

LE
MANUEL OFFICIEL
DE LA
LÉGION DE MARIE

Nihil Obstat :
Bede Mc Gregor, o.p.

Imprimi potest
+AB Martin
Archevêque de Dublin (Irlande)

Pour la France :
Nihil Obstat :
Paris le 9 mai 2001
M. Dupuy

Imprimatur :
Paris le 9 mai 2001
Père M. Vidal, v.é.

9^e édition française modifiée

Édition intégrale de Paris
Réimprimée sous la supervision du Senatus de Montréal, le 7 novembre 2011
Avec permissions de la Regia de Paris et du Concilium

LE
MANUEL OFFICIEL
DE LA
LÉGION DE MARIE

PUBLIÉ PAR LE

CONCILIUM LEGIONIS MARIAE

DE MONTFORT HOUSE
MORNING STAR AVENUE
BRUNSWICK STREET
DUBLIN 7, IRELAND

Procure de la Légion de Marie
43, rue Boileau
75016 Paris

Sommaire

Abréviations des Livres de la Bible	9
Abréviations des Documents du Magistère.....	10
Le Pape Jean-Paul II à la Légion de Marie	11
Note préliminaire.....	13
Frank Duff	15

Photographies :

- Frank Duff *en encart*
- L'autel légionnaire *en encart*
- Vexilla *en encart*

Chapitres

1. Nom et Origine.....	17
2. But.....	19
3. Esprit de la Légion	20
4. Le Service légionnaire	21
5. Les Traits fondamentaux de la Dévotion légionnaire	25
6. Les Devoirs des légionnaires envers Marie.....	32
7. Le Légionnaire et la Sainte Trinité	49
8. Le Légionnaire et l'Eucharistie	53
9. Le Légionnaire et le Corps mystique du Christ	58
10. L'Apostolat de la Légion	66
11. Plan de la Légion de Marie	75
12. Les Buts extérieurs de la Légion	80
13. Conditions d'admission	88
14. Le Praesidium.....	91
15. La Promesse légionnaire	97
16. Autres Degrés d'affiliation.....	99
17. Les Âmes des légionnaires défunts	110
18. Déroulement de la réunion du praesidium	112
19. La Réunion et le Membre	123
20. Le Système invariable de la Légion	133
21. Le Foyer mystique de Nazareth.....	134
22. Les Prières de la Légion.....	138
23. Les Prières sont invariables	142
24. Les Patrons de la Légion.....	143
25. Tableau de la Légion.....	152

26. La Tessera.....	154
27. Le Vexillum Legionis	155
28. Gouvernement de la Légion	158
29. Fidélité légionnaire	176
30. Rassemblements.....	178
31. Extension et recrutement	185
32. Objections à prévoir.....	189
33. Devoirs fondamentaux des légionnaires	196
34. Devoirs des Officiers de praesidia.....	216
35. Ressources	226
36. Praesidia qui nécessitent une mention spéciale	228
37. Suggestions concernant les travaux.....	236
38. Les Patriciens	266
39. Directions fondamentales pour l’apostolat légionnaire	279
40. « Allez, proclamez l’Évangile à toute la création »	314
41. « La plus grande d’entre elles, c’est la Charité »	334
Appendice 1: Lettres et Messages des Papes	337
Appendice 2: Extraits de la Constitution dogmatique sur l’Église, <i>Lumen Gentium</i> , de Vatican II	342
Appendice 3: Extraits du Code de Droit canonique sur les obligations et les droits des fidèles laïcs du Christ.....	344
Appendice 4: La Légion Romaine	346
Appendice 5: Confrérie de Marie, Reine des Cœurs.....	347
Appendice 6: La Médaille de l’Immaculée Conception, appelée la médaille miraculeuse	349
Appendice 7: La Confrérie du Très Saint Rosaire	351
Appendice 8: L’Enseignement de la doctrine chrétienne	353
Appendice 9: Association pionnière du Sacré-Cœur pour l’abstinence totale	353
Appendice 10: Étude de la foi.....	354
Appendice 11: Synthèse mariale.....	357
La prière de saint Bernard.....	360
Index des références bibliques.....	361
Index des documents du Magistère	363
Index des références papales	364
Index des Auteurs et autres Personnes mentionnées	365
Index des sujets	368
Note des références à Notre Seigneur	374
Table des matières	375
Poème de Joseph Mary Plunkett	382

ABREVIATIONS DES LIVRES DE LA BIBLE

ANCIEN TESTAMENT

Gn	La Genèse
Ex	L'Exode
Jos	Le Livre de Josué
1 S	1 ^{er} Livre de Samuel
1 Ch	1 ^{er} Livre des Chroniques
Psa	Les Psaumes
Ct	Le Cantique des Cantiques
Si	Sirac (Ecclésiastique)
Is	Isaïe
Dn	Daniel

NOUVEAU TESTAMENT

Mt	Matthieu
Mc	Marc
Lc	Luc
Jn	Jean
Rm	Aux Romains
1 Co	Première aux Corinthiens
2 Co	Deuxième aux Corinthiens
Ga	Aux Galates
Ep	Aux Éphésiens
Ph	Aux Philippiens
Col	Aux Colossiens
1 Th	Première aux Thessaloniens
1 Tm	Première à Timothée
2 Tm	Deuxième à Timothée
He	Épître aux Hébreux
1 P	Première Épître de saint Pierre
1 Jn	Première Épître de saint Jean
Jude	Épître de saint Jude
Ac	Les Actes des Apôtres

ABREVIATIONS

DES DOCUMENTS DU MAGISTÈRE

Documents de Vatican II (1962-1965)

- AA *Apostolicam Actuositatem* (Décret sur l'apostolat des laïcs)
DV *Dei Verbum* (Constitution dogmatique sur la Révélation divine)
GS *Gaudium et Spes* (Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps)
LG *Lumen Gentium* (Constitution dogmatique sur L'Église)
PO *Presbyterorum Ordinis* (Décret sur le ministère et la vie des prêtres)
SC *Sacrosanctum Concilium* (Constitution sur la sainte liturgie)
UR *Unitatis Redintegratio* (Décret sur l'œcuménisme)

Autres documents du Magistère

- AAS *Acta Apostolicae Sedis* (Actes du Siècle apostolique)
AD *Ad Diem Illum* (Jubilé de la définition de l'Immaculée Conception, Pape saint Pie X, 1904)
AN *Acerbo Nimis* (L'enseignement de la doctrine chrétienne, Pape saint Pie X, 1905)
CCC *Catéchisme de l'Église catholique* (1992)
CIC *Codex Iuris Canonici* (Code de droit canonique)
CL *Christifideles Laici* (Vocation et mission des laïcs dans l'Église et dans le monde, Pape Jean-Paul II, 1988)
CT *Catechesi Tradendae* (La Catéchèse en notre temps, Pape Jean-Paul II, 1979)
EI *Enchiridion indulgentiarum* (Liste officielle des Indulgences et des lois qui les régissent – La Sacrée Pénitencerie, 1968)
EN *Evangelii Nuntiandi* (L'Évangélisation dans le monde moderne, Pape Paul VI, 1975)
FC *Familiaris Consortio* (La famille chrétienne dans le monde moderne, Pape Jean-Paul II, 1981)
JSE *Jucunda Semper* (Le Rosaire, Pape Léon XIII, 1894)
MC *Mystici Corporis* (Le Corps mystique du Christ, Pape Pie XII, 1943)
MCult *Marialis Cultus* (L'ordre exact et le développement de la dévotion à la Bienheureuse Vierge Marie, Pape Paul VI, 1974)
MD *Mediator Dei* (La sainte Liturgie, Pape Pie XII, 1947)
MF *Mysterium Fidei* (Le mystère de la foi - sur le mystère de l'Eucharistie, Pape Paul VI, 1965)
MN *Mens Nostra* (Retraites, Pape Pie XI, 1929)
PDV *Pastores Dabo Vobis* (La formation des prêtres dans les circonstances de notre temps, Pape Jean-Paul II, 1992)
RM *Redemptoris Missio* (La validité permanente du mandat missionnaire de l'Église, Pape Jean-Paul II, 1990)
RMat *Redemptoris Mater* (Marie, Mère du Rédempteur, Pape Jean-Paul II, 1987)
SM *Signum Magnum* (Consécration à Notre Dame, Pape Paul VI, 1967)
UAD *Ubi Arcano Dei* (Sur la paix du Christ dans le règne du Christ, Pape Pie XI, 1922)

LE PAPE JEAN-PAUL II À LA LÉGION DE MARIE

Partie d'une allocution du Saint-Père, le pape Jean-Paul II, à un groupe de légionnaires italiens, le 30 octobre 1982

1. Mes souhaits de bienvenue s'adressent à chacun d'entre vous. Je me réjouis de vous voir dans cette salle en si grand nombre venus des différentes régions de l'Italie, d'autant plus que vous ne représentez qu'une petite partie de ce mouvement apostolique qui, dans l'espace de soixante ans, s'est rapidement répandu à travers le monde, et qui aujourd'hui, deux ans après la mort de son fondateur, Frank Duff, est présent dans de très nombreux diocèses de l'Église universelle.

Depuis Pie XI, mes prédécesseurs ont adressé des félicitations à la Légion de Marie, et moi-même le 10 mai 1979, en recevant l'une de vos premières délégations, me rappelai avec grand plaisir les occasions où j'avais été précédemment en contact avec la Légion, à Paris, en Belgique et en Pologne, puis, comme évêque de Rome, au cours de mes visites pastorales aux paroisses de la ville.

Aujourd'hui, donc, comme je reçois en audience le pèlerinage italien de votre mouvement, j'aimerais appuyer sur les aspects qui constituent la substance de votre spiritualité et de votre *modus essendi* dans l'Église.

Vocation de levain

2. Vous êtes un mouvement de laïcs qui vivent leur foi comme une aspiration vers la sainteté personnelle. C'est sans doute un idéal élevé et difficile. Mais l'Église aujourd'hui, par la voix du Concile, appelle tous les chrétiens du laïcat catholique à cet idéal, les invitant à partager le sacerdoce royal du Christ, par le témoignage d'une vie sainte, par la mortification et les travaux charitables ; à être dans le monde, par la splendeur de la foi, de l'espérance et de la charité, "ce qu'est l'âme dans le corps" (LG 10,38).

Votre vocation comme laïcs, c'est-à-dire la vocation d'être un levain dans le Peuple de Dieu, une inspiration chrétienne dans le monde moderne, et d'amener le prêtre au peuple, est éminemment ecclésiale. Le même Concile Vatican II exhorte tous les laïcs à accepter généreusement l'appel à être encore plus intimement unis au Seigneur, et en considérant comme leur, tout ce qui lui appartient, à partager la même mission salvifique de l'Église, à être ses instruments vivants, surtout là où, par suite de conditions particulières de la société moderne – une augmentation constante de la population, une diminution du nombre de prêtres, l'apparition de nouveaux problèmes, l'autonomie de nombreux secteurs de la vie humaine – il devient plus difficile pour l'Église d'être présente et active (ibid. 33).

Aujourd'hui, le domaine de l'apostolat laïc est extraordinairement étendu. Il en résulte donc que l'engagement de votre vocation propre devient plus exigeant, plus stimulant, plus vivant et plus à propos. La vitalité du chrétien est le signe de la vitalité de l'Église. Ainsi, votre engagement comme légionnaires devient plus urgent, considérant d'un côté les besoins de la société italienne et des nations de l'ancienne tradition chrétienne et, d'un autre côté, les exemples éclatants qui vous ont précédés dans votre propre mouvement. Pour ne signaler que quelques noms : Edel Quinn, avec son activité en Afrique noire ; Alfonso Lambe dans les régions les plus marginalisées de l'Amérique latine ; et les milliers de légionnaires tués en Asie, ou finissant dans les camps de concentration.

Avec l'esprit et la sollicitude de Marie

3. Votre spiritualité est éminemment mariale, non seulement parce que la Légion se glorifie de porter le nom de Marie comme sa bannière déployée, mais par-dessus tout parce qu'elle base sa méthode de spiritualité et d'apostolat sur le principe dynamique de l'union à Marie, sur la vérité de l'intime participation de la Vierge Marie dans le plan du salut.

En d'autres mots, vous vous proposez de rendre service à toute personne qui est l'image du Christ, avec l'esprit et la sollicitude de Marie.

Si notre seul et unique Médiateur est l'homme Jésus Christ, comme l'affirme le Concile, "le rôle maternel de Marie envers les hommes ne voile ou ne diminue en aucune manière cette médiation unique du Christ, mais elle en montre l'efficacité" (LG 60). Ainsi, la bienheureuse Vierge est invoquée dans l'Église sous les vocables d'Avocate, d'Auxiliatrice, de Perpétuel Secours, de Médiatrice, de Mère de l'Église.

Pour naître et croître, le travail apostolique se tourne vers elle, qui a donné naissance au Christ, conçu du Saint-Esprit. Là où est la Mère, là aussi est le Fils. Qui s'éloigne de la Mère, se trouve tôt ou tard aussi bien éloigné du Fils. Il n'est pas surprenant qu'aujourd'hui, dans divers secteurs de la société sécularisée, l'on constate une crise largement répandue de la foi en Dieu, précédée d'une diminution de la dévotion à la Vierge Mère.

Votre Légion fait partie de ces mouvements qui se sentent personnellement engagés à répandre ou à faire naître cette foi en répandant ou en faisant revivre la dévotion à Marie. Ainsi, elle pourra toujours faire tout son possible pour que par l'amour pour la Mère, le Fils qui est la voie, la vérité et la vie de chaque personne, soit plus connu et aimé.

Dans cette perspective de foi et d'amour je vous accorde de tout cœur la Bénédiction apostolique.

Note préliminaire

La Légion est un système qui perdrait son équilibre par la suppression ou la modification de l'une ou l'autre de ses parties. Les vers suivants pourraient avoir été écrits pour elle:

"Arrachez un fil et vous ruinez la toile;

Ne brisez qu'une seule

De mille clés, le son discordant

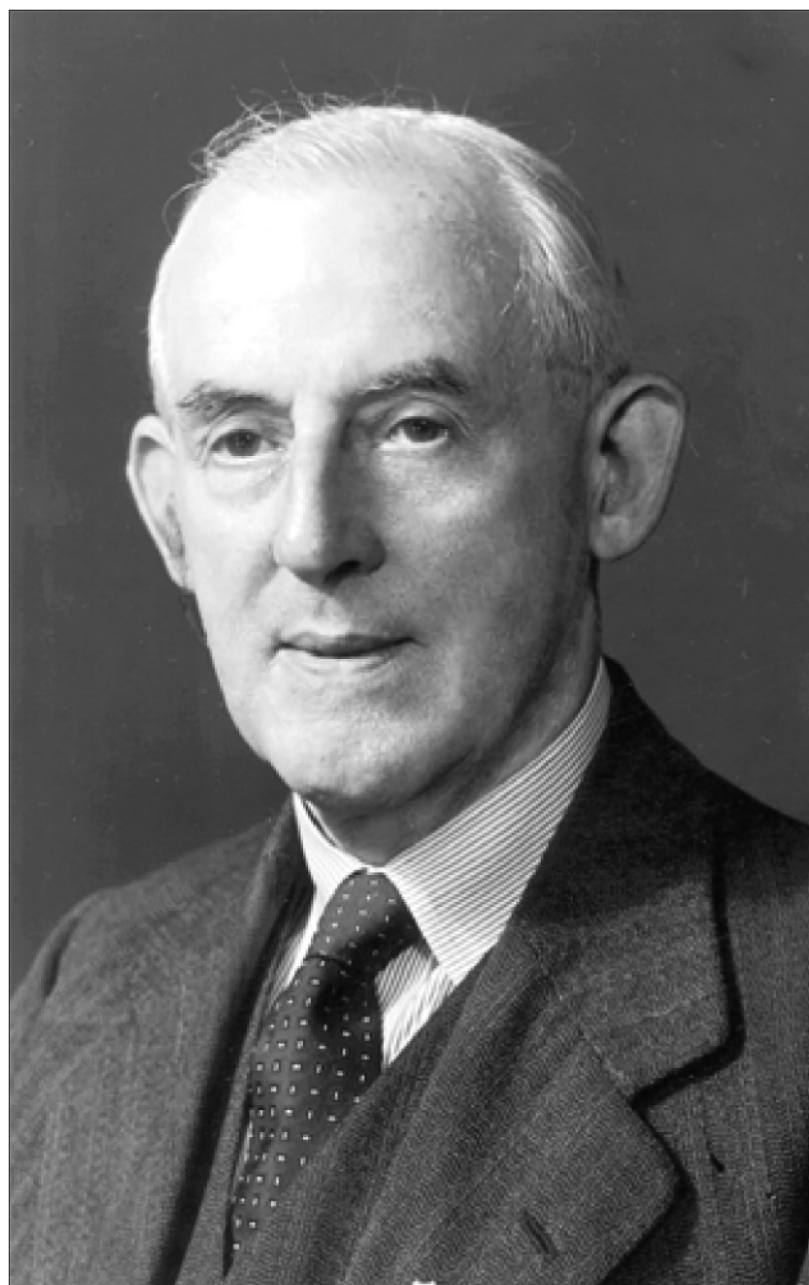
Par chacune d'elles résonnera."

(Whittier)

*C'est pourquoi si l'on n'est pas résolu à accepter le système exactement tel qu'il est décrit dans ces pages, il vaut mieux renoncer tout à fait à la Légion. À ce propos, lire attentivement le chapitre 20 intitulé "**Le Système Invariable de la Légion**".*

Nul ne peut faire partie de la Légion, à moins d'y avoir été officiellement agréé par un des Conseils approuvés.

Si l'on en juge d'après l'expérience du passé, nul groupe de la Légion ne saurait échouer, s'il agit fidèlement selon les règles.



FRANK DUFF
FONDATEUR DE LA LÉGION DE MARIE

Frank Duff est né à Dublin, en Irlande, le 7 juin 1889. Il entra à l'emploi du Service Civil à 18 ans. À 24 ans, il devint membre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, où il fut conduit à un plus profond engagement dans sa foi catholique, et en même temps il acquit une grande sensibilité aux besoins des pauvres et des défavorisés.

Avec un groupe composé de femmes catholiques et du Rév. Michael Toher, de l'archidiocèse de Dublin, il forma le premier praesidium de la Légion de Marie le 7 septembre 1921. À partir de cette date jusqu'à sa mort, le 7 novembre 1980, il guida l'extension de la Légion dans le monde entier avec un dévouement héroïque. Il assista au Concile Vatican II en qualité d'observateur laïc.

Ses intuitions profondes sur le rôle de la bienheureuse Vierge dans le plan de la Rédemption, de même que sur celui des fidèles laïcs dans la mission de l'Église, se reflètent dans ce Manuel qui est presque entièrement composé par lui.

LA LÉGION DE MARIE

“Quelle est celle-ci qui s’avance comme l’aurore, belle comme la lune, éclatante comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille ?” (Ct 6:10)

“Le nom de la Vierge était Marie.” (Lc 1:27)

“La Légion de Marie! Quel nom bien choisi!”

(Pape Pie XI)

1

NOM ET ORIGINE

La Légion de Marie est une association de catholiques, approuvée par l’Église, sous la puissante direction de Marie Immaculée, Médiatrice de toutes grâces (qui est belle comme la lune, éclatante comme le soleil et – pour Satan et ses légionnaires – terrible comme une armée rangée en bataille); ils se sont formés en une Légion pour servir dans le combat que l’Église doit sans cesse mener contre le monde et ses puissances mauvaises.

“Toute la vie des hommes, individuelle et collective, se manifeste comme une lutte, combien dramatique, entre le bien et le mal, entre la lumière et les ténèbres.” (GS 13)

Les légionnaires espèrent se rendre dignes de leur grande et céleste Reine par leur loyauté, leurs vertus et leur courage. La Légion de Marie est par conséquent organisée sur le modèle d’une armée, principalement sur celui de l’armée de la Rome antique, dont elle adopte aussi la terminologie. Cependant l’armée et les armes des légionnaires de Marie ne sont pas de ce monde.

Cette armée, maintenant si considérable, eut les plus humbles origines. Son organisation ne fut pas le fruit de profondes méditations. Elle a surgi spontanément. Il n’y eut aucune préméditation, concernant les règles et les pratiques. Une suggestion fut simplement lancée.

Une soirée fut fixée et un petit groupe se réunit, sans se douter qu'il allait être l'instrument de la très aimante Providence. A considérer cette réunion-là, elle était identique à ce qui se verrait aujourd'hui, n'importe où dans le monde, si quelqu'un assistait à une réunion de la Légion. La table autour de laquelle ils se réunirent portait un simple autel, au milieu duquel était une statue de l'Immaculée Conception (selon le modèle de la médaille miraculeuse). Elle reposait sur une nappe blanche, entourée de deux vases avec des fleurs et de deux chandeliers avec cierges allumés. C'est un des premiers membres qui avait eu l'idée de cette disposition, si riche d'atmosphère. Elle cristallisait tout ce que la Légion de Marie signifie. La Légion est une armée. Eh bien ! Avant même que les premiers légionnaires se fussent réunis, leur Reine était là debout, prête à recevoir l'engagement de ceux qu'elle savait devoir venir à elle. Ils ne l'ont pas adoptée. C'est elle qui les a adoptés ; et depuis lors, ils ont marché et lutté avec elle, persuadés que le succès et la persévérance leur serait assurés dans la mesure où ils lui resteraient unis.

Le premier acte collectif de ces légionnaires fut de se mettre à genoux. Ils se recueillirent profondément et récitèrent l'invocation et la prière au Saint-Esprit. Puis de leurs doigts fatigués par les labeurs du jour, ils égrenèrent leur chapelet, la plus simple de toutes les dévotions. Après les dernières invocations, ils se relevèrent et, sous les auspices de Marie (telle que représentée par sa statue), ils se mirent à considérer ensemble les meilleurs moyens de plaire à Dieu et de le faire aimer dans ce monde qui est à lui. De cet échange de vues naquit la Légion de Marie, telle qu'elle est aujourd'hui, dans toutes ses caractéristiques.

Quelle merveille ! A considérer ces personnes d'humble apparence – engagées si simplement – qui aurait pu prévoir la destinée qui s'ensuivrait un peu plus loin sur la route ? Qui parmi elles pouvait imaginer qu'elles venaient de mettre sur pied une organisation appelée à devenir dans le monde une force nouvelle, qui – administrée avec fidélité et force – possédait en Marie le pouvoir de communiquer aux nations la vie, la douceur et l'espérance ? Cependant, c'est ce qui devait arriver.

Ce premier engagement de légionnaires de Marie eut lieu à Myra House, rue Francis, à Dublin, en Irlande, à 8 heures du soir, le 7 septembre 1921, veille de la fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge. A partir du nom que portait jusqu'alors le groupe fondateur, c'est-à-

dire Notre-Dame de la Miséricorde, l'organisation fut connue pendant quelque temps comme "L'Association de Notre-Dame de la Miséricorde".

Des circonstances apparemment fortuites déterminèrent cette date du 7 septembre, moins appropriée, semblait-il, alors, que la date du lendemain. Ce n'est qu'après des années – quand d'innombrables preuves d'un amour vraiment maternel eut porté à réfléchir – que l'on prit conscience de l'exquise délicatesse de Marie, dans le choix de la date de naissance de la Légion. "Il y eut un soir et il y eut un matin : premier jour," nous dit la Genèse (Gn 1.5). Sûrement, c'étaient les premiers parfums, et non les derniers de la fête qui honorent sa propre Nativité qui convenaient aux premiers moments d'une organisation dont le but premier et constant est de reproduire en lui-même la ressemblance de Marie, afin de mieux glorifier Dieu et de le communiquer aux hommes.

"Marie est la Mère de tous les membres du Sauveur, parce que, par sa charité, elle a coopéré à la naissance des fidèles dans l'Église. Marie est le moule vivant de Dieu, c'est-à-dire que c'est en elle seule que l'Homme-Dieu a été formé quant à sa nature humaine sans qu'il ne lui manque aucun trait de sa divinité; et c'est aussi en elle seule que l'homme peut être formé en enfant de Dieu, autant que la nature humaine en est capable, par la grâce de Jésus Christ." (Saint Augustin)

"La Légion de Marie présente le vrai visage de l'Église catholique." (Pape Jean XXIII)

2

BUT

Le but de la Légion de Marie est la gloire de Dieu par la sainteté de ses membres développée par la prière et la collaboration active, sous la direction de la hiérarchie ecclésiastique, à l'apostolat de Marie et de l'Église, lequel consiste à écraser la tête du serpent et à faire avancer le règne du Christ.

Soumise à l'approbation du Concilium, et aux réserves précisées dans le manuel officiel de la Légion, la Légion de Marie est à la

disposition de l'évêque du diocèse et du curé de la paroisse, pour toutes les formes de service social et d'action catholique que ces autorités jugeront utiles au bien de l'Église et adaptées aux légionnaires. Ceux-ci n'entreprendront jamais une de ces activités dans une paroisse, sans la permission du curé ou de l'Ordinaire.

Par l'Ordinaire dans ces pages, on entend l'Ordinaire local, c'est-à-dire l'évêque du diocèse ou toute autre autorité ecclésiastique compétente.

(a) "Le but immédiat des organisations de ce genre est le but apostolique de l'Église dans l'ordre de l'évangélisation, de la sanctification des hommes, et de la formation chrétienne de leur conscience, afin qu'ils soient en mesure de pénétrer de l'Esprit de l'Évangile les diverses communautés et les divers milieux.

(b) Les laïcs, collaborant selon un mode qui leur est propre, avec la hiérarchie, apportent leur expérience et assument leur responsabilité dans la direction de ces organisations, dans la recherche des conditions de mise en œuvre de la pastorale de l'Église, dans l'élaboration et la poursuite de leur programme d'action.

(c) Ces laïcs agissent de concert à la manière d'un corps organisé, ce qui exprime de façon plus parlante la communauté ecclésiale et rend l'apostolat plus fécond.

(d) Ces laïcs, qu'ils soient venus à l'apostolat de leur propre mouvement ou en réponse à une invitation pour l'action et la coopération directe avec l'apostolat hiérarchique, agissent sous la haute direction de la Hiérarchie elle-même, qui peut même authentifier cette collaboration par un mandat explicite." (AA 20)

3

ESPRIT DE LA LÉGION

L'esprit de la Légion de Marie est celui même de Marie. La Légion aspire particulièrement à imiter sa profonde humilité, sa parfaite obéissance, son angélique douceur, sa prière continuelle, sa mortification universelle, sa pureté immaculée, son héroïque patience, sa céleste sagesse, son amour courageux et oublieux d'elle-même, et surtout sa foi, cette vertu qu'elle fut seule à pratiquer dans toute son étendue et en laquelle nul autre ne l'a jamais égalée. Sous l'inspiration de cet

amour et de cette foi de Marie, sa Légion entreprend quelque tâche que ce soit “sans jamais prétexter l’impossibilité, car elle estime que tout lui est permis et possible”. (Imitation de Jésus Christ, livre 3 : 5).

“La bienheureuse Vierge Marie, Reine des Apôtres est l’exemple parfait de cette vie spirituelle et apostolique. Tandis qu’elle menait sur terre une vie semblable à celle de tous, remplie par les soins et les labeurs familiaux, Marie demeurait toujours intimement unie à son Fils et coopérait à l’œuvre du Sauveur... Tous doivent avoir envers elle une vraie dévotion et confier leur vie et leur apostolat à sa sollicitude maternelle.” (AA 4)

4

LE SERVICE LÉGIONNAIRE

1. Il doit “revêtir l’armure de Dieu”. (Ep 6 : 11)

La Légion romaine, de laquelle la Légion de Marie tire son nom, a traversé les siècles avec un prestigieux renom de loyauté, de courage, de discipline, d’endurance et de succès, malheureusement souvent mis au service de causes indignes ou exclusivement terrestres. (voir appendice 4, La Légion romaine). De toute évidence, la Légion de Marie ne saurait offrir à sa Reine une organisation dépourvue des qualités qui ont fait sa renommée : les antiques vertus romaines constituent donc le minimum de ce qui est requis pour le service légionnaire. Saint Clément, converti par saint Pierre et collaborateur de saint Paul, propose la Légion romaine comme un modèle pour l’Église.

“Qui sont les ennemis ? Ce sont les pervers qui résistent à la volonté de Dieu. Enrôlons-nous donc résolument dans l’armée du Christ et soumettons-nous à ses glorieux commandements. Examinons minutieusement ceux qui servent dans la Légion romaine, sous les autorités militaires, et notons leur discipline, leur empressement, leur obéissance aux ordres. Ils ne sont pas tous préfets, tribuns, centurions, cinquanteniers ou d’un grade inférieur. Mais chacun à son rang exécute les ordres de l’empereur et de ses officiers supérieurs. Le grand ne peut exister sans le petit, ni le petit sans le grand. Une certaine unité organique les lie tous, de sorte que chacun aide les autres et est aidé par tous. Prenons l’exemple de notre corps. La tête n’est rien sans les pieds ; de même les pieds ne sont rien sans la tête. Même les plus petits organes

de notre corps sont nécessaires et utiles au corps entier. En fait, toutes les parties travaillent ensemble en interdépendance, et sont soumises à une commune obéissance pour le profit de tout le corps.” (Saint Clément, pape et martyr: Épître aux Corinthiens, (A.D. 96) chapitres 36 et 37).

2. Il doit être “une hostie vivante, sainte, agréable à Dieu... et qui ne se modèle pas sur le monde présent.” (Rm 12:1-2)

Sur ce fondement pourront croître, chez le légionnaire fidèle, des vertus d’autant plus hautes que la cause est plus sublime, en particulier une noble générosité qui fasse écho aux paroles de sainte Thérèse d’Avila: “Tant recevoir et donner si peu en retour; c’est un martyr qui me fait mourir.” La vue de son Seigneur crucifié, qui a exhalé son dernier soupir et versé la dernière goutte de son sang pour lui, est de nature à inspirer au légionnaire le désir de reproduire dans son apostolat un tel don de soi. “Que pouvais-je encore faire pour ma vigne que je n’aie fait?” (Is 5:4)

3. Il ne doit pas se dérober au “labeur et à la fatigue”. (2 Cor 11:27)

Il y aura toujours des lieux où le zèle catholique doit être prêt à affronter les instruments de la mort ou de la torture. Beaucoup de légionnaires sont ainsi entrés triomphalement dans la gloire. Généralement, toutefois, le champ d’action ordinaire du légionnaire est plus humble, bien qu’il puisse fournir amplement l’occasion de pratiquer un héroïsme discret mais réel. L’apostolat légionnaire comportera parfois l’approche de beaucoup de gens qui préféreraient demeurer loin des bonnes influences, et qui manifesteront leur répugnance pour la visite de ceux dont la mission est orientée vers le bien et non vers le mal. Ils peuvent tous être gagnés, mais non sans l’exercice d’un esprit patient et courageux.

Les regards malveillants, la piqûre de l’insulte et des rebuffades, les railleries et les critiques hostiles, la fatigue du corps et de l’esprit, les serremments de cœur aux jours d’insuccès et d’ingratitude, le froid rigoureux et la pluie aveuglante, la saleté et la vermine, les odeurs nauséabondes, les couloirs sombres et les milieux sordides, le renoncement aux distractions légitimes, l’acceptation des inquiétudes inhérentes au travail légionnaire, l’angoisse que donne à l’âme sensible, le spectacle de l’impiété et de la corruption, le chagrin que le cœur éprouve à partager les afflictions du prochain – il n’y a rien de fascinant dans toutes ces choses – mais si elles sont supportées avec

douceur, regardées même comme une joie et acceptées avec persévérance, tout cela en fin de compte se rapprochera beaucoup de cet amour dont il est dit qu'il n'y en a pas de plus grand et qui consiste à donner sa vie pour ceux qu'on aime.

“Comment rendrai-je à Yahvé tout le bien qu'il m'a fait ?” (Ps 116: 12)

4. Il doit “suivre la voie de l'amour, à l'exemple du Christ qui nous a aimés et s'est livré pour nous”. (Ep 5:2)

Le secret de tout succès dans les rapports avec le prochain consiste à établir avec lui un contact personnel d'amour et de sympathie. Cet amour doit être plus qu'une apparence. Il doit être capable de supporter les épreuves auxquelles est soumise toute amitié sincère ; cela causera fréquemment de petites mortifications. Saluer dans un milieu élégant une personne que peu auparavant l'on visitait en prison, être vu avec des gens mal vêtus, serrer cordialement la main souillée de quelqu'un, partager un repas offert dans une maison très pauvre ou malpropre : tout cela peut sembler difficile à quelques-uns ; mais qui s'y refuse prouve à l'évidence que ses autres témoignages d'amitié n'étaient que des faux-semblants, le contact est rompu et l'âme en train de se relever retombe dans la désillusion.

À la base de tout travail réellement fécond, il faut le zèle pour se donner sans réserve. Sans ce zèle le service d'une personne manque de substance. Le légionnaire qui établit ses limites en disant, “le sacrifice de moi-même ira jusque là, mais pas plus loin”, celui-là n'obtiendra que des résultats insignifiants, même en dépit de grands efforts. Par contre, si ce zèle existe même si on n'y faisait jamais appel, ou seulement dans une faible mesure, il réalisera de grandes œuvres.

Jésus répondit : “Tu donneras ta vie pour moi ?” (Jn 13:38)

5. Il doit “achever sa course” (2 Tm 4:7)

L'appel de la Légion est donc pour un service sans limite ou sans réserve. Cette consigne est plus qu'un conseil de perfection, c'est une exigence, car si on ne vise pas à la perfection, un engagement durable est irréalisable. La persévérance de toute une vie dans l'apostolat est une entreprise héroïque en soi à laquelle on n'aboutit que par une série ininterrompue d'actes héroïques, dont elle est vraiment la récompense.

Une telle constance ne doit d'ailleurs pas caractériser uniquement l'apostolat individuel. Tous et chacun des détails concernant les devoirs de la Légion doivent porter le même sceau de l'effort persévérant. Bien entendu, il faut nécessairement qu'il y ait des changements. On doit visiter différents lieux et personnes; des travaux sont terminés, et on en entreprend de nouveaux. Pareils changements sont normaux. Ils ne sont pas imputables au caprice, à l'inconstance ou à la recherche de la nouveauté; sinon ils n'aboutiraient qu'à la ruine de la meilleure discipline. Pour éviter ce danger, la Légion fait sans cesse appel au caractère bien trempé de ses membres: après chaque réunion, elle les renvoie à leur tâche toujours avec le même mot d'ordre: "Tenez bon".

On ne peut mener une affaire à bien sans un effort soutenu, lequel à son tour est le résultat d'une indomptable volonté de réussir. Pour que cette volonté persévère, il est essentiel qu'elle ne fléchisse ni souvent, ni jamais. Aussi la Légion prescrit-elle à ses branches et à ses membres de ne jamais se résigner à la défaite, ou même d'en courir le risque, par une tendance à classer les travaux par catégories: celui-ci comme "prometteur", celui-là comme "peu prometteur", cet autre comme "sans espoir". La tendance à qualifier de "sans espoir" un cas donné reviendrait à dire en ce qui concerne la Légion, qu'une âme d'un prix infini est libre de poursuivre, sans qu'il y ait à intervenir, sa course téméraire vers la perte. De plus, cela indiquerait qu'un désir irréfléchi pour la variété et les progrès visibles, tend à remplacer de plus hautes considérations comme étant le motif de l'œuvre. Alors, si la moisson ne lève point sur les pas du semeur, on se décourage, et tôt ou tard, on abandonne le travail.

Bien plus, il est déclaré avec insistance que le fait de qualifier un cas de "sans espoir", c'est affaiblir automatiquement l'attitude envers tous les autres cas. Consciemment ou inconsciemment, l'approche de tout travail se fera en se demandant si l'effort est justifié. Le moindre doute paralyse l'action.

Conséquence pire encore: la foi aurait cessé de jouer le rôle qui lui revient dans les entreprises de la Légion, puisqu'on ne lui permettrait plus d'y prendre qu'une modeste part, quand la raison le jugerait opportun. Avec une foi ainsi enchaînée et sa détermination détruite sournoisement, sur-le-champ font irruption les timidités naturelles, les mesquineries et la prudence humaine, jusque-là tenues en échec, et la Légion n'offre plus qu'un service intermittent et peu dynamique, lequel constitue une offrande indigne du Ciel.

Voilà pourquoi, dans les œuvres d’apostolat, la Légion se préoccupe seulement de façon secondaire du programme lui-même, mais beaucoup plus de l’intensité du but à atteindre. Elle réclame de ses membres, non la richesse ou l’influence, mais une foi inébranlable ; non des actions d’éclat, mais un effort soutenu ; non du génie, mais un amour qui ne se démente pas ; non une force de géant, mais une discipline constante. Dans son service, le légionnaire doit toujours “tenir” et refuser absolument et obstinément de perdre courage. Un rocher dans les crises ; mais constant en toute circonstance. Espérant le succès ; humble s’il l’obtient ; mais accomplissant son travail indépendamment du succès. Luttant contre l’échec ; aucunement ébranlé par lui ; persévérant dans le combat jusqu’à ce que l’échec soit vaincu ; vigoureux dans les difficultés et la monotonie, parce que celles-ci créent de l’espace pour la foi et pour l’effort d’un long siège à mener. Résolu et prêt à tout appel ; toujours sur le qui-vive, même si on ne l’appelle pas ; n’y eût-il ni combat ni ennemi en vue, il monte infatigablement une garde vigilante pour Dieu ; à la fois enhardi par l’impossible et satisfait des rôles les plus ingrats ; rien n’est trop considérable ; aucune tâche n’est trop basse ; pour chacune, la même attention minutieuse, la même patience inépuisable, le même indomptable courage ; toutes ses œuvres portent le cachet de la ténacité ; toujours au service des âmes ; toujours à la disposition des faibles pour les aider à traverser leurs moments de faiblesse ; il surveille de près les endurcis pour utiliser au moment propice leurs rares heures d’attendrissement ; sans relâche il recherche les égarés, oublieux de lui-même, il se tient toujours debout près de la croix de ses frères et ne quitte son poste que lorsque tout est consommé.

Le service doit être sans défaillance dans une association consacrée à la Virgo fidelis, et qui pour l’honneur ou pour l’opprobre, porte son nom.

5

LES TRAITES FONDAMENTAUX DE LA DÉVOTION LÉGIONNAIRE

Les traits fondamentaux de la Légion de Marie se reflètent dans ses prières. Elle est tout d’abord fondée sur une foi inébranlable en Dieu et sur l’amour qu’il porte à ses enfants. Il veut tirer de nos

efforts une grande gloire ; pour cela, il les purifie et les rend féconds et persévérants. En agissant tantôt avec une surexcitation fébrile, tantôt avec nonchalance, nous montrons que nous le supposons indifférent à notre travail. Prenons plutôt conscience que tout bon dessein qui germe en nous est inspiré par lui et ne fructifie que s'il nous soutient constamment. La réussite de l'entreprise en cours est beaucoup plus la sienne que la nôtre. Telle conversion que nous cherchons, il la désire infiniment plus que nous. Voulons-nous devenir des saints ? C'est ce qu'il désire encore plus ardemment que nous.

Cette certitude du concours tout-puissant de Dieu leur bon Père, dans le double travail de leur sanctification personnelle et de leur service aux autres, doit être le soutien fondamental des légionnaires. Seul leur manque de confiance peut faire obstacle au succès. S'ils ont assez de foi, Dieu ne cessera de faire d'eux ses instruments pour la conquête du monde.

“Tout ce qui est né de Dieu est vainqueur du monde. Et telle est la victoire qui a triomphé du monde, notre foi.” (1 Jn 5:4)

“Croire veut dire ‘se livrer’ à la vérité même de la parole du Dieu vivant, en sachant et en reconnaissant humblement ‘combien sont insondables ses décrets et incompréhensibles ses voies’. (Rm 11:33) Marie, qui par la volonté éternelle du Très-Haut, s’est trouvée, peut-on dire, au centre même de ces ‘voies incompréhensibles’ et de ces ‘décrets insondables’ de Dieu, s’y conforme dans l’obscurité de la foi, acceptant pleinement, le cœur ouvert, tout ce qui est prévu dans le plan divin.” (R Mat 14)

1. DIEU ET MARIE

Après Dieu, c'est sur la dévotion à Marie, “prodige ineffable du Très-Haut” (Pape Pie IX), qu'est fondée la Légion. Mais quelle est la place de Marie elle-même relativement à Dieu ? C'est qu'il l'a tirée du néant, comme il l'a fait pour tous les autres enfants de la terre ; et bien qu'il l'ait élevée depuis lors à un sommet de grâce immense et inconcevable, elle reste cependant un néant en comparaison de son Créateur. En vérité, après Jésus qui en sa nature humaine est créature, elle est plus que toute autre, sa créature, parce qu'il a plus agi en elle qu'en toute autre de ses créatures. Plus sont grandes les choses qu'il opère en elle, plus elle devient l'œuvre de ses mains.

Il a vraiment accompli de grandes choses en elle. De toute éternité, l'idée de Marie était présente dans son esprit, liée à celle du Rédempteur. Il l'a associée aux secrets desseins de sa grâce, faisant

d'elle la vraie Mère de son Fils et de ceux qui seraient unis à ce Fils. Il a fait toutes ces choses d'abord pour recevoir de Marie elle-même une gloire plus grande que ne pourraient lui procurer toutes les autres pures créatures réunies. En second lieu, il avait l'intention, d'une manière que notre esprit ne peut vraiment saisir, de rehausser la gloire qu'il pourrait recevoir aussi de nous-mêmes. Ainsi, la prière et le service aimants avec lesquels nous témoignons notre gratitude à Marie, notre Mère et notre aide dans notre salut, ne peuvent représenter une perte pour Celui qui l'a faite ainsi. Ce que nous donnons à Marie va néanmoins à Dieu lui-même, sûrement et entièrement. Il s'agit ici de quelque chose de plus qu'une transmission intégrale ; c'est une question d'augmentation. Marie est plus qu'une fidèle messagère. Elle a été constituée par Dieu comme un élément vital de son plan de miséricorde, de telle sorte que son intervention augmente à la fois la gloire de Dieu et notre propre grâce.

Comme il est du bon plaisir du Père Éternel de recevoir par Marie les hommages que nous lui adressons, il l'a de même choisie comme la voie par laquelle passeront aux hommes les diverses effusions de sa bonté et de sa toute-puissance, à commencer par leur source même, – la seconde Personne divine faite homme, notre vraie vie, notre unique salut.

“Si je veux me rendre dépendant de la Mère, c'est pour devenir l'esclave du Fils. Si j'aspire à devenir son bien, c'est pour rendre plus sûrement à Dieu l'hommage de ma soumission.” (Saint Ildefonse)

2. MARIE, MÉDIATRICE DE TOUTES LES GRÂCES

La Légion a une confiance sans borne en Marie, sachant que Dieu lui-même veut que son pouvoir soit illimité. Tout ce que Dieu pouvait lui donner, il le lui a donné. Tout ce que Marie était capable de recevoir, elle l'a reçu en plénitude. Dieu a fait d'elle une voie spéciale de grâce pour nous. En agissant en union avec elle, nous nous approchons plus réellement de lui, et par le fait même nous acquérons plus librement la grâce. Vraiment nous nous plaçons dans le flux même de la grâce, car Marie, épouse du Saint-Esprit est le canal de chacune des grâces que Jésus Christ a méritées. Tout ce que nous recevons, nous le devons à une intervention manifeste de sa part. Elle ne se contente pas de tout nous transmettre ; elle nous obtient tout. Pénétrée d'une foi vive en cette médiation de Marie, la Légion enjoint à tous ses membres d'avoir une dévotion spéciale envers elle.

“Jugez donc de l’ardent amour par lequel Dieu veut que nous honorions Marie, en voyant qu’il a mis en elle la plénitude de tout bien ; de telle sorte, que tout ce que nous avons d’espérance, de grâce et de salut – je le dis et n’en doutons pas – nous parvient par son entremise.” (Saint Bernard : Sermo de Aqueductu)

3. MARIE IMMACULÉE

Un second aspect de la dévotion de la Légion est envers l’Immaculée Conception. Dès la première réunion, les membres ont prié et réfléchi autour d’un petit autel de Marie Immaculée, en tout semblable à ceux qui forment encore le centre de toutes les réunions de la Légion. De plus, on peut affirmer que le premier souffle de la Légion fut une prière en l’honneur de ce privilège qui prépara Notre Dame à toutes les dignités et tous les privilèges qui lui furent accordés par la suite.

Dieu faisait déjà allusion à l’Immaculée Conception dans la même phrase où, Marie nous fut promise pour la première fois. Ce privilège fait partie intégrante de Marie : elle est l’Immaculée Conception ; et avec ce privilège, les conséquences célestes en furent prophétisées : la Maternité divine, l’écrasement de la tête du serpent par la Rédemption, et la Maternité spirituelle de Marie à l’égard des hommes.

“Je mettrai une hostilité entre toi et la femme, entre ton lignage et le sien. Il t’écrasera la tête et tu l’atteindras au talon.” (Gn 3:15)

C’est dans ces paroles adressées par Dieu Tout-Puissant à Satan que la Légion se tourne comme à la source de sa confiance et de sa force dans sa lutte contre le péché. Elle aspire de toute son âme à devenir en plénitude la semence, les enfants de Marie, car en elle réside le gage de la victoire. Plus Marie deviendra sa mère, plus l’inimitié de la Légion envers les puissances du mal s’intensifiera et plus la victoire sera complète.

“Les saintes Lettres de l’Ancien et du Nouveau Testament, ainsi que la vénérable Tradition, montrent, avec une clarté grandissante, le rôle de la Mère du Sauveur dans l’économie du salut et nous la mettent pour ainsi dire, sous les yeux. Les livres de l’Ancien Testament décrivent l’histoire du salut, où lentement se prépara la venue du Christ dans le monde. Ces documents des premiers âges, selon l’intelligence qu’en a l’Église à la lumière de la révélation parfaite qui devait suivre, mettent peu à peu en une lumière toujours plus claire la figure d’une femme : la Mère du Rédempteur. C’est elle qu’on devine déjà prophétiquement présentée sous cette lumière, dans la promesse qui est faite à nos premiers parents tombés dans le péché, de la victoire sur le serpent. (cf Gn 3:15)” (LG 55)

4. MARIE, NOTRE MÈRE

Si nous prétendons à l'héritage des enfants, nous devons en conséquence avoir de l'estime pour la maternité qui nous y donne droit. Un troisième aspect de la dévotion de la Légion envers Marie consiste à l'honorer d'une manière spéciale comme notre véritable Mère, ce qu'elle est effectivement.

Marie devint Mère de Jésus Christ et notre mère, lorsqu'elle exprima son humble consentement à la salutation de l'ange : "Je suis la servante du Seigneur ; qu'il m'advienne selon ta parole." (Lc 1:38) Cette maternité de Marie fut proclamée au moment où elle atteignit toute son ampleur, c'est-à-dire quand la Rédemption fut accomplie. Au milieu des douleurs du Calvaire, Jésus lui dit du haut de la croix : "Femme, voilà ton fils" et à saint Jean, "Voilà ta Mère". (Jn 19:26-27) En la personne de saint Jean, ces paroles furent adressées à tous les élus. En coopérant pleinement à cette naissance spirituelle de l'humanité par ses douleurs et son consentement, Marie devint notre Mère dans toute la force du terme.

Puisque nous sommes vraiment ses enfants, nous devons nous comporter comme tels, voire même comme de très petits enfants sous son entière dépendance. Nous devons compter sur elle, pour nous nourrir, nous guider, nous instruire, nous guérir de nos maux, nous consoler dans nos chagrins, nous conseiller dans nos doutes, nous rappeler au devoir dans nos égarements, de sorte que complètement abandonnés à ses soins, nous puissions croître en la ressemblance de notre frère aîné Jésus, et partager sa mission qui est de combattre le péché et de le vaincre.

"Marie est Mère de l'Église, non seulement parce qu'elle est Mère du Christ et son associée très intime dans 'la nouvelle économie lorsque le Fils de Dieu prend d'elle la nature humaine, pour délivrer les hommes du péché' par les mystères de sa chair, mais encore parce qu'elle resplendit pour toute la communauté des élus comme le modèle de toutes les vertus'. De même en effet qu'aucune mère humaine ne peut limiter son rôle à donner le jour à son enfant, mais qu'elle doit encore le nourrir et l'élever, ainsi en va-t-il assurément de la bienheureuse Vierge Marie. Après avoir participé au sacrifice rédempteur du Fils, et cela d'une façon si intime qu'elle mérite d'être proclamée par lui la Mère, non seulement du disciple, mais – qu'il soit permis de dire – du genre humain, dont ce disciple tenait en quelque sorte la place, elle continue maintenant, au ciel, son rôle de Mère, en coopérant à la naissance et à la croissance de la vie divine en chaque homme racheté. Cette

très constante vérité, par la libre volonté de Dieu souverainement sage, fait partie intégrante du mystère du salut des hommes ; c'est pourquoi elle doit être objet de foi pour tous les chrétiens." (SM)

5. LA DÉVOTION DE LA LÉGION DE MARIE, FONDEMENT DE SON APOSTOLAT

L'un des devoirs les plus chers de la Légion, c'est de manifester son ardente dévotion envers la Mère de Dieu. Elle ne peut le faire qu'à travers ses membres : il est donc demandé à chacun de ceux-ci de s'y associer en la développant par une méditation sérieuse et une pratique zélée.

Si la dévotion doit être véritablement un tribut légionnaire, elle doit être une part essentielle de la Légion, et tous doivent la considérer ainsi, autant comme une obligation pour faire partie de la Légion que pour l'assiduité à la réunion hebdomadaire ou au travail apostolique : tous doivent y participer dans une parfaite unité. C'est là un point de vue dont les membres ne sauraient être trop profondément pénétrés.

Mais cette unité est chose très délicate ; car chaque membre en est responsable dans une certaine mesure, mais il peut aussi malheureusement la compromettre. Il incombe donc à chacun de veiller sérieusement à garder l'unité. S'il y a défaut sur ce point, les légionnaires ne sont pas "des pierres vivantes... d'un édifice spirituel" (1 P 2:5), une partie vitale de la structure légionnaire est défectueuse. Dans la mesure où les pierres vivantes sont ainsi en faute, l'organisation même de la Légion tendra de plus en plus à présenter l'aspect d'une ruine, incapable d'abriter ses enfants, et par suite, incapable de les retenir, sinon avec difficulté. Encore moins pourra-t-elle être le foyer des nobles et saintes qualités, le point de départ des efforts héroïques.

Par contre, si tous s'acquittent de manière vivante du service légionnaire, la Légion se distinguera par une merveilleuse unité d'esprit, de but et d'action. Cette unité est si précieuse aux yeux de Dieu qu'il l'a investie d'une puissance irrésistible, de telle sorte que si une vraie dévotion à Marie est pour chaque individu un canal spécial de grâce, que ne sera-t-elle pas pour un groupement qui persévère dans la prière, d'un même cœur avec elle (Ac 1:14), qui a tout reçu de Dieu, participant à son esprit ; entrant pleinement dans le dessein de Dieu, en ce qui concerne la distribution de la grâce ! Un tel groupement ne sera-t-il pas rempli du Saint-Esprit ? (Ac 2:4) "Que de prodiges et de signes" (Ac 2:43) ne sera-t-il pas capable d'accomplir ?

“La Vierge au Cénacle, priant au milieu des Apôtres et remplie d’une intense ferveur, appelle sur l’Église ce trésor qui abondera en elle pour toujours : la plénitude du Paraclet, don suprême du Christ.” (JSE)

6. SI SEULEMENT MARIE ÉTAIT CONNUE !

Au prêtre qui lutte presque désespérément dans une mer de négligence religieuse, on recommande, comme préliminaire à sa considération d’une valeur possible pour lui de la Légion, les mots suivants du Père Faber, tirés de sa préface au *Traité de la Vraie Dévotion à la Sainte Vierge* de saint Louis-Marie de Montfort, (source abondante d’inspiration pour la Légion). L’argument du Père Faber est que Marie est très loin d’être assez connue ou aimée, au grand détriment des âmes : “La dévotion que les hommes ont pour Elle... est faible, maigre et pauvre. C’est pourquoi Jésus n’est pas aimé, les hérétiques ne sont pas convertis, l’Église n’est pas exaltée ; des âmes, qui pourraient être saintes, dépérissent et dégènèrent, les sacrements ne sont pas fréquentés comme il se doit ou les âmes ne sont pas évangélisées avec zèle. Jésus est peu connu, parce que Marie est laissée dans l’ombre. Des milliers d’âmes périssent parce qu’on les tient éloignées de Marie. Cette ombre indigne et misérable, que nous appelons notre dévotion à la bienheureuse Vierge, est la cause de toutes ces lacunes et de tous ces obscurcissements, ces maux, omissions et relâchements. Cependant, si nous devons en croire certaines révélations de saints, Dieu demande avec instance une dévotion plus grande, plus large, plus solide envers sa bienheureuse Mère, une dévotion tout autre...Qu’un homme veuille seulement essayer cette dévotion pour lui-même, et sa surprise à la vue des grâces qu’elle apporte avec elle, et des transformations qu’elle opère en son âme, le convaincront bientôt de son efficacité, presque incroyable autrement, pour le salut des hommes et la venue du royaume du Christ.”

“À la Vierge puissante, il est donné d’écraser la tête du serpent ; aux âmes unies à elle, il est donné de vaincre le péché. En cela nous devons croire d’une foi inébranlable, avec une ferme espérance.

Dieu veut tout nous donner. Tout dépend maintenant de nous, et de vous par qui tout est reçu et gardé soigneusement, par qui tout est transmis, ô Mère de Dieu ! Tout dépend de l’union des hommes avec celle qui reçoit tout de Dieu.” (Gratry)

7. DONNER MARIE AU MONDE

Puisque la dévotion à Marie opère de telles merveilles, notre plus grand dessein doit donc être de porter notre attention sur cet instrument, capable d'apporter Marie au monde. Comment y arriver plus efficacement que par une organisation apostolique ; laïque – donc illimitée quant au nombre ; active – par conséquent capable de pénétrer partout aimant Marie de toutes ses forces et s'engageant à lui attirer tous les cœurs, utilisant tous les moyens d'action pour atteindre ce but ?

Voilà pourquoi la Légion porte son nom avec une inexprimable fierté, fondée, en tant qu'organisation, sur la confiance illimitée d'un enfant envers sa Mère, laquelle à son tour fortifie cette confiance en l'enracinant profondément au cœur de chacun de ses membres : elle les possède alors comme des éléments travaillant ensemble en parfaite harmonie, avec loyauté et discipline. La Légion a donc raison de penser, sans présomption, mais plutôt avec un juste degré de confiance, que son système forme, pour ainsi dire, un mécanisme pouvant embraser et conquérir le monde entier, pourvu qu'il agisse sous les ordres de l'autorité légitime. Marie daignera s'en servir pour accomplir son œuvre maternelle dans les âmes et poursuivre sa mission de toujours, celle d'écraser la tête du serpent.

“Quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là m'est un frère et une sœur et une mère”. (Mc 3:35) Quelle merveille ! quel honneur ! À quelle hauteur de gloire de Jésus ne nous élève-t-il pas ! Les femmes proclament bienheureuse celle qui l'a introduit dans le monde ; mais qu'est-ce qui les empêche de participer à cette maternité ? Car ici l'Évangile parle d'un nouveau mode de génération, d'une nouvelle parenté.” (Saint Jean Chrysostome).

6

LES DEVOIRS DES LÉGIONNAIRES ENVERS MARIE

1. Chaque membre reçoit de la Légion, comme gage de son appartenance, la consigne solennelle d'accroître sa dévotion mariale par la méditation et le souci de faire passer Marie dans

sa vie. Cela doit être considéré comme une partie essentielle du service légionnaire, devant passer avant toute autre obligation. (*Voir chapitre 5, Les Traits fondamentaux de la Dévotion légionnaire et l'appendice 5, Confrérie de Marie, Reine des Cœurs*)

La Légion vise à porter Marie au monde, comme le moyen infail-
lible de le gagner à Jésus. Il est clair cependant que le légionnaire
qui n'a pas Marie dans son cœur ne peut participer à cette œuvre. Il
est coupé du dessein légionnaire. C'est un soldat sans armes, un
chaînon brisé, ou pour mieux dire, un bras paralysé, – attaché au
corps, il est vrai – mais sans utilité pour l'action.

Le souci de toute armée (et la Légion n'y échappe pas) doit être de
lier le soldat au chef, de telle sorte que les plans stratégiques de ce
dernier se réalisent harmonieusement dans l'action concertée. L'armée
agit comme un tout. C'est à cette fin que converge la machinerie
élaborée de l'entraînement et de la discipline. De plus on trouve dans
les soldats de toutes les grandes armées de l'histoire un dévouement
d'un genre passionné pour leur chef, intensifiant leur union avec lui et
leur facilitant les sacrifices que l'exécution de ses plans exigeait d'eux.
De ce chef, on peut dire qu'il était l'inspiration et l'âme de ses soldats,
ne faisant qu'un seul cœur avec eux. Tout cela décrit bien l'action de
son influence et exprime, dans une certaine mesure, une vérité.

Pour mieux dire, cependant, une telle unité n'est que sentimentale
ou mécanique. Il n'en est pas ainsi de la relation de l'âme chrétienne
avec Marie, sa Mère. Il ne suffit pas de dire que Marie est dans l'âme
du légionnaire fidèle. Ce serait alors décrire une union infiniment
moins réelle que celle qui existe de fait et que l'Église résume dans les
titres qu'elle décerne à Notre Dame, tels que : "Mère de la divine
Grâce", "Médiatrice de toutes les Grâces". Ces titres expriment une
influence si totale de Marie sur la vie de l'âme, que la plus forte des
unions terrestres – celle de la mère et de son enfant avant la nais-
sance – ne saurait en décrire l'intimité. D'autres phénomènes naturels
pourraient suggérer quelque idée du rôle de Marie dans les opérations
de la grâce. La distribution du sang par les pulsations du cœur, la com-
munication par la vue avec le monde matériel. Comme l'oiseau ne
peut, malgré ses battements d'ailes, prendre son vol sans le support de
l'air, ainsi, selon l'ordre divinement établi, l'âme ne peut, sans Marie,
s'élever vers Dieu ou faire l'œuvre de Dieu.

Cette dépendance du chrétien envers Marie n'est pas une création
de la raison ou des sentiments. Que nous en ayons conscience ou non,

elle existe par la volonté même de Dieu. Cependant, nous pouvons et devons la fortifier sans mesure, en y collaborant consciemment. Dans l'intensité de notre union avec celle qui selon saint Bonaventure, est la dispensatrice des mérites acquis par le sang de Notre-Seigneur, résident pour nous des merveilles de sanctification et une source incroyable d'influence sur les âmes. Les âmes réfractaires que l'or simple de l'apostolat serait impuissant à racheter de la captivité du péché, sont libérées – sans exception – lorsque Marie sertit dans cet or les bijoux du Précieux Sang dont elle dispose à son gré.

Que l'on commence par une consécration fervente à la très sainte Vierge, fréquemment renouvelée en quelques mots qui la résument : (par exemple : "Je suis tout à vous, ô ma Reine et ma Mère, et tout ce que j'ai vous appartient"). La pensée de l'influence, toujours présente de Marie devrait devenir une pratique si méthodique et si vivante, que l'on pourrait dire de l'âme qu'elle "respire autant Marie que le corps respire l'air". (Saint Louis-Marie de Montfort)

L'âme légionnaire doit s'efforcer de s'identifier, pour ainsi dire à Marie : à la sainte messe, dans la communion, l'adoration du Saint-Sacrement, le chapelet, le chemin de croix et les autres dévotions. Elle doit méditer les mystères de la Rédemption avec Marie, cette âme si suprêmement fidèle, qui les a vécus avec le Sauveur et dans lesquels elle a joué un rôle indispensable.

C'est ainsi que le légionnaire, imitant Marie, la remercie tendrement, se réjouissant et pleurant avec elle, lui donnant ce que Dante appelle "la longue attention et le grand amour", toujours uni à elle dans ses prières, ses travaux, et les actes de la vie spirituelle, s'oubliant lui-même et ses propres ressources pour dépendre totalement d'elle, de sorte que leurs deux âmes n'en font qu'une. C'est ainsi que le légionnaire, perdu dans les profondeurs de l'âme de Marie, partageant sa foi, son humilité, son cœur immaculé (et par conséquent la puissance de sa prière), est rapidement transformé à la ressemblance du Christ, qui est le but de toute vie. D'autre part, dans son légionnaire et par lui, Marie participe à tous les devoirs et prodigue ses soins maternels aux âmes. Ainsi, dans chacun de ses collaborateurs et dans chacun de ceux pour qui le légionnaire travaille, est-ce la personne de Notre-Seigneur qui est vue et servie, mais elle est vue et servie par Marie, avec la même délicatesse d'amour et les mêmes soins maternels qu'elle prodiguait au corps même de son divin Fils.

Quand, de cette manière, ses membres sont devenus des copies vivantes de Marie, la Légion peut se considérer véritablement comme une Légion de Marie, coopérant à sa mission et assurée de sa victoire. Elle portera Marie au monde, et Marie illuminera le monde et bientôt il deviendra tout embrasé.

“Avec Marie, vivez dans la joie ; avec Marie, supportez les peines ; avec Marie, travaillez ; avec Marie, priez ; avec Marie, récréez-vous ; avec Marie reposez-vous ; avec Marie, cherchez Jésus, portez-le dans vos bras. Avec Jésus et Marie, fixez votre demeure à Nazareth. Avec Marie, allez à Jérusalem, restez près de la croix de Jésus, ensevelissez-vous avec Jésus. Avec Jésus et Marie, revenez à la vie, et montez au ciel. Avec Jésus et Marie, vivez et mourez.” (Thomas à Kempis, Sermon aux novices)

2. L'IMITATION DE L'HUMILITÉ DE MARIE : FONDEMENT ET INSTRUMENT DE L'ACTION LÉGIONNAIRE

La Légion de Marie s'adresse à ses membres en termes d'armée et de batailles. Cela lui convient bien d'ailleurs, car elle est l'instrument et l'opération visibles de celle qui est comme une armée rangée en bataille, et qui livre un rude combat pour le salut de l'âme de chaque être humain. Le fait de se savoir soldats stimulera les légionnaires à s'acquitter de leur tâche avec un sérieux militaire. Mais le combat que livrent les légionnaires n'est pas de ce monde ; il doit être livré, selon les tactiques spirituelles. Le feu qui brûle au cœur des vrais légionnaires jaillit seulement des cendres de vertus modestes et désintéressées. Parmi ces vertus, se situe à un rang de choix, l'humilité, que le monde ne comprend pas et méprise. Pourtant, quelle noblesse et quelle force d'âme ne confère-t-elle pas à ceux qui la recherchent et la pratiquent !

Dans le système légionnaire, l'humilité joue un rôle unique. C'est d'abord un instrument essentiel de l'apostolat légionnaire. La Légion insiste fortement sur la nécessité du contact personnel, ce qui exige des légionnaires des manières douces et sans prétention que seule la véritable humilité du cœur peut suggérer. L'humilité cependant est pour la Légion plus qu'un simple instrument de l'action extérieure, elle en est la condition. Sans l'humilité, il ne peut y avoir d'action légionnaire véritable et efficace.

Le Christ, dit saint Thomas d'Aquin, nous a recommandé l'humilité par-dessus tout, parce qu'elle écarte le principal obstacle

au salut des hommes. Toutes les autres vertus tirent d'elle leur efficacité. C'est à la seule humilité que Dieu accorde ses faveurs ; il les retire quand elle disparaît. C'est à cause de son humilité que Marie a été choisie pour collaborer à l'Incarnation, source de toutes les grâces. Dans le *Magnificat*, Marie proclame que Dieu a déployé en elle la force de son bras, c'est-à-dire qu'il a mis en œuvre sa toute-puissance en elle. Elle en donne elle-même la raison. C'est son humilité qui a attiré sur elle le regard divin et fait descendre Dieu sur terre, pour mettre fin au monde ancien et inaugurer le nouveau.

Mais comment Marie pouvait-elle être un modèle d'humilité, alors que le trésor de ses perfections était tout à fait incommensurable, touchant en fait aux limites de l'infini, et qu'elle le savait ? Elle était humble, parce qu'en même temps elle était consciente d'être plus parfaitement rachetée que tout autre enfant des hommes. Elle devait aux mérites de son Fils les moindres clartés de son inconcevable sainteté, et cette pensée était sans cesse en son esprit. Son intelligence à nulle autre pareille lui faisait bien comprendre qu'ayant reçu de Dieu plus que toute autre créature, elle se sentait beaucoup plus redevable envers lui. De là son attitude d'humilité à la fois exquise, spontanée et indéfectible.

À l'école de Marie, le légionnaire apprendra donc que l'humilité véritable consiste à savoir et à reconnaître en toute simplicité ce que l'on est en réalité aux yeux de Dieu, à comprendre que de soi-même, on n'est que néant. Tout ce qu'il y a de plus en nous est un don gratuit de Dieu : c'est à lui de l'accroître, de le diminuer ou de le retirer complètement, de même que lui seul l'a donné. Le sentiment d'une entière dépendance envers Dieu se manifestera par une préférence marquée pour les emplois modestes et peu enviés, par la facilité à supporter le mépris et les rebuffades, et, d'une façon générale, par une attitude, à l'égard des manifestations de la volonté divine, qui reflète celle de Marie elle-même dans ces paroles : "Je suis la servante du Seigneur". (Lc 1: 38)

L'union indispensable du légionnaire et de sa Reine exige non seulement qu'il désire cette union, mais qu'il en possède certaines aptitudes, il ne suffit pas à quelqu'un de vouloir être un bon soldat. Il lui faut posséder les qualités qui en feront un élément efficace de la machine militaire. Si l'union de cet homme avec son général est défectueuse, il peut occasionner l'échec des plans dressés. De même, le légionnaire peut aspirer jouer un grand rôle dans le plan de

sa Reine ; cependant il peut être inapte à recevoir ce que Marie désire si ardemment lui donner. On peut attribuer l'incapacité d'un simple soldat à un manque de courage, d'intelligence, de santé physique, ou autre déficience. Elle n'est imputable qu'au défaut d'humilité, quand il s'agit du légionnaire. Le but de la Légion, en effet, est la sanctification de ses membres et le rayonnement de leur sainteté dans le monde des âmes. Or, point de sainteté sans humilité. De plus, l'apostolat de la Légion s'exerce avec et par Marie. Or comment lui être uni sans lui ressembler ? Il ne peut y avoir beaucoup de ressemblance avec elle, spécialement si la vertu d'humilité manque. Si l'union à Marie est la condition indispensable – la racine pour ainsi dire de l'action légionnaire, alors le sol dont ces racines dépendent, c'est l'humilité. Si le sol est défectueux, la vie légionnaire va dépérir.

Il s'ensuit donc, que le combat de la Légion pour les âmes doit commencer dans le cœur de ses membres. Chacun doit engager la bataille contre lui-même, et maîtriser résolument dans son cœur l'esprit d'orgueil et d'égoïsme. Par contre, ce combat terrible contre les racines du mal en nous, ces efforts constants pour atteindre la pureté d'intention, comme ils sont épuisants ! C'est la lutte de toute une vie. En ne comptant que sur ses propres efforts, on s'en va vers l'échec de toute sa vie ; car l'orgueil se glisse jusque dans l'action qui vise à le déraciner. À quoi servent les gestes de détresse du malheureux qui se débat dans les sables mouvants ? Un appui solide lui est nécessaire.

Légionnaire, votre appui solide, c'est Marie ! Appuyez-vous sur elle en toute confiance. Elle ne vous abandonnera pas, car elle est profondément enracinée dans cette humilité qui vous est essentielle. Dans la pratique fidèle de l'esprit de dépendance envers elle, vous trouverez une voie simple et étendue d'humilité – ce que saint Louis-Marie de Montfort appelle un “secret peu connu de grâce, nous rendant capables en peu de temps et sans trop d'efforts, de nous vider de nous-mêmes, de nous remplir de Dieu et de devenir parfaits”.

L'expérience le prouve : en se tournant vers Marie, le légionnaire doit nécessairement se détourner de lui-même. Marie se saisit de ce mouvement et l'élève ; cela devient la mort surnaturelle à soi-même, qui accomplit la loi austère, mais combien efficace, de la vie chrétienne. (Jn 12:24-25) Le talon de l'humble Vierge écrase le serpent du moi aux multiples têtes :

(a) exaltation de soi : si Marie, tellement riche en perfections que l'Église l'a appelée Miroir de Justice, dotée d'une puissance illimitée dans l'ordre de la grâce, si elle tombe à genoux – la plus humble des servantes du Seigneur – quelles doivent donc être la place et l'attitude du légionnaire ;

(b) recherche de soi : s'étant donné à Marie avec tous ses biens spirituels et temporels, pour en faire ce qu'elle veut, le légionnaire continue à la servir dans le même esprit d'entière générosité ;

(c) suffisance personnelle : l'habitude de s'appuyer sur Marie, produit inévitablement la défiance chez le légionnaire lorsqu'il est laissé à ses propres forces ;

(d) amour-propre : l'idée d'être l'associé de Marie nous fait prendre conscience de notre propre incapacité. Quelle contribution le légionnaire a-t-il apportée dans cette association, sinon ses tristes faiblesses !

(e) égoïsme : qu'est-ce qu'il y a à aimer ? Le légionnaire, absorbé dans l'amour et l'admiration de sa Reine, est peu enclin à se détourner d'elle pour se contempler.

(f) satisfaction de soi : les buts les plus élevés doivent prévaloir dans une union de ce genre. Le légionnaire a soin de se modeler sur Marie et aspire à sa parfaite pureté d'intention .

(g) esprit d'ambition et d'avancement : en pensant comme Marie, on étudie Dieu seul. il n'y a pas de place pour les plans du moi ou la récompense.

(h) volonté propre : complètement soumis à Marie, le légionnaire se méfie des impulsions de ses propres inclinations, et en toutes choses il écoute attentivement les murmures de la grâce.

Dans le légionnaire vraiment oublieux de lui-même, rien ne fait plus obstacle à l'influence maternelle de Marie. Elle développera en lui des énergies et un esprit de sacrifice surnaturels qui feront de lui un bon soldat du Christ. (2 Tm 2:3), apte au service difficile que réclame son engagement.

“C'est sur le néant que Dieu se plaît à travailler, c'est du néant que Dieu fait tout. Nous devons être infiniment zélés pour la gloire de Dieu, et en même temps nous croire incapables de la procurer. Enfonçons-nous dans l'abîme de notre faiblesse ; perdons-nous dans l'obscurité de notre bassesse ; en toute tranquillité, laissons à Dieu le soin de nous employer et de tirer sa gloire de nous, comme et quand il lui plaira ; il y parviendra par les voies tout

opposées à celles que nous pourrions imaginer. Marie est devenue, après Jésus Christ, le plus grand instrument de la gloire de Dieu, et d'elle-même, Marie n'a jamais songé qu'à s'anéantir. Son humilité semblait mettre obstacle aux vues de Dieu sur elle, mais au contraire, elle conduisait tout à leur accomplissement." (Grou : *L'intérieur de Jésus et de Marie*)

3. LA VÉRITABLE DÉVOTION À MARIE OBLIGE À L'APOSTOLAT

Ailleurs dans ce manuel on a insisté sur le fait que nous ne pouvons pas nous montrer difficiles avec le Christ, c'est-à-dire opter pour le Christ de la gloire sans en même temps accueillir dans nos vies le Christ souffrant et persécuté. Il n'y a qu'un Christ, qui ne peut être divisé. Nous devons le prendre tel qu'il est. Si nous allons à lui en ne cherchant que la paix et le bonheur, nous risquons de découvrir que nous nous sommes cloués à la croix. Les contraires se mêlent, mais ne peuvent être séparés ; sans souffrance, pas de palme ; sans épines, pas de trône ; sans fiel, pas de gloire ; sans croix, pas de couronne. Nous tendons la main pour en saisir un, et nous découvrons que nous avons aussi l'autre.

La même loi s'applique évidemment à notre Bienheureuse Dame. Elle ne peut, elle non plus, être divisée en compartiments, parmi lesquels nous pourrions choisir ceux qui nous conviennent. Nous ne pouvons nous unir à elle dans ses joies, sans aussitôt découvrir que nos cœurs sont rivés à ses souffrances.

Si nous désirons, comme saint Jean le disciple bien-aimé, accueillir Marie chez nous (Jn 19:27), ce doit être dans sa totalité. Si nous ne voulons accepter que certains aspects de son être, nous nous exposons à ne pas la recevoir du tout. Une authentique dévotion à Marie doit donc tendre à produire fidèlement tous les aspects de sa personnalité et de sa mission. Elle ne doit pas se préoccuper principalement de ce qui est moins important. Par exemple, il est bon de regarder Marie comme le modèle exquis dont nous devons imiter les vertus. Se contenter de cela sans faire davantage, c'est avoir envers Marie une dévotion partielle et vraiment insignifiante. Il ne suffit pas non plus de la prier, même si on la prie beaucoup. Il ne suffit même pas de connaître et de contempler avec joie les innombrables et merveilleuses faveurs dont les trois Personnes divines l'ont comblée, en l'environnant de

leur gloire, en édifiant sur elle tous leurs plans et en reflétant en elle leurs propres attributs. Toutes ces marques de respect lui sont dues, certes, et doivent lui être données, mais elles ne sont que des parties de l'ensemble. Une authentique dévotion à Marie n'obtient son plein épanouissement que dans une union, qui vise à la communauté de vie avec elle. Or la vie de Notre Dame consiste surtout à communiquer la grâce, et non à rechercher l'admiration.

Sa vie entière et sa destinée se résument dans la maternité : celle du Christ d'abord, puis celle des hommes. Comme le remarque saint Augustin, c'est pour cette mission qu'elle fut préparée et tirée du néant par la sainte Trinité, à la suite d'une éternelle délibération. Le jour de l'Annonciation marque le commencement de ses merveilleuses fonctions, et depuis lors, elle a toujours été la Mère entièrement occupée des soins du foyer. Pendant un certain temps, ses activités ne dépassèrent pas le cadre de Nazareth ; mais bientôt sa petite maison s'agrandit aux dimensions du monde, et son Fils étendit son domaine sur l'humanité. Ainsi sa tâche de ménagère se poursuit-elle sans interruption, et rien dans ce Nazareth devenu si grand ne peut s'accomplir sans elle. De fait, les soins qu'on peut donner au Corps du Seigneur, ne sont qu'un supplément aux siens ; l'apôtre ne fait que s'associer à ses maternelles occupations. Dans ce sens, Notre Dame pourrait déclarer : "Je suis l'Apostolat", presque comme elle a dit : "Je suis l'Immaculée Conception".

Puisque cette maternité des âmes constitue sa fonction essentielle, sa vie même, il s'ensuit que nous ne pouvons, à moins d'y participer, réaliser une véritable union avec elle. Par conséquent, répétons-le, la vraie dévotion à Marie doit nécessairement comporter le service des âmes. Marie sans sa maternité, et le chrétien sans l'apostolat, seraient des idées analogues. Toutes les deux seraient incomplètes, irréelles, non substantielles et contraires à l'intention divine.

En conséquence, la Légion n'est pas bâtie, comme certains le supposent, sur deux principes, Marie et l'apostolat, mais sur le principe unique de Marie, lequel embrasse l'apostolat et justement comprise, la vie chrétienne tout entière.

Cette participation à l'apostolat de Marie ne doit pas être un vain désir. Les tâches apostoliques, ne descendront pas du ciel sur ceux qui les attendent passivement. Il est plutôt à craindre que ces personnes oisives continueront à l'être. La seule manière efficace de nous

offrir comme apôtres est de nous mettre au travail de l'apostolat. Cette démarche faite, Marie se saisit aussitôt de notre action et l'incorpore à sa maternité.

Du reste, Marie ne peut pas remplir sa tâche sans notre collaboration. À qui trouverait cette affirmation exagérée et se demanderait comment l'action de la Vierge si puissante pourrait dépendre de l'aide de personnes aussi faibles que nous, on peut répondre que vraiment tel est le cas. Cela fait partie du plan divin qui exige notre collaboration humaine et qui ne sauve l'homme que par l'homme. Il est vrai que le trésor de grâce de Marie est surabondant, mais elle n'en peut rien tirer sans notre concours. Si elle pouvait se servir de son pouvoir uniquement selon son cœur, le monde serait converti en un clin d'œil. Mais elle doit attendre que des organismes humains se mettent à sa disposition. S'ils s'y refusent, elle ne peut pas remplir sa fonction maternelle, et les âmes risquent de dépérir et de mourir. Aussi, accueille-t-elle avec empressement tous ceux qui se mettent réellement à sa disposition ; elle saura les utiliser tous, qu'ils soient saints et compétents, ou déficients et inaptes. Ils sont tous si nécessaires que personne ne peut craindre d'être rejeté. Même le moindre des apôtres peut communiquer une bonne part de la puissance de Marie ; quant aux meilleurs, elle peut manifester par eux sa toute-puissance. Rappelez-vous que si la lumière du soleil traverse avec éclat les carreaux propres d'une fenêtre, elle réussit aussi à se frayer passage à travers une fenêtre sale et poussiéreuse.

“Jésus et Marie ne sont-ils pas le nouvel Adam et la nouvelle Ève, que l'arbre de la Croix a réunis dans la douleur et dans l'amour, pour réparer la faute commise au paradis terrestre par nos premiers parents ? Jésus est la source et Marie le canal des grâces qui nous font renaître spirituellement et qui nous aident à reconquérir notre patrie du ciel.”

“En même temps que le Seigneur, bénissons celle qu'il a élevée à la dignité de mère de la miséricorde, notre reine, notre mère très aimante, la médiatrice de ses grâces, la dispensatrice de ses trésors. Le Fils de Dieu rend sa mère rayonnante de la gloire, de la majesté, et de la puissance de sa propre Royauté. Parce qu'Elle a été unie au Roi des Martyrs, en tant que sa mère et son auxiliaire, dans l'œuvre prodigieuse de la Rédemption de l'humanité, elle lui demeure à jamais unie, investie qu'elle est d'un pouvoir pratiquement illimité de distribuer les grâces qui découlent de la Rédemption. Son empire est aussi vaste que celui de son Fils ; si vaste que rien ne lui échappe.” (Pape Pie XII : discours du 21 avril 1940 et du 13 mai 1945)

4. INTENSITÉ DE L'EFFORT DÉPLOYÉ AU SERVICE DE MARIE

En aucune circonstance, notre esprit de dépendance à l'égard de Marie ne doit servir d'excuse pour le manque d'efforts et le défaut de méthode. C'est le contraire qui devrait se produire. Si nous prétendons travailler avec Marie et lui appartenir entièrement, nous ne pouvons lui donner que ce qu'il y a de mieux, et donc travailler avec énergie, habileté et délicatesse. Il arrive qu'on ait à blâmer certains groupes ou membres qui semblent par trop ménager leurs efforts dans l'accomplissement des tâches ordinaires de la Légion, dans l'extension de celle-ci ou dans son recrutement. Les intéressés répliquent quelquefois : "Je ne me fie pas à mes propres forces. Je compte entièrement sur Notre Dame pour réaliser le bien à sa façon à elle." Souvent une telle réponse vient de personnes sérieuses, mais qui ont tendance à conférer à leur inactivité une sorte de vertu, et estimer que la méthode et l'effort procèdent du peu de foi. Il y a peut-être aussi un danger d'appliquer les façons de l'action humaine à ces choses et de penser que si quelqu'un n'est que l'instrument d'une puissance immense, le degré exact de l'effort personnel n'est pas de si grande importance. Pourquoi, dira-t-on, un homme pauvre, associé à un millionnaire, s'épuiserait-il pour apporter un sou de plus à une bourse commune déjà surabondante ?

Il est nécessaire, par conséquent, de mettre l'accent sur un principe qui doit gouverner l'attitude du légionnaire dans son travail. C'est que les légionnaires ne sont pas de simples instruments de l'action de Marie. Il s'agit d'une vraie collaboration avec elle, dans le but d'enrichir et de servir les âmes des êtres humains. Dans cette collaboration, chacun supplée à ce qui manque à l'autre. Le légionnaire donne son action et ses facultés ; c'est-à-dire tout lui-même ; et Marie se donne avec toute sa pureté et sa puissance. Chacun est tenu de contribuer sans réserve. Si le légionnaire fait honneur à sa tâche, Marie ne fera jamais défaut. Ainsi peut-on dire que le sort de l'entreprise dépend entièrement du légionnaire ; il doit y apporter toute son intelligence et toute sa force, lesquelles sont rendues plus efficaces par une méthode prudente et par la persévérance.

À supposer même que Marie, indépendamment de l'effort du légionnaire réalise le résultat désiré, cet effort néanmoins doit se déployer dans toute son ampleur, avec autant d'intensité que si tout dépendait de lui. Tout en ayant une confiance sans bornes dans l'aide

de Marie, l'effort du légionnaire doit toujours viser au maximum. Sa générosité doit toujours s'élever aussi haut que sa confiance. Ce principe de nécessaire interaction entre une foi sans limite et un effort intense et méthodique s'exprime d'une autre façon chez les saints, quand ils disent que nous devons prier comme si tout dépendait de cette prière, et aucunement de notre effort ; et ensuite déployer nos énergies comme si absolument tout dépendait de cet effort.

L'effort fourni ne doit donc pas être mesuré à la difficulté de la tâche, ni le succès marchandé au plus bas prix, c'est-à-dire au moindre effort. Même dans les affaires de ce monde, un tel esprit de calcul et de marchandage conduit constamment à l'insuccès. Dans les affaires surnaturelles, il aboutit à l'échec, parce qu'il perd la grâce nécessaire à leur réussite. Sur ce plan, du reste, on ne peut se fier aux jugements humains. L'apparente impossibilité s'effondre ; tandis que d'autre part les fruits qui sont presque à notre portée, peuvent nous échapper avec persistance, pour enfin être récoltés par quelqu'un d'autre. Dans l'ordre spirituel, l'âme qui calcule sur les efforts à fournir, s'enfoncera dans des mesquineries de plus en plus petites, pour enfin aboutir à la stérilité. Dans chacune des tâches, petite ou grande, le légionnaire apportera un suprême effort. Il se peut que ce degré d'effort ne soit pas nécessaire. Peut-être qu'un simple soupçon d'effort serait suffisant pour compléter le travail. Dans un tel cas, il serait légitime de donner ce soupçon d'effort, et rien de plus. Comme le dit Byron, on n'a pas besoin de la Massue d'Hercule pour écraser un papillon ou enfoncer la tête d'un moustique.

Les légionnaires doivent se rendre compte cependant que le but direct de leur activité n'est point d'obtenir des résultats. Ils travaillent pour Marie, sans se soucier de la facilité ou de la difficulté de la tâche. Le légionnaire doit donner le meilleur de lui-même, dans les petites comme dans les grandes choses. Il méritera ainsi que Marie coopère pleinement avec lui, dût-elle s'il y a lieu opérer des miracles. Si quelqu'un est incapable de faire beaucoup, mais qu'il fait ce qu'il peut, de tout son cœur, le légionnaire est encore à un million de kilomètre du succès, Marie comblera cette distance, et assurera une heureuse issue à son travail fait en collaboration.

Le légionnaire consacrerait-il à sa tâche dix fois plus d'intensité qu'il n'en faut pour la parachever, aucune parcelle néanmoins n'en sera perdue car n'est-elle pas offerte à Marie, et au service de son vaste dessein ? Marie accueillera avec joie ce surcroît d'efforts, le

multipliera en surabondance et l'emploiera à pourvoir aux grandes nécessités de la Maison du Seigneur. Rien n'est perdu de ce qu'on met entre les mains de Marie, cette soigneuse maîtresse de maison de Nazareth.

Par contre, si le concours du légionnaire reste lamentablement inférieur à ce que sa Reine est en droit d'attendre raisonnablement de lui, les mains de Marie seront alors liées et empêchées de donner avec munificence. Par sa négligence, il annule le pacte si prometteur de sa communauté avec Marie. Quelle triste perte pour les âmes et pour le légionnaire lui-même, ainsi abandonné à ses propres ressources !

Il est donc inutile pour le légionnaire de justifier l'insuffisance de ses efforts et la négligence de ses méthodes, en alléguant qu'il compte entièrement sur Marie. C'est mal comprendre la confiance que de s'appuyer sur elle pour reculer devant l'effort normal, ce qui serait de sa part un geste faible et défectueux. Ce faisant, il cherche à charger les épaules de Marie d'un fardeau que ses propres épaules peuvent porter. Quel chevalier d'antan eût jamais songé à servir ainsi sa dame ?

Comme si rien n'avait jamais été dit sur le sujet, rappelons à nouveau le principe de base de l'alliance légionnaire avec Marie. Le légionnaire doit donner selon la pleine mesure de ses moyens. La part de Marie ne consiste pas à suppléer à ce qu'il refuse de donner. Il ne conviendrait pas qu'elle lui épargne l'effort, la méthode, la patience, la réflexion qu'il peut fournir, et que le trésor de Dieu est en droit d'attendre de lui.

Marie désire donner à profusion, mais elle ne peut le faire qu'avec les âmes généreuses. Par conséquent, désireuse que ses enfants légionnaires puisent largement à ses inépuisables ressources, elle leur demande instamment avec les paroles de son Fils, de servir sa cause "de toute leur âme, de tout leur esprit et de toute leur force". (Mc 12:30)

Le légionnaire ne peut attendre de Marie que de compléter, de purifier, de perfectionner, de surnaturaliser le naturel, d'aider le faible effort humain à accomplir ce qui lui est impossible. Mais ce sont là de grandes choses. Elles peuvent signifier que des montagnes seront déracinées et précipitées dans la mer, que la terre sera aplanie et les sentiers redressés, pour faciliter l'accès au Royaume de Dieu.

"Nous sommes tous des serviteurs inutiles, mais nous servons un Maître souverainement économe, qui ne laisse rien perdre, pas plus une seule goutte de nos sueurs qu'une goutte de ses rosées. Je ne sais quel sort

attend ce livre ; ni s'il s'achèvera, ni si j'atteindrai la fin de cette page qui fuit sous ma plume. Mais j'en sais assez pour y mettre le reste, quel qu'il soit, de mon ardeur et de mes jours." (Frédéric Ozanam)

5. LES LÉGIONNAIRES DEVRAIENT PRATIQUER LA VRAIE DÉVOTION DE SAINT LOUIS-MARIE DE MONTFORT ENVERS MARIE

Il est souhaitable que les légionnaires approfondissent leur dévotion à Marie et lui impriment le caractère qui doit la distinguer, en suivant l'enseignement de saint Louis-Marie de Montfort, exposé sous les titres de "La Vraie Dévotion" ou "L'esclavage de Marie", et qu'on retrouve dans ses deux livres, *Le Traité de la Vraie Dévotion à la Sainte Vierge et Le Secret de Marie*. (voir appendice 5)

Cette dévotion s'enracine dans un contrat formel, par lequel le dévot donne tout son être à Marie, avec toutes ses pensées, ses actions et ses biens, tant spirituels que temporels, passés, présents et à venir, sans en réserver la moindre parcelle. En un mot, il se met dans une condition équivalente à celle de l'esclave qui ne possède rien en propre. Sous la dépendance totale de Marie, il est à son entière disposition.

Cependant l'esclave terrestre est de beaucoup plus libre que l'esclave de Marie. Le premier demeure maître de ses pensées et de sa vie intérieure, et ainsi il peut être libre au-dedans de lui-même, tandis que la remise de soi entre les mains de Marie s'étend à tout : pensées, mouvements de l'âme, richesses cachées, bref, le plus intime de l'être. Tout – jusqu'au dernier souffle – est livré à Marie, pour être utilisé pour la gloire de Dieu. C'est une sorte de martyr, le sacrifice de soi-même à Dieu avec Marie comme autel de ce sacrifice, si conforme à celui du Christ, commencé dans le sein de Marie, confirmé publiquement lors de la présentation au Temple, couvrant tous les instants de sa vie, et s'achevant au Calvaire sur la croix du cœur de Marie.

La Vraie Dévotion débute par un acte formel de consécration, qui doit orienter toute la vie. La Vraie Dévotion doit représenter, non un acte, mais un état. À moins que Marie ne prenne possession de la vie tout entière, et non pas seulement des minutes ou des heures de cette vie, l'acte de consécration – si répété soit-il – n'a que la valeur d'une prière passagère. C'est comme un arbre qui a été planté, mais qui n'a jamais pris racine.

Cela ne veut pas dire que la consécration doive être sans cesse présente à l'esprit. Tout comme la vie physique est réglée par la respiration ou les battements du cœur, sans qu'il soit nécessaire d'être conscient de ces opérations, ainsi en est-il de la Vraie Dévotion. Même si on n'y prête pas une attention actuelle, elle agit continuellement sur la vie de l'âme. Il suffit que l'appartenance à Marie revienne à l'esprit de temps en temps, par une pensée délibérée, ou des oraisons jaculatoires ; pourvu que le fait de notre dépendance de Marie demeure en permanence en nous, toujours au moins vaguement présente à notre esprit, et qu'elle soit notre force d'une manière générale, dans toutes les circonstances de notre vie.

Si l'on éprouve en tout cela de la ferveur sensible, cela peut aider. Dans le cas contraire, cela n'affecte pas la valeur de la dévotion. Souvent, cette ferveur sensible fait voir les choses d'une autre façon, on ne peut s'y fier.

Notez ceci : la Vraie Dévotion ne dépend pas de la ferveur ou des émotions de toutes sortes. Il en est d'elle comme des parois des hauts édifices qui parfois brûlent sous le soleil, tandis que les fondations profondes restent froides, comme le roc sur lequel elles reposent.

La raison est ordinairement froide. La meilleure résolution peut fondre comme de la glace. La foi elle-même peut avoir la froideur du diamant. Telles sont là cependant les fondations de la Vraie Dévotion. Établie en elles, cette dernière demeurera ; et la gelée et la tempête, qui font s'écrouler les montagnes, ne la laisseront que plus forte.

Les grâces qui ont accompagné la pratique de cette Vraie Dévotion, et la place qu'elle s'est acquise dans la vie spirituelle de l'Église, paraissent raisonnablement un message du ciel. C'est bien là ce que déclarait saint Louis-Marie de Montfort. Il y attachait d'immenses promesses, dont il affirmait avec assurance qu'elles se réaliseraient, si l'on était fidèle à remplir les conditions requises.

De fait, ceux qui ont pratiqué sérieusement cette dévotion, font part avec conviction de ce qu'elle a opéré en eux. À qui objecte qu'ils sont victimes de leur sentimentalité ou de leur imagination, ils déclarent qu'il ne s'agit pas de cela, que les résultats obtenus sont trop évidents pour être mis en doute.

Si l'ensemble des expériences de ceux qui enseignent, comprennent et pratiquent la Vraie Dévotion est de quelque valeur, il est hors de doute qu'elle approfondit la vie intérieure et lui imprime un

caractère spécial de générosité et de droiture. Ceux qui la pratiquent déclarent unanimement avoir le sentiment d'être guidés et protégés, la certitude joyeuse de mener désormais une vie chrétienne à plein rendement. Ils y acquièrent un regard surnaturel, un courage à toute épreuve et une foi plus ferme qui font d'eux les soutiens de n'importe quelle entreprise. Leur tendresse et leur sagesse savent garder leur force à sa vraie place. Ils ont aussi une douce humilité, protectrice de toutes les vertus. Alors les grâces abondent, qui sont loin d'être ordinaires. Fréquemment, survient un appel à travailler dans une œuvre importante, manifestement au-dessus de ses mérites et de ses talents naturels. Cet appel apporte avec soi des secours tels, que l'on devient capable de porter sans défaillir ce glorieux mais lourd fardeau. Bref, en échange du magnifique sacrifice que l'on fait dans la Vraie Dévotion, en se livrant volontairement à cette espèce d'esclavage, on obtient le centuple promis à ceux qui se dépouillent d'eux-mêmes pour la plus grande gloire de Dieu. Servir, c'est régner ; donner, c'est s'enrichir ; se livrer, c'est être vainqueurs.

Certaines personnes semblent réduire leur vie spirituelle très simplement à une question égoïste de profits et pertes. Aussi sont-elles déconcertées à l'idée d'abandonner leurs trésors, fût-ce même entre les mains de la Mère de nos âmes. "Si je donne tout à Marie, disent-elles, "ne me présenterai-je pas les mains vides devant mon juge à l'heure de ma mort et obligée de séjourner longuement au purgatoire?" "Aucunement, puisque Marie assiste au jugement". Cette pensée est profonde.

Généralement, l'hésitation devant cette consécration provient moins d'une perspective égoïste que d'une certaine perplexité. On s'inquiète pour l'avenir de ceux qui ont droit à nos prières : la famille, les amis, le pape, la patrie, etc. si l'on fait à Notre Dame la cession intégrale de tous les trésors spirituels que l'on possède. Rejetons toutes ces craintes et faisons la consécration avec audace. Tout est en sûreté avec Notre Dame. Elle est la gardienne des trésors de Dieu lui-même. Elle est capable de sauvegarder les intérêts de ceux qui mettent en elle leur confiance. On peut, sans danger, jeter dans son cœur magnanime l'actif et le passif de toute la vie, avec toutes ses obligations et ses devoirs. Elle se comporte avec chacun comme s'il était son seul enfant. Notre salut, notre sanctification, nos multiples besoins sont présents à son esprit d'une manière

absolue. Quand nous prions à ses intentions, nous sommes, nous-mêmes, sa première intention.

Au moment d'exhorter au dépouillement, il serait déplacé d'essayer de prouver que ce sacrifice est en réalité une opération lucrative. Ce serait saper les fondements mêmes de l'offrande, et la priver de son caractère de sacrifice qui en fait la valeur. Il suffit de se rappeler qu'un certain jour une foule de dix ou douze mille personnes étaient dans un désert et elles avaient faim. (Jn 6:1-14) Dans toute cette multitude, un seul garçon avait apporté de la nourriture. Il avait cinq pains et deux poissons. On les lui demanda, pour le bien commun, et il accepta volontiers. Ils furent bénis, rompus et distribués. Cette foule immense fut rassasiée, y compris le généreux donateur; et les restes soigneusement recueillis remplirent douze corbeilles débordantes. Si ce jeune homme avait dit: "Que sont mes pauvres pains et mes deux poissons pour une si grande multitude? D'ailleurs, j'en ai besoin pour les miens qui eux aussi meurent de faim. Je ne puis donc les céder". Mais non, il donna tout, et lui et les siens reçurent du repas miraculeux beaucoup plus qu'il n'avait apporté. Sans doute aurait-il pu faire valoir ses droits, s'il l'avait désiré, sur le contenu des douze corbeilles.

C'est ainsi que Jésus et Marie se comportent toujours envers l'âme généreuse qui leur abandonne ses biens sans réserve ni conditions. Ces modestes dons suffisent à satisfaire les besoins d'une grande foule. Nos nécessités et nos intentions qui avaient paru en souffrir, sont comblées en surabondance; et les largesses de Dieu demeurent inépuisables.

Hâtons-nous donc vers Marie avec nos pauvres pains et nos poissons. Mettons-les entre ses mains, afin que Jésus et elle les multiplie pour nourrir les millions d'âmes affamées, dans le désert de ce monde.

La consécration n'exige pas qu'on modifie ses prières et ses pratiques habituelles. On peut continuer à employer son temps comme par le passé, et prier pour des intentions ordinaires, et à toutes sortes d'intentions particulières. Désormais cependant, on le fait en dépendance du bon plaisir de Marie.

"Marie nous montre son divin Fils, en nous adressant la même invitation qu'aux serviteurs de Cana: 'Tout ce qu'il vous dira, faites-le.' (Jn 2:5) Si, à sa voix, nous versons dans les vases de la charité et du sacrifice l'eau

fade des mille détails de nos vies ordinaires, le miracle de Cana se renouvelle. L'eau se change en un vin généreux, c'est-à-dire, en grâces précieuses pour nous et pour autrui." (Cousin)

7

LE LÉGIONNAIRE ET LA SAINTE TRINITÉ

Il est significatif que le premier acte collectif de la Légion de Marie fut de s'adresser à l'Esprit Saint par l'invocation et l'oraison qui lui sont propres, puis de faire appel, par le chapelet, à Marie et à son Fils.

Également significatif le fait qu'au moment de créer le modèle du vexillum, quelques années plus tard, la même idée s'y trouva mise en valeur, d'une manière inattendue. Sur cet emblème, c'est le Saint-Esprit qui prédomine. Cela semblait étrange, car à l'origine le vexillum était le produit d'une préoccupation artistique, et non d'une pensée théologique. On avait choisi un emblème non religieux, l'étendard de la Légion romaine, pour l'adapter aux besoins de la Légion de Marie. La colombe remplaçait l'aigle, et l'image de Marie, celle de l'empereur ou du consul. Et voici le résultat inattendu : l'Esprit Saint donnait au monde, par l'intermédiaire de Marie, ses richesses vivifiantes et faisait de la Légion son propre bien.

Plus tard encore, quand l'image de la tessera fut peinte, elle illustre la même idée : l'Esprit Saint plane sur la Légion de Marie. Sa puissance dirige la lutte incessante ; la Vierge écrase la tête du serpent, et ses bataillons marchent vers la victoire promise sur les forces adverses.

Ajoutez à cela un élément pittoresque : la couleur de la Légion n'est pas le bleu, comme on pourrait s'y attendre, mais le rouge. Ce choix intervint sur le vexillum et sur la tessera à propos d'un détail mineur : la couleur à donner à l'auréole de Marie. Le symbolisme de la Légion imposait, comme on s'en rend compte, que Notre Dame apparaisse remplie de l'Esprit Saint. Comment mieux marquer cette plénitude qu'en donnant à l'auréole la couleur du Saint-Esprit ? Le rouge devint ainsi la couleur de la Légion. Sur l'image de la tessera,

c'est dans la même intention que Notre Dame est représentée comme la Colonne de Feu dont parle la Bible, toute lumineuse et brûlante de l'Esprit Saint.

Aussi, lorsque la Promesse fut composée, était-il logique – malgré la surprise première – qu'elle fût adressée à l'Esprit Saint, plutôt qu'à la Reine de la Légion. Une fois de plus, on y met en relief l'idée essentielle : c'est toujours l'Esprit Saint qui régénère le monde, accordant jusqu'aux plus infimes grâces individuelles ; et son intermédiaire est toujours Marie. C'est par l'opération de l'Esprit Saint en Marie que le Fils éternel s'est fait homme. Par le fait même, la race humaine est unie à la Sainte Trinité, et Marie elle-même est placée, dans une relation absolument unique avec chacune des trois Personnes divines. Il importe d'avoir au moins un aperçu de cette triple relation de Marie, attendu que la compréhension des plans divins constitue une grâce de choix qui n'a pas été accordée pour rester inaccessible à notre intelligence.

Les saints insistent sur la nécessité de distinguer entre les trois Personnes divines, et de donner à chacune d'elles l'attention qui lui convient. Sur ce point le symbole d'Athanase est impératif et étrangement catégorique, et cela se comprend, puisque le but ultime de la Création et de l'Incarnation est la glorification de la Trinité.

Mais comment approfondir, même en balbutiant, un mystère aussi incompréhensible ? Cela n'est possible assurément qu'avec la lumière divine, mais cette grâce peut être implorée avec confiance de celle à qui, pour la première fois sur terre, la doctrine de la Trinité fut révélée d'une manière concrète, au moment historique de l'Annonciation. Par son archange, la sainte Trinité se fit ainsi connaître à Marie : "L'Esprit Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te prendra sous son ombre ; c'est pourquoi l'enfant qui naîtra sera saint ; il sera appelé Fils de Dieu." (Lc 1:35)

Dans cette révélation, chacune des trois Personnes est clairement spécifiée ; d'abord le Saint-Esprit, auquel est attribuée l'œuvre même de l'Incarnation ; puis le Très-Haut, le Père de Celui qui doit naître ; et pour finir, cet Enfant "qui sera grand, et sera appelé Fils du Très-Haut." (Lc 1:32)

Il devient plus facile de faire la distinction entre les trois Personnes divines, quand on contemple la relation particulière de Marie à chacune d'elles.

La relation qui unit Marie à **la seconde Personne divine** est la plus accessible à notre intelligence ; c'est une relation de Mère. Bien sûr, cette maternité est d'une intimité, d'une permanence et d'une qualité qui surpassent infiniment tous les liens normaux de parenté humaine. Dans le cas de Jésus et de Marie, l'union des âmes a précédé celle de la chair ; aussi, lorsque la séparation physique intervint à la naissance, leur union, loin d'être interrompue, se poursuit et s'éleva, en intensité et en intimité, à des hauteurs si sublimes que l'Église présente Marie non seulement comme "l'associée" de la seconde Personne divine – dans le salut : Médiatrice de la grâce – mais en fait "semblable à lui".

Marie et le Saint-Esprit : Marie est communément appelée le temple ou le sanctuaire du Saint-Esprit, mais ces titres expriment bien imparfaitement la réalité. En fait, l'Esprit Saint a si éminemment uni la Vierge à lui-même qu'il a fait d'elle après Jésus l'être le plus proche de lui en dignité. Marie a été si bien élevée par lui, faite avec lui, animée par lui, qu'il est pour ainsi dire comme l'âme de Marie. Elle n'est pas un simple instrument, un canal de son activité ; elle est sa coopératrice, intelligente et consciente, à un tel degré que lorsqu'elle agit, c'est aussi lui qui agit ; et si l'intervention de Marie n'est pas acceptée, c'est aussi celle de l'Esprit qui est refusée.

L'Esprit Saint possède tous les attributs divins. Entre autres, il est Amour, Beauté, Puissance, Sagesse, Pureté. L'âme en qui il descend en plénitude, devient capable de faire face à tous les besoins et de trouver aux problèmes les plus graves la solution conforme à la volonté de Dieu. L'homme qui s'appuie sur l'Esprit Saint (Ps 77) entre dans le sillage de la toute-puissance. Si l'une des conditions pour nous attirer à lui est notre compréhension de la relation de Notre Dame avec lui, une autre condition vitale consiste à apprécier cet Esprit lui-même comme une Personne divine, réellement distincte, ayant une mission spécifique envers nous. Cette appréciation du Saint-Esprit ne peut se maintenir sans que nous tournions notre esprit vers lui de façon raisonnablement fréquente. En incluant cette tendance vers la direction, toute dévotion à la Sainte Vierge peut devenir un chemin grand ouvert vers le Saint-Esprit. En tout premier lieu le Rosaire. Celui-ci constitue une dévotion de premier ordre à l'Esprit Saint, non seulement parce que c'est la prière principale adressée à Notre Dame, mais encore parce que son contenu, les quinze mystères, célèbre les plus importantes interventions du Saint-Esprit dans le drame de la Rédemption.

Marie et Dieu le Père : On a coutume de définir la relation de Marie au Père comme celle de Fille. Par ce titre on veut mettre en valeur : a) la place de Marie comme “la première de toutes les créatures, l’enfant la plus agréable à Dieu, la plus proche de lui et la plus aimée” (Cardinal Newman) ; b) la plénitude de son union avec Jésus, qui la fait entrer avec le Père,* dans une relation nouvelle, lui permettant d’être désignée mystiquement comme la Fille du Père ; c) la ressemblance éminente qu’elle a avec le Père, qui l’a rendue capable de faire jaillir dans le monde l’éternelle lumière qui jaillit de ce Père aimé.

* “À titre de Mère de Dieu, Marie contracte une certaine affinité avec le Père.” (Lépicier)

Cependant, ce titre de “Fille” risque de ne pas exprimer suffisamment l’influence que sa relation au Père exerce sur nous, qui sommes à la fois ses enfants à lui et ses enfants à elle. “Il lui a communiqué sa fécondité autant qu’une pure créature en était capable, pour lui donner le pouvoir de produire son Fils et tous les membres de son Corps mystique.” (Saint Louis-Marie de Montfort) Cette relation avec le Père est un élément fondamental et toujours présent dans le courant de vie qui pénètre toutes les âmes. C’est une exigence de Dieu que ce qu’il donne à l’homme appelle notre reconnaissance et notre collaboration. Cette union qui donne la vie doit faire l’objet de notre méditation. Aussi est-il suggéré aux légionnaires de se rappeler cette intention particulière quand ils récitent le Pater Noster, lequel est si fréquemment sur les lèvres des légionnaires. Composée par Jésus Christ Notre-Seigneur, cette prière sollicite, de façon idéale, les choses les plus nécessaires. Récitée avec l’attention voulue et dans l’esprit de l’Église catholique, elle remplit parfaitement son but de glorifier le Père Éternel et de reconnaître les dons continuels qui nous viennent de lui par Marie.

“Qu’on se rappelle ici, pour preuve de la dépendance que nous devons avoir de la Très Sainte Vierge, ce que j’ai dit ci-dessus, en rapportant les exemples que nous donnent le Père, le Fils et le Saint-Esprit, dans la dépendance que nous devons avoir de la Très Sainte Vierge. Le Père n’a donné et ne donne son Fils que par elle. ne se fait des enfants autrement que par elle, et ne communique ses grâces que par elle ; Dieu le Fils n’a été formé pour tout le monde en général que par elle, n’est formé tous les jours et engendré que par elle dans l’union au Saint-Esprit, et ne communique ses mérites et ses vertus que par elle ; le Saint-Esprit n’a formé Jésus Christ que par elle,

ne forme les membres de son Corps mystique que par elle, et ne dispense ses dons et faveurs que par elle. Après tant et de si pressants exemples de la Très Sainte Trinité, pouvons-nous, sans un extrême aveuglement, nous passer de Marie, et ne pas nous consacrer à elle, et dépendre d'elle pour aller à Dieu et pour nous sacrifier à Dieu"? (Saint Louis-Marie de Montfort : *Traité de la Vraie Dévotion à la Sainte Vierge*, par. 140)

8

LE LÉGIONNAIRE ET L'EUCCHARISTIE

1. LA SAINTE MESSE

Il a déjà été souligné que la sainteté des membres est d'une importance fondamentale pour la Légion. C'est d'ailleurs leur premier moyen d'action, car un légionnaire ne peut être le canal de la grâce pour les autres que dans la mesure où il la possède lui-même. Voilà pourquoi, à son entrée dans la Légion, chacun demande instamment, par Marie, d'être rempli de l'Esprit Saint et employé comme instrument de sa puissance pour renouveler la face de la terre.

Les grâces ainsi demandées découlent toutes du sacrifice de Jésus Christ au Calvaire. Par la messe, le sacrifice de la croix est continué parmi les hommes. La messe n'est pas une simple représentation symbolique du passé : elle rend réellement et actuellement présente parmi nous cette action suprême que Notre-Seigneur a consommée au Calvaire et qui a racheté le monde. La messe possède la même valeur que le sacrifice de la croix, car les deux ne sont qu'un seul et même sacrifice, le temps et l'espace ayant été dépassés par la main du Tout-Puissant. Le prêtre et la victime ne font qu'un, le cadre seul diffère. La messe contient tout ce que le Christ a offert à Dieu, et tout ce qu'il a acquis pour les hommes ; et les offrandes de ceux qui assistent à la messe ne font qu'un avec la grande offrande du Christ.

Dès lors, si le légionnaire désire pour lui-même et pour autrui une abondante participation aux dons de la Rédemption, il doit avoir recours à la messe. En raison des occasions et des circonstances, si diverses selon les individus, la Légion n'impose pas à ses membres une obligation particulière sur ce point. Soucieuse de leurs âmes, et de l'efficacité de leur apostolat, elle les exhorte cependant avec instance à y assister fréquemment – tous les jours si possible – et d'y recevoir la sainte Communion.

Les légionnaires accomplissent leurs actions en union avec Marie. Cela s'applique d'une façon spéciale dans leur participation à la célébration eucharistique.

Comme nous le savons, la messe se compose de deux parties principales – la liturgie de la Parole et celle de l'Eucharistie. Il est important d'avoir à l'esprit que ces deux parties sont si liées l'une à l'autre qu'elles constituent un seul acte de culte. (SC 56) Pour cette raison, les fidèles devraient participer à la messe dans sa totalité, c'est-à-dire à la table de la Parole de Dieu et à celle du Corps du Christ, préparées toutes les deux pour que les fidèles reçoivent l'enseignement et la nourriture. (SC 48, 51)

“Le sacrifice de la messe n'est pas un simple rappel symbolique du sacrifice de la Croix. Au contraire, le sacrifice du Calvaire y est actuellement présent, comme une magnifique réalité indépendante du temps. L'espace et le temps ne sont plus. Le même Jésus qui mourut sur la croix est présent ici. Toute l'assemblée s'unit à sa sainte volonté de se sacrifier, et, par Jésus présent devant elle, se consacre en oblation vivante au Père céleste. Ainsi la sainte messe est une redoutable réalité, la réalité même du Golgotha qu'il nous est donné de posséder. Des flots de douleur, de repentir, d'amour, de piété, d'héroïsme et d'esprit de sacrifice découlent de l'autel et passent sur l'assemblée en prière.” (Karl Adam: *L'Esprit du Catholicisme*)

2. LA LITURGIE DE LA PAROLE

La messe est avant tout une célébration de la foi, de cette foi qui naît en nous et se nourrit par l'audition de la Parole de Dieu. Nous nous rappelons ici les paroles de l'Instruction générale du Missel (n°. 9): “quand les Écritures sont lues à l'église, c'est Dieu lui-même qui parle à son peuple, et le Christ, présent dans ses paroles proclame l'Évangile. Dès lors, les lectures de la Parole de Dieu sont parmi les éléments les plus importants de la liturgie, et toutes les personnes présentes devraient les écouter avec *révérence*.” L'homélie est également d'une grande importance. C'est une partie nécessaire de la messe, le dimanche et les jours de fête; quant aux autres jours, il est désirable qu'il y ait une homélie. Par ce moyen, le célébrant explique le texte sacré à la lumière de l'enseignement de l'Église, pour l'affermissement de la foi de ceux qui sont présents.

Quand nous participons à la célébration de la Parole, Notre-Dame est notre modèle car elle est “la Vierge attentive qui reçoit la Parole de Dieu avec la foi qui, dans son cas, fut le portail et le sentier vers la divine maternité”. (MCult 17)

3. LA LITURGIE DE L'EUCARISTIE EN UNION AVEC MARIE

Notre-Seigneur n'a pas commencé son œuvre de Rédemption sans le consentement de Marie, solennellement demandé et donné librement. De même, il ne l'a pas achevée sur le Calvaire sans la présence et l'accord de sa Mère. "De cette union de souffrances et de volonté entre Marie et le Christ, elle a mérité de devenir à juste titre la restauratrice de l'humanité déçue et la dispensatrice de toutes les grâces du Christ méritées par sa mort et par son sang." (AD 9) Au Calvaire, elle s'est tenue debout au pied de la croix de Jésus, représentant ainsi toute l'humanité, et à chaque nouvelle messe l'offrande du Sauveur s'accomplit suivant les mêmes conditions. Elle n'est pas moins présente à l'autel qu'elle ne l'a été auprès de la croix. Elle est là comme toujours, coopérant avec Jésus – la Femme, prophétisée dès le commencement, écrasant la tête du serpent. Une attention aimante envers Marie devrait dès lors faire partie de chaque messe bien entendue.

Au Calvaire, avec Marie, se trouvaient aussi les représentants d'une Légion, le centurion et ses hommes, qui, inconsciemment il est vrai, prirent une triste part au sacrifice de la Victime, en crucifiant le Seigneur de Gloire. (1 Co 2:8) Cependant, merveille des merveilles, la grâce éclate sur eux. "Contemplez et voyez," dit saint Bernard, "combien la foi a le regard perçant. Considérez attentivement quels yeux de lynx elle possède. Au Calvaire, elle rendit le centurion capable de voir la vie dans la mort, et, dans un dernier soupir, l'Esprit souverain." En contemplant leur victime morte et défigurée, les légionnaires proclamèrent qu'il était vraiment le Fils de Dieu. (Mt 27: 54)

La conversion de ces rudes et violents légionnaires était le fruit rapide et inattendu de la prière de Marie. Ils étaient les premiers enfants, un peu étranges, que la Mère des hommes recevait au Calvaire. Cependant ils ont dû rendre cher à son cœur le nom de légionnaire. Aussi lorsque ses propres légionnaires – associés à son intention et coopérant à son œuvre – assistent à la messe quotidienne, qui peut douter qu'elle ne les rassemble autour d'elle, qu'elle ne leur donne "les yeux de lynx" de la foi et son propre cœur débordant d'amour, de telle sorte qu'ils puissent entrer plus intimement (et avec un profit plus grand) dans le sublime sacrifice du Calvaire qui se continue.

Quand ils verront le Fils de Dieu élevé de terre, ils s'uniront à lui pour ne faire avec lui qu'une seule victime, car la messe est leur sacrifice aussi bien que le sien. Puis, ils devraient recevoir son Corps adorable, pour obtenir la plénitude des fruits du divin sacrifice ; en effet, il importe que les assistants communient avec le prêtre à la chair de la victime immolée.

Ils comprendront alors le rôle essentiel de Marie, la nouvelle Ève dans ces saints mystères – rôle tel, que le Pape Pie XI a pu dire : “Quand son Fils bien-aimé consommait la rédemption de l'humanité sur l'autel de la croix, elle se tenait à côté de lui, souffrant et rachetant avec lui”. Quand les légionnaires s'éloignent de l'autel, Marie demeure avec eux, les faisant participer à la distribution des grâces, déversant par eux les trésors infinis de la rédemption sur chacune des personnes qu'ils rencontrent ou pour lesquelles ils travaillent.

“Cette maternité est particulièrement perçue et vécue par le peuple chrétien dans le Banquet Sacré – célébration liturgique du mystère de la Rédemption – où se rend présent le Christ, en son vrai corps né de la Vierge Marie.

À juste titre, la piété du peuple chrétien a toujours vu un lien profond entre la dévotion à la Sainte Vierge et le culte de l'Eucharistie ; c'est là un fait que l'on peut observer dans la liturgie tant occidentale qu'orientale, dans les traditions des familles religieuses, dans les mouvements contemporains de spiritualité comprenant ceux des jeunes, et dans la pastorale des sanctuaires mariaux. Marie conduit les fidèles à l'Eucharistie.” (RMat 44)

4. L'EUCARISTIE, NOTRE TRESOR

L'Eucharistie est le centre et la source de la grâce : par conséquent elle doit être la clé de voûte du système légionnaire. L'activité la plus ardente n'accomplira rien de valable, si elle oublie pour un instant que son but principal est d'établir le règne de l'Eucharistie dans tous les cœurs, car c'est ainsi que s'accomplit le dessein que Jésus avait en venant dans le monde. Ce dessein était de se communiquer aux âmes pour qu'elles ne fassent qu'un avec lui. Le moyen de cette communication est principalement la sainte Eucharistie. “Je suis le pain vivant, descendu du ciel. Qui mangera ce pain vivra à jamais. Et même, le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde.” (Jn 6:51-52)

L'Eucharistie est le bien infini. Dans ce sacrement, en effet, se trouve Jésus lui-même, aussi présent qu'autrefois dans sa maison de

Nazareth ou dans la Chambre haute du Cénacle à Jérusalem. La sainte Eucharistie n'est pas un simple symbole de sa présence, ni un instrument de sa puissance; Jésus y est lui-même substantiellement présent. Aussi bien, celle qui l'avait conçu et nourri "retrouvait dans l'hostie adorable le fruit béni de ses entrailles, et renouvelait dans sa vie d'union avec sa présence sacramentelle les jours heureux de Bethléem et de Nazareth". (Saint Pierre Julien Eymard)

Bon nombre de personnes qui ne voient guère mieux en Jésus qu'un homme inspiré lui rendent cependant honneur et l'imitent. S'ils voyaient en lui quelqu'un de plus grand, ils l'honoreraient davantage. Par conséquent, quelle devrait être à son égard la conduite de ceux qui sont dans la maison de la foi? Comme ils sont inexcusables ces catholiques qui croient, sans agir conformément à leur croyance. Ce Jésus, que d'autres admirent, les catholiques le possèdent – toujours vivant dans l'Eucharistie. Ils ont libre accès auprès de lui, ils peuvent et ils devraient le recevoir même tous les jours, comme la nourriture de leurs âmes.

Considérant ces choses, on voit comme il est triste qu'un héritage aussi splendide soit négligé; que des personnes tout en croyant à la présence réelle, acceptent que le péché ou l'indifférence les prive de cet aliment vital auquel Notre-Seigneur pensait pour leurs âmes, dès le premier instant de son existence terrestre. Même comme nouveau-né à Bethléem (ce qui veut dire Maison du Pain) il était couché sur la paille, dont il était le Blé divin: destiné à devenir le pain du ciel qui les unirait à lui et entre eux dans le Corps mystique.

Marie est la Mère de ce Corps mystique. De même que jadis elle s'occupait attentivement des besoins du Christ-enfant, ainsi désire-t-elle aujourd'hui nourrir ce Corps mystique dont elle est non moins la Mère. Son cœur doit être dans l'angoisse en voyant que son enfant dans le Corps mystique a faim – qu'il est même mourant de faim – parce que peu se nourrissent comme ils le devraient du Pain divin, tandis que beaucoup s'en privent totalement. Ceux qui tendent à s'associer à Marie dans son soin maternel des âmes, qu'ils partagent son angoisse et mettent tout en œuvre en union avec elle, pour apaiser cette faim du Corps du Christ. Tous les chemins d'accès de l'action légionnaire doivent être employés pour éveiller la connaissance et l'amour du Saint Sacrement, et déraciner le péché et l'indifférence qui en éloignent tant de gens. Chaque bonne communion obtenue constitue un immense bienfait. Par l'âme qui en bénéficie

directement, elle nourrit le Corps mystique du Christ tout entier et le fait croître en sagesse, en taille et en grâce devant Dieu et devant les hommes. (Lc 2:52)

“Cette union de la Mère avec son Fils dans l’œuvre de la rédemption atteint son sommet sur le Calvaire, où le Christ “s’offrit lui-même comme parfait sacrifice à Dieu” (He 9:14) et où Marie se tint auprès de la Croix (cf Jn 19:25) “souffrant cruellement avec son Fils unique, associée d’un cœur maternel à son sacrifice, donnant à l’immolation de la victime, née de sa chair, le consentement de son amour” et l’offrant, elle aussi au Père éternel. Pour perpétuer à travers les siècles le Sacrifice de la Croix, le divin Sauveur a institué le Sacrifice eucharistique, Mémorial de sa Mort et de sa Résurrection, et l’a confié à l’Église son Épouse : celle-ci surtout le dimanche, convoque les fidèles pour célébrer la Pâque du Seigneur jusqu’à ce qu’il revienne. L’Église l’accomplit en communion avec les Saints du ciel et d’abord avec la bienheureuse Vierge, dont elle imite la charité ardente et la foi inébranlable.” (MCult. 20)

9

LE LÉGIONNAIRE ET LE CORPS MYSTIQUE DU CHRIST

1. LE SERVICE LEGIONNAIRE EST BASE SUR CETTE DOCTRINE

Dès la première réunion de légionnaires, on insista sur le caractère surnaturel du service qu’ils allaient assumer. Certes, en abordant le prochain, ils devaient être débordants de bonté, mais leur motif n’était pas uniquement naturel. En tous ceux qu’ils servaient, ils devaient voir la personne même de Jésus Christ. Ce qu’ils faisaient pour leurs semblables – même les plus faibles et les plus humbles – ils devaient se rappeler qu’ils le faisaient à Notre-Seigneur lui-même, selon ses propres paroles : “En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous l’avez fait à l’un de ces plus petits de mes frères, c’est à moi que vous l’avez fait.” (Mt 25 : 40)

Cette pensée n’a pas varié depuis les origines. Aucun effort n’a été épargné pour faire comprendre aux légionnaires que ce motif doit être à la base de leur service, et que la discipline et l’harmonie

intérieure de la Légion sont principalement fondées sur le même principe. Dans leurs officiers et en chacun de leurs collègues, en effet, ils doivent reconnaître et honorer le Christ lui-même. Pour que cette vérité dynamique s'imprime profondément dans l'esprit de tous les membres, on l'a incorporée dans l'Instruction permanente qui doit être lue une fois par mois à la réunion du praesidium. Cette instruction souligne aussi cet autre principe légionnaire: le travail doit se faire dans un tel esprit d'union à Marie que c'est elle qui vraiment l'accomplit par l'intermédiaire du légionnaire.

Ces principes fondamentaux de la Légion découlent de la doctrine du Corps mystique du Christ. Saint Paul fait de cette doctrine le thème principal des ses épîtres. La chose n'est pas surprenante, car c'est une déclaration de cette doctrine qui opéra sa conversion. Une grande lumière venue du ciel l'enveloppa de sa clarté. Le grand persécuteur des chrétiens, aveuglé, fut projeté au sol. Il entendit alors une voix qui lui disait ces paroles extraordinaires: "Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu?" Il demanda: "Qui es-tu, Seigneur?" Et le Seigneur répondit: "Je suis Jésus que tu persécutes." (Ac 9:4-5) Il n'est donc pas étonnant que ces paroles se soient tellement gravées dans l'âme de l'Apôtre qu'il ne pouvait se lasser de prêcher de vive voix et par écrit la vérité qu'elles exprimaient.

Saint Paul décrit l'union qui existe entre le Christ et les baptisés comme celle de la tête et des autres membres du corps humain. Chaque membre a un but et une fonction qui lui sont propres. Certains membres sont nobles, et d'autres le sont moins, mais tous sont solidaires et animés de la même vie. Tous subissent quelque dommage quand l'un d'eux vient à manquer, comme tous profitent du bon fonctionnement de chacun.

L'Église est le Corps mystique du Christ et sa plénitude. (Ep 1:22-23) Le Christ en est la tête, le chef, la partie indispensable et parfaite, de laquelle tous les autres membres tirent leur puissance, leur vie même. Le Baptême nous unit au Christ par des liens si étroits qu'on ne peut les imaginer. Prenons conscience, par conséquent, que mystique ne signifie pas irréel. Pour employer l'expression très forte de la Sainte Écriture, "nous sommes membres de son corps". (Ep 5:30) Des obligations sacrées d'amour et de service sont établies entre les membres et la tête, ainsi qu'entre les membres eux-mêmes. (1 Jn 4:15-21) L'image du corps aide à mieux comprendre ces obligations et l'on est alors à mi-chemin de leur accomplissement.

On a décrit cette vérité comme étant le dogme central du christianisme. En fait toute la vie surnaturelle, toutes les grâces accordées aux hommes sont le fruit de la Rédemption. Celle-ci se fonde sur le fait que le Christ et l'Église ne forment ensemble qu'une seule personne mystique, de sorte que les satisfactions du Christ qui est la tête, les mérites infinis de sa passion et de sa mort, appartiennent à ses membres, qui sont les fidèles dans leur totalité. C'est pour cette raison que Notre-Seigneur a pu souffrir pour le genre humain et expier les fautes que lui-même n'avait point commises. "Le Christ est le chef de l'Église, lui le Sauveur du corps", selon saint Paul. (Ep 5:23) L'activité du Corps mystique est celle du Christ lui-même. Incorporés au Christ, les fidèles vivent, souffrent et meurent en lui, puis ressuscitent en sa résurrection. Le baptême ne sanctifie que parce qu'il établit entre le Christ et l'âme cette union vitale par laquelle la sainteté de la tête circule dans ses membres. Les autres sacrements, particulièrement la divine Eucharistie, ont pour but d'intensifier cette union du Corps mystique et de sa Tête. De plus, cette union s'approfondit par les actes de foi et de charité, par l'union à l'autorité ecclésiastique, par les services que se rendent mutuellement les membres de l'Église, par les labeurs et les peines bien acceptées, et, d'une façon générale, par tout acte de la vie chrétienne. Tout cela devient spécialement effectif lorsque l'âme agit délibérément de concert avec Marie.

En sa qualité de Mère, à la fois de la Tête et des membres, Marie forme d'une façon éminente le lien d'union entre le Christ et ses membres. "Ne sommes-nous pas membres de son Corps"? (Ep 5:30) Par conséquent, nous sommes avec une égale réalité pleinement enfants de Marie, sa Mère. L'unique but de l'existence de Marie est de concevoir et de donner naissance au Christ total, c'est-à-dire au Corps mystique avec tous ses membres parfaits et bien articulés, et ne formant qu'un tout avec leur Tête Jésus Christ. (Ep 4:15-16) Marie accomplit ceci en collaborant avec le Saint-Esprit et par sa puissance, lui qui est la vie et l'âme du Corps mystique. C'est dans son sein et par ses soins maternels que l'âme grandit dans le Christ et parvient à l'âge de la plénitude du Christ. (Ep 4:13-15)

"Marie joue dans la divine économie de la Rédemption un rôle primordial et unique : parmi les membres du Corps mystique, elle tient une place particulière, la première après la Tête. Marie remplit dans l'organisme divin du Christ plénier une fonction qui intéresse la vie du corps tout entier : elle en est le cœur... Plus communément, (à la suite de saint

Bernard) on compare le rôle de Marie dans l'ensemble du Corps mystique au cou qui relie la tête au reste du corps. Ce symbolisme exprime bien à sa manière, l'universelle médiation de Marie entre la Tête mystique et ses membres. Cependant le cou ne traduit pas aussi heureusement que le cœur, l'idée de l'influence vitale et de la puissance de Marie, subordonnées seulement à celles de Dieu, dans l'économie de la vie surnaturelle. Le cou n'est, en effet, qu'un intermédiaire. Il ne peut donner la vie ou l'influencer. Le cœur, au contraire, est un réservoir de vie, qui reçoit d'abord en lui-même les richesses qu'il devra ensuite distribuer à l'organisme tout entier." (Mura: Le Corps Mystique du Christ)

2. MARIE ET LE CORPS MYSTIQUE

Les divers services que Marie a remplis à l'égard du corps naturel de son divin Fils, en le nourrissant, en le soignant et en le chérissant, elle les renouvelle à l'égard de chacun des membres du Corps mystique, du plus humble au plus honorable. Les membres du Corps mystique dont elle est la Mère, chaque fois qu'ils se témoignent une mutuelle sollicitude (1 Co 12:25), n'agissent donc pas indépendamment de Marie, alors même que par irréflexion ou par ignorance ils ne prennent pas garde à sa présence. Ils unissent simplement leurs efforts à ceux de Marie. Elle est déjà à l'œuvre depuis l'Annonciation, et elle y est toujours bien occupée jusqu'à ce jour. On peut donc dire que ce ne sont pas les légionnaires qui réclament l'aide de Marie, pour servir les autres membres du Corps mystique. C'est elle qui leur demande de l'aider. C'est son œuvre à elle; personne ne peut y participer sans sa bienveillante permission. Que ceux qui s'efforcent de servir le prochain, tout en minimisant le rôle et les privilèges de Marie, réfléchissent un peu à la conséquence logique de la doctrine du Corps mystique. De plus, cette doctrine contient aussi une leçon pour ceux qui prétendent accepter les Écritures tout en ignorant ou en dépréciant la Mère de Dieu. Que ces personnes se rappellent que Jésus aimait sa Mère et qu'il lui était soumis (Lc 2:51), et qu'un tel exemple doit être imité par les membres de son Corps mystique. "Honore... ta mère". (Ex 20:12) Le commandement divin leur prescrit d'avoir pour elle un amour filial. Toutes les générations diront de cette mère qu'elle est bienheureuse. (Lc 1:48)

De même que personne ne peut entreprendre de servir le prochain autrement qu'en compagnie de Marie, de même nul ne peut s'acquitter dignement de ce devoir qu'en entrant à un certain degré dans ses intentions à elle. Il s'ensuit que plus l'union à Marie

est intime, mieux on accomplit le divin commandement d'aimer Dieu et de servir le prochain. (1 Jn 4:19-21)

Le rôle spécial des légionnaires dans le Corps mystique est de guider, de consoler et d'éclairer les autres. Ils ne pourraient le remplir adéquatement s'ils ne se rendent pas compte de la position de l'Église comme Corps mystique du Christ. La place et les privilèges de l'Église, son unité et son autorité, son développement et ses souffrances, ses miracles et ses triomphes, son pouvoir de transmettre la grâce et de pardonner les péchés, ne peuvent être jugés à leur juste valeur que si l'on comprend que le Christ vit en elle et que, par elle, il continue sa mission. L'Église reproduit la vie du Christ et toutes les étapes de sa vie.

C'est la volonté du Christ, Tête de l'Église, que chaque membre de cette Église joue son rôle propre dans l'œuvre du Corps mystique. "Jésus Christ" – lisons-nous dans la Constitution *Lumen Gentium* – "en communiquant son esprit à ses frères et sœurs appelés ensemble de toutes les nations, les rassembla mystiquement dans son propre corps. Dans ce corps, la vie du Christ se communique à tous ceux qui croient... De même en effet le corps est un, tout en ayant plusieurs membres, et que tous les membres du corps, en dépit de leur pluralité, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il des fidèles du Christ. (cf 1 Co 12:12) Ainsi dans la formation du Corps du Christ, y a-t-il diversité de membres et de fonctions"... L'Esprit du Seigneur accorde une grande variété de charismes, enjoignant les fidèles à assumer différents ministères et formes de service..." (CL 20)

Pour déterminer quelle forme de service devrait caractériser les légionnaires dans la vie du Corps mystique, nous nous tournons vers Notre Dame. On l'a décrite comme le cœur même de ce Corps. Son rôle, comme celui du cœur dans le corps humain, consiste à faire circuler le sang du Christ dans les veines et les artères du Corps mystique, pour y porter la vie et la croissance. C'est avant tout un rôle d'amour. Les légionnaires donc, en exerçant leur apostolat en union avec Marie, sont appelés à ne faire qu'un avec elle, dans son rôle vital de cœur du Corps mystique.

"L'œil ne peut donc dire à la main : `Je n'ai pas besoin de toi', ni la tête à son tour dire aux pieds : `Je n'ai pas besoin de vous'." (1 Co 12:21) Ces paroles soulignent l'importance du rôle de chaque légionnaire dans l'apostolat. Non seulement ne fait-il qu'un corps avec le Christ et dépend-il de Lui, mais le Christ qui est la Tête dépend si véritablement

de ses membres qu'il peut dire à juste titre au légionnaire : "J'ai besoin de ton aide dans mon œuvre de rédemption et de sanctification des âmes". C'est à cette dépendance de la tête à l'égard du corps que saint Paul fait allusion lorsqu'il écrit "Je complète en ma chair ce qui manque aux épreuves du Christ, pour son Corps qui est l'Église". (Col 1:24) Cette parole étonnante ne signifie pas que l'œuvre du Christ possède quelque imperfection ; elle met simplement en relief ce principe que chacun des membres du corps doit donner ce qu'il peut donner pour concourir à son propre salut et à celui des autres. (Ph 2:12)

Cette doctrine instruit le légionnaire de sa sublime vocation au sein du Corps mystique : pourvoir à ce qui manque à la mission du Seigneur. Quelle pensée exaltante pour le légionnaire : Jésus Christ lui offre de porter la lumière et l'espérance à ceux qui sont dans les ténèbres, la consolation aux affligés, la vie à ceux qui sont morts par suite du péché. Il va sans dire que c'est le rôle et le devoir du légionnaire d'imiter d'une façon bien particulière l'amour incomparable et l'obéissance que le Christ-Tête manifesta à sa Mère et que le Corps mystique doit reproduire.

"Comme saint Paul nous assure qu'il complète les souffrances de Jésus Christ, ainsi on peut dire en vérité qu'un vrai chrétien, membre de Jésus Christ, et qui lui est uni par sa grâce, continue et accomplit, par toutes les actions qu'il fait en l'esprit de Jésus Christ, les actions que ce même Jésus opérerait dans tout le cours de sa vie pacifique sur la terre. Donc, quand un chrétien fait oraison, il continue l'oraison de Jésus Christ durant sa vie sur la terre. Nous devons être comme autant de Jésus sur la terre, pour y continuer sa vie et ses œuvres, pour faire et souffrir tout, saintement et dévotement, dans l'esprit de Jésus, c'est-à-dire dans les dispositions saintes et les intentions divines qu'avait Jésus dans toutes ses actions et ses souffrances". (Saint Jean Eudes : *Le Royaume de Jésus*)

3. LA SOUFFRANCE DANS LE CORPS MYSTIQUE

La mission des légionnaires les met en contact étroit avec l'humanité, et en particulier avec l'humanité souffrante. Ils ont donc besoin d'avoir une bonne perception de ce que le monde persiste à appeler le problème de la souffrance. Il n'est personne ici-bas qui échappe au poids de la douleur. La plupart en sont révoltés. Ils cherchent à s'en débarrasser. Faute d'y réussir, ils se laissent aller à la dérive. Ainsi, rendent-ils vains les desseins de la rédemption qui prévoient la souffrance comme faisant partie de toute vie soucieuse

de fécondité, tout comme dans le tissage, le fil de la chaîne et celui de la trame se complètent en s'entrelaçant. Apparemment, les souffrances contrarient et perturbent le cours de la vie ; en réalité, elles donnent à la vie sa plénitude. D'ailleurs, chaque page de la sainte Écriture nous l'enseigne : "Cela vient de Dieu : car c'est par sa faveur qu'il vous a été donné, non pas seulement de croire au Christ, mais encore de souffrir pour lui". (Ph 1:29) "Si nous sommes morts avec lui, avec lui nous vivrons. Si nous tenons ferme, avec lui, nous régnerons." (2 Tm 2:11-12)

Le moment de notre mort est représenté par une croix ruisselante de sang, sur laquelle notre tête vient d'achever son œuvre. Au pied de la croix se tient une femme, si désolée qu'il semble impossible qu'elle puisse survivre. Cette femme est la mère à la fois du Rédempteur et des rachetés. C'est d'abord de ses veines que fut tiré le sang maintenant répandu ça et là comme s'il n'avait aucune valeur, mais qui cependant racheta le monde. Ce précieux Sang jaillira dorénavant dans le Corps mystique, forçant la vie, pour ainsi dire, dans la moindre de ses veines. Mais toutes les conséquences de ce jaillissement doivent être comprises, pour être appliquées. Ce précieux fleuve transforme l'âme à la ressemblance du Christ ; mais c'est le Christ complet ; pas seulement le Christ de Bethléem et du Thabor – le Christ de la joie et de la gloire, mais, aussi bien le Christ de la douleur, du sacrifice – le Christ du Calvaire.

Tout chrétien doit comprendre qu'il ne doit pas faire le difficile avec le Christ, et qu'il ne peut choisir uniquement ce qui lui plaît en lui. Dès l'Annonciation, Marie a parfaitement compris cela. Elle se savait invitée à devenir non seulement la Mère pleine de bonheur, mais tout autant la Femme des douleurs. Elle s'était toujours complètement donnée à Dieu, et maintenant elle le recevait dans sa plénitude. En connaissance de cause, elle accueillit cette vie naissante, avec tout ce qu'elle comportait. Elle était non moins désireuse de souffrir l'angoisse avec son enfant, que de jouir avec lui de la félicité. Ces deux Cœurs sacrés s'unirent alors si étroitement qu'ils en vinrent presque à l'identité. Desormais ils battront ensemble dans et pour le corps mystique. De ce fait, Marie est devenue la Médiatrice de toutes les grâces, le Vase spirituel qui reçoit et donne le très précieux Sang de Notre-Seigneur. Comme il en fut pour Marie, ainsi en sera-t-il pour tous ses enfants. Le degré de l'utilité de l'homme pour Dieu sera toujours l'intimité de son union avec le Cœur sacré de Jésus d'où il

pourra puiser en abondance le précieux Sang, pour le répandre sur d'autres âmes. Mais une telle union au cœur et au sang du Christ suppose qu'on le suive non seulement dans une phase de sa vie, mais dans sa vie entière. Il est aussi vain qu'indigne d'accueillir le Roi de gloire, si l'on repousse l'Homme des douleurs, car les deux ne sont qu'un seul et même Christ. Celui qui ne marche pas avec l'homme des douleurs, ne peut avoir part à sa mission auprès des âmes, ni participer à la gloire qui en résulte.

Il s'ensuit que la souffrance est toujours une grâce. Quand elle n'accorde pas la guérison, elle confère une force. Elle n'est jamais une simple punition du péché. "Comprenez," dit saint Augustin, "que l'affliction de l'humanité n'est pas une loi pénale, car la souffrance possède une vertu médicinale." D'autre part, par un privilège inestimable, la passion du Christ déborde sur ceux qui sont purs et saints, pour les conformer de plus en plus parfaitement à sa propre ressemblance. Cet échange et ce mélange de souffrances constituent le fondement de toute mortification et de toute réparation.

Une simple comparaison avec la circulation du sang dans le corps humain fera mieux ressortir le rôle et le but de la souffrance. Voyez la main : les pulsations du pouls proviennent des battements du cœur, qui propulsent le sang chaud dans tous les membres. Cette main ne fait qu'un avec le corps, dont elle est membre. Si la main se refroidit, les veines se contractent et la circulation entière est gênée. À mesure que le froid s'intensifie, la circulation diminue, puis elle s'arrête. La main gèle, les tissus commencent à mourir, la main devient sans vie et inutile. C'est une main morte, et si elle reste dans cette condition, la gangrène s'y met. Ces différentes phases du froid illustrent les situations possibles des membres du Corps mystique. Ils peuvent devenir si peu réceptifs au Précieux Sang circulant dans ce corps, qu'ils sont en danger de mourir, comme ce membre gangrené qui doit être coupé. C'est franchement ce qui doit être fait dans le cas d'un membre gelé. Le sang doit être amené à circuler de nouveau, si l'on veut qu'il reprenne vie. L'effort fait pour que le sang circule dans les artères et les veines contractées est un procédé douloureux ; mais cette douleur est de bon augure. La majorité des catholiques pratiquants sont comme des membres pas tout à fait gelés. À peine se considéreront-ils dans leur propre satisfaction comme étant frileux. Cependant, ils ne reçoivent pas le Précieux Sang dans la mesure voulue pour eux par Notre-Seigneur. Il faut donc qu'il force sa vie à circuler en eux.

Le mouvement de son Sang, dilatant leurs veines rebelles, leur fait mal, et ceci constitue les souffrances de la vie. Pourtant, s'ils saisissent l'économie de la souffrance, celle-ci ne devrait-elle pas se changer en joie ? La signification de la souffrance, devient alors le sentiment de la présence toute proche du Christ.

“Jésus a souffert tout ce qu'il devait souffrir, il ne manque plus rien à la mesure de ses souffrances. Sa passion est-elle donc achevée ? Oui, dans la tête, mais il reste la passion de son corps. C'est donc à bon droit que le Christ souffrant encore dans son Corps désire nous voir partager son expiation. Notre union même avec lui le demande ; car, comme nous sommes le Corps du Christ et membres les uns des autres, tout ce que souffre la tête, les membres le doivent endurer avec elle.” Saint Augustin)

10

L' APOSTOLAT DE LA LÉGION

1. SA GRANDEUR

Pour décrire la grandeur de l'apostolat auquel la Légion appelle ses membres, et son importance pour l'Église, on ne peut trouver de mots plus énergiques que les déclarations suivantes qui font autorité.

“Les laïcs tiennent de leur union même avec le Christ Chef le devoir et le droit d'être apôtres. Insérés qu'ils sont par le baptême dans le Corps mystique du Christ, fortifiés grâce à la confirmation par la puissance du Saint-Esprit, c'est le Seigneur lui-même qui les députe à l'apostolat. S'ils sont consacrés sacerdoce royal et nation sainte (cf 1 P 2 : 4-10), c'est pour faire de toutes leurs actions des offrandes spirituelles, et pour rendre témoignage au Christ sur toute la terre. Les sacrements et surtout la sainte Eucharistie leur communiquent et nourrissent en eux cette charité qui est comme l'âme de tout apostolat.” (AA 3)

“Le pape Pie XII affirmait un jour : ‘Les fidèles, et plus précisément les laïcs, se trouvent sur la ligne la plus avancée de la vie de l'Église ; pour eux, l'Église est le principe vital de la société humaine. C'est pourquoi, eux surtout, doivent avoir une conscience toujours plus claire, *non seulement d'appartenir à l'Église*, mais d'être l'Église, c'est-à-dire la communauté des fidèles sur la terre,

sous la conduite du Chef commun, le Pape, et des Évêques en communion avec lui. *Ils sont l'Église...*” (CL 9)

“Marie exerce du milieu du genre humain une influence morale que nous ne pouvons mieux déterminer qu'en la comparant à ces forces physiques d'attraction, d'affinité et de cohésion qui dans la nature, unissent entre eux les corps et les parties de chaque corps... Nous croyons l'avoir démontré, Marie prend part à tous les grands mouvements qui constituent la vie des sociétés et leur vraie civilisation.” (Petalot)

2. UN APOSTOLAT LAÏC ESSENTIEL

On doit oser affirmer que la santé d'une communauté catholique dépend de la présence d'un groupe important d'apôtres – appartenant au laïcat, tout en partageant les vues apostoliques du prêtre, et établissant entre lui et les gens des points de contact, de même qu'un contrôle discret. La sécurité dépend de la parfaite union du prêtre et des fidèles.

Mais l'idée essentielle de l'apostolat réside dans un intérêt intense pour la bonne santé et les œuvres de l'Église; un tel intérêt peut difficilement exister sans un sentiment de participation. Ainsi l'organisation apostolique est-elle un moule qui forme les apôtres.

Là où ces qualités de l'apostolat ne sont pas cultivées assidûment, il est certain que la génération suivante aura un sérieux problème à affronter dans le manque de tout intérêt pour l'Église, et de tout sens de responsabilité. Que peut-il sortir de bon de ce christianisme infantile? Où donc est sa sécurité, sinon dans un calme complet? L'histoire nous enseigne qu'un tel troupeau sans énergie est prêt à fuir à la débandade, piétinant même dans sa fuite, jusqu'à les détruire, ses propres pasteurs, ou bien ils sont dévorés par la première bande de loups qui entre en scène. Le cardinal Newman affirme comme principe que “de tout temps, les laïcs ont été la mesure de l'esprit catholique.”

“La grande tâche de la Légion de Marie, c'est de développer le sens de la vocation des laïcs. Nous risquons, nous laïcs, d'identifier l'Église avec les prêtres et les religieux, auxquels Dieu a certainement donné ce que nous appelons d'une manière trop exclusive, la vocation. Nous sommes inconsciemment tentés de nous regarder comme une foule anonyme de gens qui ont la chance de faire leur salut en accomplissant le minimum prescrit. Nous oublions que Notre-Seigneur appelle ses brebis chacune par son nom (Jn 10:3); – et que, suivant l'expression de saint Paul qui, comme nous, n'était

pas présent au Calvaire – `le Fils de Dieu m'a aimé et s'est livré pour moi'. (Ga 2:20) Qu'il soit un simple charpentier de village, comme Jésus, ou bien une humble ménagère, comme Notre Dame, chacun de nous a une vocation, est appelé personnellement par Dieu pour lui donner son amour et se mettre à son service pour faire un travail déterminé, que d'autres pourraient sans doute accomplir mieux, que nul pourtant ne saurait faire à sa place. Nul autre que moi ne peut donner mon cœur à Dieu, ni faire mon travail. C'est précisément ce sens personnel de la religion que la Légion développe. Un membre n'accepte plus de rester passif ou négligent; il a quelque chose à être, quelque chose à faire pour Dieu. La religion n'est plus un élément quelconque de la vie; elle en devient l'âme, si banale que soit humainement cette vie. Et cette conviction d'une vocation personnelle engendre inévitablement l'esprit apostolique, le désir de s'appliquer à l'œuvre du Christ, d'être un autre Christ, de le servir dans le plus petit de ses frères. La Légion est sous ce rapport l'équivalent laïque d'un ordre religieux, l'idéal de la perfection chrétienne transposée dans la vie du laïc, le royaume du Christ pénétrant dans le monde séculier d'aujourd'hui." (Mgr Alfred O'Rahilly)

3. LA LEGION ET L'APOSTOLAT DES LAICS

Comme bien d'autres grands principes, l'apostolat est en soi quelque chose de froid et d'abstrait. De là un danger très réel qu'il ne puisse exercer d'attrait, et qu'ainsi le laïc ne réponde pas à la haute destinée auquel tend cet apostolat et ce qui est pire, qu'il se juge incapable d'y répondre. La conséquence désastreuse serait que le laïc abandonne l'effort qu'il doit fournir pour jouer son rôle propre et indispensable dans la bataille de l'Église.

Voici ce que pense de la Légion une personne bien qualifiée pour juger, le cardinal Riberi, autrefois délégué apostolique des missions africaines et plus tard internonce en Chine: **“La Légion de Marie, c'est l'apostolat présenté d'une façon si attrayante, si palpitante de vie, qu'elle attire à elle; entreprise, telle que Pie XI l'a demandée, totalement dépendante de la Vierge Mère de Dieu; entreprise qui réclame la qualité comme premier mobile de toute adhésion, comme la condition requise pour qu'une organisation croisse et se multiplie; entreprise fortifiée et protégée à la fois par la prière et le don de soi, par une organisation précise et par une étroite coopération avec le prêtre. La Légion de Marie est un miracle des temps modernes.”**

La Légion donne au prêtre le respect et l'obéissance dus aux supérieurs légitimes, et même plus. Son apostolat est fondé sur le

fait que les sources principales de la grâce sont la messe et les sacrements, dont le prêtre est le ministre essentiel. Tous les efforts et les procédés de cet apostolat doivent avoir en vue ce grand objectif : apporter à la multitude, malade et affamée, la nourriture divinement désignée. Il s'ensuit qu'un premier principe de l'action légionnaire doit être d'amener le prêtre au peuple, non pas toujours en personne – car cela n'est peut-être pas possible – mais partout, en faisant comprendre son rôle et en favorisant son influence.

C'est là l'idée essentielle de l'apostolat de la Légion. Elle sera laïque dans la majorité de ses membres, mais travaillant en union inséparable avec les prêtres, sous leur direction avec des intérêts absolument identiques. Elle cherchera avec ardeur à seconder leurs efforts, à leur faire une plus grande place dans la vie des hommes, de telle sorte que ces derniers, en les recevant, recevront celui qui les a envoyés.

“En vérité, en vérité, je vous le dis, qui accueille celui que j'aurai envoyé, m'accueille ; et qui m'accueille, accueille celui qui m'a envoyé.” (Jn 13:20)

4. LE PRÊTRE ET LA LEGION

Le prêtre assisté d'un groupe dévoué partageant ses labeurs, suit l'exemple de Notre-Seigneur, qui se prépare à la conversion du monde en s'entourant d'un groupe d'hommes, qu'il choisit, qu'il instruit et qu'il remplit de son esprit.

Les apôtres ont appris cette divine leçon et l'ont mise en pratique en faisant appel à tous, pour les aider dans la conquête des âmes. Comme l'a dit d'une manière si belle le cardinal Pizzardo, il se peut très bien que les étrangers venus de Rome (Ac 2:10), qui entendirent la prédication des apôtres au jour de la Pentecôte, furent les premiers à annoncer Jésus Christ à Rome, jetant ainsi la semence de l'Église-Mère, que saint Pierre et saint Paul devaient bientôt établir officiellement. “Qu'auraient donc fait les douze, perdus dans l'immensité du monde, s'ils n'avaient pas réuni autour d'eux des hommes et des femmes de tous âges, leur disant : ‘Nous portons avec nous le trésor du ciel. Aidez-nous à le répandre de tous côtés’.” (Pape Pie XI)

Les paroles d'un pape ont été citées. Ajoutons-y celles d'un autre pape, pour démontrer finalement que l'exemple du Seigneur et de ses apôtres, relativement à la conversion du monde, se veut un modèle pour chaque prêtre dans son petit monde, que ce soit une paroisse, un district ou une œuvre spécialisée :

“Se trouvant un jour parmi un groupe de cardinaux, le Pape Saint Pie X leur demanda : ‘Qu’y a-t-il de plus nécessaire aujourd’hui pour le salut de la société?’ ‘Bâtir des écoles catholiques’, dit l’un. ‘Non.’ ‘Multiplier les églises.’ répliqua un autre. ‘Encore non.’ ‘Activer le recrutement sacerdotal’, dit un troisième. ‘Non, non,’ répliqua le pape. ‘Ce qui est le plus nécessaire aujourd’hui, c’est d’avoir dans chaque paroisse un groupe de laïcs à la fois vertueux, éclairés, résolus et vraiment apôtres.’ Ce saint pape, à la fin de sa vie, comptait pour le salut du monde sur le zèle du clergé à former des catholiques voués à l’apostolat, par la parole et l’action, mais par-dessus tout par l’exemple. Dans les diocèses où, avant d’être pape, il avait exercé son ministère, il avait attaché moins d’importance au recensement des paroissiens qu’à la liste des catholiques capables de rayonner par l’apostolat. Il pensait qu’en tout milieu il était possible de former des sujets de choix. Aussi, classait-il ses prêtres selon les résultats que leur zèle et leurs capacités avaient obtenus sur ce point.” (Chautard : *L’âme de tout apostolat*. 4,1.f.)

“La fonction du pasteur ne se limite pas au soutien individuel des chrétiens ; elle a encore pour tâche propre la formation d’une authentique communauté chrétienne. Or, l’esprit communautaire ne se développe vraiment que s’il dépasse l’Église locale pour embrasser l’Église universelle. La communauté locale ne doit pas seulement s’occuper de ses propres fidèles ; elle doit avoir l’esprit missionnaire et frayer la route à tous les hommes vers le Christ. Elle est tout spécialement attentive aux catéchumènes et aux nouveaux baptisés, qu’elle doit éduquer peu à peu dans la découverte et la pratique de la vie chrétienne.” (PO 6)

“Il parut nécessaire à l’Homme-Dieu de laisser son Corps mystique dans le monde, car autrement le Calvaire eût constitué le point final de son œuvre. Certes, sa mort aurait mérité le salut du genre humain : mais, privés de l’assistance de l’Église dont la mission est de transmettre la vie découlant de la croix, combien d’hommes auraient trouvé le salut ? Le Christ s’identifie avec le prêtre d’une manière toute spéciale. Le prêtre est comme un cœur supplémentaire qui transmet aux âmes le sang de la vie surnaturelle. Il est un organe essentiel pour la transmission de la vie spirituelle dans le Corps du Christ. Une défaillance de sa part arrêterait cette transmission et ceux qui dépendent de lui seraient coupés de la vie que le Christ leur destine. Le prêtre devrait être, pour sa communauté, toute proportion gardée, ce qu’est le Christ pour son Église. Les membres du Christ ne sont pas de simples employés, des partisans ou des adhérents, mais un véritable prolongement de lui-même.

Ils vivent de sa vie et partagent son activité. Ils devraient voir les choses dans son optique. Quant au prêtre, il devrait à tous égards être un avec le Christ. De même que le Christ a voulu se former un Corps spirituel, ainsi le prêtre devrait faire de même. Il devrait se former des membres qui ne feraient qu'un avec lui. Le rôle du prêtre sera insignifiant et lui-même sera isolé et impuissant s'il ne s'appuie pas sur des membres vivants, formés par lui et unis à lui. "L'œil ne peut donc dire à la main: 'Je n'ai pas besoin de toi', ni la tête à son tour dire aux pieds: 'Je n'ai pas besoin de vous'." (1 Co 12:21)

Le Christ a voulu qu'à travers son Corps mystique les âmes trouvent la voie, la vérité et la vie; il doit en être de même pour le nouveau Christ, le prêtre. Si son sacerdoce ne sert pas éminemment à la parfaite édification du Corps mystique, (cf Ep 4:12) bien réduite sera la foi divine qui pénètre et féconde les âmes.

De plus, le prêtre lui-même souffrira de cet état de choses, car, bien qu'il appartienne à la tête d'apporter la vie au corps, il n'en est pas moins vrai que cette tête vit de la vie du corps, participant à sa croissance comme à son dépérissement.

Le prêtre qui ne comprend pas cette loi de toute mission sacerdotale, ne réalise, au cours de sa vie, qu'une partie de ce qu'il lui a été donné de faire, alors que, dans le Christ, il doit embraser le monde entier." (Chanoine F. J. Ripley)

5. LA LEGION DANS LA PAROISSE

"Dans la situation actuelle, les fidèles laïcs peuvent et doivent faire énormément pour la croissance d'une authentique communion ecclésiale à l'intérieur de leurs paroisses et pour éveiller l'élan missionnaire vers les incroyants et aussi vers ceux, parmi les croyants, qui ont abandonné ou laissé s'affaiblir la pratique de la vie chrétienne." (CL 27) On remarquera que la croissance d'un authentique esprit communautaire sera grandement favorisée par l'établissement de la Légion de Marie. Par la Légion, les laïcs s'habituent à travailler dans la paroisse en étroite union avec les prêtres, et à participer aux responsabilités pastorales. Il est avantageux que, dans une réunion hebdomadaire régulière, soient réglementées les diverses activités paroissiales. Cependant il est de la plus haute importance que les personnes impliquées dans le travail paroissial soient bien préparées, en tant que membres de la Légion, par une formation spirituelle qui les aidera à comprendre que la paroisse est une communauté eucharistique, pourvue d'un système méthodique qui leur permettra de

rejoindre tous les gens de la paroisse, dans le but de construire cette communauté. Quelques manières de remplir l'apostolat légionnaire dans la paroisse sont décrites au chapitre 37, "Quelques suggestions concernant les travaux".

"Les prêtres doivent considérer l'apostolat laïc comme partie intégrante de leur ministère, et les fidèles comme un devoir de la vie chrétienne." (Pape Pie XI)

6. SES FRUITS SONT UN IDEAL ATTRAYANT ET UNE ACTION INTENSE

Si l'Église ne présentait qu'une routine circonspecte, elle mettrait dans une situation très désavantageuse la vérité dont elle a la garde. Si les jeunes prennent l'habitude de chercher dans des systèmes purement mondains ou même irréligieux l'idéal d'action auquel leur nature généreuse aspire ardemment, il en résultera un terrible mal, dont les générations futures devront subir les conséquences.

Ici la Légion peut apporter un appui avec son programme d'initiatives motivées, d'effort et de sacrifice, de telle sorte qu'elle contribuera à rendre l'idéal plus attrayant et l'action plus intense, en faisant d'eux des serviteurs de la doctrine de l'Église.

Au dire de l'historien Lecky, le monde est gouverné par ses idéaux. S'il en est ainsi, ceux qui créent un idéal plus élevé, soulèvent toute l'humanité, à condition, bien entendu, que cet idéal soit attrayant et concrètement abordable, pour constituer un titre important. On peut admettre sans difficulté que les idéaux mis en avant par la Légion se conforment à ces deux exigences.

Un trait important de la Légion, c'est que son travail fait germer de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses parmi ses membres et leurs enfants.

On objectera qu'au milieu de l'égoïsme universel, personne ne voudra assumer le lourd fardeau du légionnaire. Ce raisonnement est faux. Le grand nombre de ceux qui répondent à l'appel pour des actions insignifiantes s'esquivent bien vite sans laisser de trace. Le petit nombre de ceux qui répondent à l'appel pour une grande entreprise persévéreront, et peu à peu leur esprit se communiquera à la foule.

Un praesidium de la Légion peut ainsi être un instrument efficace pour aider le prêtre à obtenir graduellement la coopération du laïc,

dans la tâche d'évangéliser ceux qui lui sont confiés. Ainsi, l'heure et demie passée chaque semaine à la réunion, guidant, encourageant, animant la vie spirituelle des membres, lui rendra possible d'être partout, de tout entendre, d'influencer chacun, d'aller au-delà de ses limites physiques. Vraiment il semble que le zèle ne pourrait être mieux employé que dans la direction de plusieurs praesidia.

Ainsi, avec les armes que sont les légionnaires, en eux-mêmes un équipement aussi humble que le bâton, la besace, la fronde et quelques cailloux, transformés cependant par Marie en instruments du ciel, le prêtre peut, comme un autre David, affronter avec la certitude de la victoire le Goliath le plus provocateur, celui de l'incroyance et du péché.

“C'est une force morale, et non une force matérielle, qui soutiendra votre profession de foi et assurera votre triomphe. Ce ne sont pas les géants qui font le plus. Que la terre sainte était donc petite ! Elle a cependant subjugué le monde. Quelle pauvre contrée était l'Attique ! Elle a pourtant formé l'esprit humain. Moïse était seul, seul aussi Élie, seuls David, Paul, Athanase, Léon. La grâce opère toujours par le petit nombre. La vision aiguë, l'ardente conviction, la résolution indomptable du petit nombre, le sang du martyr, la prière du saint, l'action héroïque, la crise passagère, l'énergie concentrée d'un mot ou d'un regard, voilà les instruments du ciel. Ne crains pas petit troupeau, car il est puissant Celui qui se tient au milieu de toi, et il fera pour toi des merveilles.” (Cardinal Newman : La position actuelle des catholiques)

7. LE SYSTEME DE FORMATION : CELUI DU MAITRE ET DE L'APPRENTI

On s'imagine généralement que la formation des apôtres est surtout une affaire de conférences et d'études de livres. La Légion estime au contraire qu'une telle formation ne peut être réalisée sans l'exercice même de l'apostolat. Des causeries sur l'apostolat qui ne seraient pas accompagnées d'aucun travail apostolique véritable, peuvent avoir un effet contraire à celui qu'on prévoyait. Une chose est claire : pour discuter de l'exécution d'un travail, il est nécessaire d'en décrire les difficultés, et pour l'accomplir, de faire appel à un courage et à une force d'âme exemplaires. Parler ainsi à des recrues, sans leur montrer en même temps par la pratique, que le travail ne dépasse pas leurs capacités et qu'il est même facile, cela ne fera que les intimider et les incitera à ne pas s'engager. De plus le système de conférences tend à produire les théoriciens qui pensent pouvoir

convertir le monde par le jeu de leur intelligence. Ceux-là seront peu enclins à se dévouer aux humbles tâches et au laborieux suivi des contacts individuels, sur lesquels tout repose en réalité et que, soit dit en passant, le légionnaire accepte si volontiers.

La méthode de formation de la Légion est celle du maître et de l'apprenti. Elle soutient que c'est le moyen idéal de formation, utilisé dans tous les métiers et les professions, apparemment sans exception. Au lieu de faire de longs discours, le maître met le travail devant les yeux de l'apprenti, il lui montre par une démonstration pratique comment il faut l'exécuter, et lui explique les étapes successives. Alors, l'apprenti s'attaque lui-même au travail et ses fautes sont corrigées au fur et à mesure. De ce système émerge l'artisan habile. Les exposés techniques doivent être en fonction du travail lui-même, et chaque mot doit s'allier à un geste. Autrement, il ne produira que peu de fruit. Il pourrait même ne pas être retenu. Il est étrange de remarquer combien les meilleurs élèves eux-mêmes oublient les conférences auxquelles ils ont assisté.

D'autre part, si c'est par un moyen de conférences, qu'un mouvement d'apostolat se propose d'initier ses membres, peu de recrues se présenteront. La plupart des gens espèrent bien en avoir fini avec l'école, quand ils ont dépassé l'âge officiel des études. Les gens de condition modeste spécialement sont saisis de crainte à l'idée de retourner dans une sorte de classe, même si c'est une sainte salle de classe. C'est pourquoi la formation apostolique abstraite n'arrive pas à exercer beaucoup d'attrait. La procédure de la Légion est plus simple, plus psychologique. Ses membres disent aux autres personnes: "Venez et faites ce travail avec moi". Au lieu d'une salle de classe, ceux qui viennent se trouvent devant un travail déjà entrepris par des gens semblables à eux. Ils comprennent aussitôt que le travail est dans les limites de leurs capacités, et acceptent avec empressement de se joindre à ce mouvement. Une fois membres, ayant vu le travail accompli, y ayant eux-mêmes participé, ayant appris par les comptes rendus et les commentaires donnés sur ce travail la meilleure façon de procéder, ils s'en acquittent bientôt avec succès.

"On reproche parfois à la Légion le manque de compétence de ses membres ou son indifférence à les soumettre à de longues sessions d'études. À cela nous répondrons ceci: a) La Légion a pour principe de mettre à contribution les talents des membres les plus doués. b) Tout en évitant d'insister unilatéralement sur l'étude, elle s'efforce de donner à

chacun une formation appropriée à son apostolat. c) Mais ce qu'elle se propose avant tout, c'est d'assurer une structure qui lui permette de dire au simple catholique: 'Viens, apporte ta petite part de talent; nous t'appren-drons à l'accroître et à t'en servir, par Marie, pour la gloire de Dieu'. Il ne faut pas perdre de vue que la Légion s'adresse aux humbles et aux moins doués, autant qu'aux érudits et aux puissants.' (Père Thomas P. O'Flynn, C.M., ancien directeur spirituel du *Concilium Legionis Mariae*)

11

PLAN DE LA LÉGION DE MARIE

1. LA SAINTETE PERSONNELLE : BUT ET MOYEN

Le moyen général et indispensable par lequel la Légion de Marie entend atteindre son but est le service personnel, agissant sous l'impulsion du Saint-Esprit, avec le secours de la grâce divine comme principe animateur, et la gloire de Dieu et le salut des âmes, comme but ultime de son action.

Ainsi la sainteté de vie que la Légion cherche à promouvoir dans ses membres est aussi le moyen premier de son action. "Je suis la vigne; vous, les sarments. Celui qui demeure en moi, et moi en lui celui-là porte beaucoup de fruit; car hors de moi vous ne pouvez rien faire." (Jn 15:5)

"Cette Église, dont le saint Concile expose le mystère, la foi lui recon-naît une sainteté sans défaillance. En effet, le Christ, Fils de Dieu, qui avec le Père et le Saint-Esprit est proclamé "le seul Saint", a ainsi aimé l'Église comme son épouse et s'est donné pour elle afin de la sanctifier (cf. Ep 5:25-26). Il l'a unie à lui comme son corps et l'a comblée du don de l'Esprit Saint, pour la gloire de Dieu. Voilà pourquoi tous les membres de l'Église, tant ceux qui appartiennent à la hiérarchie que ceux qui sont dirigés par elle, sont appelés à la sainteté, selon l'expression de l'Apôtre: 'La volonté de Dieu c'est votre sanctification', (1 Th 4:3; cf Ep 1:4). Cette sainteté de l'Église se manifeste constamment et doit se manifester par les richesses de la grâce que l'Esprit Saint produit chez les fidèles; elle s'exprime différemment en chacun de ceux qui, dans la conduite de leur vie, parviennent, en édifiant le prochain, à la perfection de la charité, et elle apparaît en quelque sorte proprement dans la pratique des conseils qu'on appelle d'ordinaire "évangéliques". Cette pratique des conseils, embrassée par beaucoup de chrétiens sous l'impulsion du Saint-Esprit, soit privément, soit dans une

condition ou un état reconnu dans l'Église, porte, et doit porter dans le monde un témoignage remarquable et un éclatant exemple de cette sainteté." (LG 39)

2. UNE ORGANISATION FORTEMENT STRUCTUREE

Les grandes forces de la nature se dépensent en pure perte, si elles ne sont pas rendues utilisables. De même un zèle sans méthode et un enthousiasme sans guide ne rapportent jamais de grands résultats, intérieurs ou extérieurs, et ils sont rarement durables. C'est pourquoi la Légion de Marie présente à ses membres un mode de vie plutôt qu'un travail à faire. Elle fournit un système intensément structuré, dans lequel nombre de points ont force de règle, qui dans d'autres organisations sont simplement encouragés ou suggérés, et pour lesquels elle recommande un esprit de scrupuleuse observance dans tous les détails. En retour elle promet la persévérance et un développement notable des qualités de la perfection chrétienne, à savoir: la foi, l'amour de Marie, l'intrépidité, l'oubli de soi, la fraternité, l'esprit de prière, la prudence, la patience, l'obéissance, l'humilité, la joie, et l'esprit apostolique.

"Le développement de ce qu'on appelle l'apostolat laïque est une des manifestations de notre temps. À ne considérer que le grand nombre de ceux qui peuvent s'y adonner, quelle perspective illimitée d'extension! Combien insuffisantes cependant semblent les dispositions prises jusqu'ici pour exploiter à fond ce mouvement gigantesque! Lorsqu'on met en parallèle la multitude des Congrégations religieuses si merveilleusement conçues pour pourvoir aux besoins de ceux qui quittent le monde, et la forme d'organisation qu'on pense suffisamment bonne pour ceux qui restent dans le monde, il y a un contraste frappant. D'un côté, la plus minutieuse application d'esprit, la plus savante précision pour tirer de chacun le meilleur parti! De l'autre, hélas, combien rudimentaires et superficielles les dispositions prises! Sans doute l'association demande à ses membres de se dévouer quelque peu; mais son influence sur la majorité d'entre eux ne revêt guère plus que l'aspect d'un incident au cours de la semaine, et elle-même ne semble pas ambitionner un rôle plus efficace. Il lui faudrait une idée plus haute de sa mission. Ne devrait-elle pas être pour chacun de ses membres le bourdon de leur pèlerinage terrestre – l'épine dorsale même de toute leur vie spirituelle?

Sans doute les Congrégations religieuses doivent servir de modèle pour ceux qui travaillent en commun et, toutes proportions étant gardées, on peut penser que la qualité du travail s'améliorera dans la mesure où elle se rapprochera de la pensée de l'Ordre. Cependant ceci amène la difficulté de déterminer le degré exact des règles à imposer. Si désirable que soit la

discipline en vue de l'efficacité, il y a toujours le danger d'exagérer, et de diminuer ainsi l'attrait de l'organisation. On ne doit pas oublier que le but à atteindre est une organisation permanente laïque – et non quelque chose d'équivalent à un nouvel ordre religieux, ou qui pourrait tendre à le devenir par la suite, comme cela s'est produit maintes fois dans l'histoire.

L'objet en vue est celui-ci et non pas un autre : amener à s'organiser d'une manière efficace des personnes menant leur train de vie ordinaire tel que nous le connaissons, et chez qui il faut tenir compte de goûts divers et d'occupations variées qui ne sont pas tous de caractère purement religieux. La réglementation à imposer ne devra donc pas dépasser ce qu'accepterait la moyenne des gens auxquels est destinée l'organisation, sans pourtant lui être inférieure.” (Père Michael Creedon, premier Directeur spirituel du Concilium Legionis Mariae)

3. PERFECTION DES MEMBRES

La Légion veut que la perfection de ses membres se juge selon l'exacte fidélité à sa méthode, et non pas à quelque satisfaction ou à l'apparent degré de succès auquel peuvent atteindre les efforts du légionnaire. Par suite, un membre ne mérite le nom de légionnaire que dans la mesure où il se soumet au règlement. Rien de plus. Les directeurs spirituels et les présidents de praesidia sont priés de rappeler constamment cette conception du membre à ceux dont ils ont la charge. Elle constitue un idéal à la portée de tous. Ce que ne sont pas le succès et la consolation. Réalisée au jour le jour, pareille fidélité est le remède contre la monotonie, le travail désagréable, les insuccès réels ou imaginaires qui pourraient anéantir les espoirs les plus prometteurs des débuts.

“Il est à remarquer que nos services à la Société de Marie se mesurent non à l'importance du poste que nous occupons, mais au degré d'esprit surnaturel et au zèle marial avec lequel nous nous dépensons au poste assigné par l'obéissance, si humble, si effacé qu'il soit.” (*Petit Traité de Mariologie* par un Marianiste)

4. L'OBLIGATION PRIMORDIALE

Le premier devoir que la Légion impose à ses membres, c'est l'obligation d'assister à ses réunions. Ce qu'est la lentille pour les rayons du soleil, la réunion l'est pour ses membres. Le foyer de la lentille concentre les rayons, fait jaillir le feu et embrase tout ce qui l'entoure. C'est la réunion qui fait la Légion. Ce lien étant brisé ou mésestimé, les membres se retirent un à un et le travail s'effondre.

Au contraire, plus la réunion est respectée, plus le pouvoir de l'organisation s'intensifie.

Ce qui suit, écrit dans les premières années de son existence, représente maintenant ce que pensait alors la Légion au sujet de l'organisation, et donc sur l'importance de la réunion, point central d'une telle organisation : "Dans l'organisation, les individus, quelque remarquables qu'ils soient, se contentent d'être des rouages ; ils cèdent beaucoup de leur indépendance à la machine, c'est-à-dire au corps que forment les associés ; mais ainsi, le travail y gagne au centuple. Nombre d'individus qui, isolément seraient restés incapables ou oisifs, entrent ainsi dans le mouvement – chacun travaille, non plus avec sa propre faiblesse individuelle, mais avec la ferveur et la puissance des plus grandes qualités qui se trouvent dans l'ensemble des membres. Considérons des morceaux de charbon gisant inutilisés, et les mêmes charbons au cœur d'une fournaise ardente. Ce parallèle n'a pas besoin de commentaire.

Indépendamment des individus qui la composent, l'organisation possède alors une vie propre bien marquée. Plus encore que la beauté ou la nécessité urgente de l'œuvre accomplie, cette caractéristique de cohésion est l'aimant qui attire le plus les nouveaux adhérents. L'association établit une tradition, engendre la fidélité, jouit du respect, de l'obéissance, et inspire puissamment tous les membres. Interrogez ceux-ci, et vous verrez qu'ils s'appuient sur elle comme sur une sage vieille mère. Et il en est bien ainsi. Ne les garde-t-elle pas de bien des pièges : les imprudences du zèle, le découragement devant l'échec, l'orgueil du succès, l'hésitation devant l'opinion non appuyée, la timidité dans l'isolement. En général, c'est elle qui leur fait éviter les sables mouvants de l'inexpérience. Elle s'empare des matériaux bruts de la simple bonne intention et les transforme ; elle organise le travail sur un plan régulier : elle assure l'expansion et la continuité." (Father Michael Creedon, premier Directeur spirituel du Concilium Legionis Mariae)

"Considérée par rapport à nous, ses membres, la société de Marie est l'extension, la manifestation visible de Marie, notre Mère du ciel. Marie nous a reçus dans la Société comme dans le sein de sa tendresse maternelle, pour nous former à la ressemblance de Jésus, et faire ainsi de nous des fils privilégiés, pour nous assigner notre tâche apostolique, et ainsi nous associer à sa mission des âmes. Pour nous, aimer et servir la Société, c'est aimer et servir Marie." (*Petit Traité de Mariologie* par un Marianiste)

5. LA REUNION HEBDOMADAIRE DU PRAESIDIUM

Chaque semaine, dans une atmosphère surnaturalisée par la richesse de sa prière, par ses pratiques de dévotion et par son esprit de douce fraternité, le praesidium tient sa réunion pendant laquelle on assigne sa tâche à chaque légionnaire, et chacun rend compte du travail qu'il a accompli. Cette réunion hebdomadaire est le cœur de la Légion, qui propulse le sang de la vie dans les veines et les artères. C'est la centrale de laquelle jaillissent la lumière et l'énergie. C'est le trésor qui pourvoit à tous ses besoins particuliers. C'est le grand exercice communautaire où, selon sa promesse, quelqu'un, bien qu'invisible, se tient au milieu d'eux, où la grâce particulière requise pour son travail est accordée à chacun. C'est là que les membres se pénètrent de l'esprit de la discipline religieuse, qui les convainc de la nécessité d'agir avant tout pour plaire à Dieu et se sanctifier eux-mêmes, et de recourir à l'organisation légionnaire comme au moyen le plus apte à les aider pour atteindre ce double but. Alors ils s'adonnent à la tâche confiée, sans jamais la subordonner à leurs goûts personnels.

Les légionnaires regarderont donc l'assistance à la réunion hebdomadaire du praesidium comme le premier et le plus sacré de leurs devoirs envers la Légion. Rien d'autre ne peut y suppléer; sans elle, leur apostolat sera comme un corps sans âme. La raison nous dit et l'expérience prouve que la négligence de ce devoir primordial se traduit par un travail inefficace et elle ouvre la porte aux désertions des rangs de la Légion.

“À ceux qui ne marchent pas avec Marie, s'appliquent les mots de saint Augustin: ‘Bene curris sed extra viam’: ‘vous faites de grands pas et vous courez bien, mais vous êtes en dehors de la voie.’ Où aboutirez-vous?” (Petitalot)

LES BUTS EXTÉRIEURS DE LA LÉGION

1. LE TRAVAIL ACTUELLEMENT EN COURS

La Légion de Marie ne propose pas telle ou telle œuvre en particulier, mais elle a pour objectif principal la sanctification de ses membres. Pour atteindre ce but, elle s'appuie en tout premier lieu sur leur assistance aux diverses réunions, au cours desquelles la prière et la dévotion se mêlent de telle sorte qu'elles créent l'atmosphère propre au déroulement des travaux. Toutefois, la Légion s'efforce de développer cette sainteté d'une manière spéciale, en éveillant en eux le sens de l'apostolat, en le "chauffant à blanc" selon l'expression courante, pour qu'il puisse se diffuser de lui-même. Cette diffusion n'est pas simplement l'utilisation d'une force développée, mais (par une sorte de réaction) c'est une partie nécessaire du développement de cette force. C'est par l'apostolat que l'esprit apostolique se développe le plus parfaitement. C'est pourquoi la Légion prescrit à chacun de ses membres, comme une obligation essentielle, l'accomplissement hebdomadaire d'un travail actif déterminé par le *praesidium*. Le travail procède de la réunion comme un acte d'obéissance envers elle, et sauf les exceptions qui seront indiquées plus tard, le *praesidium* peut approuver tout travail actif d'un membre, comme pouvant satisfaire au devoir hebdomadaire. En pratique, cependant, le but premier de la Légion exigerait l'orientation de cette activité obligatoire vers des besoins réels, et parmi ceux-là, vers les plus sérieux. En effet, l'intensité du zèle que la Légion s'efforce d'inspirer à ses membres exige un objectif qui en soit digne. Un travail insignifiant risque d'ébranler ce zèle, de telle sorte que des cœurs qui étaient disposés à se dépenser pour les âmes et à rendre au Christ amour pour amour, effort et sacrifice pour ses peines et sa mort, finissent par s'enliser dans la médiocrité et la tiédeur.

"Je n'ai pas été re-créé aussi facilement que je fus créé. Il a dit une parole et tout fut fait. Mais, tandis qu'il m'a créé par une simple parole et en un instant, il a dû, pour me re-créer, dire beaucoup de paroles, opérer des miracles et souffrir cruellement." Saint Bernard)

2. L'OBJECTIF ULTIME ET LE PLUS ELEVE : LE LEVAIN DANS LA COMMUNAUTE

Si important que puisse être le travail en cours, la Légion de Marie ne le regarde pas comme le but ultime ou même principal de l'apostolat de ses membres. Un tel travail peut occuper le légionnaire pendant deux ou trois, ou plusieurs heures de la semaine, tandis que la Légion regarde plus loin encore ; elle pense que chaque heure de la semaine doit rayonner du feu apostolique allumé à l'ardeur de son foyer. Le système qui communique cette qualité de feu aux âmes a mis en mouvement une force puissante. L'esprit apostolique ne pénètre qu'en maître, il inspire toute la vie : pensées, paroles, actions ; et dans ses manifestations extérieures, il n'est limité ni par le temps ni par le lieu. Les plus timides eux-mêmes et les moins doués acquièrent une étonnante aptitude à influencer les autres, ainsi, où qu'ils soient, et même sans la poursuite d'un apostolat conscient, le péché et l'indifférence finiront par s'incliner devant une puissance plus grande qu'eux-mêmes. C'est ce que l'expérience universelle enseigne. De même qu'un général regarde avec satisfaction ses postes importants adéquatement gardés, la Légion est heureuse de constater que tout est bien en place partout : dans les foyers, les boutiques, les usines, les écoles, les bureaux et tous les autres lieux de travail ou de récréation, où un vrai légionnaire est placé par les circonstances. Même dans les retranchements du scandale et de l'impiété, la présence de cette nouvelle Tour de David barrera la route au mal et l'empêchera d'avancer. On ne se résignera jamais à la corruption ; on tentera des efforts pour y remédier ; on la déplorera, on priera, on la combattra résolument, sans relâche, et probablement avec succès à la fin.

La Légion commence donc par réunir ses membres pour qu'ils persévèrent d'un seul esprit dans la prière avec leur Reine. Ensuite, elle les envoie dans les lieux de péché et de souffrance, pour y faire un bon travail, et en accomplissant cette tâche, devenir embrasés du désir d'en faire davantage. Enfin, elle recherche sur les chemins et sentiers de la vie quotidienne ce qui pourrait faire l'objet d'une mission encore plus glorieuse. Connaissant ce qui a été accompli par un petit nombre de légionnaires, réfléchissant sur les possibilités qui sont presque illimitées de son recrutement, convaincue que son organisation, si elle est résolument utilisée par l'Église, présente un moyen d'une étonnante efficacité pour purifier le monde pécheur, elle désire ardemment voir ses membres se multiplier, et devenir légion par le nombre, comme par le nom.

En rassemblant les membres qui travaillent activement, ceux qui accomplissent un service auxiliaire, ainsi que les bénéficiaires de leur influence respective, c'est toute une population qui peut être atteinte et tirée du niveau de la négligence ou de la routine, à celui d'une appartenance enthousiaste à l'Église. Pensons à ce que pareille transformation peut signifier pour un village ou une ville dont la population ne ferait plus seulement partie de l'Église, mais y serait comme une force motrice qui, directement ou par la Communion des Saints, dirigerait ses énergies jusqu'aux extrémités de la terre et jusqu'aux lieux les plus sombres. Quel idéal – une population entière organisée pour Dieu ! Cependant ce n'est pas simplement un idéal. C'est la chose la plus possible et la plus réalisable dans le monde d'aujourd'hui à condition qu'on renonce à se fermer les yeux et à se croiser les bras.

“Oui, les laïcs sont une `race choisie, un sacerdoce saint´ ; appelés aussi à être ‘le sel de la terre’ et ‘la lumière du monde’. C'est spécifiquement leur vocation et leur mission d'exprimer l'Évangile dans leurs vies, introduisant ainsi l'Évangile comme un levain dans la réalité du monde dans lequel ils vivent et travaillent. Les grandes forces qui façonnent le monde – la politique, les médias, la science, la technologie, la culture, l'éducation, l'industrie et le travail – sont précisément les lieux, où les laïcs sont spécialement compétents pour exercer leur mission. Si ces forces sont guidées par des gens qui sont de vrais disciples du Christ, pleinement compétents et au fait du savoir séculier, alors, en effet, le monde sera transformé par le dedans par le pouvoir salvifique du Christ.” (Pape Jean-Paul II, discours à Limerick, Irlande, octobre 1979)

3. S'UNIR ETROITEMENT

Cette recherche primordiale “du royaume de Dieu et de sa justice” (Mt 6:33), c'est-à-dire l'apostolat par des activités spécifiquement orientées vers les âmes, absorbe entièrement la Légion. Néanmoins elle ne doit pas oublier ces autres choses qui “lui ont été ajoutées”. Par exemple, la Légion a une valeur sociale, ce qui devient un avantage national dans un pays où elle existe, et représente un avantage spirituel pour les âmes qui y vivent.

Le bon fonctionnement de la machine sociale, comme toutes les autres machines d'ailleurs, exige l'harmonieux fonctionnement de toutes les pièces qui la composent, c'est-à-dire que chaque citoyen pris individuellement doit accomplir exactement la fonction qui lui a été assignée avec le moins de friction possible. Si chacun ne remplit

pas complètement sa fonction, le gaspillage s'installe pour déranger l'équilibre nécessaire; les engrenages ne s'emboîtent plus les uns dans les autres. Il est impossible d'effectuer un redressement, car il est infiniment difficile de déceler le degré ou même l'origine de la défaillance; dès lors, le remède approprié s'avère d'adopter plus de force, ou de lubrifier, en y engouffrant plus d'argent. Ce remède affaiblit encore davantage l'idée de service ou de coopération spontanée, de sorte qu'un affaiblissement progressif en résulte. Sans doute, même si la moitié des rouages étaient mal ajustés, les communautés ont assez de vitalité pour continuer à fonctionner, mais en payant le terrible prix de la pauvreté, de la frustration et du malheur. C'est un gaspillage d'argent et d'efforts pour faire marcher des pièces qui devraient fonctionner sans effort ou qui devraient être en réalité une source de puissance, Résultat: problèmes, troubles, crises.

Qui peut nier que c'est ce qui arrive même dans les pays les mieux organisés? L'égoïsme est la règle de vie de l'individu. La haine change la vie de beaucoup de gens en forces purement destructrices. Chaque jour nous apporte la démonstration de cette vérité, qui peut être ainsi formulée. "Les hommes qui nient Dieu, ou qui le trahissent, manqueront également de loyauté à l'égard de toute personne et de tout ce qui est moins que Dieu, de toute chose sur terre et dans le ciel." (Brian O'Higgins) Si l'État n'est que la somme des vies individuelles qui le composent, à quels sommets peut-on espérer le voir atteindre? Un danger et une souffrance pour elles-mêmes, qu'est-ce que les nations ont à offrir au monde en général, sinon une partie de leurs propres désordres?

Mais supposons que dans la communauté pénètre une force qui se répand comme une contagion de l'un à l'autre, et qui rend agréables aux individus les idées d'oubli de soi, d'amour mutuel, d'idéal! Quel changement se produit! Les plaies douloureuses se cicatrisent et la vie est vécue à un niveau différent. Supposons une nation qui se lèverait, ayant édifié sa vie selon un idéal élevé, et qui donnerait au monde l'exemple de tout un peuple mettant en pratique sa foi, et par le fait même résoudrait ses problèmes. Qui peut douter qu'une telle nation serait une lumière brillante pour le monde, et que le monde viendrait s'asseoir à ses pieds pour en recueillir les leçons.

Or, il est incontestable que la Légion de Marie possède le pouvoir d'intéresser les laïcs d'une manière vitale à leur religion, et de communiquer à ceux qui subissent son influence un idéal si ardent qu'ils

tendent à oublier leurs divisions de ce monde, leurs différences et antagonismes, qu'ils sont animés du désir de travailler pour l'humanité entière en l'aimant. Étant enraciné dans la religion, cet idéalisme n'est pas un simple sentiment. Il rend l'individu capable de penser en termes de service, il tire de lui de grands sacrifices, lui fait atteindre les sommets de l'héroïsme et il ne s'évapore pas.

Pourquoi ? La motivation en est la raison. Toute énergie a une source. Or la Légion possède, en vue de servir la communauté, une raison d'agir irrésistible. C'est que Jésus et Marie furent des citoyens de Nazareth. Ils aimaient leur ville et leur pays avec une ferveur religieuse, car pour les Juifs, religion et patrie étaient si divinement entrelacées qu'elles formaient un seul tout. Jésus et Marie vivaient à la perfection la vie ordinaire des gens de leur localité. Pour eux, chaque personne, chaque chose étaient dignes du plus profond intérêt. On ne saurait, sous ce rapport, concevoir chez eux la moindre indifférence ou négligence.

Aujourd'hui, le monde est leur patrie et chaque lieu est leur Nazareth. Ils sont encore plus intimement liés à une communauté de baptisés qu'ils ne l'étaient à leur propre parenté. À présent, leur amour se répand à travers le Corps mystique. Dans la mesure où les membres de ce Corps s'appliquent à vivre dans cet esprit, au service du lieu où ils habitent, Jésus et Marie s'y installent, exerçant leur influence bienfaisante, non seulement sur les âmes, mais aussi sur leur milieu de vie. Les conditions matérielles s'améliorent ; les problèmes perdent de leur acuité. Une amélioration véritable ne peut venir d'aucune autre source.

L'application de chacun à remplir ainsi son devoir de chrétien au sein de sa localité semblerait favoriser le patriotisme envers la nation. Ce mot est mal défini. Qu'est-ce que le vrai patriotisme ? Il n'en existe ni carte, ni modèle universellement valables. Le dévouement et la générosité qui se manifestent au cours d'une guerre pourraient en donner une idée approximative. Mais comme ce n'est pas l'amour, mais plutôt la haine, qui provoque la guerre, cette dernière est proprement dirigée vers la destruction. Il est donc urgent d'établir un modèle de patriotisme pacifique.

C'est ce service spiritualisé à la communauté que la Légion n'a cessé de recommander fortement sous le nom de "Vrai dévouement à la nation." Non seulement ce service doit-il être entrepris pour un motif spirituel, mais tous les contacts qui en découlent doivent être employés à promouvoir le spirituel. Les activités ne produisant que des avantages matériels fausseraient l'idée même de ce service.

Le cardinal Newman exprime parfaitement cette idée fondamentale quand il dit qu'un progrès matériel non accompagné d'une évolution morale correspondante, est quelque chose de terrible, d'impensable. Comme en toute chose, il s'agit de trouver l'équilibre.

On peut obtenir du Concilium un livret sur ce sujet.

Regardez, peuples de la terre ! Si telle est la Légion, ne semble-t-il pas qu'elle offre, toujours prête à servir, une chevalerie comparable à l'ancienne, unissant étroitement les hommes dans une noble entreprise pour Dieu dans un service transcendant de beaucoup la guerre légendaire du roi Arthur, qui selon le beau poème de Tennyson "réunit les chevaliers errants de son royaume dans son ordre de la Table ronde : une glorieuse compagnie, la fleur de l'humanité pour servir de modèle à un monde puissant et être le beau commencement d'une ère nouvelle."

"À la fois 'assemblée visible et communauté spirituelle', l'Église fait route avec toute l'humanité et partage le sort terrestre du monde ; elle est comme le ferment et, pour ainsi dire, l'âme de la société humaine, appelée à être renouvelée dans le Christ et transformée en famille de Dieu.

Le Concile exhorte les chrétiens, citoyens de l'une et de l'autre cité, à remplir avec zèle et fidélité leurs tâches terrestres en se laissant conduire par l'esprit de l'Évangile. Ils s'éloignent de la vérité, ceux qui, sachant que nous n'avons pas ici-bas de cité permanente, mais que nous marchons vers la cité future, croient pouvoir, pour cela, négliger leurs tâches humaines, sans s'apercevoir que la foi même, compte tenu de la vocation de chacun, leur en fait un devoir plus pressant." (GS 40, 43)

"Ce besoin et cette obligation soulignés dans ce décret conciliaire ont trouvé une réponse concrète dans l'action de la Légion lancée en 1960 sous le nom de True Devotion to the Nation. L'importance des réalisations déjà obtenues fait prévoir de vastes possibilités de développement. Mais il est un point sur lequel il faut insister : la contribution de la Légion à l'ordre temporel ne s'appuie pas sur une connaissance ou une expérience exceptionnelles, ni sur des capacités éminentes, ni même sur un grand nombre de travailleurs, mais sur un dynamisme spirituel qui en fait une force universelle ; laquelle, si elle est captée, est capable de soulever toute une partie du peuple de Dieu, assez sage et assez avisée pour s'en servir. Mais l'initiative doit venir de la Légion. Tout en évitant l'attachement aux choses du monde, la Légion doit se soucier du monde, dans le sens du texte cité plus haut. Elle doit comprendre que la vie de l'homme se déroule forcément au milieu de ce monde matériel et que son salut lui est lié dans une grande mesure." (Père Thomas P. O'Flynn, C.M., ancien directeur spirituel du Concilium Legionis Mariae)

4. LA GRANDE AVENTURE POUR DIEU

Une telle chevalerie est nécessaire en ce temps de péril particulier pour la religion. Le sécularisme et l'irréligion, soutenus par une puissante propagande, répandent leurs influences corruptrices en des cercles sans cesse s'élargissant, et semblent capables d'engloutir le monde.

Comparée à ces forces formidables, qu'il est modeste le troupeau constitué par la Légion de Marie. Cependant ce contraste même l'enhardit. La Légion est composée d'âmes qui sont unies à la Vierge toute-puissante. Il y a plus. Elle contient en elle même des principes élevés et elle sait les appliquer avec efficacité. Celui qui est tout-puissant peut faire de grandes choses en elle, et par elle.

La Légion de Marie poursuit des buts diamétralement opposés à ceux des autres légions qui renient "notre seul Maître et Seigneur, Jésus Christ". (Jude 1:4) Le but de la Légion est d'apporter Dieu et la religion à chaque âme, tandis que le but avoué des autres forces est de réaliser l'objectif opposé. Il ne faut pas croire, cependant, que l'organisation légionnaire a été conçue dans l'intention expresse de s'opposer à cet empire de l'incroyance. Les choses se sont passées plus simplement. Un petit groupe s'assemble un jour autour de la statue de Notre Dame pour lui dire: "Conduisez-nous". Unis à elle, ils commencèrent la visite d'un immense hôpital rempli de malades, d'affligés, d'infortunés de la grande ville, contemplant son Fils bien-aimé en chacun d'eux. Ils en vinrent à comprendre aussi qu'il est en chaque membre de l'humanité, et qu'ils devaient se joindre à l'œuvre maternelle de Marie servant Jésus en chacun d'eux. La main dans la main de leur Mère, ils commencèrent leur humble service; et voilà qu'ils sont devenus légion; et partout dans le monde, ils accomplissent ces simples actes d'amour de Dieu dans l'homme, et de l'amour des hommes pour l'amour de Dieu, et partout cet amour manifeste son pouvoir de remuer et de gagner les cœurs.

Les systèmes matérialistes aussi déclarent aimer et servir les hommes. Ils prêchent un évangile trompeur de fraternité. Des millions adhèrent à cet évangile. En son nom, ils désertent une religion qu'ils croient inerte. Cependant la situation n'est pas sans espoir. Il y a moyen de ramener à la Foi ces millions de déterminés, et d'en sauver d'innombrables millions d'autres. Cet espoir réside dans l'application d'un grand principe qui gouverne le monde, et que saint Jean Vianney, le Curé d'Ars, a exprimé ainsi: "Le monde

appartient à celui qui l'aime le plus et qui lui prouve cet amour." Les gens ne peuvent s'empêcher d'être remués en voyant une véritable foi incarnée dans des hommes remplis d'un amour héroïque pour leurs semblables. Convincez-les que c'est l'Église qui les aime le plus, et ils vont retourner à la foi en dépit de tout le reste. Ils iront même jusqu'à donner leur vie pour cette Foi.

Aucun amour ordinaire ne pourrait ainsi conquérir les hommes. Ni un catholicisme médiocre, qui peut à peine se maintenir lui-même. Cette œuvre peut être accomplie par un catholicisme qui aime le Christ son Seigneur de tout son cœur, et qui le voit et l'aime dans tous les hommes quels qu'ils soient. Cette charité suprême du Christ doit être pratiquée à un tel degré que tout observateur soit contraint d'admettre que c'est vraiment une caractéristique de l'Église, et non seulement le fait de quelques membres d'élite de l'Église. C'est donc dans la vie de l'ensemble des laïcs chrétiens qu'elle doit se manifester.

Il semble impossible d'embraser d'un tel esprit toute la famille de l'Église. Oui, la tâche est herculéenne ! Si longues sont les données du problème, si nombreuses les armées qui occupent le sol, que même le courage du cœur le plus vaillant pourrait manquer. Mais Marie est le cœur de la Légion, et ce cœur est débordant de foi et d'amour inexprimables. Animée par cette certitude, la Légion regarde le monde, et aussitôt naît l'espérance. "Le monde appartient à celui qui l'aime le plus." Se tournant alors vers sa grande Reine, comme elle le fit au début, elle lui dit : "Conduisez-nous !".

"La Légion de Marie et ses forces opposées, le sécularisme et l'irréligion, s'affrontent. Ces forces constamment soutenues par la propagande de la presse, de la télévision et de la vidéo ont véhiculé l'avortement, le divorce, la contraception, les drogues et toute forme d'indécence et de brutalité dans le cœur de chaque foyer. La simplicité et l'innocence de chaque nouveau-né sont dès lors à la merci de ces influences dévastatrices.

Il ne faut rien moins que la mobilisation générale de tout le peuple catholique pour résister à cet endoctrinement. La Légion de Marie possède l'organisme parfaitement adapté à ce but, de l'avis même des forces opposées. Mais un organisme est par lui-même inutile s'il n'est pas mû par une force suffisante. Cette force motrice de la Légion se trouve dans sa spiritualité, qui s'appuie en toute confiance sur l'action du Saint-Esprit, la vraie dévotion à son Épouse, la bienheureuse Vierge Marie, et qui se nourrit de l'Eucharistie, Pain de Vie.

Quand ces deux forces entrent en conflit, c'est l'esprit de la Légion qui l'emporte. Portant quotidiennement la croix de leur Maître, les légionnaires lutteront efficacement contre la mollesse moderne, la permissivité et la faiblesse qui ruinent notre société aujourd'hui, et finalement ils triompheront." (Père Aedan McGrath, S.S.C.)

13

CONDITIONS D'ADMISSION

1. La Légion de Marie est ouverte à tous les catholiques qui :
 - a) pratiquent fidèlement leur religion ;
 - b) sont animés du désir de remplir leur rôle dans l'apostolat de l'Église par leur appartenance à la Légion ;
 - c) sont prêts à remplir toutes et chacune des obligations qu'impose le titre de membre actif de la Légion.
 2. Les personnes qui veulent se joindre à la Légion doivent demander d'être membres d'un praesidium.
 3. Les candidats de moins de 18 ans ne peuvent être reçus que dans les praesidia de jeunes. (Voir chapitre 36)
 4. Nul n'est admis comme candidat à la Légion de Marie sans que le président du praesidium intéressé se soit assuré par la personne demandant son admission, que les conditions requises sont remplies.
 5. Au moins trois mois de probation satisfaisante sont exigés avant que le candidat soit enrôlé dans la Légion. Cependant, dès le début, il peut participer pleinement aux travaux de la Légion.
 6. On remet à chaque candidat un exemplaire de la Tessera.
 7. L'admission officielle se fait essentiellement par la Promesse légionnaire et l'inscription du candidat sur la liste des membres du praesidium. Le texte de la promesse légionnaire apparaît au chapitre 15 ; il est présenté clairement de manière à en faciliter la lecture.
- Mgr Montini (devenu plus tard le pape Paul VI), écrivant au nom de Pie XII, déclara : "Cette Promesse apostolique et mariale a rempli de force les légionnaires, spécialement ceux qui souffrent persécution pour la foi, dans le combat qu'ils livrent pour le christianisme dans le monde entier."

Un commentaire de la Promesse, “La Promesse légionnaire”, a été rédigé par le cardinal L. J. Suenens. Il a été publié en plusieurs langues. Cet ouvrage de toute première valeur devrait se trouver entre les mains de chaque légionnaire. De même, tout catholique responsable devrait le lire, car il contient un remarquable exposé des principes qui régissent l’apostolat chrétien.

a) Lorsqu’on juge que le temps de probation s’est déroulé avec satisfaction, le candidat est prévenu de son admission au moins une semaine à l’avance. Au cours de cette semaine-là, il se rendra familières la formule et les idées de la Promesse, de sorte qu’à la cérémonie d’admission il puisse la lire avec facilité, intelligence et sérieux.

b) Puis, au cours d’une réunion ordinaire du praesidium, aussitôt après la récitation de la Catena, tous les membres restant debout, on place le vexillum près du candidat. Celui-ci prend alors de la main gauche le texte de la Promesse; il le lit à haute voix, y insérant son nom à l’endroit indiqué. Arrivé au commencement du troisième paragraphe de la Promesse, il porte la main droite à la hampe du vexillum et l’y maintient jusqu’à la fin de la lecture. Après cela, si le prêtre est présent, il bénit le nouveau légionnaire et son nom est inscrit sur la liste des membres.

c) Les membres alors se rassoient, ils écoutent l’allocution, et la réunion poursuit son cours ordinaire.

d) Si le praesidium ne possède pas encore de vexillum, le candidat en tiendra au moins une reproduction. Celle de la Tessera servira.

8. Une fois que le candidat en est jugé apte, il doit sans délai émettre la Promesse légionnaire. Deux ou plusieurs candidats peuvent être reçus en même temps; mais cela n’est pas souhaitable, car plus le nombre de candidats est grand, moins la cérémonie revêt de solennité pour chaque candidat en particulier.

9. Il peut se faire que la cérémonie d’admission constitue une sorte d’épreuve pour les personnes plus impressionnables. Mais en réalité cela leur est favorable, en autant que cette cérémonie revêt pour elles une solennité particulière et un sérieux qui produiront leur effet sur leur apostolat futur.

10. Le devoir d’accueillir les candidats, de les instruire sur leurs obligations, de les parrainer pendant et après leur temps de probation, incombe spécialement au vice-président; mais c’est un devoir auquel tous doivent collaborer.

11. Si pour une raison quelconque un candidat ne désire pas faire la Promesse, sa probation peut être prolongée de trois mois. Le praesidium a le droit de retarder la Promesse tant qu'il n'a pas acquis la certitude que le candidat est apte. Il convient d'autre part de laisser au candidat le temps suffisant de mûrir sa décision. Mais au terme de cette période supplémentaire, le candidat doit faire sa Promesse sans restriction mentale ou quitter le praesidium.

Si après avoir fait la Promesse, un membre la rétractait mentalement, il est obligé par l'honneur à quitter la Légion.

La probation et la Promesse sont la porte d'entrée de la Légion. On ne doit pas laisser cette porte ouverte par négligence aux éléments indésirables qui après l'avoir franchie, risqueraient d'abaisser le niveau du groupe et d'édulcorer son esprit.

12. Le directeur spirituel n'est pas tenu de faire la Promesse. Mais il a le droit de la prononcer; et s'il use de ce droit, ce sera un plaisir et un honneur pour le praesidium.

13. On réserve à la Promesse sa destination propre. On ne l'utilisera pas comme acte de consécration à l'Acies ou dans d'autres cérémonies. Mais les légionnaires, cela va de soi, peuvent en faire usage dans leur dévotion personnelle.

14. On doit examiner avec un esprit compréhensif les raisons qui peuvent motiver les absences aux réunions du praesidium. Aucun nom ne doit être supprimé à la légère de la liste des membres, surtout lorsque la maladie est la cause de l'absence, même si elle risque de se prolonger. Cependant, lorsqu'on a estimé qu'un membre s'est détaché du praesidium et que son nom a été formellement rayé de la liste, il ne peut être réadmis qu'après avoir refait sa probation et renouvelé sa Promesse.

15. Dans tout ce qui regarde le service de la Légion, et en cela seulement, les membres s'appellent entre eux du nom de "Frère" ou "Sœur" selon le cas.

16. Suivant les besoins et avec l'approbation de la curia, les membres peuvent se grouper en praesidia d'hommes, de femmes, de jeunes gens, de jeunes filles, ou en praesidia mixtes.

À sa naissance, la Légion fut une organisation féminine et huit années se passèrent avant l'établissement du premier praesidium masculin. Pourtant la Légion offre une base d'organisation également appropriée aux hommes; et de fait, des praesidia d'hommes et

des praesidia mixtes fonctionnent en grand nombre. Les premiers praesidia des Amériques, d’Afrique et de Chine, furent des praesidia d’hommes.

Bien que les femmes aient ainsi la place d’honneur dans l’organisation de la Légion de Marie, le Manuel, pour éviter des répétitions fastidieuses “il ou elle”, emploie l’article et le pronom masculin pour les légionnaires des deux sexes.

“L’Église est faite pour étendre le règne du Christ à toute la terre, pour la gloire de Dieu le Père ; elle fait ainsi participer tous les hommes à la rédemption et au salut ; par eux elle ordonne en vérité le monde entier au Christ. On appelle apostolat toute activité du Corps Mystique qui tend vers ce but : l’Église l’exerce par tous ses membres, toutefois de différentes manières ; en effet, la vocation chrétienne est aussi, par nature, vocation à l’apostolat. Dans l’organisme d’un corps vivant, aucun membre ne se comporte de manière purement passive, mais participe à la vie et à l’activité générale du corps, ainsi dans le Corps du Christ, qui est l’Église : ‘tout le corps opère sa croissance selon le rôle de chaque partie.’ (Ep 4:16) Bien plus, les membres de ce corps sont tellement unis et solidaires (cf. Ep 4:16) qu’un membre qui ne travaille pas selon ses possibilités à la croissance du corps doit être réputé inutile à l’Église et à lui-même.” (AA 2)

14

LE PRAESIDIUM

1. Un groupe de la Légion de Marie s’appelle un praesidium. Ce mot latin désignait un détachement de la Légion romaine chargé de quelque mission spéciale, c’est-à-dire une section de front militaire, un poste fortifié, une garnison. Ce terme s’applique donc de façon appropriée au groupe de travail de la Légion de Marie.

2. Chaque praesidium porte le nom d’un titre de notre bienheureuse Dame, par exemple, Notre-Dame de la Miséricorde, ou d’un de ses privilèges, comme l’Immaculée Conception, ou d’un événement de sa vie, comme la Visitation.

Heureux l’évêque qui voit dans son diocèse des praesidia suffisamment nombreux pour former une vivante litanie de Marie.

3. Le praesidium détient l'autorité sur tous ses membres, ainsi que le contrôle de leurs activités. De leur côté, les membres doivent obéir loyalement aux ordres légitimes du praesidium.

4. Chaque praesidium doit être affilié au Concilium Legionis, soit directement, soit par un conseil approprié comme il sera précisé plus loin. Autrement il ne peut appartenir à la Légion. Il s'ensuit qu'aucun nouveau praesidium ne peut être établi sans la permission expresse de sa Curia, ou, faute d'une Curia assez proche, du conseil supérieur suivant, ou en dernier ressort, du Concilium. Le praesidium dépend directement de l'un de ces corps de gouvernement.

5. Aucun praesidium ne peut être établi dans une paroisse sans le consentement du curé ou de l'Ordinaire. On invite le curé ou l'Ordinaire à faire la cérémonie d'inauguration.

6. Le praesidium doit tenir une **réunion hebdomadaire**, de la manière décrite au chapitre 18, *Déroulement de la réunion du praesidium*.

C'est une règle absolument invariable. On suggère souvent, pour diverses raisons excellentes, qu'il est difficile de tenir une réunion hebdomadaire, et qu'une réunion mensuelle ou tous les quinze jours suffirait.

À ceci nous répliquons qu'en aucune circonstance la Légion ne peut consentir à rien d'autre qu'à une réunion hebdomadaire, de même qu'elle ne donne à aucun de ses conseils le pouvoir de déroger à cette règle. Si la réglementation du travail actif en cours était seule en jeu, il se pourrait qu'une réunion mensuelle suffise, encore peut-on en douter, si le travail est fait chaque semaine, selon la règle. Cependant un but essentiel de la réunion est la prière hebdomadaire en commun, et il est superflu de faire remarquer que ce but ne peut être atteint autrement que par une réunion hebdomadaire.

Une réunion hebdomadaire peut exiger des sacrifices. Si la Légion ne peut en toute confiance en demander, quel est donc le fondement sur lequel elle doit bâtir son système !

7. Chaque praesidium aura un prêtre agissant comme directeur spirituel. Il aura aussi un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier.

Ceux-ci seront les officiers du praesidium et ses représentants à la Curia. Leurs fonctions sont décrites au chapitre 34, mais leur premier devoir est de s'acquitter de leur travail légionnaire proprement dit, de manière à être un exemple pour tous les autres membres.

8. Les officiers devraient donner à leur praesidium un compte-rendu des réunions de la Curia afin de mettre les membres au courant de ce qui se passe à la Curia.

9. Le directeur spirituel est nommé par le curé ou par l'Ordinaire, et la durée de ses fonctions dépend de leur bon plaisir.

Un directeur spirituel peut avoir la direction de plusieurs praesidia.

S'il ne peut assister à toutes les réunions, il peut nommer un autre prêtre ou un religieux, ou, dans des circonstances spéciales, un légionnaire qualifié (qu'on appellera le tribun) pour le remplacer.

Bien que le directeur spirituel doive être prévenu des réunions, sa présence n'est pas essentielle à la validité des réunions.

Le directeur spirituel compte parmi les officiers du praesidium et il a l'obligation de soutenir toute autorité légionnaire légitime.

10. Le directeur spirituel a une autorité décisive dans toutes les questions religieuses ou morales soulevées aux réunions du praesidium ; il a le droit de mettre un veto suspensif à tous les actes du praesidium en vue d'obtenir la décision du curé ou de l'Ordinaire.

“Ce droit est une arme nécessaire ; mais, comme de toute arme, il importe d'en user avec grande discrétion et prudemment. Elle doit rester un moyen de protection et ne jamais devenir un engin de destruction. Dans une association bien construite et bien guidée, son emploi sera pratiquement inutile.” (Civardi : Manuel d'Action catholique)

11. Les officiers du praesidium, autres que le directeur spirituel, sont nommés par la Curia. S'il n'y en avait pas, ils seraient nommés par le conseil immédiatement supérieur.

On doit éviter de discuter ouvertement des mérites des personnes éligibles au poste d'officier ; quelques-uns d'entre eux pourraient être présents. Lors de la vacance d'un poste d'officier, il est de pratique courante que le président de la Curia mène une enquête sérieuse (spécialement auprès du directeur spirituel du praesidium concerné) en vue de déterminer la personne la mieux qualifiée, qu'il soumette un nom à la Curia ; et celle-ci peut nommer cette personne si elle le juge à propos.

12. Toute nomination d'un officier, (autre que celle du directeur spirituel) sera pour un terme de trois ans ; elle peut être renouvelée pour un second triennat, c'est-à-dire six ans en tout. À l'expiration de son mandat, un officier ne doit pas continuer à exercer cette charge.

Le changement d'un officier à un autre poste ou au même poste ailleurs, constitue une nouvelle nomination.

Un officier peut, après un intervalle de trois ans, occuper à nouveau le poste qu'il occupait auparavant dans le même praesidium.

Quand un officier, pour quelque raison que ce soit, ne remplit pas entièrement son mandat de trois ans, on considère qu'il l'a rempli le jour où il donne sa démission. Alors s'applique la règle ordinaire du renouvellement de la charge, c'est-à-dire. (a) s'il est dans le premier triennat de sa charge, il peut, au cours de la période non expirée, être nommé pour un nouveau mandat de trois ans; (b) si l'officier se trouve dans son deuxième triennat, un délai de trois ans, à partir de sa démission, doit s'écouler avant qu'il puisse accéder à la même charge.

La durée de l'exercice d'un officier doit se régler d'après les principes généraux. Dans toute organisation – surtout dans une organisation religieuse bénévole – il ne faut jamais perdre de vue le danger nullement illusoire d'une fossilisation, en elle-même ou en quelque-une de ses parties. Ce danger est réellement grand. Par le fait d'une tendance bien humaine, l'enthousiasme est porté à baisser, un esprit de routine pénètre doucement, les méthodes se figent, alors que les maux à combattre changent constamment.

Ce processus de détérioration aboutit à un travail inefficace et à de l'indifférence, si bien que l'organisation ne sait plus attirer ni retenir les sujets les plus recommandables. Un état voisin de la mort survient. À tout prix, on doit en préserver la Légion. Il faut assurer un jaillissement perpétuel d'enthousiasme dans tous et chacun de ses conseils et de ses praesidia. Évidemment la première préoccupation doit être pour ceux qui sont les sources naturelles du zèle, les officiers. Il importe de les maintenir dans le feu de leur première ferveur; et le meilleur moyen d'y arriver, c'est d'effectuer des changements. Si les officiers manquent à leurs engagements, tout déperit. S'ils perdent zèle et enthousiasme, le corps légionnaire qu'ils dirigent en ressentira le même attiédissement. Ce qui est encore pire, les membres sont satisfaits de l'état de choses auquel ils se sont habitués, de sorte qu'il n'y a d'autre espoir de remède que dans une intervention extérieure. En théorie, le renouvellement périodique de la charge des officiers peut apparaître comme le remède au mal.

Cependant en réalité, ce ne serait pas efficace parce que même les conseils administratifs ne peuvent se rendre compte du travail

d'affaïssement qui s'opère et ils accordent automatiquement en pratique, prolongation sur prolongation de pouvoirs.

En conséquence, il apparaît que le seul remède sûrement efficace consiste à changer les officiers, sans tenir compte du mérite ou d'autres circonstances. La manière d'agir des ordres religieux offre à la Légion de Marie un exemple à suivre : la restriction de la durée des fonctions à six ans. Un premier mandat de trois ans étant expiré, un renouvellement est requis pour une seule prolongation de même durée." (Décision de la Légion limitant la durée des fonctions d'officiers)

13. "Il n'y a pas de mauvais soldats", disait Napoléon ; "il n'y a que de mauvais officiers" ; ce qui est une manière satirique de dire que ce sont les officiers qui font les soldats. Les légionnaires non plus ne s'élèveront jamais au-dessus du niveau d'esprit et de travail fixé par les officiers. Il faut donc que ceux-ci soient les meilleurs qu'on puisse trouver. Si l'ouvrier est digne de son salaire, le légionnaire mérite assurément d'être conduit par un chef digne de ce nom.

La nomination d'une série de bons officiers devrait entraîner l'amélioration constante de la qualité du praesidium. En effet, tout en se gardant jalousement d'abaisser les niveaux existants, chaque nouvel officier apportera sa propre contribution à la configuration du praesidium.

14. C'est surtout la nomination du président qui doit faire l'objet d'une mûre réflexion. Une erreur sur ce point peut causer la ruine du praesidium. Le choix ne devrait être fait qu'après avoir examiné tous les candidats possibles, à la lumière des conditions requises indiquées plus loin dans l'article du chapitre 34, section 2 sur le président. Les candidats sujets à caution sur les points signalés ne devraient en aucun cas être choisis même si leurs mérites sont grands dans d'autres domaines.

15. À moins de raisons très spéciales, la Curia qui réorganise un praesidium défectueux doit en changer le président ; dans la plupart des cas, en effet, la décadence a pour cause la négligence ou l'incapacité du président à gouverner.

16. Pendant son temps de probation, un légionnaire ne peut remplir une fonction d'officier dans un praesidium d'adultes, sauf comme remplaçant, ou à titre temporaire. Si cette fonction ne lui a pas été retirée durant sa probation, elle devient alors officielle, et le

temps qu'il l'aura déjà exercée sera compté dans la période de trois ans, mentionnée précédemment.

17. Aucun membre ne peut quitter son praesidium pour un autre praesidium sans le consentement du président du premier praesidium. L'admission d'un tel membre dans le nouveau praesidium se fera conformément à la Constitution et aux règles fixées pour l'admission de nouveaux membres, sauf que le temps de probation ainsi que la Promesse ne seront pas exigés. La permission demandée ne devrait pas être refusée sans raison sérieuse. On peut, le cas échéant, en appeler à la Curia.

18. Après avoir consulté les autres officiers, le président du praesidium pourra suspendre quelque membre que ce soit, pour des raisons jugées suffisantes selon eux et sans qu'aucun compte ne soit rendu au praesidium pour une telle action.

19. La Curia est autorisée à expulser ou à suspendre quelque membre que ce soit d'un praesidium ; le membre sanctionné a le droit de faire appel de ce jugement au conseil immédiatement supérieur. La décision de ce dernier est finale.

20. Tout différend entre les praesidia concernant la répartition du travail sera réglé par la Curia.

21. C'est un devoir essentiel du praesidium de susciter et de maintenir autour de lui un corps solide d'auxiliaires.

La vue d'un régiment bien commandé, courageux, parfaitement discipliné et bien armé, suggère l'idée d'une force irrésistible ! Cependant, laissé à lui-même, son efficacité sera de courte durée. Il a sans cesse besoin d'être secondé par une foule de travailleurs qui lui fournissent munitions, vivres, uniformes et secours médicaux. Privé de ces services, que deviendra-t-il après quelques jours de combat ?

Ce que cette multitude d'aides sont pour le régiment, les auxiliaires le sont pour le praesidium. Ils font partie de l'organisme. Le praesidium est incomplet, sans eux.

La meilleure manière de rester en communication avec les auxiliaires, c'est par le contact personnel. L'envoi de circulaires ne suffit pas à lui seul à remplir cette importante obligation.

22. Une armée pourvoit toujours à son avenir en établissant des écoles d'entraînement militaire. Semblablement, chaque praesidium d'adultes devrait regarder la formation d'un praesidium de jeunes comme un élément nécessaire de sa propre organisation. Deux

légionnaires adultes seront assignés comme officiers au praesidium de jeunes. Comme la formation des jeunes exige certaines qualités, les légionnaires adultes ne sont pas tous aptes à remplir cette fonction. C'est pourquoi un choix rigoureux s'impose. Leur fonction en cette qualité peut tenir lieu de leur travail en tant que membres de leur praesidium d'adultes. Ils représenteront le praesidium de jeunes à la Curia, ou à la Curia de jeunes s'il en existe une.

Les deux autres fonctions d'officiers devraient être remplies par des jeunes qui obtiendront ainsi une formation admirable aux responsabilités. Ils représenteront leur praesidium à la Curia des jeunes. Les jeunes ne peuvent être membres d'une Curia d'adultes.

“Les rayons du soleil sont nombreux, mais la lumière est une ; nombreuses sont les branches d'un arbre, mais le tronc est un, fermement fixé aux racines inébranlables.” (Saint Cyprien : *De Unitate Ecclesiae*)

15

LA PROMESSE LÉGIONNAIRE

Très Saint-Esprit, moi, (*nom du candidat*),
Désirant m'enrôler en ce jour dans la Légion de Marie,
Mais sachant que de moi-même je ne puis rendre un service digne,
Je te supplie de descendre sur moi et de me remplir de Toi
Pour que mes pauvres actions soient soutenues de ta force et
deviennent les instruments de tes puissants desseins.
Mais je sais que Toi, qui es venu régénérer le monde en Jésus
Christ,
N'as voulu le faire que par Marie ;
Je sais que sans Elle nous ne pouvons ni te connaître ni t'aimer,
Que c'est par Elle que nous sont distribués tous tes dons, toutes tes
vertus, toutes tes grâces à qui Elle veut, quand Elle veut, autant
qu'Elle veut, et comme Elle veut ;
Et je vois bien que le secret d'accomplir parfaitement le service
légionnaire
Consiste à m'unir entièrement à Celle qui t'a été si complètement
unie.

C'est pourquoi, prenant en main le Vexillum légionnaire, qui traduit à nos yeux toutes ces vérités,

Je me tiens devant Toi, comme son soldat et son enfant,

Et proclame ainsi mon entière dépendance d'Elle.

Elle est la mère de mon âme.

Son cœur et le mien ne font qu'un ;

Et du fond de ce cœur unique Elle redit ces paroles de jadis :

“Voici la servante du Seigneur.”

Et, une fois de plus, Tu viens faire par Elle de grandes choses.

Que ta puissance me couvre de son ombre et entre dans mon âme pour y apporter le feu et l'amour !

Que mon âme ne fasse plus qu'un avec l'amour de Marie et avec sa volonté de sauver le monde !

Que je devienne pur en celle que tu as créée immaculée !

Que par Toi le Christ, mon Seigneur, puisse également croître en moi !

Qu'avec Elle, sa Mère, je puisse le porter au monde et aux âmes qui ont besoin de Lui !

Et qu'après la victoire, ces âmes et moi-même nous puissions régner éternellement avec Marie dans la gloire de la Sainte Trinité.

Ô Saint-Esprit, assuré que Tu m'accueilleras ainsi, que Tu te serviras de moi, que Tu changeras aujourd'hui ma faiblesse en force,

Je prends place dans les rangs de la Légion et j'ose promettre un service fidèle.

Je me soumettrai pleinement à la discipline qui me lie à mes frères,

Qui nous constitue en armée et dirige nos rangs dans la marche en avant avec Marie,

Pour accomplir ta volonté, pour opérer tes merveilles de grâces

Qui renouvelleront la face de la terre et établiront, Esprit très saint, ton règne sur toutes choses.

Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, Amen.

“Il est à remarquer que la Promesse légionnaire s'adresse au Saint-Esprit, envers lequel les catholiques en général ont trop peu de dévotion, et pour qui les légionnaires doivent absolument avoir un amour spécial. Leur œuvre, qui est leur sanctification personnelle et celle des autres membres du Corps mystique de Jésus Christ, dépend du pouvoir et de l'opération du Saint-Esprit, et en conséquence exige une union très étroite avec lui.

Pour obtenir cette union, deux choses sont indispensables : un culte attentif pour le Saint-Esprit et une grande dévotion à la Sainte Vierge, avec laquelle il opère inséparablement. C'est probablement l'absence de la seconde condition, plutôt que l'absence de la première, qui a entraîné les âmes à l'oubli presque général de la dévotion au Saint-Esprit, malgré tant de livres, malgré tant de prédications sur ce sujet. Les légionnaires sont déjà pleins d'amour pour leur Reine et Mère. S'ils joignent à cet amour une dévotion éclairée envers le Saint-Esprit, ils entreront pleinement dans le plan divin qui a requis l'union du Saint-Esprit et de Marie dans l'œuvre de la régénération du monde. En conséquence, leurs efforts de légionnaires ne peuvent manquer d'être favorisés d'un grand accroissement de puissance et de succès.

Les premières prières qu'ont récitées les légionnaires furent l'invocation au Saint-Esprit, suivie du chapelet. Depuis lors, chaque réunion de la Légion s'ouvre par ces mêmes prières. Il est donc très convenable de placer sous les mêmes auspices la cérémonie qui marque l'entrée dans la Légion. Elle rappelle l'idée même de la Pentecôte ; l'Esprit Saint conférant la grâce de l'apostolat par l'entremise de Marie. En cherchant le Saint-Esprit par Marie, le légionnaire recevra en abondance tous ses dons, entre autres un amour vraiment éclairé de Marie elle-même.

De plus, la formule proposée pour la Promesse serait en conformité avec la dévotion légionnaire présentée par le vexillum, qui montre la Colombe survolant la Légion et son œuvre, par Marie pour les âmes." (Extrait du procès-verbal de la 88e réunion du Concilium Legionis)

(Cette citation ne fait pas partie de la Promesse légionnaire)

16

AUTRES DEGRÉS D'AFFILIATION

En plus des membres actifs ordinaires, la Légion admet deux autres degrés d'affiliation.

1. LES PRÉTORIENS

Les Prétoriens* forment un degré supérieur dans les rangs des membres actifs. Aux obligations ordinaires de ces derniers, ils s'engagent à ajouter : – (1) la récitation quotidienne de toutes les prières comprises dans la tessera de la Légion ; (2) la Messe et la sainte Communion quotidiennes. Nul ne devrait être détourné d'accéder à ce degré de prétorien dans la crainte de ne pas réussir à

* La garde prétorienne était le régiment d'élite de l'armée romaine.

assister à la Messe ou à recevoir la sainte Communion absolument tous les jours. Nul ne peut être certain d'une telle régularité. Quiconque n'y manque normalement qu'une ou deux fois par semaine peut s'inscrire avec confiance comme prétorien ; (3) la récitation quotidienne d'un office approuvé par l'Église, spécialement l'Office divin, ou une partie importante de cet Office, par exemple les prières du matin et du soir. Un bréviaire abrégé contenant ces heures avec la prière du soir a été approuvé.

De temps en temps on suggère que la récitation d'un office soit remplacée par la méditation, ou qu'on puisse faire les deux alternativement. Cette suggestion ne serait pas conforme à l'idée essentielle du degré de prétorien, qui est d'associer le légionnaire aux grands actes officiels du Corps mystique. Le travail actif du légionnaire est une participation à l'apostolat officiel de l'Église. Le degré de prétorien vise à le plonger plus profondément encore dans la vie collective de l'Église. Il est donc évident qu'il doit prescrire la Messe et la sainte Communion parce qu'elles sont les cérémonies centrales de l'Église, renouvelant chaque jour l'acte chrétien par excellence.

Après ces actes liturgiques vient l'Office, l'invocation collective de l'Église, dans laquelle c'est le Christ lui-même qui prie. En récitant un office fondé sur la récitation des psaumes, on utilise les prières que le Saint-Esprit a inspirées et on se trouve ainsi près de cette voix collective qui doit être entendue du Père. C'est pourquoi un Office, plutôt que la méditation, est une condition d'admission comme prétorien.

“À mesure que la grâce se développe en nous, notre amour doit revêtir des formes nouvelles” disait l'archevêque Leen à ses légionnaires. Pour ceux qui le peuvent, la récitation complète du bréviaire traduirait bien une telle expansion de l'amour.

Il importe de bien comprendre ce qui suit :

(a) Les Prétoriens ne constituent pas une unité distincte dans la Légion, mais simplement un degré dans le service actif. On n'établira donc pas pour eux de *praesidia* séparés ;

(b) Le degré du membre prétorien doit être considéré uniquement comme un contrat privé du légionnaire individuellement ;

(c) il est interdit, pour recruter des prétoriens, de recourir jusqu'à l'ombre même d'une contrainte morale. Aussi, même si l'on peut, et qu'on devrait fréquemment exhorter les légionnaires à s'engager à ce degré, aucun nom ne doit être pris ou mentionné publiquement ;

(d) la qualité de prétorien s'effectue par l'inscription du nom du légionnaire sur une liste spéciale ;

(e) les directeurs spirituels et les présidents s'efforceront d'augmenter le nombre de leurs prétoriens, tout en restant en contact avec les prétoriens déjà existants, pour s'assurer qu'ils ne se lassent pas dans leur engagement héroïque.

Si le directeur spirituel consentait à ce que son nom soit inscrit sur le registre des prétoriens, il intensifierait ainsi sa qualité de membre de la Légion, et il serait lié encore plus fortement à son praesidium. Son adhésion faciliterait aussi le recrutement de prétoriens dans le praesidium.

La Légion compte beaucoup sur le degré prétorien. Il conduira un grand nombre de ses membres à s'unir plus étroitement à Dieu par la prière. Cela veut dire qu'il se formera en elle un centre de prière, dans lequel de plus en plus de légionnaires tendront à établir leur demeure. Cela affectera inévitablement toute la vie spirituelle de la Légion et fera grandir en elle la confiance dans le pouvoir de la prière, pour mener à bien toutes ses œuvres. En fait, la Légion sera ainsi amenée à comprendre toujours mieux que sa principale et réelle destinée est la spiritualisation de ses membres.

“Croître, vous le devez. Je le sais ; c'est votre destinée ; votre nom même de catholique le requiert ; c'est le privilège de l'héritage des apôtres. Cependant une extension matérielle sans un développement moral correspondant serait une éventualité presque effrayante à envisager.” (Cardinal Newman : *Position actuelle des catholiques*)

2. LES MEMBRES AUXILIAIRES

Les prêtres, les religieux et les laïcs peuvent être membres auxiliaires. Leur recrutement se fait parmi les personnes qui ne peuvent pas, ou ne désirent pas assumer les devoirs des membres actifs, mais qui s'associent à la Légion en se chargeant d'un service de prière en son nom.

Il existe deux degrés pour les membres auxiliaires :

(a) le premier degré, dont les membres sont simplement appelés auxiliaires ;

(b) le degré supérieur, dont les membres sont plus particulièrement désignés par le terme adjutores Legionis ou adjutoriens.

Il n'y a pas de limite d'âge pour les auxiliaires,

Leur service n'a pas besoin d'être offert directement pour la Légion. Il suffit de l'offrir en l'honneur de notre bienheureuse Dame. On pourrait penser par là que la Légion pourrait n'en rien recevoir ; la Légion ne désire pas prendre pour elle ce qui pourrait faire plus de bien ailleurs. Néanmoins, comme ce service est légionnaire, il est vraisemblable que la Reine de la Légion sera portée à tenir compte des besoins de la Légion.

Pendant, il est fortement recommandé que ce service, ainsi que tous les autres services légionnaires, soient offerts à Notre Dame comme un don sans réserves qu'elle peut administrer selon ses intentions. Cela élèverait le don à un plus haut niveau de générosité et en augmenterait de beaucoup la valeur. Pareil objectif pourrait être rappelé quotidiennement dans une formule d'offrande comme celle-ci : "Marie Immaculée, Médiatrice de toutes les grâces, je mets à votre disposition telle partie de mes prières, de mes travaux et de mes souffrances, autant que cela m'est permis."

Ces deux groupes de membres auxiliaires sont à la Légion ce que les ailes sont à un oiseau. Avec ces ailes largement déployées, grâce à de nombreux auxiliaires, et battant avec puissance sous l'élan rythmique de leur prière confiante, la Légion peut s'élever là où elle veut très haut dans l'idéal surnaturel et l'effort. Elle s'envole partout et même les montagnes ne peuvent arrêter sa course. Mais si les ailes se replient, la Légion boitille gauchement et lentement au sol, arrêtée par le moindre obstacle.

LE PREMIER DEGRÉ : LES AUXILIAIRES

Les membres de ce degré, simplement appelés auxiliaires, sont l'aile gauche de l'armée priante de la Légion. Leur service consiste dans la récitation quotidienne des prières comprises dans la tessera, à savoir : l'invocation et la prière au Saint-Esprit, cinq dizaines du rosaire et les invocations qui les suivent ; la catena et les prières décrites comme "prières finales". Ces prières peuvent être échelonnées au cours de la journée, selon ce qui convient à chacun.

Les personnes qui récitent déjà un chapelet quotidien à quelque intention que ce soit peuvent devenir auxiliaires sans être obligées d'en réciter un deuxième.

"Celui qui prie assiste toutes les âmes. Il assiste ses frères et les soutient par le salutaire et puissant magnétisme d'une âme qui croit, qui sait et veut. Il fournit ce que saint Paul nous supplie de faire avant toutes choses : des

prières, des supplications, des instances et des actions de grâces pour tous les hommes. ‘Ne cessez pas de prier et de faire des supplications en tout temps dans l’esprit.’ (Ep 6.18) Et ne semble-t-il pas que si vous cessez de veiller, d’insister, de faire effort, de tenir bon, tout va se relâcher, le monde va reculer, vos frères vont sentir en eux moins de force et d’appui ? Oui, certes, il en est ainsi. Chacun de nous, pour sa part, porte le monde ; et ceux qui cessent de travailler, de veiller, chargent les autres”. (Gratry : *Les Sources*)

LE DEGRÉ SUPÉRIEUR : LES ADJUTORIENS

Les adjutoriens sont l’aile droite de la Légion priante. Elle se compose de ceux qui quotidiennement : (a) récitent toutes les prières de la tessera, et qui en plus (b) acceptent d’assister à la Messe, de recevoir la sainte Communion, et de réciter un Office approuvé par l’Église.

Voir la référence sur l’appartenance prétorienne relativement à la valeur spéciale de l’Office.

L’adjutorien est donc au simple auxiliaire ce que le prétorien est au légionnaire actif ordinaire. Les obligations supplémentaires sont les mêmes.

Si une ou deux fois par semaine les conditions requises ne sont pas totalement remplies, cela ne serait pas considéré comme un manquement important du devoir du membre.

La récitation de l’Office n’est pas exigée des religieux qui n’y sont pas obligés par leur règle.

On devrait s’efforcer d’amener les membres auxiliaires à devenir adjutoriens, car on leur offre ainsi un véritable chemin de vie. Ce qui est dit dans la section des prétoriens concernant l’union du légionnaire à la prière de l’Église, et la valeur spéciale d’un Office, s’applique également aux adjutoriens.

On fait spécialement appel aux prêtres et aux religieux pour qu’ils acceptent de devenir adjutoriens. La Légion désire sérieusement l’union avec le ministère ordonné, qui a reçu mission de mener une vie de prière et d’étroite intimité avec Dieu et qui constitue au sein de l’Église une magnifique centrale d’énergie spirituelle. Si la Légion est effectivement rattachée à cette centrale, les rouages légionnaires vibreront d’une force irrésistible.

Après réflexion, le fait de devenir adjutoriens ajoute peu de chose aux obligations déjà existantes des prêtres et des religieux – rien de

plus en effet que la catena, la prière légionnaire, et quelques invocations : une matière de quelques minutes seulement. Mais, grâce à ce lien avec la Légion, ils ont le pouvoir d'en devenir la force motrice.

Archimède disait : “Donnez-moi un levier et un point d'appui et je soulèverai le monde”. Les adjutoriens trouveront dans l'union à la Légion ce point d'appui essentiel sur lequel ils poseront le puissant levier de leurs saintes prières. Celles-ci deviennent alors toutes-puissantes pour soulever les âmes alourdies du monde entier et les aider à résoudre leurs énormes problèmes.

“Au Cénacle, où, par l'effusion de l'Esprit Saint, l'Église fut définitivement fondée, Marie commence à exercer visiblement au milieu des apôtres et des disciples réunis, un rôle qu'elle continuera toujours par la suite à exercer d'une manière plus secrète et plus intime : celui d'unir les cœurs dans la prière, et de vivifier les âmes par le mérite de son intercession toute-puissante : ‘Tous, d'un même cœur étaient assidus à la prière avec quelques femmes, dont Marie mère de Jésus, et avec ses frères.’ (Ac 1,14)” (Mura : *Le Corps mystique du Christ*)

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LES DEUX DEGRÉS D'AUXILIAIRES

(a) Service supplémentaire. La Légion demande aux auxiliaires des deux degrés de considérer les conditions essentielles d'admission, non comme des limites de service, mais comme un minimum qu'ils intensifieront généreusement, par beaucoup d'autres prières et actions faites à cette intention.

Il est suggéré aux prêtres adjutoriens de faire un memento spécial à toutes leurs messes et même d'offrir de temps en temps le saint Sacrifice aux intentions de Marie et de la Légion. Les autres auxiliaires pourraient, même au prix de quelque sacrifice, essayer de faire célébrer de temps à autre une messe à la même intention.

Quelle que soit la générosité d'un auxiliaire pour la Légion, il reçoit en retour infiniment plus que le centuple. Et comment cela se fait-il ? C'est que la Légion apprend aux auxiliaires non moins qu'aux membres actifs la grandeur de Marie, qu'elle les enrôle en service de soldats pour elle, et la leur fait mieux aimer. Tout cela est quelque chose de si grand que même le mot centuple ne peut exprimer le profit qu'on retire. La vie spirituelle s'élève à un plus haut niveau, assurant ainsi à l'âme une plus glorieuse éternité.

(b) Qui peut refuser à Marie ce genre de don ? Celle qui est la Reine de la Légion, est aussi la Reine de l'univers, de toutes ses divisions et de toutes ses entreprises ; de telle sorte que lui donner à elle, c'est donner là où le besoin est le plus grand, là où la prière personnelle accomplira le plus de bien.

(c) En gérant ainsi les biens placés entre ses mains, Marie Immaculée tiendra compte des besoins de notre vie ordinaire, ainsi que de nos devoirs et de nos obligations. On pourrait se poser cette question : "Je voudrais bien faire partie des auxiliaires, mais j'ai déjà tout donné dans un total abandon à Marie, ou aux âmes du purgatoire, ou aux missions. Tout est parti. Rien ne reste pour la Légion. À quoi servirais-je dans les rangs des auxiliaires ?" La Légion répond : C'est un grand avantage pour la Légion d'accueillir une personne si généreuse. Votre désir d'aider la Légion est de lui-même une prière additionnelle, une preuve de votre grande pureté d'intention, un appel irrésistible à la générosité illimitée de la gardienne du trésor divin. Il est certain que si vous devenez auxiliaire, elle répondra et fera en sorte que la nouvelle intention porte du fruit, tout en n'enlevant rien aux précédentes. Car c'est l'art de cette merveilleuse Reine et Mère qui, tout en se servant de notre offre pour aider libéralement les autres de nos trésors spirituels, nous enrichit nous-mêmes d'une façon mystérieuse. (Man. Dub., p.98). Son intervention signifie l'accomplissement d'une œuvre supplémentaire. Une multiplication merveilleuse a eu lieu : ce que saint Louis-Marie de Montfort appelle un secret de grâce et qu'il décrit ainsi : "Du fait que nos bonnes œuvres passent par les mains de Marie, elles reçoivent une augmentation de pureté et par conséquent de mérite, et de valeur de supplication et de satisfaction. Elles en deviennent plus capables de consoler les âmes du purgatoire et de convertir les pécheurs que si elles ne passaient pas par ses mains virginales et généreuses."

Toute vie a besoin de la puissance de cette admirable transaction, où ce que nous avons est pris, placé avec usure, et nous est rendu avec accroissement au centuple, après avoir accompli son œuvre. Telle est la force que l'on trouve en ce don fait à Marie d'un service fidèle en qualité d'auxiliaire.

(d) Étant donné le grand nombre d'âmes en détresse avec lesquelles la Légion est en contact, Marie semble lui avoir mis au cœur quelque peu de son irrésistible pouvoir d'attraction. Les légionnaires ne trouveront pas difficile d'enrôler leurs amis dans ce

service auxiliaire si vital pour la Légion et d'une telle valeur pour les auxiliaires eux-mêmes. Ils sont ainsi associés à la Légion, et participent à toutes les prières et les œuvres de celle-ci.

e) L'expérience démontre aussi que l'état d'auxiliaire ou de membre priant séduit autant que celui de membre actif. Des personnes qui autrement ne penseraient pas à réciter le chapelet tous les jours se montrent fidèles à remplir leurs obligations de membres auxiliaires, qui exigent la récitation quotidienne de toutes les prières contenues sur la carte de prières de la Légion, telles que déjà détaillées. Nombre de personnes vivant dans des centres hospitaliers et autres institutions, qui avaient perdu courage, ont repris intérêt à la vie en devenant auxiliaires de la Légion, tandis que des multitudes dans les villages, ou dans des milieux où la religion tend à se scléroser ou à devenir routinière, ont pris conscience qu'elles ont de l'importance pour l'Église, et cela en devenant membres auxiliaires ; elles ont compris qu'elles faisaient partie de la Légion, prenant un intérêt personnel dans la Légion, lisant avidement les moindres nouvelles à son sujet. Elles se sentent engagées elles-mêmes dans les luttes qui se livrent pour les âmes, même dans les pays les plus lointains. Elles se rendent compte que la victoire dépend de leurs prières. Les récits d'actions nobles et émouvantes accomplies pour les âmes dans des pays lointains raniment leur vie terne et elles en tressaillent de joie. Leur existence se transforme par l'idée la plus inspiratrice qui soit, la conscience de participer à une croisade. Les vies même les plus saintes ont besoin d'un tel stimulant.

(f) chaque praesidium devrait avoir pour objectif d'amener tous les catholiques de son secteur à devenir membres auxiliaires. Il préparerait ainsi un sol favorable au développement d'autres aspects de l'apostolat légionnaire. L'échange vivant qu'est une visite, doublée d'un compliment, en vue d'obtenir l'adhésion de membres auxiliaires sera universellement bien reçu et une réponse favorable peut être anticipée.

(g) Dans la mesure où des membres d'autres mouvements ou associations catholiques adhèrent au degré auxiliaire, une intégration désirable de toutes les activités s'accomplit. Ils sont de ce fait unis dans la prière sous la protection de Marie, dans la sympathie, l'idéal, mais sans la plus légère ingérence dans leur propre autonomie ou leurs caractéristiques, et sans aliéner les prières qu'elles font pour leurs propres mouvements. Il est bon de souligner

que ces prières des auxiliaires sont offertes en l'honneur de notre bienheureuse Dame et non en faveur de la Légion.

(h) Une personne qui n'est pas catholique ne peut pas devenir membre auxiliaire. Mais si le cas se présente (et cela arrive parfois), où une telle personne accepte de réciter quotidiennement toutes les prières légionnaires, on doit lui remettre une tessera et l'encourager dans son généreux dessein. On doit également prendre note de son nom pour rester en contact avec elle. Il est certain que Notre Dame se montrera attentive aux besoins de cette âme.

(i) C'est la lutte pour le salut des âmes dans le monde entier, plutôt que les besoins locaux que l'on doit présenter aux auxiliaires, comme l'objet de leur service de prière. La conception à placer clairement dans leur esprit est la suivante : même s'ils ne sont pas sur les rangs de la bataille, ils jouent cependant un rôle essentiel, comparable à celui des approvisionneurs, soit en munitions, soit en vivres, sans lesquels les forces combattantes seraient impuissantes.

(j) Il ne faut pas accepter les auxiliaires à la légère. Les personnes pressenties doivent être pleinement informées à l'avance de leurs obligations et n'être admises que si l'on a une assurance raisonnable qu'elles seront fidèles à leur engagement.

(k) En vue d'intensifier l'intérêt des auxiliaires dans le service qu'ils ont entrepris, et ainsi (1) pour le présent, améliorer la qualité de ce service et en assurer la persévérance ; et (2) pour l'avenir, les conduire à faire partie des adjutoriens et des membres actifs ; il faudrait les mettre au courant du travail de la Légion.

l) Il importe de garder contact avec les auxiliaires afin de conserver leur service et de maintenir leur intérêt ; cela procurera un travail admirable pour certains des légionnaires dont l'idéal devrait être de conduire toujours plus loin ceux dont ils ont la charge.

(m) Chacun des auxiliaires devrait être informé des grands avantages résultant de l'affiliation à la Confrérie du très saint Rosaire. Étant donné qu'il récite déjà un plus grand nombre de prières que celles qui sont exigées de la confrérie, il lui suffira pour s'affilier de faire inscrire son nom sur le registre.

(n) Également dans l'intérêt du développement complet des soldats auxiliaires de Marie, il importerait de leur expliquer au moins en quoi consiste la *Vraie Dévotion à la Sainte Vierge* – ou entière consécration de sa vie à Marie. Beaucoup d'entre eux seraient

contents d'entreprendre ce plus complet service de Marie, qui amène à donner leurs trésors spirituels à celle que Dieu a déjà désignée comme sa propre trésorière. Ils n'ont pas lieu de craindre, parce que les intentions de Marie sont les intérêts du Sacré Cœur. Ceux-ci comprennent tous les besoins de l'Église. Ils couvrent tout l'apostolat. Ils s'étendent au monde entier. Ils descendent aussi jusqu'aux saintes âmes du purgatoire. Le zèle pour les intentions de Marie comprend le souci des besoins du corps de Notre Seigneur. Elle n'est pas moins maintenant la Mère pleine de sollicitude qu'elle ne l'était aux jours de Nazareth. Être en conformité avec ses intentions, c'est aller directement au but, qui est la volonté de Dieu. En revanche, en voulant se guider soi-même, quelle route tortueuse en résulte : pourra-t-elle jamais mener quelqu'un au bout du voyage ?

De peur que certains soient enclins à penser que cette dévotion ne peut être pratiquée que par des personnes avancées en spiritualité, il est important de souligner que c'était à des âmes récemment libérées de l'esclavage du péché et dont la mémoire enténébrée avait besoin de se rappeler les vérités élémentaires du catéchisme, que saint Louis-Marie de Montfort parlait du chapelet, de la dévotion à Marie et du saint esclavage d'amour.

(o) Il est désirable et en fait essentiel d'établir entre les auxiliaires une certaine forme d'organisation assez souple, comprenant des réunions ou des rassemblements propres. Un tel réseau dans la communauté tendrait à pénétrer celle-ci de l'idéal d'apostolat et de prière de la Légion, de telle sorte que bientôt on trouverait tous et chacun mettre en pratique cet idéal.

(p) Une confrérie constituée par des auxiliaires ne serait en aucun point inférieure à toute autre confrérie. De plus, ce serait la Légion avec tout ce que celle-ci peut offrir de chaleur et de couleur. Les réunions régulières d'une telle confrérie assureraient le contact des membres avec l'esprit et les besoins de la Légion, et les rendraient plus ardents à son service.

(q) Le but à atteindre serait d'amener chacun des auxiliaires à faire partie des patriciens car les deux se complètent de façon idéale. La réunion des patriciens remplira le but de la réunion périodique recommandée pour les auxiliaires. Elle les gardera en contact avec la Légion et assurera leur formation sur des points importants. D'autre part, si les patriciens sont recrutés parmi les membres auxiliaires, cela représenterait pour eux un autre pas plus haut et plus loin.

(r) Les auxiliaires ne doivent pas être employés au travail légionnaire actif ordinaire. L'idée de les utiliser ainsi semble attrayante à première vue. On pourrait croire que c'est une bonne chose de faire avancer ainsi les auxiliaires. À la réflexion, ce qui est réellement en jeu, c'est que le travail légionnaire se ferait alors sans la réunion de la Légion, en d'autres mots ce serait supprimer la condition essentielle de ce qui constitue le membre actif.

(s) Là où les circonstances le permettent ou le rendent désirable, les auxiliaires peuvent participer à l'Acies, qui est pour eux une cérémonie profitable et qui les met en contact intime avec les légionnaires actifs. À cette occasion, les auxiliaires qui sont prêts à faire l'acte individuel de consécration devraient le faire à la suite des légionnaires actifs.

(t) L'invocation à insérer dans la tessera pour les membres auxiliaires sera la suivante : "Marie Immaculée, Médiatrice de toutes grâces, priez pour nous."

(u) L'appel fait aux membres actifs "d'être toujours de service pour les âmes" s'adresse également aux auxiliaires. Tout autant que le membre actif, l'auxiliaire ne doit épargner aucun effort pour amener les autres dans le service légionnaire. Ainsi, de chaînon en chaînon, la Catena Legionis peut devenir un réseau précieux de prières, enveloppant le monde entier.

(v) Il est fréquemment suggéré de réduire ou de modifier les prières des auxiliaires afin de les adapter aux cas des aveugles, des illettrés ou des enfants. Outre qu'une obligation tend à perdre en force quand elle devient moins définie, l'impossibilité d'une pareille concession devrait paraître manifeste. Elle ne pourrait pas être refusée et ne le serait pas longtemps aux moins illettrés, aux semi-voyants et aux gens très occupés. Avec le temps, le relâchement deviendrait la pratique ordinaire.

Non ! La Légion de Marie doit insister pour que le service normal soit fidèlement exécuté. Si cela dépasse les capacités de certaines personnes, elles ne peuvent devenir auxiliaires. Elles peuvent néanmoins apporter une aide inestimable en priant pour la Légion comme elles le peuvent, et elles devraient y être encouragées.

(w) Il est permis de demander à un auxiliaire de couvrir les frais de la tessera et du certificat d'affiliation. Nulle autre cotisation n'est requise de lui en tant que membre auxiliaire.

(x) Chaque *praesidium* détient une liste de ses membres auxiliaires, portant leur nom et adresse, en séparant les adjutoriens et les auxiliaires ; cette liste sera régulièrement soumise à la *curia* ou à ses visiteurs autorisés. Elle sera examinée avec soin pour voir si elle est tenue à jour, si l'on recherche avec zèle de nouveaux membres, et si l'on visite de temps à autre les membres existants, afin de s'assurer qu'après avoir mis la main à la charrue, ils ne regardent pas en arrière. (cf Lc 9 : 62)

(y) L'affiliation au degré auxiliaire se fait par l'inscription du nom sur la liste des auxiliaires de n'importe quel *praesidium*. Cette liste est confiée aux soins du vice-président.

(z) Les noms des candidats au degré des auxiliaires, sont mis sur une liste provisoire durant une période de probation de trois mois. Avant de porter le nom du candidat sur la liste des auxiliaires, le *praesidium* doit s'assurer que toutes les obligations ont été remplies fidèlement.

“Notre bon Jésus donne cette grande grâce en récompense de l'action héroïque et désintéressée qu'on a faite en lui faisant, par les mains de sa sainte Mère, une cession de toute la valeur de ses bonnes œuvres. S'il donne un centuple, même en ce monde, à ceux qui, pour son amour, quittent les biens extérieurs, temporels et périssables, quel sera le centuple qu'il donnera à celui qui lui sacrifiera même ses biens intérieurs et spirituels ?”
(Saint Louis-Marie de Montfort)

17

LES ÂMES DES LÉGIONNAIRES DÉFUNTS

Ses travaux étant terminés, le légionnaire repose noblement dans la mort. Le voici enfin confirmé dans son titre de légionnaire. Durant toute l'éternité, il sera légionnaire, car c'est la Légion qui a façonné cette éternité pour lui. Elle a été la fibre et le moule de sa vie spirituelle. De plus, la puissance de la prière unifiée, quotidienne et fervente de ses membres actifs et auxiliaires, que la Légion veut rassembler sans en perdre un seul, est ce qui l'a aidé à traverser les dangers et les difficultés de la longue route. Quelle joyeuse pensée pour tous les légionnaires – à l'avantage de celui qui est mort et de

ceux qui restent ! Mais pour le moment, la perte d'un ami et camarade cause de la douleur, et il faut prier pour que le soldat défunt soit promptement délivré du purgatoire.

Dès l'annonce du décès d'un membre actif, le praesidium fera célébrer une messe pour le repos de son âme. En outre, chacun des membres devrait réciter au moins une fois, à la même intention, toutes les prières de la Légion, y compris le chapelet. Précisons que ces devoirs envers le légionnaire défunt ne s'appliquent pas aux membres décédés de sa parenté. Tous les légionnaires qui le peuvent, et non seulement ceux du praesidium dont faisait partie le défunt, devraient assister à ses funérailles et à son inhumation.

On recommande de réciter le chapelet et les autres prières de la Légion durant la cérémonie de la mise en terre. Cela pourrait avoir lieu immédiatement après les prières officielles de l'Église. Cette participation, sans parler du grand bénéfice qu'en retire le défunt, sera une source de profonde consolation pour sa famille affligée, pour les légionnaires eux-mêmes et tous les amis présents.

Il faut espérer que ces mêmes prières auront été récitées plus d'une fois près de la dépouille mortelle exposée, et qu'on gardera dans la suite le pieux souvenir du disparu.

Tous les ans, au mois de novembre, chaque praesidium fera célébrer une messe pour le repos des âmes des légionnaires décédés, non seulement dans ce seul praesidium, mais dans le monde entier, quel qu'ait été le degré de leur engagement légionnaire.

“Le purgatoire est inclus dans le royaume de Marie, et là sont encore ses enfants qui, dans une phase douloureuse, attendent de naître à la gloire éternelle.

Saint Vincent Ferrier, saint Bernardin de Sienne, Louis de Blois et d'autres, proclament explicitement Marie souveraine dans le Purgatoire, et saint Louis-Marie de Montfort nous fait penser et agir conformément à cette croyance. C'est aux mains de Marie qu'il nous enseigne à remettre la valeur de nos prières et de nos satisfactions. Il nous promet qu'en retour de cette offrande, les âmes qui nous sont chères seront plus amplement soulagées que si nous leur appliquions directement nos suffrages.” (Lhoumeau : *La vie spirituelle à l'école de saint Louis-Marie de Montfort*)

DÉROULEMENT DE LA RÉUNION DU PRAESIDIUM

1. Le cadre de toutes les réunions sera uniforme. Les membres devraient s’asseoir autour d’une table, à l’une des extrémités de laquelle on dresse un petit autel temporaire pour la réunion. Sur une nappe blanche de dimensions suffisantes, on place une statue de l’Immaculée Conception (dans l’attitude de la distribution de grâces) et, environ 60 cm (2 pieds) de hauteur de préférence. De chaque côté de la statue, on dépose un vase de fleurs et un chandelier avec un cierge allumé. Un peu à droite et un peu en avant de la statue, se met le vexillum, lequel est décrit au chapitre 27.

On trouvera dans l’encart une photographie, montrant la disposition de l’autel et du vexillum.

Étant donné l’intention de représenter la Reine au milieu de ses soldats, l’autel ne doit être ni séparé de la table de réunion, ni placé hors du cercle des membres. Notre amour filial envers notre Mère du ciel nous fait un devoir de veiller à ce que ces différents objets et les fleurs soient de qualité ; les objets eux-même ne sont pas une dépense à renouveler fréquemment. Un bienfaiteur ou quelque autre bonne chance pourrait mettre le praesidium en possession de vases et de chandeliers en argent. On devrait considérer comme un devoir honorable pour un légionnaire de veiller à ce que le vexillum, les vases et les chandeliers soient toujours propres et brillants, et dûment munis de fleurs et de cierges aux frais du praesidium.

Si l’on est dans l’impossibilité d’avoir des fleurs naturelles, on peut mettre des fleurs artificielles, en ajoutant de la verdure, pour y apporter un élément de la nature vivante.

Là où le climat l’exige, on pourrait utiliser des “protège-flammes” pour protéger les chandeliers, à condition que ce dispositif ne cache pas la flamme elle-même.

Les mots “Legio Mariae” peuvent être brodés sur la nappe, mais sans le nom du praesidium ; il vaut mieux souligner ce qui unit que ce qui distingue.

“De fait, la médiation de Marie est étroitement liée à sa maternité, elle possède un caractère spécifiquement maternel par lequel elle se distingue de celle des autres créatures qui, d’une manière différente mais toujours subordonnée, participent à l’unique médiation du Christ, la médiation de Marie étant, elle aussi, participée. En effet, si ‘aucune créature ne peut jamais être mise sur le même pied que le Verbe incarné et rédempteur’, en même temps ‘l’unique médiation du Rédempteur n’exclut pas mais suscite au contraire une coopération variée de la part des créatures, qui n’est qu’une participation à cette unique source’; et ainsi ‘l’unique bonté de Dieu se répand réellement sous des formes diverses dans les créatures’.” (RMat 38).

2. Ponctuellement à l’heure marquée, les membres seront tous à leur place, et la réunion commencera. Mais un début de réunion ponctuel (si nécessaire au bon fonctionnement du praesidium) ne sera guère possible à moins que les officiers ne viennent un peu à l’avance, pour veiller aux préparatifs nécessaires.

Nulle réunion de praesidium ne doit commencer sans un ordre du jour écrit appelé **“Feuille de travail”** préparée avant chaque réunion, et à partir de laquelle le président fera l’appel. Cette feuille de travail mentionne en détail toutes les tâches dont s’occupe le praesidium, et en regard de chacune le nom des membres qui en sont chargés. Il n’est pas nécessaire de traiter toujours dans le même ordre ces diverses tâches, mais à chaque réunion, on fait l’appel du nom de chacun des membres intéressés et chacun donne le compte rendu de sa tâche particulière, même si deux ou plusieurs personnes ont travaillé ensemble.

Avant la fin de la réunion, on s’assure que chaque membre a reçu son travail pour la semaine qui vient.

Le président devrait avoir un cahier dans lequel on peut insérer chaque semaine la feuille de travail.

“Si fervent et si absorbant qu’il soit, l’idéalisme ne doit jamais servir d’excuse aux émotions vagues et sans utilité pratique. Comme on l’a déjà fait remarquer, le génie de saint Ignace consistait à exploiter soigneusement et méthodiquement les énergies religieuses. La vapeur ne sert de rien, elle est plutôt incommode tant qu’on ne l’a pas pourvue d’un cylindre et d’un piston; de même sans l’examen particulier et sans les applications précises, que de ferveur spirituelle gaspillée ! Mal employé, un bidon d’essence peut faire sauter une automobile; utilisé avec soin et compétence, il mène la voiture jusqu’au haut de la colline.” (Mgr Alfred O’Rahilly: *Vie du Père William Doyle*)

3. La réunion s'ouvre par l'invocation et la prière au Saint-Esprit, qui est la source de cette Grâce, de cette Vie, de cet Amour, dont nous considérons avec joie Marie comme en étant le canal.

“À partir du moment où elle conçut le Fils de Dieu dans son sein, Marie possédait, pour ainsi dire, une certaine autorité ou juridiction sur toutes les processions temporelles du Saint-Esprit d'une telle manière que nulle créature ne reçoit aucune grâce de Dieu, sans sa médiation... Tous les dons et les vertus et les grâces de ce même Esprit Saint sont administrés par elle à qui elle veut, quand elle le veut, autant qu'elle le veut et dans la quantité et de la manière qu'elle le veut.” (Saint Bernardin: *Sermon sur la Nativité*)

(Note: La partie finale de la citation précédente se trouve également en termes presque identiques dans les écrits de saint Albert le Grand (Biblia Mariana, Liber Esther 1), qui vécut 200 ans avant saint Bernardin)

4. Suit la récitation de cinq dizaines du chapelet. Le directeur spirituel commence la première, la troisième et la cinquième dizaines; les membres commencent la seconde et la quatrième dizaines. Chacun unit sa voix à celles des autres. La mesure de dignité et de respect à donner à la récitation de cette prière devrait être la même que si la gracieuse Personnalité à laquelle elle s'adresse était visiblement présente là où est placée la statue.

Pour réciter l'Ave de la bonne manière, il faut que la seconde partie de l'Ave commence seulement quand la première est terminée et que le saint Nom de Jésus soit prononcé avec respect. Le chapelet jouant un rôle si important dans la vie des légionnaires, chacun d'eux est instamment invité à se faire inscrire dans la confrérie du Rosaire. (Voir Appendice 7)

Le pape Paul VI insiste sur le maintien du chapelet. C'est une prière authentique. Son contenu est éminemment biblique. Il résume en fait toute l'histoire du salut et répond au but premier, qui est de montrer Marie dans les divers rôles qu'elle a joués et joue encore au long de cette histoire.

“Parmi les différentes manières de prier, il n'en est pas de plus excellente que le Rosaire. Il résume en lui tout le culte que nous devons à Marie. Il est le remède à tous nos maux, la source de toutes nos bénédictions.” (Pape Léon XIII)

“De toutes les prières, le Rosaire est la plus belle et la plus riche en grâces; elle est de toutes la plus agréable à Marie, la Vierge très sainte. Aimez donc le Rosaire et récitez-le chaque jour avec dévotion: c'est le

testament que je vous laisse pour qu'il vous fasse souvenir de moi." (Saint Pie X)

"Pour les chrétiens, le premier des livres est l'Évangile, et le Rosaire est un véritable abrégé de l'Évangile." (Lacordaire)

"Il est impossible que les nombreuses prières de beaucoup ne soient pas entendues si ces prières n'en forment qu'une." (Saint Thomas d'Aquin : sur Mt 18)

5. La lecture spirituelle suit immédiatement le chapelet. Elle est faite par le directeur spirituel (ou en son absence par le président). Sa durée ne devrait pas dépasser cinq minutes. Le choix de cette lecture est libre, toutefois on conseille vivement de la prendre dans le manuel, au moins pendant les premières années d'un praesidium, pour permettre aux membres de se familiariser avec son contenu, et pour les stimuler à l'étudier en profondeur.

À la fin de la lecture, il est d'usage que les membres fassent ensemble le signe de la croix.

"Assurément Marie est digne d'être bénie, du fait qu'elle est devenue la Mère de Jésus selon la chair ('Heureuses les entrailles qui t'ont porté et les seins qui t'ont nourri de leur lait'), mais aussi et surtout parce que dès le moment de l'Annonciation elle a accueilli la Parole de Dieu, parce qu'elle a cru, parce qu'elle a obéi à Dieu, parce qu'elle 'conservait' la Parole et la 'méditait dans son cœur'(cf Lc 1:38, 45; 2:19, 51) et l'accomplissait par toute sa vie. Nous pouvons donc affirmer que la bénédiction prononcée par Jésus ne contredit pas, malgré les apparences, celle que formule la femme inconnue, mais elle la rejoint dans la personne de la Mère-Vierge qui ne s'est dite que 'la servante du Seigneur'." (RMat 20)

6. On lit le procès-verbal de la réunion précédente et, si les membres présents l'approuvent, le président appose sa signature. Le procès-verbal devra viser le juste milieu et n'être ni trop long ni trop court. Il portera son propre numéro d'ordre dans la série des réunions.

L'importance du procès-verbal a déjà été soulignée, sous le titre des devoirs du secrétaire. Étant donné qu'il est lu au début de la réunion, il occupe pour ainsi dire une position stratégique. Par sa qualité et la manière de le lire, il peut donner le ton à ce qui va suivre, pour le meilleur ou pour le pire.

Le bon procès-verbal est comme le bon exemple. Le mauvais procès-verbal est comme le mauvais exemple; et il est nécessaire de

souligner qu'un procès-verbal bien écrit mais mal lu, compte parmi les mauvais procès-verbaux. Cet exemple exerce une force irrésistible sur les membres. Leur attention, leurs comptes rendus en sont affectés, de telle sorte que la réunion peut être bonne ou médiocre, simplement parce que le procès-verbal était bon ou mauvais. La qualité même du travail suivra la qualité de la réunion.

Que le secrétaire réfléchisse donc à ces choses, tout en vaquant à la préparation du procès-verbal ; et que le praesidium veille à ce que le procès-verbal soit bien fait, dans l'intérêt de son propre bon fonctionnement.

“Ce serait une honte, en vérité, que sur ce point se vérifiât la parole du Christ :” ‘Les fils de ce monde sont plus avisés envers leurs propres congénères que les fils de la lumière.’ (Lc 16: 8) Voyez en effet, avec quelle application ils s'occupent de leurs affaires ; comme ils font souvent la balance de leurs dépenses et de leurs recettes ; avec quelle attention et quelle rigueur ils établissent leurs comptes ; combien ils s'affligent de leurs pertes et s'excitent vivement à les réparer.” (Saint Pape Pie X)

7. L'Instruction permanente. L'instruction permanente suivante doit être insérée sur la feuille de travail, ou placée bien en vue là où il n'y a pas moyen de l'oublier au moment voulu. Elle est lue par le président à la première réunion de chaque mois, immédiatement après la signature du procès-verbal.

Instruction permanente

“Le service légionnaire exige de chaque légionnaire :

- 1^{er}. l'assistance ponctuelle et régulière aux réunions hebdomadaires du praesidium, où il fera à haute et intelligible voix un compte rendu suffisant de la tâche qu'il aura accomplie ;
- 2^e. la récitation quotidienne de la Catena ;
- 3^e. l'accomplissement d'un travail actif légionnaire substantiel, en esprit de foi et en union avec Marie, de telle façon que dans ceux pour qui l'on travaille et dans ses collaborateurs, ce soit la personne de Notre-Seigneur qui de nouveau est vue et servie par Marie sa Mère ;
- 4^e. le respect le plus absolu pour la nature confidentielle des sujets traités aux réunions ou appris dans l'exercice du travail légionnaire.”

“Par moi, Marie désire aimer aussi Jésus dans le cœur de tous ceux que je puis enflammer d’amour par mon apostolat et mes prières continuelles. Si je m’identifie entièrement avec elle, elle m’inondera tellement de ses grâces et de son amour que j’arriverai à ressembler au ruisseau toujours débordant qui, à son tour, inondera les autres âmes. Par ce que je ferai, Marie pourra aimer Jésus et le remplir de joie, non seulement avec mon propre cœur, mais aussi avec les cœurs innombrables qui seront unis au mien.” (De Jaegher: *La vertu de confiance*) (Cette citation ne fait pas partie de l’Instruction permanente).

8. Rapport du trésorier. Le trésorier présentera un rapport hebdomadaire indiquant les recettes et les dépenses du praesidium et la situation financière qui en résulte.

“Les âmes sont parfois perdues par manque d’argent, ou, en d’autres termes, parce qu’on participe insuffisamment à l’apostolat.” (James Mellett, C.S.Sp.)

9. Les membres donnent leur compte rendu. Les membres restent assis en donnant de vive voix leur compte rendu ; ils peuvent se servir de notes au besoin.

Le praesidium ne saurait considérer à la légère qu’un de ses membres n’accomplisse pas son devoir légionnaire. Lorsque, pour des raisons valables, des membres n’ont pu s’acquitter de leur tâche, ils doivent, si possible, s’en expliquer. S’ils ne donnent pas d’excuses légitimes, ils donnent l’impression qu’il s’agit d’une négligence de leur devoir, ce qui constitue un mauvais exemple pour les autres.

Si les membres prennent leur travail au sérieux, ils auront rarement l’occasion de présenter des excuses. Tant mieux, car dans une atmosphère d’excuses, le zèle et la discipline se relâchent.

Le compte rendu ne s’adresse pas au seul président, mais à tout le groupe. On doit alors tenir compte d’un certain procédé mental. Quand une personne parle individuellement à une autre, sa voix s’accorde automatiquement à la distance précise entre les deux, sans rien de plus. Cela pourrait signifier que les paroles adressées au président seraient entendues avec difficulté par les personnes qui sont plus éloignées.

Le compte rendu, et toute la discussion à son sujet, doivent être faits sur un ton de voix qui puisse atteindre toutes les parties de la pièce. Un compte rendu qui n’est pas entendu par un certain nombre des personnes présentes, même s’il est complet et fidèle est – quant

à l'effet déprimant sur la réunion – pire que s'il n'y avait aucun compte rendu. Parler bas n'est pas un signe de modestie ou de douceur, comme certains le pensent. Qui peut être aussi modeste, aussi douce que Marie ? Cependant, pourrait-on l'imaginer marmonnant ses mots, ou parlant de façon à n'être pas entendue de ceux qui étaient près d'elle ? Ô légionnaires ! Imitiez votre Reine en cela, comme en tout le reste.

Les présidents doivent refuser les comptes rendus difficiles à entendre. Pour cela, qu'ils soient eux-mêmes sans reproche. Le président donne l'exemple à tous ses membres. D'habitude, les membres parlent moins fort que le président. Si celui-ci parle seulement sur un ton modéré de conversation, les comptes rendus de tous finiront par n'être plus que des murmures. Les membres qui parlent clairement, alors que le président parle d'une voix à peine audible, auront l'impression de crier, et ils baisseront la voix au point de n'être plus entendus. Les membres doivent insister pour que tous, y compris le président, parlent à haute voix. Que le directeur spirituel, comme un médecin, exprime sa propre exigence d'audibilité comme un élément essentiel à la santé du *praesidium*.

Le compte rendu est, à son niveau, aussi important à la réunion que les prières. Les deux se complètent. L'un et l'autre sont nécessaires à la réunion du *praesidium*.

Le compte rendu fait le lien entre le travail et le *praesidium* et par conséquent il doit refléter clairement l'activité de chacun – avec autant de vie, en un sens, que l'image cinématographique sur l'écran – de telle sorte que les autres membres puissent mentalement participer au travail et soient en mesure de le juger, de le commenter et d'en tirer des leçons. Le compte rendu doit donc mentionner ce qui a été entrepris et réalisé, l'esprit dans lequel il a été accompli, le temps qu'il a fallu, les méthodes utilisées, les échecs subis, les personnes qu'on n'a pas pu atteindre.

La réunion doit être animée et détendue. Pour cela, il faut que les comptes rendus soient de nature à intéresser les membres, ainsi qu'à les renseigner. Il est impossible de croire à la bonne santé du *praesidium*, si la réunion est mortellement ennuyeuse. De toute façon, il n'attirera pas la jeunesse.

Certains genres de travaux sont si remplis de variété qu'il est facile d'en tirer un compte rendu intéressant. D'autres travaux

n'offrent pas les mêmes attraits. C'est alors qu'il faut s'ingénier à saisir les détails frappants, si minimes soient-ils pour les mentionner dans le compte rendu.

Le compte rendu ne doit être ni trop long, ni trop bref ; il doit surtout éviter les formules stéréotypées. Un manquement de ce côté dénoterait non seulement que le membre manque à son devoir, mais que les autres membres l'assistent dans cette négligence. Ce serait un coup mortel porté à toute l'idée légionnaire de contrôle du travail. Le praesidium ne peut diriger un travail s'il n'en est pas pleinement informé.

En général, le travail de la Légion est si difficile que certains membres, s'ils ne sont pas stimulés par l'examen minutieux de leurs efforts par l'assemblée, peuvent être portés à se ménager. On ne peut accepter cela. Ils sont dans la Légion de Marie pour faire le plus de bien possible ; et les cas qui soulèvent le plus de répugnance naturelle sont précisément ceux pour lesquels on a le plus besoin de leur concours. C'est principalement par la réunion alors que la discipline légionnaire est mise en œuvre, qu'elle triomphe de ces faiblesses et conduit le membre à mener sa tâche à bonne fin. Cependant si le compte rendu ne donne que de vagues indications sur ce que le légionnaire fait, le praesidium ne pourra exercer qu'un vague contrôle sur ses actions. Il sera impuissant à le stimuler et à le protéger. Si le praesidium ne le soutient plus de son intérêt et de ses conseils, alors qu'il en a un besoin vital, la discipline légionnaire perd toute emprise sur ce membre et les résultats seront malheureux de part et d'autre.

N'oublions pas que tout compte rendu défectueux incite les autres membres à faire de même. De cette façon quiconque désire grandement servir la Légion lui nuit au contraire sérieusement.

Qu'on ne se contente donc pas simplement d'un bon rapport ; il faut viser plus haut et ajouter à l'accomplissement parfait du travail un rapport qui puisse être un modèle du genre et procurer ainsi aux autres membres un enseignement sur la manière de bien accomplir son travail et sur celle d'en faire le compte rendu. "L'exemple" dit Edmund Burke, "est l'école de l'humanité, et nulle autre ne nous apprend rien." Un seul membre pénétré de cette idée peut élever tout un praesidium au plus haut degré d'efficacité dans le travail. Quant au compte rendu, même s'il n'est pas toute la réunion, il en est tellement le centre nerveux que le reste du praesidium réagit en sympathie avec lui, pour le meilleur ou pour le pire.

On a signalé plus haut que Notre Dame peut être une inspiration pour un aspect du compte rendu. Mais sa pensée peut venir en aide dans tous les autres aspects. Un regard vers sa statue, avant de commencer le compte rendu, assurera cette pensée. Il est certain que toute personne qui essaie de faire son compte rendu comme il s’imagine qu’elle le ferait, ne le donnera en aucun point de vue de manière inappropriée.

“Certains chrétiens ne voient guère en Marie qu’une créature infiniment pure et délicate, la femme la plus tendre et la plus douce qui ait jamais existé. Aussi risquent-ils de n’avoir envers elle qu’une dévotion sentimentale, ou – s’ils sont d’un caractère positif – de se sentir peu attirés vers elle. Ils ne se sont donc jamais aperçus que cette Vierge si tendre, cette Mère si douce, est aussi la femme forte par excellence, et que jamais homme n’eut une telle force de caractère que cette femme.” (Neubert : Marie dans le Dogme)

10. La récitation de la Catena Legionis. Au temps fixé, on se lève pour réciter la Catena Legionis. Cette récitation selon l’expérience, se place approximativement au milieu de l’intervalle qui s’écoule entre la signature du procès-verbal et la fin de la réunion. Ainsi, pour une réunion qui dure ordinairement une heure et demie, ce sera environ une heure après le début. (Voir chapitre 22, *Les Prières de la Légion*)

L’antienne est récitée par toute l’assistance : les versets du Magnificat sont alternés par le directeur spirituel (ou en son absence par le président) et par les membres ; l’oraison est dite par le directeur spirituel (ou le président) seul.

Le signe de la croix ne se fait pas avant la Catena. Il se fait par toute l’assistance au premier verset du Magnificat. On ne le fait pas après la prière puisqu’elle est suivie de l’Allocutio.

Il n’y a rien de plus beau dans la Légion que cette récitation en commun de la Catena. Que le praesidium soit plongé dans la joie ou dans la déception, ou cheminant péniblement dans les sentiers battus, cette prière apparaîtra comme une brise du ciel, chargée des parfums de celle qui est le Lis et la Rose merveilleusement rafraîchissante et réjouissante. Ce n’est pas là une simple description pittoresque – comme tous les légionnaires le savent parfaitement bien !

“J’insiste sur le Magnificat, parce qu’il me semble qu’on peut y voir, plus peut-être qu’on ne le fait communément, un document de première valeur relativement à la maternité de grâce de Marie. La Très Sainte Vierge, liée au Christ comme on sait qu’elle l’est depuis

l'Annonciation, se déclare représentative de toute la race humaine, intimement associée à 'toutes les générations', et unie à la destinée de ceux qui sont réellement les siens. Son cantique est le chant de sa maternité spirituelle." (Bernard, O.P.: *Le Mystère de Marie*)

"Le Magnificat est la prière par excellence de Marie, le chant des temps messianiques dans lequel convergent l'allégresse de l'ancien et celle du nouvel Israël. En effet – comme semble le suggérer saint Irénée – dans le cantique de Marie passa le tressaillement de joie d'Abraham qui pressentait le Messie (cf Jn 8: 56) et retentit dans une anticipation prophétique, la voix de l'Église... De fait, le cantique de la Vierge, en s'élargissant, est devenu la prière de toute l'Église dans tous les temps." (MCult. 18)

11. L'allocutio.* Lorsque les membres se sont rassis, le directeur spirituel leur fait une courte causerie. Sauf en des circonstances spéciales, l'allocutio prend la forme d'un commentaire du manuel, dans le but de rendre les membres complètement familiers avec tous les points qu'il contient. Les membres apprécient grandement l'allocutio; elle joue un rôle de premier ordre dans leur perfectionnement. Ceux qui en sont responsables commettent une injustice à leur égard, comme à l'égard de la Légion elle-même, s'ils n'en tirent pas leur plus grand bénéfice. Dans ce but, il est essentiel qu'on leur donne une connaissance parfaite de leur organisation. Certes, l'étude du manuel y contribue beaucoup; néanmoins elle ne doit pas se substituer à l'allocutio. Certains légionnaires croiront avoir étudié le manuel après l'avoir lu attentivement deux ou trois fois. Cependant même dix ou vingt lectures n'en donneraient pas le degré de connaissance que désire la Légion. Les membres n'y parviendront que si, de semaine en semaine, d'année en année, ils reçoivent régulièrement une explication orale systématique et un développement du manuel, jusqu'à ce que chacune des idées qu'il contient leur devienne complètement familière.

En cas d'absence du directeur spirituel, le président ou quelque autre membre désigné par lui, devrait faire le commentaire. On doit souligner qu'une simple lecture du manuel ou d'un autre document ne suffit pas pour l'allocutio.

L'allocutio ne doit pas durer plus de cinq ou six minutes.

*dans l'armée romaine, l'allocutio était l'adresse du chef à ses légionnaires.

Entre un praesidium où l’allocutio est soignée et un autre où elle est mal faite, il y a exactement la différence qui existe entre une armée disciplinée et une autre qui ne l’est point.

“J’ai depuis longtemps l’impression que, puisque le monde empire si rapidement et que Dieu n’a plus, pour ainsi dire, prise sur le cœur des hommes, ce bon Maître attend d’eux plus ardemment et plus vivement de grandes choses de ceux qui lui sont restés fidèles. Peut-être ne peut-il rassembler sous son étendard une armée considérable ; mais il veut que chacun y soit un héros, entièrement et amoureusement dévoué à sa cause. Si seulement nous pouvions entrer dans ce cercle magique d’âmes généreuses, je crois qu’il n’y a pas de grâce qu’il ne nous accorde pour seconder et faire avancer l’œuvre qui lui tient tant à cœur, notre sanctification personnelle.” (Mgr Alfred O’Rahilly : *Vie du Père William Doyle*)

12. L’allocutio terminée, toute l’assistance fait le signe de la croix ; puis elle continue à écouter les comptes rendus et à traiter des autres affaires de la réunion,

“C’est un fait historique que les paroles de Notre Dame furent celles d’une femme extraordinairement distinguée. Ses goûts naturels la portaient à la poésie. Dès qu’elle ouvrait la bouche, ses paroles jaillissaient en rythmes poétiques. Elle s’exprimait dans la langue imagée des maîtres du verbe.” (Lord : Notre Dame dans le monde moderne)

13. La quête secrète. Aussitôt après l’allocutio, on fait la quête secrète à laquelle tous les membres contribuent selon leurs moyens. Elle a pour but de couvrir les diverses dépenses du praesidium et d’aider la Curia et les conseils supérieurs, qui n’ont pas d’autres ressources pour s’acquitter de leurs fonctions de gouvernement et d’extension que celles qui leur viennent des praesidia. (Voir chapitre 35, Ressources)

Cette quête ne doit pas interrompre le déroulement de la réunion. On passe le sac sans ostentation d’un membre à l’autre, et chacun y met la main, même s’il n’y dépose rien.

On se procurera pour cela une bourse convenable. Un gant ou un sac en papier ne conviendraient pas.

La quête est secrète, parce qu’il est nécessaire de mettre sur un pied d’égalité devant le praesidium ceux qui ont des ressources et ceux qui n’en ont pas. Par conséquent le principe du secret doit être respecté, et aucun membre ne doit révéler à un autre le montant de

sa contribution. En second lieu, tous doivent se rendre compte que non seulement le praesidium, mais aussi le bon fonctionnement de toute la Légion dépendent de ce qui est déposé dans la bourse de la quête secrète par chaque légionnaire, ce qui évite de la considérer comme une simple formalité. On ne saurait remplir cette obligation en donnant une obole si peu considérable qu'elle ne signifie rien pour le donateur. C'est au contraire un privilège qui lui est accordé de participer à la mission universelle de la Légion. Par conséquent, le geste de contribuer à ce fonds développe le sens de la responsabilité, aussi bien que celui de la générosité.

C'est seulement l'offrande de chacun qui est secrète. Le produit global de la quête peut être annoncé, et naturellement on doit dûment l'inscrire et en tenir compte.

“On voit que Jésus songe à Marie sa Mère en louant l'offrande de la veuve qui ne donna pas de son superflu, mais qui de son dénuement a mis tout ce qu'elle avait pour vivre.” (Lc 21 : 3-4) (Orsini : *Histoire de la Bienheureuse Vierge*)

14. Fin de la réunion. Quand toutes les affaires ont été traitées, incluant l'attribution du travail à chaque membre et le pointage des présences, la réunion se termine par les prières finales de la Légion et la bénédiction du prêtre.

La réunion ne doit pas durer plus d'une heure et demie à partir de l'heure fixée pour son ouverture.

“Je vous le dis en vérité, si deux d'entre vous, sur la terre unissent leurs voix pour demander quoi que ce soit, cela leur sera accordé par mon Père qui est aux cieux. Que deux ou trois, en effet, soient réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux.” (Mt 18:19-20)

19

LA RÉUNION ET LE MEMBRE

1. Respect de la réunion. Partout dans l'ordre naturel, la transmission du pouvoir dépend de la qualité des relations ; que celles-ci se rompent, la transmission s'arrête. De la même manière dans le

système légionnaire, une interruption importante peut se produire quelque part. Un membre peut assister aux réunions et cependant ne recevoir que peu ou pas de communication de cette inspiration, de ce dévouement et de cette force, qui ont été décrites précédemment comme étant la vie de la Légion. Une union doit exister entre la réunion et le membre, et cette union ne se réalise pas par une simple présence machinale de ce dernier. Un élément doit intervenir pour faire de cette assistance un lien efficace entre la réunion et le membre, et cet élément est le **respect**. C'est sur ce respect (se manifestant par l'obéissance, la loyauté, l'estime) du membre pour la réunion, que tout dans le système de la Légion dépend.

2. Le praesidium doit être digne de ce respect. Un groupement dont l'idéal ne s'élève pas au-dessus de la moyenne de ses membres, manque de ce qui est de première nécessité pour un guide, et ne conservera pas longtemps leur respect.

3. Le praesidium doit respecter les règlements. La vie légionnaire se communiquera au légionnaire dans la mesure où il respecte le praesidium ; et comme il est de l'essence de l'esprit légionnaire de viser à l'excellence, le praesidium doit s'efforcer de gagner au plus haut degré le respect de ses membres, afin de pouvoir à son tour les influencer. Un praesidium cherche à bâtir sur le sable quand il réclame de ses membres un respect qu'il n'a pas lui-même pour le code sous lequel il travaille ; ce qui explique pourquoi on insiste, dans ce manuel, sur la nécessité d'une exacte fidélité à l'ordre des réunions et à la procédure générale, telle qu'elle est établie.

4. Le praesidium doit être un modèle de régularité. La Légion requiert que tout ce qui se dit et se fait dans ses réunions soit un exemple, même pour le plus zélé de ses membres ; et grâce au nombre de personnes qui le composent, le praesidium est apte à remplir ce rôle. Une maladie, des vacances, ou d'autres circonstances inévitables peuvent empêcher momentanément un légionnaire d'accomplir certaines de ses obligations de membre. Cependant, le praesidium étant composé de plusieurs membres qui ne seront pas tous empêchés en même temps, il peut être au-dessus des limites individuelles. La réunion hebdomadaire ne doit être omise pour aucun motif, à moins d'impossibilité réelle. Si le jour habituel n'est pas possible pour une semaine donnée, la réunion devrait avoir lieu un autre jour. Le fait qu'un grand nombre de ses membres seront absents n'est point une raison pour l'omettre. Mieux vaut la tenir devant une faible assistance

que de la supprimer tout à fait. Il est vrai que peu d'affaires seront traitées dans une telle réunion, mais au moins le praesidium se sera acquitté de son devoir le plus important, et les affaires de ses futures réunions y gagneront sans mesure, grâce au respect accru que les membres ressentiront instinctivement pour une œuvre qui continue, presque en dépit de ceux qui la composent, qui se maintient solide au milieu de leurs faiblesses, de leurs erreurs et de leurs engagements si variés, reflétant de la sorte, dans une faible mesure, la caractéristique principale de l'Église elle-même.

5. Chauffage et éclairage. Il importe que la salle soit bien éclairée et la température agréable. Des négligences sur ces points changeront en pénitence des réunions qui devraient être un plaisir, et porteront fatalement préjudice aux attentes du praesidium.

6. Les sièges. La salle doit avoir des chaises, ou au moins des bancs pour s'asseoir. Des pupitres d'écoliers ou des sièges de fortune créeraient un air de désordre, dans lequel l'esprit de la Légion, qui est un esprit d'ordre, n'y gagnerait rien.

7. Les praesidia doivent se réunir aux moments les plus conviviaux. Étant donné que la majorité des personnes travaillent durant la journée, la réunion ne peut se tenir généralement que le soir ou le dimanche. Beaucoup cependant travaillent durant la soirée ou la nuit, il faut donc leur trouver des heures de réunion qui leur conviennent.

Il faut penser aussi à ceux qui travaillent en équipes de relais, c'est-à-dire dont les horaires de travail varient périodiquement. Deux praesidia, au temps de réunion très différent, pourraient s'entendre pour les recevoir. Ces légionnaires, suivant leurs loisirs, participeraient alternativement à l'un ou à l'autre de ces praesidia. Pour assurer la continuité de la présence et du travail, les deux praesidia auraient besoin de se tenir en contact étroit.

8. Durée de la réunion. La réunion ne durera pas plus d'une heure et demie, à partir du moment fixé pour son ouverture. Si en dépit de la manière de mener à bien la réunion, on trouve qu'il faut fréquemment couper court aux affaires ou adopter une allure précipitée à cause d'une clôture automatique, il faudrait y voir là un signe que le praesidium est surchargé de travail et qu'il faut songer à en former un autre.

9. Durée insuffisante des réunions. Aucune durée minimum n'est prescrite pour les réunions, mais si les réunions durent habituellement

moins d'environ une heure (dont trente minutes sont prises par les prières, la lecture spirituelle, le procès-verbal et l'allocutio), il semble qu'il y a un défaut quelque part. Qu'il vienne du nombre des membres, ou de la quantité du travail, ou de la qualité des comptes rendus, il faudrait y remédier. Dans le monde industriel, on verrait comme une grave erreur de méthode la négligence du plein rendement des machines, alors que les débouchés abondent. De même dans la Légion, il importe de viser au plein rendement de l'organisation. Personne ne peut contester, qu'au plan spirituel, il soit nécessaire de viser au plus haut rendement possible.

10. Arrivée tardive ou départ hâtif. Les légionnaires qui arrivent en retard pour les prières d'ouverture se mettent à genoux et récitent en leur particulier les prières (sur la Tessera) qui précèdent le chapelet et les invocations qui le suivent. Cependant le fait de manquer le chapelet du praesidium ne peut être réparé. De même, les membres qui seraient obligés de se retirer avant la fin de la réunion devraient d'abord demander la permission au président; avant de partir, ils s'agenouillent et récitent la prière, *nous avons recours à votre protection* avec les invocations qui suivent.

On ne saurait tolérer qu'un membre arrive habituellement en retard à la réunion ou la quitte avant la fin. Il est vrai qu'il peut avoir fait son travail et en avoir rendu compte; mais son indifférence à manquer les prières d'ouverture ou de clôture dénote un état d'esprit étranger ou même hostile au véritable esprit de la Légion, qui est un esprit de prière. Une telle mentalité ferait plus de tort que de bien.

11. Le bon ordre, racine de la discipline. Pour développer l'esprit de discipline dans ses membres, la Légion compte sur leur fidélité: (a) à assurer à la réunion le cadre exigé par la règle, (b) à s'y acquitter de leurs diverses obligations dans l'ordre prévu, (c) à y traiter les affaires tel que prescrit, (d) à agir en union avec Marie, qui est le grand ressort de l'ordre. Sans cet esprit de discipline, la réunion est comme une tête lucide sur un corps paralysé, impuissante à contrôler ses membres, à les stimuler ou à les former de quelque manière que ce soit. Sans discipline, les membres, seront à la merci de la tendance si naturelle aux êtres humains à travailler seuls, à éviter le plus possible le contrôle, à s'adonner à la tâche suggérée par la fantaisie du moment, et de la manière qui leur plaît – et dont aucun bien ne résultera.

Au contraire, l'une des plus puissantes forces du monde réside dans une discipline volontairement acceptée et consacrée à des fins

religieuses. Cette discipline se révélera irrésistible si elle est ferme, quoique sans raideur et en cordial accord avec l'autorité ecclésiastique.

Dans cet esprit de discipline qui la caractérise, la Légion possède un trésor qu'elle peut aussi répandre à l'extérieur d'elle-même. C'est un don hors de prix, car le monde oscille sans profit entre les deux pôles opposés de la tyrannie et de la licence. L'absence de discipline intérieure peut être masquée par l'opération d'une ferme discipline extérieure, le produit de la tradition ou de la force. Là où les individus et les communautés ne sont tenus que par cette discipline extérieure, ils s'effondreront si elle fait défaut, comme il arrive dans les moments de crise. Bien que la discipline intérieure soit infiniment plus importante que tous les systèmes de discipline extérieure, on aurait tort de croire que la seconde soit négligeable. En vérité, l'une exige l'autre. Bien harmonisées dans de justes proportions liées à des motifs de religion, elles constituent ce fil triple qui – dit l'Écriture – "ne rompt pas facilement". (Si 4:12)

12. Importance capitale de la ponctualité. Sans ponctualité, il est impossible d'accomplir le commandement du Seigneur: "Mets ordre à ta maison." (Is 38: 1) Toute organisation qui habitue ses membres au désordre les déforme d'une façon radicale. Elle laisse perdre en outre ce respect qui est à la base de toute éducation véritable et de toute vraie discipline. Cette négligence d'une chose essentielle qu'il serait si facile d'observer, est un procédé aussi absurde que celui de l'homme qui laisse pourrir tout le bateau pour épargner un sou de goudron!

Parfois on place soigneusement une montre sur la table, mais elle n'exerce aucune influence sur le déroulement de la réunion. En d'autres cas, elle joue un rôle quant au début, au milieu et à la fin de la réunion, mais on ne s'en occupe pas en ce qui regarde la réglementation des comptes rendus et des autres affaires, alors que le principe de ponctualité doit s'appliquer en toute chose du commencement à la fin.

Si les officiers sont fautifs sur ces points, il appartient aux membres de le faire remarquer. Autrement ils se font complices de cet état de chose.

13. Manière de réciter les prières. Certains caractères impétueux ont peine à retenir leur élan, même quand il s'agit de la prière, et cette fausse manière de diriger peut entraîner tout un praesidium à

une manière de réciter les prières, qui frise le manque de respect. De fait, s'il est un défaut plus ou moins général, c'est que les prières sont récitées trop rapidement, semblant dénoter de l'indifférence envers cette injonction demandant aux légionnaires de prier comme si Notre Dame elle-même, au lieu de sa statue, était visiblement présente parmi eux.

14. Les prières doivent faire corps avec la réunion. De temps à autre on a suggéré de réciter le chapelet devant le Saint Sacrement, avant de se rendre à la salle de réunion. Cette suggestion ne peut être acceptée en vertu du principe général selon lequel l'unité de la réunion est essentielle à tout le système de la Légion. Avec l'unité de la réunion, toutes les affaires sont traitées dans un climat de prière bien marqué (produisant des fruits éminents d'héroïsme et d'efforts), qui seraient perdus si les prières étaient récitées ailleurs. Un tel changement modifierait le caractère global de la réunion et par conséquent de la Légion elle-même, qui est édifiée sur la réunion. En fait, l'organisation qui en résulterait, quoi qu'il en soit de ses mérites, ne serait plus du tout la Légion de Marie. Ceci étant dit, il semble inutile d'affirmer que l'omission effective du chapelet ou de certaines autres prières – quelles qu'en soient les circonstances – est encore moins admissible. Ce qu'est la respiration pour le corps humain, le chapelet l'est pour les réunions de la Légion.

15. Les exercices de piété et la réunion. Pour la raison susdite, un praesidium qui a récité les prières de la Légion à l'église ou dans une autre rencontre précédant la réunion, devra répéter toutes les prières à la réunion du praesidium.

16. Prières spéciales à la réunion. On demande souvent s'il est permis d'offrir à des intentions spéciales les prières de la réunion. Comme beaucoup de demandes sont faites pour de telles prières, il devient nécessaire de définir la position: – (a) S'il s'agit d'offrir à une intention particulière les prières ordinaires de la réunion prescrites par la Légion, il est de règle d'offrir ces prières aux intentions de notre Bienheureuse Dame, Reine de la Légion, et non à d'autres intentions. (b) S'il s'agit d'ajouter aux prières de la Légion d'autres prières pour des intentions spéciales, il est de règle que les prières d'obligation sont déjà assez longues, et qu'on ne devrait pas ordinairement en ajouter. On admet cependant que de temps en temps, des intérêts d'une importance exceptionnelle pour la Légion réclament des prières spéciales; dans ce cas, aux prières ordinaires de la

réunion, on pourra ajouter une courte prière. On souligne que de telles additions doivent être assez rares. (c) Il serait évidemment permis de recommander aux membres des intentions spéciales, à inclure dans leurs dévotions personnelles.

17. Le compte rendu s'oppose-t-il à l'humilité ? On a connu des membres, qui pour justifier l'insignifiance de leurs comptes rendus, ont objecté qu'il leur semblait contraire à l'humilité d'afficher ainsi leurs bonnes œuvres. Rappelons-nous cependant qu'un certain orgueil imite l'humilité ; c'est ce que les poètes ont appelé le péché favori du diable. Ces membres par conséquent, doivent prendre garde, de peur que cette pensée qui est la leur soit le fruit, non de l'humilité, mais de l'orgueil lui-même, et d'un grand désir de soustraire leurs actions au contrôle méticuleux du praesidium. La véritable humilité ne les inciterait-elle pas à établir une fausse ligne de conduite qui, si elle était imitée par les autres membres ruinerait le praesidium ? Non, certainement, la simplicité chrétienne inciterait les membres à éviter la singularité, à se soumettre avec douceur aux règles et observances de leur mouvement, à jouer pleinement leur rôle, personnel mais nécessaire, à l'édification de la réunion, où chaque compte rendu, comme il a été dit, apporte sa pierre.

18. La concorde, expression de l'unité. Puisque la concorde est la manifestation extérieure de l'esprit de charité, il faut qu'elle y règne en souveraine ; et l'efficacité, au sens légionnaire du mot, n'exclut jamais l'idée de la concorde. Le bien accompli aux dépens de la concorde est d'une qualité douteuse. Les membres doivent donc éviter comme un véritable fléau les manquements qui lui sont directement opposés. Cela concerne des choses telles que le désir de dominer, la critique, la mauvaise humeur, le scepticisme railleur et les airs de supériorité, qui si elles entrent à la réunion font partir sur-le-champ la concorde.

19. Le travail de chacun doit intéresser tous les autres. La réunion s'ouvre par la prière et tous doivent avoir conscience d'y avoir personnellement participé. Ce sentiment d'une participation personnelle doit se maintenir à l'égard de chacune des affaires subséquentement traitées. On s'abstient donc de bavarder ou de rire avec les voisins. Qu'on soit convaincu que chaque cas traité concerne tous les assistants et non pas seulement le ou les membres qui y sont directement impliqués, de telle sorte que chacun fait spirituellement une visite aux personnes ou aux lieux dont il est fait mention, comme ayant fait l'objet d'un travail. Sans cette prise de conscience,

les membres prêteront une vague attention aux comptes rendus des autres et aux observations faites sur leur travail ; tandis que chaque moment doit être bien rempli, non seulement avec l'attention que l'on porte au rapport intéressant du travail fait, mais avec le sentiment d'un contact intime, d'un intérêt personnel.

20. La discrétion est d'une importance capitale. L'instruction permanente, lue mensuellement, a pour but de persuader les membres de l'importance capitale de la discrétion dans le système légionnaire.

Chez un soldat, le manque de courage est une honte, mais la trahison est infiniment pire. On trahit la Légion en répétant au dehors les choses de nature confidentielle apprises ou discutées aux réunions du *praesidium*. Néanmoins, il y a une mesure en tout. C'est mal comprendre le vrai zèle de croire que, dans l'intérêt de la charité, les légionnaires devraient s'abstenir de nommer les personnes ou de faire des comptes rendus concernant la négligence de la religion.

Pareille conception, apparemment plausible est une erreur, et une menace pour la vie de la Légion, parce que le *praesidium* ne pourrait travailler de façon satisfaisante dans de telles conditions :

(a) L'adoption d'une telle manière d'agir serait contraire à la pratique générale des sociétés qui ont l'habitude de discuter leurs cas.

(b) La conclusion logique de cette proposition serait que les co-visiteurs devraient eux aussi garder la confidentialité entre eux.

(c) La source de l'action est la connaissance et la charité, ce n'est ni un visiteur ni le couple de visiteurs. Le *praesidium* est cette source, et le détail de tous les cas ordinaires doit être communiqué à cette source. Si l'on retient les comptes rendus, la source devient inefficace. Sous prétexte de charité, on porte préjudice aux vrais intérêts de la charité.

(d) Aucune analogie n'existe entre le cas du légionnaire et celui du prêtre, que ses fonctions sacrées situent sur un autre plan. Au cours de ses visites, le légionnaire n'en apprend pas beaucoup plus que ce qu'apprendrait toute personne respectée, et qui est souvent connu des voisins ou de la région.

(e) En supprimant chez les membres l'obligation de fournir des comptes rendus complets, on risque de détruire chez eux le sentiment de ce contrôle minutieux auquel le système de la Légion attache tant de prix. On ne peut plus en ce cas donner des conseils, des directives ou des critiques appropriés, de sorte que l'idée

essentielle du praesidium est frustrée. La formation et la sauvegarde de ses membres, basées sur les comptes rendus, deviennent impossibles. À moins que les comptes rendus hebdomadaires des membres ne soient complètement détaillés pour assurer le contrôle minutieux déjà mentionné, les indiscretions vont presque certainement se produire au détriment de la Légion.

(f) Pire encore, le lien même de la discrétion tend à se relâcher. La garantie de la discrétion légionnaire (si bien gardée jusqu'ici) réside dans l'influence du praesidium sur ses membres. Si cette influence faiblit, le lien de la discrétion faiblira lui aussi. Bref, le praesidium n'est pas seulement le lien de la charité et de la discrétion, il en est encore le soutien.

Les comptes rendus présentés à la réunion doivent être considérés comme étant de la même catégorie que la discussion des secrets de famille ; ils devraient permettre la même liberté d'expression, à moins qu'il ne soit démontré qu'une indiscretion s'est produite. Même alors, le remède ne consiste pas à limiter la liberté de tout dire, mais à congédier le traître.

Certes, il peut se présenter occasionnellement des cas extrêmes, dont les circonstances réclament le silence le plus absolu. On consultera alors au plus tôt le directeur spirituel, (ou, à son défaut, quelque autre conseiller compétent) qui suggérera la conduite à suivre.

21. Liberté d'expression. Est-il légitime d'exprimer son désaccord sur les méthodes suivies à la réunion ? L'atmosphère du praesidium ne devrait pas être celle d'un régiment, mais plutôt celle qui caractérise la famille.

Par conséquent, on doit accueillir volontiers les "commentaires loyaux". Cependant ces commentaires ne doivent jamais être formulés sur un ton de défi ou manquer de respect envers les officiers.

22. La réunion, soutien de la persévérance des membres. Elle est bien humaine la tendance qui consiste à chercher impatientement les résultats tangibles et à se montrer ensuite peu satisfait de ce qui est obtenu. Pourtant les résultats tangibles ne sont pas nécessairement une preuve de succès. Un membre réussit immédiatement, alors que l'héroïque persévérance d'un autre demeure stérile. Le sentiment d'avoir peiné inutilement peut engendrer l'abandon du travail. Le travail évalué uniquement sous l'aspect des résultats est un sable mouvant qui ne soutiendra pas longtemps le membre ordinaire.

Un tel support est essentiel. Les légionnaires trouveront un appui dans la richesse des prières, le rituel, l'atmosphère caractéristique, les comptes rendus du travail accompli, la camaraderie bénie, le magnétisme de la discipline, l'intérêt pris aux tâches, la régularité même, qui chaque semaine contribuent à construire la réunion du praesidium.

Nulle pensée d'effort perdu, pour relâcher le lien d'appartenance, mais tout pour le fortifier rapidement ! À mesure que les réunions se succèdent avec régularité, elles donnent l'intuition d'un mécanisme qui fonctionne avec douceur, atteignant sûrement la fin pour laquelle il était conçu, et donnant la ferme assurance de réussir pleinement dans le travail, condition essentielle de persévérance. Que les légionnaires portent leurs pensées un peu plus loin, et qu'ils voient dans ce mécanisme l'instrument de guerre que Marie utilise pour étendre le royaume de son Fils. Ils en constituent les différentes pièces. Son fonctionnement dépend de leur propre collaboration. Leur fidélité de membres signifie son parfait fonctionnement, et Marie s'en sert pour obtenir les résultats qu'elle désire. Ceux-ci ne peuvent être qu'excellents, car "c'est Marie seule qui connaît parfaitement où est la plus grande gloire du Très Haut". (Saint Louis-Marie de Montfort)

23. Le praesidium est une "Présence" de Marie. Les conseils donnés dans cette section visent à réaliser une union plus parfaite entre les individus, afin d'en former un corps, prêt à servir l'apostolat pastoral officiel de l'Église. On pourrait comparer les relations entre cet apostolat en commun et l'apostolat individuel aux rapports existant entre la liturgie et la prière individuelle.

Cet apostolat se fait en union avec Marie et s'appuie sur sa maternité "qui a donné au monde la Vie qui renouvelle tout, et elle a été enrichie par Dieu de dons correspondant à une si haute fonction". (LG 56). Elle continue à remplir ce rôle par l'intermédiaire de ceux qui sont disposés à l'aider. Un praesidium met à sa disposition un groupe d'âmes aimantes, désireuses de la seconder. Il est certain qu'elle acceptera cette aide. On pourrait donc considérer le praesidium comme une présence locale effective de Marie, lui permettant de manifester ses dons exceptionnels et de prolonger sa maternité. Aussi bien peut-on attendre d'un praesidium fidèle à son idéal qu'il répande autour de lui la vie, le renouveau, la guérison, les solutions de toutes sortes. Partout où se posent des problèmes, on peut s'appuyer sur ce principe spirituel.

“Présente ton épaule à son fardeau, ne sois pas impatient de ses liens. De toute ton âme approche-toi d’elle, de toutes tes forces suis ses voies, Mets-toi sur sa trace et cherche-la : elle se fera connaître ; si tu la tiens, ne la lâche pas. Car à la fin tu trouveras en elle le repos et pour toi elle se changera en joie. Ses entraves te deviendront une puissante protection, ses colliers une parure précieuse. Son joug sera un ornement d’or, ses liens des rubans de pourpre.” (Si 6:25-30)

20

LE SYSTÈME INVARIABLE DE LA LÉGION

1. Les membres ne sont pas libres de changer règles et pratiques à leur guise. Le système décrit est le système de la Légion. Toute modification, si minime soit-elle, en rendrait d’autres inévitables, de telle sorte que bientôt l’organisation entière, qui porterait encore son nom, n’en conserverait presque plus rien d’autre ; la Légion n’hésiterait pas à la désavouer, quelle que soit par ailleurs la valeur du travail qui s’y accomplit.

2. L’expérience a démontré que le nom d’une organisation ne veut pratiquement rien dire pour certaines personnes. Elles considèrent comme une véritable tyrannie qu’on ne leur permette pas de couvrir du nom d’une organisation de qualité les productions de leur esprit personnel.

Parfois certains partisans de la modernisation se mettent à changer presque tout dans la Légion, en n’en retenant que le nom. Ne se rendent-ils pas compte qu’un tel transfert illégal, en leur propre possession, de la position établie et de la qualité de membre de la Légion, serait la pire sorte de déprédation, parce que d’ordre spirituel.

3. Les lieux – comme les personnes – sont enclins à s’imaginer qu’ils sont hors du commun et que leur cas nécessite une législation spéciale. De là, les propositions faites de temps en temps pour que le système de la Légion soit plus flexible, pour répondre à leurs prétendues circonstances spéciales. Si de telles modifications étaient faites, elles entraîneraient des suites malheureuses. Presque invariablement elles surgissent, non du fait de la nécessité (car la Légion a déjà

démontré son adaptabilité universelle), mais des machinations d'un faux esprit d'indépendance. Cette façon d'agir n'attirera jamais les bénédictions spéciales du Ciel, et le fruit de cette indépendance sera toujours une désertion. Toutefois, comme il ne sera pas toujours possible d'en convaincre certains gens, qu'il soit au moins permis de signaler à ceux qui s'arrogent le droit de porter un jugement personnel sur les règles de la Légion, de s'abstenir de coiffer leurs transactions du nom de la Légion.

4. De plus, ces ingénieuses prises à partie, dans lesquelles s'adonnent certains hommes par trop adroits, ne réussissent jamais à saisir la qualité de douceur et d'inspiration qui était la véritable puissance de l'original, de sorte que le résultat habituel de cette espèce de chirurgie ne donne qu'un cadavre. Au mieux, ce qui est créé est une belle machine, et rien de plus. De lourdes responsabilités sont à envisager, devant les piètres résultats ou l'insuccès qui suivent.

5. Les divers conseils de la Légion existent principalement pour conserver intacte l'organisation de la Légion. À tout prix, ils doivent se rendre dignes de la confiance qu'on leur a témoignée.

“L'organisation de la Légion est des plus excellente.” (Pape Jean XXIII)

“Vous devez tout accepter ou tout rejeter ; la diminution ne fait qu'affaiblir, et l'amputation que mutiler. Il est insensé de tout recevoir, sauf un point qui appartient à l'intégrité autant que n'importe quel autre.” (Cardinal Newman: *Essai sur le développement*)

21

LE FOYER MYSTIQUE DE NAZARETH

La doctrine du Corps mystique peut être appliquée d'une façon spéciale aux réunions de la Légion, en particulier à la réunion du praesidium qui forme le cœur de l'organisation de la Légion.

“Que deux ou trois, en effet, soient réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux”. (Mt 18:20) Ces paroles de Notre Seigneur nous assurent que sa présence agissante dans les membres de son Corps

mystique s'intensifie à mesure que grandit le nombre des personnes qui s'unissent pour le servir. Il indique le nombre comme condition du plein déploiement de son pouvoir. C'est là sans doute une conséquence de notre faiblesse individuelle ; les vertus de chacun sont si limitées que le Christ ne se montre que partiellement à travers lui.

Une simple image naturelle peut illustrer cette idée. Un verre coloré ne transmet que sa couleur à l'exclusion de toutes les autres. Mais quand des verres de toutes les couleurs sont réunis, leur projection produit la lumière dans toute sa plénitude. De même, quand un certain nombre de chrétiens se réunissent pour les desseins du Seigneur, leurs qualités respectives se complétant les unes les autres, il peut, à travers eux, manifester sa perfection et sa puissance plus pleinement.

Ainsi quand les légionnaires se rassemblent au praesidium au nom du Christ et pour son œuvre, il est présent avec sa puissance ; on a expérimenté à maintes occasions la force qui alors sort de lui. (Mc 5:30)

Dans cette petite famille légionnaire, sont présents avec Jésus sa Mère et saint Joseph, qui ont avec le praesidium la même relation qu'ils avaient avec lui ; ce qui nous permet de regarder le praesidium comme une prolongation du foyer de Nazareth, et ce n'est pas un simple exercice de dévotion, mais une vue fondée sur la réalité. "Nous sommes tenus", comme le dit Bérulle, "de traiter les choses et les mystères de Jésus, non point comme des choses passées et mortes, mais comme des choses vivantes, présentes et même éternelles". Nous pouvons ainsi pieusement assimiler la salle et le matériel du praesidium au foyer et au mobilier de la sainte Famille, et nous pouvons également, par la façon dont les légionnaires traitent le local et utilisent les objets, mesurer leur sensibilité à cette vérité que le Christ vit en nous, et qu'il agit par nous, utilisant nécessairement les objets dont nous nous servons.

Cette pensée fournit un motif à la fois doux et pressant d'apporter une soigneuse attention à tout ce qui entoure le praesidium et en constitue le foyer.

Il se peut que les légionnaires aient un contrôle assez limité du local où ils se rencontrent ; mais ils sont plus complètement responsables d'autres éléments de la réunion, tels que la table, les chaises, l'autel, les livres. Dans quelle mesure les légionnaires permettent-ils

à la Mère de ce foyer de Nazareth qu'est le *praesidium* d'y reproduire les soins dévoués de ménage commencés par elle il y a longtemps en Galilée ? Leur aide lui est nécessaire. Ils peuvent la lui refuser, ou bien la lui accorder négligemment – par là, rendre stérile son travail pour le Christ mystique. Placés devant cette perspective, que les légionnaires tâchent de se représenter comment Marie devait tenir sa maison.

Elle était pauvre, cette maison, et son mobilier, d'une grande simplicité. Cependant, elle devait être très belle. Car, parmi les femmes et les mères de tous les temps, Marie était unique, douée d'un goût exquis et d'une délicatesse qui se révélaient forcément en chaque détail de son ménage. Chaque chose devait, de quelque manière, avoir de la beauté, et l'objet le plus commun, du charme. Toutes ces choses, en effet, elle les aimait, – comme elle seule pouvait aimer – à cause de celui qui les avait faites, et qui, maintenant les employait humainement. Elle en prenait soin, les nettoyait, les astiquait, s'efforçant de les rendre agréables, car elles devaient être bien parfaites dans leur genre. Nous pouvons en être sûrs : il n'y avait pas une seule note discordante dans toute cette demeure. Il ne pouvait pas y en avoir ; car cette petite maison n'était pareille à aucune autre. C'était le berceau de la rédemption, le cadre où se formait le Sauveur du monde. Toutes choses y servaient mystérieusement à façonner celui qui avait tout créé. Par conséquent, tout devait être adapté à ce but sublime ; et tout l'était grâce à l'ordre, à la propreté, à l'éclat et à l'indéfinissable qualité que Marie s'efforçait de faire régner.

Dans le *praesidium*, chaque élément contribue à sa manière à façonner le membre, et devrait par conséquent refléter ce qui caractérisait la sainte Maison, tout comme les légionnaires eux-mêmes devraient refléter Jésus et Marie.

Il existe un livre d'un écrivain français intitulé *Voyage autour de ma chambre*. Faites aussi un voyage attentif autour de votre *praesidium*, et servez-vous de votre esprit critique pour analyser tout ce qui vous frappe les yeux et les oreilles ; le plancher, les murs, les fenêtres, et le mobilier ; les divers accessoires de l'autel, en particulier la statue, qui représente le cœur du foyer, sa mère. Avant tout, observez la tenue des membres et la manière dont la réunion est menée.

Si dans l'ensemble, ce que vous voyez et entendez n'offre aucune ressemblance avec la maison de Nazareth, alors il ne semble pas que

l'esprit de Nazareth habite dans ce praesidium. Or, sans cet esprit, le praesidium est dans un état pire que la mort.

Parfois, ce sont les officiers qui, semblables à de mauvais parents, pervertissent ceux qui sont confiés à leurs soins. On peut presque toujours mettre au compte des officiers l'origine des imperfections des praesidia. Si les membres ne sont pas ponctuels et réguliers aux réunions, si leur travail est insuffisant ou intermittent, si leur attitude au praesidium est défectueuse, c'est que les officiers tolèrent tous ces manquements, sans jamais leur apprendre à faire mieux. Ils sont déformés, par l'insouciance, la négligence de leurs officiers.

En contraste avec cette carence, voyez la demeure de Nazareth. Imaginez Notre Dame ainsi négligente des détails et de la bonne tenue de sa maison, donnant une telle mauvaise éducation à son enfant ! Essayez – c'est difficile, mais essayez – de vous la représenter comme mal soignée, faible, irresponsable, indifférente ; laissant la sainte Maison tomber en ruine, si bien que tout le voisinage en parle avec mépris ! Évidemment, l'idée même en est absurde. Cependant plus d'un officier de la Légion laisse honteusement les choses aller à l'abandon dans cette maison de Nazareth qu'est le praesidium, qu'il prétend administrer comme le représentant officiel de Notre Dame.

Si, au contraire, tous ces détails, par leur perfection, prouvent la piété du praesidium, alors nous pouvons être sûrs que Notre Seigneur est présent, dans cette plénitude que lui-même a promise. L'esprit de la sainte Famille n'a pas été confiné à la sainte Maison, ni à Nazareth, ni à la Judée, ni aux limites de quelque pays. Conséquemment, l'esprit du praesidium, lui non plus, ne peut connaître de frontières.

“La dévotion catholique envers la Mère de Dieu manifeste par sa répugnance à demander des détails précis sur sa vie à Nazareth une louable délicatesse dans le sentiment artistique. Nous savons que la vie qui s'écoule à Nazareth dépasse l'expérience de l'homme, et presque son intelligence. Y a-t-il quelqu'un en ce monde qui puisse brosser un tableau de ces deux vies d'une intensité surhumaine, qui dans leur intensité même trouvent le moyen de mêler étroitement tous leurs mouvements, toutes leurs affections, toutes leurs aspirations ? Du sommet d'une colline surplombant Nazareth, je contemple une femme qui descend au puits, sa cruche sur la tête, un garçon de quinze ans à son côté. Je sais qu'entre ces deux êtres il existe un amour tel qu'il ne s'en trouve pas parmi les esprits qui demeurent devant le trône de Dieu. Mais je sais également que je n'ai pas le droit d'en voir davantage, sinon je mourrais d'émerveillement.” (Vonier : *La Maternité divine*)

LES PRIÈRES DE LA LÉGION

Voici les prières de la Légion de Marie, présentées dans l'ordre où elles doivent se dire aux réunions. Si on les récite en particulier, on peut suivre un ordre différent.

Toutes ces prières doivent être récitées chaque jour par les membres auxiliaires.

Le signe de la croix indiqué au début et à la fin de chaque section a trait à la division des prières quand on les récite par section, séparément. Quand on les récite à la suite, on ne fait le signe de la croix qu'au tout début et à la fin.

1. Prières à réciter au début de la réunion

Au nom du Père, etc.

Viens, Esprit Saint, pénètre le cœur de tes fidèles, qu'ils soient brûlés au feu de ton amour.

V. Ô Seigneur, envoie ton Esprit.

R. Qui renouvelle la face de la terre.

Prions

Seigneur, par le mystère de la Pentecôte, tu sanctifies ton Église chez tous les peuples et dans toutes les nations : répands les dons du Saint-Esprit sur l'immensité du monde et continue, dans les cœurs des croyants, l'œuvre d'amour que tu as entreprise au début de la prédication évangélique. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

V. Seigneur, ouvre mes lèvres !

R. Et ma bouche annoncera ta louange.

V. Dieu, viens à mon aide !

R. Seigneur, à notre secours !

V. Gloire au Père, etc.

R. Au Dieu qui est, qui était et qui vient pour les siècles des siècles. Amen.

Suivent les cinq dizaines du chapelet, et le Salut, ô Reine,

V. Priez pour nous sainte Mère de Dieu.

R. Afin que nous devenions dignes des promesses du Christ.

Prions

Seigneur notre Dieu, par sa vie, sa mort et sa résurrection, ton Fils nous a procuré le salut éternel ; accorde-nous de conformer notre vie aux mystères du Rosaire que nous méditons et d'obtenir ce qu'ils promettent. Par le même Jésus Christ Notre Seigneur. Amen.

V. Cœur Sacré de Jésus R. Prends pitié de nous.

V. Cœur immaculé de Marie R. Priez pour nous.

V. Saint Joseph R. Priez pour nous.

V. Saint Jean l'évangéliste R. Priez pour nous.

V. Saint Louis-Marie de Montfort R. Priez pour nous.

Au nom du Père, etc.

2. La Catena Legionis : à réciter au milieu de la réunion ; et quotidiennement par chaque légionnaire.

Antienne. Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore, belle comme la lune, éclatante comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille ?

Mon âme exalte le Seigneur,

Exulte mon Esprit en Dieu mon Sauveur.

Il s'est penché sur son humble servante ; désormais tous les âges me diront bienheureuse.

Le Puissant fit pour moi des merveilles, Saint est son nom.

Son amour s'étend d'âge en âge sur ceux qui le craignent.

Déployant la force de son bras, il disperse les superbes.

Il renverse les puissants de leurs trônes, il élève les humbles.

Il comble de biens les affamés, renvoie les riches les mains vides.

Il relève Israël son serviteur, il se souvient de son amour,

De la promesse faite à nos pères, en faveur d'Abraham et de sa race à jamais.

Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit.

Au Dieu qui est, qui était et qui vient, pour les siècles des siècles. Amen.

Antienne. Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore, belle comme la lune, éclatante comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille ?

V. Ô Marie conçue sans péché,

R. Priez pour nous qui avons recours à vous.

PRIONS

Seigneur Jésus Christ, notre Médiateur auprès du Père, tu as voulu que la Vierge bienheureuse, ta Mère, soit notre Mère et notre Médiatrice auprès de toi, accorde à ceux qui implorent tes faveurs la joie de les recevoir toutes par elle. Amen.

3. La prière de la Légion : à réciter à la fin de la réunion. Elle est disposée d'une façon qui en facilite la lecture.

Au nom du Père, etc.

Nous avons recours à votre protection, sainte Mère de Dieu. Ne rejetez pas les prières que nous vous adressons dans tous nos besoins, mais délivrez-nous des dangers auxquels nous sommes exposés, ô Vierge comblée de gloire et de bénédiction.

V. (Vocable particulier du praesidium) R. Priez pour nous.

(Dans toutes les occasions autres que les réunions du praesidium, l'invocation à employer par tous les membres sera :)

V. Marie Immaculée, Médiatrice de toutes grâces

R. Priez pour nous.

V. Saint Michel et saint Gabriel

R. Priez pour nous.

V. Puissances célestes, légion d'anges de Marie

R. Priez pour nous.

V. Saint Jean-Baptiste

R. Priez pour nous.

V. Saint Pierre et saint Paul

R. Priez pour nous.

La prière suivante est récitée ensemble jusqu'au premier Amen. Ce qui reste est récité par le prêtre.

Accorde-nous, Seigneur,

À nous qui servons sous l'étendard de Marie,

Cette plénitude de foi en toi et de confiance en elle,

Qui sont assurées de vaincre le monde.

Donne-nous une foi vive et animée par la charité,
Qui nous rende capables d'accomplir toutes nos actions
Par un motif de pur amour pour toi,
Et de toujours te voir et te servir dans notre prochain ;
Une foi ferme et inébranlable comme un rocher,
Par laquelle nous demeurerons calmes et constants
Au milieu des croix, des labeurs et des déceptions de la vie ;
Une foi courageuse qui nous inspire
D'entreprendre et d'accomplir sans hésitation
De grandes choses pour Dieu et pour le salut des âmes ;
Une foi qui soit la colonne de feu de notre Légion
Pour nous conduire unis dans notre marche en avant
Pour allumer partout les feux de l'amour divin
Pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres,
Et l'ombre de la mort, pour enflammer les tièdes,
Pour rappeler à la vie ceux qui sont ensevelis dans la mort du
péché ; Une foi qui guide nos pas dans le chemin de la paix ;
Afin qu'après les luttes de cette vie
Et sans déplorer la perte d'un seul membre,
Notre Légion puisse se rassembler,
Dans le royaume de ton amour et de ta gloire. Amen.

Que les âmes de nos légionnaires décédés
Et les âmes de tous les fidèles trépassés
Reposent en paix par la miséricorde de Dieu. Amen.

(Suit alors immédiatement la bénédiction du prêtre, ou si aucun prêtre n'est présent, on fait le signe de croix.)

“La foi de Marie surpassa celle de tous les hommes et de tous les anges ensemble. Elle voyait dans son Fils couché dans la crèche le Créateur du monde. Elle le voyait fuir devant la fureur d'Hérode, et elle le reconnaissait pour le Roi des rois. Elle le vit naître, et elle le crut éternel. Elle le vit pauvre, manquant même du nécessaire, et néanmoins elle le crut Maître de l'univers. Elle le vit couché sur la paille, et sa foi lui dit qu'il était le Tout Puissant. Elle le vit qui ne parlait point, et elle crut qu'il était la Sagesse éternelle même. Elle l'entendit pleurer, et elle crut qu'il était la joie du

paradis. Enfin, elle le vit, abreuvé d'outrages, mourir sur la croix, et tandis que la foi de tous les autres chancelait, Marie crut toujours fermement qu'il était Dieu." (Saint Alphonse de Liguori)

(Cette citation ne fait pas partie des prières de la Légion.)

23

LES PRIÈRES SONT INVARIABLES

1. Les prières de la Légion doivent être considérées comme invariables. Même dans les invocations, on ne doit faire aucun changement ou addition, concernant des saints nationaux, locaux ou particuliers, ni aucun changement ou addition qui pourraient être sujets à controverse.

Cela exige un sacrifice, mais cette exigence ne fait que continuer dans la direction d'un autre sacrifice, le plus grand de son espèce, qu'admettront facilement ceux qui connaissent le pays d'origine de ces Constitutions, et qui comprennent la place unique que tient dans leur affection leur apôtre national.

Certes, l'addition d'invocations spéciales ne constituerait pas en soi une grave déviation de l'usage commun. Cependant cela contient le germe d'une divergence dans le système, et la Légion redoute même ce qui n'est qu'à l'état de germe.

De fait, l'âme de la Légion se manifeste dans ses prières, et il convient que celles-ci, par la plus exacte uniformité, symbolisent – en quelque langue qu'on les récite – la complète unité d'esprit et de cœur, de discipline et d'action à laquelle la Légion exhorte tous ceux qui servent sous son étendard, partout dans le monde.

"De même que vous êtes les enfants du Christ, soyez les enfants de Rome." (Saint Patrick)

"Seigneur, donne-moi la force de faire ce pour quoi je prie". (Saint Thomas More)

LES PATRONS DE LA LÉGION

1. SAINT JOSEPH

Dans les prières de la Légion, le nom de saint Joseph suit immédiatement les invocations aux Cœurs de Jésus et de Marie, comme il occupe le premier rang après eux dans la cour céleste. Il était le chef de la sainte Famille et remplissait auprès de Jésus et de Marie un rôle primordial et tout à fait spécial. Ce plus grand de tous les saints continue – ni plus ni moins – de prêter un concours similaire au Corps mystique de Jésus et à la Mère de ce Corps. L'existence et l'activité de l'Église, et par conséquent de la Légion, jouissent de son soutien. Sa sollicitude est inépuisable, vitale et d'une intimité toute paternelle ; son efficacité n'est surpassée que par les soins maternels de Marie, et c'est ainsi que la Légion doit estimer ce grand saint. Pour que son amour soit puissant en nous, nous devons nous ouvrir pleinement au sien par une conduite qui réponde à l'intensité du dévouement qu'il nous prodigue. Jésus et Marie étaient certainement pleins de prévenances pour lui et reconnaissants envers lui pour tout ce qu'il faisait pour eux. De même, les légionnaires doivent en tout temps être pleins d'égards pour lui.

La solennité de saint Joseph, époux de la bienheureuse Vierge Marie, est fixée au 19 mars.

L'Église célèbre aussi la fête de saint Joseph Ouvrier le 1^{er} mai.

“On ne dissocie pas la vie historique et la vie mystique de Jésus continuée dans l'Église. Ce n'est pas arbitrairement que saint Joseph a été proclamé par les papes protecteur de l'Église. Sa tâche reste identique à elle-même sous la variété des modalités et des temps. Son patronage sur l'Église du Christ n'est que le prolongement de sa mission terrestre. Depuis les jours de Nazareth, cette famille de Dieu s'est élargie à l'échelle du monde. Le cœur de Joseph s'est dilaté à la mesure de cette paternité qui prolonge et dépasse celle que Dieu promet à Abraham, père d'une multitude. Dieu n'agit pas par à-coups, ni par retouches, ni par dissociation arbitraire. Tout est un, ordonné, tout est esprit de suite et continuité. Père nourricier de Jésus, Joseph le reste vis-à-vis des frères de Jésus que sont les chrétiens à travers les âges. Époux de Marie qui a engendré Jésus, il reste mystérieusement uni à elle tandis que se poursuit à travers l'espace la naissance mystique de l'Église. Dès lors, le légionnaire de Marie qui travaille à étendre ici-bas le royaume de Dieu qu'est l'Église se réclame à bon droit

d'une protection spéciale de celui qui fut le chef de cette Église naissante : la sainte Famille". (Cardinal L. J. Suenens)

2. SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE

Désigné dans l'Évangile comme "le disciple que Jésus aimait", saint Jean apparaît à cet égard comme le modèle de la dévotion au Sacré-Cœur. Il s'attacha à ce Cœur avec une fidélité inébranlable, jusqu'à ce qu'il le vit inanimé et transpercé. Mais on peut aussi le présenter comme le modèle de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. lui-même pur comme un ange, il prit auprès de Marie la place que Jésus avait occupée, et il ne cessa de lui témoigner le plus filial amour, jusqu'à ce qu'elle meure à son tour.

Pendant la troisième parole de Notre Seigneur du haut de la croix contenait autre chose qu'une simple prévoyance filiale à l'endroit de sa bienheureuse Mère. Dans la personne de saint Jean, Notre Seigneur désignait le genre humain tout entier, mais surtout ceux qui s'attacheraient à lui par la foi. Ainsi Marie fut-elle proclamée Mère des hommes – de ces frères nombreux dont Jésus était le premier-né. Saint Jean était le représentant de tous ces nouveaux enfants, le premier à entrer dans l'héritage, un modèle pour tous ceux qui viendraient après lui, et un saint à qui la Légion doit témoigner la dévotion la plus tendre.

Il a aimé l'Église, et en elle chacune des âmes ; il s'est dépensé corps et âme à leur service ; il fut apôtre et évangéliste, et il eut le mérite d'un martyr.

C'était le prêtre de Marie : à ce titre, il est le patron du prêtre légionnaire, se dévouant au service d'une organisation qui aspire à être l'image vivante de Marie.

Sa fête est fixée au 27 décembre.

"Jésus donc voyant sa mère, et se tenant près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa Mère: 'Femme, voici ton fils'. Puis il dit au disciple: 'Voici ta mère'. Dès cette heure-là, le disciple l'accueillit chez lui." (Jn 19: 26-27)

3. SAINT LOUIS-MARIE DE MONTFORT

"Vu les autres décisions prises contre l'admissibilité de patrons particuliers ou locaux, l'inclusion du nom de saint Louis-Marie Grignion de Montfort pourrait, au premier abord, paraître discutable. Cependant, nous pouvons affirmer en toute sûreté que nul saint n'a joué un plus grand rôle que lui dans le développement de la Légion.

Le manuel est rempli de son esprit. Les prières reproduisent ses propres paroles. Il est vraiment le précepteur de la Légion : c'est donc presque une obligation morale pour la Légion de l'invoquer." (Décision de la Légion plaçant le nom de saint Grignon de Montfort sur la liste des invocations.)

Il fut canonisé le 20 juillet 1947 et sa fête se célèbre le 28 avril.

"Non seulement un fondateur, mais un missionnaire. Et plus qu'un missionnaire, car nous voyons encore en lui un docteur et un théologien qui nous a donné une mariologie telle que personne auparavant n'en avait conçue de semblable. De la dévotion mariale, il a si profondément exploré les racines, si amplement étendu les horizons, qu'il est devenu sans conteste l'annonciateur de toutes les manifestations modernes de Marie, depuis Lourdes jusqu'à Fatima, depuis la définition du dogme de l'Immaculée Conception jusqu'à la Légion de Marie. Il s'est fait le héraut de la venue du règne de Dieu par Marie et le précurseur du salut tant espéré, que dans la plénitude des temps la Vierge Mère de Dieu doit apporter au monde par l'intermédiaire de son Cœur Immaculé." (Federigo Cardinal Tedeschini, Archiprêtre de Saint-Pierre : Discours prononcé à l'inauguration de la statue de saint Louis-Marie de Montfort à Saint-Pierre, le 8 décembre 1948)

"Je prévois bien des bêtes frémissantes qui viennent en furie pour déchirer avec leurs dents diaboliques ce petit écrit et celui dont le Saint-Esprit s'est servi pour l'écrire, ou du moins pour l'ensevelir dans les ténèbres et le silence d'un coffre, afin qu'il ne paraisse point ; ils attaqueront même et persécuteront ceux et celles qui le liront et le mettront en pratique. Mais qu'importe ! Mais tant mieux ! Cette vision m'encourage et me fait espérer un grand succès, c'est-à-dire un grand escadron de braves et vaillants soldats de Jésus et de Marie des deux sexes, pour combattre le monde, le démon, et la nature corrompue dans les temps périlleux qui vont arriver plus que jamais !" (Saint Louis-Marie de Montfort, mort en 1716 : Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge)

4. SAINT MICHEL ARCHANGE

"Quoique prince de la cour céleste, saint Michel est le plus zélé à honorer Marie et à la faire honorer, toujours attentif à ses ordres, pour rendre service à quelqu'un de ses serviteurs." (Saint Augustin)

Saint Michel a toujours été le protecteur du peuple élu, d'abord sous la Loi ancienne, puis sous la Loi nouvelle. Il demeure le loyal défenseur de l'Église et, si le peuple juif s'est égaré, il n'a pas pour autant cessé d'en être le gardien. Au contraire, il l'est plus intensément, parce que ce peuple en a encore plus besoin et parce qu'il est apparenté par le sang à Jésus, Marie et Joseph. La Légion est en

service sous les ordres de saint Michel. Sous son inspiration, la Légion doit tendre avec amour à la restauration de ce peuple avec lequel le Seigneur a établi une alliance éternelle d'amour.

La fête du "chef de l'armée du Seigneur" (Jos 5:14) est célébrée le 29 septembre.

"Selon la Révélation, les anges qui participent à la vie de la Trinité dans la lumière de gloire, sont appelés à jouer leur rôle dans l'histoire du salut de l'homme aux moments fixés par la divine Providence.

'Est-ce que tous ne sont pas des esprits chargés d'un ministère, envoyés en service pour ceux qui doivent hériter du salut?' s'enquiert l'auteur de la Lettre aux Hébreux. (1:14) C'est ce que l'Église croit et enseigne, fondé sur l'Écriture Sainte, qui nous apprend que les bons anges ont la mission de protéger le peuple dont ils sollicitent le salut." (Pape Jean-Paul II, Audience générale du 6 août 1986)

5. SAINT GABRIEL ARCHANGE

Dans quelques-unes des liturgies, on salue conjointement saint Gabriel et saint Michel comme des champions et des princes, des chefs de l'armée céleste; des capitaines des anges; les serviteurs de la gloire divine; les gardiens et les guides des êtres humains.

Saint Gabriel est l'ange de l'Annonciation. C'est par lui que le salut de la sainte Trinité fut adressé à Marie; que le mystère de la Trinité fut clairement révélé aux hommes pour la première fois; que l'Incarnation fut annoncée; et déclarée l'Immaculée Conception; que retentit pour la première fois le début de l'Ave.

Nous avons déjà parlé de la sollicitude de saint Michel pour les Juifs. Nous pourrions peut-être en dire autant de saint Gabriel envers les musulmans. Ceux-ci croient en effet, qu'ils lui doivent leur religion. Cette prétention, quoique non fondée, représente une attention envers lui qu'il cherchera à payer convenablement de retour, en les éclairant sur la révélation chrétienne, dont il est le gardien. Mais il ne peut opérer à lui seul cette transformation. L'homme doit toujours y apporter sa collaboration.

Jésus et Marie tiennent dans le Coran une place étrangement éminente, presque semblable à celle qu'ils ont dans l'Évangile, mais sans y jouer aucun rôle. L'Islam continuera à les tenir en attente, jusqu'au jour où une intervention extérieure l'aidera à mieux saisir et affirmer leur présence. La Légion de Marie possède un don particulier pour

leur venir en aide ; elle en a déjà fourni la preuve et ses membres sont accueillis avec estime par les musulmans. Quelle riche substance, propice aux explications, se présente dans le Coran lui-même !

La fête des saints Michel, Gabriel et Raphaël se célèbre le 29 septembre.

“Les Écritures nous montrent un des membres les plus éminents de la cour céleste envoyé à Marie sous une forme visible, pour lui annoncer le mystère de l’Incarnation. C’est un ange qui demande à Marie d’accepter de devenir la Mère de Dieu, parce que sa maternité divine devait lui conférer souveraineté, pouvoir et suprématie sur tous les anges. ‘On peut dire,’ écrit Pie XII, ‘que l’archange Gabriel fut le premier héraut de la dignité royale de Marie.’ (Ad Cœli Reginam). Nous honorons saint Gabriel comme le patron de ceux qui entreprennent des missions importantes, qui sont porteurs d’importants messages pour Dieu. Il apporta le message de Dieu à Marie. À ce moment-là, la Vierge représentait toute l’humanité et saint Gabriel tous les anges. Leur dialogue, qui sera jusqu’à la fin des siècles une source d’inspiration pour les hommes, constitue le pacte d’où jailliront ‘un ciel nouveau et une terre nouvelle.’ Comme celui qui parlait à Marie devait être admirable et quelle erreur de limiter son rôle à une simple récitation passive ! Il avait été pleinement éclairé et donna le plus de lumière possible. Plein de respect pour Marie, il répondit clairement à chacune de ses questions, car il était le porte-parole de Dieu dont il avait la confiance. La rencontre entre l’archange et Notre Dame eut pour résultat le renouvellement de la création. La nouvelle Ève répara la dévastation qui avait été l’œuvre de la première. Le nouvel Adam, Tête du Corps Mystique, dont les anges font partie, réhabilite non seulement l’humanité, mais encore l’honneur des anges que l’ange déchu avait terni.” (Dr. Michael O’Carroll, C.S.Sp.)

6. LES PUISSANCES CÉLESTES, LÉGION D’ANGES DE MARIE

“Regina Angelorum ! Reine des Anges ! Quel enchantement, quel avant-goût du ciel n’y a-t-il pas dans la pensée de Marie, notre mère, sans cesse accompagnée par des légions d’anges !” (Pape Jean XXIII)

“Marie commande les armées de Dieu. Les anges forment les troupes les plus glorieuses de celle qui est terrible comme une armée rangée en bataille !” (Boudon : Les Anges)

Dès le début, la Légion de Marie a invoqué les anges de la manière suivante :

Saint Michel Archange, priez pour nous.

Nos saints Anges Gardiens, priez pour nous.

En ceci, on doit supposer que la Légion fut inspirée, car au début, l'étroitesse des liens entre les anges et la Légion n'était pas alors saisie aussi clairement. Avec le temps, le recours aux anges apparut de plus en plus justifié. On comprit que les anges forment la contrepartie céleste de la campagne légionnaire. Cette alliance présente différents aspects. Tout légionnaire, actif ou auxiliaire, a un ange gardien qui combat à ses côtés. En un sens, l'ange voit mieux l'importance de ce combat que le légionnaire, parce qu'il en perçoit plus vivement l'enjeu ; il s'agit, en effet, de la gloire de Dieu et du prix d'une âme immortelle. L'ange étant plus intensément engagé, son soutien est infaillible. Mais cette lutte regarde aussi tous les autres anges. Par exemple, tous ceux pour qui la Légion travaille ont leurs anges gardiens qui prêtent également leur concours.

En outre, l'armée entière des anges se presse sur le champ de bataille. Notre lutte en effet n'est qu'un épisode du grand combat qu'ils mènent, depuis les origines, contre Satan et ses suppôts.

L'Ancien et le Nouveau Testament accordent une place importante aux anges, en les mentionnant plusieurs centaines de fois. Ils les représentent engagés dans la lutte des hommes, qu'ils sont chargés de protéger de façon intime. Ils interviennent aux moments importants. "Dieu envoya son Ange"; cette phrase revient constamment. Chacun des neuf chœurs des anges assume de quelque manière la charge de gardien : ils sont protecteurs des personnes, des lieux, des villes, des pays ; de la nature ; et même certains d'entre eux veillent sur d'autres anges. L'Écriture Sainte nous apprend que les royaumes des païens ont leurs anges gardiens. (Dan 4:10, 20, 10:13) Les chœurs des anges se nomment ainsi : les Anges, les Archange, les Chérubins, les Séraphins, les Puissances, les Principautés, les Trônes, les Vertus et les Dominations.

En conséquence, la position est que les anges portent secours aussi bien en chœur qu'individuellement, jouant ainsi un rôle analogue à celui de l'armée de l'air en relation avec l'armée de terre.

On s'est finalement rendu compte que l'invocation des anges, telle qu'on l'entendait jusqu'alors, ne rendait pas justice au rôle universel de leur protection. On décida donc :

(a) de lui donner une forme plus adéquate ;

(b) d'employer le mot "légion" en relation avec les anges. Notre Seigneur l'avait lui-même employé à leur sujet, et l'avait ainsi consacré de ses lèvres. Menacé par ses ennemis, il dit : "Penses-tu donc

que je ne puisse faire appel à mon Père. qui me fournirait sur-le-champ plus de douze légions d'anges ?" (Mt 26: 53)

(c) d'introduire le nom de Marie dans cette invocation. Elle est la Reine des Anges. Elle est vraiment à la tête de la Légion angélique, et ce serait une nouvelle grâce pour la Légion de la saluer sous ce vocable profondément significatif.

De longues réflexions au sein du mouvement ont permis, le 19 août 1962, d'adopter la formule d'invocation suivante :

“Puissances célestes, Légion d'Anges de Marie, priez pour nous.”

La fête des Anges gardiens se célèbre le 2 octobre.

Il existe une association, appelée les Philangeli, dont le but spécifique est de faire connaître les anges et de répandre la dévotion envers eux. Voici l'adresse de leur centre principal : Philangeli, Hon. General Secretary, Salvatorians, 129 Spencer Road, Harrow Weald, Middlesex HA3 7BJ, Angleterre.

“Il ne faut pas prendre la royauté de Notre Dame sur les anges comme un titre purement honorifique. Sa royauté doit être comprise comme la participation à la royauté du Christ qui possède la domination absolue et universelle sur la création tout entière. Les théologiens n'ont pas encore expliqué tous les aspects de la royauté que Notre Dame exerce aux côtés du Christ-Roi. Mais il est évident que la royauté de Marie est un principe d'action et que les effets de cette action atteignent aux limites de l'univers visible et de l'univers invisible. Elle régit les bons esprits et contrôle les mauvais. C'est par elle qu'est réalisée cette alliance indissoluble entre les anges et les hommes qui doit conduire toute la création à sa seule et vraie fin : la gloire de la Trinité. La royauté de Marie est notre bouclier, car notre mère et protectrice a le pouvoir de commander aux anges de nous aider. Elle participe activement à la mission de son Fils en affaiblissant et en détruisant l'empire de Satan sur les hommes.” (Dr. Michael O'Carroll, C.S.Sp.)

7. SAINT JEAN-BAPTISTE

C'est un fait étrange, non facilement expliqué, que saint Jean-Baptiste n'ait été officiellement placé au nombre des patrons de la Légion que le 18 décembre 1949. À l'exception de saint Joseph, il est plus intimement lié au projet de dévotion de la Légion que n'importe quel autre de ses patrons.

(a) Il a été le modèle de tous les légionnaires, c'est-à-dire un précurseur du Seigneur, marchant devant lui pour lui préparer le

chemin et rendre droits ses sentiers. Il a donné l'exemple d'une force et d'un dévouement inébranlables à sa cause, pour laquelle il était prêt à mourir, et pour laquelle il mourut effectivement.

(b) De plus, il fut formé à sa mission par notre Bienheureuse Dame elle-même, comme tous les légionnaires sont censés l'être. Saint Ambroise déclare que le long séjour de Marie auprès d'Élisabeth avait pour but principal la désignation et la première éducation du Grand Prophète naissant. La Catena, notre prière centrale, que tous les légionnaires doivent réciter quotidiennement, nous rappelle le temps de ce séjour et de cette action.

(c) Cet épisode de la Visitation nous montre Notre Dame exerçant pour la première fois sa fonction de Médiatrice; et saint Jean comme son premier bénéficiaire. Il se présenta ainsi dès l'origine comme le patron spécial des légionnaires, en même temps que de tous les contacts légionnaires, de l'œuvre des visites sous toutes leurs formes, bref de toutes les activités légionnaires – celles-ci n'étant en fin de compte, que des efforts pour collaborer au rôle médiateur de Marie.

(d) Il fut l'un des éléments essentiels de la mission de Notre Seigneur. Tous ces éléments devraient trouver place dans toute association qui cherche à reproduire cette mission. Le précurseur demeure nécessaire. S'il n'était pas là pour présenter Jésus et Marie, il se pourrait que ceux-ci n'entrent pas du tout en scène. Les légionnaires doivent reconnaître cette fonction particulière de saint Jean et par leur foi en lui ils lui permettront de poursuivre sa mission. "Si Jésus est perpétuellement 'Celui qui vient', Jean est aussi perpétuellement celui qui le précède, car l'économie de l'Incarnation historique du Christ se continue dans son Corps Mystique." (Daniélou)

(e) L'Invocation de saint Jean-Baptiste a donc la place qui lui convient dans les prières finales, aussitôt après les anges. Ces prières représentent ainsi la Légion dans sa marche en avant, où elle est à la fois dominée par l'Esprit Saint qui se manifeste en Marie sous la forme d'une Colonne de Feu; soutenue par la Légion angélique avec ses chefs saint Michel et saint Gabriel; précédée par son éclaireur ou précurseur, saint Jean, qui ne cesse de remplir sa mission providentielle; enfin, par ses généraux, les saints Pierre et Paul.

(f) Saint Jean-Baptiste a deux fêtes liturgiques. On célèbre sa nativité le 24 juin, et son martyre le 29 août.

“Je pense que le mystère de Jésus s’accomplit encore maintenant dans le monde. Quiconque doit croire dans le Christ Jésus, il faut qu’auparavant l’esprit et la vertu de Jean viennent dans son âme et préparent au Seigneur un peuple parfait, aplanissent les voies dans les aspérités du cœur et redressent les sentiers. Jusqu’aujourd’hui, l’esprit et la vertu de Jean précèdent la venue de Notre Seigneur et Sauveur.” (Origène)

8. SAINT PIERRE

“Comme prince des apôtres, saint Pierre est à un degré suréminent le patron d’une organisation vouée à l’apostolat. Il fut le premier pape, mais il représente toute la lignée illustre des Pontifes romains et le Saint-Père actuel. En l’invokant, nous exprimons une fois de plus la fidélité de la Légion à Rome, le centre de notre foi, la source de l’autorité, de la discipline et de l’unité.” (Décision de la Légion plaçant le nom de saint Pierre sur la liste des invocations.)

La fête des saints Pierre et Paul est fixée au 29 juin.

“Eh bien ! moi je te dis : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les Portes de l’Hadès ne tiendront pas contre elle. Je te donnerai les clefs du Royaume des Cieux : quoi que tu lies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour lié, et quoi que tu délies sur la terre, ce sera tenu dans les cieux pour délié.” (Mt 16:18-19)

9. SAINT PAUL

Une âme qui veut gagner d’autres âmes doit être grande et vaste comme l’océan. Pour convertir le monde, il faut avoir une âme plus grande que le monde. Tel fut saint Paul à partir du jour où une lumière subite venant du ciel l’enveloppa de clarté, pénétra dans son âme et l’enflamma de l’ardent désir de remplir le monde du nom du Christ et de la foi en lui. Apôtre des Gentils – son œuvre est en même temps son nom. Il travailla sans répit jusqu’à ce que le glaive du bourreau renvoie son esprit invincible à Dieu, et alors ses écrits lui ont survécu et lui survivront à jamais, pour continuer sa mission.

Dans sa prière, l’Église a toujours pour règle de l’unir à saint Pierre, ce qui est une louange méritée. Une convenance aussi car ensemble ces deux grands apôtres ont consacré Rome par leur martyre.

L’Église célèbre leur fête le même jour.

“Cinq fois j’ai reçu des Juifs les trente-neuf coups de fouet ; trois fois j’ai été battu de verges ; une fois lapidé ; trois fois j’ai fait naufrage. Il m’est

arrivé de passer un jour et une nuit dans l'abîme ! Voyages sans nombre, dangers des rivières, dangers des brigands, dangers de mes compatriotes, dangers des païens, dangers de la ville, dangers du désert, dangers de la mer, dangers des faux frères ! Labeur et fatigue, veilles fréquentes, faim et soif, jeûnes répétés, froid et nudité !" (2 Co 11 :23-27)

25

TABLEAU DE LA LÉGION DE MARIE

1. Ce manuel porte une reproduction du Tableau de la Légion. L'original est dû à un jeune et brillant artiste de Dublin qui en a fait don à la Légion. Comme on pouvait s'y attendre d'une œuvre animée par cet esprit, le tableau est d'une beauté et d'une inspiration exceptionnelles, qu'une reproduction même réduite réussit à mettre en valeur.

2. Le tableau est des plus complets ; en fait, il expose d'une façon saisissante le caractère religieux de la Légion.

3. Les prières légionnaires y sont rendues visibles. L'invocation et la prière au Saint-Esprit et le chapelet, qui forment les prières d'ouverture, sont figurés par la Colombe qui couvre Marie de son ombre, la remplissant de lumière et du feu de son amour. Dans ces prières, la Légion honore l'instant vers lequel convergent tous les siècles de l'histoire. Le consentement de Marie à l'Incarnation l'a faite en même temps Mère de Dieu et Mère de la divine Grâce. Ainsi ses enfants légionnaires s'attachent à elle par son chapelet. Ils prennent à cœur ces paroles du pape Pie IX : "Je pourrais conquérir le monde, si j'avais une armée pour dire le chapelet."

Une allusion est faite à la Pentecôte, alors que Marie devint le canal de cette autre effusion de l'Esprit que l'on peut appeler la Confirmation de l'Église. L'Esprit Saint y institua l'Église, à l'aide de signes sensibles, et il la remplit du feu apostolique qui devait renouveler la face de la terre. "Ce fut par sa toute-puissante intercession que l'Église naissante obtint cette effusion prodigieuse de l'Esprit du Divin Rédempteur." (MC 110) Sans elle, ce feu ne pourrait s'allumer dans le cœur des hommes.

4. Le nom de Catena est représenté par la chaîne courant en bordure. Le rôle apostolique de Marie est suggéré par l'antienne :

“Marie, qui surgit comme l’aurore, belle comme la lune, resplendissante comme le soleil, redoutable comme des bataillons”. Sur le front, Marie porte une étoile brillante, pour la désigner comme la véritable Étoile du Matin, inondée dès le premier instant des rayons de la grâce rédemptrice et annonçant l’aurore du salut.

Le Magnificat est rappelé par les paroles du premier verset, toujours présentes à l’esprit de Marie et tracées comme il convient en lettres de feu au-dessus de sa tête. Le Magnificat chante le triomphe de son humilité. Aujourd’hui comme alors, Dieu veut faire dépendre ses conquêtes de l’humble Vierge de Nazareth. Par l’intermédiaire de ceux qui sont unis à elle, il continue de faire de grandes choses pour la gloire de son propre nom.

Le verset et le répons tirés de la fête de l’Immaculée Conception, dévotion principale de la Légion, trouvent leur expression dans l’écrasement du serpent. Les paroles inscrites en bordure, ont la même référence : * “Je mettrai une hostilité entre toi et la femme, entre ton lignage et le sien. Il t’écrasera la tête”. (Gn 3: 15). Le tableau symbolise bien cette guerre éternelle : Marie et le serpent ; ses enfants à elle et sa race à lui ; la Légion et les puissances du mal, qui reculent en désordre dans la défaite.

La prière de la Catena est celle de Marie, Médiatrice de toutes les grâces, Mère de Dieu et Mère de tous les hommes.

En haut du tableau est le Saint-Esprit, dispensateur de tout bien ; en bas, le globe terrestre entouré des bons et des méchants, symbolisant le monde des âmes ; entre les deux, Marie pleine de grâce, brûlante de charité, canal universel d’intercession et de distribution. Cependant elle enrichira d’abord ses plus fidèles enfants, ceux qui, à l’exemple de saint Jean, ont reposé leur cœur sur celui de Jésus et l’ont amoureusement acceptée pour leur mère.

Cette maternité, officiellement proclamée au milieu des inconcevables douleurs du Calvaire, est suggérée par ces mots inscrits en bordure : “Femme, voici ton fils... Voilà ta mère.” (Jn 19:26-27)

5. Les prières finales se reflètent dans chaque ligne du tableau. La Légion est représentée comme une armée innombrable, s’avançant en ordre de bataille sous le commandement de leur Reine et portant

* “Inimicitias ponam inter te et mulierem et semen tuum et semen illius ; ipsum conteret caput tuum” (Gn 3:15)

ses étendards, “le crucifix dans la main droite, le chapelet dans la gauche, les noms sacrés de Jésus et de Marie dans leurs cœurs, la modestie et la mortification de Jésus Christ dans leur conduite.” (Saint Louis-Marie de Montfort) Ils prient pour obtenir une foi qui surnaturalisera tous les mobiles et les actions de leur vie, les rendant capables de tout oser et de faire toutes choses pour le Christ-Roi. Cette foi est représentée par la Colonne de Feu qui fond tous les cœurs légionnaires en un seul cœur et les conduit à la victoire, vers la Terre Promise éternelle, tout en lançant au loin, dans sa marche, les flammes vivifiantes du divin amour. La colonne, c’est Marie qui a sauvé le monde par sa foi. (“Bienheureuse celle qui a cru.” (Lc 1:45) en bordure), et qui maintenant à travers les ténèbres enveloppantes du monde, conduit infailliblement ceux qui l’appellent bienheureuse, jusqu’à ce que descende sur eux l’éternelle splendeur du Seigneur Dieu.

6. Les prières se terminent en soulignant à la fois les labeurs légionnaires et l’appel général de l’éternité, alors que les membres fidèles s’avanceront coude à coude, sans une seule défection, pour recevoir l’incorrupible couronne qui leur est destinée.

En attendant, prions pour ceux qui ont fini leur combat et qui attendent la résurrection glorieuse ; ils peuvent avoir besoin des suffrages de leurs compagnons.

“Nous lisons dans l’Ancien Testament que le Seigneur marchait avec son peuple de l’Égypte à la terre promise, ‘le jour dans une colonne de nuée et la nuit dans une colonne de feu’. (Ex 13:21) Cette colonne merveilleuse, tantôt de nuée, tantôt de feu, figurait Marie et les offices divers qu’elle remplit sans cesse envers nous.” (Saint Alphonse de Liguori)

“Mulier, ecce filius tuus...Ecce mater tua.” (Jn 19:26-27)

“Beata quae credidit.” (Lc 1:45)

26

LA TESSERA

Chaque membre, actif ou auxiliaire, reçoit le feuillet de la Tessera qui contient les prières de la Légion et présente une reproduction du tableau de la Légion.

En latin, Tessera avait le sens particulier de jeton ou gage qui était divisé entre amis, afin qu’eux-mêmes ou leurs descendants puissent toujours se reconnaître entre eux. Dans la légion romaine, c’était une expression militaire signifiant la plaque carrée sur laquelle le mot d’ordre était écrit et qui devait circuler.

La Légion de Marie applique le mot Tessera au feuillet contenant ses prières et son tableau. Ce feuillet remplit un triple rôle : (a) il circule universellement dans les rangs de la Légion ; (b) il porte le véritable mot d’ordre de la Légion – ses prières ; (c) il constitue un gage d’unité et de fraternité entre les légionnaires, en quelque lieu qu’ils se rencontrent. À remarquer que c’est la même idée d’universalité qui a dicté le choix d’une douzaine d’autres termes latins servant à désigner les différents éléments de sa structure. Ils sont si utiles à l’intercommunication qu’ils sont vraiment indispensables. L’objection qu’ils constituent un élément étranger à la Légion est inadmissible. Ils s’y sont tellement bien enracinés qu’ils font désormais partie du vocabulaire légionnaire. Ce serait une sérieuse injustice envers la Légion que de la dépouiller d’un vêtement aussi utile que distinctif.

“Voyageurs sur cette terre misérable, nous sommes tous si faibles que nous avons besoin de nous appuyer mutuellement sur les bras de nos frères pour ne pas succomber sur la route. Mais c’est surtout dans l’ordre de la grâce et du salut que Dieu a voulu que nous fussions unis. La prière, tel est le lien qui, de tous les cœurs, ne fait qu’un cœur, de toutes les voix une seule voix. C’est la prière commune qui fait notre force ; c’est elle qui nous rend invincibles. Hâtons-nous donc d’unir ensemble nos désirs, nos prières et nos efforts ; puissants déjà par eux-mêmes, ils formeront par leur union un indissoluble faisceau.” (Ramière)

27

LE VEXILLUM LEGIONIS

L’ÉTENDARD DE LA LEGION

Le Vexillum Legionis est une adaptation du Vexillum de la Légion romaine. L’aigle qui surmontait ce dernier est remplacé par la Colombe, emblème du Saint-Esprit. Sous la Colombe, une

traverse porte l'inscription "Legio Mariae" (Légion de Marie). Entre la traverse et la hampe (et relié à la première par une rose et un lis) se trouve un cadre ovale portant l'image de l'Immaculée Conception (telle que la représente la Médaille Miraculeuse). Le pied de la hampe est fixé dans un globe qui, pour le modèle de table, repose sur une base carrée. L'ensemble exprime l'idée que la conquête du monde s'accomplit par le Saint-Esprit agissant par Marie et ses enfants.

(a) Le papier à lettre officiel de la Légion doit porter l'image du vexillum.

(b) Pendant les réunions, un vexillum devrait être placé sur la table à environ 15 cm (6 pouces) en avant de la statue, et à une égale distance vers sa droite. Le modèle ordinaire de table mesure 32 cm (12 pouces 3/4) de hauteur, base comprise. Une photographie apparaît dans l'encart. Le Concilium peut fournir ce modèle en métal et onyx.

(c) Un grand modèle (tel qu'il apparaît dans l'encart sera nécessaire pour les processions et les assemblées de l'Acies. Il doit avoir environ 2 m (6 pieds 1/2) de haut, dont 60 cm (2 pieds) environ au-dessous du globe. La partie restante devrait être à l'échelle, soit 12 cm pour 1 cm (1 pied par pouce). La hampe s'adapte à une base qui ne fait pas partie du vexillum, mais permet de le maintenir à la verticale au cours de l'Acies et quand il n'est pas porté.

Ce grand vexillum n'est pas fourni par le Concilium, mais il peut facilement être confectionné et peint sur place. Les Conseils et les praesidia qui le désirent, peuvent utiliser des matériaux autres que le bois. Le modèle laisse le champ libre à un travail artistique.

(d) Le vexillum de table est protégé par les droits d'auteur, et ne peut être reproduit qu'avec l'autorisation expresse du Concilium.

"Ce bel étendard de la Légion de Marie." (Pape Pie XI)

VEXILLUM LEGIONIS
L'Étendard de la Légion



“Saint Louis-Marie de Montfort a compris très clairement qu’il n’est pas possible de séparer la Vierge de l’Esprit Saint. La Légion de Marie s’est imprégnée avec une complète conviction de son enseignement sur ce lien d’union, et c’est pourquoi elle cherche à approfondir sérieusement la doctrine concernant l’Esprit Saint.” (Laurentin)

GOUVERNEMENT DE LA LÉGION

1. POUR TOUS LES CORPS ADMINISTRATIFS

1. Le gouvernement, tant local que central, de la Légion s'exercera par ses conseils, dont le devoir, à chaque niveau, sera d'assurer l'unité, de préserver l'idéal originel de la Légion de Marie, de conserver dans leur intégrité son esprit, ses règles et ses pratiques, tels qu'ils sont exposés dans le manuel officiel de la Légion, et d'étendre sa présence et son action.

La valeur de la Légion, dans quelque région que ce soit, dépendra de la qualité de ses conseils.

2. Tous les conseils doivent tenir des réunions régulières et fréquentes, c'est-à-dire, en règle générale au moins une fois par mois.

3. Les prières, le cadre et l'ordre des réunions de tout conseil de la Légion sont ceux qui sont prescrits pour le *praesidium*. Cependant: (a) aucune limite de temps n'est imposée; (b) il n'est pas nécessaire de lire l'instruction permanente; (c) la quête secrète est facultative.

4. Un premier devoir qui s'impose à tout conseil est celui de la soumission au conseil qui lui est immédiatement supérieur.

5. Nul *praesidium* ni conseil ne s'établit sans la permission expresse du conseil immédiatement supérieur, ou du *Concilium Legionis*, et sans l'approbation de l'autorité ecclésiastique compétente.

6. Le droit de dissoudre un *praesidium* ou un conseil déjà existants est réservé à l'évêque du diocèse et au *Concilium Legionis* conjointement. Par le fait de sa dissolution, un *praesidium* ou un conseil cesse immédiatement de faire partie de la Légion de Marie.

7. Chaque conseil aura comme Directeur spirituel un prêtre nommé par l'autorité ecclésiastique compétente, pour le temps qu'il plaira à cette même autorité. Il aura une autorité décisive dans toutes les questions morales et religieuses soulevées aux réunions du conseil, et pourra mettre un veto suspensif sur toutes les procédures en attendant d'obtenir la décision de l'autorité qui l'a nommé.

Le Directeur spirituel prend rang d'officier d'un tel conseil et il soutiendra toute autorité légitime de la Légion.

8. Chaque conseil aura aussi un Président, un Vice-Président, un Secrétaire, un Trésorier et tels autres officiers que le conseil immédiatement supérieur jugera nécessaires. Ils seront élus pour une période de service de trois ans, et sont éligibles pour une réélection à la même charge pour un deuxième triennat consécutif (ce qui fait un total de six ans). À l'expiration de ce terme, un légionnaire ne doit pas continuer l'exercice de cette charge.

Quand un officier, pour quelque raison que ce soit, n'accomplit pas ses trois années de service, on considère qu'il les a accomplies, le jour où il se démet. Durant la période non expirée de son premier triennat, il est éligible pour l'élection à la même charge pour une autre période de trois ans, qui sera considérée comme un second terme. Si un officier ne complète pas les trois années d'un second terme, on considère qu'il a servi une période de six ans le jour où il se démet.

Après avoir terminé un second terme d'office, un intervalle de trois ans doit s'écouler avant qu'un légionnaire soit éligible pour l'élection au même office dans le même conseil. Cet intervalle n'est pas requis pour un autre poste dans le même conseil, ou pour quelque poste que ce soit dans un autre conseil.

Tout officier de conseil doit être un membre actif d'un praesidium, et est soumis à l'instruction permanente.

9. L'élévation du statut d'un conseil à un degré supérieur (par exemple de Curia à Comitium, etc.) n'affecte pas la durée du mandat des officiers en charge.

10. Les officiers d'un conseil seront élus au cours d'une réunion ordinaire du conseil par les membres dudit conseil, (c'est-à-dire les officiers de n'importe quels praesidia directement affiliés, les officiers de n'importe quels conseils directement affiliés et les officiers du conseil) qui sont présents. Tout légionnaire est éligible dans une telle élection. S'il est élu et qu'il ne soit pas encore membre du conseil, il le deviendra d'office. Toutes les élections d'officiers seront soumises à la ratification du conseil immédiatement supérieur, mais dans l'intervalle, les personnes élues peuvent exercer les fonctions de leur charge.

11. Les membres seront informés des postes arrivant en fin de mandat ainsi que de la date de l'élection, si possible lors de la réunion précédant l'élection. Il est souhaitable que les candidats soient mis au courant des obligations de la charge.

12. Il est permis de discuter – avec la discrétion qui s'impose évidemment – des aptitudes des candidats. Il est permis également aux officiers d'un conseil, s'ils sont unanimes sur les aptitudes de tel candidat, de déclarer que leur bureau le recommande. Cependant cette recommandation ne doit empêcher ni la présentation d'autres candidats, ni le déroulement normal des élections.

13. L'élection se fait au scrutin secret. On procède comme suit :

Il y a une élection distincte pour chaque fonction, en commençant par la plus élevée. **Chaque nom mis en avant doit être formellement proposé et appuyé.** Si l'on ne présente qu'un seul nom, il est évidemment inutile de voter. Si deux ou plusieurs noms sont formellement proposés et appuyés, on procède au vote. On remet un billet de vote à chacun des membres présents ayant droit de vote, y compris les Directeurs spirituels. Il est important de tenir compte que seuls les membres du conseil ont droit de vote. Quand les noms sont inscrits sur les bulletins, on plie ceux-ci avec soin et les scrutateurs les recueillent. Le nom de l'électeur ne doit pas paraître sur le bulletin.

Si le dépouillement du scrutin donne à l'un des candidats la majorité absolue, c'est-à-dire un nombre de voix supérieur à la somme des voix réunies par les autres, ce candidat est alors déclaré élu. Si personne n'a obtenu la majorité absolue, on donne lecture du scrutin, et l'on vote à nouveau pour les mêmes candidats. Si ce second scrutin ne révèle pas de majorité absolue, le candidat le moins favorisé est éliminé, et l'on vote à nouveau pour les candidats qui restent. Si ce troisième scrutin est également inefficace, on continue ainsi par éliminations successives et par scrutins, jusqu'à ce qu'un candidat ait obtenu la majorité absolue requise.

Une élection ne doit pas se faire à la légère, sous prétexte qu'il s'agit d'élire les officiers d'une organisation spirituelle. Les élections doivent être faites en bonne et due forme, en tenant compte également du secret concernant le vote individuel.

Il est nécessaire de tenir un rapport complet des élections, incluant les noms de ceux qui ont proposé et appuyé une nomination, ainsi que le nombre de votes recueillis par chaque candidat (quand il y a plus d'un candidat), et d'inclure ce rapport dans le procès-verbal de la réunion pour ensuite soumettre le tout au conseil immédiatement supérieur pour fins de ratification.

14. Les officiers d'un praesidium ou d'un conseil sont ses représentants auprès du conseil immédiatement supérieur.

15. L'expérience a démontré que pour un conseil supérieur, la manière la plus efficace de remplir ses fonctions de direction auprès de ses conseils affiliés éloignés, c'est de désigner des correspondants. Le correspondant garde un contact régulier avec le conseil, et selon les procès-verbaux reçus mensuellement, il prépare un rapport devant être présenté à la réunion du conseil supérieur sur demande. Il assiste aux réunions du conseil supérieur et prend part aux délibérations, mais à moins d'être membre du conseil supérieur, il n'a pas le droit de vote.

16. Avec la permission d'un conseil, d'autres personnes, qu'elles soient ou non de la Légion, peuvent assister aux réunions de ce conseil à titre d'invitées, mais elles n'ont pas le droit de vote. De telles personnes sont liées par ce que la réunion a de confidentiel.

17. Les conseils de la Légion sont les suivants : la Curia, le Comitium, la Regia, le Senatus, le Concilium Legionis et autres conseils qui peuvent être établis en accord avec les statuts de la Légion.

18. Les noms latins des divers conseils correspondent assez bien aux fonctions exercées par chacun d'eux.

Marie est Reine dans la Légion. C'est elle qui appelle ses légionnaires à leur glorieux combat, qui les commande sur le champ de bataille, qui les inspire et qui personnellement les conduit à la victoire. C'est une relation naturelle qui existe entre la Reine et son conseil spécial, ou "Concilium", qui la représente visiblement et partage avec elle la direction de tous les autres corps administratifs de la Légion.

Les conseils de territoires peu étendus seront essentiellement des corps représentatifs ; les conseils les plus élevés le seront moins, parce qu'il est pratiquement impossible d'assurer une assistance complète aux réunions régulières des conseils centraux qui représentent des régions étendues. Ainsi les appellations "Curia", "Comitium", "Regia", et "Senatus" établissent le caractère et la position de ces conseils respectifs et sont appropriés aux territoires qu'ils desservent.

19. Un conseil supérieur peut allier à ses fonctions propres celles d'un conseil inférieur. Un Senatus, par exemple, peut agir également comme une Curia. Ce cumul de fonctions peut être avantageux pour les raisons suivantes :

(a) D'ordinaire, ce seront les mêmes personnes qui assumeront à la fois l'administration de ce conseil supérieur et celle du conseil régional inférieur. Ce serait pour ces légionnaires une économie de temps si une seule réunion pouvait avoir lieu, tout en atteignant le but de chacune.

(b) Cependant une raison plus importante est à considérer. Il n'est guère possible aux représentants du conseil supérieur, venant d'une région très étendue, d'être présents au complet aux nombreuses réunions qu'ils ont à tenir régulièrement. Il en résulte qu'un petit groupe de légionnaires ardents se trouve chargé d'une lourde responsabilité et d'un surcroît de travail. Inévitablement une bonne partie du travail sera faite avec indifférence ou complètement omise, au grand détriment de la Légion

Ce cumul de fonctions d'un conseil supérieur et d'un conseil moins élevé assurera une assistance nombreuse et constante. Non seulement les membres s'acquitteront des devoirs propres au conseil inférieur, mais ils s'intéresseront aussi et se formeront au travail du conseil supérieur. Il devient alors possible de demander leur participation, soit dans le travail très important de l'extension et du contrôle, soit dans le travail de bureau du conseil supérieur.

On peut objecter qu'en agissant ainsi, on confie l'administration d'une grande région au conseil d'une région moins étendue. Cela est inexact : en fait, seul le noyau de ce conseil supérieur a la charge de la petite région. Les délégués des divers conseils affiliés ont le devoir d'assister aux réunions, et ils s'en acquittent sans doute de leur mieux consciencieusement. On a suggéré que le conseil supérieur fonctionne séparément et se borne à tenir, disons, quatre réunions par année. De cette manière, on pourrait assurer une plus grande assistance de représentants. Pareille suggestion, loin de favoriser les intérêts d'un gouvernement représentatif, les desservirait ; car dans les longs intervalles entre ses réunions, en effet, ce conseil devra forcément se décharger de ses fonctions sur les officiers et donc n'exercer que nominalement ses fonctions administratives. Conséquemment, les membres perdent bientôt le sens de leurs responsabilités et de tout réel intérêt dans le travail du conseil.

De plus, un conseil qui se réunirait si rarement ressemblerait plutôt à un congrès qu'à un conseil. Il lui manquerait les qualités requises pour gouverner, dont les principales sont le sens de la continuité et celle de la proximité mentale du travail d'administration et de ses problèmes.

20. Tout légionnaire a le droit de s'adresser confidentiellement à sa Curia ou à tout conseil légionnaire supérieur. En traitant les affaires qui lui sont ainsi communiquées, le conseil usera de prudence et, bien entendu, respectera la position et les droits de tout groupe légionnaire subordonné. On peut objecter que dépasser la voie normale de communication avec les conseils supérieurs, c'est-à-dire par l'intermédiaire du corps dont on fait partie, (*praesidium* ou conseil) constitue un acte de déloyauté. Ce n'est pas juste. Il faut faire face à la réalité. Pour diverses raisons, les officiers s'abstiennent parfois de mettre leurs conseils supérieurs au courant de certaines affaires dont ils devraient leur rendre compte. Dans ces conditions – et s'il ne se présente aucune autre voie d'information – les conseils supérieurs seraient privés de renseignements nécessaires. Chaque conseil a le droit – sans lequel il ne saurait fonctionner normalement – d'avoir connaissance de ce qui se passe réellement dans le secteur dont il a la charge et ce droit essentiel doit être sauvegardé.

21. L'obligation d'aider financièrement le conseil immédiatement supérieur incombe à chaque groupement légionnaire. À ce sujet, voir les chapitres 34 et 35.

22. La discussion franche et libre de ses affaires et de ses problèmes constitue l'essence même d'un conseil légionnaire. Ce dernier n'est pas seulement un organe chargé d'exercer un contrôle ou de prendre des décisions, c'est aussi une école d'officiers. Mais comment ceux-ci recevront-ils une formation en l'absence de toute discussion, si les principes de la Légion et son idéal ne sont jamais évoqués ? D'autre part, cette discussion doit être générale. Sous aucun prétexte, un conseil ne doit ressembler à un théâtre où une infime minorité joue un rôle devant un auditoire silencieux. Le conseil ne fonctionne pleinement que si tous les membres y apportent leur contribution. Un membre ne fonctionne pas dans le conseil s'il n'y joue pas une part active. Il peut recevoir quelque chose du conseil, s'il écoute attentivement, mais il ne lui apporte rien en retour. Il peut même partir de la réunion l'esprit vide, en raison du fait psychologique que l'inertie endort la mémoire. Le membre habituellement silencieux au conseil ressemble à une cellule inerte du cerveau ou du corps humain, qui retient en elle quelque chose dont le corps a besoin, qui trahit sa fonction et qui devient ainsi un danger latent pour la personne. Il serait regrettable qu'un membre devienne ce danger pour le conseil légionnaire qu'il désire tellement servir. Là où l'activité est d'une importance vitale, la passivité est comme la carie ; et la carie tend à se répandre.

Il faut donc ériger en principe qu'aucun membre ne doit demeurer passif. Chacun est tenu d'apporter sa pleine contribution à la vie de l'organisme, non seulement par sa présence et son attention, mais encore par ses interventions. Pour superflue qu'elle puisse paraître, la remarque suivante est faite à bon escient : **chaque membre devrait faire au moins une intervention au cours d'une année.** Chez les personnes timides, tout se ligue contre l'idée de prendre la parole. Elles doivent vaincre cette répugnance, et faire preuve de ce courage sur lequel la Légion doit pouvoir compter en toute circonstance.

À ce qui précède, on peut riposter qu'il serait impossible à chacun d'intervenir au cours de la même réunion. Mais nous traiterons ce problème lorsqu'il se présentera et nul doute que c'est le cas. Ordinairement, c'est le contraire qui arrive, c'est-à-dire une participation inadéquate, toutes les interventions venant de quelques membres à la parole trop facile. Parfois le silence de la majorité est masqué par l'éloquence de quelques-uns. Le Président, beaucoup trop souvent, empêche les autres de s'exprimer, en parlant trop lui-même. On doit éviter à tout prix l'atmosphère étouffante de la voix unique. Quelquefois le Président s'en excuse, en alléguant que s'il ne parlait pas, le silence serait total. C'est peut-être vrai, mais il ne doit pas craindre le moment de silence. Ce silence serait la plus éloquente invitation faite aux membres de ranimer le conseil par les transfusions de leurs voix. Ce serait pour les plus timides une assurance que maintenant leur tour est venu ; maintenant, en s'exprimant eux-mêmes, ils n'empêchent personne de parler.

Le Président doit se fixer résolument pour ligne de conduite de ne prononcer aucun mot qui ne soit nécessaire. C'est de ce point de vue qu'il devrait analyser sa manière de procéder à la réunion.

23. Pour assurer le succès d'une réunion, on ne doit pas parler sur un ton de défi ; ni poser une question sans ajouter une suggestion de réponse ; ni soulever une difficulté sans essayer de la résoudre. Des propos négatifs ne valent guère mieux que le silence destructeur.

24. Gagner la bienveillance plutôt qu'imposer ses vues, telle doit être la note dominante de toute réunion de la Légion. En emportant de force une décision hâtive, on risque de créer deux partis : une minorité et une majorité victorieuse, toutes deux irritées et obstinées dans leurs différences. Au contraire, les décisions qui sont prises après un examen patient et un large échange de vues, seront accueillies par tous, et dans un tel esprit que les perdants acquerront du mérite de leur défaite, et que les gagnants n'en perdront pas dans leur victoire.

Ainsi donc, quand surgissent des différences d'opinion, ceux qui forment manifestement la majorité doivent montrer une patience totale. Ils peuvent avoir tort, et il serait très regrettable qu'ils fassent passer une proposition fautive. Mieux vaudrait, si possible, remettre la décision à une réunion suivante, et peut-être à un plus long terme, afin de permettre un examen plus approfondi. On devrait présenter aux membres toutes les données du problème discuté, leur apprendre à prier pour obtenir la lumière. Tous doivent se rendre compte que ce n'est pas le triomphe d'une opinion qui est en jeu, mais une recherche du bon vouloir de Dieu sur le point en litige. De cette manière, on arrive presque toujours à faire l'unanimité.

25. Si les intérêts de l'harmonie sont surveillés avec tant de vigilance au sein du praesidium, alors que les divergences d'opinion ne se produisent que rarement, quelle circonspection ne faut-il pas apporter dans les conseils parce que :

(a) Les membres y sont moins habitués à travailler ensemble.

(b) Les divergences d'opinions sont nombreuses, l'une des principales attributions des conseils étant de régler ces différends. L'examen de travaux inédits, les efforts faits pour obtenir un plus haut degré d'excellence, les questions de discipline en général, la recherche d'une solution aux déficiences – tout concourt à créer des divergences de vues qui risquent de se développer de façon regrettable.

(c) Quand les membres sont réunis en grand nombre, il est trop facile d'en trouver quelques-uns, excellents travailleurs au demeurant, mais trop personnels. Ils exercent sur l'assemblée une influence fâcheuse. Leur capacité de travail leur assure un certain ascendant. Ils en profitent pour créer une atmosphère de dispute, qui dégénère parfois en ressentiment. Ainsi le conseil qui devrait être pour les conseils inférieurs un modèle vivant de fraternité et de méthode dans la conduite des affaires, finit par donner le mauvais exemple à tous les légionnaires. Le cœur est en train d'insuffler une aigreur qui circulera bientôt dans la Légion entière.

(d) Les fausses loyautés agissent si souvent, c'est-à-dire une tendance à rompre une lance avec un conseil voisin ou même supérieur, lequel, à ce qu'on prétend, outrepassse ses pouvoirs ou agit indignement. (Il est si facile de formuler adroitement une accusation plausible et de la faire accepter !)

(e) "Jamais les hommes ne s'assemblent en grand nombre sans que la passion, la volonté propre, l'orgueil et l'incrédulité qui sommeillent plus ou moins en chacun de nous, ne s'enflamment et ne deviennent

un élément constitutif de leur union. Si croyant que soit un peuple, si fervents et si dévoués aux intérêts religieux que soient certains hommes, ils manifestent rapidement lorsqu'ils forment un groupe, la faiblesse innée de la nature humaine ; et dans leur esprit et leur conduite, dans leurs paroles et leurs actes, ils sont en sérieux contraste avec la simplicité et la droiture chrétiennes. Cet ensemble de tendances relève de ce que les écrivains sacrés appellent "le monde", contre lequel ils nous mettent en garde ; et la description qu'ils en font s'applique à des degrés divers à tout rassemblement et à tout groupe d'hommes, qu'ils soient riches ou pauvres, qu'ils appartiennent au monde officiel ou à une profession libérale, qu'ils soient clercs ou laïcs." (Cardinal Newman : Dans le monde)

Voilà des paroles surprenantes, mais elles viennent d'un profond penseur. Saint Grégoire de Naziance dit la même chose en termes différents. Quand on analyse cette affirmation si étrange, on constate qu'elle se résout ainsi : le "monde", c'est le manque de charité ; la charité est faible en nous ; cette faiblesse peut être atténuée dans une certaine mesure par des liens de parenté, d'intimité ou d'amitié (relations propres à des groupes réduits) ; mais dès que l'assemblée devient nombreuse et que la critique et le désaccord apparaissent, les faiblesses de cette charité éclatent au grand jour avec des résultats très malheureux. "Dieu lui-même et la charité sont une seule et même réalité", dit saint Bernard. "Là où la charité ne règne pas, les passions et les concupiscences de la chair prennent le dessus. Si le flambeau de la foi n'est pas allumé au feu de la charité, il ne brûlera jamais assez longtemps pour nous guider vers le bonheur éternel...Il n'y a pas de vertu véritable sans la charité."

Cette mise en garde peut sembler inutile à certains légionnaires, portés à croire que parmi eux un tel danger "n'arrivera jamais". Il peut arriver, et il arrivera si, dans leurs réunions, on manque à la charité, si on laisse s'affaiblir l'esprit de foi. La vigilance ne doit jamais se relâcher. L'histoire nous raconte que la Légion romaine ne passait jamais une nuit, même dans ses plus longues marches, sans établir un camp retranché, fortifié avec soin ; et cela même si c'était pour une seule nuit, même si l'ennemi était encore éloigné et même en temps de paix. En se rapprochant de cette discipline rigoureuse, la Légion s'appliquera à protéger ses camps, (c'est-à-dire ses assemblées), contre l'invasion possible de ce fatal esprit "du monde". Elle y réussira en éloignant toute parole et attitude contraires à la charité, et en général, en imprégnant ses réunions de l'esprit de prière et de fidélité totale à la Légion.

“La grâce, aussi bien que la nature, a ses sentiments et ses affections, elle a son amour, son zèle, ses espérances, ses joies, ses douleurs. Or, ces ‘sentiments’ de la grâce ont toujours existé très parfaitement en notre bienheureuse Dame, qui vivait beaucoup plus de la vie de la grâce que de celle de la nature. La vaste majorité des fidèles sont plutôt en état de grâce que dans la vie de la grâce. Bien différemment d’eux la sainte Vierge a toujours été dans la grâce et – plus que cela – dans la vie de grâce, et dans la perfection même de cette vie de grâce, pendant tout le temps de son séjour sur la terre.” (Gibieuf: De la Vierge souffrante au pied de la Croix)

2. LA CURIA ET LE COMITIUM

1. Quand deux ou plusieurs *praesidia* ont été établis dans une même ville ou un district, on devra former un corps d’administration appelé Curia. La Curia se compose de tous les officiers (y compris les Directeurs spirituels) des *praesidia* de son territoire.

2. S’il s’avère nécessaire d’accorder à une Curia, en plus de ses fonctions propres, certains pouvoirs de contrôle sur une ou plusieurs *curiae*, cette Curia supérieure porte le nom plus particulier de Comitium. Chacune de ses réunions est considérée comme étant une réunion de Comitium, que les représentants des *curiae* qui lui sont rattachées soient présents ou non.

Le Comitium n’est pas un conseil nouveau. Il continue d’agir comme une Curia pour son propre territoire et d’administrer ses propres *praesidia*. En outre, il exerce un contrôle sur une ou plusieurs *Curiae*. Les élections des officiers de ces *curiae* sont soumises à la ratification du Comitium, leur conseil supérieur.

Chaque Curia et *praesidium* qui relèvent directement d’un Comitium ont le droit d’y être pleinement représentés et de ce fait leurs officiers ont le droit de vote pour élire les officiers du Comitium.

Pour décharger les représentants d’une Curia du besoin d’assister à toutes les réunions du Comitium (ce qui, ajouté aux réunions de leur propre Curia, pourrait être un fardeau injustifié), il serait admissible de traiter des affaires de cette Curia et de n’exiger l’assistance de ses représentants qu’à toutes les secondes ou troisièmes réunions du Comitium. Il n’est pas exigé que les représentants de toutes les *curiae* rattachées soient présents le même mois.

D’ordinaire, un Comitium ne couvrira pas une plus grande région que celle d’un diocèse, toutefois il peut couvrir une zone plus petite. S’il y a plusieurs *curiae* dans un diocèse ou si les *curiae* sont très dispersées, il se peut que plus d’un comitium, et peut-être même plusieurs, soient

nécessaires et souhaitables. Il peut y avoir des circonstances où, pour les besoins d'une bonne administration, et avec l'accord ecclésiastique, on pourrait demander à un comitium de superviser une ou plusieurs curiae d'un autre diocèse ou de plusieurs diocèses.

3. Le Directeur spirituel sera nommé par l'Ordinaire du diocèse où la Curia (ou le Comitium) est implantée.

4. La Curia exercera l'autorité sur ses praesidia, selon les statuts de la Légion. Elle nommera leurs officiers (autres que le Directeur spirituel), et contrôlera la durée de leur mandat.

Quant au mode de nomination, voir le paragraphe 11 du chapitre 14, *Le Praesidium*.

5. La Curia veillera à ce que les règlements soient observés scrupuleusement par les praesidia et leurs membres.

Les points suivants constitueront des obligations importantes du travail d'une Curia :

(a) La formation et la supervision des officiers dans l'accomplissement de leurs devoirs et dans la direction générale de leurs praesidia.

(b) L'exigence d'un rapport au moins annuel de chaque praesidium.

(c) L'échange des expériences.

(d) L'examen de nouveaux travaux.

(e) La recherche d'un haut niveau d'excellence.

(f) Le soin de s'assurer que chaque légionnaire s'acquitte de façon satisfaisante du travail obligatoire prescrit.

(g) L'extension de la Légion et l'encouragement donné aux praesidia pour le recrutement des auxiliaires, (incluant la manière de les traiter et leur organisation).

Conséquemment, il est clair que pour remplir convenablement leurs fonctions, la Curia et surtout ses officiers ont besoin d'un haut degré de force morale.

6. Le sort de la Légion est entre les mains de ses Curiae, et son avenir dépend de leur développement. Sa condition reste précaire dans un district, tant qu'une Curia n'y aura pas été établie.

7. Les Légionnaires de moins de 18 ans ne peuvent siéger dans une Curia d'adultes. Cependant si la Curia le juge à propos, elle peut établir une Curia de Jeunes, sous sa dépendance.

8. Il est absolument essentiel que les officiers de la Curia, et en particulier son Président, soient d'un accès facile, de sorte que les

légionnaires soumis à cette Curia puissent exposer de vive voix toutes leurs difficultés, proposer leurs suggestions et les entretenir d'autres affaires qui ne sont pas encore mûres pour une décision publique.

9. Il est souhaitable que les officiers et particulièrement le Président, soient en mesure de consacrer beaucoup de temps aux devoirs de leurs positions, dont tant de choses dépendent.

10. Lorsqu'un grand nombre de praesidia relèvent d'une Curia, il est inévitable que le nombre des représentants devienne considérable. Il pourra en résulter des inconvénients, concernant les services et la perfection administrative, mais la Légion croit que ces inconvénients seront amplement compensés sous d'autres aspects. La Légion attend de ses Curiae un service qui dépasse celui d'un simple organisme administratif. Chaque Curia est le cœur et le cerveau du groupe de praesidia qui y sont attachés. Étant le centre de l'unité, il s'ensuit que plus nombreux seront les liens (c'est-à-dire les représentants) qui l'unissent à chacun des praesidia, plus cette unité sera forte, plus les praesidia pourront reproduire avec certitude l'esprit et les méthodes de la Légion. C'est seulement aux réunions des Curiae qu'on peut connaître à fond tout ce qui concerne l'essence de la Légion et en discuter convenablement. Les conclusions de ces travaux seront ensuite transmises aux praesidia et communiquées aux membres.

11. La Curia verra à ce que chacun de ses praesidia soit régulièrement visité, si possible deux fois par an, en vue de les encourager et de s'assurer que tout se passe dans l'ordre. Il est important que ce devoir ne soit pas rempli dans un esprit de suspicion et de critique, de peur que les légionnaires visités ne finissent par redouter la venue des visiteurs, et de recevoir leurs avis avec ressentiment, mais qu'on agisse, au contraire, dans un esprit d'affection et d'humilité qui donne à penser que les visiteurs s'attendent à recevoir des praesidia autant qu'ils leur apportent.

Le praesidium doit être prévenu de cette visite au moins une semaine à l'avance.

Parfois on entend dire que cette visite est prise en mauvaise part et considérée comme une "ingérence extérieure". Une telle attitude manque de respect à l'égard de la Légion, dont les praesidia ne sont que des parties, et des parties qui devraient être loyales. La main peut-elle dire à la tête: "Je n'ai pas besoin de ton aide"? De plus, c'est faire preuve d'ingratitude, car ces unités doivent leur existence

même à cette “ingérence extérieure”. C’est faire preuve d’inconséquence, car ils acceptent de bon cœur et comme des bienfaits l’intervention de la direction centrale. C’est également insensé, car ils s’érigent ainsi contre l’expérience universelle. C’est la leçon de toute société organisée (qu’elle soit religieuse, civile ou militaire) qu’une reconnaissance généreuse, compréhensive et pratique du “principe central” est essentielle au maintien de l’esprit et de l’efficacité. Une visite régulière des diverses unités d’une organisation est une part très importante de l’application de ce principe, et nulle autorité soucieuse de ses responsabilités ne néglige un tel devoir.

Pendant, outre que la visite de la Curia soit nécessaire à la santé générale, chaque praesidium devrait se rappeler que cette visite fait partie de la Règle, et qu’alors il devrait insister pour que la Curia ne la néglige pas. Il va sans dire qu’on doit accueillir cordialement les visiteurs.

À l’occasion de cette visite, les différentes listes des membres, les registres du Secrétaire et du Trésorier, la Feuille de Travail et les autres détails de l’organisation du praesidium doivent être examinés afin de s’assurer que tout est bien tenu, et que la Promesse légionnaire a été faite par chaque membre ayant rempli les conditions de la période de probation.

Cet examen devrait être fait par deux représentants de la Curia. Il n’est pas nécessaire qu’ils soient officiers : des légionnaires expérimentés peuvent être désignés. Les visiteurs doivent soumettre aux officiers de la Curia un rapport écrit du résultat de leur examen. Le Concilium peut fournir un modèle de ce genre de rapport.

Les déficiences relevées ne devraient pas faire aussitôt l’objet d’une observation publique, que ce soit au praesidium même ou à la Curia. Les visiteurs devraient en discuter avec le Directeur spirituel et le Président du praesidium. Si cela ne donne pas satisfaction, l’affaire devrait être soumise à la Curia.

12. Par rapport à ses membres, la Curia se trouve pratiquement dans la même situation qu’un praesidium à l’égard de ses membres. En conséquence, tout ce que renferment les pages concernant la présence et la conduite des légionnaires à leurs réunions de praesidium, s’applique également aux réunions de la Curia. Le plus grand zèle manifesté par ailleurs ne saurait compenser la négligence apportée par les officiers dans l’assistance aux réunions de la Curia.

13. La Curia se réunira aux temps et lieux fixés par elle-même, avec l'approbation du conseil immédiatement supérieur. Ces réunions, si possible, devraient être tenues au moins une fois par mois. Voir les raisons de cette fréquence : section 1, paragraphe 19 du présent chapitre.

14. Un ordre du jour de la réunion sera préparé à l'avance par le secrétaire, d'entente avec le Président, puis communiqué à chacun des Directeurs spirituels et à chaque Président avant la réunion du praesidium qui précède immédiatement la réunion de la Curia. Les Présidents de praesidia devront aviser les autres officiers de leur praesidium respectif.

Cet ordre du jour devrait être provisoire et on devrait laisser aux membres, autant que possible, la liberté de soulever d'autres problèmes.

15. La Curia doit veiller avec vigilance à ce que les praesidia ne s'écartent pas de leur mission propre, par la distribution de biens purement matériels, ce qui marquerait la fin de tout travail légionnaire efficace. L'examen périodique des relevés de comptes des trésoriers aidera la Curia à discerner les débuts d'une tendance irrégulière sur ce point.

16. Le Président (et naturellement tous ceux qui détiennent une part d'autorité) devraient veiller à ne pas tomber dans un défaut excessivement commun, celui de se réserver jusqu'au plus infime détail de responsabilité. Un résultat d'une telle tendance sera le ralentissement du travail. Cela peut même paralyser toute l'organisation dans les grands centres où la somme de travail est considérable. Plus le goulot de la bouteille est étroit, plus lentement se versera son contenu, jusqu'à ce que parfois, perdant patience, les gens cassent ce goulot.

Un autre grave inconvénient c'est celui de refuser le partage des responsabilités avec ceux qui sont capables de les assumer. Cela est injuste en même temps envers ces personnes et envers toute la Légion. Cet exercice d'un certain degré de responsabilité est nécessaire au développement de grandes qualités chez l'être humain. La responsabilité, en effet, peut transformer en or du simple sable.

Le Secrétaire ne doit pas être limité au seul travail de bureau, ni le trésorier à la tenue des comptes. À tous les officiers, et même aux personnes âgées et à tous les sujets d'avenir, on devrait confier

certaines champs d'activité, d'initiative et de contrôle, pour lesquels – sous la dépendance évidemment de l'autorité supérieure – ils seront tenus responsables. Le but ultime de cette démarche doit être de développer en chaque légionnaire un sens de responsabilité à l'égard de la bonne marche et de l'extension de la Légion, comme un puissant moyen de secourir les âmes.

“Toutes les œuvres de Dieu sont fondées sur l'unité, puisqu'elles sont fondées sur lui-même, qui est l'unité étonnamment simple et transcendante entre toutes les unités possibles. Dieu est on ne peut plus Un ; et comme il est également multiforme dans ses attributs et ses actes, tels qu'ils se présentent à notre esprit, il s'ensuit que l'ordre et l'harmonie doivent être de son essence.” (Cardinal Newman : L'Ordre, Témoin et Instrument de l'Unité. Cette citation et les trois suivantes forment, dans l'original, un seul passage).

3. LA REGIA

1. La Regia est un conseil désigné par le Concilium pour exercer l'autorité sur la Légion de Marie dans une vaste région ; elle vient après le Senatus. C'est le Concilium qui décide si une Regia sera directement affiliée au Concilium ou à un Senatus.

2. Quand le statut de Regia a été conféré à un conseil existant, ce conseil continuera d'exercer ses fonctions précédentes en plus de ses nouvelles responsabilités (voir section 1, paragraphe 19 du présent chapitre sur le Gouvernement de la Légion).

Une Regia se compose de :

(a) les officiers de chaque corps légionnaire directement affilié à la Regia et

(b) les membres du conseil promu au statut de Regia, si tel est le cas.

3. Le Directeur spirituel d'une Regia sera nommé par les Évêques des diocèses sur lesquels la Regia exerce sa juridiction.

4. L'élection d'officiers des conseils directement affiliés doit être ratifiée par la Regia. Ces officiers ont le devoir d'assister aux réunions de la Regia, à moins que les circonstances (c'est-à-dire la distance, etc.) ne les en empêchent.

5. L'expérience a démontré que pour la Regia, la nomination de correspondants était le moyen le plus efficace d'assurer la surveillance de ses conseils affiliés éloignés. Le correspondant permet de rester en contact régulier avec le conseil, et s'inspirant des procès-verbaux reçus mensuellement, il prépare un rapport à présenter à la

réunion de la Curia, sur demande. Il assiste aux réunions de la Curia et prend part aux délibérations mais, à moins qu'il ne soit membre de la Regia, il n'a pas le droit de vote.

6. Une copie du procès-verbal des réunions de la Regia devrait être envoyée au conseil auquel elle est directement affiliée.

7. Tout changement proposé dans la composition de la Regia qui affecterait d'une manière significative le noyau d'assistance à la réunion, requerrait une sanction formelle du Concilium, que la Regia soit directement affiliée au Concilium ou à un Senatus.

8. À l'époque romaine, la Regia était la résidence et le centre administratif du Pontifex Maximus; plus tard, ce terme désignait la capitale ou la cour du roi.

“Être multiple et distinct dans ses attributs, et cependant, après tout, n'être qu'un – être la sainteté, la justice, la vérité, l'amour, la puissance, la sagesse, être en même temps chacune de ces perfections aussi pleinement que s'il n'était qu'une d'entre elles, et que les autres n'existassent point – voilà qui indique dans la Nature divine un ordre infiniment souverain et tout à fait incompréhensible; et cet ordre est un attribut aussi merveilleux que tout autre, et la conséquence de tous les autres.” (Cardinal Newman : L'Ordre, Témoin et Instrument de l'Unité)

4. LE SENATUS

1. Un Conseil désigné par le Concilium pour exercer l'autorité de la Légion de Marie dans un pays s'appellera Senatus. Il doit être affilié directement au Concilium.

Dans les pays où en raison de leur étendue ou pour d'autres motifs, un seul Senatus serait insuffisant, deux Senatus ou plus peuvent être approuvés, chacun d'eux dépendra directement du Concilium et exercera l'autorité de la Légion sur la région qui lui est assignée par le Concilium.

2. Quand un conseil existant a été élevé au statut de Senatus, il continuera d'exercer les mêmes fonctions en plus de ses nouvelles responsabilités. (voir section 1, paragraphe 19 du présent chapitre sur Le Gouvernement de la Légion).

Le Senatus se composera ainsi : – (a) les officiers de tous les groupes légionnaires directement affiliés au Senatus et (b) les membres du conseil promu au statut de Senatus, si tel est le cas.

3. Le Directeur spirituel d'un Senatus sera nommé par les Évêques des diocèses où ce Senatus exerce son autorité.

4. Les élections d'officiers de conseils directement affiliés sont soumises à la ratification du *Senatus*. Ces officiers ont le devoir d'assister aux réunions du *Senatus*, à moins que des circonstances (par exemple, la distance, etc.) les en empêchent.

5. L'expérience a démontré que la nomination de correspondants constituait le moyen le plus efficace pour le *Senatus*, d'assurer la surveillance de ses conseils éloignés. Le correspondant permet de rester en contact régulier avec le conseil, et s'inspirant des procès-verbaux reçus mensuellement, il prépare un rapport à présenter à la réunion du *Senatus* sur demande. Il assiste aux réunions du *Senatus*, et prend part aux délibérations mais, à moins qu'il ne soit membre du *Senatus*, il n'a pas le droit de vote.

6. Une copie des procès-verbaux des réunions du *Senatus* devrait être envoyée au *Concilium*.

7. Tout changement proposé dans la composition du *Senatus* qui affecterait significativement le noyau d'assistance à la réunion doit être formellement sanctionné par le *Concilium*.

“Dieu est une loi infinie, aussi bien qu'une puissance, une sagesse et un amour infinis. De plus, l'idée même d'ordre implique l'idée de subordination. Si l'ordre existe dans les Attributs divins, ceux-ci doivent avoir des rapports entre eux, et bien que chacun d'eux soit parfait en lui-même, il doit agir de manière à ne pas porter atteinte à la perfection des autres, et doit sembler leur céder en certaines occasions particulières.” (Cardinal Newman : L'Ordre, Témoin et Instrument de l'Unité)

5. LE CONCILIUM LEGIONIS MARIAE

1. Il existera un Conseil central, qui s'appellera *Concilium Legionis Mariae*, et sera investi de la suprême autorité administrative de la Légion. (Les droits de l'Autorité ecclésiastique étant sauvegardés, tels qu'ils sont prévus en ces pages), le Conseil central possèdera seul le droit d'établir des règlements, de les modifier ou de les interpréter ; d'établir ou de supprimer des *praesidia* et des conseils subordonnés, en quelque endroit que ce soit ; de déterminer sur tous les points les directives de la Légion, de régler tous les différends et les appels, ainsi que les questions concernant l'affiliation, et tous les points relatifs à l'opportunité des travaux à entreprendre ou à la manière de les exécuter.

2. Le Concilium Legionis Mariae se réunit mensuellement à Dublin, en Irlande.

3. Le Concilium peut déléguer une partie de ses attributions à ses conseils subordonnés ou à des praesidia particuliers, et il peut en tout temps modifier l'étendue de cette délégation.

4. Le Concilium peut unir à ses fonctions propres celles d'un ou de plusieurs conseils subordonnés.

5. Le Concilium Legionis Mariae sera composé des officiers de chaque groupement légionnaire directement affilié au Concilium. Les officiers des Curiae d'adultes de l'Archidiocèse de Dublin forment le noyau d'assistance aux réunions du Concilium. À cause de la distance, etc, l'assistance régulière aux réunions du Concilium est impossible pour une grande majorité d'autres corps légionnaires. Le Concilium se réserve le droit de varier la représentation des Curiae de Dublin.

6. Le Directeur spirituel du Concilium sera désigné par la hiérarchie de l'Irlande.

7. Les élections d'officiers des conseils directement affiliés sont soumises à la ratification du Concilium.

8. Le Concilium nomme des correspondants pour remplir ses fonctions de surveillance des conseils éloignés. Le correspondant permet de rester en contact régulier avec le conseil, et s'inspirant des procès-verbaux reçus mensuellement, il prépare un rapport à présenter à la réunion du Concilium sur demande. Il assiste aux réunions du Concilium et prend part aux délibérations mais, à moins d'être membre du Concilium, il n'a pas le droit de vote.

9. Les représentants dûment autorisés du Concilium peuvent aller dans toute région légionnaire pour y visiter les groupements de la Légion, se livrer au travail de la propagande et, en général, exercer les fonctions qui sont propres au Concilium.

10. Seul le Concilium Legionis Mariae possède le droit de modifier le manuel dans le cadre de la Constitution et des règles de la Légion.

11. En ce qui concerne la Constitution et les règles, aucun changement ne peut être fait sans l'assentiment de la grande majorité des corps légionnaires. Ceux-ci seront prévenus par leurs conseils respectifs de tout changement proposé dans les statuts ; on leur accordera le temps suffisant pour faire connaître leur point de vue sur le sujet. Ils peuvent communiquer cet avis, soit par leurs représentants lors de la réunion du Concilium, soit par écrit.

“Ainsi la puissance de Dieu est vraiment infinie, et cependant elle est subordonnée à sa sagesse et à sa justice ; pareillement, sa justice est infinie, et pourtant elle aussi est subordonnée à son amour ; son amour, à son tour, est infini, mais il est subordonné à son incommunicable sainteté. Il y a accord entre les attributs, de telle sorte qu’ils ne se trouvent pas mutuellement en conflit, car chacun d’eux est suprême dans son domaine : ainsi une infinité de perfections infinies, chacune d’elles agissant dans son ordre, se rassemblent dans l’unité infiniment simple de Dieu.” (Cardinal Newman: *L’Ordre, Témoin et Instrument de l’Unité*)

29

FIDÉLITÉ LÉGIONNAIRE

La fin de toute organisation est d’unifier ce qui est multiple. Le principe sur lequel se fonde l’unité doit s’étendre à tous les niveaux : à partir du membre jusqu’aux rangs les plus élevés de l’autorité dans la Légion. Dans la simple mesure où manque l’unité, le principe de vie disparaîtra.

Dans une organisation où l’on n’entre que de son plein gré, le lien de l’unité est la fidélité : fidélité du membre à son praesidium, du praesidium à sa Curia, et ainsi de suite par les différents degrés ascendants de l’autorité légionnaire jusqu’au Concilium Legionis ; et partout, fidélité aux autorités ecclésiastiques. Une fidélité vraie inspirera au légionnaire, au praesidium, et au conseil la crainte de l’esprit d’indépendance. Dans tous les cas douteux, dans toutes les situations difficiles, et chaque fois qu’il s’agit d’entreprendre une œuvre nouvelle ou un nouveau départ, ils devront recourir à l’autorité compétente pour en obtenir lumière et approbation.

Le fruit de la fidélité est l’obéissance, et la pierre de touche de celle-ci est la promptitude à accepter des situations et des décisions désagréables et ce qui est à remarquer – à les accepter avec joie. Pareille obéissance prompte et cordiale est toujours difficile. Elle violente parfois nos inclinations naturelles au point d’exiger de l’héroïsme, voire même une sorte de martyre. C’est en ces termes que saint Ignace de Loyola en parle. “Ceux” dit-il, “qui par un généreux effort prennent la résolution d’obéir, acquièrent de grands

mérites : l'obéissance dans son sacrifice ressemble au martyr." La Légion de Marie attend partout de ses enfants cet esprit d'héroïque et douce soumission envers toutes les autorités légitimes.

La Légion est une armée – l'armée de la Vierge très humble. Elle doit donc faire preuve dans son travail journalier de ce qui caractérise toute armée terrestre – l'héroïsme et le sacrifice, voire même le sacrifice suprême. À tout moment, on doit aussi pouvoir réclamer des légionnaires des actes de nature très astreignante. On ne leur demandera pas aussi souvent d'offrir leur corps aux blessures et à la mort, comme il arrive aux soldats dans le monde. Cependant on désire qu'ils s'élèvent toujours plus haut dans les choses spirituelles. Qu'ils soient prêts, lorsque l'autorité le demande, à offrir leurs sentiments, leur jugement, leur indépendance, leur fierté, leur volonté, aux blessures de la contradiction et à la mort d'une sincère soumission.

“L'obéissance créant le lien avec l'autorité, la désobéissance est un mal profond”, dit Tennyson, mais la vie même de la Légion n'est pas disjointe uniquement par la désobéissance obstinée. Les officiers qui négligent de prendre part aux réunions ou de se maintenir en contact par la correspondance, en arrivent au même résultat, coupant ainsi leurs *praesidia* ou leurs conseils du grand courant de la vie légionnaire. Le même profond dommage est fait par les officiers ou les membres, qui assistent aux réunions, mais dont l'attitude alors – pour quelque raison que ce soit – est de nature à fomenter la désunion.

“Jésus a obéi à sa Mère. Vous avez lu que tout ce que les Évangélistes nous disent de la vie cachée du Christ à Nazareth est ‘qu’il leur était soumis’ et ‘qu’il croissait en sagesse et en grâce’. (Lc 2: 51-52) Y a-t-il là quelque chose d’incompatible avec la divinité ? Non, certes. Le Verbe s’est fait chair, il s’est abaissé jusqu’à prendre une nature semblable à la nôtre, excepté le péché : il ‘n’est pas venu’, dit-il, ‘pour être servi mais pour servir’ (Mt 20:28) et ‘se rendre obéissant jusqu’à la mort’ (Ph 2:8) ; c’est pourquoi il a voulu obéir à sa Mère. À Nazareth, il a obéi à Marie et à Joseph, les deux créatures privilégiées que Dieu avait placées auprès de lui. Marie participe, dans une certaine mesure, à l’autorité du Père éternel sur l’humanité de son Fils. Jésus pouvait dire de sa Mère ce qu’il disait de son Père des cieux : ‘Je fais toujours ce qui lui plaît’. (Jn 8:29)” (Marmion : *Le Christ, Vie de l'âme*)

RASSEMBLEMENTS

Chaque Curia a le devoir de réunir périodiquement les membres de la Légion de son territoire, afin de leur donner l'occasion de se connaître et d'accroître l'esprit d'unité entre eux.

Les rassemblements de la Légion sont les suivants :

1. L'ACIES

Étant donné l'importance de la dévotion à Marie dans le système de la Légion, une consécration des légionnaires à Marie aura lieu tous les ans. La consécration – à la fois individuelle et collective – se fera le 25 mars ou un jour proche de cette date, et sera connue sous le nom d'Acies. Ce mot latin, signifiant une armée rangée en bataille, convient bien à une cérémonie dans laquelle les légionnaires se rassemblent pour renouveler leur fidélité à Marie, Reine de la Légion, et recevoir d'elle force et bénédiction pour une nouvelle année de lutte contre les puissances du mal. De plus, ce mot contraste d'une manière frappante avec celui de praesidium, qui se rapporte à la Légion, non plus formée en ordre de bataille, mais divisée en ses différentes sections, chacune engagée dans une sphère particulière de devoir.

L'Acies est le grand rassemblement central annuel de la Légion, et il est donc nécessaire de souligner que tous les membres devraient y prendre part. L'idée essentielle de la Légion, sur laquelle s'édifie tout le reste, c'est de travailler en union avec Marie, sa Reine, et sous sa dépendance. L'Acies est la solennelle expression de cette union et de cette dépendance, le renouvellement – individuel et collectif – de la déclaration légionnaire de fidélité. Il est donc évident que les légionnaires qui peuvent y assister et qui cependant s'en abstiennent, n'ont que peu ou rien de l'esprit de la Légion en eux. De tels membres ne sauraient être un avantage pour la Légion.

On procède ainsi : – Au jour fixé pour la cérémonie, les légionnaires se rassembleront – si possible dans une église. La statue de l'Immaculée Conception, ornée convenablement de fleurs et de cierges, est placée dans un endroit convenable. En avant de la statue se dressera le vexillum de la Légion, le grand modèle décrit au chapitre 27.

La cérémonie commence par un cantique, suivi des prières d'ouverture de la Légion, incluant le chapelet. Un prêtre donne ensuite une brève allocutio sur le sens de la consécration à Notre Dame. La procession s'avance alors vers la statue. En tête, un à un, viennent les Directeurs spirituels. Les légionnaires suivent, un à un également, sauf s'ils sont en grand nombre, auquel cas ils peuvent s'avancer deux par deux. Parvenu devant le vexillum, chaque membre ou chaque groupe de deux membres, s'arrête ; puis la main posée sur la hampe du vexillum, il prononce à haute voix, comme acte de sa consécration individuelle les paroles suivantes : "Je suis tout à vous, ô ma Reine et ma Mère, et tout ce que j'ai vous appartient." Cela fait, il retire sa main du vexillum, il s'incline légèrement et regagne sa place. Si le nombre des légionnaires est considérable, la récitation de l'acte individuel de consécration prendra un certain temps, mais le caractère impressionnant de la cérémonie, loin d'y perdre, y gagnera. Il serait avantageux de jouer de l'orgue durant la procession des légionnaires allant vers la statue et en revenant.

Il ne serait pas dans l'ordre d'employer plus d'un vexillum. Un tel expédient abrégé la cérémonie, mais en compromettant son unité. D'autre part, la note de hâte produirait un effet discordant. L'ordre et la dignité doivent être la caractéristique de l'Acies.

Quand tous les légionnaires ont regagné leur place, un prêtre lit à haute voix, au nom de tous, un acte de consécration à Notre Dame. Puis, debout, tous récitent la Catena. On donne ensuite, si possible, la Bénédiction du Très Saint Sacrement, à l'issue de laquelle, on récite les prières finales de la Légion. Le chant d'un cantique termine l'Acies.

Il serait parfaitement admis d'inclure, dans la cérémonie de l'Acies, une messe qui remplacerait la Bénédiction, sans changer le déroulement du reste de la cérémonie. La Célébration du Mystère Pascal engloberait en elle-même et présenterait au Père Éternel par l'"unique Médiateur" et dans l'Esprit Saint, toutes les consécérations et offrandes spirituelles confiées aux mains maternelles de "l'associée du Seigneur la plus généreuse qui fut, et son humble servante." (LG 61)

La formule de consécration mentionnée plus haut : "Je suis tout à vous, etc." ne doit pas être prononcée machinalement et sans attention. Chacun devrait y concentrer au plus haut degré sa compréhension et sa gratitude. Pour l'aider en ce sens, il devrait étudier une *Synthèse mariale*, appendice 11, page 357. Cette synthèse s'efforce

de mettre en valeur le rôle unique de Marie dans l'œuvre du salut, et, par suite, l'étendue de la dette que tous nous avons envers elle. La synthèse pourrait aussi faire l'objet de la lecture spirituelle et de l'allocutio lors d'une réunion du praesidium précédant de peu l'Acies. On suggère qu'elle pourrait même servir de texte pour l'acte collectif de consécration lors de la cérémonie proprement dite.

“Marie est un objet de terreur pour les puissances de l'enfer. Elle est ‘terrible comme une armée rangée en bataille’(Cant 6:10), car ainsi qu'un sage Commandant, elle sait bien comment disposer sa puissance, sa miséricorde, et ses prières, de manière à confondre ses ennemis, au bénéfice de ses serviteurs.” (Saint Alphonse de Liguori)

2. LA RÉUNION GÉNÉRALE ANNUELLE

À une date aussi rapprochée que possible de la fête de l'Immaculée Conception, on tiendra la réunion générale annuelle de tous les membres. Si on le désire, cette réunion peut commencer par une cérémonie à l'église.

Vient ensuite une soirée sociale. Si toutes les prières de la Légion n'ont pas déjà été récitées à l'église, on les dit alors, divisées en trois parties comme à une réunion.

Il est préférable de faire appel uniquement à des légionnaires pour assurer le programme de la soirée. En plus des éléments récréatifs, il convient de prévoir des causeries ou des récits d'intérêt légionnaire.

Il sera sûrement inutile de rappeler aux légionnaires que la formalité ne doit pas trouver place dans un tel rassemblement. Elle doit être particulièrement évitée, alors que beaucoup de légionnaires y prennent part. Le but visé est de permettre à tous les assistants de faire plus ample connaissance. Par conséquent, le programme devrait offrir l'occasion d'aller d'un groupe à un autre et de converser entre eux. Ceux qui en ont la charge devraient veiller à ce que des groupes fermés ne se forment faisant échouer ainsi le but principal du rassemblement, qui est de développer l'esprit d'unité et d'affection dans la famille de la Légion.

“La gaieté prêtait une douceur charmante à la chevalerie spirituelle de saint François. En vrai chevalier du Christ, François était inexprimablement heureux de servir son Souverain, de le suivre dans la pauvreté, et de lui ressembler dans la souffrance ; et cette joie bienheureuse dans le service, l'imitation et la souffrance du Christ, il l'a, en Ménestrel et

Troubadour chevaleresque de Dieu, annoncée au monde entier. La vie entière de François prit désormais le ton de cette note fondamentale de joie. Avec un calme et une gaieté d'esprit imperturbables, il chantait dans son cœur à lui-même et à Dieu des chants de joie. Sans cesse il s'efforçait d'être d'humeur joyeuse intérieurement et extérieurement. Dans le cercle intime de ses frères, il savait également faire vibrer la note limpide de la gaieté, lui donner tant de volume, la rendre si harmonieuse qu'eux-mêmes se sentaient élevés à une atmosphère presque céleste. Cette même note joyeuse pénétrait les entretiens du Saint avec les autres hommes. Même ses sermons, malgré leur refrain de pénitence, devenaient des cantiques de joie, et sa seule vue causait une joie de fête parmi toutes les classes de gens." (Felder: Les Idéaux de saint François d'Assise)

3. LA SORTIE ANNUELLE

Ce genre de rassemblement remonte aux tout premiers jours de la Légion. Il n'est pas obligatoire, mais il est recommandé. Il peut prendre la forme d'une excursion, d'un pèlerinage ou d'un pique-nique en plein air. Suivant la décision de la Curia, cette sortie est organisée soit par la Curia elle-même, soit par un praesidium. En ce dernier cas, deux ou plusieurs praesidia peuvent s'entendre pour organiser une sortie commune.

4. LA FÊTE DU PRAESIDIUM

Il est vivement recommandé que chaque praesidium organise une soirée récréative à l'époque de la fête de la Nativité de Notre Dame. Dans les centres où un certain nombre de praesidia existent, plusieurs d'entre eux peuvent s'entendre s'ils le désirent, pour célébrer cette fête ensemble.

On peut inviter d'autres personnes qui ne sont pas légionnaires, mais qui paraîtraient aptes à devenir de bons membres.

On recommande de réciter en entier les prières de la Légion, y compris le chapelet, en les répartissant en trois parties, comme aux réunions du praesidium. Le temps d'ailleurs peu considérable qu'on enlève ainsi au programme récréatif ne se compte qu'en minutes, mais ce tribut offert à Notre Dame sera plus que payé de retour par le succès accru de la soirée. La Reine de la Légion est la "Cause de notre Joie" et elle répondra à cet hommage en faisant de cette rencontre l'occasion d'un bonheur spécial.

Entre les morceaux de musique, on devrait intercaler au moins une causerie d'intérêt légionnaire. Tous, de ce fait, en apprendront

un peu plus sur la Légion, et le programme sera diversifié davantage. Du reste, un divertissement qui n'est pas relevé par quelque chose de sérieux risque de devenir insipide.

5. LES CONGRÈS

Le premier Congrès légionnaire fut tenu par la Curia de Clare (Irlande) le jour de Pâques 1939. Son succès, comme cela arrive toujours, provoqua l'imitation, et maintenant il est fermement implanté dans la structure de la Légion.

Un Congrès ne devrait pas dépasser la sphère d'un Comitium ou d'une Curia. Des assemblées organisées sur une base plus large, ne correspondraient pas à l'idée fondamentale d'un Congrès et ne produiraient pas les fruits escomptés. Par conséquent, le nom de Congrès ne devrait pas être appliqué à de telles assemblées, si l'on en organise; elles ne devraient pas non plus être considérées comme tenant lieu d'un Congrès. Cependant on peut inviter à un Congrès des légionnaires appartenant à d'autres secteurs.

Le Concilium a décidé qu'une région ne devait tenir un Congrès que tous les deux ans. Il serait bon d'y consacrer une journée entière. La possibilité d'accueil dans une maison religieuse résoudra bien des problèmes. La journée devrait commencer, si possible, par la Messe, suivie d'une courte allocutio du Directeur spirituel ou d'un autre prêtre et se terminer par la Bénédiction du Très Saint Sacrement.

La journée comporte plusieurs séances, chacune d'elles prévoyant un ou plusieurs sujets. Chaque sujet devrait être présenté brièvement par quelqu'un qui a préparé auparavant sa contribution. Tous devraient prendre part aux discussions. Cette participation générale forme la véritable vie du Congrès.

On souligne une fois de plus que les officiers qui dirigent les débats éviteront de parler beaucoup et d'intervenir constamment dans les discussions. Comme dans les réunions des conseils, les Congrès doivent se conformer à la méthode parlementaire, c'est-à-dire aux normes de la participation universelle et réglée par celui qui préside. Certains présidents ont tendance à faire suivre chaque intervention de leurs commentaires. Cela est contraire à l'idée du Congrès et ne devrait pas être toléré.

Il serait désirable que des représentants d'un conseil supérieur assistent au Congrès. Ceux-ci pourraient remplir certaines fonctions

spéciales, comme celles de présider ou de présenter les sujets à discuter, etc.

Qu'on évite la recherche des effets oratoires, parce que cela créerait une atmosphère d'irréalité. Tel n'est pas le climat de la Légion. L'irréalité freine la spontanéité et rend impossible la bonne solution des problèmes.

Parfois tous les légionnaires sont rassemblés au Congrès, parfois seuls les officiers des *praesidia* le sont. Dans le premier cas, pour la première séance, il serait bon de répartir les légionnaires selon leurs charges respectives, les simples membres constituant un seul groupe. De cette manière, on peut étudier les devoirs particuliers et les besoins de chaque catégorie. Ou alternativement, les légionnaires pourraient être répartis selon les travaux dans lesquels ils sont engagés. Mais une telle répartition est facultative ; de toute façon, les autres séances de la journée ne devraient pas être subdivisées. Il serait illogique de rassembler les membres, pour ensuite les tenir séparés la plupart du temps. Il est à souligner que les obligations des officiers sont d'une plus grande envergure que les devoirs de routine incombant à chaque charge. Ainsi, par exemple, un Secrétaire, dont l'horizon officiel se borne à son registre des procès-verbaux, serait en vérité un piètre officier. Puisque tous les officiers sont membres de la Curia, leur session doit rechercher les moyens d'améliorer le fonctionnement de cette Curia, qu'il s'agisse de la tenue même de ses réunions ou de son administration générale.

Un Congrès ne doit pas être l'équivalent d'une réunion de Curia, s'y préoccupant des mêmes détails administratifs et des questions qu'il revient à la Curia de régler. Il doit faire porter son effort sur les questions fondamentales. Il est entendu cependant que toutes les leçons apprises au Congrès doivent être mises en vigueur par la Curia.

Les sujets à traiter devraient concerner les principes fondamentaux de la Légion en général :

(a) La spiritualité de la Légion. La Légion demeure incomprise, tant que les membres ne saisissent pas suffisamment sa spiritualité dans la variété de ses aspects ; et la Légion ne fonctionne pas convenablement, si cette spiritualité n'est pas intimement liée au travail apostolique, au point d'en être le motif et l'esprit ; en d'autres mots, la spiritualité doit animer tout le travail, comme l'âme anime le corps.

(b) Les qualités légionnaires, et les moyens de les développer.

(c) Le système méthodique de la Légion, incluant la manière de conduire les réunions, et la question d'importance vitale des comptes-rendus, c'est-à-dire l'art de les donner et de les commenter.

(d) Les activités de la Légion, incluant le perfectionnement des méthodes et l'examen de ces activités nouvelles qui mettront la Légion en mesure d'atteindre chaque personne.

Le Congrès devrait aussi comporter une causerie spéciale, donnée par un Directeur spirituel ou par un légionnaire qualifié, sur un aspect de la spiritualité, de l'idéal ou des obligations légionnaires.

Chaque séance devrait commencer et finir par la prière. Les prières de la Légion serviront pour trois de ces occasions.

Le respect de l'horaire prévu et des consignes données est de première importance. Un manquement dans ce domaine provoquerait l'échec de la journée.

Il doit y avoir une certaine diversité entre les Congrès successifs tenus dans le même secteur. On ne peut couvrir qu'un nombre limité de sujets au cours d'un seul Congrès, alors qu'il faut cependant voir à labourer de nouvelles terres au cours d'un certain nombre d'années. Deuxièmement, on ne doit jamais avoir l'impression de ne pas bouger. Par conséquent il faut parfois chercher le changement pour lui-même. En troisième lieu, la réussite d'un Congrès particulier pourrait naturellement suggérer l'idée de maintenir le même programme lors du Congrès suivant. Cependant une partie de ce succès venait de l'élément de nouveauté et cet élément a joué tout son rôle à la première production. Si la nouveauté doit figurer comme un ingrédient stimulant à chaque nouveau Congrès, l'événement doit être préparé avec ingéniosité.

“Si nous désirons connaître de quelle manière doit être préparée l'âme fidèle à l'arrivée du divin Paraclét, allons par la pensée au Cénacle où les disciples sont rassemblés, persévérant dans la prière, selon l'ordre de leur Maître, attendant que la Vertu d'en haut descende sur eux et vienne les couvrir comme une armure pour les combats qu'ils auront à livrer. Dans cet asile sacré du recueillement et de la paix, notre œil respectueux trouve Marie, Mère de Jésus, chef d'œuvre de l'Esprit, Église du Dieu vivant, de laquelle sortira demain, comme du sein d'une Mère, par l'action du Saint-Esprit, l'Église militante que cette nouvelle Ève représente et contient encore en elle.” (Guéranger: *L'Année liturgique*)

EXTENSION ET RECRUTEMENT

1 L'obligation de travailler à l'extension de la Légion n'est pas restreinte aux seuls conseils supérieurs ni aux seuls officiers des Curiae. Elle incombe à chaque membre de la Curia. Pour mieux dire, elle incombe à chaque légionnaire en particulier, et chacun doit être amené à prendre conscience de ce fait et à rendre compte de temps à autre de son exécution. Un moyen évident de remplir ce devoir, c'est d'influencer les autres, soit dans une entrevue soit par correspondance ; mais des moyens spéciaux se présenteront d'eux-mêmes à chacun.

Si de nombreux centres pouvaient communiquer leur immense désir de voir s'étendre la Légion, celle-ci existerait bientôt partout et les ouvriers afflueraient pour travailler dans les champs du Maître de la moisson. (Lc 10:2) Par conséquent, il importe au plus haut point d'attirer fréquemment l'attention des légionnaires sur l'importance de l'extension et du recrutement, afin que chacun acquière une conscience aigüe de ses obligations à cet égard.

2. Un groupe légionnaire actif sera la source d'un bien considérable. Comme on peut supposer que ce bien doublerait, si chaque groupe se préoccupait de la fondation d'un nouveau groupe, chaque membre (et non pas uniquement les officiers) devrait donc s'efforcer de réaliser ce but désirable.

Dès qu'on se voit dans l'obligation d'abrégé régulièrement les comptes rendus individuels et d'autres détails de l'ordre du jour, afin de terminer la réunion à l'heure fixée, on doit en conclure qu'on a atteint la limite où le dédoublement est non seulement désirable, mais nécessaire. Si l'on temporise, un état de stagnation s'établira dans lequel l'intérêt pour le travail diminuera, et le nombre des membres fléchira. Le praesidium, non seulement perdra sa capacité de transmettre la vie à un autre groupe, mais il trouvera difficile de conserver sa propre existence.

À la proposition de former un nouveau praesidium dans une localité particulière, on peut objecter que l'effectif des membres actuels répond avec satisfaction aux besoins du moment. Contre cette objection, on doit souligner que le premier but de la Légion est la sanctification

personnelle de ses membres et par le moyen de cette sanctification, de la plus grande communauté ; logiquement, que l'accroissement du nombre de ses membres, pour cette seule raison, doit être aussi un de ses buts principaux. Il se peut qu'en certaines localités peu étendues on trouve difficilement du travail pour les nouveaux membres. Même alors, il ne faut pas craindre d'accepter, voire même de rechercher de nouvelles recrues. La Légion ne doit jamais penser en termes de limitation ; des sujets supérieurs à ceux qui sont déjà dans ses rangs pourraient ainsi en être exclus. Quand les besoins les plus évidents ont été satisfaits, il faut regarder plus profondément. Le travail est nécessaire pour que la machine fonctionne. Par conséquent, il faut le découvrir, et il est là.

Dans les lieux où la Légion existe déjà, on devrait s'efforcer de procurer au nouveau groupe les officiers dont il a besoin et un nombre suffisant de nouveaux membres en les choisissant dans un groupe déjà existant. Les *praesidia* devraient considérer comme le plus grand honneur de fournir ce qu'ils ont de meilleur pour la formation d'un nouveau *praesidium*. C'est la forme d'émondage la plus saine. Un *praesidium* diminué par un tel don de ses membres trouvera rapidement ses rangs reformés, et son apostolat soutenu par un surcroît de bénédiction.

Dans les villes et les localités où il n'existe aucun groupe de légionnaires, il ne sera peut-être pas possible de s'assurer déjà l'aide de membres ayant une expérience légionnaire, auquel cas les fondateurs du nouveau *praesidium* s'appliqueront avec encore plus d'assiduité à l'étude du manuel et des commentaires qui pourraient être disponibles sur le manuel.

Lorsqu'on établit le premier *praesidium* dans un nouvel endroit, il est bon de varier les travaux autant qu'il se peut. Les réunions n'en seront que plus intéressantes et favoriseront la santé du *praesidium*. De plus, celui-ci pourra ainsi fournir aux membres l'occasion d'exercer la variété de leurs talents et de leurs goûts.

3. Un mot d'avertissement est nécessaire concernant le recrutement des membres. Il existe un réel danger, celui de rendre trop rigoureuses les conditions d'admission. Force est d'admettre que la norme de vie de ceux qui sont membres depuis un certain temps sera plus élevée que la norme générale. On doit en tenir compte, en considérant la perspective de nouveaux membres. Il serait incorrect d'exiger d'une nouvelle recrue une norme de vie que les membres existants n'ont atteinte qu'après des années dans la Légion.

Il est fréquent de voir les praesidia s'excuser du petit nombre de leurs recrues en alléguant la rareté des sujets valables ; mais en examinant de près toutes les circonstances, il est rare que cette explication se trouve justifiée. Presque invariablement, la faute incombe au praesidium lui-même.

Soit :

(a) Que nul effort sérieux ne se fait en vue du recrutement ; ce qui implique de la part des légionnaires une négligence du devoir à la fois individuelle et collective ;

Soit :

(b) Que le praesidium commet l'erreur d'imposer aux recrues possibles des épreuves si sévères qu'elles auraient éliminé la plupart des membres des débuts ou du temps présent.

Les responsables objectent qu'ils ne peuvent pas courir le risque d'ouvrir leurs rangs à des sujets qui ne conviennent pas. Cependant ils ne peuvent non plus refuser les avantages de la qualité de membres à tous, sauf à quelques-uns. S'il faut choisir entre le rigorisme et le laxisme, il vaut mieux rejeter le premier, comme étant le plus grand mal, car il tue l'apostolat laïc, faute d'ouvriers. Le second, n'occasionne que des erreurs, faciles à réparer.

Le praesidium s'en tiendra donc au juste milieu, mais il est inévitable qu'il ait à faire face à certains éléments de risque. Le seul véritable moyen de s'assurer si les sujets conviennent ou non, c'est de les voir à l'œuvre. La seule garantie c'est que, si quelqu'un entre sans les qualités requises, il sortira très vite des rangs, sous le poids du travail.

Qui a jamais entendu dire qu'on avait renoncé à lever une armée sous prétexte que des incapables pourraient s'y glisser ? Le système militaire existe précisément pour la formation et le perfectionnement de matériel humain aux aptitudes moyennes et cela, en quantité. Il en va de même pour la Légion de Marie, qui étant une armée, doit viser à obtenir un nombre respectable de membres.

Elle doit évidemment avoir ses conditions d'admission ; mais ces épreuves ne doivent pas être telles que des sujets valables, de qualité moyenne, ne puissent les subir avec succès. L'organisation spirituelle précisément si serrée de la Légion a pour but de former et discipliner des personnes qui ont besoin de formation et de discipline et non pas des surhommes. Ce serait une erreur de n'admettre que des types

d'individus d'une sainteté et d'une discrétion si parfaites, qu'ils ne sauraient aucunement représenter le commun des laïcs.

Pour résumer, par conséquent, ce qu'il faut regretter, c'est moins la rareté des sujets capables d'être légionnaires, que la rareté de ceux qui consentent à en assumer le fardeau. Cette remarque amène les considérations suivantes :

(c) Des personnes aptes à se joindre à nous, peuvent en être détournées parce que l'atmosphère du praesidium leur paraît excessivement sérieuse ou rigide, ou peu sympathique pour quelque autre raison.

La Légion ne restreint pas la qualité de membre aux jeunes uniquement mais elle doit les rechercher d'une manière spéciale et satisfaire leurs légitimes aspirations. Si la Légion ne les attire pas, elle manque grandement son but, car tout mouvement qui n'attire pas la jeunesse n'exercera jamais une vaste influence. De plus, la jeunesse est la clé de l'avenir. Il importe donc de comprendre ses goûts raisonnables et d'en tenir compte. On ne doit pas empêcher l'entrée de la Légion à des jeunes, intelligents, généreux, enthousiastes, en imposant des normes qui leur sont inappropriées, ou qui ne sont rien d'autre que des rabat-joie.

(d) L'excuse habituelle : "Je n'ai pas le temps", est sans doute fondée. La plupart des gens sont occupés à plein temps. Toutefois ce n'est pas à des activités religieuses, celles-ci sont au dernier rang de leurs préoccupations. Aussi ferait-on un bien de valeur d'éternité à ces personnes, en leur faisant comprendre qu'elles vivent selon une échelle de valeur erronée. **L'apostolat devrait être leur priorité**, de telle sorte que certaines autres choses devraient lui céder la place.

"Une loi primordiale pour toute famille religieuse est de se perpétuer, d'étendre son action apostolique à travers le monde, et, d'atteindre le plus grand nombre possible d'âmes. 'Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre.' (Gn 1:28) Cette loi de vie s'impose comme un devoir à quiconque devient membre de la Société. Cette loi, le Père Chaminade l'a formulée en ces termes : 'Il faut faire des conquêtes à la Sainte Vierge, faire comprendre à ceux avec qui nous vivons combien il est doux d'appartenir à Marie, en entraîner un grand nombre dans notre marche'" (*Petit Traité de Mariologie* par un Marianiste)

OBJECTIONS À PRÉVOIR

1. “Nous n’avons pas besoin de la Légion ici”

Les personnes zélées et désireuses d’introduire la Légion dans un nouveau centre peuvent s’attendre à l’objection que la Légion n’est pas requise dans ce lieu particulier. Puisque la Légion n’est pas une organisation pour l’accomplissement d’un genre spécial de travail, mais pour le développement du zèle et de l’esprit catholique (qui peut alors être appliqué à tout genre de travail désiré), pareille objection revient le plus souvent à affirmer qu’il n’y a aucun besoin local pour l’exercice du zèle catholique – affirmation qui se réfute suffisamment d’elle-même. Selon l’expression précise du Père Raoul Plus, “un chrétien est un homme à qui Dieu a confié ses semblables”.

Partout, sans exception, il existe un besoin vital pour l’exercice intense d’un tel apostolat, et cela pour de multiples raisons – Premièrement, parce que les membres du groupe, qui en sont aptes, devraient avoir une occasion réelle d’exercer leur vie apostolique. Deuxièmement, parce qu’un tel apostolat est nécessaire de nos jours pour remuer les masses, et empêcher la religion de s’installer commodément dans la routine ou le matérialisme. Troisièmement, parce que le travail patient et intense de tels travailleurs est requis pour venir en aide à ceux qui sont frustrés dans leur vie ou qui ont tendance à s’égarer.

Sur tous ceux qui exercent l’autorité repose la responsabilité de développer pleinement les capacités spirituelles de ceux dont ils ont la charge. Qu’en est-il alors de l’apostolat, cet ingrédient distinctif et essentiel du caractère chrétien ? L’appel général à l’apostolat doit par conséquent être lancé. Mais appeler sans fournir les moyens de répondre n’est guère mieux que le silence, parce que peu nombreux sont les gens qui, ayant entendu, seront capables de mener à bien par eux-mêmes les moyens d’action. Ainsi la machine, sous la forme d’une organisation apostolique, doit être mise en marche.

2. “Nous manquons de personnes aptes à devenir membres”

Comme cette objection procède habituellement d’une conception fautive du genre de travailleurs dont la Légion a besoin, on peut affirmer en général que tout bureau, boutique ou autre lieu de travail abritent des légionnaires en puissance.

Ces légionnaires en puissance peuvent être instruits ou illettrés, travailleurs ou ayant des loisirs, ou sur la liste des chômeurs. Ils ne sont pas le monopole d'une couleur, d'une race ou d'une classe, mais ils peuvent être trouvés partout. La Légion possède le don spécial de pouvoir enrôler au service de l'Église cette force cachée, cette beauté de caractère non exploitée. Mgr Alfred O'Rahilly, à la suite d'une étude sur les activités de la Légion, fut poussé à écrire ce qui suit : "J'ai fait une grande découverte, ou plutôt je me suis aperçu qu'elle avait déjà été faite, c'est que chez des hommes et des femmes apparemment ordinaires, il existe un héroïsme latent ; et que des sources inconnues d'énergie y avaient été captées."

Les exigences de l'admission pour devenir membre ne doivent pas aller au-delà de ce que les papes avaient dans l'esprit quand ils ont déclaré que dans quelque classe que ce soit on pouvait former une élite et l'entraîner à l'apostolat.

Dans ce même ordre d'idée, on suggère de lire très attentivement le paragraphe 3 (b) du chapitre 31, *Extension et Recrutement*, ainsi que le chapitre 40, section 6, "La Légion, comme complément du Missionnaire", qui conseille fortement une grande extension légionnaire au sein des nouvelles communautés chrétiennes.

Une difficulté réelle à recruter des membres indiquerait un niveau spirituel extraordinairement bas dans cette localité, et alors loin de prouver qu'il n'y a rien à faire, cela démontrerait en conclusion la suprême importance d'y fonder un groupe de la Légion pour y jouer le rôle de bon levain. Que l'on veuille bien se pénétrer de l'idée que le levain est l'ordonnance de Notre Seigneur pour faire lever le tout. (Mt 13:33) Que l'on veuille bien se rappeler qu'un praesidium peut se former avec seulement 4 , 5 ou 6 membres. Quand ceux-ci s'appliquent au travail et en comprennent les exigences, ils découvrent vite qu'ils peuvent introduire dans leur groupe de bons nouveaux membres.

3. "Les visites de la Légion déplairaient"

Si tel était vraiment le cas, cela prouverait seulement qu'il faut adopter un autre genre de travail, mais non point qu'il faille abandonner l'idée d'établir la Légion (avec toutes ses possibilités de bien pour les membres et la communauté). Précisons, cependant, que nulle part jusqu'ici la Légion n'a expérimenté de difficultés permanentes et générales concernant les visites. Du moment que ces visites se font dans le véritable esprit de l'apostolat légionnaire, on peut

généralement considérer la froideur qui les accueille comme une marque d'indifférence religieuse ou pire encore, et conclure que là où les légionnaires sont le moins désirés, existe le plus grand besoin de leurs travaux. Des difficultés de ce genre, rencontrées au début, ne justifient nullement la cessation des visites. Presque invariablement jusqu'ici, les légionnaires qui ne se sont pas laissés démonter par ces barrières de glace, ont réussi à les faire fondre, et à supprimer aussi bien leurs causes profondes des plus sérieuses.

On doit donner tout son poids au fait que le foyer familial est spirituellement parlant le point stratégique. Gagner le foyer, c'est conquérir la société. Pour gagner le foyer, il faut y aller.

4 “Les jeunes gens doivent travailler fort pendant la journée, ils ont besoin de leur temps libre pour se reposer”

Combien ces paroles semblent raisonnables ! Cependant, si on les mettait en pratique, le monde serait un désert religieux, car ce n'est pas par les désœuvrés que s'accomplit l'œuvre de l'Église. De plus, n'est-ce pas à des amusements plus ou moins désordonnés qu'une partie de la jeunesse pleine d'ardeur consacre ses heures de loisirs, plutôt qu'au véritable repos ? En alternant les journées de labeur avec des soirées de plaisir, il est très facile de glisser vers un matérialisme pratique qui au bout de quelques années, laisse les cœurs sans idéal, se rongant eux-mêmes d'amertume devant la perte prématurée de leur jeunesse, emportant avec elle les seules choses qu'on leur avait appris à apprécier. Et les choses peuvent finir d'une façon encore plus malheureuse. N'est-ce pas saint Jean Chrysostome qui avouait n'avoir jamais réussi à se persuader que quelqu'un pouvait être sauvé sans avoir contribué de quelque façon au salut de son prochain ?

Il serait infiniment plus sage d'exhorter les jeunes à donner au Seigneur les premiers fruits de leurs loisirs en militant comme membre de la Légion. Ces premiers fruits inspireront toute leur vie et garderont à leur cœur et à leur visage la fraîcheur de la jeunesse. Il leur restera encore de nombreuses heures de détente, qu'ils savoureront doublement, pour les avoir doublement méritées.

5. “La Légion de Marie n'est qu'une organisation entre tant d'autres vouées au même idéal et s'appliquant à la réalisation d'un programme identique”

Il est vrai que l'idéalisme abonde et qu'un programme de travaux désirés peut être tracé en quelques minutes par quiconque possède

plume et papier. Il est par conséquent vrai de dire que la Légion est seulement une organisation parmi des centaines d'autres qui proposent une noble lutte pour les âmes et un programme d'œuvres importantes. Mais il est aussi vrai de dire qu'elle est une des rares qui définissent nettement son apostolat. Un idéalisme vague, lançant des appels généraux aux membres dans le but de faire le bien dans leur milieu, aboutira toujours aux plus vagues réalisations. De son côté, la Légion ramène sa lutte à une spiritualité ferme, un programme déterminé de prières, une tâche hebdomadaire précise, un compte rendu hebdomadaire exact et aussi, on le verra, à des réalisations concrètes. Enfin, et ce n'est pas ce qui importe le moins, la Légion fonde sa méthode sur le principe dynamique de l'union à Marie.

6. "D'autres organisations font déjà les œuvres de la Légion. Nous risquerions d'entrer en conflit avec elles."

Comme il est étrange d'entendre de telles paroles dans des localités où une grande partie de la population ne pratique pas de religion ou ne sont pas catholiques, et où les progrès sont infimes !

Quelle tristesse si quelqu'un se résignait à un tel état de chose, ce qui revient à dire que dans ce lieu on prendrait son parti de voir Hérode trôner dans les cœurs des hommes, tandis que le Seigneur et sa mère aimée seraient relégués en permanence à la misérable étable !

Souvent, aussi, ces mots, qui refusent à la Légion sa venue, sont employés pour justifier celle de telles organisations réputées, mais qui n'accomplissent jamais rien, armées qui peuvent bien exister, mais qui n'ont jamais vaincu d'ennemis.

De plus, le travail ne s'accomplit pas, à moins d'être fait de manière appropriée. Par conséquent, le travail ne se fait pas, là où l'on engage quelques douzaines de travailleurs apostoliques, alors que, convenablement, il en faudrait des centaines et même des milliers ; et malheureusement, tel est d'ordinaire le cas. Très souvent aussi, les petits nombres de travailleurs révèlent un manque d'organisation, de dynamisme et de méthode.

Il serait certainement sage de mettre la Légion à l'épreuve, en lui assignant un champ d'action même restreint. Les résultats peuvent être convaincants, et les membres d'un seul petit groupe peuvent se multiplier comme les cinq pains d'orge pour satisfaire à toutes les nécessités, et même au-delà. (cf Mt 14:16-21)

La Légion n'a pas de programme particulier de travaux. Elle ne

présuppose pas de nouveaux travaux, mais elle peut plutôt fournir un cadre nouveau à des œuvres déjà existantes mais non suffisamment systématisées, avec des effets analogues à ceux qui suivraient l'application du pouvoir électrique là où précédemment la tâche était accomplie à la main.

7. “Il y a déjà trop d’organisations. Le mieux serait de rendre vigueur aux sociétés existantes et d’étendre leurs fonctions aux œuvres que se propose de faire la Légion.”

Ceci peut sembler un argument réactionnaire. Le mot “trop” peut s’appliquer en vérité à tous les secteurs de la vie environnante. Le nouveau secteur ne doit pourtant pas être rejeté pour la seule raison de sa nouveauté, et de temps à autre il est générateur de progrès. Aussi, la Légion ne demande-t-elle de son côté que l’occasion de faire ses preuves. Si elle n’est pas “seulement une autre organisation” mais qu’elle vient de Dieu, quelle perte que celle de lui fermer la porte !

En outre, cette objection suppose que pour l’heure le travail en question ne se fait pas encore actuellement. En ces circonstances, il n’est pas raisonnable ni de pratique commune de rejeter une nouvelle machinerie, qui a prouvé ailleurs son efficacité. Combien bizarre deviendrait cette objection si on la formulait ainsi : “Nous n’avons pas besoin d’importer l’avion. Nous avons déjà trop de machine ici. Perfectionnons plutôt l’automobile pour qu’elle puisse voler !”

8. “Cette localité est trop petite : il n’y a pas de place ici pour la Légion”

Il n’est pas rare de voir ces mots appliqués à des localités, qui bien que de dimensions réduites, ont parfois une réputation peu enviable.

Par ailleurs, un village peut posséder une certaine bonté de routine, et cependant être stagnant : stagnant en qualités morales et en intérêts humains, de telle sorte que la jeunesse s’enfuit vers les centres populeux, où elle manque de support moral.

Le mal provient du manque d’idéal religieux causé par l’absence de gens faisant plus que le minimum de leurs obligations essentielles. Avec la disparition de l’idéal religieux, s’installe un désert spirituel (et les villages ne sont pas les seuls déserts de ce genre). Pour faire reflourir ce désert, on doit renverser la méthode : créer un petit groupe d’apôtres qui répandra son esprit propre dans la masse et lui ouvrira des lignes de conduite nouvelles. On entreprendra des

œuvres appropriées à cet endroit, la vie reprendra saine et gaie, et l'exode s'arrêtera.

9. “Certaines œuvres de la Légion consistent en des activités spirituelles qui, de leur nature même, sont réservées aux prêtres, et que les laïcs ne devraient assumer que si le clergé ne pouvait les entreprendre. Je peux ainsi visiter mon troupeau plusieurs fois chaque année, avec des résultats satisfaisants.”

Cette objection trouve sa réponse d'une manière générale au chapitre 10, *L'Apostolat de la Légion*, et aussi plus particulièrement dans les lignes qui suivent, mais déjà on doit remarquer que nul travail jugé non désirable ne doit être entrepris.

La connaissance intime de ce qui est incontestablement l'une des plus saintes villes au monde, y révèle de vastes multitudes de malades spirituels et de mondains, tourmentés par les angoissants problèmes de la civilisation moderne. Pour cette ville ou pour quelque autre communauté urbaine, il n'est pas justifié de croire qu'une visite du pasteur – si féconde soit-elle – une fois, deux fois, quatre fois par année, peut sauvegarder le patrimoine spirituel de la paroisse. Si tout va bien, par exemple, plusieurs s'approcheront de l'autel tous les jours, d'autres, plus nombreux, une fois par semaine ; tous au moins une fois par mois. Pourquoi alors est-ce que quatre ou cinq heures de confessionnal par semaine si souvent suffisent ? D'où vient donc cette épouvantable disproportion ?

Encore une fois, quel est le degré d'intimité, ou du moins de contact personnel requis pour qu'un prêtre ait vraiment satisfait à ses obligations envers chaque âme qui lui est confiée, cette âme qui, au dire de saint Charles Borromée, est un diocèse assez vaste pour un évêque ? Un simple calcul montrera la somme du temps requis à raison d'une demi-heure accordée annuellement à chaque paroissien. Et cette demi-heure elle-même, suffirait-elle vraiment pour subvenir à tous les besoins d'une âme ? Sainte Madeleine Sophie Barrat écrit deux cents lettres à une seule âme difficile à diriger, sans compter les innombrables entrevues qu'elle lui accorda. Combien d'approches légionnaires ont duré dix ans et plus et sont encore en marche ! Cependant, si d'une part le prêtre, débordé de travail, ne peut assurer cette demi-heure ; et si d'autre part la Légion (comme elle l'affirme) s'offre à lui fournir des représentants zélés, nombreux là où il est seul, obéissants à ses moindres paroles, d'une discrétion parfaite,

aussi capables que lui (avec son aide) d'avoir accès auprès des individus et des familles, doués de dons irrésistibles pour attirer les âmes vers les choses d'en haut, lui fournissant l'occasion de procurer aux âmes plus qu'un service de routine ; est-il juste que le prêtre refuse ce secours, sans manquer aux obligations de sa charge et à ses propres intérêts ?

“La Légion de Marie apporte au prêtre deux bénédictions également précieuses : premièrement, un instrument de conquête qui porte la marque authentique de l'Esprit de Dieu – ce qui m'oblige à poser la question : cet instrument providentiel, ai-je le droit de le négliger ? Secondement, une source de vie capable de renouveler toute notre vie intérieure – et je serai amené naturellement à une nouvelle question. Si cette source de vie limpide et profonde s'offre à moi, n'est-ce pas de mon devoir de m'y abreuver ?” (Chanoine Guynot)

10. “Je crains des indiscretions éventuelles de la part des membres”

Cette objection n'est guère conforme à la réalité de la situation. Autant vaudrait renoncer à faire la moisson sous prétexte que l'on risque par maladresse de briser quelques épis ! La moisson en jeu, ce sont les âmes : âmes pauvres et faibles, aveugles et boiteuses : si nécessiteuses, qu'on serait tenté d'accepter la situation comme sans remède. Ce sont pourtant ces âmes-là que le Seigneur nous commande de chercher par les places et les rues de la ville, par les chemins et le long des clôtures, afin que sa maison se remplisse. (Lc 14: 21-23) Il n'existe pas d'autre moyen d'entreprendre une moisson aussi vaste, si ce n'est en mobilisant les bataillons laïques. Il se peut que des indiscretions s'ensuivent. Dans une certaine mesure, elles sont inséparables du zèle comme de la vie. Il existe deux moyens de les éviter : une inaction honteuse et une discipline prudente. Un cœur noble, dans lequel retentit douloureusement cette plainte apitoyée du Seigneur sur la foule malheureuse, se détournera avec horreur du premier moyen, et se portera de tout son élan vers la moisson des âmes en détresse.

L'histoire de la Légion de Marie jusqu'à ce jour ne donne pas à penser que l'on ait à craindre pour l'avenir des indiscretions graves ou fréquentes ; de toute façon l'accent est mis avec fermeté sur cet aspect de la discipline légionnaire.

11. “Des obstacles au début, il y en aura toujours”

La Légion de Marie ne fait pas exception à la règle. Le tout est d’aborder résolument ces obstacles et l’on constate qu’ils ressemblent à ces forêts épaisses qui de loin, semblent impénétrables et qui, de près sont d’un accès facile.

Rappelez-vous également, que “ceux qui sont toujours en train de viser n’atteignent jamais la cible ; qui ne risque rien n’a rien ; à toujours se tenir à l’abri, on devient pusillanime ; on ne fait rien de bon si on a peur de commettre des imperfections” (Cardinal Newman)

En parlant d’une œuvre de la *Grâce*, que personne ne soit si mondainement prudent qu’il en vienne à ignorer l’existence de la Grâce. Les objections et les possibilités de malheur ne peuvent être citées, sans une pensée sur les secours. La Légion est fondée sur la prière, elle travaille pour les âmes et appartient entièrement à Marie. En considérant cela, par conséquent, ne parlons pas de règles humaines, parlons des règles de Dieu.

“Marie est une Vierge unique à nulle autre pareille : Virgo singularis. En la considérant, ne me parlez pas de règles humaines, parlez-moi des règles de Dieu.” (Bossuet)

33

DEVOIRS FONDAMENTAUX DES LÉGIONNAIRES

1. ASSISTANCE REGULIERE ET PONCTUELLE AUX REUNIONS HEBDOMADAIRES DU PRAESIDIUM

(Voir Chapitre 11, *Plan de la Légion de Marie*)

(a) Ce devoir est plus pénible quand on est fatigué que lorsqu’on est bien dispos ; quand il fait mauvais que lorsque le ciel est serein ; et généralement quand on serait tenté d’aller ailleurs. Cependant, où est la pierre de touche sinon dans la difficulté, où est le vrai mérite sinon dans la conquête des difficultés ?

(b) Il est plus facile de saisir la valeur d’un travail que celle d’assister à une réunion pour en rendre compte ; pourtant, la réunion

est le devoir primordial. La réunion est au travail ce que la racine est à la fleur, la condition même de sa vie.

(c) La fidélité aux réunions, malgré le long trajet d'aller et retour qu'elles imposent parfois, dénote une vision surnaturelle profonde, car du seul point de vue de la raison, l'importance de la réunion ne contrebalance guère la perte de temps occasionnée par le voyage. Mais ce n'est pas du temps perdu. Non, car le voyage est une partie, et une partie particulièrement méritoire de l'accomplissement du travail. Le long voyage de Marie pour visiter sa cousine fut-il un gaspillage de temps ?

“A tant d'autres vertus, Sainte Thérèse joignait un courage extraordinaire. Elle avait toujours ce principe que ‘nous devrions aller jusqu'au bout de nos forces avant de nous plaindre.’ Que de fois ne s'est-elle pas rendue à Matines avec des vertiges, ou de violents maux de tête ! ‘Je puis encore marcher’, se disait-elle, ‘eh bien je dois être à mon poste’. Et grâce à cette énergie indomptable, elle accomplissait des actes simplement héroïques.” (Sainte Thérèse de Lisieux)

2. ACCOMPLISSEMENT DU TRAVAIL HEBDOMADAIRE

(a) Ce travail doit être “substantiel”, c'est-à-dire que le légionnaire devrait y consacrer au moins deux heures par semaine. Néanmoins, il ne s'agit pas d'un temps-limite. Bien des légionnaires dépassent de beaucoup ce minimum, allant jusqu'au don de plusieurs jours par semaine. Beaucoup même y emploient tout leur temps. Ce travail doit représenter un service actif défini assigné par le praesidium, non pas quelque chose de dicté par le goût personnel du légionnaire. Les prières ou autres exercices spirituels, si notables soient-ils, ne peuvent satisfaire cette obligation ni même y suppléer en partie.

(b) Le travail n'est qu'une prière sous une autre forme, et les règles de la prière doivent y être appliquées. Sans cette dimension surnaturelle, il ne durera pas longtemps. Si la tâche est facile, elle deviendra monotone ; si elle est digne d'intérêt, elle sera très probablement difficile, parsemée de rebuffades et d'échecs au moins apparents. Dans les deux cas, les considérations humaines inciteront promptement à l'abandonner. Au contraire, le légionnaire doit être amené à discerner sous la brume des sentiments humains qui masquent le travail, les grandes lignes de ce dernier, qui sont surnaturelles. Plus un travail est comme une croix, plus on doit l'estimer.

(c) Le légionnaire est un soldat, il ne saurait donc déployer moins de courage dans l'accomplissement de son devoir que n'en montrent les soldats ordinaires au service de causes terrestres. Tout ce qu'il y a de noble, de dévoué, de chevaleresque et de fort dans le caractère du soldat devrait briller au plus haut degré dans le véritable légionnaire de Marie, et se refléter évidemment dans son travail.

Le devoir du soldat peut le mener à la mort, ou bien à la monotonie des heures de faction de la sentinelle ou le brossage des planchers de la caserne. Un bon soldat, dans les minuties du service ne regarde que le devoir à accomplir, non ce que le devoir comporte. Dans toutes les circonstances, c'est la même fidélité, et la défaite ou la victoire n'affectent pas le sens du devoir. Le légionnaire ne peut avoir de son devoir une idée moins solide, son application aux moindres détails de son travail, ne sera pas moindre non plus, du plus insignifiant au plus difficile.

(d) Le travail légionnaire doit s'accomplir dans l'union la plus intime avec Marie. Mais de plus, le légionnaire doit regarder comme un but essentiel de ce travail, d'infuser à ceux qui en bénéficient une connaissance et un amour véritable de Marie, qui les porteront à la servir de quelque manière. Une connaissance de Marie et une dévotion envers elle sont indispensables à la santé et au progrès des âmes. "Car elle est associée aux divins mystères, elle peut vraiment être représentée comme leur gardienne. Sur elle, comme sur le plus noble fondement après Jésus Christ, repose la foi de toutes les générations." (AD 3) Les légionnaires sont invités à considérer d'autres paroles qui portent à réfléchir du pape saint Pie X: "Aussitôt que la dévotion à l'auguste Marie a poussé de profondes racines dans les âmes, alors – et alors seulement, – celui qui travaille auprès de ces âmes les verra-t-il produire des fruits de vertu et de sainteté correspondant à ses fatigues en leur faveur."

"Ne l'oubliez pas : comme Notre Seigneur sur le Calvaire, vous livrez un combat assuré du triomphe. Ne craignez pas de vous servir des armes que lui-même a aiguës, ni de partager les blessures qu'il a portées. Que la victoire arrive pendant votre vie ou après, que vous importe ? Continuez la tradition du labeur patient ; et laissez au Seigneur le soin du reste, car ce n'est pas à nous de connaître les temps ni les moments que le Père a fixés de sa propre autorité. Prenez courage et portez votre fardeau de chevaliers avec l'indomptable énergie des grandes âmes qui vous ont précédés."

(T. Gavan Duffy : *Le Prix du Jour Naissant*)

3. À LA REUNION, FAIRE DE VIVE VOIX UN COMPTE RENDU DU TRAVAIL ACCOMPLI

Ceci est un devoir très important et l'un des principaux exercices destinés à soutenir l'intérêt pour le travail de la Légion. Soutenir l'intérêt tout autant que fournir des renseignements à la réunion, telles sont les raisons d'être du compte rendu. L'application apportée à la préparation du compte rendu et à la manière de le présenter, donne la vraie mesure de l'efficacité du légionnaire. Chaque compte rendu est une pierre apportée à l'édifice de la réunion et la valeur de cette dernière dépend de la qualité des rapports. Tout compte rendu omis ou médiocre est un coup asséné à la réunion, laquelle est source de vie.

Un élément important de la formation de chaque membre devrait consister dans l'apprentissage des méthodes des autres membres, telles que constatées dans leurs comptes rendus, et dans l'écoute attentive des commentaires que l'on reçoit pour ses propres comptes rendus, de la part de légionnaires expérimentés. Il s'ensuit que si un compte rendu ne donne pas de renseignements suffisants, il ne profite ni au membre qui le présente, ni à ceux qui l'écoutent.

Pour plus de détails sur le compte rendu et la manière de le présenter, voir le paragraphe 9 du chapitre 18, *Déroulement de la Réunion du Praesidium*.

“Souvenez-vous de l'insistance avec laquelle saint Paul demande avant tout aux chrétiens d'assister et de porter par l'âme et l'incessante prière ‘tous les hommes; car Dieu veut sauver tous les hommes... car le Christ s'est livré en rançon pour tous.’ (1 Tm 2:6) Et ce principe de l'universalité du devoir et de son objet rentre encore dans cette sublime parole de saint Jean Chrysostome: ‘Chrétiens, vous rendrez compte, non pas seulement de vous-mêmes, mais bien du monde entier.’” (Gratry: *Les Sources*)

4. UNE DISCRETION INVOLABLE S'IMPOSE

aux légionnaires par rapport à ce qu'ils entendent aux réunions ou au cours de leur travail. Cette connaissance leur vient du fait qu'ils sont légionnaires, et toute divulgation constituerait une intolérable trahison envers la Légion. Les comptes rendus doivent sans doute être présentés à la réunion du praesidium, mais même là, la circonspection s'impose. Cette question est traitée exhaustivement au paragraphe 20 du chapitre 19, *La Réunion et le Membre*.

“Garde le dépôt.” (1 Tm 6:20)

5. CHAQUE MEMBRE DEVRAIT AVOIR UN CARNET

dans lequel il gardera un rapport succinct des cas. (a) Le travail mérite d'être fait de façon méthodique ; (b) ainsi on ne perdra pas de vue les cas réglés ou non terminés ; (c) sans cette aide, on ne pourra pas faire un compte rendu convenable ; (d) cela procure une bonne formation aux habitudes de l'ordre ; (e) ce témoin tangible du travail accompli sera d'un précieux secours pour reprendre courage à cette heure inévitable où l'échec du moment jette son ombre sur les succès passés.

Ces notes doivent être de caractère confidentiel (c'est-à-dire rédigées peut-être en une espèce de code) de manière à soustraire des renseignements délicats à des yeux autres que ceux du légionnaire. On se gardera d'y inscrire quoi que ce soit en présence des personnes concernées.

“Que tout se passe dignement et dans l'ordre.” (1 Cor 14:40)

6. LA RECITATION QUOTIDIENNE PAR CHAQUE LEGIONNAIRE, DE LA CATENA LEGIONIS (CHAINE DE LA LEGION)

composée principalement du Magnificat, prière même de Marie, l'hymne du soir de l'Église, “le plus humble et le plus reconnaissant, le plus sublime et le plus élevé de tous les Cantiques”. (Saint Louis-Marie de Montfort)

Comme son nom l'indique, cette prière est le chaînon qui relie la Légion de Marie à la vie quotidienne de tous ses membres, actifs et auxiliaires et le lien qui unit les uns aux autres et à leur bienheureuse Mère. Le nom même suggère aussi l'obligation de la réciter tous les jours. Cette idée d'une chaîne faite d'anneaux – chacun nécessaire à la perfection de l'ensemble – rappelle à chaque légionnaire qu'il doit éviter d'être un anneau brisé dans la chaîne de prière quotidienne de la Légion.

Des légionnaires que les circonstances ont contraints à regret à cesser d'être membres actifs (et même ceux qui pour des raisons moins sérieuses ont abandonné les rangs) devraient encore garder cette belle pratique de dévotion et conserver durant toute leur vie ce lien non brisé avec la Légion.

“Lorsque je parle familièrement avec Jésus, je le fais chaque fois au nom de Marie, et en partie en sa personne. Par moi, elle désire revivre ces heures de douce intimité et d’ineffable tendresse qu’elle a passées à Nazareth avec son Enfant bien-aimé. Par mon intermédiaire, elle conversera délicieusement avec Lui, une fois de plus ; grâce à moi, elle l’embrassera et le pressera sur son cœur, comme jadis à Nazareth.” (De Jaegher: *La Vertu de confiance*)

7. LES RAPPORTS ENTRE LES MEMBRES

Les légionnaires font généralement honneur à leur obligation de s’aimer mutuellement ; parfois cependant ils oublient que ce devoir doit inclure une attitude d’indulgence envers ce qui semble être des défauts chez leurs collègues. Des manquements sur ce point risquent de priver les réunions de la grâce et d’inciter certains membres à quitter la Légion.

D’autre part, le simple bon sens devrait faire comprendre aux membres que leur fidélité ne saurait dépendre du fait qu’ils ont un président ou un collègue qu’ils trouvent affable ou désagréable, ou à cause de manques d’égards réels ou imaginaires, ou encore à la suite de désaccords, de blâmes ou autres circonstances accidentelles.

L’oubli de soi doit être à la base de tout travail en commun. S’il fait défaut, les ouvriers les plus qualifiés peuvent être une menace pour l’organisation. Les meilleurs serviteurs de la Légion sont ceux qui savent s’effacer et s’adapter plus complètement et plus harmonieusement au système. Par contre, celui qui dit ou fait quelque chose de contraire à la douceur qui devrait caractériser la Légion, risque de sectionner une artère, produisant ainsi des résultats désastreux. Que chacun donc se surveille pour promouvoir ce qui unit et éviter ce qui divise.

Quand on traite des rapports entre les légionnaires, il est nécessaire de mentionner ce qu’on appelle légèrement, mais incorrectement, “les petites jalousies”. La jalousie est rarement petite en elle-même. C’est comme de l’acide dans le cœur. Elle pénètre presque universellement dans les relations humaines, qu’elle empoisonne. Dans les cas extrêmes de malveillance, elle tourne à la folie brutale et furieuse, capable des pires emportements. Elle tente aussi les âmes généreuses et les cœurs purs, en raison même de leur nature sensible et aimante. Il est si dur de se voir remplacé par d’autres,

surpassé en vertu, ou en succès, mis de côté pour faire place aux jeunes ! Quelle amertume de constater qu'on est éclipsé ! Les meilleures âmes ont éprouvé ce tourment secret et expérimenté par là leur étonnante faiblesse. Cette amertume couve en réalité la haine prête à exploser en flammes destructrices.

On cherchera peut-être du soulagement dans l'oubli. Cependant le légionnaire doit viser à des choses plus élevées qu'à une telle paix. Il ne doit se satisfaire de rien de moins que de la victoire, une conquête immensément méritoire sur une pure nature armée pour la bataille, la transformation entière de la demi-haine de l'envie en amour chrétien. Mais comment pareille merveille peut-elle s'accomplir ? Elle s'accomplira en mettant en avant la plénitude du devoir légionnaire au service de ses confrères et de tout son entourage, en chacun desquels on lui a appris à voir et à vénérer son Seigneur. Chaque aiguillon de jalousie doit être affronté par cette réflexion : Cette personne, dont la valeur grandissante m'a causé tant de peine, n'est autre que le Seigneur. Mes sentiments par conséquent doivent être ceux de saint Jean-Baptiste. Ma joie est complète de voir Jésus exalté à mes dépens. Il faut qu'il croisse et que je diminue.

Cette perspective exige une sainteté jusqu'à l'héroïsme. C'est la matière première d'une destinée. Quel champ libre ne donne-t-elle pas à Marie pour purifier de toute souillure de vanité une âme qui rendra témoignage à la lumière, afin que tous croient (Jn 1:7), pour façonner encore un autre messager désintéressé qui préparera le chemin du Seigneur ! (Mc 1:2)

Un précurseur doit toujours désirer être éclipsé par celui qu'il annonce. Un apôtre verra toujours avec joie la croissance de ceux qui l'entourent, sans jamais s'inquiéter de savoir s'ils valent mieux que lui. Celui-là n'est pas apôtre qui souhaite la croissance de tous excepté quand cette croissance porte ombrage à la sienne ! Cette pensée jalouse montrerait que le moi est premier quand le moi est touché, tandis que le moi de l'apôtre doit toujours passer en dernier. Pour tout dire ! l'esprit de jalousie est incompatible avec le véritable apostolat.

“Dès ses premiers mots de politesse et de bienveillante courtoisie, Marie donne cette première impulsion sanctifiante qui purifie ces âmes et d'un même coup régénère Jean-Baptiste et surélève Élisabeth.

Mais si ces premiers mots ont produit tant de grandes choses, que penser des journées, des semaines, des mois qui suivirent ? Marie donne toujours...

Élisabeth reçoit – et pourquoi ne pas le dire – elle reçoit sans jalousie. Elle s’incline devant sa jeune cousine sans la moindre amertume secrète de n’avoir pas été l’élue du Seigneur, elle en qui Dieu a aussi accompli une miraculeuse maternité. Élisabeth n’était pas jalouse de Marie ; et Marie plus tard ne pourra pas l’être de l’amour que son Fils donnera à ses apôtres. Comme Jean-Baptiste ne le sera pas non plus de Jésus vers qui s’en iront ses disciples. Sans amertume, il les verra s’éloigner de lui, son unique commentaire étant : ‘Il faut que lui grandisse et que moi je décroisse... Celui qui vient d’en haut est au-dessus de tous.’” (Jn 3: 30-31) (Perroy: *L’Humble Vierge Marie*)

8. LES RAPPORTS ENTRE CO-VISITEURS

Les légionnaires ont un devoir particulier envers leurs co-visiteurs. Voici le nombre mystique “deux” – symbole de la charité, de laquelle toute fécondité dépend : Le Seigneur “les envoya deux par deux en avant de lui”. (Lc 10:1) Cependant, “deux” ne doit pas signifier uniquement deux personnes qui se trouvent à travailler ensemble comme par hasard, mais une unité comme celle qui existait entre David et Jonathan, dont les âmes étaient unies l’une à l’autre. Chacun aimait l’autre comme sa propre âme. (1S 18-1)

“Ils s’en viennent, ils s’en viennent en chantant, ils rapportent leurs gerbes.” (Ps 126: 6)

C’est dans les petits détails que se manifesteront et se développera l’union des co-visiteurs. Promesses non tenues, rendez-vous manqués, défaut de ponctualité, accrocs à la charité dans les pensées ou les paroles, petits manques d’égards, airs de supériorité : autant de causes qui creusent un fossé entre les deux. En de telles circonstances, l’unité est impossible.

“Après la discipline religieuse, le plus précieux gage de bénédictions et de fécondité pour une famille religieuse, c’est la charité fraternelle, l’union harmonieuse. Nous devons aimer tous nos frères sans exception, comme les fils privilégiés et choisis de Marie. Ce que nous faisons à chacun d’eux, Marie le regarde comme fait à elle-même, ou mieux, comme fait à son Fils Jésus, tous nos frères étant appelés par vocation à devenir avec Jésus et en Jésus les fils mêmes de Marie.” (Petit Traité de Mariologie marianiste)

9. RECRUTEMENT DE NOUVEAUX MEMBRES

Le recrutement de nouveaux membres fait partie des obligations de tout légionnaire. Nous devons aimer notre prochain comme nous-mêmes ; par conséquent, si la Légion est une telle bénédiction pour celui

qui en fait partie, le membre ne devrait-il pas chercher à procurer cette bénédiction à d'autres ? Si l'on voit les âmes s'élever par leur apostolat, ne devrait-on pas désirer qu'un tel apostolat s'étende de plus en plus ?

Enfin quel légionnaire peut négliger de recruter de nouveaux membres, s'il réfléchit aux progrès qu'ils feront dans l'amour et le service de Marie ? Après Jésus lui-même, c'est la plus grande bénédiction qui puisse marquer une vie. Dieu, en effet, a fait d'elle – en dépendance du Christ et inséparable de Lui – la racine, la croissance et l'épanouissement de la vie surnaturelle.

D'innombrables personnes, si elles ne sont pas abordées et exhortées à le faire, n'auront jamais l'idée d'entrer dans le chemin montant après lequel elles soupirent avec ardeur intérieurement, et qui les conduirait à de si merveilleuses choses pour elles-mêmes et, par elles, pour d'autres âmes.

“Pour chaque homme s'ouvrent
Un chemin, et des chemins, et un chemin
Et l'Âme Noble gravit le Chemin Montant
Et l'Âme Vulgaire se traîne, dans les bas-fonds
Et, entre les deux, sur les plaines brumeuses,
Les autres se laissent aller à l'aventure.
Et pour chaque homme s'ouvrent
Un Chemin Montant et un chemin bas,
Et chaque homme décide
Quel chemin son âme prendra.” (John Oxenham)

10. ÉTUDE DU MANUEL

Il est de la plus haute importance pour tout légionnaire d'étudier le manuel à fond. C'est l'explication officielle de ce qu'est la Légion. Il contient en raccourci ce qu'il importe à tout légionnaire convenablement équipé de connaître en ce qui regarde les principes de l'organisation, ses lois, ses méthodes et son esprit. Les membres – et surtout les officiers – qui ne connaissent pas le manuel sont incapables d'exploiter avec efficacité les possibilités de la Légion ; tandis qu'une connaissance approfondie apportera toujours une plus grande efficacité. Ils constateront cette particularité : l'intérêt croîtra avec le temps, et la qualité avec la quantité.

Il n'est pas rare d'entendre l'exclamation : “C'est trop long !” et par une étrange disproportion, par des personnes qui chaque jour

emploient à la lecture des journaux un temps considérable qui suffirait pour lire une bonne partie du manuel.

“Trop long ! Trop de détails !” L’étudiant sérieux dans les lois de son pays, la médecine ou la science militaire, appliquerait-il ces mots à un manuel de dimensions à peu près semblables, qui contiendrait tout ce qu’il doit connaître sur la science particulière qu’il étudie ? Loin de dire ou de penser une telle chose, il aurait en une semaine ou deux, confié à la mémoire chaque idée, voire même chaque mot contenu dans un tel traité. En vérité, “les fils de ce monde-ci sont plus avisés envers leurs propres congénères que les fils de la lumière”. (Lc 16:8)

On fait aussi l’objection que “le manuel est plein d’idées difficiles et de matières avancées, de telle sorte que les membres plus jeunes ou plus simples peuvent à peine le comprendre. Pourquoi alors ne pas avoir un manuel simplifié pour de telles personnes ?” On ne devrait pas avoir à préciser qu’une telle suggestion est contraire aux lois fondamentales de l’éducation qui requièrent que l’étudiant soit graduellement amené en territoire inconnu. Il n’y a aucune éducation si une personne comprend à fond à l’avance ; et quand le nouveau n’est plus proposé à l’esprit le processus de l’éducation a cessé. Pour quelle raison un légionnaire devrait-il s’attendre à comprendre le manuel à sa première lecture, plus qu’un étudiant à comprendre immédiatement son premier manuel ? C’est la fonction de l’école et de toute l’idée de l’éducation de clarifier ce qui n’est pas clair et de l’implanter comme connaissance.

“Même les mots sont difficiles” ! Mais ne peuvent-ils pas être appris ? Le vocabulaire du manuel n’est pas tellement avancé ; on peut l’acquérir en posant des questions ou en consultant un dictionnaire. En fait, c’est précisément le vocabulaire des journaux quotidiens qui sont lus par tout le monde. À propos, a-t-on déjà entendu suggérer que les journaux devraient être simplifiés ? Un légionnaire ne le doit-il pas à lui-même et à son catholicisme de maîtriser les mots qui ont été jugés nécessaires à la pleine explication des principes spirituels et autres de la Légion ?

Ce qui a été dit du vocabulaire du manuel doit être répété quant aux idées exprimées dans ce manuel. Ce ne sont pas des idées obscures. “Il ne peut y avoir dans l’enseignement de l’Église un corps intérieur de doctrine que seuls quelques-uns peuvent saisir.” (Archevêque John Charles McQuaid) Ceci a été prouvé par le fait

que d'innombrables légionnaires, des gens ordinaires et même des gens d'humble condition, ont parfaitement saisi ces idées et en ont fait l'aliment et le tissu de leurs vies. Ces idées ne sont pas non plus superflues. De fait, elles doivent être raisonnablement comprises, pour que l'apostolat soit accompli de la bonne manière, car ces idées sont seulement les principes communs, c'est-à-dire la vie véritable de l'apostolat. Sans une compréhension suffisante de ces principes, l'apostolat serait privé de sa vraie signification – ses racines spirituelles, et n'aurait pas le droit d'être appelé chrétien. La différence entre l'apostolat chrétien et une vague campagne "pour faire du bien" est comme la distance entre le ciel et la terre.

Par conséquent, les idées apostoliques du manuel doivent être assimilées, et le *praesidium* doit jouer le rôle d'enseignant. Ce processus s'accomplira par la lecture spirituelle, l'*Allocutio* et l'encouragement donné aux légionnaires pour qu'ils lisent et étudient méthodiquement le manuel. La connaissance ne doit pas demeurer théorique. Chaque détail du travail actif doit être relié au principe correspondant, afin d'en recevoir toute la signification spirituelle.

On raconte qu'on demandait un jour à saint Thomas d'Aquin comment faire pour devenir savant. Il répondit : "Lisez un livre. Quel que soit ce que vous lisez ou entendez, prenez soin de le bien comprendre. Dans ce qui est douteux, atteignez à la certitude."

Le maître du savoir ne parlait pas ici en particulier d'un livre à grande réputation, mais il avait à l'esprit n'importe quel livre de valeur visant à diffuser la connaissance. Les légionnaires peuvent donc prendre ses paroles comme un stimulant à une étude exhaustive du manuel.

De plus, il a valeur de catéchisme. Il présente d'une manière simple, l'essentiel de la religion catholique, en conformité avec les décrets du Concile Vatican II.

"Même si saint Bonaventure considérait la science comme résultat de l'illumination intérieure, il n'ignorait pas pour autant les labeurs qu'entraîne l'étude. Aussi, citant saint Grégoire, il présentait comme exemple d'étude le miracle des noces de Cana. Le Christ ne créa pas le vin de rien, mais ordonna d'abord aux serviteurs de remplir d'eau leurs urnes. Pareillement, le Saint-Esprit n'accorde pas l'intelligence surnaturelle et la science à un homme qui ne remplit pas son urne – c'est-à-dire son esprit – d'eau – c'est-à-dire de notions acquises par l'étude. Il ne peut y avoir d'illumination sans efforts. L'intelligence des vérités éternelles est la récompense du labeur de l'étude, dont personne n'est exempt." (Gemelli : Le message franciscain au monde)

11. ÊTRE TOUJOURS EN UN CERTAIN SENS EN ETAT DE SERVICE

Autant que la prudence le dictera, le légionnaire doit viser à faire rayonner l'esprit de la Légion sur tous les aspects de la vie quotidienne, et se tenir constamment aux aguets pour des occasions favorables à la promotion du grand but de la Légion, c'est-à-dire détruire l'empire du péché, déraciner ses fondations et planter sur leurs ruines l'étendard du Christ Roi.

“Un homme vous rencontrera dans la rue et vous demandera du feu. Parlez-lui, et dans dix minutes, il vous demandera Dieu.” (Duhamel) Mais pourquoi ne pas vous assurer de ce contact donneur de vie en lui demandant vous-même du feu ?

Une tendance assez commune pour se durcir en une coutume, c'est de comprendre et de pratiquer le christianisme seulement en partie, c'est-à-dire comme une religion individualiste, dirigée exclusivement vers le bénéfice de l'âme de la personne, et nullement préoccupée de celle de son prochain. Tel est le “christianisme du demi-cercle” tant réprouvé par le pape Pie XI. “Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit : voilà le plus grand et le premier commandement. Le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.” (Mt 22:37-39) Évidemment ces commandements sont tombés dans beaucoup d'oreilles déterminées à rester sourdes.

Ce serait faire preuve d'un point de vue sérieusement inexact que de considérer les principes légionnaires comme une sorte de sainteté, à l'intention des seules âmes choisies. Ces principes pourtant ne sont que des principes chrétiens élémentaires. Il n'est pas facile de voir comment on peut descendre beaucoup plus bas que ces principes et en même temps prétendre rendre au prochain l'amour actif demandé par le Grand Commandement, et qui fait partie de l'amour même de Dieu ; à tel point que s'il est omis, l'idée chrétienne est mutilée. “Nous devons être sauvés ensemble. Nous devons venir à Dieu ensemble. Que nous dirait Dieu si quelques-uns d'entre nous venaient à Lui sans les autres ?” (Péguy)

Cet amour doit être prodigué à tous nos semblables sans distinction, individuellement et collectivement, non d'une manière sentimentale, mais sous la forme de devoir, de service, d'abnégation de soi. Le légionnaire doit être une attrayante personnification de ce véritable

christianisme. À moins que la Vraie Lumière ne brille devant les hommes par des rayons nombreux et marquants de cette Lumière, c'est-à-dire par des exemples pratiques de véritable vie chrétienne, il y a non seulement le danger mais la certitude qu'elle ne se réfléchira pas dans l'idéal courant des catholiques. Ceux-ci sombreront jusqu'au minimum permettant d'éviter l'enfer. Cela signifierait que la religion serait dépouillée de son caractère noble et désintéressé – en d'autres mots, elle serait ridiculement le contraire de ce qu'elle doit être, et par conséquent incapable d'attirer et de retenir qui que ce soit.

Devoir signifie discipline. Être toujours en devoir suppose une discipline soutenue. Par conséquent, les vêtements, le langage, les manières et la conduite, si simples soient-ils, ne doivent jamais être de nature à mal impressionner. Des personnes cherchent matière à critique chez ceux qu'ils voient actifs dans la cause de la religion. Des défauts inaperçus chez les autres, sont blâmables chez un légionnaire et deviennent un handicap dans ses efforts pour faire du bien aux autres. Ce n'est pas déraisonnable. N'est-on pas en droit d'exiger une vertu supérieure de ceux qui exhortent les autres à un idéal plus élevé ?

Cependant, on doit se servir ici, comme en toute chose, de son bon sens. Ceux qui sont bien intentionnés ne doivent pas être détournés de l'effort apostolique par le sentiment de leurs propres déficiences. Ce serait alors la fin de tout apostolat. Il ne faut pas non plus qu'ils pensent être hypocrites en conseillant aux autres une perfection qu'ils ne possèdent pas. "Non", dit saint François de Sales, "ce n'est pas être hypocrite que de parler mieux que nous agissons. S'il en était ainsi, Seigneur Dieu ! où en serions-nous ? Il nous faudrait garder le silence."

"La Légion de Marie entend simplement vivre le catholicisme normal. Nous disons 'normal', nous ne disons pas 'moyen'. De nos jours, on a tendance à croire que le catholique 'normal' est celui qui pratique sa religion pour son compte personnel, sans s'inquiéter activement du salut de ses frères. C'est faire la caricature du catholique fidèle, voire même du catholicisme. Le catholique 'moyen' n'est pas le catholique 'normal'. Il faudrait soumettre à une critique serrée, à un procès en révision, la notion de 'bon catholique' ou de 'catholique pratiquant'. On n'est pas catholique en deçà d'un minimum apostolique et ce minimum indispensable, sur lequel portera le jugement dernier, n'est pas atteint par la masse des catholiques dits pratiquants. Là réside tout le drame. Là gît le malentendu fondamental." (Cardinal Suenens : La Théologie de l'Apostolat)

12. LE LEGIONNAIRE DOIT PRIER AUSSI BIEN QUE TRAVAILLER

Bien que la récitation de la Catena Legionis soit le seul devoir quotidien imposé par la Légion à ses membres actifs on exhorte instamment ces derniers à inclure toutes les prières de la tessera dans leur programme quotidien. Le devoir des membres auxiliaires exige ces prières, et ce serait un reproche pour les unités actives si leur contribution était inférieure à celle qu'apportent les auxiliaires en très grand nombre. Il est vrai que les auxiliaires ne font pas de travail actif. Ils servent cependant plus efficacement la Reine de la Légion que le membre actif qui travaille mais ne prie pas. Ceci est contraire à l'intention de la Légion, qui considère les membres actifs comme le fer de lance de son attaque et les membres auxiliaires comme la hampe seulement.

De plus, la ferveur et la persévérance des auxiliaires dépendra en grande partie de leur conviction qu'ils augmentent par leur concours un service désintéressé et en fait héroïque – un service bien au-dessus du leur. Pour cette raison supplémentaire, les membres actifs doivent constituer un modèle et une inspiration pour les auxiliaires. Mais peut-il être une véritable inspiration, le membre actif dont le service de prière est dépassé par celui de l'auxiliaire, laissant planer un doute quant à celui qui sert le mieux la Légion.

Chaque Légionnaire, qu'il soit actif ou auxiliaire, devrait s'enrôler dans la confrérie du Très Saint Rosaire. Les avantages attachés à cette affiliation sont immenses. (voir l'appendice 7)

“Dans toute demande, le Très Saint Nom de Jésus est au moins implicitement invoqué, même si les paroles ‘par Jésus-Christ Notre-Seigneur’ ne sont pas expressément prononcées. Il est en effet le Médiateur nécessaire auquel toute requête doit être présentée. De plus, quand le fidèle s'adresse directement à Dieu le Père ou confie sa demande à un ange ou à un saint sans invoquer le Très Saint Nom de Marie, il faut dire de la bienheureuse Vierge la même chose que de son divin Fils. De même que le nom de Jésus est toujours implicitement invoqué parce qu'il est l'unique Médiateur nécessaire, le nom de sa Bienheureuse Mère, qui lui est associé, est toujours, dans toutes les prières, invoqué implicitement avec le sien. Quand nous implorons Dieu, Marie est nommée implicitement. Quand le Christ comme homme est nommé, elle est nommée aussi. Quand nous prions un saint, nous prions Marie.” (Canice Bourke, O.F.M. Cap. : Marie)

13. LA VIE INTERIEURE DES LEGIONNAIRES

“Ce n’est plus moi qui vis”, dit l’Apôtre, “mais le Christ qui vit en moi.” (Ga 2:20) La vie intérieure signifie que les pensées, les désirs et les affections convergent vers Notre Seigneur. Notre Dame Bienheureuse est le modèle à suivre pour ce faire. Elle progressa sans cesse en sainteté, car le progrès spirituel est, avant tout, un progrès dans la charité ou l’amour, et la charité grandit en Marie tout au long de sa vie.

“Chacun des fidèles, peu importe son état ou son rang est appelé à la plénitude de la vie chrétienne et à la perfection de la charité... Tous les fidèles donc se sanctifieront davantage chaque jour dans leur condition.” (LG 41, 42) La sainteté est une réalisation pratique. “Toute la sainteté consiste dans l’amour de Dieu, et tout l’amour de Dieu consiste à faire sa volonté.” (Saint Alphonse de Liguori)

“Pour pouvoir découvrir la volonté concrète du Seigneur sur notre vie, les conditions indispensables sont: l’écoute prompte et docile de la parole de Dieu et de l’Église, la prière fidèle et constante, le recours à un guide spirituel sage et aimant, le discernement dans la foi, des dons et des talents reçus de Dieu et, en même temps, des diverses situations sociales et historiques où l’on est placé.” (CL 58)

La formation spirituelle des légionnaires au niveau du *praesidium* aide grandement au développement de leur sainteté. Il faut cependant tenir compte que la direction spirituelle donnée est collective. Puisque chaque membre est un individu unique avec des besoins personnels, il est préférable que la direction collective soit complétée par la direction individuelle, et conséquemment, que le membre demande l’aide d’un “guide sage, et aimant”. (op. cit.)

Trois conditions sont nécessaires à la vie chrétienne: la prière, la mortification et les sacrements, et ils sont intimement liés:

(a) La prière

Elle doit être aussi bien privée que publique, parce que notre nature présente deux côtés, l’un individuel et l’autre social. Le devoir du culte nous oblige d’abord en tant qu’individus, mais la communauté tout entière, réunie par des liens sociaux, y est tenue également. La liturgie, comme la Messe et l’Office Divin, est le culte public de l’Église. Cependant, Vatican II fait le commentaire suivant: “Le chrétien est appelé à prier en commun; néanmoins il doit aussi entrer dans sa chambre pour prier le Père dans le secret, et, même, enseigne

l'Apôtre, il doit prier sans relâche." (SC 12). Les formes de prière personnelle comprennent: "la méditation, (ou prière mentale), l'examen de conscience, les retraites, les visites au Saint Sacrement, et des dévotions spéciales à la Bienheureuse Vierge Marie, surtout évidemment le chapelet." (MD 186) "En nourrissant la vie spirituelle des chrétiens, comme elles le font, il s'ensuit que ceux-ci participent abondamment à toutes les cérémonies publiques, et qu'ils empêchent les prières liturgiques de dégénérer en cérémonies vides." (ibid. 187)

La lecture spirituelle personnelle, tout en développant les convictions chrétiennes, aide grandement la vie de prière. On doit donner la préférence à la lecture du Nouveau Testament, appuyée de commentaires catholiques appropriés (cf DV 12) et de classiques spirituels, choisis selon ses besoins et sa capacité. C'est ici que le guide "sage" est particulièrement important. Des vies de saints bien écrites procurent une bonne introduction à la vie spirituelle. Elles fournissent un titre capable de nous attirer au bien et à l'héroïsme, Les saints sont les doctrines et les pratiques de la sainteté rendues visibles. Si nous les fréquentons, nous imiterons bientôt leurs qualités.

Si possible, chaque légionnaire devrait faire une retraite fermée une fois par année. Le fruit des retraites et des recollections est une vision plus claire de la vocation de chacun dans la vie et une volonté plus vive de la suivre fidèlement.

(b) Mortification ou renoncement à soi-même

Cela signifie se débarrasser de son moi pour permettre au Christ de vivre sa vie en nous et de partager cette vie plus pleinement. C'est se discipliner afin d'aimer Dieu et son prochain pour l'amour de Dieu. Ce besoin survient du fait que par le péché originel, notre intelligence s'est obscurcie, notre volonté s'est affaiblie et nos passions nous inclinent facilement au péché.

La première exigence est d'accomplir de bon gré ce que l'Église détermine concernant les jours et les saisons de pénitence et la manière de les observer. Le système légionnaire bien vécu procure un entraînement valable à la mortification.

Vient ensuite l'acceptation aimante comme venant des mains de Dieu, "des croix, des labeurs et des déceptions de la vie." Positivement, il s'agit de contrôler nos sens, spécialement sur ce que nous nous permettons de regarder, d'écouter ou de dire. Tout cela aide à contrôler les sens internes de la mémoire et de l'imagination.

La mortification comprend aussi la victoire sur la paresse, l'humeur et les attitudes égoïstes. Une personne mortifiée sera polie et agréable envers ceux qui vivent près d'elle, à la maison et au travail. L'apostolat personnel, qui est l'amitié portée à son accomplissement logique, implique la mortification parce que cela signifie se donner de la peine pour corriger des amis avec bonté et délicatesse. "Je me suis fait tout à tous" dit saint Paul, "afin d'en sauver à tout prix quelques-uns." (1 Cor 9:22) Les efforts requis pour tenir en échec les tendances dangereuses et cultiver les bonnes habitudes servent aussi à réparer nos péchés et ceux des autres dans le Corps Mystique. Si le Christ qui est la Tête a souffert à cause de nos péchés, il n'est que juste que nous soyons solidaires de lui ; si le Christ l'innocent a payé pour nous les coupables, il n'est que normal que nous les coupables fassions aussi quelque chose. Toute preuve nouvelle de péché inspire à des chrétiens généreux de poser des actes positifs de réparation.

(c) Les sacrements

L'union au Christ prend sa source dans le baptême, poursuit son développement dans la confirmation, et atteint son plein épanouissement et sa puissante alimentation dans l'Eucharistie. Comme on traite de ces sacrements ailleurs dans le manuel, mention est faite ici du sacrement dans lequel le Christ continue d'exercer son miséricordieux pardon dans la personne qui agit en son nom, un prêtre catholique. Il porte des noms différents : confession, pénitence, réconciliation. Confession, parce que c'est l'aveu sincère des péchés commis ; pénitence, en ce qu'il dénote un changement ; réconciliation, parce que par le sacrement un pénitent se réconcilie avec Dieu, son Église et toute l'humanité. Il est étroitement lié à l'Eucharistie, parce que le pardon du Christ nous vient des mérites de sa mort – cette mort même que nous célébrons dans l'Eucharistie.

Que chaque légionnaire profite de l'invitation du Christ à le rencontrer personnellement dans son sacrement de réconciliation et de le faire fréquemment et régulièrement, car la confession fréquente "augmente la vraie connaissance de soi, favorise l'humilité chrétienne, tend à déraciner les mauvaises habitudes, combat la négligence et la tiédeur, purifie la conscience, fortifie la volonté, se prête à la direction spirituelle, et par l'effet propre du sacrement, augmente la grâce." (MC 87) En faisant l'expérience des bienfaits du sacrement de réconciliation les légionnaires seront encouragés à les partager en invitant les gens à la confession.

Pour résumer, le salut des âmes et leur sanctification aussi bien que la transformation chrétienne du monde se réalisent uniquement comme la conséquence normale de la vie du Christ dans les âmes. En vérité, c'est là le résultat le plus vital.

“La *spiritualité* mariale, non moins que la *dévotion* correspondante, trouve une source très riche dans l'expérience historique des personnes et des diverses communautés chrétiennes qui vivent parmi les peuples et les nations sur l'ensemble de la terre. J'aime à ce propos évoquer parmi de nombreux témoins et maîtres de cette spiritualité, la figure de saint Louis-Marie Grignon de Montfort qui proposait aux chrétiens la consécration au Christ par les mains de Marie, comme moyen efficace de vivre fidèlement les promesses du baptême.” (RMat 48)

“Il existe un lien organique entre notre vie spirituelle et les dogmes. Les dogmes sont des lumières sur le chemin de notre foi; ils l'éclairent et le rendent sûr. Inversement, si notre vie est droite, notre intelligence et notre cœur seront ouverts pour accueillir la lumière des dogmes de la foi.” (CCC 89)

14. LE LEGIONNAIRE ET LA VOCATION CHRETIENNE

La Légion propose un mode de vie plutôt qu'un travail à faire. Elle fournit un entraînement propre à influencer tous les secteurs de la vie comme toutes les heures de cette vie. Celui qui n'est légionnaire que pour la durée de la réunion et de l'accomplissement de son travail ne vit pas de l'esprit de la Légion.

La Légion a pour but d'aider ses membres et tous ceux avec qui ils entrent en contact à vivre pleinement leur vocation chrétienne. Cette vocation prend sa source dans le baptême. Par le baptême on devient un autre Christ. “Nous ne sommes pas devenus seulement d'autres Christs, mais le corps du Christ lui-même.” (Saint Augustin)

Incorporé au Christ au baptême, chaque membre de son Église partage son rôle de Prêtre, de Prophète et de Roi.

Nous participons à la mission *sacerdotale* du Christ par le culte, privé et public. La forme la plus élevée du culte est le sacrifice. Par le sacrifice spirituel nous nous offrons nous-mêmes ainsi que toutes nos activités à Dieu notre Père. En parlant des fidèles laïques, le Concile Vatican II dit: “Toutes leurs actions, leurs prières, leurs initiatives apostoliques, leur vie conjugale et familiale, leur travail journalier, leurs loisirs et leurs divertissements, s'ils sont vécus dans

l'Esprit, et même les épreuves de la vie supportées avec patience, deviennent des sacrifices spirituels agréables à Dieu par Jésus Christ" (cf. 1 P 2:5); et ces sacrifices sont pieusement offerts au Père dans la célébration eucharistique avec l'oblation du Corps du Seigneur. De cette manière, les laïcs, en une sainte et universelle adoration, consacrent à Dieu le monde même." (LG 34)

Nous participons à la mission (enseignement) *prophétique* du Christ. "Il a proclamé le Royaume du Père par le témoignage de sa vie et par la puissance de sa parole." (LG 35) En qualité de fidèles laïques, nous avons reçu la capacité et la responsabilité d'accepter l'évangile dans la foi et de le proclamer en paroles et en œuvres. Le plus grand service que nous puissions rendre aux hommes est de proclamer les vérités de la foi – de dire, par exemple, qui est Dieu, ce qu'est l'âme humaine, quel est le but de la vie et ce qui vient après la mort. Par-dessus tout, parler du Christ Notre Seigneur qui contient toute vérité. Il n'est pas nécessaire de pouvoir discuter et de fournir des preuves à l'appui de ce que nous affirmons, mais de connaître et vivre toutes ces vérités, d'être conscient de la transformation de vie qu'elles accomplissent, et d'en parler intelligemment, en communiquant assez de leur signification pour éveiller l'intérêt et probablement amener la personne à se renseigner plus à fond.

Appartenir à la Légion aide à améliorer notre connaissance de la foi et notre manière de la vivre. Par le biais d'une forte motivation et de l'expérience acquise, cela permet de parler de la religion à des étrangers. Cependant les gens qui ont le plus grand droit à notre charité apostolique sont ceux que nous rencontrons habituellement à la maison, à l'école, dans les affaires, la profession, les activités sociales et les loisirs. Ces gens ne feront pas habituellement partie de notre liste de travail légionnaire, mais ils sont tout de même confiés à nos soins apostoliques.

Nous participons à la mission *royale* du Christ en triomphant en nous-mêmes du royaume du péché et en servant notre prochain, car régner, c'est servir. Le Christ a dit qu'il "n'est pas venu pour être servi, mais pour servir." (Mt 20:28) Nous participons par-dessus tout, à cette mission du Christ en accomplissant bien notre travail, quel qu'il soit, à la maison et à l'extérieur, pour l'amour de Dieu et comme service aux autres. Par le travail bien fait nous continuons l'œuvre de la création et aidons à rendre le monde meilleur, un monde où il fait bon vivre. C'est la tâche privilégiée des laïcs chrétiens

de pénétrer et de perfectionner l'ordre temporel, c'est-à-dire, toutes les choses terrestres, de l'esprit de l'Évangile.

Dans la Promesse de la Légion nous prions pour devenir des instruments des puissants desseins du Saint-Esprit. En toute vérité, nos actions devraient toujours être motivées surnaturellement, mais pour ce faire notre nature aussi doit fournir à l'Esprit Saint un instrument aussi parfait que possible.

Le Christ est une Personne Divine, mais sa nature humaine a joué un rôle dans ses actions, son intelligence humaine, sa voix, son regard, sa façon de se comporter. Les gens, y compris les enfants, les plus perspicaces de tous, aimaient être en sa compagnie. Il était un invité bien reçu à n'importe quelle table.

Saint François de Sales était un homme dont la conduite et les manières n'étaient pas les moindres moyens par lesquels il attirait beaucoup d'âmes à Dieu. C'est lui qui recommandait à quiconque voulait pratiquer la charité de cultiver ce qu'il appelait "les petites vertus"; l'amitié, la courtoisie, les bonnes manières, la considération, la patience et la compréhension, spécialement avec les gens difficiles d'accès.

"L'identité de sang implique en Jésus et Marie une similarité de formation, de traits, d'inclinations, de goûts, de vertus; non seulement parce que l'identité sanguine crée très souvent une telle similarité, mais parce que dans le cas de Marie (sa maternité étant en tous points un fait surnaturel – l'effet d'une grâce surabondante) cette grâce s'est emparée de ce principe plus ou moins général de la nature et l'a développé en elle de manière à faire d'elle l'image vivante et le portrait de son divin Fils, au point que celui qui la voyait, pouvait admirer l'image la plus délicatement reproduite de Jésus Christ. Cette même relation de maternité établit entre Marie et son Fils une intimité non seulement dans les rapports et la communauté de vie, mais aussi une communication des cœurs et des secrets; de telle sorte qu'elle était le miroir reflétant toutes les pensées, les sentiments, les aspirations, les désirs et les intentions de Jésus, comme lui en retour reflétait plus éminemment encore, comme dans un miroir sans tache, le miracle de pureté, d'amour, de dévouement, d'immense charité qui constituaient l'âme de Marie. Marie pouvait donc dire, avec plus de raison encore que l'Apôtre des Gentils: Je vis, mais ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus qui vit en moi." (De Concilio: *La Connaissance de Marie*)

DEVOIRS DES OFFICIERS DE PRAESIDIA

1. LE DIRECTEUR SPIRITUEL

Comme la Légion juge de son succès entièrement d'après le développement des qualités surnaturelles de ses membres et leurs efforts pour les mettre en œuvre dans l'apostolat, il s'ensuit que c'est sur le Directeur spirituel, que repose en grande partie le devoir d'inspirer ces qualités aux légionnaires, c'est lui qui est le ressort principal du praesidium. Il assistera aux réunions et, de concert avec le Président et les autres officiers, il veillera à ce que les règlements soient observés et la méthode légionnaire respectée, à la fois selon l'esprit et selon la lettre. Il se gardera de tout abus et soutiendra toute autorité légitime légionnaire.

Si son praesidium est digne de ce nom, il y a à l'intérieur de celui-ci le zèle spécial et les possibilités de chances de succès dans sa paroisse. Cependant, le praesidium dépend de lui pour son travail, qui devrait en valoir la peine et nécessiter des efforts. Il compte sur lui pour le stimuler, parce que les résistances intérieures et les obstacles extérieures doivent être vaincus. Il lui revient d'être le principe animateur de sa spiritualité. En fait, tellement de choses dépendent de lui que le pape Pie XI l'exprime ainsi : "Mon sort est entre tes mains". "Quelle tristesse, si même dans un seul cas, ce sentiment de confiance était mal placé ; si même un petit groupe, désireux de servir de son mieux Dieu et Marie et les âmes, était laissé à l'abandon, vraiment un troupeau sans son pasteur ! Que dirait le Pasteur suprême d'un tel berger, sur qui il avait compté pour être "l'âme de l'association, l'inspiration de toutes les bonnes initiatives, la source du zèle" ? (Pape Pie XI)

Le Directeur spirituel regardera son praesidium comme un maître de novices regarde ceux qui lui sont confiés, et il cherchera sans cesse à développer leurs vues spirituelles et à faire jaillir en eux les actes et les qualités propres au légionnaire de Marie. On pourra constater que ces qualités spirituelles s'élèveront aux sommets auxquels elles sont appelées, de sorte que le Directeur spirituel ne doit pas craindre de faire appel à une vertu suprême ou de proposer à ses

membres des travaux dont l'accomplissement exige de l'héroïsme. Même l'impossible doit se rendre à la grâce, et la grâce est là pour qui la demande. Qu'il insiste néanmoins sur une fidélité constante dans l'accomplissement des plus petits détails de leurs devoirs, car c'est la base essentielle des grandes réalisations. Bien que le caractère puisse se manifester dans les grandes occasions, c'est dans les petites occasions qu'il se forme.

Il veillera à ce que ses membres n'abordent pas leur travail dans un esprit égoïste, assurant ainsi qu'ils n'en reviendront ni enivrés de leur succès, ni abattus par l'apparence d'un échec, mais prêts plutôt au premier signe à reprendre mille fois la tâche la plus désagréable ou la plus décourageante.

Il veillera à ce qu'à l'exécution de leurs activités intrépides et consciencieuses, ils joignent la prière et les actes de renoncement pour leur réussite, et il leur enseignera que c'est au moment où tous les moyens ordinaires ont échoué, où tout semble humainement sans espoir, qu'ils peuvent se tourner avec confiance vers la Reine de la Légion, leur Mère, avec la certitude qu'elle leur accordera la victoire.

Essentiellement ce sera le devoir du Directeur spirituel d'infuser à tous les membres un amour éclairé et très intense envers la Mère de Dieu, et en particulier pour ceux de ses privilèges que la Légion honore d'une façon spéciale.

Ainsi, en ajustant patiemment pierre sur pierre, il peut espérer ériger en chaque membre une forteresse de l'esprit que rien ne pourra désagréger.

En tant que membre du praesidium, le Directeur spirituel prendra part à la gestion des affaires du groupe ainsi qu'à ses différents débats et entreprises, et il sera "selon les besoins, maître, conseiller et guide". (Pape saint Pie X) Il devra cependant avoir soin de ne pas assumer également les devoirs du Président. S'il y avait une tendance de ce côté, ce ne serait pas pour le bien du praesidium. Si, avec le prestige du sacerdoce et sa connaissance beaucoup plus étendue de la vie, il s'avisait de s'emparer des affaires et de les diriger, l'effet sur la réunion serait accablant. L'examen de chaque cas prendrait la tournure d'un dialogue entre lui et le légionnaire intéressé dans lequel le Président et l'ensemble des membres ne prendraient aucune part, demeurant muets, dans la crainte que leur

intervention ne semble être un effort pour s'opposer au jugement du Directeur spirituel. Avec l'interruption de la discussion libre et générale des cas, la réunion perdra en même temps son élément le plus attrayant, sa principale force éducatrice, et sa plus grande source de santé. Un tel *praesidium* ne fera aucun travail en l'absence du Directeur spirituel et peut s'effondrer s'il vient à partir.

“Il prendra – comme tous les membres sont obligés de le faire – le plus vif intérêt à tout ce qui se dit à la réunion. Mais il s'abstiendra de saisir l'occasion de chaque mot pour introduire ses vues personnelles. Naturellement il interviendra lorsque ses conseils ou ses connaissances sont vraiment requis. Cependant il devra le faire avec pondération, sans éclipser le Président, sans submerger la réunion; suffisamment toutefois, pour donner aux membres du *praesidium* un modèle de la mesure et de la manière en lesquelles chacun doit s'intéresser aux cas qui ne sont pas les leurs.” (Mgr Helmsing)

Quand un *praesidium* entreprendra quelque étude, le Directeur spirituel surveillera le choix des livres à lire. Il exercera une censure vigilante sur ce travail et il ne permettra pas que soient proposées aux membres des doctrines qui ne soient en plein accord avec les principes authentiques de l'Église.

Aussitôt après la récitation de la *Catena*, le Directeur spirituel devra donner une causerie brève, de préférence sous la forme d'un commentaire sur le manuel (voir section 11, *l'Allocutio*, chapitre 18, *Déroulement de la réunion du praesidium*). En cas d'absence, ce devoir incombe au Président.

Immédiatement après les prières de clôture de la réunion, il donne sa bénédiction aux membres.

“Le Christ a vraiment établi un Sacerdoce, qui devrait non seulement le représenter et le remplacer, mais qui devrait être Lui-même en un certain sens – c'est-à-dire, qu'il devrait exercer des pouvoirs divins par l'entremise de ce sacerdoce. Par conséquent, l'affection et le respect envers le prêtre est un hommage direct au Sacerdoce éternel, auquel participe le ministre humain.” (Benson : *L'Amitié du Christ*)

“Le prêtre doit être cet intendant qui, à toute heure du jour, de l'aube au crépuscule, sort sur les places publiques pour appeler les ouvriers à la vigne du Seigneur. Sans cet appel, il est fort à craindre que la plupart resteront là ‘tout le jour sans travailler’. (Mt 20:6)” (Civardi)

2. LE PRÉSIDENT

1. Un des devoirs principaux du Président sera d'assister aux réunions de la Curia dont dépend son praesidium, et ainsi et par d'autres moyens maintenir le praesidium fermement uni au corps entier de la Légion.

2. Aux réunions du praesidium, c'est lui qui préside et dirige les affaires. Il répartira le travail et recevra des membres le compte rendu de leurs travaux. Il se rappellera qu'il est là comme mandataire de la Légion pour les fidèles chargé par elle d'appliquer tous les points du règlement. Il serait infidèle envers elle s'il manquait à cette mission. Les armées de ce monde le taxeraient de trahison et lui feraient subir les peines les plus rigoureuses.

3. C'est à lui principalement qu'incombe la responsabilité de voir à ce que la salle de réunion soit prête, (c'est-à-dire éclairée, chauffée, pourvue de sièges, etc.) pour que la réunion commence à l'heure.

4. Il commencera la réunion ponctuellement à l'heure fixée, l'interrompra au moment désigné pour la récitation de la Catena et la terminera à l'heure prescrite. À ce propos, on suggère que le Président garde une montre devant lui sur la table.

5. En l'absence du Directeur spirituel, il donnera l'Allocutio ou désignera quelqu'un pour la donner.

6. Il instruira les autres officiers de leurs devoirs et les contrôlera dans l'accomplissement de leurs fonctions.

7. Il sera toujours vigilant pour découvrir les membres de mérite spécial, qu'il peut recommander à la Curia pour remplir les places d'officiers vacantes dans son praesidium ou ailleurs. Étant donné que le bon fonctionnement d'un praesidium dépend de l'excellence de ses officiers, ce devrait être la gloire du Président de former de dignes officiers pour assurer l'avenir de la Légion.

8. Il présentera à ses co-légionnaires un haut niveau de spiritualité et de zèle, mais non pas de manière à prendre sur lui-même le travail que ses membres devraient exécuter. Si le Président agissait ainsi, il pourrait certainement montrer du zèle, mais il ne donnerait pas l'exemple ; car il empêcherait les membres, à qui l'exemple est adressé, de suivre sa direction.

9. Il se rappellera que les comptes rendus lus à mi-voix ou indistinctement sont l'ennemi de la réunion. Il doit lui-même parler d'un ton de voix qui porte partout dans la salle. S'il n'est pas exigeant sur

ce point, les membres donneront des comptes rendus qu'on devra faire effort pour entendre, et aussitôt la réunion se mettra à languir.

10. Il devra veiller à ce que chaque membre fasse un compte rendu complet, par des questions opportunes, il viendra en aide aux membres inexpérimentés ou timides et d'autre part il contiendra dans de justes limites les rapports, qui même excellents en eux-mêmes, menaceraient d'absorber une trop grande partie du temps disponible.

11. Tout en dirigeant convenablement la réunion, le Président doit parler le moins possible. Cela signifie qu'il doit garder le juste milieu entre deux extrêmes. L'un de ces extrêmes consiste à s'abstenir de toute intervention, que ce soit pour stimuler ou pour modérer, de telle sorte que la réunion est ainsi presque abandonnée à elle-même. Il s'ensuit que certains membres se contentent de présenter des comptes-rendus monosyllabiques ; tandis que d'autres ne s'arrêteront pas. Par ce "trop" et ce "trop peu" qui se neutralisent, un *praesidium* peut donner l'impression d'accomplir sa tâche en temps voulu. Cependant, inutile de le dire, une telle suite d'inexactitudes ne feront jamais une exactitude, pas plus qu'un désordre caché ne constitue un ordre parfait.

L'autre extrême est de trop parler. Certains Présidents parlent fébrilement et sans arrêt, de ce fait (a) ils s'approprient le temps qui appartient aux autres membres, et (b) ils altèrent l'idée du *praesidium* qui, en principe, n'est pas un système de conférences, mais un échange de vues sur "l'œuvre du Père", (Lc 2:49) (c) bien plus, si le Président parle avec excès, il endort les autres membres et les plonge dans un tel état de passivité qu'ils ne veulent pas ouvrir la bouche.

Ces deux extrêmes constituent des méthodes complètement défectueuses pour la formation des membres.

12. Il cultivera dans le *praesidium* l'esprit de fraternité, sachant bien que s'il disparaît, tout disparaît. Il le sauvegardera lui-même en témoignant la plus profonde affection à tous les membres sans exception, et d'une façon générale en donnant l'exemple d'une grande humilité. Il recevra ces paroles de Notre Seigneur : "Celui qui voudra être le premier d'entre vous, sera votre esclave." (Mt 20:27)

13. Il encouragera les membres à exprimer leurs points de vue et à offrir leur concours dans des travaux dont ils ne sont pas chargés, développant ainsi en eux-mêmes un vif intérêt pour tous les travaux du *praesidium*.

14. Il s'assurera que chaque légionnaire accomplit son travail :

(a) selon l'esprit de la Légion ;

(b) selon la bonne méthode ;

(c) de manière à réaliser tout le bien que la Légion désirerait récolter dans chaque cas ;

(d) en retournant de temps à autre à des tâches d'autrefois ;

(e) en se rappelant que l'esprit d'initiative se maintient vivant dans les membres en défrichant régulièrement de nouvelles terres.

15. Il s'efforcera de tirer des membres la mesure d'efforts et d'abnégation dont ils sont capables. Assigner à un légionnaire très capable une tâche dérisoire, c'est faire une grande injustice à celui-ci dont l'éternité est en train de prendre forme. Il n'est personne qui ne prenne les choses à son aise, s'il y est encouragé. Le Président doit donc stimuler chaque membre, parce que Dieu désire de chacune de ses créatures le maximum de ce qu'elle peut faire.

16. Les défauts du *praesidium* sont généralement ceux du Président. Si celui-ci accepte des irrégularités, elles se renouvelleront et s'aggraveront.

17. Comme le Président dirige la réunion une cinquantaine de fois par an et qu'il n'est qu'un être humain, il est inévitable qu'un jour ou l'autre il se trouve mal disposé. S'il en est ainsi, qu'il s'efforce de n'en rien laisser paraître car rien n'est plus contagieux que la mauvaise humeur. Venant d'une seule personne, spécialement de quelqu'un qui détient l'autorité, elle peut contaminer toutes les autres.

18. Quand un Président sent que son *praesidium* glisse vers la négligence ou la perte de son esprit propre, il devrait consulter confidentiellement les Officiers de la Curia afin de trouver la meilleure ligne de conduite à suivre ; si ceux-ci jugent que la résiliation de sa charge serait opportune, il acceptera humblement cette décision, assuré que sa démission lui vaudra d'abondantes bénédictions.

19. Comme tout autre officier et tout membre, le Président devra s'acquitter de ses obligations de membre, en accomplissant le travail ordinaire du *praesidium*. Il semblerait superflu de formuler ce point de règlement quand il s'agit d'un Président, cependant l'expérience prouve le contraire.

20. Enfin, il ne doit jamais manquer de ces qualités qui, selon une grande autorité en matière d'apostolat laïc (le cardinal Pizzardo)

doivent caractériser d'une manière très spéciale tous les chefs de ce mouvement : la vertu de docilité envers l'autorité ecclésiastique, l'esprit d'abnégation, de charité et de bonne entente avec les autres organisations et avec les personnes qui font partie de ces organisations.

“Aussitôt que je pénétrai dans le sanctuaire des âmes, je jugeai du premier coup d’œil que la tâche dépassait mes forces ; et me plaçant bien vite dans les bras du Bon Dieu, j’imitai les petits bébés, qui, sous l’empire de quelque frayeur, cachent leur tête blonde sur l’épaule de leur père, et je dis : ‘Seigneur, vous le voyez, je suis trop petite pour nourrir vos enfants ; si vous voulez leur donner par moi ce qui convient à chacune, remplissez ma petite main ; et, sans quitter vos bras, sans même détourner la tête, je distribuerai vos trésors à l’âme qui viendra me demander sa nourriture. Lorsqu’elle la trouvera de son goût, je saurai que ce n’est pas à moi, mais à vous qu’elle le doit ; au contraire, si elle se plaint et trouve amer ce que je lui présente, ma paix ne sera pas troublée, je tâcherai de la persuader que cette nourriture vient de vous, et me garderai bien d’en chercher une autre pour elle’.” (Sainte Thérèse de Lisieux)

3. LE VICE-PRÉSIDENT

1. Il sera du devoir du Vice-Président d’assister aux réunions de la Curia.

2. Il présidera la réunion du praesidium en l’absence du Président. Il est bien entendu cependant que son poste ne lui donne aucun droit de succession à la présidence devenue vacante.

L’avis suivant, adapté du Manuel de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, s’applique également au Vice-Président d’un praesidium. “Quand le Président est absent, surtout pour quelque temps, il devrait être entendu que le Vice-Président a tous ses pouvoirs et qu’il le remplace entièrement. Une association ne devrait jamais s’immobiliser, faute d’un membre, et c’est ce qui arriverait si on n’osait rien faire en l’absence du Président. C’est par conséquent non seulement son droit, mais un consciencieux devoir pour le Vice-Président de remplacer entièrement le Président quand il est absent, de sorte que, lorsque ce dernier reviendra il ne trouve pas que tout a languï à cause de son absence”.

3. Le Vice-Président aidera généralement le Président dans l’administration du praesidium et la conduite des affaires. On s’imagine trop souvent que cette obligation ne commence qu’en l’absence du Président. C’est là une erreur qui se révélera désastreuse à la fois

pour le Vice-Président et le praesidium. En fait, le Vice-Président devrait collaborer étroitement avec l'action du Président. Les deux devraient être relativement au praesidium comme le père et la mère le sont dans la maison, ou comme le Commandant-en-Chef et son Chef d'état-major dans l'armée. Le rôle du Vice-Président est de compléter celui du Président. Il est censé être un officier actif, non un officier de réserve, ou passif. Pendant les réunions, il lui revient spécialement d'avoir l'œil sur les innombrables détails qui peuvent échapper au Président, mais qui n'en sont pas moins nécessaires à la bonne marche du praesidium.

4. C'est à lui qu'incombe en particulier le devoir de s'occuper des membres. À l'occasion de leur première assistance à la réunion, il doit faire la connaissance des nouveaux venus, leur faire bon accueil au praesidium ; les présenter aux autres membres avant ou après la réunion ; il doit veiller à ce qu'on leur assigne du travail, à ce qu'on les instruisse de leurs obligations de membres, (y compris la récitation quotidienne de la Catena) et les renseigner sur l'existence de membre du degré prétorien et des détails le concernant.

5. Pendant la réunion, il marquera la liste des présences.

6. Il tiendra les différents registres des membres actifs, des préto-riens, adjutoriens et auxiliaires, en séparant dans chaque catégorie les membres permanents de ceux qui sont en cours de probation. Il veillera à ce que les membres auxiliaires soient visités à la fin de leur période de probation, et s'ils sont trouvés fidèles à leurs obligations, que leurs noms soient inscrits dans les registres permanents.

7. Il avertira les membres actifs lorsque leur probation touchera à sa fin, et il prendra toutes les dispositions nécessaires pour qu'ils fassent la Promesse.

8. Il notera le fait qu'un membre s'absente des réunions ; et alors par écrit ou autrement, il s'efforcera d'empêcher un éloignement définitif de ce membre.

Il est évident qu'entre les membres dont la constance n'est jamais mise en cause et ceux qui ne tardent pas à se retirer faute d'aptitude, il doit exister toute une catégorie intermédiaire, dont la persévérance dépend de circonstances extérieures ou accidentelles ; ces personnes pourraient persévérer comme membres, grâce à l'attention spéciale d'un bienveillant officier. Il faut se rappeler aussi que la conservation d'un membre est plus importante pour la Légion que l'acquisition

d'une recrue. S'il accomplit fidèlement son travail, cet officier sera ainsi la cause d'une multitude de bonnes actions, et de victoires spirituelles, il conduira rapidement à la formation de nouveaux praesidia, ce qui sera en soi un apostolat d'un genre bien spécial.

9. Il veillera à ce qu'on ne néglige point l'obligation de prier pour les membres défunts. Ce devoir est défini ailleurs dans une section spéciale.

10. Il visitera les membres malades ou s'assurera qu'ils sont visités par d'autres légionnaires.

11. Il dirigera les autres membres dans leurs efforts pour recruter des membres auxiliaires – surtout des adjutoriens – et pour rester ensuite en contact avec eux.

“Les novices témoignaient à sainte Thérèse leur surprise de la voir deviner leurs plus intimes pensées. ‘Voici mon secret’, leur disait-elle, ‘je ne vous fais jamais d’observations sans invoquer la Sainte Vierge. Je lui demande de m’inspirer ce qui doit vous faire le plus de bien ; et moi-même je suis souvent étonnée des choses que je vous enseigne. Je sens simplement, en vous le disant, que je ne me trompe pas et que Jésus vous parle par ma bouche’.” (Sainte Thérèse de Lisieux)

4. LE SECRÉTAIRE

1. Le Secrétaire assistera aux réunions de la Curia.

2. Au Secrétaire incombe la responsabilité de rédiger et de conserver les procès-verbaux du praesidium. Il doit se donner de la peine dans la préparation des procès-verbaux, qui devraient être lus distinctement. Ces procès-verbaux jouent un rôle très important à la fois, quant à la manière de les lire et quant à leur contenu. Les procès-verbaux bien lus, ni trop longs, ni trop courts, ayant évidemment occasionné un travail considérable au Secrétaire, établissent un bon climat pour le reste de la réunion, et vont contribuer dans une large mesure à son efficacité.

3. S'il veut obtenir de bons résultats, le Secrétaire doit soigner les détails. C'est un fait, dépendant de la structure de l'esprit humain, que même un bon secrétaire rédigeant au crayon ou avec une plume défectueuse, sur du papier de qualité inférieure, ne produira pas ordinairement un procès-verbal de qualité. Par conséquent, les procès-verbaux devraient être écrits à l'encre ou dactylographiés, et dans un registre convenable.

4. Le Secrétaire ne satisfait pas à ses obligations de travail au sein du praesidium par le seul accomplissement de ses devoirs de secrétariat.

5. Il fournira sans délai les renseignements et les rapports que peut réclamer la Curia, et il sera en général chargé de la correspondance du praesidium. Il veillera aussi à ce que celui-ci soit toujours pourvu des fournitures de bureau en quantité suffisante.

6. Certaines parties des attributions du Secrétaire peuvent cependant être déléguées par le Président à d'autres membres du praesidium.

“L’Évangile dit : ‘Marie gardait fidèlement toutes ces choses dans son cœur’. (Lc 2:51) Pourquoi pas également sur le parchemin ? s’est demandé Botticelli. Et sans plus approfondir l’exégèse de ce passage, voici comment il a peint le plus parfait des hymnes de ravissement et de reconnaissance : Un ange présente l’encrier dans sa main droite, tandis que de la gauche il soutient le manuscrit sur lequel la Bienheureuse Vierge vient de transcrire le Magnificat en lettres gothiques enluminées ; son Bambino joufflu prend des airs de prophète et sa main minuscule semble guider les doigts de sa Mère, ces doigts nerveux, sensibles, presque méditatifs, que le maître florentin associe toujours étroitement à l’expression de son idée de la Vierge. L’encrier a également une signification ici. Bien qu’il ne soit pas d’or ni incrusté de pierres précieuses, comme la couronne soutenue par les anges, il symbolise cependant lui aussi la destinée triomphale de la Reine du Ciel et de la Terre. Il annonce tout ce que, jusqu’à la fin des temps, les hommes écriront pour confirmer ce que l’humble servante du Seigneur a prédit concernant sa glorification.” (Vloberg)

5. LE TRÉSORIER

1. Le Trésorier assistera aux réunions de la Curia.

2. Il sera responsable des paiements à faire par le praesidium, encaissera les recettes de ce dernier, et en tiendra un compte exact et ordonné.

3. Il veillera à ce que l’on fasse la quête secrète à chaque réunion.

4. Il ne fera aucun versement sans l’autorisation du praesidium et placera les fonds en caisse au crédit de ce dernier, conformément aux directives reçues.

5. Il tiendra compte de la recommandation concernant l’accumulation des ressources contenue au chapitre 35 sur les Ressources, et de temps en temps, il appellera l’attention du praesidium sur le sujet.

“Marie est la Cellérierie de toute la Trinité, car elle verse et donne le vin de l’Esprit Saint à qui elle veut, et dans la mesure où elle veut.” (Saint Albert le Grand)

“Marie est la Trésorière dont le trésor est Jésus Christ. C’est lui-même qu’elle possède, lui-même qu’elle donne.” (Saint Pierre-Julien Eymard)

35

RESSOURCES

1. Chaque groupement légionnaire devra contribuer au soutien du Conseil qui lui est immédiatement supérieur. À la réserve de cette obligation et des dispositions qui vont suivre, il gardera l’entière gérance de ses propres ressources et restera seul responsable de ses dettes.

2. Les groupements ne limiteront pas leurs contributions à un pourcentage ou au strict minimum. Il leur est recommandé, après avoir pourvu aux besoins du *praesidium*, de verser à la Curia tout surplus éventuel de ressources, pour servir aux fins générales de la Légion. En ceci, comme en toute autre circonstance, les relations entre le *praesidium* et la Curia devraient être celles qui existent entre un enfant et sa mère, celle-ci remplie de sollicitude pour les intérêts de celui-là, qui en retour fait tout son possible pour alléger les soins maternels.

Très souvent les *praesidia* ne se rendent pas suffisamment compte du fait que l’administration générale de la Légion dépend de leurs contributions. Les Curiae en particulier ne couvrent qu’avec peine leurs propres frais de gestion, et parfois même elles sont incapables d’y arriver. En conséquence, ces Curiae ne peuvent aider les Conseils supérieurs à porter le lourd fardeau que constituent le travail de l’extension, la fondation et la visite des groupements, et les autres dépenses courantes. Ceci veut dire qu’une fonction légionnaire essentielle est alors paralysée, ce qui est très déplorable comme résultat de l’irréflexion.

3. Toute proposition concernant des dépenses inaccoutumées doit être soumise par les *Praesidia* à leur Curia, pour que celle-ci juge de leur opportunité.

4. La Curia est autorisée à faire des dons en argent à un praesidium, mais elle ne doit pas assumer la responsabilité financière d'un travail entrepris par ce praesidium. Cette responsabilité incombe au seul praesidium. Le bien-fondé de cette mesure est évident. Autrement n'importe quel groupe chargé d'un patronage, d'un refuge ou de toute autre œuvre pourrait, en devenant un praesidium, faire des autres praesidia autant d'agences quêtant à son profit.

Il s'ensuit que nul praesidium ne peut solliciter l'aide d'un autre praesidium ou de la Curia pour recueillir des fonds, autrement qu'à titre gracieux.

5. Tout transfert de fonds, autre que celui qui est effectué par un praesidium en faveur de l'œuvre qui le concerne, ou vice-versa, est soumis au consentement de la Curia.

6. Si quelque praesidium ou conseil légionnaire vient à disparaître ou cesse de fonctionner comme groupement de la Légion, ce qui reste en caisse et ce qui lui appartenait seront remis au conseil immédiatement supérieur.

7. Le Directeur spirituel n'aura aucune responsabilité financière personnelle quant aux dettes contractées sans son avis.

8. Les comptes du Trésorier seront vérifiés annuellement. On conseille de confier cette vérification à deux membres du praesidium ou du conseil (selon le cas), autre que le Trésorier.

9. Il serait impossible d'associer l'idée de gaspillage à celle des soins du ménage de Notre Dame. Conséquemment, il va sans dire que tout corps légionnaire doit gérer ses biens et ses ressources avec vigilance et économie.

“Toute l'humanité est un ensemble solidaire, un corps où chaque membre reçoit et doit transmettre. La vie veut vivre et circuler. Elle vient à tous ; qui veut l'intercepter la perd. Qui consent à la perdre la trouve. Chaque âme, pour vivre, doit se verser dans une autre âme. Tout don venant de Dieu est une force à transmettre pour la conserver et la multiplier.” (Gratry : *Le Mois de Marie*)

PRAESIDIA QUI NÉCESSITENT UNE MENTION SPÉCIALE

1. PRAESIDIA DE JEUNES

1. Des Praesidia pour des personnes de moins de dix-huit ans peuvent être fondés avec l'approbation de la Curia et être soumis aux conditions spéciales jugées nécessaires. Voir chapitre 14, paragraphe 22.

2. Le seul vrai moyen de s'initier à la Légion, c'est de pratiquer sa méthode. On donne souvent des conférences aux jeunes pour les exhorter à se vouer à l'apostolat quand le moment sera venu, mais ces conférences, si excellentes qu'elles soient, ne sont qu'un squelette, comparées au corps vivant d'un groupe en activité. De plus, une intention ou un désir d'entreprendre une œuvre apostolique restent velléitaires s'ils ne sont pas soutenus par un entraînement effectif. Sans expérience, on est vite décontenancé et l'échec est presque certain si, pour débiter, on est réduit à ses seules lumières.

3. On doit considérer comme condition essentielle que, dans un tel praesidium, au moins le Président soit un adulte. Il serait souhaitable qu'il soit secondé par un officier adulte, susceptible de le suppléer en cas d'absence et d'aider à l'expansion du groupe. Si ces légionnaires adultes demeurent membres de leur praesidium d'origine, tout en ayant la responsabilité du praesidium de jeunes, ils satisfont ainsi à leur obligation de travail. Mais si ce cumul n'existe pas, ils sont tenus d'accomplir dans le groupe de jeunes un travail actif, à la mesure de leurs capacités d'adultes. Autant que possible, ces officiers devraient être des légionnaires expérimentés, parfaitement au courant des méthodes de la Légion et aptes par ailleurs à accomplir dans ces jeunes légionnaires le but que la Légion se propose en fondant le praesidium. Ce but n'est pas d'abord d'obtenir des membres l'accomplissement de certaines tâches, mais de les former spirituellement et de les préparer à prendre leur place dans les rangs ordinaires de la Légion, dès qu'ils auront l'âge requis.

4. Il est évident que l'allocutio tiendra une place doublement importante dans la formation, étant donné que beaucoup de jeunes légionnaires ne sont pas en mesure d'assimiler le contenu du manuel

par une simple lecture de celui-ci. Conséquemment, le Directeur spirituel (ou en son absence le Président) devrait prendre le manuel comme base de toute allocutio. Il en lira un passage de longueur modérée, puis l'expliquera d'une manière détaillée et simple, afin de s'assurer que chaque membre le comprend pleinement. Le manuel devrait être approfondi ainsi de semaine en semaine, du commencement à la fin, et alors on y reviendra. Cependant la fin du stage dans un praesidium de jeunes arrive si rapidement qu'il se peut qu'on n'ait pas la chance d'une seconde lecture approfondie avec les mêmes légionnaires. C'est pourquoi chaque allocutio défectueuse représente une occasion gaspillée, une perte à laquelle on ne peut remédier.

5. Si le manuel peut être étudié systématiquement d'après la méthode recommandée à l'appendice 10, Étude de la Foi, il procurera un cours très utile, sans donner l'impression de n'être "qu'un devoir scolaire". Ce sera une formation inestimable pour ces futurs piliers adultes de la Légion.

6. Comme les travaux choisis par les praesidia d'adultes ne seront probablement pas accessibles à un praesidium de ce genre, il importe de s'ingénier à assigner chaque semaine à chaque membre un travail substantiel actif qui corresponde à ses capacités. Beaucoup de jeunes sont capables de fournir un travail considéré comme un travail d'adulte et en fait on ne devrait pas donner à des adolescents de seize ans des tâches qui ne seraient pas acceptées par des légionnaires adultes. Les tâches du praesidium devraient être diversifiées. Des travaux différents formeront de différentes manières les jeunes membres. Comme chaque membre ne peut pas accomplir tous les travaux, la seconde meilleure manière d'obtenir une formation complète, c'est la mise en commun des observations découlant du travail de tous. Le déroulement de la réunion y gagnera en intérêt.

7. Un minimum d'une heure de travail par semaine, soit la moitié de l'obligation imposée aux adultes, peut être accepté par le jeune membre.

8. Voici quelques suggestions de travail :

(a) Distribuer des médailles miraculeuses de la façon suivante. À toutes les réunions, chaque légionnaire reçoit une ou deux médailles (un nombre déterminé). Il doit les regarder comme une réserve de munitions, qu'il doit employer, comme soldat de Marie,

au plus grand avantage, en les donnant, si possible à des non-catholiques ou à des catholiques négligents. Cette idée éveille l'imagination et encourage au sacrifice. On doit lui apprendre comment répondre aux questions qui pourraient lui être posées et comment utiliser les brèches ainsi ouvertes.

(b) Recruter des membres auxiliaires. Ceci inclura la tâche d'expliquer à leurs recrues comment se disent les prières de la Légion et de les visiter régulièrement pour assurer leur fidélité.

(c) S'efforcer d'avoir au moins une personne de plus chaque semaine qui s'engage à l'assistance quotidienne à la Sainte Messe, ou à la pratique d'une dévotion, ou à l'entrée dans une confrérie, l'Apostolat de la Prière, ou quelque autre groupement catholique.

(d) Amener de jeunes enfants à la messe et aux sacrements.

(e) Servir la messe.

(f) Enseigner le catéchisme, et recruter pour les classes de catéchisme.

(g) Visiter des enfants dans un hôpital, ou dans un autre établissement, ou à domicile.

(h) Visiter des infirmes et des aveugles et leur rendre divers services dont ils ont besoin.

9. On recommande instamment que tous les *praesidia* de jeunes engagent au moins deux de leurs membres à chacun des trois derniers travaux indiqués, c'est-à-dire (f), (g), (h). Ces travaux bien faits, constituent un entraînement magnifique pour les jeunes légionnaires qui y sont engagés, et ils pourraient servir de modèle pour les autres travaux du *praesidium*.

10. Il sera permis à un légionnaire d'un groupe de jeunes d'accomplir son travail en compagnie d'un légionnaire adulte.

11. Dans le cas de *praesidia* d'internats, il sera souhaitable de donner aux membres un travail actif ordinaire à l'extérieur de l'établissement. Les Supérieurs cependant soucieux de leurs responsabilités, pourront craindre qu'on abuse de ces privilèges et peuvent imaginer d'autres dangers. Quant à ces appréhensions : (a) Si ces légionnaires étaient membres de *praesidia* de jeunes à l'extérieur, ils feraient ce même travail ordinaire ; (b) On pourvoit à l'avenir uniquement par la formation. S'il n'y a pas de liberté maintenant, il n'y a pas de formation pour le temps où la liberté sera sans réserve.

Ce travail à l'extérieur, protégé par la double discipline du collègue et de la Légion, constitue une préparation idéale.

12. Il est normal d'établir un *praesidium* dans un collège où les étudiants retournent chez eux pendant les vacances, ce qui rend impossible de tenir des réunions pendant cette période. Les membres pourront peut-être alors travailler dans les *praesidia* de leurs villes respectives.

13. On doit bien faire comprendre aux membres que leur propre sainteté est non seulement le but principal de la Légion, mais également le ressort de tout travail légionnaire. On les encouragera donc à prier et à faire des sacrifices aux intentions du *praesidium*. Ces exercices ne devraient pas être assignés aux membres, et ils ne devraient pas en rendre compte à la réunion. On doit particulièrement souligner que les exercices spirituels ne peuvent remplacer le travail actif. S'ils sont faits, ce sera en plus du travail actif.

14. Les membres apporteront un soin spécial à la préparation de leurs comptes rendus, et les officiers devront leur montrer comment les présenter. La nature de leur tâche ne fournit pas habituellement beaucoup de matière à un compte rendu intéressant ou riche en détails ; c'est pourquoi un effort spécial sera nécessaire pour que la manière de rendre le compte rendu crée de l'intérêt et de la variété.

15. Le sens de l'identité avec la catégorie adulte de la Légion, se livrant aux combats du Seigneur, dans des circonstances difficiles et souvent dangereuses, et devant mener à bien tant de grandes entreprises, ce sens-là vitalisera leurs propres travaux moins hardis, et captivera l'imagination de ces jeunes légionnaires (procédé que tout concourt à fortifier dans le système de la Légion). Ils seront ainsi préservés, eux-mêmes et bien d'autres par leur intermédiaire, de la tendance à considérer la religion comme une simple routine qui leur est imposée. Si cette dernière idée prend racine à l'âge où les impressions sont si vives, un tort a été fait que les succès scolaires les plus resplendissants ne sauront compenser.

16. La règle fixée pour la probation ne s'applique pas aux jeunes membres. Ils ne font pas non plus la Promesse légionnaire ; ni ne peuvent siéger dans une Curia. Cependant en ce qui concerne le reste, les prières au complet, le système et les réunions y compris la quête secrète, on suivra minutieusement la marche fixée, exactement comme dans un *praesidium* d'adultes.

Le jeune légionnaire accomplira le temps normal de probation avant son admission dans un *praesidium* d'adultes.

17. Un légionnaire adulte, servant dans un *praesidium* de jeunes, mais n'ayant pas déjà fait sa Promesse dans un *praesidium* d'adultes, devra la faire dans celui des jeunes. La cérémonie fera une profonde impression sur les jeunes et devra susciter en eux le désir du jour où ils pourront eux aussi parfaire leur engagement en faisant la Promesse.

18. On a souvent proposé de modifier les prières pour faciliter aux enfants l'accès à la Légion. L'inadmissibilité d'une telle proposition devrait être évidente à la lecture de ce chapitre, qui indique que la qualité de membre du jeune doit se rapprocher de la qualité de membre de l'adulte. "Jeune" ne veut pas dire "insignifiant". On doit proposer aux jeunes membres un idéal élevé dans les domaines de l'action et de la piété, parce qu'on doit s'attendre à ce qu'ils jouent, en général, le rôle de guides auprès d'autres jeunes. Il est évident que cette norme ne peut être atteinte par tout enfant, qui, après un certain entraînement, est incapable de réciter en entier et intelligemment les prières de la Légion.

19. On suggère également de mettre à l'usage des jeunes un manuel simplifié. Cette question est débattue à la section 10 du chapitre 33, *Devoirs fondamentaux des légionnaires*.

20. Il serait bon que les parents et les autres responsables des jeunes coopèrent pleinement à l'exécution du programme légionnaire duquel tant de choses dépendent. Ces jeunes sont en train de devenir ce que saint Louis-Marie de Montfort appelle : "une légion de vaillants soldats de Jésus et de Marie pour combattre le monde, le démon et la nature corrompue dans ces temps plus périlleux que jamais qui s'en viennent". Aussi simple dans sa conception et sa structure qu'une poulie ou un levier, ou autre appareil pour multiplier la puissance, la Légion est capable de vivifier le corps entier de l'Église catholique et d'en faire une force motrice pour tous les desseins de la chrétienté. Mais cette force trouve aussi à se répandre dans l'immédiat. Elle remplit les heures de classe et de récréation, celles du foyer et tous les autres temps, d'un idéal saint et pratique. Elle donne aux membres une vision nouvelle des choses, qui équivaut à rendre le monde différent pour eux – dans une nouvelle perspective : —

(a) Sur l'Église, une fois qu'ils ont pris conscience qu'ils en sont les soldats, qu'ils ont une place déterminée dans ses combats et qu'ils sont responsables de son extension.

(b) Sur les occupations et les tâches quotidiennes. De même qu'un rayon de lumière suffit à éclairer une pièce, le modeste travail

de la Légion confère un sens nouveau à tout ce qui se fait au cours de la semaine. Ce que les membres apprennent et pratiquent dans le praesidium, ils vont le vivre dans leur vie ordinaire.

(c) Sur le prochain, en qui ils ont appris à voir et servir le Christ.

(d) Sur leur foyer, qu'ils ont appris à entourer de l'atmosphère de Nazareth.

(e) Sur l'aide à la maison (ou à l'école si le praesidium a lieu dans un internat) dans l'esprit de la Légion, c'est-à-dire celui de Marie à Nazareth; en cherchant du travail au lieu d'essayer de l'éviter; en choisissant les tâches les plus déplaisantes; en mettant tout leur cœur dans l'accomplissement des plus petites choses; en étant toujours pleins de douceur et d'attention aux autres; travaillant toujours pour Jésus, en gardant le sens de sa présence.

(f) Sur l'école, car ils seront déjà plus ou moins pénétrés de l'idéal légionnaire, et en conséquence, ils découvriront sous un jour nouveau l'école, les enseignants, les livres, le règlement et les études. Ils en retireront ainsi plus de profit que d'autres. De sorte que, même si la Légion représentait du temps pris sur les études (ce qui est l'objection courante), l'effet produit serait un incomparable gain.

(g) Sur "devoir" et "discipline". Ces deux choses d'importance capitale, qui sont si détestées des jeunes parce qu'ils les méconnaissent, seront rendues compréhensibles et belles quand elles seront rattachées à ces deux autres mots: "Marie" et "Légion".

(h) Sur la prière, quand ils prendront conscience que ce n'est pas un simple devoir imposé, mais une source de force, un soutien pour leur travail et leur contribution précieuse au trésor de la Légion et par conséquent de l'Église.

21. Peut-être n'est-il pas exagéré d'affirmer que dans un praesidium mené comme il doit l'être, dans la fidélité aux directives précédentes, on découvre l'une des plus grandes influences éducatives possibles se rapportant aux jeunes. Il développera en eux les qualités distinctives du caractère chrétien, et à la manière d'un moule, il façonnera un grand nombre de jeunes, saints et dignes de confiance, qui seront la joie de leurs parents et de leurs supérieurs, et pour l'Église un ferme soutien.

22. Cependant tout ce programme, tous ces espoirs, seront frustrés par le praesidium de jeunes qui ne donne pas à ses membres un

travail approprié, ou qui néglige autrement les règlements. Un tel praesidium est un moule déformant. Il porte préjudice à ses membres et aux gens de l'extérieur contre la Légion. Ce serait rendre service à la Légion que de le supprimer.

“Les jeunes gens ne doivent pas être regardés simplement comme l'objet de la sollicitude pastorale de l'Église: ils sont en fait, et ils doivent être encouragés à devenir des sujets actifs, qui prennent part à l'évangélisation et participent à la rénovation sociale. La jeunesse est le temps d'une découverte particulièrement intense du propre 'moi' et du propre 'projet de vie'; c'est le temps d'une croissance qui doit se réaliser 'en sagesse, âge et grâce devant Dieu et devant les hommes'.” (Lc 2:52) (CL 46)

2. PRAESIDIA DANS LES SÉMINAIRES

“Il est de la plus haute importance de préparer les futurs prêtres à la coopération avec le laïcat. Le Concile dit bien 'qu'ils devraient volontiers écouter les laïcs, accorder une considération toute fraternelle à leurs désirs, et reconnaître leur expérience et leur compétence dans les divers champs de l'activité humaine...' Le récent Synode a également insisté sur la sollicitude pastorale envers le laïcat. 'L'étudiant devrait devenir capable de proposer et présenter au fidèle laïque, surtout aux jeunes, les diverses vocations qui s'offrent à eux... Par dessus tout, il est nécessaire qu'il puisse instruire et seconder les laïcs dans leur vocation, afin qu'ils soient présents au monde pour le transformer par la lumière de l'Évangile, en reconnaissant leur tâche et en la respectant'.” (PDV 59)

Il est évident qu'une connaissance approfondie d'une organisation aussi efficace et universellement connue que la Légion, serait un acquis de valeur pour les futurs prêtres et religieux. Une connaissance académique de la Légion serait cependant un pâle substitut à la connaissance qui s'acquiert en étant membre actif. L'établissement de praesidia pour les séminaristes revêt par conséquent une grande importance. Là où les praesidia internes ne sont pas possibles, les sujets en formation tireront grand bénéfice d'une appartenance à des praesidia externes. Dans les praesidia internes et externes, les membres acquerraient une connaissance approfondie de la Légion, en théorie et en pratique de même qu'une philosophie complète de l'apostolat. Quand par la suite, ils seront assignés à un ministère, ils auront une bonne compréhension de la manière efficace d'opérer de la Légion et des autres groupes apostoliques.

En ce qui concerne les praesidia internes spécialement, les remarques suivantes devraient être soulignées :

(a) Il est essentiel qu'on dispose d'un laps de temps convenable pour la réunion hebdomadaire. Il serait difficile de tenir une réunion de moins d'une heure, et tous les efforts possibles devraient être faits pour lui accorder un peu plus de temps. L'ordre de la réunion, tel que décrit dans le manuel, sera suivi exactement.

(b) Un point de grande importance sera d'assigner à chaque membre un travail actif. Sans une tâche substantielle, on ne peut concevoir un praesidium. Étant donné que le temps libre est limité, que ce travail approprié peut n'être pas facile à trouver dans les circonstances de la vie au séminaire, et qu'on doit donner une attention particulière à l'étude du manuel, un minimum d'une heure par semaine devrait être consacré au travail actif. Le manque possible de variété dans le travail doit être compensé par la richesse spirituelle. Dans l'accomplissement des tâches, on s'efforcera de tendre à la perfection et de mettre l'accent sur l'union à Marie.

Les circonstances et le règlement du séminaire détermineront le choix des activités. Voici quelques suggestions : la visite à domicile, aux hopitaux et autres institutions, l'instruction religieuse aux convertis, l'enseignement du catéchisme, la préparation des adultes et des enfants aux sacrements. Il importe au plus haut point que les travaux entrepris soient en étroite liaison avec les programmes de formation pastorale établis par les supérieurs.

(c) Les comptes rendus au praesidium doivent éviter les formules stéréotypées. Ils devraient être pleins de vie et d'intérêt. Le succès dans ce domaine fera de ces membres des maîtres dans l'art des comptes rendus et les qualifiera pour l'enseignement de cet art à ceux dont ils guideront les activités légionnaires dans l'avenir.

(d) On ne devrait pas assigner à un praesidium des tâches de caractère disciplinaire ou de pure surveillance. De telles tâches tendraient à rendre les membres de la Légion (et ensuite la Légion elle-même) impopulaires auprès de leurs camarades.

(e) L'entrée dans la Légion doit être tout à fait volontaire. Tout ce qui présenterait l'apparence d'une contrainte ou simplement du conformisme serait préjudiciable. Pour souligner la nature volontaire de l'engagement, c'est une bonne idée de tenir la réunion durant le temps libre.

(f) En ce qui regarde aussi bien les réunions que les activités, le praesidium sera conduit de manière à ne gêner en rien l'horaire et le règlement de la maison. Cependant, les conditions des activités légionnaires ne doivent pas être modifiées, car cela irait à l'encontre de tout le projet en vue. Dans la pratique, on se rendra compte que le travail fidèle d'un tel praesidium intensifiera l'attitude des étudiants envers leur vocation, leurs études et la discipline de leur maison.

37

SUGGESTIONS CONCERNANT LES TRAVAUX

Dans ce chapitre sont mentionnées des manières de remplir l'obligation du travail légionnaire, dont l'expérience générale a démontré la fécondité. Elles ne représentent cependant que des suggestions, et des besoins particuliers peuvent demander des travaux particuliers. Il est fortement recommandé que les travaux hardis et difficiles ne soient pas soustraits à la Légion, qui s'adapte admirablement à l'accomplissement d'un tel travail. L'esprit des membres réagira d'ailleurs défavorablement à des tâches insignifiantes.

En principe, tout praesidium devrait comprendre, parmi ses tâches, **quelques-unes** que l'on puisse appeler héroïques. Même dans les débuts, il ne devrait pas être difficile de découvrir deux membres avec assez de courage pour une telle aventure, et qu'on n'hésite pas à les y lancer. Leur exemple établira le niveau vers lequel les autres membres monteront presque automatiquement. Dès qu'ils y seront parvenus, on devrait confier aux deux intrépides du début une nouvelle mission à la poursuite de l'héroïsme. Cette **montée progressive** permet d'élever continuellement l'idéal à atteindre. Dans l'ordre surnaturel, en effet, les limitations naturelles n'existent pas. Plus on pénètre dans l'intimité de Dieu, plus l'horizon s'élargit et plus les possibilités prennent de l'envergure.

Dès le départ, cependant surgit un désaccord. A l'idée de courir des risques pour la religion, bien des gens se troublent. Ils font

résonner l'air de leurs cris "impropre" et "imprudent". Le monde cependant ne fait pas de ces lâches discours, et la Légion ne devrait pas être moins courageuse. Si un travail est nécessaire pour les âmes et si un idéal élevé est essentiel à la formation du caractère de la communauté chrétienne, alors la voix de la prudence doit prendre la seconde place et le courage doit la précéder. Considérons ces paroles du cardinal Pie : "Quand la prudence est partout, le courage n'est nulle part. Vous verrez que nous mourrons de prudence."

Ne laissons pas la Légion mourir de prudence.

1. APOSTOLAT DANS LA PAROISSE

Voici une liste de façons que les légionnaires peuvent utiliser pour aider à la croissance d'un véritable esprit communautaire :

- (a) Visiter les gens à leurs domiciles. (Voir le no. 2 de ce chapitre) ;
- (b) Diriger des exercices para-liturgiques le dimanche et les fêtes d'obligation, dans les endroits où il n'y a pas de prêtre disponible pour célébrer la Messe ;
- (c) Diriger des classes d'instruction religieuse ;
- (d) Visiter et prendre soin des handicapés, des malades et des personnes âgées, en incluant, en cas de nécessité, de faire les préparatifs nécessaires pour la visite du prêtre ;
- (e) Réciter le chapelet aux veillées mortuaires et aux funérailles ;
- (f) Promouvoir les Associations catholiques et les Sociétés paroissiales y compris les Confréries ou les Sociétés ecclésiales là où elles existent, par le recrutement de nouveaux membres et l'encouragement à la persévérance de ceux qui le sont déjà.
- (g) Collaborer à toutes les entreprises apostoliques et missionnaires soutenues par la paroisse, afin d'aider dans la mesure du possible, à conduire toutes les âmes dans le réseau protecteur de l'Église, et assurer la sécurité des individus et de la communauté.

Certains autres besoins paroissiaux, malgré leur importance, ne fourniraient pas un travail suffisamment substantiel pour des légionnaires adultes, excepté dans certains cas particuliers. En voici quelques-uns : le travail de la Société de l'Autel, l'entretien et la décoration de l'église, le service d'ordre pendant les cérémonies, le service des Messes, etc. Les légionnaires pourraient, là où c'est nécessaire, organiser et diriger l'accomplissement de ces tâches qui

seraient une source de bénédictions pour ceux qui les entreprendraient. Les légionnaires seraient alors libérés pour des tâches plus difficiles et directement apostoliques auprès des âmes.

“Je veux comme la Mère de Grâce, travailler pour Dieu. Je veux coopérer par le travail et par le sacrifice à mon salut et à celui du monde entier, comme l’Écriture sainte le dit des Maccabées, qui, dans le saint enthousiasme de leur courage ‘ne voulurent pas se sauver seuls, mais entreprirent de sauver le plus grand nombre de leurs frères.’” (Gratry: *Mois de mai*)

2. VISITES AUX DOMICILES DES PERSONNES

Bien que la visite des foyers ne soit pas une initiative des débuts, la Légion l’a toujours considérée comme son travail préféré, son occupation spéciale partout et son moyen le plus efficace pour promouvoir le bien. En somme, c’est une des caractéristiques de la Légion.

Ces visites permettent un contact personnel avec un grand nombre de gens et démontrent le souci de l’Église pour chaque personne et chaque famille. “La sollicitude pastorale de l’Église ne se limitera pas seulement aux familles chrétiennes les plus proches mais, en élargissant ses propres horizons à la mesure du Cœur du Christ, elle se montrera encore plus active pour l’ensemble des familles en général et pour celles, en particulier, qui se trouvent dans des situations difficiles ou irrégulières. Pour toutes, l’Église aura une parole de vérité, de bonté, de compréhension, d’espérance, de participation profonde à leurs difficultés parfois dramatiques ; à toutes, elle offrira son aide désintéressée afin qu’elles puissent se rapprocher du modèle de famille que le Créateur a voulu dès ‘le commencement’ et que le Christ a rénové par sa grâce rédemptrice.” (FC 65)

Le praesidium doit réfléchir profondément sur ses méthodes d’approche des foyers. Évidemment, les légionnaires doivent se présenter et expliquer la raison de leur visite. Les visites pour l’Intronisation du Sacré Cœur dans les maisons, le recensement de la paroisse et la diffusion de la littérature catholique, décrites dans les pages suivantes, sont quelques-unes des raisons dont on peut se servir pour faciliter l’entrée.

Non seulement les catholiques vivant la vie chrétienne, mais tous peuvent être amenés dans la sphère de contact de l’apostolat légionnaire par la visite à domicile. Le contact peut être établi avec des

non-catholiques et des non-chrétiens, ainsi qu'avec des catholiques qui se sont éloignés de l'Église. On accordera aussi une attention particulière aux gens qui sont dans des situations irrégulières de mariage, tel qu'indiqué ci-dessus, à ceux qui ont besoin d'instruction, aux gens seuls et aux infirmes. C'est toujours sous l'angle du service à rendre qu'un foyer doit être visité.

La visite légionnaire sera toujours empreinte d'humilité et de simplicité. Certaines gens peuvent avoir des idées erronées au sujet des visites, s'attendant à être sermonnés vertement. Au contraire, les légionnaires devraient tendre d'abord à écouter, au lieu de parler. Ayant écouté avec patience et respect, ils auront mérité le droit d'être entendus.

“Au sein de l'apostolat évangéliste des laïcs, il est impossible de ne pas souligner l'action évangéliste de la famille.

Elle a bien mérité, aux différents moments de l'histoire de l'Église, le beau nom d'“Église domestique” sanctionné par le Concile Vatican II. Cela signifie, que, en chaque famille chrétienne, devraient se retrouver les divers aspects de l'Église entière. En outre, la famille, comme l'Église, se doit d'être un espace où l'Évangile est transmis et d'où l'Évangile rayonne.

Au sein donc d'une famille consciente de cette mission, tous les membres de la famille évangélistent et sont évangélistés. Les parents non seulement communiquent aux enfants l'Évangile mais peuvent recevoir d'eux ce même Évangile profondément vécu.

Et une telle famille se fait évangéliste de beaucoup d'autres familles et du milieu dans lequel elle s'insère. Même les familles issues d'un mariage mixte ont le devoir d'annoncer le Christ à leurs enfants avec tout ce qu'implique leur baptême commun, elles ont aussi la tâche difficile de se faire les artisans de l'unité.” (EN 71)

3. INTRONISATION DU SACRÉ CŒUR DANS LES FOYERS

On découvrira que la propagation de la dévotion à l'Intronisation du Sacré Cœur au foyer procure une introduction favorable auprès des familles et une voie d'accès à des rapports amicaux.

L'idéal et les méthodes qui doivent caractériser cette prise de contact sont exposés en détail au chapitre 39, *Directions fondamentales pour l'Apostolat légionnaire*. On y souligne en particulier qu'il faut autant que possible ne laisser de côté aucune famille et s'efforcer avec amour et persévérance d'amener tous les membres sans exception, jeunes et vieux, à progresser ne serait-ce que d'un pas, dans la vie spirituelle.

Ceux qui sont désignés pour ce travail peuvent s'appliquer à eux-mêmes, en toute leur plénitude, les douze Promesses du Sacré Cœur. Même la dixième s'adresse dans une certaine mesure à eux quand ils agissent comme représentants du prêtre : "Je donnerai aux prêtres la grâce de toucher les cœurs les plus endurcis." Encouragés spécialement par cette pensée, les légionnaires iront avec une confiance parfaite s'attaquer aux cas regardés comme "désespérés".

La visite en vue de l'Intronisation s'avère la plus féconde pour entrer en relation, donnant dès le début la note juste d'une piété simple, facilitant la connaissance et la répétition des visites, rendant facile le développement de l'apostolat légionnaire.

Comme c'est la mission de Marie de promouvoir le règne de Jésus, il est particulièrement approprié que la Légion de Marie propage l'Intronisation du Sacré Cœur (ce qui devrait attirer des grâces spéciales de l'Esprit Saint sur la Légion).

"Aimer la famille signifie savoir en estimer les valeurs et les possibilités, en cherchant toujours à les promouvoir. Aimer la famille signifie reconnaître les dangers et les maux qui la menacent afin de pouvoir les surmonter. Aimer la famille signifie faire en sorte de lui assurer un milieu qui soit favorable à son développement. Et c'est encore une forme éminente de l'amour que de redonner à la famille chrétienne d'aujourd'hui, souvent tentée de se décourager ou angoissée par les difficultés croissantes, des raisons de croire en elle-même, dans ses richesses de nature et de grâce, dans la mission que Dieu lui a confiée. 'Oui, il faut que les familles d'aujourd'hui se ressaisissent ! Il faut qu'elles suivent le Christ'. (AAS 72 (1980), 791)" (FC 86)

4. RECENSEMENT DE LA PAROISSE

Ce travail fournit un excellent moyen d'entrer en contact avec les catholiques qui ont besoin d'attention, ou qui ont dérivé vers la catégorie de catholiques qui ont chuté, c'est-à-dire ceux qui ont cessé tout rapport avec l'Église. En se présentant de la part du prêtre, les visites devraient se faire si possible de porte en porte. Les personnes ainsi visitées trouvent tout naturel qu'on aborde la question religieuse et généralement elles donnent de bonne grâce les renseignements demandés. Ceux-ci fourniront au prêtre et aux légionnaires la matière pour un effort de longue durée.

Mais la découverte n'est que le premier pas, et le plus facile. Ramener au bercail chacune des âmes ainsi retrouvées doit être considéré dans une certaine mesure comme une mission de confiance

conférée par Dieu à la Légion – mission à entreprendre avec joie et à poursuivre avec un courage invincible. La Légion ne doit pas manquer à l’accomplissement de cette mission de confiance, par aucune cause en son propre pouvoir, en dépit de la longueur de la lutte, des difficultés du travail, de la grandeur des rebuffades, de l’endurcissement des personnes, de l’apparence désespérée des perspectives.

De plus, on doit le répéter, non seulement les indifférents, mais tous doivent faire l’objet d’égards affectueux.

“Nous avons dans le champ apostolique de l’Église notre mission officielle, notre moyen providentiel, notre arme propre. C’est non seulement d’aller aux âmes de la part de Marie et sous les auspices de Marie, mais encore et surtout, de nous employer de toutes nos forces à leur inculquer la piété filiale envers Marie.” (*Petit traité de Mariologie* par un Marianiste)

5. VISITE DES HÔPITAUX, Y COMPRIS LES HÔPITAUX PSYCHIATRIQUES

Le premier travail entrepris par la Légion fut la visite d’un hospice pour les pauvres et pendant quelque temps même, elle n’en fit pas d’autre. Ce fut une source de bénédiction pour son organisation encore au stade de l’enfance, et la Légion désire que ses *praesidia* ne perdent jamais de vue ce genre de travail. Les lignes suivantes, écrites en ces premiers jours, suggèrent l’esprit propre qui doit toujours la caractériser :

“Alors, on fit l’appel d’un nom, et l’une des légionnaires commença son compte rendu. Il portait sur la visite d’un hôpital. Quoique bref, il révéla chez la visiteuse une grande intimité avec les malades. Elle admit, un peu confuse, que les malades connaissaient le nom de tous ses frères et sœurs. Vint le tour de la co-visiteuse. Visiblement, le travail s’était fait à deux. Il semble que, sans parler de l’exemple apostolique donné ainsi, cette façon de faire empêche de renvoyer d’un jour à l’autre la visite hebdomadaire.

“Les rapports succèdent aux rapports. Dans certaines salles, quelque chose de nouveau survient et l’on en fait un long récit, mais la plupart des comptes rendus sont courts. Beaucoup sont amusants, beaucoup sont touchants, et tous sont beaux, parce qu’ils manifestent la prise de conscience de Celui qu’on visite dans le malade. Chaque compte rendu en fournit la preuve. Combien de gens ne feraient pas pour leurs proches ce qui est raconté ici comme fait simplement et

naturellement pour les éléments déshérités de notre population. En plus des attentions délicates et de la tendresse témoignée au cours de ces visites, il est possible de rendre des services – écrire des lettres, rechercher des amis négligents ou des proches, faire des commissions. Il est évident que rien ne paraît trop désagréable ou trop insignifiant pour s’en occuper.

“À la réunion, on donna lecture d’une lettre d’une malade à l’une de ses visiteuses. L’une des phrases était ainsi conçue : ‘Depuis que vous êtes entrée dans ma vie’. Cela sentait le roman-feuilleton et tout le monde se mit à rire. Cependant plus tard j’ai repensé à une personne délaissée sur un lit d’hôpital, pour qui de telles paroles avaient un sens profond et cette pensée me remplit d’émotion. Je me suis dit également que ces paroles formulées à l’adresse d’une seule personne étaient susceptibles d’une application générale. Qu’il est merveilleux le pouvoir d’association capable de rassembler dans une même salle un grand nombre de personnes, et de les envoyer en missions angéliques dans des milliers de vies que le monde extérieur a laissées tomber dans l’oubli.” (Père Michael Creedon, premier Directeur spirituel du *Concilium Legionis Mariae*.)

Dans leurs visites aux malades, les légionnaires devraient leur apprendre à se faire une juste idée de leurs souffrances, afin qu’ils les supportent dans un esprit chrétien.

Il faut les persuader que ce qu’ils jugent souvent insupportable est en réalité ce qui peut les faire ressembler davantage au Christ, et c’est là une grande faveur. Sainte Thérèse d’Avila dit : “Sa Majesté ne peut nous accorder une plus grande faveur que celle de nous donner une vie semblable à celle que son Fils bien-aimé a menée.” Il n’est pas difficile de faire comprendre aux gens cet aspect de la souffrance qui, lorsqu’on l’a une fois saisi, lui enlève la moitié de son aiguillon.

On pourrait les aider à prendre conscience de cet aspect en leur répétant souvent l’exclamation de saint Pierre d’Alcantara à une personne qui avait enduré longtemps une maladie très douloureuse avec une patience admirable : – “Ô heureux malade, Dieu m’a montré quelle grande gloire vous avez méritée par votre maladie. Vous avez mérité plus que les autres peuvent le faire par la prière, le jeûne, les veilles, la discipline et autres œuvres de pénitence.”

Il est à souhaiter que l’exploitation de ces trésors spirituels possède une variété qui manque dans leur acquisition. De plus, l’idée de ne les amasser que pour soi n’exerce guère d’attraction.

Le légionnaire expliquera donc aux malades l'apostolat qu'ils sont à même d'exercer par la souffrance. Qu'il leur apprenne à s'occuper des intérêts spirituels du monde entier, en offrant les trésors de leurs souffrances pour les innombrables besoins de ce monde, et en menant une campagne dont la force est irrésistible, parce qu'elle est à la fois prière et pénitence.

“De telles mains élevées vers Dieu,” s'écrie Bossuet, “mettent en déroute plus de bataillons que celles qui frappent.”

Si les malades éprouvent un intérêt personnel dans les intentions pour lesquelles ils prient, cela les aidera à persévérer. C'est pourquoi il est important que le légionnaire leur mentionne et leur décrive des besoins particuliers et des travaux (notamment ceux de la Légion).

Un des premiers buts visés doit être l'enrôlement des malades parmi les auxiliaires et ensuite parmi les adjutoriens. Ces membres pourraient former des groupes, qui recruteraient alors d'autres membres. De diverses manières aussi on devrait encourager les malades à s'entr'aider.

Mais s'il est possible de gagner parmi les malades des membres auxiliaires, pourquoi ne pas chercher à recruter des membres actifs ? Beaucoup d'hôpitaux psychiatriques ont des *praesidia* composés de patients. Un établissement pourvu d'un *praesidium* y met à l'œuvre un levain puissant. Ces légionnaires ont largement le temps d'accomplir leurs activités parmi les autres patients, et peuvent ainsi s'élever à un haut degré de sainteté. La valeur de leur appartenance à la Légion – sur le plan thérapeutique ou force de guérison pour eux-mêmes – a été si évidente que le corps médical de ces établissements s'est plu à la reconnaître.

Dès que cette nouvelle orientation de leur vie s'ouvre pour eux, les malades dont certains ont touché les profondeurs de la misère à la pensée d'être inutiles et à charge, vont savourer la joie suprême de sentir qu'ils sont utiles à Dieu.

Entre les légionnaires et ceux qu'ils visitent, la Communion des Saints doit nécessairement agir intensément, c'est-à-dire à la manière d'un fructueux échange de fardeaux et de bienfaits. Ne pouvons-nous pas supposer que les malades sont en train de payer, au nom des légionnaires une partie de la dette de souffrance qui est due par tout être humain ; mais qui, supportée par chaque homme personnellement, ferait du monde entier un immense hôpital ; de telle

sorte que certains ont le privilège de porter plus que leur part, afin que l'œuvre du monde puisse se poursuivre.

Que peut apporter un légionnaire à cette invisible transaction ? Quoi d'autre qu'une part de son apostolat – la personne malade n'étant pas capable et parfois pas prête à remplir cette portion de son devoir de chrétien.

Dans cet échange réciproque, chacun serait avantagé délicieusement aux dépens de l'autre. Cependant il ne s'agit pas simplement d'un échange parfaitement équilibré de valeurs. Pour chaque partie, le gain dépasse de beaucoup son apport, en vertu du principe chrétien que ce que l'on donne rapporte au centuple. (voir section 20, chapitre 39, *Directions Fondamentales pour l'apostolat légionnaire*)

“Je suis le froment du Christ,” disait saint Ignace d'Antioche, ‘et, pour que je sois changé en un pain digne de Dieu, je dois être moulu par la dent des lions.’ N'en doutez jamais, la meilleure des croix, la plus sûre, la plus divine est toujours celle que Jésus nous destine sans demander notre avis. Augmentez votre foi en cette doctrine si chère aux saints jetés dans le moule de Nazareth. Adorez, bénissez et louez Dieu dans toutes les contradictions et épreuves qui viennent directement de sa main et, surmontant la répugnance de votre nature, dites de tout votre cœur, *Fiat*, ou mieux encore, *Magnificat!*” (Mateo Crawley-Bœvey)

6. TRAVAIL POUR LES PLUS MISÉRABLES ET LES PLUS DÉLAISSÉS DE LA POPULATION

Ce travail suppose la visite des lieux qu'ils fréquentent ; et les pensions, foyers, et prisons ; peut-être même, la direction de refuges par un personnel de légionnaires, qu'ils soient résidents ou externes.

Dès que, dans un centre donné, la Légion possède des membres d'une expérience suffisante et de forte trempe, elle entreprendra cette œuvre en faveur des membres de Jésus Christ les plus délaissés. Elle est trop souvent négligée, cette œuvre, et en conséquence, c'est le nom catholique qui en est blâmé.

Il n'est point de quartier malfamé où la Légion ne doive descendre pour rechercher les brebis perdues de la Maison d'Israël. Des craintes non fondées formeront le premier obstacle. Mais que ces craintes soient vaines ou justifiées, **quelqu'un doit assumer cette tâche.** Si des légionnaires capables, bien formés et protégés par leur vie de prière et de discipline ne peuvent l'entreprendre, alors, personne ne le pourra.

Jusqu'à ce que la Légion dans quelque centre que ce soit puisse affirmer en toute vérité que ses membres connaissent personnellement chacun des individus qui appartiennent à ces lieux dévoyés et qu'ils ont quelques rapports avec eux tous, il manquera quelque chose à son complet développement, et des efforts dans cette direction devront être intensifiés.

Nul chercheur des choses rares et précieuses de la terre ne doit poursuivre le désir de son cœur plus sérieusement que le légionnaire à la poursuite de ces infortunés du monde. Son intervention sera peut-être leur unique planche de salut éternel. Fréquemment ils sont si inaccessibles aux bonnes influences que la prison représente pour eux un bienfait déguisé.

De plus, on doit avoir en ce travail l'attitude courageuse du soldat en campagne. Les légionnaires devront affronter hardiment bien des incommodités évidentes. Il se peut qu'aux 'frondes et aux flèches' des paroles outrageantes, s'ajoutent des choses pires. Ils peuvent être la cible des coups et des blessures. De tels traitements peuvent les humilier et les peiner, mais ils ne doivent pas les intimider; ils devraient même à peine les déconcerter. C'est l'occasion de vérifier la solidité des professions martiales qui ont si souvent traversé l'esprit du légionnaire et si souvent franchi ses lèvres. Il a parlé d'une guerre. Il a promis d'aller à la recherche des gens les plus avilis; maintenant qu'il les a trouvés, il serait inconséquent pour lui de se plaindre. Pourquoi s'étonnerait-il de voir que les mauvais se conduisent mal et que les pires agissent avec vilenie!

Bref, en toute circonstance particulièrement difficile ou face au danger, le légionnaire devrait se rappeler: "C'est la guerre"! Cette pensée qui arme de courage pour le sacrifice un peuple envahi par l'ennemi devrait éperonner le légionnaire dans sa lutte pour les âmes et le maintenir à son poste, alors que la plupart des autres l'abandonneraient.

S'il existe vraiment une réalité sous les paroles concernant la valeur inestimable et éternelle des âmes, on doit être prêt à payer pour elles un certain prix. Quel est ce prix et par qui sera-t-il payé? En voici la réponse: si jamais l'on demande aux laïcs de prendre des risques, qui doivent-ils être – sinon ceux qui s'efforcent d'être dignes du titre de Légionnaires de Marie? Si jamais l'on demande de grands sacrifices à des laïcs catholiques, à qui – sinon à ceux qui se sont si délibérément, si personnellement engagés au service de

celle qui se tenait debout au Calvaire ? Ils n’y manqueront certainement pas, si on les appelle.

Une sollicitude erronée pour leurs troupes pourrait amener les chefs à se tromper. Par conséquent, les Directeurs spirituels et tous les officiers sont exhortés à établir un idéal de vaillance qui rappelle un peu celui du Colisée. Ce nom peut n’être plus qu’un vain mot pour nos froids calculateurs. Mais au Colisée, on calculait aussi : ce calcul était fait par de nombreuses personnes charmantes – ni plus fortes ni plus faibles que les légionnaires de Marie – qui se demandaient en elles-mêmes : “Quel prix un homme donnera-t-il pour une âme ?” Le Colisée résume en un mot tout ce que l’on a exposé en détail au chapitre 4 sur Le Service légionnaire, et ce chapitre ne veut pas exprimer un simple sentiment.

L’apostolat dans les milieux négligés ou abandonnés sera toujours difficile et de longue haleine. Ce qu’il exige surtout, c’est une patience inaltérable. Un type de personnes dont on s’occupe ne se relèvera qu’après de nombreuses chutes. Si l’on soumet ce genre de personnes à une sévère discipline dès le début, cela n’aboutit à rien ; la rigueur du système dispersera en peu de temps ceux qu’on avait pour mission de soigner et il ne restera plus que les sujets qui réclament moins de soin. Il faut donc procéder d’après **le principe du renversement des valeurs**, c’est-à-dire qu’il faut s’occuper spécialement de ceux que les plus optimistes eux-mêmes qualifient de désespérés, de ceux dont la perversion d’esprit et l’insensibilité semblent justifier cette description. Il faut résolument persévérer auprès des infâmes, des malveillants, des naturellement détestables, des rejetés, des suspects, des rebuts des cités, en dépit des rebufades, de la totale ingratitude, et de l’apparent insuccès. Une considérable proportion de ces infortunés exigera le dévouement de toute une vie.

Évidemment un tel travail, poursuivi selon de telles idées exige des qualités héroïques et des vues purement surnaturelles. La récompense d’un labeur si pénible sera de voir ceux qui en sont l’objet mourir finalement dans l’amitié de Dieu. Quelle joie alors d’avoir coopéré avec

“Celui qui, de la fange, dans la longueur patiente des jours,
A transformé la vie d’un peuple pour Sa gloire !”

(Cardinal Newman : *Le Rêve de Gerontius.*)

Nous avons considéré longuement cette activité particulière, parce qu'elle a rapport réellement à tout l'esprit de la Légion. De plus, elle occupe parmi les services rendus à l'Église une position-clé. N'est-elle pas une affirmation spéciale du principe catholique selon lequel même les derniers des êtres humains ont par rapport à nous une importance indépendante de leur valeur ou de l'agrément que nous pouvons en retirer : en eux, c'est le Christ que nous devons voir, respecter et aimer.

La réalité de cet amour se manifeste dans les circonstances qui le mettent à l'épreuve. Cette épreuve vitale consiste à aimer ceux-là mêmes que la simple nature humaine dit de ne pas aimer. Voilà la pierre de touche qui distingue de sa contrefaçon le véritable amour de l'humanité. C'est le pivot de la foi, un point décisif du christianisme, car sans l'idéal catholique, cette sorte d'amour ne peut exister. Le concevoir indépendamment de cette racine, c'est lui enlever tout sens et toute vie. Si nos réactions humaines constituaient notre évangile, nous jugerions chaque chose uniquement du point de vue de son apparente utilité pour l'humanité. En conséquence, ce qui de l'aveu général serait sans valeur pour l'humanité doit être regardé logiquement dans de tels systèmes comme le christianisme regarde le péché, c'est-à-dire comme quelque chose à éliminer à tout prix.

Ceux qui, par un dévouement poussé jusqu'au sacrifice, font preuve de ce véritable amour sous ses formes les plus nobles, rendent à l'Église un service suprême.

“Il est pénible, dites-vous, d'endurer le méchant. Raison de plus de vous dévouer à lui avec amour. Votre ferme intention devrait être de l'éloigner du vice, et de le ramener à la vertu. Vous répliquerez qu'il ne vous écoute pas, qu'il ne veut pas de vos conseils. Comment le savez-vous ? Avez-vous mis en œuvre les exhortations ? Avez-vous cherché à le faire rentrer en lui-même ? Je l'ai fait souvent, répondez-vous. Combien de fois ? Oh ! très souvent, une fois, deux fois. Et c'est là ce que vous appelez très souvent ? L'eussiez-vous fait toute votre vie, vous ne devriez jamais vous en lasser ni perdre courage. Est-ce que Dieu ne nous adresse pas de continuelles exhortations par le moyen de ses Prophètes, de ses Apôtres, de ses Évangélistes ? S'ensuit-il que nous agissions toujours bien ? Que nous lui obéissions en toutes choses ? Hélas non. Dieu, en dépit de cela ne cesse de nous avertir. Garde-t-il pour cela le silence ? Pourquoi ? Parce qu'il n'est rien de plus précieux qu'une âme. Car, ‘que servira-t-il donc à l'homme de gagner le monde entier, s'il ruine sa propre vie ?’ (Mt 16:26)” (Saint Jean Chrysostome)

7. ŒUVRES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

“Les enfants sont, assurément, le terme de l’amour délicat et généreux du Seigneur Jésus : c’est à eux qu’il réserve sa bénédiction et, qui plus est, qu’il assure le Royaume des Cieux (cf Mt 19 : 13-15 ; Mc 10:14). En particulier, Jésus exalte le rôle actif que les petits jouent dans le Royaume de Dieu : ils sont le symbole éloquent et l’image splendide des conditions morales et spirituelles qui sont essentielles pour entrer dans le Royaume de Dieu et pour vivre une vie de confiance totale au Seigneur : ‘En vérité, je vous le dis, si vous ne changez pas pour devenir comme les petits enfants, vous n’entrerez point dans le Royaume des cieux. Mais celui qui se fera petit comme cet enfant, c’est celui-là qui est le plus grand dans le Royaume des cieux. Et celui qui accueillera un enfant comme celui-ci en mon Nom, c’est moi qu’il accueille!’ (Mt 18: 3-5 ; cf. Lc 9:48)” (CL 47)

Comme l’avenir de l’Église sera magnifique, si la persévérance des jeunes dans la foi et l’intégrité morale peut être assurée. Alors, comme un géant restauré, elle pourrait se lancer avec ardeur à la conversion du monde païen et accomplir sa mission allègrement. Or aujourd’hui, elle dépense la majeure partie de ses forces à soigner les plaies internes.

Par ailleurs, il est plus facile de conserver que de restaurer.

La Légion se chargera des deux situations, car les deux sont vitales. Cependant elle ne devrait certainement pas négliger la tâche la plus facile des deux – la préservation. Il est en effet plus facile de préserver du désastre un grand nombre d’enfants que de refaire plus tard un seul adulte avili.

Voici quelques aspects du problème :

(a) Assistance des enfants à la messe. Un évêque, livrant un programme de travail à des légionnaires, signalait comme de toute première importance la conduite d’une croisade en faveur de la messe du dimanche parmi les enfants. Il considérait l’omission de la messe dominicale par les enfants comme l’une des principales sources de leurs difficultés ultérieures. On trouvera souverainement efficace la visite à leur domicile le dimanche matin (on aura eu soin de vérifier leurs noms sur les listes d’écoles, etc.)

Au fait, on doit se rappeler que les enfants sont rarement mauvais en eux-mêmes. Quand les enfants manquent à ce devoir catholique élémentaire, on peut avoir la certitude qu’ils sont victimes de l’indifférence et du mauvais exemple de leurs parents, et l’apostolat légionnaire devrait procéder avec prudence en tenant compte de ce mal supplémentaire.

Lorsqu'il s'agit des enfants, plus souvent que dans toutes les autres situations, les visites espacées ou à court terme auront peu ou point de résultats.

(b) Visite des enfants dans leur foyer. En relation avec la visite des enfants dans leurs propres foyers, on souligne que c'est un fait de grande importance. C'est une entrée dans des familles qui seraient autrement inaccessibles, pour diverses raisons, aux ouvriers apostoliques, mais qui peut être facilement obtenue quand le but avoué est d'entrer en contact avec les enfants de cette famille. Car c'est un fait, jaillissant de la relation naturelle du parent pour son enfant, que ce zèle pour l'enfant est surtout le zèle pour soi. Les parents ordinaires sont attentifs aux intérêts de leurs enfants, même s'ils sont oublieux de leurs propres intérêts. Le cœur le plus dur s'attendrit quelque peu à la pensée de son propre enfant. Certaines personnes peuvent être mortes à la religion elles-mêmes, mais des impulsions profondément enracinées ne leur permettent pas de désirer le même sort pour leurs enfants, et une joie instinctive les envahit en constatant les mouvements de la grâce dans leurs enfants. Conséquemment, quelqu'un qui repousserait grossièrement et même violemment ceux qui chercheraient à entrer en contact avec lui directement, en vue d'une mission spirituelle, tolérera ces mêmes travailleurs quand leur mission est pour ses enfants.

Les légionnaires expérimentés, une fois admis dans la maison, sauront bien comment communiquer à **tous** les membres de cette famille le rayonnement de leur apostolat. Habituellement, les parents seront favorablement impressionnés par l'intérêt sincère témoigné à leurs enfants. Cela peut être utilisé avec doigté pour cultiver dans les parents la semence du surnaturel, de sorte que, comme les enfants ont été la clé ouvrant la maison de leurs parents, ils seront aussi la clé de leurs cœurs, et par la suite celle de leurs âmes.

(c) Enseignement de la Doctrine chrétienne aux enfants. Ce travail suprêmement précieux devrait être complété par la visite des foyers quand la régularité des enfants laisse à désirer, ou en général dans le but de manifester un intérêt personnel aux enfants, et d'établir un contact avec les autres membres des familles. Soit dit en passant, la Légion peut servir de branche locale de l'Archiconfrérie de la Doctrine chrétienne. Voir appendice 8.

Voici un exemple de l'efficacité de l'application du système de la Légion aux classes de Catéchisme du dimanche dans une paroisse populeuse. Malgré les sérieux efforts des Prêtres, malgré leurs

exhortations du haut de la chaire, l'assistance moyenne des enfants était tombée à cinquante. À ce point, on forma un *praesidium* qui ajouta à l'enseignement la visite des foyers des enfants. Le travail d'un an suffit à faire monter à 600 l'assistance moyenne aux classes. Ce chiffre impressionnant ne tient pas compte des bienfaits spirituels dont bien des parents négligents furent bénéficiaires.

Dans tous les travaux, le mot d'ordre légionnaire devrait être celui-ci : "Comment Marie regarderait-elle et traiterait-elle ceux-ci, ses enfants ?" Dans ce travail, encore plus que dans les autres, cette pensée devrait être vivante. On a une tendance naturelle à s'impacienter avec les enfants. Cependant une faute plus grave encore serait de donner à l'enseignement du catéchisme le ton séculier et les procédés en usage dans les affaires humaines de telle sorte que les enfants finiraient par considérer le temps d'instruction religieuse comme autant d'heures supplémentaires de classe. Si une telle chose se produit, ce sera la perte des neuf-dixièmes des fruits que l'on escomptait récolter. Alors, encore une fois considérons : "Comment la Mère de Jésus instruirait-elle ces enfants, en chacun desquels elle voit son propre Bien-Aimé ?"

Dans l'enseignement dispensé aux jeunes, la mémorisation et les aides audio-visuelles jouent un rôle important. On doit également choisir avec soin tout matériel catéchistique afin qu'il soit pleinement conforme à l'enseignement de l'Église.

Une indulgence partielle est accordée à toute personne qui enseigne la doctrine chrétienne, ainsi qu'à celle qui reçoit un tel enseignement. (EI 20)

(d) L'école non-catholique ou laïque. La vie de l'enfant qui ne fréquente pas une école catholique est une crise continuelle et il peut s'avérer difficile d'empêcher qu'elle ne se développe plus tard en problème. Pour y porter remède, les autorités ecclésiastiques des régions concernées ont donné des directives que les légionnaires ont adoptées et qu'ils appliquent consciencieusement.

(e) Associations de jeunesse. Pour les enfants qui ont fréquenté de bons établissements scolaires, la crise se produit à l'âge où ils quittent l'école. Ils s'émancipent alors de ses solides influences, de ses contraintes protectrices, de ses sauvegardes minutieuses. Ils étaient parfois entièrement dépendants de ce soutien parce que leur foyer ne les avait pas pourvus d'influences religieuses et vigilantes.

Ce qui vient compliquer la situation c'est que le retrait de toutes ces choses coïncide avec l'âge de la plus grande difficulté morale, et que malheureusement aussi, ces jeunes ont cessé d'être des enfants et ne sont pas encore adultes. Naturellement, il est difficile à ce moment de demi-jour de leur apporter une aide appropriée, et c'est ce qui souvent leur manque. Alors, quand la période de transition est passée, et que le système protecteur adulte leur ouvre les bras, c'est en vain qu'il le fait. Ils ont déjà éprouvé les charmes dangereux de la liberté.

Par conséquent, la surveillance que les enfants avaient à l'école doit être maintenue dans une certaine mesure à leur sortie. Une méthode recommandée est celle de former, sous les auspices de la Légion, des Associations de Jeunesse, ou du moins des sections juvéniles spéciales dans les Associations ordinaires. Avant que les enfants quittent l'école, les autorités verront à ce que les noms de tels enfants soient fournis aux légionnaires. Ces derniers pourront alors les visiter dans leur famille pour faire leur connaissance et les persuader de faire partie de l'Association. Les enfants, qui ne peuvent être persuadés de se joindre, devraient faire l'objet de visites spéciales, de même que ceux qui assistent aux réunions de façon irrégulière.

On peut assigner à chaque légionnaire un certain nombre de jeunes membres de l'Association, dont il ou elle sera tenu responsable. Avant chacune des réunions de l'Association, on appellera ces membres pour leur rappeler le devoir d'y assister. Une Retraite annuelle (fermée, si possible) et une séance récréative annuelle devraient compléter cette œuvre.

C'est le meilleur moyen, en fait il n'est pas d'autre moyen bien précis, d'assurer pour les jeunes une fréquentation régulière des Sacrements durant la période post-scolaire.

Les jeunes sortis de Centres de Détention Juvenile ou d'Orphelinats réclament une attention particulière dans la direction précédemment mentionnée. Parfois, en effet, ils n'ont plus ni père ni mère, ou ils sont victimes de parents indignes.

(f) Direction de patronages, de troupes de scouts et de guides, de groupes de J.O.C., de cours de couture, d'Association de la Sainte Enfance, etc. Ces travaux seront poursuivis sans doute comme tâche obligatoire par une partie seulement des membres d'un praesidium, plutôt que par tout le praesidium. Il serait pourtant dans l'ordre qu'un praesidium se consacre exclusivement à quelque tâche

spéciale, comme celles qu'on vient de mentionner. Dans ce cas, cependant, il doit être entendu qu'on tiendra une réunion distincte pour ce praesidium où tout se fera selon le règlement. On n'a pas satisfait à ce devoir si, comme on l'a suggéré, on se contente à la réunion du groupe qui s'occupe d'une Œuvre Spéciale, de convoquer les membres dans le but de réciter les prières, lire les procès-verbaux et faire à la hâte quelques rapports. Il est possible qu'on observe ainsi le strict minimum d'une réunion de praesidium, mais une lecture du chapitre 11 sur le Plan de la Légion montrera que cet expédient reflète peu l'esprit des règles.

La Légion désire que, pendant chaque réunion d'une Œuvre Spéciale, placée sous son contrôle, les prières légionnaires soient récitées au commencement, vers le milieu et à la fin. Si le temps fait défaut pour la récitation du chapelet, on dira au moins les autres prières de la tessera.

(g) Une formule légionnaire destinée aux jeunes. Il semblerait nécessaire de proposer quelques principes directeurs aux légionnaires responsables de Clubs ou de Groupes de Jeunesse. D'habitude les méthodes dépendent entièrement des personnes chargées de ces groupes, de telle sorte qu'il existe une grande diversité dans les programmes, allant de la réunion quotidienne à la réunion hebdomadaire, du simple divertissement ou de la simple formation technique à la pure instruction religieuse. Évidemment la variété de ces méthodes entraîne des résultats fort divers, non pas toujours pour le mieux. Ainsi, à titre d'exemple, l'amusement pur et simple constitue souvent pour les jeunes une forme d'éducation douteuse, même si l'on suppose que 'pendant ce temps-là ils ne font rien de mal'. Selon le dicton bien connu – "Beaucoup de travail et point de jeu font de Jacques un ennuyeux". Cependant ceci a été complété avec esprit par un autre dicton encore plus vrai : "Beaucoup de jeu et point de travail font de Jacques un simple jouet".

Le système du praesidium se révèle un modèle qui convient à tous les genres de personnes et d'activités. Peut-on pareillement imaginer un cadre assez simple qui s'adapte généralement aux jeunes ?

Les expériences déjà faites ont permis de croire que la formule suivante donne des résultats satisfaisants, et les praesidia chargés de Groupes de Jeunes sont instamment conseillés d'en faire l'essai :

1. L'âge maximum est fixé à 21 ans. Il n'y a pas d'âge minimum. On doit éviter de mettre ensemble des jeunes d'âges trop différents.

2. Tous les membres doivent assister à une séance hebdomadaire régulière. Si un groupe se rencontre plus d'une fois par semaine, les règles sont facultatives pour les réunions supplémentaires.

3. Tous les membres récitent quotidiennement la Catena Legionis.

4. À la séance hebdomadaire on installera l'autel de la Légion, soit sur une table comme à la réunion du praesidium, soit en dehors du groupe ou, par mesure de prudence, à un endroit assez élevé.

5. À chaque séance, les prières de la Légion, y compris le chapelet, seront récitées de la même manière qu'à la réunion du praesidium.

6. La séance ne doit pas durer moins d'une heure et demie, mais elle peut dépasser ce temps.

7. On ne consacrerait pas moins d'une demi-heure aux affaires du groupe et à la partie instructive. Le reste du temps, si on le désire, peut être consacré à la récréation. Par "affaires du groupe" on entend les divers problèmes que pose naturellement la marche de certains clubs, par exemple, les équipes de foot-ball ou autres clubs de sports. Quant à la partie instructive, elle comporte toutes les formes, religieuses ou profanes, de formation ou d'influence éducative, utilisées pour les jeunes.

8. Tous les membres doivent recevoir la Sainte Communion au moins une fois par mois.

9. On encourage les membres à devenir membres auxiliaires de la Légion, et on leur inculque la notion de service du prochain et de la communauté.

"Il serait facile de s'étendre sur les nombreuses leçons de la vie extraordinairement active de saint Jean Bosco. J'en choisis seulement une, en raison de son importance extrême et durable, à savoir: sa façon de considérer les rapports qui devraient exister entre ceux qui enseignent et ceux qui s'instruisent, entre les supérieurs et leurs subordonnés, entre les maîtres et leurs élèves, à l'école, au collège ou au séminaire. Il abhorrait justement à un extrême degré cet esprit de réserve, ces façons de se tenir à distance, cette dignité exagérée qui, tantôt par principe, tantôt par insouciance, parfois par pur égoïsme, rend des supérieurs et des maîtres presque inabordables à ceux dont Dieu leur a confié l'éducation et la formation. Saint Jean Bosco n'oubliera jamais ces paroles: 'On t'a fait président? Ne le prends pas de haut; sois avec les convives comme l'un d'eux; prends soin d'eux; et ensuite assieds-toi.' (Si 32)" (Cardinal Bourne)

8. LA BIBLIOTHÈQUE ROULANTE

Les légionnaires pourraient diriger une bibliothèque roulante ou un étalage mobile de livres qu'ils installeraient dans une place publique, de préférence dans une rue fréquentée. L'expérience a démontré l'immense valeur de ce travail légionnaire. Il n'y a guère de moyen plus efficace d'offrir un vaste apostolat aux bons, aux médiocres et aux méchants, ou de porter l'Église à la connaissance de ceux qui nombreux ne réféchissent pas. Voilà pourquoi la Légion désire ardemment que chaque grand centre en possède au moins une.

Elle devrait être aménagée de façon à permettre l'étalage d'un grand choix de titres. Elle devrait être pourvue de nombreuses publications peu coûteuses. Les légionnaires en constitueraient le personnel.

En plus de ceux dont le but premier est de regarder l'étalage en vue d'un achat, presque tous les genres de personnes sont attirés par cela. Des catholiques désireux de causer avec des coreligionnaires ; des badauds et des indifférents, qui ne cherchent qu'à tuer le temps ou à satisfaire leur curiosité, des gens qui, tout en n'appartenant pas à l'Église, s'y intéressent modérément, sans vouloir cependant se mettre en contact direct avec elle. Tous ces gens-là lieront conversation avec les aimables et sympathiques légionnaires en charge qui devraient être formés à considérer les demandes de renseignements et les achats comme autant d'occasions de contacts amicaux. Ils utiliseront ces contacts pour entraîner toutes les personnes sur un plan supérieur de pensée et d'action. Ils engageront les catholiques à faire partie d'une œuvre catholique. Ils aideront les non-catholiques à mieux comprendre l'Église. Telle personne partira résolue à participer à la Messe et à communier tous les jours ; telle autre, décidée à devenir légionnaire, actif, auxiliaire, ou Patricien ; une troisième déterminée à se réconcilier avec Dieu ; une autre s'éloignera emportant dans son cœur les germes d'une conversion à l'Église. Ceux qui visitent la ville s'intéresseront à la Légion (qu'ils n'auraient pas l'occasion de connaître autrement), et peuvent être encouragés à l'établir dans leur propre localité.

On incite cependant les légionnaires à ne pas attendre passivement que les gens viennent à eux à la bibliothèque roulante. Ils ne devraient pas hésiter à s'approcher des gens des alentours, non pas nécessairement dans le but de vendre plus de littérature, mais afin d'établir des contacts qu'ils peuvent utiliser tel que décrit au paragraphe précédent.

Il devrait être inutile de rappeler aux légionnaires que le suivi persévérant des présentations et amitiés ainsi commencées est une partie nécessaire de tout ce travail.

Le projet de lancer une bibliothèque roulante va toujours provoquer l'objection que des catholiques exceptionnellement bien versés seraient requis pour un tel travail, et qu'ils ne sont pas disponibles. Sans aucun doute, une connaissance approfondie de la doctrine catholique serait très utile. Son absence pourtant ne doit pas empêcher les légionnaires d'aller de l'avant. Ce qui compte surtout, c'est l'attrait personnel. Comme le dit le Cardinal Newman : "Les personnes nous influencent, leur voix nous émeut, leur beauté nous conquiert, leurs actions nous enflamment. Bien des gens vivront et mourront pour un dogme ; aucun homme ne sera martyr pour une conclusion." En un mot, la sincérité et l'amabilité importent plus qu'une profonde connaissance. Celle-ci peut entraîner ceux qui la possèdent en des eaux profondes et des voies tortueuses qui ne conduisent nulle part, tandis que l'aveu candide de sa faiblesse : 'Je ne sais pas, mais je puis me renseigner', gardera une discussion sur un terrain solide.

On constatera que la plupart des difficultés exprimées proviennent d'une grande ignorance, et qu'un légionnaire ordinaire peut fort bien les réfuter. Les points les plus délicats seront soumis au praesidium ou au Directeur spirituel.

Les attaques contre l'Église au sujet des crimes, des persécutions et du manque de zèle peuvent être discutées indéfiniment, et embrouiller désespérément la question. Un élément de vérité peut sous-tendre certaines accusations, ajoutant ainsi la complication à la confusion. Il est complètement impossible de contenter la critique hostile sur tous ces points de discussion et sur tous les autres de moindre importance, même avec le concours d'une grande érudition. La marche à suivre par le légionnaire doit être de ramener la discussion avec persistance à ses éléments les plus simples : c'est-à-dire d'insister sur le fait que Dieu doit avoir laissé au monde un message, ce que les hommes appellent une religion : que cette religion, étant la voix de Dieu, **doit absolument** être une, claire, logique, infaillible et se réclamer de l'autorité divine.

Ces caractéristiques ne se trouvent que dans l'Église catholique. Il n'existe aucun autre corps ou organisation qui se réclame même de les posséder. Hors de l'Église, ce n'est que contradiction et confusion, au

point que, selon le mot accablant de Newman : “Ou bien la religion catholique est la venue du monde invisible dans celui-ci, ou bien il n’est rien de positif, rien de dogmatique sur le lieu où nous allons.”

Il existe nécessairement une Église véritable. Il ne peut y avoir qu’une seule Église véritable. Où est-elle, si ce n’est l’Église catholique ? Comme des coups, toujours dirigés vers le même endroit, cette manière simple d’aborder la vérité a un effet de choc. Sa force n’échappe pas aux gens simples. L’homme le plus instruit ne peut y répondre dans l’intime de son cœur, bien qu’il puisse continuer à parler des péchés de l’Église. Brièvement, mais avec douceur, rappelez-lui qu’il en prouve trop. Ses objections, en disent au moins autant contre tout autre système religieux qu’elles en disent contre l’Église. S’il prouve que l’Église est fautive parce que des hommes d’Église ont mal agi, il n’a réussi à prouver qu’il n’existe aucune vraie religion en ce monde.

Le temps n’est plus où un protestant revendiquait pour sa propre dénomination un monopole de la vérité. Aujourd’hui, on l’entendrait plus modestement déclarer que *toutes* les Églises possèdent une part ou facette de la vérité. Mais une part n’est pas suffisant. Cela reviendrait à dire qu’il n’y a pas de vérité connue et nul moyen de la découvrir. Si une Église possède certaines doctrines qui sont vraies, et par conséquent d’autres qui sont fausses, quel procédé permettra de les distinguer les unes des autres ; quand nous choisissons, nous pouvons prendre celles qui ne sont pas vraies ! C’est pourquoi l’église qui dit de ses doctrines : “Certaines d’entre elles sont vraies”, ne peut pas nous aider, nous guider sur le chemin. Elle nous a laissés exactement là où nous étions, sans elle.

Répétons-nous donc ceci, jusqu’à ce que sa logique nous pénètre : Il ne peut exister qu’une seule Église véritable ; qui ne doit pas se contredire ; qui doit posséder la plénitude de la vérité ; et qui puisse indiquer la différence entre ce qui est vrai et ce qui est faux.

“Le monde ne peut trouver d’aide plus puissante que vous. Il a des apôtres, des prophètes, des martyrs, des confesseurs, des vierges, d’excellents défenseurs, que je prie. Mais vous, ô ma Souveraine, vous êtes plus élevée que tous ces intercesseurs. Ce qu’eux tous peuvent avec vous, vous le pouvez seule sans eux. D’où vient tant de puissance ? Ah ! c’est que vous êtes la Mère de notre Sauveur. Si vous gardez le silence, personne ne priera, personne ne viendra nous aider. Si vous priez, tous prieront, tous nous aideront.” (Saint Anselme : *Oratio Eccl.*)

9. CONTACT DE FOULE

L'apostolat envisage d'apporter à tous la plénitude des richesses de l'Église. Le fondement de ce travail repose sur l'influence personnelle et persévérante, d'une âme chaleureuse pour une autre âme, ce que nous appelons en langage technique un "contact". La véritable influence faiblit à mesure que se refroidit l'intensité du "contact" personnel. Quand les gens se perdent dans la foule, ils ont tendance à nous échapper. La foule peut nous tenir à distance de la personne. Ces foules se composent d'individus, ayant tous une âme d'un prix inestimable. Chacun des membres de cette foule a sa vie personnelle, mais une bonne partie de son temps se passe dans des foules de toutes sortes – dans la rue ou ensemble en un endroit. Nous devons transformer ces foules en individus, pour nous permettre d'établir le contact avec leurs âmes. Combien Notre Dame doit regarder ces foules. Elle est la Mère de chaque âme individuelle qu'elles renferment. Elle doit être dans l'angoisse à la vue de leurs besoins, et son cœur doit désirer ardemment que quelqu'un vienne l'aider à leur prodiguer ses soins maternels.

On a déjà démontré la valeur que peut avoir la bibliothèque roulante en un endroit public ; cependant, un apostolat étendu à la foule peut se faire comme un travail à part. S'approcher des gens en leur demandant poliment de parler avec eux sur le sujet de la foi peut conduire à des contacts fructueux. Cette approche peut se faire dans les rues, les parcs, les maisons publiques, à proximité des gares de chemins de fer ou d'autobus et en d'autres endroits où les gens se rassemblent. L'expérience a démontré qu'une telle approche est généralement bien accueillie. Les légionnaires engagés dans ce travail doivent se rappeler que leurs paroles et leurs manières sont leurs instruments de contact. Ils doivent dès lors être sans prétention et d'une grande déférence. Leurs discussions devraient être dépourvues de paroles qui ressembleraient à un affrontement avec l'autre personne, ou de tout ce qui aurait l'air d'une prédication ou d'un étalage de points de lois, ou d'une démonstration de supériorité. Ils devraient croire fermement que Marie Reine des Apôtres donne du poids à leurs moindres paroles et qu'elle désire ardemment rendre leur apostolat fructueux.

10. APOSTOLAT AUPRÈS DES EMPLOYÉES DE MAISON

Cet apostolat peut être fait et considéré comme faisant partie d'une visite, ou d'un travail spécial en lui-même. Il arrive trop souvent que ces personnes soient placées dans des maisons indifférentes ou hostiles à la foi, considérées comme de simples machines ; fréquemment migrantes ou immigrantes et sans amis, parfois réduites à faire des rencontres isolées fortuites pleines de possibilités de désastre. Ces domestiques catholiques ont spécialement besoin d'attention et de soutien. L'apostolat auprès d'elles peut s'avérer très fructueux.

Pour elles, les visites régulières des légionnaires soucieux de leur bien-être, seront comme des rayons de lumière. Généralement, le but des visites sera de les amener à faire partie de sociétés catholiques ou de clubs, de leur trouver des amitiés convenables, et peut-être dans de nombreux cas, de les faire devenir membres de la Légion. Cette œuvre servira sans doute à en amener plusieurs sur des sentiers plus heureux, conduisant vers la sécurité et la sainteté.

“De prime abord, nous aurions pu croire que la grande Mère de Dieu eût été entourée de grandeur et de majesté, au moins pendant une période de sa vie sur la terre. Combien différente a été la réalité, disposée par la Providence de Dieu. Nous trouvons Marie se livrant dans sa pauvre demeure à des tâches bien communes, comme balayer la maison, laver le linge, faire la cuisine ; elle allait puiser l'eau au puits et en revenait, sa cruche sur la tête ; elle s'occupait à ce genre de travaux que nous osons appeler serviles, malgré l'exemple qu'elle-même et Jésus et Joseph nous ont donné. Ses mains, sans doute, devenaient rouges au travail, et s'y endurcissaient ; souvent, accablée de fatigue, et surmenée, Marie avait les soucis d'une femme d'ouvrier.” (Vassall-Phillips : La Mère du Christ)

11. APOSTOLAT AUPRÈS DU PERSONNEL DES FORCES ARMÉES ET DES GENS DE LA ROUTE

Les conditions de vie de ces gens les portent à négliger la pratique religieuse et les exposent à de nombreux pièges. Aussi l'apostolat parmi eux est-il doublement souhaitable.

(a) L'accès des casernes n'étant pas toujours facile aux civils, il faut pour exercer une action féconde sur les milieux militaires, établir des *praesidia* composés de soldats. On l'a déjà fait en bien des endroits avec grand succès.

(b) L'apostolat auprès des marins nécessitera des visites sur les navires et l'organisation d'un certain nombre d'œuvres sociales à terre. Les *praesidia* qui voudraient entreprendre ce travail devraient s'affilier à la société internationale officiellement reconnue, l'*Apostolatus Maris*, laquelle a des succursales dans presque tous les pays maritimes.

(c) Les légionnaires doivent montrer un respect méticuleux pour la discipline de l'armée et de la marine. Leurs actions ne doivent jamais aller à l'encontre des règlements et des traditions. En fait, ils doivent aspirer à faire tout leur possible pour que leur apostolat soit accepté sans réserve, qu'il élève les hommes à tout point de vue et représente un avantage certain pour ces services et plus qu'un avantage – une nécessité manifeste.

(d) Les gens de la route, les nomades et les gens du cirque sont parmi ces personnes qui devraient être amenées dans la sphère de l'apostolat légionnaire. Les migrants et les réfugiés devraient aussi être l'objet de cet apostolat.

“Parmi les grandes mutations du monde contemporain, les migrations ont produit un phénomène nouveau : les non-chrétiens arrivent en grand nombre dans les pays de vieille tradition chrétienne, créant des occasions nouvelles de contacts et d'échanges culturels, invitant l'Église à l'accueil, au dialogue, à l'assistance, en un mot, à la fraternité. Parmi les migrants, les réfugiés occupent une place tout à fait particulière et méritent la plus grande attention. Ils sont maintenant des millions et des millions dans le monde et ne cessent d'augmenter. Ils ont fui des situations d'oppression politique et de misère inhumaine, de famine et de sécheresse qui ont pris des proportions catastrophiques. L'Église doit les inclure dans le champ de sa sollicitude apostolique.” (RM 37 (b))

12. DIFFUSION DE LA LITTÉRATURE CATHOLIQUE

La vie d'innombrables gens, comme saint Augustin d'Hippone et saint Ignace de Loyola, illustre comment la lecture de livres influents, qui leur avaient été recommandés par des gens dont ils respectaient le bon jugement, s'est avérée l'instrument de Dieu pour les élever à des choses plus élevées. La diffusion de la littérature catholique offre des occasions de taille pour des contacts apostoliques avec une grande diversité de gens avec lesquels on peut facilement parler de la foi. En l'absence d'instruction religieuse suivie, des adultes vivant dans un monde sécularisé sont grandement

désavantagés. L'Église leur enseigne un monde, mais eux vivent dans un autre. La voix du monde sécularisé parle plus fort que celle de l'Église. Ce déséquilibre doit être corrigé. Le mandat chrétien est de gagner au Christ le monde sécularisé. Ceci exige que nous possédions les bonnes valeurs et les bonnes attitudes – celles qui sont chrétiennes.

Sans sous-estimer les autres modes de communication, on peut affirmer que la lecture sérieuse, celle qui est faite dans le but d'apprendre, est une source d'idées extrêmement riche et influente. Une courte lecture régulière est plus profitable que beaucoup de lecture faite occasionnellement quand cela nous tente. C'est véritablement un problème que d'amener les gens à lire des livres religieux. On doit éveiller leur intérêt, et si l'on ne veut pas que cet intérêt s'évapore, il faut qu'ils trouvent facilement matière à le satisfaire. Voici toute trouvée l'ouverture pour l'apostolat des catholiques.

En plus des livres et des brochures, nous pouvons offrir des journaux et des revues catholiques dont le but est (1) de donner une synthèse raisonnée des affaires courantes accompagnée d'une évaluation réfléchie de celles-ci ; (2) d'agir comme correctif nécessaire aux opinions déformées et aux silences calculés ; (3) de vérifier et de donner des lignes de conduite sur ce que les médias ont à offrir dans l'actualité ; (4) de développer une saine fierté et un intérêt réel pour les affaires de l'Église universelle et (5) de cultiver un goût plus durable et plus pertinent pour la lecture.

En plus des imprimés, le matériel audio-visuel joue un rôle précieux dans la transmission de la Foi.

Avant de faire usage d'un matériel touchant la religion, il importe toujours d'en confirmer par des sources dignes de confiance leur plein accord avec l'enseignement de l'Église. Les prétendues publications catholiques devraient mériter leur nom. "Ce ne sont pas les noms qui donnent confiance dans les choses, mais les choses qui donnent confiance dans les noms." (Saint Jean Chrysostome)

Parmi les moyens éprouvés pour la diffusion de la presse catholique, qu'on nous permette de souligner les suivants :

1. La sollicitation de porte en porte pour trouver des abonnés ;
2. La livraison de journaux et de périodiques aux foyers ;
3. Le montage de kiosques et de comptoirs à livres à l'église ;

4. La tenue d'une bibliothèque roulante ou d'un comptoir à livres mobile sur les places publiques ;

Les étalages de livres et leurs comptoirs doivent être attrayants et bien tenus. Pour annoncer l'Église catholique, les méthodes négligées ne sont pas assez bonnes.

Durant leurs visites pour diffuser la littérature catholique, les légionnaires s'efforceront d'exercer dans la famille un apostolat propre à influencer favorablement chacun des membres.

“Marie est la compagne inséparable de Jésus. Partout et toujours, la Mère est aux côtés du Fils. Donc, ce qui doit nous relier à Dieu, ce qui doit nous ramener aux choses du Ciel est – non pas le Christ seul, mais ce couple bienheureux – la Femme et sa Descendance. Donc séparer Marie de Jésus, dans le culte religieux, c'est renverser l'ordre établi par Dieu lui-même.” (Terrien: *La Mère des Hommes*)

13. PROMOUVOIR LA PRATIQUE DE LA MESSE QUOTIDIENNE ET LA DÉVOTION AU SAINT SACREMENT

“Que chaque jour, comme c'est à souhaiter, les fidèles en grand nombre prennent une part active au Sacrifice de la Messe, se nourrissant de la Sainte Communion avec un cœur pur et saint, et qu'ils rendent grâces au Christ Notre Seigneur pour un si grand bienfait. Qu'ils se rappellent ces paroles : Le désir de Jésus Christ et de l'Église de voir tous les fidèles s'approcher tous les jours de la Sainte Table a surtout cet objet : que tous les fidèles, unis à Dieu par l'effet de ce Sacrement, y puisent la force de surmonter les passions, pour se purifier des fautes légères quotidiennes et pour éviter les péchés graves, auxquels est sujette la faiblesse humaine.” (AAS 38 (1905), 401) Mais il y a plus. “Qu'au cours de la journée les fidèles ne négligent point de rendre visite au Saint Sacrement qui doit être conservé en un endroit très digne des églises, avec le plus d'honneur possible, selon les lois liturgiques. Car la visite est une marque de gratitude, un geste d'amour et un devoir de reconnaissance envers le Christ Notre Seigneur présent en ce lieu.” (MF 66)

Ceci devra se poursuivre, non pas surtout comme un travail en lui-même, mais plutôt comme un devoir à garder en mémoire et à poursuivre assidûment comme faisant partie intégrante de l'activité légionnaire. Voir chapitre 8 : Le Légionnaire et l'Eucharistie.

“Nous voyons comment l'Eucharistie, sacrifice et sacrement, résume dans l'abondance de ses richesses tout ce que la Croix a offert à Dieu et

procuré aux hommes. C'est en même temps le sang du Calvaire et la rosée du ciel : le Sang qui crie miséricorde et la rosée vivifiante qui relève la plante qui se flétrit et penche languissante. C'est le prix donné pour nous, et la bénédiction qui nous est apportée. C'est la vie et le prix de la vie. La Croix n'eut pas plus de valeur, la Cène non plus, ni les deux ensemble ; toutes deux demeurent, toutes deux y sont remplies de toutes les espérances de l'humanité. Voilà pourquoi on appelle avec raison la messe le Mystère de la Foi ; non seulement parce que s'y trouve résumé tout le dogme chrétien – qui est le dogme de notre ruine en Adam et de notre restauration en Jésus Christ – mais aussi et surtout parce que par son moyen se continue au milieu de nous le drame, l'action héroïque par laquelle ont été accomplis ce sublime relèvement de l'humanité et la surabondante compensation de nos pertes premières. Et elle n'est point une répétition, au sens d'un simple symbole, elle effectuée réellement parmi nous ce que le Christ lui-même a accompli.” (De la Taille : *Le Mystère de la Foi*)

14. LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION DES AUXILIAIRES

Tout *praesidium* qui apprécie la puissance de la prière s'efforcera de s'adjoindre un groupe bien rempli de membres auxiliaires. C'est le devoir de chacun des légionnaires de recruter des auxiliaires et de rester si possible en relation avec eux.

Sachons voir la générosité de ses auxiliaires qui ont consacré à la Légion une partie des précieuses respirations de leurs âmes. Quelle source de sainteté ils renferment ! La Légion a contracté envers eux une dette illimitée. Cette dette elle peut s'en acquitter admirablement en les aidant à cheminer vers la perfection. Les membres actifs et les membres auxiliaires sont tous les enfants de la Légion. Les membres actifs sont les enfants aînés, et la Mère de la Légion, comme dans chaque famille, se tournera vers eux pour l'aider à s'occuper de leurs frères cadets. Elle ne se contentera pas de les surveiller dans cette tâche. Elle les rendra efficaces, car cette sollicitude des membres actifs pour les membres auxiliaires renferme des choses merveilleuses pour les deux groupes. Dans l'âme de l'auxiliaire s'élève un grand édifice de sainteté et le membre actif y trouve la récompense du bâtisseur.

Cette tâche pour les auxiliaires est tellement pleine de possibilités, qu'elle semble appeler l'attention de quelques membres du *praesidium* hautement surnaturels et spécialement qualifiés pour la poursuivre dans l'esprit des “frères aînés”.

“Il semble évident qu'en ces jours de péchés abominables et de haine de Dieu, Notre Seigneur veut rassembler autour de lui une légion d'âmes

choisies qui soient dévouées corps et âme à lui-même et à ses intérêts, des âmes sur lesquelles il puisse toujours compter pour l'aider, le consoler ; des âmes qui ne demanderont pas 'Que dois-je faire au juste ?' mais bien 'Combien puis-je faire pour son amour ?' : une légion d'âmes qui donnent sans compter, et dont la seule peine soit de ne pouvoir ni faire davantage, ni donner rien de plus, ni souffrir davantage pour Celui qui a tant fait pour elles : bref, des âmes qui ne soient pas comme les autres, et qui peut-être passeront pour folles aux yeux du monde, à cause de leur devise : Sacrifice et non bien-être." (Père William Doyle : *Vie par Mgr. Alfred O'Rahilly*)

"Alors la légion des petites âmes, victimes de l'amour miséricordieux, sera aussi nombreuse que les 'étoiles du ciel et le sable du rivage'. Elle sera terrible à Satan ; elle aidera la Sainte Vierge à écraser complètement sa tête orgueilleuse." (Sainte Thérèse de Lisieux)

15. LE TRAVAIL POUR LES MISSIONS

L'intérêt porté aux missions est partie intégrante de toute vie réellement chrétienne. Il se concrétise dans la prière, le secours matériel et la promotion des vocations missionnaires, selon les circonstances de chacun.

Les légionnaires pourraient, par exemple, établir un groupe de la Sainte Enfance et s'entourer d'une multitude d'enfants auxquels ils inspireront l'amour des missions. Ils pourraient également réunir autour d'eux des personnes qui, inaptes à être légionnaires actifs, seraient peut être organisées sur la base du degré auxiliaire de la Légion ; s'emploieraient à coudre, à confectionner des vêtements, etc.

Voici trois travaux faits en un – (a) le légionnaire se sanctifie ; (b) il met d'autres personnes à même de se sanctifier ; (c) il aide les missions d'une manière pratique.

À propos de ce travail, il est particulièrement nécessaire d'insister sur deux points qui, cependant, sont d'une application générale :

(a) Aucun *praesidium* ne doit devenir un simple instrument de quêtes en faveur de quelque œuvre que ce soit.

(b) La surveillance et la direction des personnes employées à la couture seraient suffisantes pour satisfaire à l'obligation de travail actif imposé par la règle. Mais le travail de couture, en lui-même, n'est pas jugé suffisant comme travail actif pour une légionnaire adulte, sauf en des cas très particuliers, comme le serait une incapacité physique.

“Les quatre œuvres – Propagation de la Foi, Saint-Pierre-Apôtre, Enfance missionnaire et Union Missionnaire, ont un but commun ; promouvoir l’esprit missionnaire universel au sein du Peuple de Dieu.” (RM 84)

16. PROMOTION DES RETRAITES

Après avoir expérimenté personnellement les précieux avantages d’une retraite, les légionnaires devraient en organiser, en lancer l’idée dans le public et travailler à les établir là où elles n’existent pas déjà.

C’est la recommandation de Sa Sainteté le Pape Pie XI, dans l’Encyclique citée ci-dessous, à ces “Associations de pieux laïcs qui ont l’ambition de servir la Hiérarchie Apostolique par les œuvres de l’Action Catholique. Dans ces saintes retraites, ils découvriront clairement le prix des âmes et s’enflammeront du désir de les aider ; ils apprendront aussi les ardeurs de l’esprit apostolique, son zèle, ses exploits.”

L’insistance du grand pape sur la formation des apôtres est à remarquer. Parfois on ne vise pas ce but ; les apôtres n’en émergent pas. Dans ce cas, l’utilité de ces retraites est mise en doute.

Les légionnaires ne doivent pas être empêchés de promouvoir les bienfaits d’une Retraite, en raison de l’impossibilité d’assurer le gîte aux retraitants. L’expérience montre qu’une forme de retraite peut être accomplie avec des fruits évidents, même si l’on ne peut y consacrer qu’une seule journée, du matin au soir ; il n’y a d’ailleurs pas d’autre moyen de mettre ces retraites à la portée des masses. À peu près n’importe quel local peut être aménagé à cet effet pour une seule journée, et quelques repas modestes n’occasionneront que des dépenses minimales.

“Le divin Maître lui-même avait coutume d’inviter ses apôtres au silence amical de la retraite : ‘Venez vous-même à l’écart, dans un lieu désert, et reposez-vous un peu.’ (Mc 6:31) Quand il quitta pour le ciel cette terre de douleurs, il voulut perfectionner ces même apôtres et disciples dans la chambre haute de Jérusalem. Là durant dix jours, ‘ils étaient assidus à la prière’ (Ac 1:14), et se rendirent ainsi dignes de recevoir l’Esprit Saint : certainement une mémorable retraite qui la première présagea les Exercices Spirituels, d’où l’Église sortit riche d’une expérience de vigueur et d’une force inaltérable, et où en présence et sous le patronage puissant de la Vierge Marie, Mère de Dieu, se formèrent ceux qu’on peut justement appeler les précurseurs de l’Action Catholique.” (MN)

17. ASSOCIATION PIONNIÈRE DU SACRÉ CŒUR POUR L'ABSTINENCE TOTALE

Une admirable activité pour un praesidium serait sans contredit le recrutement de membres pour cette Association. Le but premier de l'Association est la gloire de Dieu par la promotion de la sobriété et de la tempérance ; les moyens principaux pour atteindre ce but sont la prière et le renoncement personnel. Les membres s'inspirent de leur amour personnel envers le Christ (a) pour vivre libres et indépendants de l'alcool afin de pratiquer le bien ; (b) pour réparer les péchés de satisfaction personnelle, incluant les leurs ; (c) pour obtenir, par la prière et le renoncement personnel, grâce et secours pour ceux qui abusent de la boisson et pour ceux qui souffrent à cause de l'intempérance de leurs proches.

Les membres s'engagent surtout : (1) à s'abstenir pour la vie de toute boisson alcoolisée ; (2) à réciter l'Offrande Héroïque (prière), deux fois par jour ; (3) à porter ouvertement l'emblème.

L'Offrande Héroïque se récite comme suit :

Pour votre plus grande gloire et votre consolation, ô Sacré-Cœur de Jésus,

Pour votre amour, donner le bon exemple, pratiquer le renoncement personnel

Pour réparer les péchés d'intempérance et pour la conversion des alcooliques,

Je m'abstiendrai pour la vie de toute boisson enivrante.

Il existe une disposition : (1) en vertu de laquelle et avec l'approbation du Directeur Général de l'Association Pionnière, un praesidium peut constituer un Centre Pionnier ; (2) que dans les endroits où un Centre de l'Association est déjà établi, un praesidium soit autorisé, en obtenant l'autorisation du Centre existant, à s'attacher à ce Centre dans le but de la promotion et du recrutement pour cette Association. (voir appendice 9)

18. CHAQUE LOCALITÉ A SES PROPRES NÉCESSITÉS PARTICULIÈRES

Pour atteindre les buts de la Légion, les légionnaires mettront en œuvre tous les moyens que les circonstances locales peuvent suggérer, et que les dirigeants de la Légion peuvent approuver, en conformité, bien entendu, avec les volontés de l'autorité ecclésiastique.

Une fois de plus, on insiste pour affirmer que tout travail à entreprendre doit être choisi pour sa valeur d'initiative et de courage.

Toute action héroïque accomplie sous la bannière catholique produit un effet qu'on pourrait appeler électrisant, sur les modes de pensée du milieu. Tous, même les gens irrégieux, seront amenés à considérer la religion plus sérieusement. Ces nouveaux degrés d'excellence modifieront la manière de vivre de toute la population.

“Ne craignez pas”, disait Jésus. Bannissons la crainte. Nous ne voulons pas de lâches parmi nous. Si jamais il y a lieu de répéter la parole du Christ : ‘Ne craignez pas’, c’est bien dans l’apostolat catholique et ses diverses ramifications. Car la crainte trouble l’esprit et nous enlève la claire vision des choses. Ainsi – je répète – bannissons la crainte – la crainte de toutes sortes sauf une seule : cette crainte que je voudrais vous enseigner : c’est la crainte de Dieu. En la possédant, vous ne craignez ni les hommes ni les esprits de ce monde.

Quant à la prudence, elle doit être telle que la Sainte Ecriture la définit et la rappelle bien souvent : la prudence des fils de Dieu, la prudence de l’esprit. Ce ne doit pas être – ce n’est pas – la prudence de la chair – débile, paresseuse, stupide, égoïste, misérable.” (Discours du Pape Pie XI : 17 mai, 1931)

38

LES PATRICIENS

La Société des *Patriciens* a été créée en 1955. Son but est de consolider les connaissances religieuses des gens, de leur apprendre à s’exprimer et de les encourager à faire de l’apostolat. Initialement, la méthode devait être expérimentale, mais elle est demeurée ainsi, inchangée. Bien qu’au début les esprits s’activaient à proposer des changements, on constate que toutes ces propositions n’étaient qu’un retour à d’autres méthodes déjà existantes, telles que la catéchèse, les conférences, les cercles d’étude. Celles-ci ont leur propre place essentielle, mais ne répondent pas assez à ce qui est probablement le problème fondamental de l’Église : l’ignorance religieuse des adultes et les langues paralysées du laïc. L’expérience patricienne a montré son efficacité dans ce domaine et doit

donc être jalousement sauvegardée. Son système est équilibré de façon délicate. Une légère modification peut le changer en quelque chose de radicalement différent, tout comme une légère altération du réglage fait entrer une autre station sur l'appareil radio.

Ces autres systèmes aident généralement une ou plusieurs personnes bien expérimentées à instruire un grand nombre d'autres : tandis que le système des *Patriciens* est celui de la Légion elle-même – une approche unie pour l'œuvre à accomplir. Tous travaillent ensemble dans une recherche active de la connaissance.

On constate à l'analyse que la Société des *Patriciens* est un enfant véritable de la Légion, car elle contient les divers éléments caractéristiques qui s'unissent pour former la Légion elle-même ; c'est une projection du système de la Légion dans la sphère de l'éducation religieuse.

Dans ce service, c'est Marie qui préside. C'est elle qui a enfanté Jésus pour le donner au monde. C'est à elle encore qu'il incombe de le communiquer aux hommes en le leur faisant connaître. Cette prédominance de Marie est symbolisée par l'autel de la Légion qui doit former le point central de la réunion des *Patriciens*. Ces derniers se rassemblent autour de Marie pour parler de l'Église sous tous ses aspects, c'est-à-dire de Jésus qui est présent au milieu d'eux selon sa promesse. Ceci constitue une forme élevée de prière, rendue facile par les diverses parties de la réunion ; il serait difficile de passer deux heures complètes en continuelle prière. Voilà pourquoi on peut dire que les *Patriciens* se spiritualisent en s'instruisant.

Au *praesidium*, la première exigence est d'obtenir de chaque membre un rapport oral. Chez les *Patriciens*, on retrouve le même souci ; son premier but est d'amener chacun à fournir une contribution orale. Le cadre et le déroulement de la réunion doivent tendre vers cette fin. L'atmosphère doit être amicale, favorable, en fait comme celle de la bonne famille dans laquelle chacun peut exprimer son opinion, même si certains sont plus portés à parler que d'autres. Cette atmosphère dépend de l'absence d'éléments négatifs. De fait, la tactique ordinaire d'un débat public est basée sur l'attaque, la condamnation, le ridicule. Si ces éléments s'introduisent dans la réunion patricienne, on verra les membres se retirer les uns après les autres.

S'il se développe un véritable esprit de famille dans lequel "les petits" se sentent à l'aise, le mouvement patricien est solidement

établi. Chaque intervention tend à en “susciter” une autre, comme chaque maillon d’une chaîne entraîne le suivant. Les lacunes dans la connaissance sont comblées, les éléments détachés s’assemblent en une mosaïque de doctrine catholique. À mesure que les connaissances et l’intérêt augmentent, les individus se fondent davantage dans l’unité du Corps Mystique du Christ et sa vie pénètre en eux.

Dans ses autres caractéristiques aussi, la méthode des Patriciens représente l’application de la doctrine légionnaire et de sa technique. Il importe que les légionnaires prennent pleinement conscience de cela, pour apporter au travail *patricien* la même conviction qu’ils ont au *praesidium*. Ils seront alors bien armés pour la tâche à affronter.

Il est pénible de constater que les catholiques ne parlent pas de leur religion avec ceux qui sont en dehors de l’Église, et rarement avec ceux qui en font partie. Un terme a été donné à cette désorientation chrétienne : le Mutisme. Le Cardinal Suenens résume ainsi la situation : “On dit de ceux qui sont en dehors de l’Église qu’ils ne veulent pas nous entendre. La pure vérité c’est que les catholiques ne veulent pas parler.” Il semble que le catholique moyen ne cherche pas à aider les autres dans le domaine de la religion. Même ceux qui cherchent loyalement ne reçoivent pas les renseignements qu’ils désirent, et ainsi se crée l’impression que les catholiques ne se soucient pas des conversions.

Cette déficience généralisée semble menacer le caractère chrétien lui-même, car le christianisme n’est pas compatible avec l’égoïsme. Cependant la situation n’est pas si alarmante qu’elle ne le paraît. En somme, ce silence et cette apparente indifférence proviennent d’un manque de confiance en soi :

(a) Ces personnes sont excessivement conscientes de l’insuffisance de leurs connaissances religieuses. En conséquence elles éviteront toute occasion qui pourrait exposer cette faiblesse au grand jour.

(b) Même lorsque les connaissances sont appréciables, les notions sont séparées, comme dans les réponses du catéchisme. L’esprit n’a pas accompli l’opération suivante, qui consiste à les rassembler comme les parties d’un tout, tel qu’il résulte de l’ensemble des pièces d’une automobile ou tel qu’il existe entre les organes du corps humain. La situation se complique encore quand plusieurs éléments font défaut ou sont disproportionnés entre eux. Si on voulait les assembler, on aboutirait à quelque chose qui ressemblerait à une machine qui ne peut fonctionner parce que les pièces ne s’ajustent pas.

(c) En bien des cas, l'ignorance est telle que la foi n'a pas de connaissances suffisantes pour lui servir de base solide. On est alors dans un état de demi-croyance. Il suffirait de se trouver dans un environnement irrégulier pour que se produise l'écroulement.

Tel est le problème.

Les *Patriciens* constituent une association de personnes dirigées par la Légion. Chaque groupe doit être affilié à un *praesidium* et son président doit être un membre actif de la Légion. Un *praesidium* peut diriger plusieurs groupes. Chaque groupe doit avoir un Directeur spirituel approuvé par le Directeur spirituel du *praesidium*. Cette fonction peut être assumée par un religieux, ou même par un laïc (quand l'autorité ecclésiastique le permet).

Le terme *Patriciens*, comme la plupart des autres noms de la Légion, est emprunté à la terminologie de l'ancienne Rome. Les Patriciens étaient la classe supérieure des trois classes de la société, c'est-à-dire, les Patriciens, les Plébéiens, les Esclaves. Cependant nos Patriciens aspirent à réunir en une seule noblesse spirituelle toutes les classes de la société. De plus les Patriciens étaient supposés être animés d'un grand amour pour leur patrie et se sentaient responsables de son bien-être. Nos Patriciens, eux aussi, doivent être les défenseurs zélés de leur patrie spirituelle, l'Église. La Règle n'exige pas que les Patriciens soient des catholiques fervents, ni même pratiquants, il suffit qu'ils soient loyalement soumis à l'Église catholique. Les catholiques résolument hostiles à l'Église n'entrent pas dans cette catégorie.

À moins d'une décision expresse de l'Évêque, des non-catholiques ne peuvent assister aux réunions.

La réunion des Patriciens a lieu une fois par mois. La ponctualité et la continuité sont essentielles. Aucune réunion ne devrait être supprimée, sauf dans le cas d'une impossibilité réelle. Aucun membre n'est obligé d'assister à toutes les réunions. Il sera nécessaire d'organiser un système pour rappeler aux membres la date de la réunion suivante.

Il est à souhaiter qu'un groupe n'excède pas 50 membres, et même ce nombre présente ses difficultés.

Cadre : On évitera de donner l'impression d'une salle de spectacle, avec estrade et auditoire ; mais il faut éviter également tout désordre. Autant que possible, on disposera les chaises en demi-cercle,

une table complétant le cercle. Sur la table on placera l'autel légionnaire, dont le vexillum est un élément essentiel.

La réunion doit être attrayante à tout point de vue, incluant le confort matériel des sièges, de l'éclairage et de la température.

Les frais sont couverts par une quête secrète et un compte rendu financier se donne à chaque réunion.

Déroulement de la réunion

1. La réunion commence par la prière des Patriciens, récitée ensemble, debout.

2. L'exposé d'introduction, fait par un laïc, est strictement limité à 15 minutes. Il peut être plus court ; s'il dure plus longtemps, il fait plus de mal que de bien – comme tous les excès. Il n'est pas nécessaire que cet exposé soit fait par un spécialiste. Sa compétence pourrait signifier trop d'érudition et trop de longueur, ce qui au début de la réunion pourrait en ruiner la suite. D'autre part, on a fait la suggestion que cet exposé n'est pas nécessaire. Mais il est évident qu'il faut faire des recherches préliminaires sur le sujet. Cela ne peut être assuré qu'en désignant quelqu'un pour ce travail. La réunion a besoin de matières premières sur lesquelles travailler.

3. L'exposé est suivi d'une discussion générale. Toutes les autres parties de la réunion existent en fonction de celle-ci et doivent être dirigées vers son plein fonctionnement. Il ne peut y avoir de discussion si les membres n'y contribuent pas individuellement. Le problème patricien consiste à faire parler des gens qui n'y sont pas formés ou peu disposés à prendre la parole. Ce problème doit être résolu pour leur propre bien et la santé de l'Église.

Conséquemment, on doit amener les membres à prendre la parole, en les aidant de toute manière, et toutes les influences opposées devraient disparaître. Il serait désastreux de réagir avec rigueur quand un participant émet des propos erronés ou peu sensés (et il y en aura beaucoup). Cela ferait avorter l'intention patricienne qui est d'amener chacun à se révéler. Par conséquent, la liberté de parole est d'une grande importance et elle doit être développée, même si des choses embarrassantes sont exprimées. Il faut se rappeler que ces choses se répètent en chœur, à l'extérieur, là où elles ne reçoivent aucune rectification.

L'essentiel, c'est que les interventions se fassent, et non pas qu'elles soient sages et justes. Celles qui sont parfaites peuvent

briller davantage, mais les ordinaires ont plus d'effet ; elles entraînent les muets à parler.

Il est psychologiquement important que les interventions s'adressent au groupe et non pas à quelque dirigeant. L'idée est que, lorsque l'intervenant finit de parler, chaque auditeur reste face à face, pour ainsi dire, avec ces paroles, comme quelque chose qui appelle un commentaire, presque comme si c'était une conversation entre deux personnes. Dans ce cas, la réponse ne se ferait pas attendre, et cette promptitude à répondre est justement ce qu'on cherche à établir chez les *Patriciens*.

L'équilibre psychologique de la réunion serait rompu si l'esprit des gens était détourné du sujet. Ce serait le cas, par exemple, si le président captait leur attention par un commentaire ou même une appréciation ; ou si celui qui fait l'exposé initial intervenait fréquemment sur des questions soulevées par cet exposé, ou encore si le Directeur spirituel résolvait les difficultés au fur et à mesure qu'elles se présentent. Tout ce qui pencherait vers ces directions serait funeste. Cela transformerait la réunion en table ronde, dans laquelle quelques rares participants posent des questions et reçoivent des réponses de la part de spécialistes.

Il est souhaitable qu'on crée une atmosphère qui encourage les personnes timides à parler.

Le président doit faire preuve de patience vis-à-vis des personnes qui interviennent isolément hors de propos. Un rappel à l'ordre risque d'avoir un effet intimidant sur toute l'assemblée. Toutefois, si l'intervention fait réellement dévier la discussion, le président se doit alors de la ramener au sujet.

On devrait se lever pour parler. Il est probable que les interventions jailliraient plus librement si l'on restait assis. Mais cela risquerait de réduire la discussion à un échange désordonné de phrases aboutissant à une simple conversation.

Les membres ne sont pas limités à une seule intervention. Cependant une personne qui n'a pas encore parlé a la priorité sur celle qui l'a déjà fait.

4. Une heure après le début de la réunion, on interrompt le débat. Immédiatement avant cet arrêt cependant, on donne l'état des finances et l'on rappelle que la quête secrète suivra immédiatement l'allocutio du Directeur spirituel.

5. Pendant la pause, on sert du thé et du café avec des biscuits ou tout autre rafraîchissement léger. C'est là une partie essentielle de la réunion, qui ne doit pas être omise. Elle répond à des fins multiples : (a) elle donne un aspect social favorable à la réunion des *Patriciens* ; (b) elle permet l'échange des idées ; (c) elle délie les langues ; (d) elle donne l'occasion de contacts apostoliques.

On a suggéré d'omettre les rafraîchissements pour employer ce temps à autre chose, mais il serait pratiquement impossible de justifier l'intervalle sans les rafraîchissements.

La pause doit durer quinze minutes.

6. Le Directeur spirituel fait ensuite une allocutio d'environ quinze minutes. Tout le déroulement de la réunion a acheminé les esprits vers cette allocutio et on l'écouterà avec grande attention. C'est un ingrédient essentiel, reprenant sous une forme correcte et cohérente le thème du débat, en l'élevant à son plus haut niveau, inspirant aux membres un plus grand amour de Dieu et un zèle plus ardent à son service.

On a dit : Cette allocutio, pourquoi ne pas la placer à la fin de la réunion, alors qu'elle pourrait tenir compte de tout ce qui a été dit ? La réponse est que cette allocutio a pour but de fournir une matière précieuse pour une plus ample discussion. Ceci ne pourrait avoir lieu si elle était placée à la fin. Voici une seconde raison. C'est que l'allocutio pourrait ne pas avoir été pleinement comprise par tous les membres présents, et dans ce cas le "principe d'interprétation" (décrit plus loin) agira pendant la discussion qui reprendra.

7. Après l'allocutio, la discussion est reprise jusqu'à cinq minutes avant la fin de la réunion.

8. À ce moment (a) le président exprime brièvement l'appréciation de la réunion à celui qui a fait l'exposé initial ; Il n'y a pas de votes formels de remerciements ; (b) on fixe le sujet de la prochaine réunion. Les sujets doivent porter sur la religion. Il faut éviter les sujets purement académiques, culturels, littéraires ou économiques ; (c) on fait les annonces, s'il y a lieu.

9. Alors tous récitent à l'unisson et debout, la prière finale qui est le Credo.

10. La réunion se termine par la bénédiction du prêtre. On la reçoit debout pour éviter le désordre, qui résulte d'un agenouillement entre les chaises, dans une salle bondée.

Ainsi la durée totale de la réunion ne doit pas dépasser deux heures. Il est donc indispensable de respecter les délais fixés à chacune des parties de la réunion. Si une partie se prolonge au-delà du temps prévu, les autres en souffrent et l'équilibre de la réunion est rompu. On trouvera à la fin du chapitre un plan résumant les différentes parties de la réunion et le temps alloué à chacune, pages 278 du manuel.

On ne fait pas de récapitulation. Qu'on ne s'inquiète pas si des problèmes importants n'ont pas été résolus. D'autres réunions auront lieu qui permettront d'aboutir à une vue plus complète du sujet.

On n'impose aucune obligation de travail. On n'assigne de charges à personne à la réunion. On ne fait pas de pression sur les membres pour des activités supplémentaires. Mais les contacts d'amitié qui se développent devraient faire avancer les gens de toutes manières, particulièrement en devenant membres de la Légion, actifs, auxiliaires ou adjutoriens. Dirigés avec sagesse, les *Patriciens* sont capables d'imprimer de puissantes impulsions au grand profit de toute la communauté.

QUELQUES PRINCIPES PATRICIENS

1. Psychologie de groupe. Parce qu'ils ont besoin les uns des autres, les hommes s'assemblent en groupes. Le groupe exerce son influence dans la mesure où il a des règles et un esprit. Les individus s'efforcent de s'adapter au groupe auquel ils appartiennent, un fait qui peut agir pour le bien ou pour le mal. Ils cessent d'être purement passifs. Ils partagent la vie du groupe. S'il s'y sentent à l'aise, ils y seront eux-mêmes une force. Appliqué aux *Patriciens*, ceci veut dire qu'une pression douce mais irrésistible s'exerce sur tous, même sur les moins doués, pour leur faire assimiler ce qu'ils entendent, et les aider de diverses manières à tenir bon. Évidemment un groupe, en accomplissant tout cela peut ne pas réussir à avancer. Pour éviter ce danger, les *Patriciens* sont encadrés par des officiers à l'esprit élevé qui assureront le jaillissement des idées supérieures. Sous l'influence de cette psychologie du groupe, ces idées seront absorbées par les membres, au point que le corps entier pourra croître continuellement en qualité.

2. Les pauses pénibles. Certains longs silences qui s'établissent entre les interventions peuvent avoir un effet déconcertant. Le président peut être tenté alors de presser les gens à prendre la parole. Ce

serait une mauvaise tactique. Elle ferait naître un sentiment de contrainte, rendant chacun moins enclin à parler. Le point de vue à considérer ici, c'est qu'en famille on n'éprouve pas le besoin de parler sans arrêt, et les éventuels silences y sont naturels. Aussi bien quand ce silence s'établit, que tous restent tranquillement assis comme ils le feraient à la maison. Le silence finira par cesser. Alors, il sera ordinairement suivi d'une atmosphère de détente dans laquelle les langues se délieront librement.

3. Remise à plus tard d'une solution. Il y a généralement deux manières de résoudre un problème. La première consiste à demander directement la réponse à un spécialiste. L'autre est de chercher soi-même la solution. La première paraît plus directe et plus simple et presque tout l'enseignement est fondé sur cette méthode. Elle a cependant deux inconvénients : la réponse est souvent à moitié comprise, ou bien cette méthode ne développe pas les capacités de l'élève et son sens de responsabilité. La seconde méthode est plus laborieuse. Elle renvoie le problème aux élèves. Ils doivent fournir leur effort personnel. Quand ils présenteront un premier jet de réponse, ils recevront des conseils avisés pour les guider dans la recherche. On les renverra alors à leurs propres efforts pour lutter davantage. Le résultat final de cette active **collaboration de leur part** est qu'ils ont vraiment appris. Comme la solution provient de leur propre lente production, ils y sont à l'aise, ils s'en souviendront, et se sentent confiants face à l'avenir. Telle est la méthode des Patriciens. Elle exige en outre qu'une erreur émise au cours du débat ne soit pas rectifiée immédiatement par les dirigeants, mais qu'elle soit laissée à la merci de la discussion. Elle ne tardera pas à être rectifiée. Si une erreur grave devait persister, il faudrait évidemment la corriger, en évitant toutefois d'humilier son auteur. Qu'on pense à Marie instruisant son Fils.

4. L'usage de poser des questions. Les conférenciers reconnaissent l'avantage de susciter des réactions dans l'auditoire et ils invitent à poser des questions. Certaines personnes acceptent et le conférencier leur répond. Les *Patriciens* au contraire ne favorisent pas ce procédé, ils le considèrent comme une interruption du débat – presque l'équivalent d'un court circuit dans une installation électrique. Bien des personnes, au début, ne penseront à aucune autre manière d'intervenir que celle de poser des questions à l'un des dirigeants. Si celui-ci tentait de leur répondre, ce serait un coup porté à la discussion, qui se transformerait en salle de classe, que les membres quitteraient.

Ici la règle d'or est que ceux qui ont une question pertinente à poser, y ajoutent leurs idées personnelles, quant à la réponse. L'expérience confirme l'utilité de ce procédé qui permet d'intégrer la question au courant même de la discussion.

5. La méthode constructive des Patriciens. Il est bon de construire l'édifice de son savoir en ajoutant pour ainsi dire, une brique à une autre. Mais chez les *Patriciens*, la méthode employée est celle de la multiplication, plutôt que celle de l'addition. Les *Patriciens* construisent avec des briques vivantes, en ce sens que chaque idée nouvelle est liée aux précédentes, jaillissant d'elles, et les influençant à leur tour. Les opinions se modifient et des idées neuves germent. Cette opération compliquée, mue par la grâce, doit inévitablement porter fruit dans tous les esprits. Mais elle produit également un effet commun, c'est-à-dire sur le corps entier. Cet effet est comparable à celui de la marée montante. Il réunit le caractère et la pensée de chaque membre dans un mouvement progressif manifeste. Cette communication d'énergie et de direction à une foi et une perspective religieuse stagnantes aboutit à un vrai changement de vie.

6. Les responsables. De même que le praesidium dépend de ses officiers, le mouvement des *Patriciens* dépend de ses dirigeants. Ceux-ci doivent veiller à ne pas dépasser leurs attributions. S'ils le font, ils diminuent le rôle des membres ordinaires. Ils dévient vers la salle de classe. Il est essentiel que le Directeur spirituel, le président et l'introduit respectent le temps et les limites qui leur sont imposées, quelle que soit leur tentation d'agir autrement. La plupart des gens se sentent mal à l'aise en présence de l'érudition et de l'autorité. Par conséquent, ces dirigeants devraient agir, pour transmettre avec profit leur savoir, selon la formule même de Notre Seigneur: "Mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur." (Mt 11:29) On peut probablement dire que plus ils s'effacèrent au cours de la discussion, plus celle-ci prendra une allure de liberté. Cependant cela ne doit pas les limiter rigoureusement au temps qui leur est alloué; ils peuvent intervenir comme les membres ordinaires le feraient, mais avec réserve.

7. Le "principe d'interprétation". Ce "principe d'interprétation" est prééminent parmi les caractéristiques des *Patriciens*. Par ce moyen, des interventions qui, pour une raison ou pour une autre, dépassent la compréhension de la plupart des membres, sont mises à la portée de tous. On peut donc exprimer des pensées même profondes et des notions difficiles sous une forme qui les rend accessibles aux

gens les plus simples. Cette aptitude à mettre sur un pied d'égalité les plus érudits et les moins instruits dans une compréhension réciproque est un joyau de grand prix. Voici comment cela fonctionne. Supposons que l'introduction (ou quelque intervention) soit si savante que seulement dix pour cent des participants la comprennent. S'il s'agissait d'une conférence ordinaire, on aurait par conséquent parlé en pure perte. Mais chez les *Patriciens*, quelqu'un parmi ceux qui ont compris commence à discuter. Pratiquement cela se fait d'une manière adaptée aux capacités de la majorité du groupe, de telle sorte que l'exposé obscur est en train d'être ramené au niveau de compréhension de tous. D'autres prennent alors la parole, et finalement une opération s'accomplit, semblable à celle du maïs qui, une fois moulu, devient fleur de farine. Toutes les obscurités contenues dans le texte original ont été, pour ainsi dire, interprétées ou traduites dans la capacité mentale de tous les membres. De cette manière, rien ne se perd de ce qui se fait chez les *Patriciens*.

Cette caractéristique des *Patriciens* possède une valeur unique, dans des conditions telles qu'il en existe en pays de mission. La tâche du missionnaire y est d'enseigner la doctrine catholique dans toute sa plénitude à des gens dont il ne comprend qu'imparfaitement la langue et dont la mentalité diffère de la sienne. Le principe d'interprétation des *Patriciens* l'aide à surmonter la profondeur de ces abîmes.

8. L'action de Dieu. À cet égard, l'enjeu est plus grand que celui de réunir un nombre de briques pour en construire un édifice. C'est le principe de la grâce qui, surpassant la nature, nous rend capables de construire un édifice incomparablement plus grand que celui pour lequel nous avons les matériaux.

Nous devons prendre conscience que dans le domaine de la religion révélée, personne n'a de réponses complètes. Car la foi et la grâce doivent toujours intervenir. Même les arguments les plus sages ne peuvent servir à en faire franchir le seuil. Ce serait cependant une erreur d'en conclure que les propos moins sages soient par conséquent inutiles. En effet, Dieu prend en main la plus faible contribution et en fait quelque chose. Lorsque tous auront fait de leur mieux, le fossé apparemment infranchissable sera probablement comblé. Soit que le fossé n'était pas si profond qu'on ne croyait, ou que la contribution était plus importante qu'elle ne semblait, ou que Dieu lui-même ait tout simplement ajouté ce qui manquait – nul ne peut le dire. Cependant toute la tâche est accomplie.

Ce qu'on vient d'exposer doit toujours être notre philosophie – et à un niveau bien supérieur à celui des *Patriciens*. Chacun doit apporter sa contribution, tout en la sachant bien insuffisante. Un effort minime vaut mieux que nul effort. Pour convertir le monde, il s'agit d'abord, pour les catholiques, d'y mettre tout l'effort de leur volonté. Cet effort sera insuffisant aussi longtemps que les catholiques se diront : “Je ne suis pas assez compétent et il vaut donc mieux que je reste tranquille.” Voilà la situation la plus courante dans laquelle les *Patriciens* pourront jouer un rôle utile.

LA PRIÈRE DES PATRICIENS

(Récitée par tous, debout)

Au nom du Père, etc.

Bien-aimé Seigneur,

bénis la Société des *Patriciens*

dans laquelle nous sommes entrés

afin de nous rapprocher de toi

et de Marie, ta Mère, qui est aussi la nôtre.

Aide-nous à connaître notre foi catholique,

afin que ses vérités transformantes puissent agir en nos vies.

Aide-nous aussi à comprendre ton union intime avec nous,

par laquelle non seulement nous vivons en toi, mais nous

dépendons aussi les uns des autres,

de telle sorte que si certains faiblissent, d'autres en souffrent et peuvent périr.

Rends-nous capables d'apercevoir le lourd mais glorieux

fardeau qui pèse ainsi sur nous,

et fortifie notre désir de le porter pour toi.

Nous comprenons bien qui nous sommes ;

La répugnance de notre nature ;

combien nous sommes incapables de t'offrir nos épaules.

Mais nous avons confiance que tu regarderas notre foi plutôt

que notre fragilité,

et les besoins de ton œuvre

plutôt que l'imperfection des instruments.

Ainsi, unissant nos voix aux prières maternelles de Marie,

Nous implorons de ton Père céleste et de toi-même

le don de l'Esprit Saint ;

qu'il demeure en nous ;

qu'il nous enseigne ta doctrine vivifiante ;
 qu'il nous procure tout ce qui nous est nécessaire.
 Accorde-nous aussi, qu'ayant reçu avec tant de largesse,
 nous puissions donner généreusement ;
 sinon le monde risquerait de ne pas recevoir les fruits de ton
 Incarnation et de ta Mort si cruelle.
 Oh ! ne permets pas que se perdent de tels labours
 et de pareilles souffrances
 Amen.
 Au nom du Père, etc.

ORDRE DE LA RÉUNION

- 0.00 Prière des Patriciens (*récitée tous ensemble et debout*).
 Exposé par un laïc (**limité à 15 minutes**).
- 0.15 Échange de vues.
- 0.59 Rapport financier et rappel que la quête secrète se fera
 immédiatement après l'allocution du prêtre.
- 1.00 Pause – rafraîchissements.
- 1:15 Allocutio du prêtre (**limitée à 15 minutes**)
- 1:30 Reprise des échanges de vues – Quête secrète
- 1:55 Avis (remerciements à l'introducteur, date et sujet
 de la prochaine réunion, etc.)
- 2:00 Le Credo (*récité ensemble et debout*).
 Bénédiction du prêtre (*reçue debout*).

Groupes d'institutions ou de jeunes

Dans les cas suivants où il s'avère pratiquement impossible de se conformer aux règles ordinaires, c'est-à-dire dans : (a) groupes à l'intérieur des collèges et institutions, et (b) dans les groupes où tous les membres ont moins de 18 ans ; il est permis de suivre un ordre simplifié (durée totale 1 heure et demie) :

- 0.00 Prière des Patriciens, suivie de l'exposé par un laïc
(limité à 5 minutes).
- 0.05 Échanges de vues (**40 minutes**).
- 0.45 Pause (**10 minutes**)
 (on peut supprimer les rafraîchissements).

- 0.55 Allocutio du Directeur spirituel (**10 minutes**)
(la quête secrète peut être supprimée)
- 1:05 Reprise des échanges de vues (**20 minutes**)
- 1.25 Avis comme ci-dessus.
- 1:30 Le Credo, etc., comme ci-dessus.

“Chez les Patriciens on se trouve en famille. Une conversation familiale, libre, franche et cordiale sur ce qui nous concerne tous est un des charmes de la vie de famille. Nous, Chrétiens, en tant que frères du Christ, nous appartenons à la famille de Dieu. Réfléchir sur sa foi, en parler, discuter de sa mise en pratique, tout comme Notre Seigneur et les apôtres s’entretenaient des enseignements d’une journée de mission en Galilée – tel est l’esprit des Patriciens.

Connaître le Christ Jésus comme le Docteur merveilleux et aimable, le Maître et Seigneur qu’il est, cela signifie que nous devons imprégner nos esprits de ses vérités salvatrices et nous sentir parfaitement à l’aise en parlant religion, tout comme nous le sommes en parlant de nos enfants, de notre foyer, de nos occupations. Éclairés par le Saint-Esprit, nous pénétrons dans la vérité du Christ. À la réunion des Patriciens, nous partageons cette lumière avec d’autres, pour en recevoir d’eux en retour. Là, nous sommes des témoins du Christ et nos cœurs sont ardents tandis qu’il nous parle par la bouche de notre voisin.

Chez les Patriciens et à travers eux, Dieu se fait proche ; ses vérités s’impriment en nous plus profondément ; et l’Église, au sein de laquelle nous déployons nos efforts, devient pour nous une réalité plus vivante. La lumière se transmet d’un esprit à un autre ; une foi ardente anime nos cœurs ; le Christ grandit en nous.” (Père P. J. Brophy)

39

DIRECTIONS FONDAMENTALES POUR L’APOSTOLAT LÉGIONNAIRE

1. ON N’A D’ACCÈS AUX ÂMES QUE PAR MARIE

On relègue parfois Marie à l’arrière-plan pour ne pas heurter les préjugés de ceux qui font peu de cas d’elle. Cette façon de rendre plus acceptable la doctrine catholique peut s’accorder avec le raisonnement humain. Elle ne reflète pas la pensée divine. Ceux qui agissent ainsi ne se rendent pas compte qu’ils pourraient aussi bien

prêcher le christianisme sans Jésus Christ que d'ignorer la part de Marie dans la rédemption. Car Dieu lui-même a jugé bon de décider que nulle prévision, ou venue, ou don, ou manifestation de Jésus n'aurait lieu sans Marie.

Dès l'origine et avant la création du monde, elle était dans la pensée de Dieu. – C'est Dieu lui-même qui le premier a parlé d'elle et a esquissé pour elle une destinée incontestablement unique. Toute sa grandeur, en effet, a ses racines dans un passé très lointain. Elle commença avant la création du monde. Dès le début, la pensée de Marie était présente au Père, en même temps que celle du Rédempteur, à la destinée duquel la sienne était liée. Dès l'origine par conséquent Dieu répondait à celui qui doute en disant : "Quel besoin Dieu peut-il avoir du concours de Marie ?" Certes, il aurait pu se passer d'elle, tout à fait, comme il aurait pu se passer de Jésus lui-même. Mais le plan qu'il lui a plu d'adopter incluait Marie. Ce plan la plaçait aux côtés du Rédempteur dès l'instant où le Rédempteur lui-même fut décrété. Ce plan alla plus loin ; il lui assigna une part non moindre que celle de Mère du Rédempteur, et par une conséquence rigoureuse, elle devint la Mère de tous ceux qui étaient unis au Rédempteur.

Ainsi, de toute éternité, Marie était exaltée, unique parmi les créatures, surpassant incomparablement les plus sublimes parmi elles, différente dans la pensée divine, aussi bien que dans la préparation qu'elle reçut ; et par conséquent convenablement distinguée de toutes les autres dans la première prophétie de la rédemption adressée à Satan : "Je mettrai une hostilité entre toi et la femme, entre ton lignage et le sien. Il t'écrasera la tête et tu l'atteindras au talon." (Gn 3:15) Ici Dieu lui-même résume la rédemption. De manière bien déterminée, Marie doit occuper un rang qui n'appartient qu'à elle. Même avant sa naissance, et toujours après, elle était et elle sera l'ennemie de Satan, au-dessous du Sauveur, mais à côté de lui, comme une aide qui lui soit assortie. (Gn 2.18), et éloignée de tous les autres. Aucun prophète – pas même le Baptiste – n'a eu ainsi un tel rapport avec lui, aucun roi, aucun apôtre, ni évangéliste – en incluant Pierre et Paul eux-mêmes, ni les plus grands des papes, des pasteurs et des docteurs ; aucun saint, ni David, ni Salomon, ni Moïse, ni Abraham. Aucun d'eux ! Seule, parmi toutes les créatures qui pourront naître, Dieu l'a désignée pour être la Coopératrice du Salut.

Des prophéties claires et sans équivoque. – Les prophéties se succèdent : “La vierge”, “la Vierge et l’Enfant”, “la Femme”, la “Femme et Enfant”, “la Reine assise à la droite du Roi”, l’assurance qui revient sans cesse qu’une femme sera un élément principal de notre salut. Quelle sorte d’avenir est-ce que ceci nous prédit d’elle ? Les paroles les plus sublimes qu’on peut dire d’elle ne sont-elles pas comme une conséquence logique des prophéties ? Il nous est sans doute difficile de mesurer la valeur écrasante et décisive de la portée de la prophétie en ce qui concerne la place de Marie dans la religion chrétienne. Une prophétie c’est une ombre d’un événement à venir, c’est un regard qui perce le temps au lieu de l’espace, c’est la pâle esquisse d’un horizon lointain. Elle est donc forcément moins vivante, moins claire, moins réelle que la réalité qu’elle annonce. Forcément aussi cependant, elle doit garder avec cette réalité une harmonieuse proportion dans l’économie chrétienne : Marie doit être trouvée avec Jésus, inséparable de lui dans son œuvre de salut, la Nouvelle Ève, dépendante de lui mais qui lui est nécessaire – de fait nulle autre que la Médiatrice de toutes les grâces, comme l’Église catholique résume son œuvre de grâce. Si ce que la prophétie avait entrevu vient vraiment de la cité de Dieu, alors ceux qui minimisent Marie y sont étrangers.

L’Annonciation présente également sa position clé. – Le point culminant des prophéties arrive ; la réalisation de sa destinée d’avant les siècles est toute proche.

Considérez le grandiose accomplissement du dessein miséricordieux de Dieu. Assistez en esprit à la plus grande Conférence de Paix qui ait jamais eu lieu. C’est une Conférence de Paix entre Dieu et l’humanité et elle se nomme l’Annonciation. Dans cette Conférence, Dieu s’est fait représenter par un de ses Anges supérieurs, et l’humanité était représentée par celle dont la Légion a le privilège de porter le nom. Elle n’était qu’une jeune fille et cependant, en ce jour, le sort de toute l’humanité était entre ses mains. L’ange se présenta chargé d’un message d’une importance inouïe. Il lui proposa l’Incarnation. Ce n’était pas simplement une annonce qu’il lui faisait. Il ne violait pas sa liberté de choix ; c’est ainsi que pour un peu de temps, le sort de l’humanité se joua sur la balance. La Rédemption était le désir ardent de Dieu. Mais en ceci, comme en toutes choses moindres, il ne voulait point forcer la volonté de l’homme. Il offrait ce don inestimable, mais il laissait à l’homme la liberté de l’accepter, et l’homme avait la liberté

de le refuser. Il était venu le moment que toutes les générations avaient attendu avec ardeur, exactement comme toutes les générations depuis lors se rappellent. C'était le moment le plus critique de tous les siècles. Il y eut une pause. La jeune fille n'accepta pas d'emblée ; elle posa une question, et la réponse lui fut donnée. Il y eut une autre pause, et alors elle prononça ces paroles : "Qu'il m'advienne selon ta parole." (Lc 1:38), ces paroles qui firent descendre Dieu sur la terre et qui signèrent le grand Pacte de Paix de l'humanité.

Dieu le Père fit dépendre d'elle la Rédemption. – Combien peu de gens se rendent compte de toutes les conséquences de ce consentement de Marie. Même les catholiques en général ne se font pas une idée juste de l'importance du rôle que Marie a joué. Voici ce que disent les Docteurs de l'Église : "À supposer que la jeune fille eût refusé l'offre de maternité qui lui était faite, la seconde Personne divine n'aurait pas pris chair en elle. Comme elle est solennelle cette chose ! Qu'il est terrible de penser que Dieu a fait dépendre la venue du Rédempteur du 'Qu'il m'advienne' (Lc 1:38) de la servante de Nazareth ; que cette parole soit la fin de l'ancien monde, le commencement du nouveau, l'accomplissement de toutes les prophéties, le tournant de tous les temps, la première lueur de l'étoile du matin annonçant le lever du soleil de justice, lequel autant que le pouvait un vouloir humain, forma le lien qui fit descendre le Ciel sur terre et éleva l'humanité jusqu'à Dieu !" (Hettinger). Quelle chose solennelle en effet ! Cela signifie que Marie était la seule espérance de l'humanité. Mais le sort des hommes était en sûreté entre ses mains. Elle donna ce consentement. Bien que nous ne puissions pas pleinement le comprendre, le simple bon sens nous dit néanmoins que ce dut être l'acte le plus héroïque jamais accompli dans le monde – un acte tel qu'au cours des âges nulle autre créature n'aurait pu accomplir. Alors, le Rédempteur vint à elle ; et non seulement pour elle, mais par elle à notre pauvre humanité, en faveur de qui elle parlait. Avec lui, elle nous apportait tout ce que la foi signifie, et la foi est la vraie vie des hommes. Rien d'autre ne compte. Tout le reste doit être abandonné pour elle. On ne doit reculer devant aucun sacrifice. C'est la seule chose en ce monde qui a de la valeur. Considérez, par conséquent, que la foi de toutes les générations : celles qui sont passées jusqu'à celles du présent, et les innombrables millions qui sont encore à venir : la foi de toutes dépend des paroles de cette jeune fille.

Pas de vrai christianisme sans Marie. – En reconnaissance pour ce don infini toutes les générations doivent désormais appeler cette jeune fille bienheureuse. À celle qui a apporté le christianisme sur terre, on ne peut refuser une place dans le culte chrétien. Mais qu'en est-il des nombreuses personnes dans le monde qui font peu de cas d'elle, qui la dédaignent, ou qui font pire encore ? Est-ce qu'il n'arrive jamais à ces personnes de penser que chaque grâce qu'elles reçoivent, elles la lui doivent ? Leur arrive-t-il jamais de réfléchir sur le fait que s'ils avaient été exclus de ses paroles de consentement cette nuit-là, alors la Rédemption ne serait jamais venue sur terre pour elles ? À supposer cela, ces gens seraient hors de son champ d'action. En d'autres mots, ils ne seraient pas chrétiens du tout, même s'ils criaient : "Seigneur ! Seigneur !" toute la journée et tous les jours. (Mt 7:21) D'autre part, s'ils sont vraiment chrétiens, et si le don de la vie leur est venu, alors il leur a été donné seulement parce qu'elle l'a mérité pour eux, parce qu'ils étaient inclus dans son consentement. En un mot, le baptême qui nous fait enfants de Dieu nous fait en même temps enfants de Marie.

La reconnaissance, par conséquent – une reconnaissance effective – envers Marie, doit être la marque de tout chrétien. Nos remerciements doivent donc s'adresser au Père et à Marie.

On trouve toujours le Fils avec sa Mère. – C'était la volonté de Dieu que le règne de la grâce ne soit pas inauguré sans Marie. Il lui plaisait également que les choses continuent absolument de la même manière. Quand il désira préparer saint Jean le Baptiste à sa mission de précurseur, il le sanctifia par la visite charitable de sa Bienheureuse Mère à la Visitation. Dans la nuit du premier Noël, ceux qui refusèrent l'hospitalité à Marie, le refusèrent, lui. Ils ne se rendaient pas compte qu'avec elle, ils refusaient celui qu'ils attendaient. Quand les bergers, représentants du peuple élu trouvèrent le Désiré de toutes les Nations, ils le trouvèrent avec elle. S'ils s'étaient détournés d'elle, ils ne l'auraient pas trouvé lui. À l'Épiphanie, les races du monde de la Gentilité ont été accueillies par Notre Seigneur dans les personnes des trois Rois, mais ceux-ci ne l'ont trouvé que parce qu'ils avaient d'abord trouvé Marie. S'ils avaient refusé de s'approcher de Marie, ils n'auraient pu arriver jusqu'à lui.

Ce qui avait été accompli en secret à Nazareth devait être confirmé ouvertement au Temple. Jésus s'offrit lui-même au Père, mais ce fut dans les bras et par les mains de sa Mère. Car ce petit enfant appartenait à sa Mère ; sans elle, la Présentation ne pouvait avoir lieu.

Poursuivons, et l'on apprend des Pères de l'Église que Notre Seigneur n'entra pas dans sa vie publique sans le consentement de sa Mère. Également, c'est sur sa demande à Cana en Galilée que Jésus inaugura les signes, les prodiges et les actes de puissance par lesquels ils donnait des preuves de sa mission.

Homme pour homme : Femme pour femme : Arbre pour arbre. – Quand se déroula sur le Calvaire le dernier acte du drame terrible de la Rédemption, Jésus était suspendu sur l'arbre de la croix, et Marie Sa Mère se tenait debout tout près, non seulement à cause de sa tendresse de Mère, ni par quelque circonstance fortuite, mais précisément au même titre qui avait motivé sa présence à l'Incarnation. Elle était là pour représenter toute l'humanité, ratifiant l'offrande qu'elle faisait de son Fils pour les hommes. Notre Seigneur ne s'offrit pas au Père sans son assentiment et son offrande faites au nom de tous ses enfants ; la Croix devait être leur Sacrifice et son Sacrifice. “Car aussi véritablement qu'elle souffrit et qu'elle mourut presque avec son Fils livré à la souffrance” – ce sont les paroles du pape Benoît XV – “aussi véritablement renonça-t-elle en vue de notre salut, aux droits maternels qu'elle avait sur son Fils, et elle l'offrit autant qu'il était en son pouvoir, pour apaiser la justice de Dieu. Aussi peut-on légitimement dire qu'avec le Christ elle a racheté la race humaine.”

Le Saint-Esprit agit toujours avec Marie. – Allons un peu plus loin, à la fête de la Pentecôte – cet événement formidable qui lança l'Église dans sa mission. Marie était présente. C'est à sa prière que le Saint-Esprit descendit sur le Corps mystique et vint demeurer en lui dans toute sa “grandeur, sa force, sa splendeur, sa durée et sa gloire.” (1 Ch 29: 11) Marie accomplit de nouveau à l'égard du Corps mystique du Christ toutes les fonctions qu'elle remplissait envers son Corps physique. Cette loi s'applique à la Pentecôte, qui était comme une sorte de nouvelle Épiphanie. Elle est nécessaire pour l'une comme elle le fut pour l'autre. Et il en sera ainsi dans toutes les choses divines jusqu'à la fin : si Marie est mise de côté, on s'écarte du Plan de Dieu, quels que puissent être les prières, les travaux, les efforts. Si Marie n'est pas présente, la grâce n'est pas donnée. C'est là une pensée accablante. Elle peut provoquer cette question : “Ceux qui ignorent Marie ou qui l'insultent, ne reçoivent-ils aucune grâce ?” Si, ils en reçoivent, car le fait de ne pas reconnaître Marie peut être excusé en raison d'une complète ignorance. Mais quel triste titre pour le Ciel ! et quelle façon

de traiter celle qui nous vient en aide ! De plus, les grâces qui nous viennent en de telles circonstances ne sont qu'une fraction de celles qui devraient abonder, et ainsi le travail de toute une vie est en partie un échec.

Quelle place assigner à Marie ? – Certains peuvent s'alarmer et dire que c'est un affront fait à Dieu d'attribuer un tel pouvoir universel à une simple créature. Mais s'il a plu à Dieu de faire qu'il en soit ainsi, comment y voir une injure à sa dignité ? Comme il serait stupide de dire que les lois de la pesanteur portent atteinte à la puissance de Dieu ! Ces lois de la pesanteur viennent de Dieu, et elles accomplissent ses desseins partout dans la nature. Pourquoi devrait-on penser que c'est un manque de respect envers Dieu que d'en attribuer autant à Marie dans l'univers de la Grâce ? Si les lois que Dieu a faites pour la nature proclament sa puissance, pourquoi la loi qu'il a établie pour Marie pourrait-elle faire autre chose que de manifester sa bonté et sa toute-puissance ?

Cependant même si l'on concède qu'une reconnaissance est due à Marie, il reste encore à savoir de quelle manière la lui manifester et dans quelle proportion. "Comment" – diront certains – "vais-je proportionner la prière à Marie et la prière aux Personnes divines ou aux saints ? Quelle quantité exacte – ni trop ni trop peu – dois-je lui offrir ?" D'autres iront plus loin et leur objection se présentera ainsi : "Est-ce que je ne me détournerais pas de Dieu si j'adressais mes prières à Marie ?"

Tous ces degrés du doute proviennent de l'application de critères humains aux choses célestes. De telles personnes pensent au Père, au Fils et au Saint-Esprit, et à Marie et aux saints, comme s'ils étaient autant de statues, si bien qu'on ne puisse se tourner vers l'un d'eux sans se détourner des autres. De multiples exemples pourraient être employés pour aider à mieux comprendre la situation réelle. Il est étrange de le dire, mais la solution la plus simple et en même temps la plus sainte se trouve dans cette maxime : "Il faut en vérité, tout donner à Dieu, mais le donner tout entier avec Marie." On constatera que cette dévotion apparemment exagérée envers elle est libre des perplexités de la mesure et du dosage.

Toutes nos actions doivent ratifier le Fiat de Marie. – Cette façon d'agir trouve sa justification dans l'Annonciation. À ce moment-là, toute l'humanité était unie à Marie, qui la représentait. Ses paroles incluaient les paroles de tous les êtres humains, et en un sens elle les

incluait. Dieu les contemplait en elle. Or, la vie quotidienne d'un chrétien n'est rien d'autre que la formation de Notre Seigneur dans ce membre du Corps mystique. Cette formation ne se fait pas sans Marie. C'est un prolongement et une partie de l'Incarnation originelle de telle sorte que Marie est réellement la Mère du chrétien comme elle l'est du Christ. Son consentement et ses soins maternels sont tout aussi nécessaires à la croissance quotidienne du Christ dans chaque âme, qu'ils le furent quand ce dernier prit chair. Qu'est-ce que tout ceci implique pour le chrétien ? Cela implique beaucoup de choses importantes, dont en voici une : il doit délibérément et de tout cœur reconnaître Marie comme sa représentante dans l'offrande du sacrifice, commencée à l'Annonciation et complétée sur la croix, qui a mérité la Rédemption. Il doit ratifier les choses qu'elle a faites en son nom, pour qu'il puisse jouir, sans honte et dans leur plénitude des bienfaits infinis qui lui ont été ainsi apportés. Et cette ratification : de quelle nature doit-elle être ? Un seul acte répété de notre part serait-il suffisant ? Répondez à cette question à la lumière du fait que c'est par Marie que chacun des actes de notre vie est devenu l'acte d'un chrétien. N'est-il pas raisonnable et à propos que de la même façon, chacun de nos actes porte un cachet de remerciements et de reconnaissance envers elle ? Ainsi la réponse est la même que celle qui a été déjà donnée : "Vous devez tout lui donner".

Glorifier le Seigneur avec Marie. – Qu'elle soit présente à votre esprit, au moins quelque peu en tout temps. Unissez vos intentions et votre volonté aux siennes, de façon que chaque action de la journée, chacune de vos prières soient faites avec elle, elle ne devrait être laissée en dehors de rien. Que vous adressiez vos prières au Père, ou au Fils, ou au Saint-Esprit, ou à quelque saint, que ce soit toujours avec Marie. Elle répète les mots avec vous. Ses lèvres et les vôtres forment les mots ensemble, et en toute chose, elle a un rôle. Elle est ainsi beaucoup plus qu'à vos côtés. Elle est, pour ainsi dire, en vous ; votre vie, c'est vous et elle ensemble donnant à Dieu tout ce que vous possédez conjointement.

Cette forme de dévotion à Marie, qui englobe tout, reconnaît libéralement le rôle qu'elle a joué autrefois et qu'elle ne cesse de jouer encore dans l'œuvre du salut. C'est aussi la dévotion la plus facile envers elle. Elle résout les doutes de ceux qui disent : "Combien ?" et de ceux qui craignent de peur qu'en lui donnant, on enlève quelque chose à Dieu. Même des catholiques peuvent dire : "C'est excessif." Cependant, qu'est-ce qui en cela offense la droite

raison ? Et en quoi cette dévotion nie-t-elle au Tout-Puissant ce qui lui est dû ? Cette dernière faute est imputable plutôt à ceux qui se disent jaloux de la dignité de Dieu, tout en refusant de se conformer au plan qu'il a établi ; qui disent tenir les Écritures comme la parole sacrée de Dieu et qui cependant n'écourent pas les versets qui chantent les grandes choses qu'il a faites pour elle, et toutes les générations la diront bienheureuse. (Lc 1:48-49)

À tous ceux qui doutent, il vaut mieux parler dans les termes de cette dévotion riche et pleine. Du reste, comment les légionnaires peuvent-ils parler d'elle en d'autres termes ? La minimiser et la réduire, c'est faire d'elle un mystère. Si Marie n'est qu'une ombre ou une idée sentimentale, alors, certainement pas les catholiques, mais ceux qui la traitent avec légèreté sont justifiés. D'autre part, l'affirmation de la plénitude de ses titres et de son rôle essentiel dans la vie chrétienne contient un défi que ne peuvent manquer de relever les cœurs dans lesquels règne la grâce. Alors, un calme examen du rôle de Marie amènera ces personnes à ses pieds.

Le but de la Légion est de refléter Marie. Si la Légion est fidèle à cet idéal, elle participera au don suprême de Marie qui est d'illuminer les cœurs qui sont dans les ténèbres de l'incrédulité.

“L'illustre maître de Thomas d'Aquin, Albert le Grand, a un mot charmant dans un commentaire de la page de l'Évangile traitant de l'Annonciation, qui, traduit librement, dit que le Fils de Marie porte à l'infini l'excellence de sa Mère, parce qu'existe aussi dans l'arbre qui produit le fruit une partie de cette perfection infinie qui appartient en propre au fruit.

En pratique, l'Église catholique regarde Marie comme étant une puissance illimitée dans le royaume de la grâce. On la considère comme la Mère des rachetés, à cause de l'universalité de sa grâce. En vertu de sa maternité divine, Marie est simplement la puissance surnaturelle la plus étendue, la plus efficace, la plus universelle au ciel et sur la terre, en dehors des trois Personnes divines.” (Vonier : *La Maternité divine*)

2. IL FAUT USER D'UNE PATIENCE ET D'UNE DOUCEUR INFINIES ENVERS UNE ÂME QUI EST HORS DE PRIX

La mission légionnaire doit bannir toute marque de sévérité. Les qualités essentielles au succès, et surtout quand on a affaire aux déçus et aux pécheurs, sont celles de la sympathie et d'une douceur inaltérables. Fréquemment dans la vie courante, nous nous persuadons que des cas particuliers méritent une réprimande ou une parole mordante,

et nous employons ces mots, et plus tard nous les regrettons. Il se peut qu'une erreur ait été commise dans chaque cas. Pourquoi ne pouvons-nous pas nous rappeler à temps que c'est pour avoir été rudoyé – sans doute était-ce bien mérité – qu'ont augmenté la dureté et la perversité dont nous nous plaignons. La fleur qui aurait pu éclore sous l'influence de la chaleureuse douceur et de la compassion, s'est refermée hermétiquement sous un air plus froid. Par contre, l'air de sympathie que le bon légionnaire apporte avec lui, l'écoute à laquelle il se prête volontiers, pour entrer de tout cœur dans le cas qui lui est soumis, tout cela est doucement irrésistible, et la personne la plus endurcie, complètement interloquée, cède en cinq minutes un terrain non conquis par une année d'exhortations et d'insultes.

Ces sortes de gens difficiles sont ordinairement sur le point d'éclater de fureur. Celui qui les irrite davantage les incite au péché et durcit leur résistance. Celui qui veut les aider doit les conduire de manière opposée. Il peut le faire uniquement en les traitant avec une indulgence et un respect extrêmes.

Chaque légionnaire devrait graver dans son cœur ces paroles que l'Église applique à notre Bienheureuse Dame : "Mon souvenir est plus doux que le miel, mon héritage plus doux qu'un rayon de miel." (Si 24 : 20) D'autres peuvent faire du bien en utilisant des méthodes plus fortes. Le légionnaire cependant n'a qu'une voie pour faire l'œuvre de Dieu – la voie de la bonté et de la douceur. Qu'en aucune circonstance il ne s'écarte de cette voie. S'il le fait, il n'accomplira pas le bien, mais plutôt le mal. Les légionnaires qui s'écartent de ce royaume de Marie perdent contact avec celle de qui leur travail dépend. Que peuvent-ils alors espérer accomplir ?

Le tout premier praesidium de la Légion reçut le titre de Notre-Dame de la Miséricorde. Ceci eut lieu parce que le premier travail entrepris fut la visite d'un hôpital dirigé par les Sœurs de la Miséricorde. Les légionnaires pensaient qu'ils avaient eux-mêmes choisi ce nom, mais qui peut douter qu'en réalité c'était la douce Vierge elle-même qui l'avait accordé, indiquant ainsi la qualité qui doit toujours distinguer l'âme du légionnaire.

Habituellement, les légionnaires ne se montrent pas négligents dans la poursuite du pécheur. Fréquemment les années s'accumulent dans cette poursuite infatigable de quelque pécheur obstiné. Il leur arrive néanmoins de rencontrer des personnes qui mettent à l'épreuve leur foi, leur espérance et leur charité. Elles semblent être au-delà du

rang des pécheurs ordinaires ; des personnes d'une perfidie extrême, de complet égoïsme, ou de trahison insondable, ou remplie de la haine de Dieu ou d'une attitude révoltante envers la religion. Apparemment aucun bon sentiment, aucune étincelle de grâce, aucun vestige du surnaturel ne se trouvent en elles. Elles sont tellement détestables qu'il est difficile de penser qu'elles ne rebutent pas Dieu lui-même. Que peut-il donc bien voir au milieu de ces défigurations si effrayantes, pour lui faire désirer l'intimité la plus profonde avec elles dans la sainte Communion, ou leur compagnie dans le Ciel ?

La tentation naturelle de laisser à lui-même quelqu'un de cette sorte est presque irrésistible. Néanmoins, le légionnaire ne doit pas céder. Ces raisonnements humains sont tous faux. Dieu, en vérité, veut cette âme vile et défigurée ; il la veut tellement, si ardemment, qu'il a envoyé son Fils, notre très cher Seigneur, à cette âme, et il est avec elle maintenant !

Mgr R. H. Benson a exprimé de manière exquise le motif qui doit stimuler la persévérance légionnaire : "Si par son péché le pécheur ne faisait que chasser le Christ, nous pourrions abandonner une telle âme. C'est parce que – selon l'expression terrifiante de saint Paul – l'âme pécheresse conserve le Christ, alors qu'elle le crucifie pour son compte et le bafoue publiquement (He 6:6), c'est pour cela que nous ne pouvons supporter de la laisser à elle-même."

Quelle pensée électrisante ! Le Christ, notre Roi, est pour ainsi dire aux mains de l'ennemi ! Quel mot d'ordre pour une campagne de toute une vie, pour la bataille la plus acharnée qui soit, pour la poursuite incessante de l'âme qui doit se convertir afin de mettre fin à l'agonie du Christ ! Tout argument naturel doit être complètement brûlé dans l'acte de foi chauffé à blanc qui voit et qui aime le Christ crucifié et se tient près de lui dans ce pécheur. Tout comme l'acier le plus dur se liquéfie sous l'action du feu, ainsi le cœur le plus endurci s'adoucira sous la flamme de cette invincible charité.

On demandait un jour à un légionnaire possédant une grande expérience des pécheurs les plus dépravés d'une grande ville s'il en avait jamais rencontré ne présentant aucun espoir de conversion. En tant que légionnaire, il lui répugnait d'admettre l'existence de cette catégorie, il répondit cependant que beaucoup étaient terribles mais que peu étaient absolument sans espoir. Pressé de préciser sa pensée, il finit par avouer qu'à sa connaissance un seul pécheur semblait pouvoir être ainsi décrit.

Le soir même, il recevait son plus cinglant démenti. Tout à fait par hasard, il rencontra dans la rue la personne qu'il avait nommée. Après trois minutes de conversation, le miracle d'une conversion complète et durable se produisit.

“Il y a dans la vie de sainte Madeleine Sophie Barat un épisode qui montre tout le pathétique de la ténacité dans la poursuite d'une âme. Pendant vingt-trois ans, elle s'attacha avec un amour persistant à une âme que la Providence de Dieu avait mise sur son chemin, une brebis perdue qui, sans la sainte, n'aurait jamais retrouvé le bercail. D'où venait Julie, personne ne le savait – elle ne raconta jamais son histoire deux fois de la même façon. Mais elle était seule et pauvre, d'un caractère difficile et capricieux, tel qu'on n'en voit pas dans la vie ordinaire, disait-on; fourbe, traîtresse, ignoble, emportée presque jusqu'à la fureur. Mais la sainte n'y voyait qu'une âme que le bon Pasteur avait trouvée dans des endroits périlleux et confiée à ses soins. Elle l'adopta comme sa propre fille, lui écrivit plus de deux cents lettres, et souffrit beaucoup à cause d'elle. Payée de retour par des calomnies et de l'ingratitude, la sainte tint bon, lui pardonna encore et encore, espéra toujours. Sept ans après la sainte, Julie mourut en paix avec Dieu.” (Monahan: *Sainte Madeleine Sophie Barat*)

3. LE COURAGE LÉGIONNAIRE

Toute profession requiert de ses membres un courage spécial et tient pour indigne le membre qui ne le possède pas. Celui que la Légion réclame spécialement, c'est le courage moral. Presque toute son œuvre consiste à aborder les personnes pour les rapprocher de Dieu. Parfois cela provoque du ressentiment ou un manque de compréhension, qui se manifesteront de diverses manières, moins mortelles que les missiles de la guerre, mais – comme le prouve l'expérience – moins souvent affrontées. Pour les milliers qui bravent la pluie des projectiles et des obus, à peine peut-on en trouver un qui ne reculera pas devant la simple possibilité de quelques railleries, ou de paroles de colère, ou de critique, ou même de regards moqueurs, ou devant la crainte de paraître prêcheur ou de simuler la sainteté.

“Que penseront-ils? Que diront-ils?” telle est la réflexion qui fait frissonner, alors qu'on devrait, comme les Apôtres, être tout joyeux d'avoir été jugés dignes de subir des outrages pour le Nom de Jésus. (Ac 5:41)

Là où on laisse libre cours à cette timidité, communément appelée respect humain, tout le travail pour les âmes se réduit à de l'insignifiance. Regardez autour de vous et considérez le tragique de ceci.

Partout les fidèles vivent au milieu de grandes communautés de non-croyants, ou de non-catholiques, ou de catholiques non pratiquants. Cinq pour cent de ces personnes seraient gagnées par le premier effort sérieux fait pour leur présenter individuellement la doctrine catholique. Ces cinq pour cent seraient un premier empiètement conduisant à des conversions très nombreuses. Mais cet effort ne se fait pas. Ces catholiques souhaiteraient bien le faire. Cependant ils ne font rien, parce que leurs puissances d'action sont paralysées par le poison mortel du respect humain. Pour différentes personnes, ce dernier porte des étiquettes différentes : "prudence élémentaire", "respect des opinions d'autrui", "entreprise sans espoir", "attente d'un guide", et beaucoup d'autres expressions plausibles ; mais toutes aboutissent à l'inaction.

On raconte dans la vie de saint Grégoire le Thaumaturge que, lorsqu'il fut sur le point de mourir, il demanda à son entourage combien la ville comptait d'infidèles. La réponse ne se fit pas attendre : "Dix-sept seulement." Après un moment de réflexion, l'évêque mourant remarqua : "C'est exactement le nombre de chrétiens que j'ai trouvés quand je suis devenu évêque ici." Commencant avec seulement dix-sept croyants, son apostolat avait apporté la foi à tous, sauf à dix-sept ! Quelle merveille ! Or, la grâce de Dieu ne s'est pas épuisée au cours des siècles. La foi et le courage peuvent y puiser aussi librement de nos jours avec les mêmes résultats. Ordinairement ce n'est pas la foi qui manque, mais le courage.

Cette constatation doit décider la Légion à mener une campagne bien organisée contre l'action du respect humain sur ses membres. D'abord, en opposant à cette action la force d'une saine discipline. Puis, en éduquant ses légionnaires à considérer le respect humain comme un soldat le ferait de la lâcheté. On doit leur apprendre à agir en dépit de ces impulsions, et à réaliser que l'amour, la fidélité et la discipline ne sont, en définitive, que des leurres s'ils ne produisent pas des actes de sacrifice et de courage.

Un légionnaire sans courage ! Que peut-on dire d'un tel être, sinon lui appliquer l'expression de saint Bernard : "Quelle honte d'être un membre poltron sous une Tête couronnée d'épines !"

"Si vous combattiez seulement quand vous vous sentez prêt à vous battre, où serait votre mérite ? Qu'importe que vous n'ayez pas de courage, pourvu que vous agissiez comme si vous étiez réellement brave ? Si vous vous sentez trop lâche pour ramasser un bout de fil, et que néanmoins vous

le fassiez pour l'amour de Jésus, vous avez plus de mérite que pour une action beaucoup plus noble faite sous l'impulsion de la ferveur. Au lieu de vous attrister, réjouissez-vous de ce que, en vous permettant de sentir votre propre faiblesse, Notre Seigneur vous donne l'occasion de sauver un plus grand nombre d'âmes." (Sainte Thérèse de Lisieux)

4. L'ACTION SYMBOLIQUE

C'est un principe fondamental de la Légion que dans tout travail, on doit apporter le meilleur de ce qu'on peut donner. Qu'il soit simple ou difficile, ce travail doit être fait dans l'esprit de Marie.

Voici une autre raison, qui est importante. Au plan spirituel, il n'est pas question de déterminer jusqu'où doit aller l'effort. Quand on s'occupe d'une âme, à quel moment peut-on dire "assez"? Évidemment, cela s'applique aussi, avec une force particulière aux tâches plus difficiles. Devant celles-ci, nous nous surprenons à exagérer la difficulté en brandissant le mot "impossible". La plupart des "impossibles" ne sont pas du tout impossibles. Peu de choses sont impossibles à la diligence et au doigté. Mais nous nous imaginons qu'elles sont impossibles et alors par notre attitude nous les rendons telles.

Certes, il faut admettre que parfois nous devons faire face à des tâches qui sont réellement impossibles, c'est-à-dire au-delà de l'effort humain. Évidemment, si nous sommes laissés à nos propres moyens, nous nous abstenons de ce que nous regarderions comme une action inutile dans ces cas d'impossibilité imaginée ou réelle. Cela pourrait signifier que nous laisserions intouchés les trois quarts de ces tâches les plus importantes qui attendent d'être accomplies – ce qui réduirait à un semblant de combat la vaste et aventureuse campagne chrétienne. Ainsi la formule de la Légion exige-t-elle l'effort en toutes les circonstances et à tout prix – l'effort comme principe premier. À la fois aux plans naturel et surnaturel, la répudiation de l'impossibilité est la clé du possible. Cette attitude à elle seule peut résoudre les problèmes. Elle peut aller plus loin, car c'est prêter l'oreille au cri de l'Évangile qu'avec Dieu rien n'est impossible. C'est la réponse croyante à l'appel de Notre Seigneur lui-même pour une foi capable de précipiter les montagnes dans la mer.

Il serait d'ailleurs purement utopique de faire des projets de conquête spirituelle sans en même temps affermir son esprit dans cette indomptable attitude.

Dans cet ordre d'idées, la préoccupation première de la Légion est de fortifier l'esprit de ses membres.

“Toute impossibilité est divisible en trente-neuf pas, dont chacun est possible” – déclare un axiome légionnaire d'apparence paradoxale. Cependant cette idée est suprêmement sensée. Elle forme la base de la réalisation d'un projet. Elle résume la philosophie du succès. Car si l'esprit est paralysé par la contemplation de l'impossible apparent, le corps se détendra par sympathie dans l'inactivité. Dans de telles circonstances, chaque difficulté est purement une impossibilité. Quand donc se présente une telle tâche – dit le sage axiome – divisez-la ; divisez et conquérez. Vous ne pouvez atteindre d'un seul bond le dernier étage d'une maison ; mais vous pouvez vous y rendre par l'escalier – une marche à la fois. De même, en dépit de votre difficulté, faites un pas. Inutile pour l'instant de vous inquiéter du suivant ; portez toute votre attention sur le premier. Quand vous l'aurez fait, un second s'offrira de lui-même immédiatement ou à brève échéance. Faites-le et un autre se présentera – puis encore un autre. Après un certain nombre de pas – peut-être pas les trente-neuf pas de l'axiome, qui ne fait que rappeler la pièce de ce nom – on s'aperçoit qu'on a franchi les portes de l'impossible et qu'on a pénétré dans une terre pleine de promesses.

Remarquez bien : l'accent est mis sur l'action. Quel que soit le degré de la difficulté, il faut faire un pas. Évidemment, le pas doit être aussi efficace que possible. Cependant si le pas efficace n'est pas en vue, il faut en faire un moins efficace. Et si ce dernier ne se présente pas, alors il faut poser un geste (c'est-à-dire non pas seulement une prière) mais un geste qui bien qu'apparemment dénué de valeur pratique, tend au moins vers l'objectif, ou établit quelque rapport avec lui. Ce dernier geste de défi est ce que la Légion appelle “l'action symbolique”. En y recourant, on porte un coup mortel à l'impossibilité qui est un pur produit de notre imagination. D'autre part, elle entre en esprit de foi en un combat dramatique avec l'impossibilité réelle.

La suite peut bien être l'écroulement des murs de ce Jéricho.

“La septième fois, les prêtres sonnèrent de la trompe et Josué dit au peuple, ‘Poussez le cri de guerre, car Yahvé vous a livré la ville’ . . . Quand il entendit le son de la trompe, le peuple poussa un grand cri de guerre, et le rempart s'écroula sur place. Aussitôt le peuple monta vers la ville, chacun devant soi, et ils s'emparèrent de la ville.” (Jos 6:16-20)

5. IL FAUT FAIRE DU TRAVAIL ACTIF

La Légion sans son esprit serait comme tout autre corps sans vie. Cet esprit de la Légion, qui transforme tellement ses membres, ne flotte pas dans l'air, attendant qu'on le respire. Non ! cet esprit de vie vient de la grâce, par la voie de l'effort. Il dépend du travail que font personnellement les légionnaires et de la manière dont ils l'accomplissent. Si l'effort manque, l'esprit vacille et peut s'éteindre.

À cause (a) d'une répugnance à s'engager dans une tâche jugée difficile, ou (b) d'une incapacité de discernement quant au travail à entreprendre, qui existe abondamment, même dans les plus petites localités, mais plus que tout (c) de la peur d'une critique défavorable ; il peut y avoir tendance à éviter le travail actif ou à confier aux membres des tâches insignifiantes. Mais tous sont prévenus que l'organisation de la Légion a pour but de diriger un travail actif substantiel. **Il n'y a aucune justification pour établir l'organisation, à moins d'entreprendre un tel travail. Une armée qui refuse de livrer bataille : quel nom mal approprié ! Semblablement, les membres d'un praesidium, qui n'est pas engagé à quelque forme de travail actif, n'ont aucun droit au nom de légionnaires de Marie. Nous le répétons, les exercices spirituels ne satisfont pas à l'obligation légionnaire de faire du travail actif.**

Le praesidium inactif est non seulement infidèle au but de la Légion qui est de montrer en action un apostolat courageux, mais il commet en plus une grave injustice à la Légion. Il donne l'impression que la Légion est inapte à accomplir certains travaux, alors qu'en réalité, la Légion, bien qu'elle en soit parfaitement capable, n'est même pas employée à ce travail.

6. LE PRAESIDIUM CONTRÔLE LE TRAVAIL

C'est le praesidium qui assigne le travail à ses membres. Ceux-ci ne sont pas libres d'entreprendre d'eux-mêmes au nom de la Légion quelque tâche que ce soit qui semblerait leur convenir. Néanmoins, il ne faut pas interpréter cette règle avec une rigueur telle qu'elle empêche un membre de profiter d'une occasion imprévue de faire le bien. En fait, le légionnaire doit se regarder en un sens comme en service permanent. Si l'on se trouve accidentellement en présence d'un certain travail, on peut, à la réunion suivante, l'apporter et le proposer dans son compte rendu, et si le praesidium l'accepte, il devient alors une tâche ordinaire de la Légion. Toutefois dans tout

ceci le praesidium doit être vigilant. Il existe une tendance naturelle chez beaucoup de personnes de très grande bienveillance à s'occuper de tout, sauf de ce qu'elles devraient faire, à s'éparpiller au lieu de s'appliquer au travail qui leur a été assigné. Ces personnes feront plus de tort que de bien, et si l'on ne les refrène pas, elles feront beaucoup pour ruiner la discipline légionnaire.

Dès qu'est ébranlé le sens de la responsabilité envers le praesidium, l'idée que l'on est son messenger qui part avec des instructions précises et qui revient rendre compte de l'exécution de la tâche assignée, le travail lui-même cessera d'être fait, ou autrement deviendra une source de danger pour la Légion. Si une grave erreur résultait d'une telle action indépendante, c'est la Légion qui en porterait le blâme, bien que la faute ait été commise en ne tenant pas compte des méthodes de la Légion.

Quand certains légionnaires particulièrement enthousiastes, se plaignent que leurs efforts pour faire le bien sont entravés par l'excès de discipline, il est bon d'analyser leur cas à la lumière des considérations qui précèdent. Cependant il est aussi nécessaire de voir si une plainte de ce genre n'est pas bien fondée. Le but essentiel de la discipline est d'entraîner, non de freiner ; mais certaines personnes ne semblent pas avoir d'autre idée en exerçant l'autorité que celle qui consiste à dire "non" et à imposer la contrainte.

7. LES VISITES À DEUX : UNE SAUVEGARDE DE LA DISCIPLINE LÉGIONNAIRE

Les visites se font à deux. En prescrivant ceci, la Légion a en vue les intentions suivantes : – Tout d'abord, la sauvegarde des légionnaires. Ordinairement, cette précaution est commandée, moins par les rues que par les maisons visitées. En deuxième lieu, la visite à deux est une source d'encouragement mutuel. C'est une aide contre le respect humain ou la timidité naturelle, quand la visite porte sur des localités d'accès difficile ou des maisons qu'on prévoit peu accueillantes. En troisième lieu, elle met sur le travail le sceau de la discipline. Elle assure la ponctualité et la fidélité dans l'accomplissement des visites assignées. Si l'on est laissé à soi-même, on est facilement enclin à changer le temps des visites hebdomadaires ou de les omettre tout à fait. La fatigue, le mauvais temps, la crainte naturelle d'affronter une visite désagréable vont agir en toute liberté si l'on n'a pas de rendez-vous à respecter avec un co-visiteur. Il en

résulte que les visites deviennent désordonnées, irrégulières, sans succès, et en fin de compte seront complètement abandonnées.

Quand un légionnaire manque au rendez-vous avec son co-visiteur, voici la conduite que ce dernier suivra ordinairement. S'il s'agit, disons, de visiter un hôpital ou d'accomplir un autre travail ne comportant de toute évidence aucun danger, le légionnaire peut y aller seul. Si d'autre part, ce travail le plaçait dans des circonstances embarrassantes, ou l'introduisait dans un milieu de mauvaise réputation, il devra renoncer à la visite. On doit bien comprendre que la permission ci-dessus donnée de faire seul les visites est exceptionnelle. Les manquements répétés de la part du co-visiteur à tenir ses rendez-vous devraient être examinés très sérieusement par le praesidium.

Cette exigence des visites à faire à deux ne signifie pas que les deux compagnons doivent s'adresser ensemble aux mêmes personnes. S'il s'agit, par exemple, d'une salle d'hôpital, ce serait selon l'ordre, et en fait la meilleure manière d'agir, que les deux légionnaires agissent séparément et s'occupent de personnes différentes.

8. IL FAUT SAUVEGARDER LE CARACTÈRE INTIME DU TRAVAIL LÉGIONNAIRE

La Légion doit veiller à ce que des réformateurs sociaux trop ardents n'utilisent son action à leur profit. Cette action est essentiellement cachée. Elle commence dans le cœur de chacun de ses membres, en y développant un esprit de zèle et de charité. Par un contact direct, personnel et persévérant avec d'autres personnes, les légionnaires s'efforcent d'élever le niveau spirituel de la communauté entière. Le travail se fait sans bruit, avec discrétion et délicatesse. Le but est moins de supprimer directement les désordres flagrants que de pénétrer la communauté des principes et des sentiments catholiques, de telle sorte que le mal mourra de lui-même, faute d'un terrain favorable à sa croissance. Pour eux, le vrai triomphe se trouve dans le développement continu, si lent qu'il puisse être quelquefois de la vie et de la mentalité intensément catholiques dans les masses.

Il importe de garder jalousement aux visites légionnaires ce caractère de nature intime. Celui-ci ne sera pas préservé si les membres de la Légion se font la réputation de rechercher les abus pour les dénoncer publiquement. Les visites des légionnaires aux familles, ainsi que leurs agissements en général, provoqueraient de la méfiance. Au lieu

de regarder les visiteurs comme des amis à qui l'on peut se confier pleinement, on les soupçonnera de travailler comme détectives au profit de leur organisation. Inévitablement leur présence deviendrait offensante et ce serait la fin de la réelle influence légionnaire.

Par conséquent, ceux qui sont chargés de diriger les activités de la Légion doivent prendre soin de ne pas associer le nom de la Légion à des fins qui, bien que bonnes en elles-mêmes, emploient des méthodes ayant peu de choses en commun avec celles de la Légion. Il existe des organisations spéciales pour combattre les abus flagrants du jour. Que les légionnaires en saisissent l'occasion quand le besoin se fait sentir, et qu'ils prêtent alors leur concours à titre personnel, mais que la Légion reste fidèle à sa propre tradition et à ses propres méthodes de travail.

9. LES VISITES DE MAISON À MAISON SONT À DÉSIERER

Les visites légionnaires devraient se faire autant que possible de maison à maison, sans faire aucune exception des gens qui y vivent. Certaines personnes pourraient s'offenser, en pensant qu'elles sont signalées à l'attention.

On ne devrait pas omettre la visite de ceux qui ne sont pas catholiques – à moins que de fortes raisons existent de s'en abstenir. On ne doit pas les approcher dans un esprit de conquête religieuse, mais dans l'unique intention d'établir des relations amicales. Sachant qu'on visite toutes les maisons pour faire la connaissance de leurs habitants, l'accueil de la plupart des non-catholiques sera bienveillant, circonstance que la divine Providence peut utiliser comme un instrument de grâce envers ces "autres brebis" qu'elle désire avoir dans son bercail. Des rapports d'amitié avec des catholiques voués à l'apostolat peuvent faire tomber bien des préjugés ; et un respect pour des catholiques inspirera indubitablement un respect pour le catholicisme. On pourra même demander des renseignements, des titres de livres, et de tout ceci, de plus grandes choses peuvent arriver.

10. ON NE DISTRIBUE PAS DE SECOURS MATÉRIELS

La Légion ne donne pas de secours matériels – si minimes qu'ils soient ; et l'expérience prouve qu'il est nécessaire de mentionner que les vieux vêtements appartiennent à cette catégorie.

En imposant cette règle, la Légion ne méprise aucunement l'assistance matérielle en elle-même. Elle déclare simplement que pour la Légion c'est impraticable. Donner aux pauvres est une bonne

œuvre. Faite dans un but surnaturel, c'est une œuvre sublime. Les méthodes de nombreuses grandes associations sont basées sur ce principe ; notamment celui de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, à l'exemple et à l'esprit de laquelle la Légion se plaît à se proclamer profondément redevable – tellement, en fait, qu'il lui est possible de dire que ses racines plongent dans cette Société. Cependant la Légion a un champ d'action tout autre. Son système s'édifie sur le bien spirituel à apporter à chacun des individus qui composent la population. Ce programme et celui de l'assistance matérielle aux nécessiteux ne sont pas compatibles dans la pratique parce que :

(a) Il est rare que des personnes qui n'ont pas besoin de secours matériels accueillent favorablement les visites d'une association de bienfaisance. Elles craindront qu'une telle visite les fasse passer pour des assistés aux yeux du voisinage. Voilà pourquoi le praesidium qui a la réputation de donner des secours verra bientôt son champ d'action se limiter de plus en plus. – **Pour d'autres associations l'assistance matérielle peut être la clef qui ouvre. Pour la Légion, c'est la clef qui lui ferme la porte.**

(b) Ceux qui s'attendent à recevoir, et sont déçus, en sont blessés et deviennent imperméables à l'influence légionnaire.

(c) Même parmi ceux qui ont besoin de secours matériels, la Légion n'accomplira pas de bien spirituels en leur donnant. Que la Légion laisse ce soin aux autres organisations qui en font leur spécialité et qui ont pour cela une grâce spéciale. Quant aux légionnaires, ils n'auront pas cette grâce, parce qu'ainsi ils contreviennent à leur règle. Le praesidium qui s'égare dans cette voie se verra impliqué dans de sérieuses complications, et n'apportera jamais rien d'autre à la Légion que du chagrin.

Certains légionnaires allègueront qu'individuellement chacun a le devoir de faire la charité selon ses moyens, et ils peuvent mettre en avant qu'ils ne désirent pas donner en tant que légionnaires, mais à titre de simples particuliers. À l'examen, on se rendra compte que cette façon de procéder entraîne des complications inévitables. Supposons le cas – et c'est le plus habituel – de quelqu'un qui n'avait pas pratiqué l'aumône sous la forme de dons matériels avant de faire partie de la Légion. Voici que dans ses visites, il rencontre des personnes qui lui semblent nécessiteuses. Il se garde sans doute de leur donner quoi que ce soit le jour de sa visite officielle de légionnaire, mais il va les trouver un autre jour “comme simple

particulier” et leur donne. Assurément, il enfreint la règle de la Légion en donnant un secours matériel, et assurément cette double visite joue-t-elle seulement sur les mots ? C’est comme légionnaire qu’il a fait sa première visite. Le cas est venu à sa connaissance en tant que légionnaire. Les bénéficiaires le connaissent en tant que légionnaire ; et ils n’entrent certainement pas dans cette subtilité de langage. Pour eux, il s’agit simplement d’un secours reçu de la Légion, qui s’accorde à trouver légitime leur façon de voir.

Souvenons-nous bien que la désobéissance ou l’indiscrétion d’un seul membre sur ce point peut compromettre tout le praesidium. Le nom de secours matériel est facilement vainqueur. Il ne requiert pas une centaine de cas. Une couple de cas suffisent.

Si un légionnaire, pour quelque raison, désire aider dans un cas particulier, pourquoi ne pas épargner toutes ces complications à la Légion en donnant anonymement par l’intermédiaire d’un ami ou d’une association spécialisée dans ce domaine ? La répugnance à agir ainsi, dans les circonstances, semblerait indiquer que le légionnaire recherche une récompense plutôt terrestre que céleste pour son acte de charité.

Les légionnaires ne doivent pas, cependant, être insensibles aux cas de pauvreté et de besoin qu’ils découvriront inévitablement au cours de leurs visites et ils devraient les signaler à d’autres organisations pouvant répondre au genre de besoin dont il s’agit. Si tous les efforts ne réussissent pas à procurer l’aide demandée, ce n’est pas à la Légion de tomber dans le piège. Ce n’est pas son travail, et il est impossible de concevoir que dans une communauté moderne, il n’existe pas d’autres personnes ou organisations qui puissent apporter du secours dans un cas digne d’intérêt.

“Incontestablement, la pitié que nous témoignons aux pauvres en soulageant leurs besoins est hautement louée par Dieu. Mais qui niera la supériorité du zèle et du labeur par lequel nous ménageons aux âmes, par notre enseignement et nos conseils, non les biens passagers du corps, mais les biens éternels.” (AN)

Comme de nombreux faits ont montré que cette règle risque d’être l’objet d’une interprétation trop étroite, il est nécessaire d’affirmer que le fait de rendre service ne constitue pas un secours matériel. Au contraire, on recommande cette action. Elle écarte l’accusation que les légionnaires se contentent de parler de religion

et sont insensibles aux besoins des gens. Les légionnaires devraient prouver la sincérité de leurs paroles en prodiguant leur amour et leurs services sous toutes les formes permises.

11. LES QUÊTES D'ARGENT

Les quêtes d'argent faites lors des visites régulières des légionnaires, sont à considérer dans la même perspective que la distribution des secours matériels et sont également interdites.

On pourrait ainsi obtenir de l'argent, mais on n'aurait jamais le climat nécessaire pour accomplir le bien spirituel, et cela représenterait un suprême exemple de la ligne de conduite qui fait "économiser les sous et prodiguer des louis".

12. PAS DE POLITIQUE DANS LA LÉGION

Aucun groupement légionnaire ne se permettra de mettre son influence ou ses locaux au service de desseins politiques, ou d'accorder son aide à quelque parti politique que ce soit.

13. ALLEZ À LA RECHERCHE DE TOUTES LES ÂMES ET ENTREZ EN CONVERSATION AVEC CHACUNE D'ELLES

L'essence même du travail religieux réside dans son désir d'atteindre chaque individu, d'accueillir dans la sphère de son apostolat non seulement les négligents, non seulement la grande famille de la Foi, non seulement les pauvres ou les dévoyés, mais TOUS.

Spécialement les formes les plus répugnantes de négligence religieuse ne doivent pas intimider le légionnaire. Il n'est personne, qui soit si abandonné, donnant en apparence si peu d'espoir, en qui la foi et le courage et la persévérance du légionnaire ne puisse produire des résultats. D'autre part, ce serait une intolérable restriction de la mission de la Légion que de borner son attention aux seuls cas les plus sérieux. L'attrait particulier que peut avoir le légionnaire pour la brebis qui s'est égarée ou qui est entre les mains d'un voleur, ne doit pas lui faire perdre de vue le champ plus vaste, à portée de la main, où il s'agit d'exhorter cette multitude de gens qui, bien qu'appelés par Dieu à la sainteté, se contentent cependant d'une vie de simple observance des devoirs essentiels. Or, pour décider des personnes, qui se sont contentées du strict minimum à entreprendre des œuvres de zèle ou de dévotion, cela ne peut s'accomplir que par une longue période de visites, exigeant beaucoup de patience. Cependant, si comme le dit le Père Faber, un saint vaut un million de catholiques ordinaires ; et si,

comme nous le rappelle sainte Thérèse d'Avila, une âme qui, sans être sainte, cherche la sainteté, est plus précieuse pour Dieu que des milliers vivant des vies quelconques, quel bonheur ce sera pour le légionnaire de guider les premiers pas d'un grand nombre dans le sentier qui s'écarte de l'ornière de la médiocrité.

14. NUL N'EST TROP DÉVOYÉ NI TROP BON POUR ÊTRE PORTÉ À UN DEGRÉ PLUS ÉLEVÉ

Aucun de ceux que l'on a rencontrés au cours des visites ne devrait être laissé au niveau où on l'a trouvé. Nul n'est tellement bon qu'il ne puisse être amené beaucoup plus près de Dieu. Les légionnaires auront souvent affaire à des personnes beaucoup plus saintes qu'eux-mêmes, mais même alors, ils ne doivent pas douter de leur aptitude à leur faire beaucoup de bien. Ils vont leur communiquer des idées nouvelles, de nouvelles dévotions. Ils peuvent rendre vie à ce qui était devenu une routine. Ils ne peuvent certainement pas manquer d'édifier par leur pratique joyeuse de la vie apostolique. Bref, que les légionnaires aient affaire au saint ou au pécheur, qu'ils aillent de l'avant, en toute confiance, sachant bien qu'ils ne sont pas là dans leur propre pauvreté spirituelle, mais comme représentants de la Légion de Marie, "unis à leurs pasteurs et à leurs évêques, au Saint-Siège et au Christ." (UAD)

15. UN APOSTOLAT TROP VAGUE EST DE PEU DE VALEUR

Dans chaque cas, le but doit être d'accomplir un bien considérable et précis. On doit faire beaucoup de bien à un grand nombre, si possible ; si ce n'est pas possible, alors il faut faire beaucoup de bien à un nombre moins considérable ; on ne doit jamais se contenter de faire un peu de bien à un grand nombre. Le légionnaire qui suit ce dernier sentier peut rendre un mauvais service, en laissant croire comme achevé un travail qui, d'après l'esprit de la Légion, est à peine commencé, empêchant ainsi d'autres membres de s'y consacrer. Cependant un autre danger survient ; l'heure du découragement présentera le peu de bien fait à un grand nombre comme si en réalité aucun bien n'avait été fait à personne. Ce sentiment d'être un membre inutile risque de mettre la persévérance en péril.

16. LE SECRET DE L'INFLUENCE EST L'AMOUR

Il est à souligner qu'on ne peut réaliser un bien réel et étendu sans que s'établissent des liens d'amitié entre les légionnaires et

ceux qu'ils visitent. Autrement, le bien accompli sera insuffisant ou accidentel. Cela est particulièrement vrai à l'occasion des visites faites dans le but d'obtenir l'Intronisation du Sacré Cœur. Bien que cette œuvre soit excellente en elle-même et la source de bénédictions, elle ne doit pas être considérée comme but principal. Des visites qui ont pour résultat rapide l'intronisation et qui alors sont discontinuées seraient aux yeux de la Légion réduire à peu de chose les fruits escomptés. Il est nécessaire que les visites aux familles soient nombreuses et prolongées de la part des deux visiteurs ; c'est un travail dont les résultats peuvent être lents à venir ; il importe donc d'intensifier le recrutement et de multiplier les praesidia.

17. EN CHACUN DE CEUX POUR QUI IL TRAVAILLE LE LÉGIONNAIRE VOIT ET SERT LE CHRIST

Nulle part et en aucun cas on ne fera les visites dans un esprit de philanthropie ou de simple pitié humaine pour les malheureux. "Dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait." (Mt 25 : 40) Avec ces paroles gravées dans son cœur, le légionnaire doit voir dans son prochain Notre Seigneur, (qui est dans toute l'humanité sans distinction) et il lui rendra en conséquence service. Les méchants, les ingrats, les affligés, les méprisés, les déçus, ceux qui provoquent le plus la répugnance naturelle, tous doivent être regardés dans cette nouvelle lumière. Ils sont certainement les plus petits des frères du Christ (et se souvenant des paroles du Christ) on doit leur rendre un service princier et respectueux.

Le légionnaire doit toujours avoir présent à l'esprit qu'il fait une visite, non pas comme un supérieur à un inférieur, ni comme égal à égal, mais comme un inférieur à un supérieur, comme un serviteur au Maître. C'est l'absence de cet esprit qui produit la manière condescendante. Le visiteur de ce genre n'accomplira aucun bien, ni surnaturel, ni naturel. On ne tolérera sa présence que s'il est porteur de cadeaux. D'autre part, on accueille avec joie le visiteur aimable et sympathique qui demande humblement d'être admis dans les maisons où il frappe, bien que ses dons ne soient pas matériels ; et il s'établira rapidement sur un pied de véritable amitié. Les légionnaires doivent se rappeler que le manque de simplicité dans le vêtement ou un langage affecté risquent de créer un obstacle entre les visiteurs et les visités.

18. À TRAVERS LE LÉGIONNAIRE, MARIE AIME SON FILS ET EN PREND SOIN

Les méthodes de la Légion se trouvent admirablement résumées dans ces paroles d'un légionnaire expliquant l'heureux résultat de visites très désagréables et difficiles : "Nous nous sommes fait aimer d'eux." Pour éveiller cette affection, il est d'abord nécessaire de la montrer : d'aimer ceux que l'on visite. Il n'est pas d'autre moyen, d'autre diplomatie, ni d'autre clef pour acquérir une réelle influence. Saint Augustin exprime la même idée sous une autre forme quand il déclare : "Aimez et faites ce que vous voulez".

Dans un paragraphe magistral de la vie de saint François d'Assise, Chesterton souligne ce principe distinctif du christianisme : "Saint François ne voyait que l'image de Dieu multipliée mais jamais monotone. Pour lui un homme était toujours un homme qui ne disparaissait pas plus dans une foule nombreuse que dans un désert. Il honorait tous les hommes ; c'est-à-dire que non seulement il les aimait mais il les respectait tous. Ce qui lui donnait cette extraordinaire puissance personnelle était ceci : du pape au mendiant, du sultan de Syrie dans sa tente royale aux brigands déguenillés sortis en rampant du fond d'un bois, jamais homme ne mit son regard dans ses yeux noirs tout brûlants sans avoir la certitude que François Bernardone s'intéressait véritablement à lui, à sa vie personnelle profonde, depuis le berceau jusqu'à la tombe ; et qu'il était personnellement estimé à sa valeur et pris au sérieux."

Mais peut-on aimer de la sorte sur commande ? Oui, en regardant en tous ceux qu'on rencontre la personne de Notre Seigneur. L'amour naît à cette seule pensée. Il n'est pas douteux que Marie désire que l'on témoigne au Corps mystique de son Fils bien-aimé un amour identique à celui qu'elle-même prodigua à sa sainte Humanité. Les légionnaires peuvent compter sur son aide. Si elle découvre en eux l'étincelle, la disponibilité d'amour, elle l'attisera pour qu'elle devienne flamme consumante.

19. TOUTES LES PORTES S'OUVRENT AU LÉGIONNAIRE HUMBLE ET RESPECTUEUX

L'inexpérience redoute la "première visite", mais le légionnaire, qu'il soit nouveau ou expérimenté, qui a pris à cœur la leçon précédente, possède le passeport pour entrer dans chaque famille.

Il faut souligner qu'on n'entre pas chez les gens en vertu d'un droit quelconque, mais uniquement grâce à la courtoisie des occupants. Il faut les approcher chapeau à la main, pour ainsi dire, dans une tenue témoignant du respect que l'on aurait en entrant dans les palais des plus grands. Le visiteur expose le but de sa mission et demande humblement l'autorisation d'entrer; d'ordinaire, on lui ouvre la porte toute grande et on l'invite à s'asseoir. Les légionnaires doivent se rappeler alors qu'ils ne sont pas venus pour faire une conférence ou poser une multitude de questions, mais pour déposer la semence d'une intimité possible, ouvrant les portes de la connaissance et de l'influence.

On a dit que la gloire spéciale de la charité est de comprendre les autres. Il n'est pas de plus grand besoin en ce triste monde qu'un tel don. Car "la majorité des gens semblent souffrir du sentiment d'être négligés. Ils sont malheureux parce que personne ne les prend en main, parce que personne ne veut accueillir les confidences qu'ils offrent." (Duhamel)

Il ne faut pas prendre trop au sérieux les difficultés du début. Même lorsqu'on les traite avec une grossièreté délibérée, une humble soumission tournera cette grossièreté en honte et produira plus tard sa moisson.

L'intérêt manifesté aux enfants fournit l'occasion d'entamer la conversation. On peut s'enquérir de leurs connaissances religieuses et de leur fréquentation des sacrements; de telles questions adressées aux parents eux-mêmes dès les premières visites risqueraient de les offenser; et par l'intermédiaire des enfants, des leçons efficaces peuvent s'adresser aux parents.

En prenant congé, on doit préparer le terrain pour une autre visite. La simple remarque que la visite a fait plaisir et qu'on espère revoir la famille, fournit une manière naturelle de prendre congé et en même temps une préparation efficace pour la prochaine visite.

20. CONDUITE À TENIR DANS UNE INSTITUTION

Les légionnaires visitant une institution doivent se rappeler qu'ils y sont seulement tolérés, comme des hôtes dans une maison particulière. Les responsables y regardent toujours d'un air perplexe le visiteur charitable qui, venant visiter les malades, tendrait à oublier le respect dû au personnel et aux règles et règlements. Le légionnaire ne doit jamais être en faute de cette manière. On ne doit jamais faire de

visites à des heures indues, ni apporter aux malades des médicaments ou autres articles interdits, ni prendre parti dans quelque dispute interne de l'institution. Des personnes se plaindront peut-être d'être victimes de mauvais traitements de la part du personnel ou de leurs compagnons ; mais ce n'est pas aux légionnaires de redresser les torts, même s'ils sont réels. Certes, ils écouteront avec sympathie le récit de ces infortunes et s'efforceront d'inspirer des sentiments de résignation ; mais d'ordinaire les choses en resteront là. Si ces confidences provoquent chez le légionnaire de forts sentiments d'indignation, cela servira de soupape de sûreté de discuter le cas au *praesidium*. Celui-ci examinera la situation sous toutes ses faces et conseillera les démarches appropriées si cela est opportun.

21. LE LÉGIONNAIRE NE DOIT PAS S'ÉRIGER EN JUGE

Non seulement la manière d'agir du légionnaire, mais – ce qui est encore plus important – l'esprit du légionnaire doit être empreint de ce respect délicat. Ce serait inconséquent avec la mission du légionnaire de s'ériger en juge de son prochain, ou d'établir ses propres normes de pensée et d'action comme les normes auxquelles tous doivent se conformer. Il ne doit pas présumer que ceux qui diffèrent de lui de diverses manières, qui refusent de le recevoir ou même s'opposent à lui, sont nécessairement indignes de son respect.

Les actions de nombreuses personnes prêtent flanc à la critique, mais le légionnaire n'a pas à être leur critique. Trop souvent ces personnes sont comme les saints, qui étaient accusés à tort. La vie de bien des gens est enlaidie par de graves abus. Cependant, Dieu seul scrute les cœurs et peut juger selon la réalité de la situation. Car comme le dit Gratry : "Beaucoup n'ont pas eu le bienfait de l'éducation première. Ils sont nés sans patrimoine moral, et peut-être n'ont-ils reçu pour viatique de cette vie difficile que des maximes et des exemples pervers. De même, il ne sera demandé à chacun que ce qui lui aura été donné."

D'autres en grand nombre, font parade de leurs richesses et sont loin de mener une vie mortifiée. De ceux-ci, c'est l'esprit du jour qui s'exprime avec amertume. Mais ici encore le légionnaire doit réfléchir. Il est possible que de telles personnes ressemblent à Nicodème, qui vint secrètement de nuit trouver Jésus, et qui fit beaucoup pour lui, lui gagna nombre d'amis, l'aima sincèrement et finalement eut le privilège unique d'aider à sa mise au tombeau.

Le rôle des légionnaires n'est jamais celui de juge ou de critique. Ils doivent toujours considérer comment les yeux compatissants de Marie poseraient leur regard sur toutes ces circonstances et ces personnes. Qu'ensuite ils s'efforcent d'agir comme elle le ferait.

C'était une des pratiques d'Edel Quinn de ne jamais trouver à redire sans avoir auparavant consulté la Bienheureuse Vierge.

22. ATTITUDE EN FACE DE LA CRITIQUE HOSTILE

Fréquemment dans ces pages, il a été question de l'effet paralysant exercé, même sur les personnes les mieux intentionnées, par la crainte de la critique hostile. Il sera donc utile de considérer le principe suivant. Un but important de la Légion – celui par lequel elle pourra obtenir ses résultats les plus vastes – est la création de modèles de pensée et de conduite d'un haut niveau. Les membres choisissent de mener la vie apostolique, et ont ainsi un haut idéal de vie laïque. En vertu de cet étrange instinct qui conduit les hommes à imiter, même malgré eux, ces choses qui les impressionnent, tous seront attirés à différents degrés, à se rapprocher de cet idéal élevé. Un signe qu'un idéal efficace a été établi, c'est qu'un grand nombre vont chercher à le suivre ouvertement et de bon cœur. Un autre signe plus commun celui-là, c'est l'évocation de symptômes de désaccord. Car un tel idéal est une protestation contre la médiocrité. C'est un aiguillon à la conscience populaire, et comme tous les aiguillons, il provoque la saine réaction d'inconfort et de protestation, bientôt suivie d'une poussée vers le haut. Cependant si nulle réaction ne surgit, cela prouve l'inefficacité de l'idéal proposé.

Par conséquent, il n'y a pas lieu d'être indûment troublé si les activités légionnaires suscitent un peu de critique; pourvu toujours que ces critiques ne soient pas justifiées par des méthodes défectueuses. Ayez toujours à l'esprit un autre grand principe qui doit gouverner l'effort apostolique: "On ne gagne les hommes que par l'amour et la bonté, l'exemple paisible et discret, qui ne les humilie point et ne les force pas à capituler. Ils détestent être attaqués par l'homme qui n'a pas d'autre idée que de les dominer." (Giosue Borsi)

23. ON NE DOIT JAMAIS SE DÉCOURAGER

Quelquefois les labeurs prolongés du plus héroïque dévouement donnent peu de fruits. Les légionnaires ne visent pas à réaliser des résultats tangibles, cependant ce ne serait pas pour leur bien de travailler avec un sentiment de frustration. Cela les consolera et les

encouragera à des efforts encore plus énergiques à la pensée qu'un seul péché évité représente déjà un gain infini. Ce péché, en effet, serait un mal incommensurable, entraînant à sa suite une série sans fin de conséquences désastreuses. "Si petit que soit un corps, il joue un rôle dans l'équilibre des astres. Ainsi, d'une façon que seul votre esprit ô Seigneur peut percevoir et mesurer, le moindre mouvement de ma plume courant sur le papier est rattaché aux mouvements des corps célestes, il y contribue, il en fait partie. La même chose se produit dans le monde de l'intellect. Les idées vivent et elles ont leurs aventures les plus complexes dans ce monde de l'intellect, un monde infiniment supérieur au monde matériel ; un monde uni et compact aussi dans sa complexité vaste, abondante et très variée. Comme dans les mondes matériel et intellectuel, ainsi en est-il dans le monde moral infiniment plus grand." (Giosue Borsi) Chaque péché ébranle le monde. Il inflige une blessure dans l'âme de chaque homme. Parfois le premier anneau de cette chaîne est visible, quand une personne en entraîne une autre à pécher. Mais qu'il soit visible ou non, le péché conduit au péché ; et de même un péché évité en empêche un autre. De la même manière, est-ce que la prévention de ce second péché n'en prévient pas un troisième, et ainsi de suite sans cesse jusqu'à ce que la chaîne rassemble le monde entier et s'étende à travers les siècles ? Par conséquent est-ce trop dire que chaque pécheur converti à une vie meilleure représente une foule assez dense entrant à sa suite au ciel ?

En conséquence, la prévention d'un péché grave justifierait les labeurs les plus pénibles – même l'effort de toute une vie – pour qu'ainsi chaque âme éprouve l'exaltation d'une grâce supplémentaire. Il se peut que la prévention de ce péché soit un moment du destin, l'inauguration d'un processus d'ascension morale qui, avec le temps, élèvera tout un peuple d'une vie sans Dieu à la pratique de la vertu.

24. L'EMPREINTE DE LA CROIX EST UN SIGNE D'ESPÉRANCE

Le principal danger de découragement ne réside pas dans la résistance – si acharnée soit-elle – des forces contre lesquelles la Légion se trouve rangée en bataille. Il se trouve dans la détresse que le légionnaire ne peut s'empêcher d'éprouver quand les appuis et les circonstances sur lesquels il se croit en droit de compter, lui font défaut. Les amis l'oublient, les gens de bien se dérobent, ses propres instruments lui font défaut ; et tout ce sur quoi il s'appuie trahit sa paix. Ô quelle quantité de bien pourrait être récoltée – semble-t-il –

sans cette faucille émoussée, sans les imperfections de son propre camp, sans cette croix qui accable !

Cette impatience devant la limitation du bien possible à faire aux âmes peut constituer un danger. Elle peut engendrer le découragement que les forces de l'ennemi n'avaient pu provoquer.

On doit se rappeler que l'œuvre du Seigneur doit porter la marque même du Seigneur, soit la marque de la croix. Sans cette empreinte, on peut douter du caractère surnaturel d'une œuvre : les résultats véritables ne paraîtront pas. Janet Erskine Stuart énonce ce principe autrement. "Si vous considérez", dit-elle, "l'Histoire sainte, l'Histoire de l'Église, et même votre propre expérience qui d'année en année augmente, vous verrez que l'œuvre de Dieu ne se fait jamais dans des conditions idéales, jamais comme nous l'aurions imaginée ou choisie." Ce qui veut dire – chose étonnante ! – que la circonstance même qui selon nos courtes vues humaines semble empêcher que ces conditions soient idéales et gêner les perspectives de succès, n'est pas un obstacle au succès mais ce qui est requis pour le succès ; non pas une défectuosité, mais un cachet ; non pas un poids mort sur l'effort, mais une huile jetée sur cet effort pour entretenir son énergie et l'aider à atteindre son but. Car Dieu se plaît à montrer sa puissance en faisant naître le succès de conditions défavorables et en réalisant ses plus grands desseins avec des instruments insuffisants.

Cependant les légionnaires doivent tenir compte de cette importante condition : pour que ces difficultés soient bienfaisantes, elles ne doivent pas provenir d'une négligence légionnaire. La Légion ne doit pas s'attendre à ce que ses propres fautes d'omission ou d'action répréhensible soient le canal de la grâce.

25. LE SUCCÈS EST UNE JOIE L'ÉCHEC N'EST QU'UN SUCCÈS REMIS

Considéré sous son vrai jour, le travail devrait être une source intarissable de joie. Le succès est une joie. L'échec est une pénitence et un exercice de la foi – une joie plus élevée pour le légionnaire réfléchi, qui y voit seulement un succès plus grand remis à plus tard. C'est un plaisir naturel de se voir accueilli par les sourires reconnaissants de ceux qui estiment hautement la visite. Cependant les regards méfiants d'autres personnes devraient apporter une consolation plus profonde, car voici quelque chose qui nous avait échappé, et qui est sérieusement défectueux. Les légionnaires savent par expérience que le véritable

sentiment catholique – même s’il se complique de quelque négligence religieuse – répond volontiers au visiteur amical et sympathique, de sorte que le contraire indique assez souvent qu’une âme est en péril.

26. CONDUITE À TENIR VIS-À-VIS DES DÉFAUTS DES PRAESIDIA ET DES LÉGIONNAIRES

On doit être patient envers les défauts des praesidia ou des légionnaires. Le fait que le zèle soit tiède, que les progrès semblent négligeables et que les faiblesses de ce monde soient tristement évidentes, rien de cela ne devrait conduire au découragement. Les considérations suivantes devraient être utiles dans de telles circonstances.

Si ces membres, avec le dynamisme légionnaire derrière eux et sous l’influence incontestable de sa prière et de son dévouement, ne sont cependant pas à la hauteur de leurs devoirs, que seraient somme toute, leurs normes de vie sans la Légion ? D’autre part, quels sont les niveaux spirituels d’un milieu incapable de fournir les quelques dignes travailleurs requis pour l’établissement d’un bon praesidium ?

De toute évidence, il faut élever ces niveaux spirituels à tout prix. Le meilleur, en fait l’unique moyen d’y arriver, c’est de faire pénétrer dans toute la population un levain apostolique qui fermentera jusqu’à ce que le tout ait levé. (Mt 13:33) Il faut donc cultiver les apôtres disponibles avec une patience et une douceur inaltérables. L’esprit catholique ordinaire lui-même ne se développe que lentement. Par conséquent, comment s’attendre à ce que l’esprit d’apostolat surgisse instantanément ? Perdre courage, c’est perdre l’unique remède.

27. NULLE RECHERCHE DE SOI

La Légion ne permettra pas qu’on se serve d’elle comme d’un instrument pour favoriser les avantages matériels personnels d’un de ses membres. Il devrait être superflu de mettre un légionnaire en garde contre une indigne exploitation de sa qualité de membre, que ce soit au sein de la Légion, ou au dehors.

28. PAS DE CADEAUX AUX MEMBRES

Il est interdit aux différents groupements légionnaires d’offrir de l’argent ou d’autres cadeaux à leurs membres. Si on tolérait cette pratique, elle tendrait à s’accroître et deviendrait une charge financière. Il faut d’autant plus s’en garder que la Légion se réjouit de compter parmi ses membres un grand nombre de personnes aux ressources modestes.

Par conséquent, si des praesidia ou d'autres groupements légionnaires désirent marquer quelque événement important dans la vie d'un de leurs membres, qu'ils lui présentent un bouquet spirituel.

29. PAS DE DISTINCTION DE CLASSE DANS LA LÉGION

En règle générale, la Légion s'oppose à la formation de praesidia uniquement composés de membres de même rang social ou de même profession. En voici les raisons: – (a) Trop souvent la restriction sera interprétée comme une exclusion, au grand détriment de la fraternité. (b) La meilleure méthode de recrutement se fait normalement par les membres auprès de leurs amis, et ceux-ci pourraient ne pas être qualifiés pour faire partie d'un tel praesidium particulier. (c) L'expérience prouve presque invariablement que les praesidia dont les membres appartiennent à tous les milieux sociaux fournissent le travail le plus efficace.

30. LE BUT DOIT ÊTRE D'UNIR

La Légion devrait avoir pour but bien déterminé de combattre les divisions et les innombrables antagonismes dans le monde. Cette action doit commencer dans l'unité d'organisation de la Légion, le praesidium lui-même. Ce serait de la part de la Légion pure futilité de parler d'union des différences si en même temps l'esprit de désunion régnait dans ses propres rangs. Que la Légion pense à l'union et à la charité qui doivent régner entre les membres du Corps mystique et qu'elle s'organise en conséquence. En rassemblant dans un même praesidium des personnes que le monde séparerait, elle a accompli quelque chose de grand. Le contact de la charité s'est établi, et sa contagion sacrée se propagera à l'extérieur, où elle pourra saisir l'esprit de discorde et l'étouffer.

31. TÔT OU TARD LES LÉGIONNAIRES DOIVENT S'ATTAQUER AUX TÂCHES LES PLUS DIFFICILES

Le choix du travail peut donner lieu à des hésitations. Des problèmes difficiles peuvent exister, mais peut-être le prêtre craint-il de les confier à un praesidium encore à ses débuts. D'ordinaire, les motifs de timidité ne devraient pas prévaloir, de peur que nous soient appliquées les paroles de saint Pie X que le plus grand obstacle à l'apostolat a pour cause la crainte, ou plutôt, la lâcheté des bons. Cependant, si les hésitations persistent, que l'on commence selon les lois de la prudence, et que le praesidium s'adonne à des travaux plus

simples. À mesure que les réunions se succèdent, et qu'on acquiert de l'expérience, certains membres se révéleront capables d'accomplir les tâches les plus difficiles. Qu'on les assigne au travail qui causait les hésitations du début : et d'autres suivront alors selon les exigences du travail et selon les capacités qui se seront révélées chez les membres. N'y aurait-il que deux légionnaires engagés dans une tâche difficile, leur exemple exerce sur le travail des autres une influence tonifiante.

32. L'ATTITUDE DEVANT LE DANGER

Le système légionnaire réduira au minimum les circonstances défavorables, mais peut-être que l'élément de risque peut s'attacher à quelque travail important. Si une calme considération démontre (a) qu'un travail d'où dépend le salut des âmes sera omis en tout ou en partie si la Légion ne l'assume pas, et (b) qu'on a pris toutes les précautions possibles pour assurer la sécurité ; alors que l'attaque se poursuive avec des membres choisis avec le plus grand soin. Ce serait une chose intolérable pour les légionnaires de regarder sans s'émouvoir leurs voisins qui courent à leur perte. "Dieu nous préserve de la sérénité des ignorants. Dieu nous garde de la paix des lâches." (De Gasparin)

33. LA LÉGION DOIT ÊTRE À L'AVANT-GARDE DES LUTTES DE L'ÉGLISE

Les légionnaires partagent la foi de Marie dans la victoire de son Fils – cette foi en ce que par sa mort et sa résurrection, son Fils a conquis tout le pouvoir du péché dans le monde. Selon la mesure de notre union à Notre Dame, l'Esprit Saint met cette victoire à notre disposition dans toutes les luttes de l'Église. Avec cette idée dans l'esprit, les légionnaires devraient être une inspiration pour toute l'Église par la confiance et le courage avec lesquels ils prennent en main les graves problèmes et les maux de notre temps.

"Nous devons comprendre l'enjeu de cette guerre. Il ne s'agit pas simplement de combattre pour étendre l'Église, mais pour amener les âmes à s'unir au Christ. C'est la plus étrange des guerres qui est livrée pour l'ennemi, non pas contre lui. Le terme 'ennemi' lui-même ne doit pas nous induire en erreur.

Tout incroyant, comme tout catholique d'ailleurs, est un être doué d'une âme immortelle, créée à l'image de Dieu et pour laquelle le Christ est mort. Quelle que soit la violence de son hostilité envers l'Église ou envers

le Christ, notre but est de le convertir, et non pas simplement de le vaincre. Nous ne devons jamais oublier que le démon veut son âme en enfer comme il veut la nôtre, et nous devons lutter contre le démon pour lui. Nous pouvons être forcés de nous opposer à un homme pour l'empêcher de mettre des âmes en danger ; mais nous voulons toujours le gagner pour le salut même de son âme. C'est dans la puissance du Saint-Esprit (sic) que nous devons lutter, et il est l'Amour du Père et du Fils ; et autant que les soldats de l'Église combattent dans la haine, c'est contre lui qu'ils le font." (F. J. Sheed: *Théologie pour débutants*)

34. LE LÉGIONNAIRE DOIT PROPAGER TOUT CE QUI EST CATHOLIQUE

Les légionnaires ne négligeront pas l'usage des scapulaires, médailles et insignes approuvés par l'Église. En les distribuant, et en propageant leur dévotion, ils ouvrent des voies, à travers lesquelles – comme un million de faits l'ont montré – c'est la volonté de Dieu que la grâce se répande abondamment.

Ils devraient en particulier attacher beaucoup d'importance au scapulaire brun qui est la livrée même de Marie. "Certains interprètent littéralement le texte : 'Celui qui meurt revêtu de cet habit ne se perdra pas.' Saint Claude de la Colombière ne souffrait aucune restriction : 'On peut perdre son scapulaire, mais celui qui le porte à l'heure de la mort est sauvé.'" (Père Raoul Plus)

De plus, ils favoriseront la piété dans les foyers des gens en les encourageant à mettre en place d'honneur des crucifix et des statues, à poser sur les murs des gravures et tableaux religieux, à garder de l'eau bénite au foyer, et des chapelets bénits et indulgenciés. La maison où les sacramentaux de l'Église sont méprisés court le grand risque d'abandonner graduellement ses sacrements. Les enfants font particulièrement bon accueil aux manifestations extérieures de la piété, et dans un foyer sans statue ni image sainte, ils trouveront difficile d'acquérir le caractère authentique et chaleureux de la Foi.

35. VIRGO PRAEDICANDA ; IL FAUT DONNER ET FAIRE CONNAÎTRE LA VIERGE À TOUS LES ÊTRES HUMAINS, CAR ELLE EST LEUR MÈRE

Un thème cher au pape Léon XIII était la pensée que Marie est la Mère de tous les êtres humains et que Dieu a déposé le germe d'amour envers elle dans le cœur de chacun, même en ceux qui la détestent ou qui ne la connaissent pas. Ce germe est destiné à

grandir et comme n'importe quel germe il peut se développer dans les conditions qui lui conviennent. Il faut donc s'approcher des âmes et les renseigner sur le rôle maternel de Marie.

Le Concile Vatican II a proclamé Marie mère des fidèles (LG 53, 65), et a déclaré qu'elle est tellement la source et le modèle de l'apostolat que l'Église doit dépendre d'elle dans ses efforts pour sauver toute l'humanité. (LG 65)

Le Pape Paul VI exige que partout, et surtout là où les non-catholiques sont nombreux, les fidèles soient pleinement instruits du rôle maternel de Marie, afin qu'ils puissent partager ce trésor de connaissance. De plus, il confie tout le genre humain à son cœur aimant, afin qu'elle puisse accomplir sa mission d'orienter toutes les âmes vers son Fils. Enfin, pour mettre en lumière son devoir de Mère et d'unificatrice à l'égard de tous les membres de la famille humaine, Sa Sainteté confère à Marie le titre significatif de "Mère de l'Unité".

Par conséquent, ils sont tristement dans l'erreur ceux qui considèrent la Bienheureuse Vierge comme un obstacle à la conversion, qui devrait être abaissé. Elle est la Mère de la grâce et de l'unité, et par conséquent, sans elle les âmes ne trouveront pas leur chemin. Les légionnaires doivent s'appuyer sur ce principe dans leurs efforts de conversion, ce qui veut dire en expliquant à tous ce qui est appelé, mais incorrectement, la dévotion mariale de la Légion. Cette dévotion n'est pas la propriété de la Légion, mais elle procède uniquement de l'enseignement qu'elle tient de l'Église.

"La Vierge Marie a toujours été proposée par l'Église à l'imitation des fidèles, non point précisément pour le genre de vie qu'elle a expérimenté, d'autant moins que le milieu socio-culturel dans lequel elle s'est déroulée est aujourd'hui presque partout dépassé, mais parce que, dans les conditions concrètes de sa vie, elle a adhéré totalement à la volonté de Dieu (cf Lc 1:38), elle a accueilli la parole et l'a mise en pratique, elle a été inspirée dans son action par la charité et l'esprit de service : en résumé, elle fut la première et la plus parfaite disciple du Christ. Tout cela a une valeur exemplaire universelle et permanente." (MCult. 35)

“ALLEZ, PROCLAMEZ L’ÉVANGILE À TOUTE LA CRÉATION”

(Mc 16:15)

1. LE TESTAMENT SUPREME DU CHRIST

Une importance solennelle s’attache aux dernières paroles, même si elles sont prononcées dans un état d’agitation ou de faiblesse. Que penser alors de ce dernier ordre donné par Notre Seigneur aux apôtres : ce qu’on a appelé sa dernière volonté et son testament, exprimé dans une circonstance plus bouleversante que celle du Sinäi – c’est-à-dire comme achèvement de sa législation terrestre immédiatement avant son Ascension ? Pendant qu’il parle, il est déjà revêtu de la majesté même de la Trinité : “Allez dans le monde entier, proclamez l’Évangile à toute la création.” (Mc 16:15)

Ces paroles expriment l’idée dominante du christianisme. La foi doit s’efforcer d’atteindre tous les êtres humains avec une ardeur inextinguible. Parfois, cette note essentielle fait défaut. On ne va pas à la recherche des personnes, ni de celles qui sont au sein de l’Église, ni de celles qui en sont éloignées. Or, si ce commandement de l’Ascension est méconnu, il faudra en payer un prix – le prix d’une perte de grâce, d’un recul et d’un déclin, voire même de l’extinction de la foi. Regardez autour de vous et constatez combien d’endroits ont déjà payé ce prix redoutable.

Quand le Christ a dit toute créature, il voulait dire *TOUS*. En vérité, il avait devant les yeux chaque personne prise individuellement – “pour laquelle il avait porté la Couronne – et subi la Croix, les clous, la lance – les regards ignominieux de la populace – des chagrins innombrables et des douleurs sans mesure – des défaillances et les tourments de l’agonie – et la mort elle-même sur le Calvaire.” Ces immenses souffrances du Christ ne doivent pas avoir été endurées en pure perte. Le précieux Sang doit maintenant toucher tous ceux pour lesquels il a été si généreusement versé. Ce commandement du Christ nous envoie rigoureusement partout vers les gens – vers les plus petits, les plus grands, ceux qui sont proches, ceux qui sont éloignés, les gens ordinaires, les plus méchants, vers les huttes les plus lointaines, à tous les

affligés, aux individus de type diabolique, vers le phare le plus solitaire, au lépreux, à ceux qui sont oubliés, aux victimes de la boisson et du vice, aux classes dangereuses, aux habitants des cavernes et des roulotte, à ceux qui luttent sur les champs de bataille, à ceux qui se cachent, aux lieux que l'on évite, vers les repaires les plus profonds, dans les régions glacées, dans le désert brûlé par le soleil, la jungle la plus épaisse, le morne marécage, l'île oubliée sur la carte, la peuplade non encore découverte, vers une région absolument inconnue, pour voir si quelqu'un y habite, jusqu'aux extrémités de la terre où repose l'arc-en-ciel ! Nul ne doit échapper à notre recherche, de peur que le doux Jésus ne fronce les sourcils sur nous.

Il faut que la Légion soit, pour ainsi dire, obsédée par cet ultime commandement. Son principe fondamental doit être de tout mettre en œuvre pour établir une forme quelconque de contact avec toutes les âmes en tous lieux. Si cela est fait – et cela peut être fait – alors le commandement du Seigneur sera en marche vers l'accomplissement.

Notre Seigneur, il faut le remarquer, n'ordonne pas que chaque personne soit convertie, mais seulement que chacune soit abordée. Il se peut que la conversion soit au-delà des possibilités humaines. Cependant il n'est pas impossible d'aborder les personnes. Si l'on établit ce **contact universel et non-discriminatoire**, que se passera-t-il ? Il est certain que ce contact aura des suites. Car notre bienheureux Seigneur n'ordonne pas de démarches dépourvues de sens et d'utilité. Quand cette vaste approche des gens a eu lieu, le commandement divin a du moins été obéi ; et c'est l'essentiel. Ce qui suivra pourrait bien être le renouvellement des feux de la Pentecôte.

Beaucoup d'ouvriers consciencieux croient avoir fait tout ce que Dieu attend d'eux quand ils ont peiné jusqu'aux limites de leurs forces. Hélas, un tel effort accompli isolément ne les conduira pas loin ; le Seigneur ne se contentera pas de cet effort solitaire ; il ne remédiera pas non plus à ce qu'ils n'ont pas essayé d'accomplir. Car le travail concernant la religion comporte les mêmes exigences que tout autre travail qui excède les forces individuelles, c'est-à-dire par la mobilisation et l'organisation des effectifs jusqu'à ce que leur nombre soit suffisant.

Ce principe de mobilisation, cet effort pour que d'autres se joignent à nos propres efforts, est un élément essentiel du devoir commun. Ce devoir n'incombe pas seulement aux membres les plus élevés de l'Église, non seulement aux prêtres, mais à chacun des

légionnaires et à chacun des catholiques. Si les vagues apostoliques proviennent de chacun des croyants, elles se transformeront en un déluge universel.

“Vous vous apercevrez que vos puissances d’action sont toujours égales aux désirs que vous avez de la Foi et aux progrès que vous faites dans la Foi. Il n’en est pas des dispositions du ciel comme de celles de la terre ; les bienfaits que vous recevez de Dieu ne sont restreints par aucune mesure, par aucune borne. La source de la Grâce divine, coule sans cesse, elle n’est soumise à aucune limitation précise, elle n’a point de canaux pour retenir ses eaux vivifiantes. Stimulons en nous une soif ardente de cette eau, ouvrons nos cœurs pour la recevoir, et tout ce que notre Foi nous aura donné la capacité d’accueillir viendra couler en nous.” (Saint Cyprien de Carthage)

2. LA LÉGION DOIT S’ADRESSER À CHAQUE ÂME EN PARTICULIER

“Les nombreux communiant qui s’approchent de la table sainte à la Messe du matin ne doivent pas nous masquer l’existence de contrastes horribles : familles complètes où tout va mal, ou même quartiers entiers corrompus et abominables, où le mal trône, pour ainsi dire entouré de toute sa cour. Deuxièmement, nous devrions nous rappeler que si le péché est, dans de tels lieux accumulé et doublement repoussant, il n’en est pas moins vil pour y être plus répandu. Troisièmement, bien que nous voyions là le fruit mûri – le fruit du mal de la Mer Morte – les racines poussent dans le sol de tous les coins du pays. Là où se glisse la négligence, là où le péché vénial lève la tête, se préparent les abominations. En quelque lieu que soit le travailleur, un travail l’attend. Ne s’agirait-il que d’apporter quelques paroles de consolation à un pauvre vieillard dans une infirmerie, ou d’apprendre à faire le signe de la croix aux petits enfants ou à zézayer la réponse à la question : ‘Qui a créé le monde ?’ et même si vous ne croyez pas accomplir des merveilles, vous portez un coup violent à toute la machinerie du mal. Quatrièmement, et ceci est un message d’espoir à l’adresse du travailleur apostolique, lequel est trop enclin à perdre cœur en présence d’un mal formidable, même un tel déchaînement de désordre, comme nous l’avons démontré, n’est pas incurable. Un remède existe – un seul – et il consiste dans l’application intense et patiente des méthodes apostoliques de l’Église.

Sous toute cette croûte de perversité, dont les seuls contours nous font frissonner, une foi existe qui dans ses meilleurs moments

désire avec ardeur la bonté. Si alors quelqu'un est proche pour stimuler, encourager, parler de meilleures choses et donner l'espoir que tout peut se réparer, la pire victime de cette perversité peut être amenée au prêtre et aux sacrements. Une fois ces derniers reçus, une rénovation a eu lieu qui ne pourra jamais être complètement détruite. Fréquemment la grande puissance qui émane du Christ dans ses sacrements se manifeste, et nous restons émerveillés de constater que le miracle d'une conversion – celle d'un Augustin ou d'une Marie de Magdala, en mineur – s'est renouvelé.

Pour d'autres, la guérison sera moins spectaculaire. L'attrait des mauvaises habitudes et des anciennes influences sera irrésistible. Ils retomberont et se relèveront. Peut-être n'en fera-t-on jamais ce qu'on appelle de bons citoyens, mais il se trouvera probablement assez de surnaturel dans leur vie pour les amener finalement au port. Le but essentiel sera ainsi accompli.

S'ils ont une foi simple et courageuse, les légionnaires n'enregistreront que peu d'échecs, quelque ténébreux et mauvais que soient les lieux où ils travaillent. La consigne est brève – propagez la fréquentation des sacrements, les dévotions populaires, et le péché se dissipera devant vous. Faites du bien partout, et vous relevez tout, il suffit de briser la ligne de bataille sur n'importe quel point. Adaptez vos armes aux besoins de l'heure. Six familles habitant un immeuble se tiennent éloignées de la Messe et des sacrements et résistent à toute persuasion. Ne pourriez-vous pas en amener une seule à faire quelque chose qui demande un moindre degré de coopération. Obtenez qu'elle intronise chez elle le Sacré Cœur, et vous avez déjà gagné la bataille. Ils s'élèveront plus haut encore, et les voisins suivront. Finalement, ces gens qui s'étaient mutuellement entraînés au mal par leurs mauvais exemples seront une inspiration les uns pour les autres." (Père Michael Crendon, premier Directeur spirituel du Concilium Legionis Mariae)

"Ce larron a volé le Paradis ! Nul avant lui ne reçut jamais semblable promesse : ni Abraham, ni Isaac, ni Jacob, ni Moïse, ni les prophètes, ni les apôtres ; le larron les a tous devancés ! Mais sa foi a aussi surpassé la leur ! Il vit Jésus dans les tourments, et l'adora comme s'il eut été dans la gloire. Il le vit cloué à une croix, et lui présenta sa supplique comme s'il eut siégé sur son trône. Il le vit condamné, et implora une faveur comme à un roi. Admirable larron ! tu vis un homme crucifié, dans lequel tu proclamas un Dieu." (Saint Jean Chrysostome)

3. LA RELATION SPÉCIALE AVEC NOS ÉGLISES SŒURS DE LA TRADITION ORTHODOXE

La tâche d'évangéliser tous les hommes qui, dans les mots du pape Paul VI, constitue "la fonction essentielle de l'Église" (EN 14), est étroitement reliée à cet autre grand engagement de l'Église qui est de promouvoir la restauration de l'unité entre les chrétiens. Nous rappelons ici la prière de Notre Seigneur à la dernière Cène, "Que tous soient un. Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé. (Jn 17:21)

À la suite de Vatican II (1962-1965), l'unité des Chrétiens est l'une des grandes priorités de l'Église catholique de ce temps, car ainsi que le même Concile le fait remarquer "une telle division s'oppose ouvertement à la volonté du Christ. Elle est pour le monde un objet de scandale et elle fait obstacle à la plus sainte des causes, la prédication de l'Évangile à toute créature." (UR 1)

Dans le contexte de ce qui est dit précédemment, la citation suivante de la lettre apostolique "Orientale Lumen" du pape Jean-Paul II écrite comme aide pour restaurer l'unité avec tous les chrétiens de l'Est est de la plus grande importance :

"En effet puisque nous croyons que la vénérable et antique tradition des Églises orientales constitue une partie intégrante du patrimoine de l'Église du Christ, la première nécessité pour les catholiques consiste à la connaître pour pouvoir s'en nourrir et favoriser, selon les moyens de chacun, le processus de l'unité.

Nos frères catholiques orientaux sont tout à fait conscients d'être les porteurs vivants, avec nos frères orthodoxes, de cette tradition. Il est nécessaire que les fils de l'Église catholique de tradition latine puissent eux aussi connaître ce trésor dans sa plénitude et ressentir ainsi avec le Pape le vif désir que soit rendue à l'Église et au monde la pleine manifestation de la catholicité de l'Église, exprimée non par une seule tradition, ni encore moins par une communauté opposée à l'autre, et que nous puissions, nous aussi, apprécier pleinement ce patrimoine indivis de l'Église universelle révélé par Dieu, qui se conserve et croît dans la vie des Églises d'Orient comme dans celles d'Occident. (No 1)."

Plus loin, le Saint-Père parlant des Églises orthodoxes, dit :

"Un lien particulièrement étroit nous unit déjà. Nous avons presque tout en commun ; et nous avons surtout en commun l'aspiration sincère à l'unité. (n°. 3)."

Ces Églises orthodoxes sont vraiment nos Églises sœurs, nous devons promouvoir par tous les moyens possibles la réconciliation et l'unité entre nous, conformément à la volonté du Christ et en ayant pour guide le document *Unitatis Redintegratio* du Concile Vatican II.

Dans les sections suivantes de ce chapitre, ce qui est dit au sujet de la conversion de ceux qui ne sont pas catholiques ne s'applique pas à nos frères et sœurs des Églises orthodoxes.

4. LA RECHERCHE DES CONVERSIONS À L'ÉGLISE

“L'Église”, déclarait solennellement le Pape Pie XI, “n'a aucune autre raison d'exister que celle d'étendre à la terre entière le Royaume du Christ et de rendre ainsi les peuples participants de sa Rédemption salvatrice.” Par conséquent, il est triste de constater que des catholiques vivent au milieu de multitudes qui n'appartiennent pas à l'Église, et qu'ils fassent si peu ou point d'efforts pour les lui gagner ! Parfois cela provient du fait qu'on est si débordé par le souci de ceux qui sont dans la bergerie que l'on perd de vue ceux du dehors, dont la conversion fait aussi partie du problème. Comment s'étonner alors qu'en fin de compte on ne parvienne ni à préserver ceux du dedans ni à amener à la bergerie ceux du dehors ?

Ne nous y trompons pas. La foi doit être portée à la connaissance de toutes les personnes qui sont hors de l'Église. La timidité, le respect humain et les difficultés de tout genre doivent être surmontés dans le désir ardent de partager ce don de la foi avec ceux qui ne l'ont pas. L'Évangile doit être prêché à toute créature. Les efforts dans ce but doivent ressembler à ceux des gens les plus passionnés, pensait saint François Xavier. D'autres cependant conseilleront la prudence. Sans doute, beaucoup dépend de cette vertu dans sa propre sphère, qui est de protéger l'action nécessaire, et non de la paralyser. Son vrai rôle dans une organisation consiste à servir de frein, tandis que l'erreur se produit presque invariablement lorsqu'on lui attribue le rôle de moteur. Alors on s'étonne de l'inaction qui en résulte. Nous avons besoin de ces gens passionnés, qui ne pensent pas en termes de précautions égoïstes, qui vivent au-dessus d'une vile peur, qui ne se fourvoient pas en ce que le Pape Léon XIII stigmatisait comme des excès criminels : la témérité, et cette prétendue prudence. Car les âmes sont emportées par les flots rapides du fleuve du temps. Les efforts retardés pourront profiter à d'autres âmes – mais non à ces âmes-là – l'abîme de l'éternité les ayant engouffrées !

“À force de répéter que les gens ne sont pas prêts à recevoir l’Évangile, on finirait bien par ne pas être prêts à le leur apporter.” (Cardinal L. J. Suenens)

Hors de l’Église, les personnes sont ballottées sur une mer de doute, de laquelle leurs cœurs désirent ardemment le repos, mais ils ont besoin d’être persuadés que dans l’Église ils auront véritablement la foi et la paix. Le premier pas à faire pour les convaincre doit nécessairement être de les approcher. Comment pourraient-elles comprendre la vérité si personne ne les guide ? (Ac 8:30-31) Comment leurs malentendus unimaginables se dissiperont-ils si les catholiques gardent toujours un majestueux silence sur le sujet ? Comment les adversaires de l’Église peuvent-ils deviner sous la froideur extérieure des catholiques la chaleur intérieure de leur foi ? Ne sont-ils pas excusables de penser que la croyance catholique, qui ne montre que rarement de l’enthousiasme, ne diffère que peu ou point de leur propre incroyance avouée ?

On a tendance à penser qu’on a fait suffisamment quand on a diffusé les idées catholiques par les moyens de communication de masse, ou dans les réunions publiques. En fait, cependant, l’approche devient d’autant moins efficace que le contact est moins personnel. Si les conversions dépendaient du nombre de personnes que l’on peut atteindre globalement par les moyens ci-dessus mentionnés, notre époque de haute technologie devrait être aussi une époque de conversions innombrables. C’est plutôt le contraire qui survient, puisqu’il est difficile de garder intact le bercail catholique lui-même.

Non ! pour être réellement efficace, l’approche doit être personnelle et intime. Les moyens de communication de masse peuvent jouer un rôle de réveil ou de soutien dans une campagne pour amener ces “autres brebis” au Bon Pasteur, mais le cœur de ce projet doit être l’appel d’une personne à une autre personne. Selon les lois qui gouvernent le monde spirituel, au dire de Frédéric Ozanam, l’attraction d’une âme est nécessaire pour en élever une autre. En d’autres mots, la loi de charité doit agir ; et le don sans la présence du donateur est pauvre. Trop souvent cependant le catholique adopte personnellement une attitude d’impuissance. Il peut s’imaginer qu’un grand nombre hors de l’Église est trop fermement enraciné dans ses préjugés et son ignorance pour en être libéré. On doit reconnaître que les préjugés sont nombreux, traditionnels, presque innés, et durcis par l’éducation. Quelles ressources le catholique pourrait-il avoir pour s’occuper d’une telle

situation ? Il ne doit pas craindre. Il possède dans la doctrine de l'Église, même si elle est expliquée simplement, un glaive brillant dont l'efficacité est mieux décrite dans les nobles paroles du Cardinal Newman : "Je porte en moi le sentiment intense de la puissance et de la victoire de la vérité. Elle a sur elle une bénédiction de Dieu. Satan lui-même ne peut que retarder sa suprématie ; il ne peut l'empêcher."

Qu'il se rappelle également un autre principe qu'il ne doit pas faire mentir : "La vérité combat l'erreur sans jamais s'irriter. L'erreur n'est jamais calme quand elle lutte contre la vérité." (De Maistre). Comme on l'a répété avec insistance dans ces pages, il faut approcher ceux que l'on désire gagner de la même manière que le divin Pasteur employait en allant à leur recherche. Nulle polémique, nulle condescendance. Chaque parole doit respirer l'humilité, l'affection, la sincérité. Les actions aussi bien que les paroles doivent manifester une chose essentielle, qu'elles sont appuyées sur une foi authentique. Alors ils ne seront que très rarement mal accueillis et ne manqueront jamais de laisser une impression profonde qui portera des fruits de conversion dans une haute proportion des cas.

"Il faut toujours nous rappeler", disait Dr Williams, ancien archevêque de Birmingham, "que la religion se communique plus qu'elle ne s'explique. C'est une flamme qui s'allume d'une personne à une autre. Elle se répand par l'amour, et de nulle autre manière. Nous l'acceptons de ceux-là seuls qui nous paraissent avoir de l'amitié pour nous. Ceux qui nous semblent indifférents ou hostiles ne peuvent nous faire désirer la religion."

Puisque le contact personnel est nécessaire, chaque légionnaire ne pourra s'occuper personnellement que d'un nombre limité de cas. Par conséquent un grand nombre de conversions exigera un grand nombre de légionnaires. Ces derniers doivent donc se multiplier.

Quelle que soit la méthode employée, les points suivants méritent l'attention :

(a) On doit entreprendre l'étude, non dans le but de la simple controverse, mais pour se rendre apte à instruire celui qui cherche sincèrement la vérité.

(b) On doit veiller à ce que les convertis aient le soutien d'amitiés catholiques, ou même on peut les inviter à devenir membres de la Légion s'ils ont les aptitudes requises. Personne ne sera mieux qualifié pour répondre aux difficultés de leurs anciens frères.

(c) En se servant de listes fournies par ceux qui sont chargés d'instruire des non-catholiques, on recherchera les personnes qui ont commencé un cours de religion dans lequel ils n'ont pas persévéré. L'expérience a démontré que la plupart abandonnent, non parce qu'elles ont perdu le désir de devenir catholiques, mais parce que des circonstances accidentelles ont occasionné l'interruption des cours ; la timidité ou la tendance à remettre à plus tard les empêche alors de reprendre les cours.

(d) Les occasions d'établir un contact efficace avec des gens qui ne sont pas catholiques sont abondantes, si seulement les légionnaires agissaient envers eux d'une manière chrétienne naturelle. À des catholiques qui sont dans la perplexité, le chagrin, ou dans quelque difficulté, le légionnaire conseillerait la prière ou la lecture de quelque chose qui pourrait les aider. Il leur parlerait de l'amour de Dieu et de la maternité de Marie pour ainsi les reconforter et élever leurs pensées. Des interventions semblables pourraient être efficaces auprès de personnes non-catholiques durant les périodes d'épreuve, qui reviennent si fréquemment au cours de la vie, mais elles ne sont pas employées. Le thème de la religion est tabou. Seuls des sentiments mondains sont exprimés, qui ne consolent pas, ne témoignent pas de la foi, et n'aboutissent à rien. Que les légionnaires se servent de ces excellentes occasions de contact. En ces moments-là, quand les barrières habituelles sont ébranlées, les paroles spirituelles seraient reçues avec reconnaissance et pourraient porter du fruit.

(e) En de très nombreux endroits, on a organisé des retraites d'une journée pour les personnes qui ne sont pas catholiques. La forme courante comprend : la Messe, trois conférences, une période de questions, un repas, un goûter, la bénédiction du Saint Sacrement, et parfois un film que l'on commente. S'il est possible de faire cette retraite dans une maison religieuse, cela créera l'atmosphère idéale, pour dissiper les malentendus et les préjugés.

On procède habituellement ainsi : après avoir fixé la date de la retraite, on fait imprimer des cartons d'invitation portant au verso le programme de la journée. Les légionnaires de l'endroit et tous ceux qui peuvent les aider remettent ces invitations à des personnes non-catholiques en leur expliquant le sens de la retraite. Pour la bonne utilisation de ces cartes, on doit faire preuve d'une certaine psychologie. Il ne faut jamais les distribuer indifféremment, à la manière d'une publicité commerciale. On devrait faire la liste des personnes à qui on les

a remises et contrôler ensuite leur utilisation. On ne doit donner la carte qu'aux personnes offrant un certain espoir qu'elles iront à la retraite.

Le légionnaire qui se charge d'un carton d'invitation s'engage par le fait même à rechercher quelqu'un qui accepte de faire la retraite. Tant qu'il n'a pas atteint ce but, le carton demeure en sa possession, de manière accusatrice, rappel tangible d'une mission non accomplie.

Ordinairement, l'ami catholique accompagne la personne non-catholique qu'il a décidée à participer à la retraite. Ceci a pour but de mettre les non-catholiques plus à l'aise, dans cette ambiance nouvelle pour eux, pour traiter des questions et encourager le contact avec le prêtre durant la journée. Le silence n'est pas imposé. Les retraites sont ouvertes également aux hommes et aux femmes. Elles devraient s'en tenir à leur but propre. On ne devrait pas faire venir avec eux des convertis ou des catholiques négligents.

Plus nombreuses seront les personnes contactées, plus nombreux seront les retraitants; et plus nombreux les retraitants, plus nombreux seront ceux que l'Église recevra dans son sein. L'expérience prouve qu'une chaîne de proportion suit cette constante. Par conséquent, en doublant le nombre de contacts initiaux (ce qui est tout à fait à votre portée) on doublera le nombre de conversions.

“Qu'ils soient un, comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous.” (Jn 17:21)

“Enlevez la part de notre Bienheureuse Dame au témoignage de l'Évangile, effacez son témoignage du christianisme, et vous n'avez pas seulement brisé un anneau, vous avez ôté l'attache même de toute la chaîne; il en résulte plus qu'une crevasse ou une brèche dans la structure, ses fondements mêmes ont disparu. La croyance de tous les âges et du monde aux merveilles accomplies dans l'Incarnation repose sur un témoignage, un seul, une seule voix – celle de la bienheureuse Vierge Marie.” (Cardinal Wiseman: *Les Actions du Nouveau Testament*)

5. LA SAINTE EUCHARISTIE COMME INSTRUMENT DE CONVERSION

On emploie souvent trop de temps sur les arguments qui – même s'ils établissent la vérité – n'attirent pas à l'Église. Le but de toutes les discussions devrait être de faire entrevoir à ceux qui sont à l'extérieur de l'Église les trésors qui sont à l'intérieur. Il n'existe pas de moyen plus efficace de le faire, que de présenter la doctrine de l'Eucharistie.

Même ceux qui n'ont de Jésus qu'une connaissance confuse et imparfaite sont remplis d'admiration pour lui. Sur la force de l'évidence humaine, ils reconnaissent qu'il a exercé sur la nature une puissance sans pareille, de telle sorte que les éléments lui obéissaient; les morts revenaient à la vie; et les infirmités disparaissaient sur son ordre. Il faisait toutes ces choses directement par sa puissance personnelle, parce que, tout en étant homme, il était également le Dieu éternel lui-même, qui a fait toutes choses et dont la parole est puissance.

Les Saintes Écritures racontent comment un jour cet Homme-Dieu – parmi tant d'autres innombrables merveilles – accomplit le doux miracle de l'Eucharistie. "Jésus prit du pain, le bénit, le rompit et le donna aux disciples en disant 'Prenez, mangez, ceci est mon corps'." (Mt 26: 26) C'est là une parole puissante, mais pour combien de personnes n'a-t-elle pas été scellée? "Elle est dure, cette parole! Qui peut l'écouter?" (Jn 6: 60) L'objection, que même certains disciples de Jésus ont formulée, a souvent retenti au cours des siècles pour le malheur infini des âmes: "Comment celui-là peut-il nous donner sa chair à manger?" (Jn 6:52) Ces disciples-là pourraient presque être pardonnés pour leur incrédulité, car ils n'avaient pas encore saisi la nature véritable de celui qui se tenait au milieu d'eux. Mais qu'est-ce qui peut enténébrer les esprits de ces personnes qui reconnaissent la divinité et par conséquent la toute-puissance du Christ? Sûrement ces gens-là devraient voir combien trompeur – par conséquent combien impensable – ce serait pour cette même divine Personne – quand en s'adressant solennellement à des gens simples – de dire "Mon Corps", tout en voulant dire "pas mon Corps". Laissons-leur absorber la logique impitoyable de Pascal: "Comme je déteste cette folie de ne pas croire en l'Eucharistie. Si l'évangile est vrai; si Jésus Christ est Dieu; où est la difficulté en cela?"

Le défi d'une réalité aussi accablante que l'Eucharistie ne peut être entendu sans qu'on y prête attention. Le fait d'affirmer avec persistance aux non-catholiques ce glorieux couronnement de l'Église doit forcer les esprits à contempler sa possibilité; de telle sorte que beaucoup vont raisonner en eux-mêmes: "Si cela est vrai, quel terrible dommage ai-je subi jusqu'à ce jour!" Dans la douleur causée par cette pensée naîtra la première forte impulsion vers leur vraie demeure.

Bien des personnes sérieuses à l'extérieur de l'Église lisent les Écritures et dans la méditation et la prière sincère s'efforcent de tirer Jésus du passé obscur de l'histoire, se réjouissant quand leur imagination

leur présente une image vivante de leur Seigneur accomplissant ses œuvres d'amour. Ah ! si seulement les âmes pouvaient comprendre que l'Église possède la merveille de l'Eucharistie, qui pourrait amener Jésus tel qu'il est, totalement et entièrement, dans toute sa réalité physique, avec toute sa divinité, dans la sphère de leur vie présente ! Si elles pouvaient prendre conscience que par ce moyen elles pourraient le toucher, lui parler, le contempler, s'occuper de lui de plus près, plus intimement encore que ses chers amis de Béthanie ! Bien plus ! par la sainte Communion en union avec Marie, elles pourraient rendre à ce divin Corps les soins maternels d'une Mère, et ainsi, en un certain sens, le remercier convenablement de tout ce qu'il a fait pour elles. Certainement l'incomparable don de l'Eucharistie n'a qu'à être expliqué aux multitudes qui sont à l'extérieur de l'Église pour leur faire désirer ardemment la lumière. Alors Jésus leur donnera l'intelligence des choses qui le concernent. Comme les disciples sur la route d'Emmaüs, leur cœur brûlera au-dedans d'eux-mêmes, lorsqu'il leur parlera en chemin et leur expliquera le sens de cette "dure parole" : "Prenez, mangez ; ceci est mon corps." (Mt 26 : 26) Leurs yeux s'ouvriront, et ils le reconnaîtront à la fraction du Pain divin. (Lc 24 : 13-35)

Dans cette reconnaissance de l'Eucharistie, les malentendus et les préjugés qui refroidissaient leur intelligence et obscurcissaient leur vision du ciel, fondent comme les flocons de neige sous un soleil brûlant, de telle sorte que celui qui avait marché sans voir s'écriera le cœur débordant de joie : "Je ne sais qu'une chose, j'étais aveugle et à présent j'y vois." (Jn 9:25)

"Notre Dame du Très Saint Sacrement, c'est Marie, recevant en sa qualité de dispensatrice universelle de la grâce la pleine et absolue disposition de l'Eucharistie et des grâces qu'elle renferme. Car ce sacrement est le moyen de salut le plus efficace, le fruit par excellence de la rédemption de Jésus Christ. Par conséquent, c'est à elle de faire connaître, aimer Jésus au Saint Sacrement ; à elle de répandre l'Eucharistie par le monde, de multiplier les églises, de les étendre chez les infidèles, de défendre la foi en l'Eucharistie contre les hérétiques et les impies. C'est à elle de préparer les âmes à la communion, de les inciter à visiter fréquemment le Saint Sacrement et de veiller constamment devant lui. Marie est la trésorière de toutes les grâces que renferme l'Eucharistie, qui y préparent ou qui en découlent." (Tesnière : *Mois de Notre Dame du Très Saint Sacrement*)

6. LES POPULATIONS IRRÉLIGIEUSES

Le problème terrifiant de l'irréligion a atteint un haut niveau. En beaucoup de centres de population dans le monde, des districts entiers, catholiques de noms, mènent une vie dans laquelle la Messe ou les sacrements ou même la prière n'ont aucune part. Dans un de ces cas, une enquête n'a découvert que 75 catholiques pratiquants sur une population totale de 20 000 habitants. Une autre enquête fait état de 400 personnes assistant à la Messe sur une population de 30 000 et dans un autre endroit 40 000 personnes sur 900 000 assistaient à la Messe. Trop fréquemment, dans de tels endroits, l'irréligion fait son œuvre de corruption et se répand sans qu'on lui oppose de résistance. Aucun effort digne de ce nom ne met obstacle à son développement. On prétend malheureusement que l'approche directe serait vaine, ou qu'elle provoquerait du ressentiment, et peut-être même s'avérerait dangereuse. De tels arguments, il est étrange de le dire, sont acceptés par des gens qui trouvent tout naturel que des missionnaires aillent jusqu'au bout de la terre pour affronter le danger et même la mort.

Le plus triste, c'est que dans de tels lieux, il est pratiquement interdit aux membres du clergé de tenter l'approche directe. Une des complications les plus désastreuses de la frénésie irrreligieuse est que ses victimes se tournent contre leurs pères en Dieu et s'éloignent d'eux. C'est là que la Légion montre sa valeur unique. Elle représente le prêtre et peut mener ses plans à bonne fin ; cependant elle fait partie du peuple, de sorte qu'on ne peut pas l'écarter. Elle vit la vie des gens, ainsi les incroyants ne peuvent entraver son œuvre. Ils ne peuvent non plus empêcher son approche par un écran de mensonges qui peut si facilement s'élever contre un ordre à part comme le clergé.

Que peut donner l'homme en échange de sa propre vie ? (Mc 8:37) – Quel effort un homme fera-t-il pour sauver son prochain ? Assurément, ce doit être un effort suprême – jusqu'au péril de sa vie, s'il y a nécessité. Ces immenses milieux d'irréligion doivent être évangélisés avec non moins de résolution que les lointaines missions étrangères. On ne suggère pas d'ignorer entièrement ceux qui crient "sans espoir", ou ceux qui allèguent "danger". Il est possible que certaines de leurs paroles conduisent au succès et à la sûreté de la campagne légionnaire. Cependant, elles ne doivent en aucun cas avoir pour effet de paralyser cette attaque. Il faut alors faire preuve d'une grande foi pour supprimer les montagnes du mal : une foi semblable à celle dont témoignait Ignace de Loyola quand il disait que

sa confiance en Dieu était si grande qu'il était prêt à s'aventurer sur l'océan dans un esquif sans rames ni voiles.

Ce n'est donc pas le martyr qui attend les légionnaires, mais bien plutôt un remarquable degré de succès. Un nombre respectable d'âmes attendent présentement leur premier appel direct.

Une méthode d'approche. – Dans les conditions que nous avons supposées, partout où l'on méconnaît les obligations les plus élémentaires de la religion, les premiers efforts des légionnaires devraient porter sur l'accent à donner à cette grande exigence centrale : l'assistance à la messe. On pourrait se procurer un feuillet expliquant dans un langage simple mais efficace la beauté et la puissance de la Messe. Si le feuillet porte une image en couleur illustrant son sujet, l'effet en sera accru. Avec en main une quantité de ces feuillets, les légionnaires entreprendront une visite de porte en porte. On donnera un exemplaire du feuillet à toute personne qui en désire, accompagné si possible, d'une douce exhortation à la dévotion à la Messe. Il n'est pas besoin de rappeler aux légionnaires que leur attitude en toutes circonstances doit être revêtue d'une douceur et d'une patience infinies ; évitant toute attitude de simple interrogation ou de blâme.

Au début, les rebuffades peuvent être nombreuses, mais elles seront compensées par beaucoup de succès immédiats. On suivra les méthodes ordinaires concernant les visites à domicile, l'idée sous-jacente étant l'effort en vue d'établir des relations de véritable amitié avec les personnes visitées. Quand cela est gagné, presque tout est gagné.

On doit regarder chacun des cas de retour à la pratique religieuse comme les soldats considéreraient la capture d'un point stratégique durant la guerre, car chacun en attirera d'autres. À mesure que les captures croissent en nombre, l'opinion publique va subir une modification. Tous dans la région observent les légionnaires. Tous parlent, critiquent, réfléchissent ; et les cœurs qui étaient froids commencent à brûler. Les années se suivent, chacune d'elles comportant une liste importante de captures. Pendant nombre d'années l'attitude générale de la foule envers la religion semblera inchangée. Alors, comme au simple toucher, un tissu qui paraissait solide, tombe soudain en poussière parce qu'il était mangé par les fourmis, un événement quelconque révélera que les cœurs de ces gens sont revenus à Dieu.

Le résultat de l'effort. – Dans une certaine ville d'une population de 50 000 habitants, on pouvait dire que presque personne ne pratiquait sa religion. Cette condition de négligence se compliquait de désordres de toutes sortes. Un prêtre ne pouvait passer par beaucoup de districts sans subir l'insulte. On commença un *praesidium* en esprit de foi et l'on entreprit la tâche apparemment sans espoir des visites à domicile. Tous eurent la surprise d'un flot immédiat de résultats, augmentant en nombre et en importance à mesure que les légionnaires croissaient en nombre et en expérience. Après trois années de succès inespéré, les autorités de l'Église s'enhardirent à convoquer les hommes à une communion générale, espérant une assistance de 200 personnes. Les participants furent au nombre de 1 100 révélant ainsi que la population entière avait été remuée jusque dans ses profondeurs par ces trois années d'apostolat. Manifestement, la fin est déjà en vue, de telle sorte que la prochaine génération de cette ville naîtra dans une atmosphère renouvelée. La sainteté règnera dans un lieu où auparavant l'on dédaignait complètement la Messe et l'on tournait ses ministres en dérision. D'autres localités, dans des situations semblables, pourraient y chercher remède de la même manière.

“En réponse, Jésus leur dit: ‘Ayez foi en Dieu. En vérité je vous le dis, si quelqu'un dit à cette montagne: soulève-toi et jette-toi dans la mer’, et s'il n'hésite pas dans son cœur, mais croit que ce qu'il dit va arriver, cela lui sera accordé. C'est pourquoi je vous dis: tout ce que vous demandez en priant, croyez que vous l'avez déjà reçu, et cela vous sera accordé.” (Mc 11:22-24)

7. LA LÉGION COMME COMPLÉMENT DU MISSIONNAIRE

La situation de la Mission

L'activité missionnaire dont on parle ici est celle qui s'adresse aux peuples et aux groupes qui ne connaissent pas le Christ ou ne croient pas en lui – parmi lesquels l'Église n'a pas encore pris racine et dont la culture n'a pas été influencée par le christianisme.

En ceux qui sont sujets à l'évangélisation, il existe de grandes différences aux niveaux de la culture, de l'éducation et des conditions sociales. Même à l'intérieur des frontières d'un pays on peut trouver en même temps des villes densément peuplées et des communautés rurales éparpillées. Les contrastes peuvent être frappants entre les riches et les pauvres, les gens hautement cultivés et les analphabètes, de même qu'il peut exister diversité d'ethnies et de groupes de langues.

Dans l'ensemble, le nombre de gens qui ne connaissent pas le Christ augmente beaucoup plus rapidement que le nombre des vrais croyants.

C'est dans ce vaste champ que pénètre le missionnaire ; prêtre, religieux ou laïque. Venant de l'extérieur, ils sont entravés dans leur action par les différences de race, de langue et de culture. L'expérience et l'entraînement faciliteront graduellement les choses, sans toutefois enlever complètement ces handicaps.

Dans un territoire nouvellement ouvert, leur tâche est d'établir des communautés chrétiennes locales qui deviendront par la suite des Églises autonomes, destinées à évangéliser à leur tour.

Au début, elles s'efforceront rapidement de s'attirer un grand nombre de contacts et d'amis. Là où il y aura possibilité, elles établiront les services nécessaires, tels que des écoles, des cliniques médicales, afin de rendre un témoignage chrétien et de faciliter les contacts. Parmi les convertis, elles choisiront des catéchistes ainsi que d'autre personnel d'Église.

Le missionnaire ou le catéchiste local ne peut instruire que ceux qui le désirent. Créer ce désir est, à proprement parler, déclencher le mécanisme de la conversion. Sous l'action de Dieu, la conversion vient normalement du contact avec une personne catholique laïque, et seulement plus tard avec un prêtre. C'est une croissance graduelle dans l'amitié et la confiance. "Je suis venu parce que je connais un catholique", c'est ce que disent d'habitude au prêtre ceux qui cherchent la vérité.

Au prêtre surchargé, la Légion s'offre comme un instrument éprouvé et sûr pour gagner des conversions et assurer leur persévérance. Composée de membres de la localité, d'abord avec des chefs de file en qualité de Directeur spirituel, elle instruira, formera et encouragera les nouveaux convertis à évangéliser sans cesse et de façon systématique. À l'inverse du missionnaire, ses membres ne pénètrent pas la société de l'extérieur. Ils sont déjà là, capables, avec la formation voulue, d'agir comme la lumière, le sel et le levain dans la communauté, à la manière des premiers chrétiens.

Expansion de la Légion

À mesure que les légionnaires croissent en nombre et en qualité, il sera nécessaire, pour assurer une formation convenable, d'augmenter le nombre des praesidia. Peut-être les Directeurs sont-ils

capables d'assumer la direction de plus d'un praesidium chacun. Peut-être est-il possible aussi de s'adresser à des catéchistes ou à d'autres personnes d'expérience pour agir comme Présidents dans le but de former et d'animer les praesidia. Chaque nouveau praesidium représente de dix à vingt soldats de la foi en action.

Le succès obtenu par la multiplication des praesidia signifierait alors, au cours du temps, que chaque prêtre pourrait organiser les efforts d'un grand nombre d'ouvriers apostoliques. Le résultat serait qu'il pourrait véritablement jouer en tout, excepté pour les fonctions suprêmes, un rôle analogue à celui de l'évêque d'un diocèse. Quant à l'évêque, il se trouverait en possession d'une hiérarchie innombrable et irrésistible d'ouvriers pour la foi, par lesquels il serait en mesure de prêcher l'évangile à chacune des personnes de son territoire.

Ce que l'on propose ici n'est pas un plan non éprouvé mais le fruit de nombreuses années d'une expérience d'évangélisation couronnée de succès dans les champs missionnaires sous une diversité de conditions.

Une tâche précise pour chaque légionnaire

Dans le plan proposé, on assigne à chaque légionnaire un champ d'action bien déterminé. On devra se rendre compte de la situation de chaque domaine de travail, que l'on réduira en termes de tâches personnelles à distribuer aux légionnaires, chacun d'eux étant tenu strictement responsable de l'accomplissement de sa propre tâche. Les légionnaires doivent prendre conscience que dans l'exercice de leurs fonctions, ils se mettent librement à la disposition du prêtre. Avec lui, ils sont en communion avec la mission de l'Église. Un des buts principaux du système de la Légion est de bien faire comprendre cette responsabilité à chaque légionnaire et de l'aider à s'en acquitter avec honneur.

Parmi les tâches jugées convenables pour les légionnaires en situation de mission, signalons : (a) la préparation des visites périodiques du missionnaire dans les postes éloignés ; (b) l'instruction des catéchumènes, la recherche de nouveaux catéchumènes, l'encouragement à leur donner pour qu'ils soient fidèles aux réunions ; (c) l'encouragement donné aux catholiques négligents ou déçus, pour qu'ils reviennent à la pleine pratique de la foi ; (d) la conduite de services para-liturgiques ; (e) le service en qualité de Ministres extraordinaires ; (f) l'attention aux soins spirituels à procurer aux

mourants, et après leur mort à leur sépulture chrétienne. Les besoins locaux suggéreront d'autres exemples d'œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle.

Les légionnaires doivent-ils être très versés dans les connaissances religieuses ?

Le degré de connaissance dépend du genre de travail requis. Pour gagner des conversions et encourager leur persévérance, une connaissance fondamentale de la foi est certainement suffisante. Ceci est amplement illustré par l'expansion rapide de l'Église à ses débuts. Dans beaucoup de cas, les conversions ont été obtenues par des membres petits, faibles et opprimés de cette société riche et éclairée dans laquelle ils vivaient. Ici nous ne parlons pas d'une instruction formelle, qui est toujours nécessaire, mais de l'effort d'un cœur pour verser dans un autre cœur le don suprême qu'il possède en lui-même. Ceci s'accomplit plus efficacement entre égaux, mais l'expérience prouve que les barrières sociales peuvent être facilement franchies. Tout catholique convaincu, quelle que soit l'imperfection de ses connaissances, possède un certain portrait mental de sa foi et il a la capacité de la communiquer à l'esprit d'une autre personne qu'il cherche à convaincre. Cependant il n'exercera cette capacité que s'il y est poussé par la force d'une organisation ou par une autre forte impulsion. Le système de la Légion fournit cette force motrice par la motivation et les travaux apostoliques. Par suite de sa formation, un membre, de sa propre initiative, est susceptible d'être aux aguets pour saisir les occasions de communiquer sa foi.

La Légion veut dire Marie à l'œuvre

L'introduction de la Légion signifie l'application à l'œuvre de la Mission de deux grandes forces : (a) le principe de l'organisation méthodique, qui produit toujours un surcroît d'intérêt et d'efficacité ; et (b) ce très puissant élément, l'influence maternelle de Marie, qui est attirée en plénitude par l'idéal marial de la Légion, et est prodiguée aux âmes par l'intermédiaire de son apostolat intensif. En réalité, la lumière de la foi ne peut se répandre que de concert avec elle. Les efforts sur lesquels Marie ne préside pas sont comme l'huile sans la lampe. C'est peut-être une appréciation insuffisante de ce fait qui explique la rareté des magnifiques conquêtes de la foi de nos jours. Aux premiers âges de chrétienté, des nations entières se convertissaient rapidement. Saint Cyrille d'Alexandrie n'hésita pas à déclarer au concile d'Ephèse en 431 que c'était par Marie

qu'elles avaient toutes été gagnées au Christ. De plus, le grand patron des missions, saint François Xavier, parlant de sa propre expérience, note le fait que là où il omettait de placer au pied de la croix du Sauveur une représentation de la Mère de Dieu, ces nations se révoltaient contre l'évangile qu'il leur avait apporté.

Si, par l'apostolat légionnaire, cette action si efficace de Marie est rendue capable de s'exercer dans les pays de mission, pourquoi ces jours dont parlait saint Cyrille ne reviendraient-ils pas encore une fois sur terre, pour que des territoires entiers et des nations rejettent leurs erreurs et embrassent la foi chrétienne avec joie ?

“Quelle folle présomption, ou quelle sublime et céleste inspiration a donc pris possession de ces pêcheurs ? Considérez un instant leur entreprise. Jamais prince, jamais empire, jamais république n'a conçu un dessein si haut. Sans aucune apparence de secours humain, ces Galiléens partagent le monde entre eux pour le conquérir. Ils se sont mis dans l'esprit de changer par tout l'univers les religions établies, qu'elles soient fausses ou en partie vraies – chez les Juifs ou parmi les Gentils. Ils désiraient établir un nouveau culte, un nouveau sacrifice, une loi nouvelle, parce que, disaient-ils, un certain Homme que les hommes ont crucifié à Jérusalem, l'avait ordonné ainsi.” (Bossuet)

8. PEREGRINATIO PRO CHRISTO

L'ambition d'entrer en contact avec chacune des âmes doit commencer avec celles qui sont les plus proches. Elle ne doit pas s'arrêter là cependant, mais doit entreprendre des démarches symboliques bien au-delà du milieu normal de vie. Ce but est facilité par le mouvement légionnaire connu sous le nom de Peregrinatio Pro Christo. On emprunta ce nom à l'épopée missionnaire des Moines de l'Occident, immortalisés par Montalembert. “Cette multitude invincible quittèrent leur pays, leur parenté et la maison de leur père.” (Gn 12:1) et traversèrent l'Europe au sixième et au septième siècles, pour rétablir la foi qui avait sombré avec la chute de l'Empire de Rome.

Poussée par le même idéal, la Peregrinatio Pro Christo envoie des équipes de légionnaires, qui ont le temps et les moyens de passer des périodes limitées en des lieux lointains, où les conditions religieuses sont mauvaises, avec “la mission délicate, difficile et impopulaire d'annoncer que le Christ est le Sauveur du monde. Pareille mission doit être entreprise par le peuple.” (Paul VI) Des régions trop rapprochées ne conviennent pas pour la Peregrinatio Pro Christo. Il faut autant que possible choisir un pays étranger.

Cette affirmation, pour une ou deux semaines, du principe de voyager et d'affronter des risques pour la foi, peut transformer la pensée légionnaire et impressionner profondément la multitude.

9. INCOLAE MARIAE

En effet, dans bien des cas, des cœurs généreux ne se contenteront pas de donner une semaine ou deux, et désireront s'offrir et quitter leur foyer pour un terme de service d'une durée plus substantielle. De tels légionnaires, capables d'assurer leur propre subsistance dans le lieu qu'ils ont en vue, et capables aussi de s'éloigner pour six mois, un an ou même plus, sans détriment à l'égard de leur famille ou d'autres engagements, le Concilium ou un Senatus ou une Regia peuvent les assigner à une tâche missionnaire pour une période appropriée. L'assentiment des autorités du lieu en vue est, évidemment, nécessaire. Ces volontaires sont connus sous le nom de *Incolae Mariae*, mots qui expriment bien leur séjour temporaire dans un lieu lointain, dans un esprit d'immolation par Marie.

10. EXPLORATIO DOMINICALIS

Exploratio Dominicalis est une expression qui désigne ce qu'on pourrait appeler une mini-Peregrinatio, et qui pourrait se traduire par la recherche dominicale des âmes.

On conseille fortement à tous les *praesidia* du monde, si possible en tant que corps organisés, de consacrer au moins un dimanche de l'année à une expédition en quelque lieu – possiblement un quartier qui fait problème – à une petite distance, mais cependant pas trop éloigné afin de perdre moins de temps à voyager. L'*Exploratio* n'est pas nécessairement limitée à une journée ; on pourrait même y consacrer deux ou trois jours. L'*Exploratio* permet à la majorité (dans bien des cas la totalité) des membres d'un *praesidium* d'entreprendre une telle aventure. On doit reconnaître que même avec la meilleure volonté, la *Peregrinatio Pro Christo* elle-même n'est pas possible pour la majorité des légionnaires.

L'expérience démontre qu'il est nécessaire d'insister, ce que le Concilium a maintes fois souligné, sur le fait que l'*Exploratio Dominicalis* est essentiellement un projet de *praesidium*. On demande donc aux Conseils et aux *praesidia* de se rappeler ce détail lorsqu'il est question d'organiser une *Exploratio Dominicalis*.

“LA PLUS GRANDE D’ENTRE ELLES, C’EST LA CHARITÉ”

(1 Co 13:13)

Marie était tellement remplie de charité qu’elle fut jugée digne de concevoir et de mettre au monde Celui qui est la Charité même. La Légion de Marie, qui ne peut vivre que si elle lui est pleinement dévouée et qu’elle imite ses vertus, doit nécessairement se distinguer par cette qualité absolument unique d’intense charité. Elle doit être remplie de charité : alors seulement pourra-t-elle apporter au monde la charité. Par conséquent, il est important que les directives suivantes soient observées avec soin.

1. Pour l’admission dans les rangs de la Légion, il ne doit exister aucune discrimination concernant le rang social, la race, la nation ou la couleur. L’aptitude à la qualité de membre est la seule condition requise. L’apostolat légionnaire accomplira même davantage par l’action indirecte, c’est-à-dire comme levain dans la communauté que directement par les travaux en cours. Si la société tout entière doit être soumise pleinement à l’influence de l’action légionnaire, il s’ensuit que les rangs de la Légion doivent comprendre des représentants de tous les secteurs de la communauté.

2. À l’intérieur même de ses rangs devraient régner entre les membres une simplicité sans affectation et une charité mutuelle sincère, toutes distinctions étant devenues inexistantes. Si l’on doit aimer ceux que la Légion sert, on ne doit pas moins aimer ceux qui comme nous font partie de la Légion. Quand on fait acception des personnes, on prouve à l’évidence qu’on manque de la première qualité requise pour devenir membre, laquelle qualité est l’esprit d’amour. Toute l’idée, tout l’esprit de la Légion est un esprit de charité et de sympathie intense, qui avant de dégager sa chaleur au dehors doit d’abord brûler avec éclat et force dans le foyer domestique de la Légion elle-même. “À ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l’amour les uns pour les autres.” (Jn 13:35)

Si la charité est pratiquée entre eux, les légionnaires la rayonneront aussi au dehors. S’il n’existe entre eux aucune cause de désaccord ils réaliseront aisément l’union dans le monde.

3. Envers les autres organisations, dont les buts sont compatibles avec la mission de l'Église, il devrait exister un esprit d'empressement à coopérer avec elles et à les assister quand c'est possible. Ce ne sont pas tous les catholiques qui peuvent être amenés dans les rangs de la Légion, car ses exigences sont loin d'être faciles, cependant tous devraient être encouragés à participer de quelque manière au travail de l'Église. Les légionnaires peuvent favoriser cela par leur apostolat et leurs contacts personnels. Il faut remarquer cependant que la coopération donnée ne doit pas placer de fardeaux supplémentaires sur les membres de la Légion, au détriment de leur propre apostolat. Il est important aussi de faire un discernement quant au degré et au genre d'assistance donnée, et à qui elle est donnée. À ce sujet, on devrait se référer à la section 'Le praesidium contrôle le travail'(ch. 39, n° 6) et à la section 'La nature intime du travail légionnaire doit être protégée'(ch. 39, n° 8).

4. Envers les Pasteurs de l'Église, on devrait témoigner l'amour filial qui leur est dû en qualité de pères spirituels et de bergers. Les légionnaires devraient partager leurs angoisses et les aider par la prière et, autant que possible, par un travail actif, de sorte qu'ils soient plus capables de vaincre les difficultés et d'accomplir leurs obligations avec un plus grand succès.

Puisque les pasteurs de l'Église ont reçu de Dieu le rôle de communiquer la vérité divine et les grâces des sacrements, ce devrait être le souci des légionnaires de garder les gens en relation avec ces porteurs des dons divins et de réparer les chaînons brisés.

Ceci est particulièrement nécessaire dans le cas de ceux qui d'une manière quelconque se sont éloignés du clergé pour des raisons justifiées ou non.

Les personnes sérieusement malades peuvent ne pas vouloir consulter un médecin. Souvent il incombe alors au conjoint, à la famille ou à un ami de procurer l'encouragement nécessaire.

Quand c'est la santé spirituelle qui est en jeu, beaucoup dépend de la qualité de la charité dans les proches de cette personne qui a besoin de secours.

La formation des légionnaires les aide à prendre l'initiative d'établir le lien entre les prêtres et les âmes, et de le faire avec beaucoup de délicatesse. C'est là une forme exquise de la charité. Ils agissent ainsi comme représentants du Bon Pasteur qui les appelle, par leur baptême, à prendre part à son œuvre.

“Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n’ai pas la charité, je ne suis plus qu’airain qui sonne ou cymbale qui retentit. Quand j’aurais le don de prophétie et que je connaîtrais tous les mystères et toute la science, quand j’aurais la plénitude de la foi, une foi à transporter des montagnes, si je n’ai pas la charité, je ne suis rien. Quand je distribuerais tous mes biens en aumônes, quand je livrerais mon corps aux flammes, si je n’ai pas la charité, cela ne me sert de rien. La charité est longanime ; la charité est serviable ; elle n’est pas envieuse ; la charité ne fanfaronne pas, ne se gonfle pas ; elle ne fait rien d’inconvenant, ne cherche pas son intérêt, ne s’irrite pas, ne tient pas compte du mal ; elle ne se réjouit pas de l’injustice, mais elle met sa joie dans la vérité. Elle excuse tout, croit tout, espère tout, supporte tout. La charité ne passe jamais. Les prophéties ? elles disparaîtront. Les langues ? elles se tairont. La science ? elle disparaîtra.” (1 Co 13:1-8)

APPENDICE I

LETTRES ET MESSAGES DES PAPES



Pie XI

à la

Légion de Marie

le 16 septembre 1933

“Nous donnons une bénédiction toute spéciale à cette œuvre belle et sainte – la Légion de Marie. Son nom seul la recommande. L’image de Marie Immaculée sur son étendard présage de grandes et saintes choses.

La Bienheureuse Vierge est la Mère du Rédempteur et notre Mère à tous. Elle coopère à notre Rédemption, car c’est au pied de la Croix qu’elle est devenue notre mère. Cette année nous célébrons le centenaire de cette coopération et de cette maternité universelle de Marie.

Je prie pour vous, afin que vous puissiez exercer avec un renouveau de zèle cet apostolat de prière et d’action que vous avez entrepris. C’est ainsi que Dieu fera de vous aussi, les coopérateurs de sa Rédemption. C’est là pour vous le meilleur moyen de montrer votre reconnaissance au Rédempteur.”



LE PAPE PIE XII À LA LÉGION DE MARIE

Dal Vaticano,

le 22 juillet 1953

Cher Monsieur Duff,

J'ai l'honneur et le devoir, sur l'ordre auguste du Saint-Père, de transmettre un message de félicitations et d'encouragement à la Légion de Marie, fondée il y a quelque trente ans sur le sol fertile de la catholique Irlande.

Sa Sainteté a suivi avec un intérêt paternel, au cours des années les progrès de la Légion venant renforcer l'armée de ces dévoués et vaillants serviteurs de Marie qui combattent les forces du mal dans le monde actuel; elle se réjouit avec vous de voir maintenant l'étendard de la Légion dressé aux quatre coins du globe.

Il est donc bien juste que les légionnaires de Marie reçoivent aujourd'hui un témoignage de gratitude pour le bien accompli, en même temps qu'une exhortation à poursuivre avec un redoublement de zèle, leur généreuse coopération à la divine mission de l'Église de soumettre tous les hommes à l'autorité du Christ, qui est la Voie, la Vérité et la Vie.

L'efficacité de leur contribution à cet apostolat se mesurera en grande partie à l'approfondissement de leur formation spirituelle qui, sous la prudente conduite de leurs Directeurs spirituels, ne manquera pas d'intensifier en eux un véritable esprit d'apostolat et imprimera à toutes leurs activités ce caractère de soumission empressée aux directives du Saint-Siège et de loyale obéissance aux autorités religieuses locales, dont ils solliciteront et exécuteront fidèlement les ordres. Pénétrés de ce caractère surnaturel du véritable apostolat laïc, ils iront de l'avant avec une sainte ardeur et resteront de puissants auxiliaires de l'Église dans son combat spirituel contre les puissances des ténèbres.

Invoquant l'intercession de Marie en faveur de ses Légionnaires à travers le monde, Sa Sainteté me charge de vous transmettre, en signe de sa particulière bienveillance, à vous personnellement, aux Directeurs spirituels et à tous les membres actifs et auxiliaires de la Légion, la Bénédiction apostolique.

Avec l'expression de ma haute considération et de mon religieux dévouement, je suis,

Sincèrement vôtre dans le Christ

M. Francis Duff

Concilium Legionis Mariae,

De Montfort House,

North Brunswick Street, Dublin, Ireland

Pro-Secrétaire



JEAN XXIII à la LÉGION DE MARIE

Aux Officiers et Membres de la Légion de Marie à travers le monde, comme preuve de Notre paternelle affection et comme gage de fruits spirituels encore plus abondants pour leur œuvre digne de louange, Nous accordons de tout Notre cœur une spéciale Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 19 mars 1960.

La Légion de Marie présente le vrai visage de l'Église catholique.

Aux Légionnaires de France, le 13 juillet 1960.

Joannes XXIII
Jf

The image shows the handwritten signature of Pope John XXIII. The name 'Joannes XXIII' is written in a cursive script. Below it is a large, stylized flourish that starts with a small 'Jf' and ends in a long, sweeping line.

PAUL VI À LA LÉGION DE MARIE



DI SUA SANTITÀ



N°. 34614

Cher Monsieur Duff

La lettre que vous avez récemment adressée au Souverain Pontife, inspirée de sentiments dévoués et filiaux, lui a donné plaisir et satisfaction. Sa Sainteté désire profiter de cette occasion pour exprimer ses éloges et son encouragement à la Légion de Marie qui, née dans le climat mystique de la catholique Irlande, a aujourd'hui étendu son action bienfaisante à tous les continents.

Le Saint-Père estime un pareil message pleinement mérité par votre mouvement à cause de ses objectifs religieux et des nombreuses activités qu'elle a si sagement suscitées et développées au grand profit de l'apostolat catholique, se montrant ainsi un instrument d'une efficacité extraordinaire pour l'édification et l'expansion du Royaume de Dieu.

Sa Sainteté garde encore un vif souvenir de ses conversations avec vous, lorsqu'Elle était au service de ce Secrétariat d'État. C'est surtout par ces conversations qu'Elle a pu obtenir une pleine conception de l'esprit qui anime votre mouvement et en constitue le secret de sa vitalité. En vérité, l'esprit de la Légion de Marie, tout en puisant une nourriture fructueuse de la forte vie intérieure de ses membres, de leur discipline, de leur consécration au salut de leur prochain, de leur indéfectible fidélité à l'Église, se distingue de plus et se caractérise par une indomptable confiance en l'action de la Sainte Vierge. La reconnaissant comme modèle, guide, joie et soutien de tous ses membres, la Légion de Marie, par ses impressionnantes activités, nous aide à comprendre combien l'apostolat doit rechercher son inspiration dans Celle qui a donné le Christ au monde et a été si intimement associée à Lui dans l'œuvre de la rédemption.

Sa Sainteté est donc heureuse de compter sur cet esprit de la Légion, qui a déjà formé dans toutes les parties du monde, un très grand nombre d'ardents apôtres et d'héroïques témoins du Christ, dans les endroits particulièrement où la religion est attaquée et persécutée.

Dans la conviction que les résultats déjà obtenus ne ralentiront pas, mais accroîtront plutôt, la vigueur et les efforts apostoliques de tous les Légionnaires, le Saint-Père exprime à vous-même et à tous vos collaborateurs Sa profonde reconnaissance;

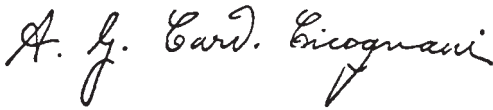
Cité du Vatican

le 6 janvier 1965

Elle vous exhorte à poursuivre avec le même amour de l'Église, et toujours en étroite dépendance des Évêques, le travail de l'apostolat, dans un esprit d'active collaboration avec tous les autres mouvements catholiques.

Le Souverain Pontife, confiant les rangs nombreux de vos membres à la maternelle protection de Notre Dame, vous accorde affectueusement, à vous et à chacun des légionnaires, à leurs directeurs et à leurs activités, Sa spéciale et paternelle Bénédiction apostolique.

Veillez croire à l'assurance de ma cordiale estime et appréciation, je demeure
Très sincèrement à vous dans le Christ.

A handwritten signature in black ink, reading "A. G. Card. Cicognani". The signature is written in a cursive, flowing style with a large initial 'A' and a prominent 'C'.

M. Frank Duff
Président de la Légion de Marie
Concilium Legionis Mariae
De Montfort House
North Brunswick Street
Dublin

APPENDICE 2

EXTRAITS DE LA CONSTITUTION DOGMATIQUE SUR L'ÉGLISE, *LUMEN GENTIUM*, DE VATICAN II

Il faudrait lire cette Constitution en entier. Car cette promulgation nous amène à mieux comprendre le Corps mystique du Christ et fait apparaître la vie de l'Église dans une perspective plus vraie, plus authentique. Les quelques extraits donnés ici concernant particulièrement l'essence même de la Légion – la maternité de Marie dans le Corps mystique – ne prétendent pas se substituer à la Constitution elle-même. La Constitution nous montre Marie dans un cadre nouveau. Elle est, après le Christ, le premier et plus noble membre du Corps mystique. Il faut la considérer comme partie intégrante de l'Église, si l'on veut sauvegarder les proportions réelles de l'ensemble.

Article 60. Nous n'avons qu'un Médiateur, selon la parole de l'Apôtre : "Il n'y a qu'un Médiateur entre Dieu et les hommes, l'homme-Christ Jésus, qui s'est lui-même donné pour tous comme rançon" (1 Tm 2:5-6). Le rôle maternel de Marie envers les hommes ne voile ou ne diminue en aucune manière cette médiation unique du Christ, mais elle en montre l'efficacité. En effet, toute l'action de la bienheureuse Vierge sur les hommes dans l'ordre du salut ne provient pas d'une quelconque nécessité : elle naît du bon plaisir de Dieu et découle de la surabondance des mérites du Christ. Elle s'appuie sur la médiation du Christ, elle en dépend et en tire toute sa vertu. Ainsi cette action, loin d'empêcher de quelque manière une union immédiate des croyants avec le Christ, la facilite bien plutôt.

Article 61. La bienheureuse Vierge, dont la prédestination à la maternité divine, est allée de pair, de toute éternité, avec celle de l'Incarnation du Verbe de Dieu, fut sur cette terre, par disposition de la divine Providence, la noble Mère du divin Rédempteur, l'associée du Seigneur la plus généreuse qui fut, et son humble servante. Elle, qui a conçu le Christ, l'a enfanté, l'a nourri, l'a présenté au Père dans le temple, qui a souffert avec son Fils mourant sur la croix, elle a coopéré, d'une manière toute spéciale, à l'œuvre du Sauveur par son obéissance, sa foi, son espérance et son ardente charité. Elle a vraiment collaboré à la restauration de la vie surnaturelle dans les âmes. Voilà pourquoi elle fut pour nous une mère dans l'ordre de la grâce.

Article 62. Cette maternité de Marie, elle dure sans cesse, dans l'économie de la grâce, depuis le consentement que sa foi lui fit donner à l'Annonciation et qu'elle maintint sans hésitation sous la croix, jusqu'à l'accession de tous les élus à la gloire éternelle. En effet, élevée au ciel, elle n'a pas déposé cette fonction salvifique, mais elle continue, par son instante intercession, à nous obtenir des grâces en vue de notre salut éternel. Dans sa charité maternelle, elle s'occupe, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à la félicité de la patrie, des frères

de son Fils qui sont encore des pèlerins et qui sont en butte aux dangers et aux misères. Aussi la bienheureuse Vierge est-elle invoquée dans l'Église sous les titres d'Avocate, d'Auxiliatrice, d'Aide et de Médiatrice. Tout cela doit pourtant s'entendre de manière qu'on n'enlève ni n'ajoute rien à la dignité et à l'action du Christ, seul Médiateur.

Article 65. Tandis que l'Église a déjà atteint dans la très bienheureuse Vierge la perfection, par quoi elle est sans tache et sans ride (cf. Ep 5:27), les fidèles tâchent encore de croître en sainteté en triomphant du péché. Aussi lèvent-ils les yeux vers Marie : elle brille comme un modèle de vertu pour toute la communauté des élus. L'Église, en songeant pieusement à elle et en la contemplant dans la lumière du Verbe fait homme, pénètre plus avant, pleine de respect, dans les profondeurs du mystère de l'Incarnation, et se conforme toujours davantage à son Époux. Marie, en effet, qui par son étroite participation à l'histoire du salut, unit en elle et reflète pour ainsi dire les données les plus élevées de la foi, amène les croyants, quand elle est l'objet de la prédication et du culte, à considérer son Fils, le sacrifice qu'il a offert, et aussi l'amour du Père. Quant à l'Église, en cherchant à procurer la gloire du Christ, elle devient plus semblable à son très haut modèle : elle progresse alors sans cesse dans la foi, l'espérance et la charité, elle cherche et suit en toutes choses la volonté de Dieu. Aussi, l'Église, en son travail apostolique également, regarde-t-elle avec raison vers celle qui engendra le Christ, conçu donc de l'Esprit Saint et né de la Vierge, afin qu'il naisse et grandisse également dans le cœur des fidèles par le moyen de l'Église. La Vierge fut dans sa vie un modèle de cet amour maternel dont doivent être animés tous ceux qui, associés à la mission apostolique de l'Église, coopèrent à la régénération des hommes.

“À l'Annonciation, la Maternité de Marie est déjà la première ébauche secrète de l'Église. À cet instant-là, il ne faut pas se contenter de voir en Jésus et en Marie la simple association d'un Fils avec sa Mère, mais celle de Dieu avec l'homme, du Sauveur avec la première créature rachetée par Lui. Tous les hommes sont appelés à faire partie de cette société qu'est l'Église. Et en la personne de Jésus et de Marie, l'Église existe non seulement dans son essence, mais à ce moment déjà, marquée de ses principales caractéristiques. Elle est parfaitement une et sainte. Elle est virtuellement catholique, c'est-à-dire universelle en ces deux Membres universels. Il ne lui manque que la catholicité de fait et l'apostolicité.” (Laurentin)

APPENDICE 3

EXTRAITS DU CODE DE DROIT CANONIQUE SUR LES OBLIGATIONS ET LES DROITS DES FIDÈLES LAÏCS DU CHRIST

Can. 224 - En plus des obligations et des droits communs à tous les fidèles et de ceux qui sont contenus dans les autres canons, les fidèles laïcs sont tenus aux obligations et jouissent des droits énumérés dans les canons du présent titre.

Can. 225 - § 1. Parce que comme tous les fidèles ils sont chargés par Dieu de l'apostolat en vertu du baptême et de la confirmation, les laïcs sont tenus par l'obligation générale et jouissent du droit, individuellement ou groupés en associations, de travailler à ce que le message divin du salut soit connu et reçu par tous les hommes et par toute la terre ; cette obligation est encore plus pressante lorsque ce n'est que par eux que les hommes peuvent entendre l'Évangile et connaître le Christ.

§ 2. Chacun selon sa propre condition, ils sont aussi tenus au devoir particulier d'imprégner d'esprit évangélique et de parfaire l'ordre temporel, et de rendre ainsi témoignage au Christ, spécialement dans la gestion de cet ordre et dans l'accomplissement des charges séculières.

Can. 226 - § 1. Ceux qui vivent dans l'état conjugal ont, selon leur vocation propre, le devoir particulier de travailler à l'édification du peuple de Dieu par le mariage et la famille.

§ 2. Ayant donné la vie à des enfants, les parents sont tenus par la très grave obligation de les éduquer et jouissent du droit de le faire ; c'est pourquoi il appartient aux parents chrétiens en premier d'assurer l'éducation chrétienne de leurs enfants selon la doctrine transmise par l'Église.

Can. 227 - Les fidèles laïcs ont le droit de se voir reconnaître dans le domaine de la cité terrestre la liberté qui appartient à tous les citoyens ; mais dans l'exercice de cette liberté, ils auront soin d'imprégner leur action d'esprit évangélique et ils seront attentifs à la doctrine proposée par le magistère de l'Église, en veillant cependant à ne pas présenter dans des questions de libre opinion leur propre point de vue comme doctrine de l'Église.

Can. 228 - § 1. Les laïcs reconnus idoines ont capacité à être admis par les Pasteurs sacrés à des offices et charges ecclésiastiques qu'ils peuvent exercer selon les dispositions du droit.

§ 2. Les laïcs qui se distinguent par la science requise, la prudence et l'honnêteté, ont capacité à aider les Pasteurs de l'Église comme experts ou conseillers, même dans les conseils selon le droit.

Can. 229 - § 1. Les laïcs, pour pouvoir vivre selon la doctrine chrétienne, l'annoncer eux-mêmes et la défendre s'il le faut, et pour pouvoir prendre leur part dans l'exercice de l'apostolat sont tenus par l'obligation et jouissent du droit d'acquérir la connaissance de cette doctrine, connaissance appropriée aux aptitudes et à la condition de chacun.

§ 2. Ils jouissent aussi du droit d'acquérir une connaissance plus profonde des sciences sacrées enseignées dans les universités ou facultés ecclésiastiques et dans les instituts de sciences religieuses, en fréquentant les cours et en acquérant les grades académiques.

§ 3. De même, en observant les dispositions concernant l'idoneité requise, ils ont capacité à recevoir de l'autorité ecclésiastique le mandat d'enseigner les sciences sacrées.

Can. 230 - § 1. Les laïcs hommes qui ont l'âge et les qualités requises établies par décret de la conférence des Évêques, peuvent être admis d'une manière stable par le rite liturgique prescrit aux ministères de lecteur et d'acolyte ; cependant, cette collation de ministère ne leur confère pas le droit à la subsistance ou à une rémunération de la part de l'Église.

§ 2. Les laïcs peuvent, en vertu d'une députation temporaire, exercer la fonction de lecteur dans les actions liturgiques ; de même, tous les laïcs peuvent exercer selon le droit, les fonctions de commentateur, de chantre, ou encore d'autres fonctions.

§ 3. Là où le besoin de l'Église le demande par défaut de ministres, les laïcs peuvent aussi, même s'ils ne sont ni lecteurs, ni acolytes, suppléer à certaines de leurs fonctions, à savoir exercer le ministère de la parole, présider les prières liturgiques, conférer le baptême et distribuer la sainte communion, selon les dispositions du droit.

Can. 231 - § 1. Les laïcs, qui sont affectés de manière permanente ou temporaire à un service spécial de l'Église, sont tenus par l'obligation d'acquérir la formation appropriée et requise pour remplir convenablement leur charge, et d'accomplir celle-ci avec conscience, soin et diligence.

§ 2. Tout en observant les dispositions du can. 230, § 1, ils ont le droit à une honnête rémunération selon leur condition et qui leur permette de pourvoir décentement à leurs besoins et à ceux de leur famille, en respectant les dispositions du droit civil ; de même, ils ont droit à ce que leur soient dûment assurées prévoyance, sécurité sociale et assistance médicale.

APPENDICE 4

LA LEGION ROMAINE

La Légion romaine fut probablement le corps de troupes le plus magnifique que le monde ait jamais connu. Le secret de sa force invincible résidait dans le merveilleux esprit de ses membres. Le soldat devait fondre sa personnalité dans celle de la Légion à laquelle il appartenait. On exigeait de lui une obéissance “ad nutum” c’est-à-dire “au doigt et à l’œil” aux ordres donnés, une soumission entière au moindre signe de l’autorité, sans égard aux mérites du chef ni aux goûts personnels du soldat. Il était interdit de murmurer ou de manifester du mécontentement, soit en paroles, soit en actes, quand une promotion désirée n’était pas obtenue. Mus par un idéal commun, tous marchaient comme un seul homme ; chefs et subalternes étaient étroitement unis. Épaule contre épaule, côte à côte, ils parcouraient le monde pour assurer l’ordre ; partout ils soutenaient le prestige de Rome et de la loi romaine. À l’attaque, leur dévouement les rendait irrésistibles ; leur courage indomptable et leur ténacité acharnée usaient l’ennemi, le forçaient à capituler ou à fuir. Ils étaient les avant-postes de l’Empire ; sur eux retombait le dur labeur de maintenir les frontières intactes. Quelle meilleure illustration de leur inébranlable héroïsme que ce centurion romain retrouvé debout à son poste sous les décombres de Pompéi ; que la fameuse Légion thébaine massacrée pour sa foi, avec ses généraux les saints Maurice, Exupère et Candide, pendant la persécution de Maximin !

L’esprit de la Légion romaine était caractérisé par la soumission à l’autorité, le sentiment du devoir, la constance en face des difficultés, l’endurance dans les privations, la fidélité à la cause jusque dans l’exécution des moindres détails de la tâche.

Tel était l’idéal païen du service militaire. Cette virilité doit être aussi l’apanage des Légionnaires de Marie, mais surnaturalisée, trempée, et adoucie au contact de celle qui mieux que personne, sait enseigner le secret de servir avec amour et bonté.

“Le centurion qui regardait, en face de la Croix, le Crucifié mourir, fut remué par le cri qu’il avait poussé avant de rendre l’âme, et il glorifia Dieu en disant : ‘Vraiment, cet homme était fils de Dieu’. (Mc 15:39). Quant au centurion et aux hommes qui étaient avec lui, gardant Jésus, à la vue du séisme et de tout ce qui passait, ils furent saisis d’une grande frayeur et dirent : ‘Vraiment celui-ci était fils de Dieu’. (Mt 27 : 54)

Les soldats de l’armée romaine furent ainsi les premiers à se convertir.

L’Église de l’avenir qui devait s’appeler l’Église romaine, commençait d’une façon toute mystérieuse, autour du Calvaire, la fonction qu’elle allait avoir à accomplir dans le monde. Ce sont les Romains qui offrirent la Victime et qui l’élevèrent aux yeux de la multitude. Ces gardiens futurs de l’unité de l’Église refusèrent de déchirer la tunique de Jésus. Ces dépositaires de la foi écriront les premiers et maintiendront le principal dogme de la foi nouvelle – la royauté du Nazaréen. Ils se frapperont la poitrine dès que le sacrifice sera

consommé, disant : ‘Celui-là était vraiment fils de Dieu’. Enfin avec le même fer qui devait ouvrir à l’Évangile tous les chemins de l’univers, ils ouvrirent le Sacré Cœur du Maître, d’où jaillirent des fleuves de bénédictions et de vie surnaturelle. Puisque toute l’humanité est coupable de la mort du Rédempteur, puisque tous ont trempé leurs mains dans son sang et que l’Église future ne pouvait par conséquent être représentée que par des coupables, ne semble-t-il pas que les Romains, dès le Calvaire, inauguraient, justifiaient bien qu’inconsciemment, leur immortelle destinée ?

La croix avait été plantée de telle sorte que Jésus tournait le dos à Jérusalem, tandis que sa face regardait l’Occident, du côté de la Ville éternelle.” (Bolo : *La Tragédie du Calvaire*)

APPENDICE 5

CONFRERIE DE MARIE, REINE DES CŒURS

1. Dans son *Traité de la Vraie Dévotion à la Sainte Vierge*, saint Louis-Marie de Montfort exprime le désir que tous ceux qui pratiquent cette dévotion soient groupés en confrérie. Ce désir s’est réalisé en 1899. C’est alors que la Confrérie de Marie, Reine des Cœurs, fut établie à Ottawa, au Canada. Elle est placée sous les soins de la Compagnie de Marie ou Missionnaires de Montfort.

2. La Confrérie se compose de ces fidèles qui désirent vivre leurs promesses baptismales par une totale consécration au Christ par les mains de Marie, c’est-à-dire, par la pratique parfaite de la vraie dévotion à Marie telle qu’enseignée par saint Louis de Montfort, qu’il résume comme suit :

“Cette dévotion consiste à se donner tout entier à Marie pour être tout entier à Jésus par elle. Cela exige que nous lui donnions :

- (1) notre corps avec ses sens et ses membres ;
- (2) notre âme avec toutes ses facultés ;
- (3) nos biens matériels présents et tout ce que nous acquerrons dans l’avenir ;
- (4) nos biens intérieurs et spirituels, c’est-à-dire, nos mérites, nos vertus et nos bonnes œuvres passées, présentes et futures.

En d’autres mots, nous lui donnons à la fois tout ce que nous avons dans notre vie naturelle et notre vie spirituelle, de même que tout ce que nous acquerrons dans l’avenir dans l’ordre de la nature, de la grâce et de la gloire au ciel. Nous le faisons sans aucune réserve, pas même d’un denier, d’un cheveu, ou de la moindre bonne action. Et nous le donnons pour toute l’éternité, sans réclamer ou attendre, en retour pour notre offrande et notre service, d’autre récompense que l’honneur d’appartenir au Christ par Marie et en elle, même si notre Mère n’était pas – comme en fait elle est toujours – la plus généreuse et la plus reconnaissante de toutes les créatures de Dieu.” (Saint Louis-Marie de Montfort : *Traité de la Vraie Dévotion*, Par. 121)

3. Les conditions de l'engagement sont les suivantes: (a) La consécration de soi-même à Jésus Christ, Sagesse éternelle et incarnée par les mains de Marie, d'après la formule de saint Louis de Montfort. Il convient de se préparer sérieusement, et de choisir pour la consécration un jour spécial ou l'une des fêtes de Notre Dame. Elle devrait être renouvelée tous les jours, en employant une formule telle que celle-ci: "Je suis tout à vous, et tout ce que j'ai est à vous, ô très aimable Jésus, par Marie votre sainte Mère." Cette formule servirait en même temps comme offrande du matin de l'Apostolat de la Prière. Une autre formule si chère à la Légion serait: "Je suis tout à vous, ma Reine, ma Mère, et tout ce que j'ai vous appartient." (b) L'inscription de son nom à n'importe quel centre. Les principaux centres sont:

Angleterre : Montfort House, Burbo Bank Road,
Liverpool L23 6TH

États-Unis d'Amérique : Montfort Fathers, 26 South Saxon
Ave., Bay Shore, N.Y. 11706

France : 2 rue Jean-Paul II,
85290 Saint-Laurent-sur-Sèvre

Belgique : Dietsevest 25 - 3000 Leuven

Canada : 4000 Bossuet, Montréal Québec
H1M 2M2

Italie : via Romagna 44, 00187 Roma

(c) Vivre habituellement et toujours (c'est l'essence même de cette dévotion) en état de complète dépendance de la volonté de Marie, d'après l'exemple donné par le Fils de Dieu à Nazareth; faire toutes nos actions par elle, avec elle, en elle, et pour elle, de manière à la regarder comme agissant toujours en union avec nous, dirigeant tous nos efforts et en répartissant tous leurs fruits. Voir chapitre 6 sur *Les Devoirs des Légionnaires envers Marie*.

4. « Cette dévotion consiste donc à se donner tout entier à la Très Sainte Vierge, pour être tout entier à Jésus-Christ par elle. Il faut lui donner:

- (1) notre corps avec tous ses sens et ses membres;
- (2) notre âme avec toutes ses puissances;
- (3) nos biens extérieurs qu'on appelle de fortune, présents et à venir;
- (4) nos biens intérieurs et spirituels, qui sont nos mérites, nos vertus et nos

bonnes œuvres passées, présentes et futures: en deux mots, tout ce que nous avons dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce, et tout ce que nous pourrions avoir à l'avenir dans l'ordre de la nature, de la grâce ou de la gloire, et cela sans aucune réserve, pas même d'un denier, d'un cheveu et de la moindre bonne action, et cela pour toute l'éternité, et cela sans prétendre ni espérer aucune autre récompense de son offrande et de son service, que l'honneur d'appartenir à Jésus-Christ par elle, quand cette aimable Maîtresse ne serait pas, comme elle est toujours, la plus libérale et la plus reconnaissante des créatures. » (Saint Louis-Marie de Montfort, *Traité de la Vraie Dévotion à la Sainte Vierge*, Par. 121)

5. Pour bien comprendre et mieux pratiquer cette dévotion, il importe de lire, non pas une fois, mais souvent, *le Traité de la Vraie Dévotion à la Sainte Vierge*, et l'opuscule intitulé *Le Secret de Marie*.

«Saint Pie X, spécialement, a exposé avec un relief saisissant la doctrine de la médiation universelle de Marie et de sa Maternité spirituelle dans sa belle encyclique *Ad Diem Illum*, qui n'est en substance qu'une transposition de Saint Louis-Marie de Montfort du livre de la Vraie Dévotion. Le saint Pontife était d'ailleurs un admirateur fervent du célèbre petit traité. Il en a recommandé la lecture à tous, en accordant sa Bénédiction apostolique à tous ceux qui le liraient. Aussi bien trouve-t-on dans cette Encyclique mariale non seulement les pensées les plus familières du grand serviteur de Marie, mais souvent ses propres expressions.» (MURA : Le Corps Mystique du Christ)

« Ils auront une singulière dévotion pour le grand mystère de l'Incarnation du Verbe, le 25 de mars, qui est le propre mystère de cette dévotion, parce que cette dévotion a été inspirée du Saint-Esprit :

(1) pour honorer et imiter la dépendance ineffable que Dieu le Fils a voulu avoir de Marie, pour la gloire de Dieu son Père et pour notre salut, laquelle dépendance paraît particulièrement dans ce mystère où Jésus-Christ est captif et esclave dans le sein de la divine Marie, et où il dépend d'elle pour toutes choses ;

(2) pour remercier Dieu des grâces incomparables qu'il a faites à Marie et particulièrement de l'avoir choisie pour sa très digne Mère, lequel choix a été fait dans ce mystère : ce sont là les deux principales fins de l'esclavage de Jésus en Marie. »

(Saint Louis-Marie de Montfort, *Traité de la Vraie Dévotion à la Sainte Vierge*, Par. 243)

APPENDICE 6

LA MEDAILLE DE L'IMMACULEE CONCEPTION APPELEE LA MEDAILLE MIRACULEUSE

« Alors une voix se fit entendre qui me dit : Faites, faites frapper une Médaille sur ce modèle ; toutes les personnes qui la porteront recevront de grandes grâces, en la portant autour du cou ; les grâces seront abondantes pour les personnes qui la porteront avec confiance. »

(Sainte Catherine Labouré)

Les légionnaires auront une grande estime pour cette médaille qui a été si étroitement associée à l'histoire de leur organisation. Ce n'est pas à dessein qu'une statue du modèle de 1830 fut mise sur la table de leur première réunion, cependant elle résumait réellement l'aspect religieux de l'association qui prenait alors naissance autour d'elle.

En cette occasion, on recommanda de se servir de la médaille dans les travaux. L'on commença à réciter l'invocation qui y figure à chaque réunion, et maintenant chaque membre récite tous les jours cette prière inscrite dans la Catena. Le dessin de la médaille entre dans le Vexillum de la Légion.

Que la médaille ait pénétré de ces diverses façons dans la spiritualité légionnaire, voilà qui mérite réflexion. Effet de circonstances fortuites ou bien œuvre délicate et merveilleuse de la Providence, on en jugera par les considérations supplémentaires suivantes :

(a) La médaille a pour but de favoriser la dévotion à l'Immaculée Conception, mais elle présente également Marie dans son rôle de Médiatrice de la Grâce. Ainsi elle la montre dans un sens plus étendu sous chacun des aspects où la Légion la considère particulièrement, c'est-à-dire comme Marie Immaculée, comme Mère et Médiatrice.

La représentation de l'Immaculée Conception, sur la face, est complétée, au revers de la médaille, par l'empreinte du Cœur Immaculé. La première figure Marie sans tache dans sa conception ; la seconde la montre restant toujours sans péché dans la suite.

(b) Le revers de la médaille porte les images du Sacré-Cœur de Jésus et du Cœur Immaculé de Marie que, dès sa première réunion, la Légion invoqua dans ses prières d'ouverture. Cette représentation des deux Cœurs, l'un percé avec un cercle d'épines, l'autre par un glaive, les deux surmontés d'une croix et de la lettre M, rappelle la Passion et la Compassion qui ont mérité ces grâces que les légionnaires demandent humblement d'avoir l'honneur de porter aux autres, en compagnie de Marie.

(c) Coïncidence frappante : l'audience où Son Éminence le Cardinal Verdier, archevêque de Paris, donna son approbation et sa bénédiction à la Légion, s'ouvrit au moment précis du centenaire de l'apparition à Catherine Labouré. (qui avait une référence spéciale à la France).

Ainsi, on peut presque dire que la Légion s'est assimilé la médaille au point que sa mission comprend celle de la médaille. Le légionnaire est pour ainsi dire une vivante médaille miraculeuse, un humble instrument des grâces de Notre Dame pour le monde.

Il se trouve des catholiques qui, se piquant d'être des esprits "avertis, des intellectuels", tournent en dérision cette médaille, comme d'ailleurs les autres médailles ou scapulaires, sous prétexte de superstition. Cette attitude irrespectueuse envers des sacramentaux approuvés par l'Église est pour le moins irréflechie. Elle méconnaît d'ailleurs les faits, car le port de la médaille a été favorisé par des grâces spectaculaires. Puisqu'ils sont encouragés à se regarder comme des soldats, que les légionnaires rangent la médaille parmi leurs munitions de choix. Entre leurs mains, Marie doublera certainement sa puissance.

Lors de la cérémonie de son engagement, le membre fait partie de l'Association de la Médaille miraculeuse, sans qu'il soit besoin d'inscrire son nom dans un registre. Le membre acquiert automatiquement le droit à toutes les indulgences attachées à l'Association.

La fête de Notre Dame de la Médaille miraculeuse se célèbre le 27 novembre.

“Marie a mis au monde l’apostolicité même – celui qui est venu apporter le feu sur la terre et qui veut qu’il s’allume. Son rôle n’eût pas été complet si elle n’avait pas été au centre même des langues de feu que l’Esprit de son Fils envoya sur les Apôtres pour les enflammer de son message jusqu’à la fin du monde. La Pentecôte fut le Bethléem spirituel de Marie, sa nouvelle Épiphanie, dans lesquels comme Mère, près de la crèche du Christ mystique, elle le fait connaître une fois de plus, mais à d’autres bergers et à d’autres rois.” (Mgr Fulton Sheen : Le Corps mystique du Christ)

APPENDICE 7

LA CONFRERIE DU TRES SAINT ROSAIRE

1. C’est une association qui groupe en une seule et grande famille les fidèles qui entreprennent de réciter au moins une fois par semaine les quinze dizaines du Rosaire. Être membre d’une famille implique le partage entre les membres. Ceux qui se joignent à la Confrérie du Rosaire sont invités à placer dans les mains de Marie, non seulement leurs chapelets, mais aussi la valeur de tous leurs travaux, leurs souffrances et leurs prières, afin qu’elle les distribue selon son gré à tous les autres membres et pour les besoins de l’Église. La Confrérie a été fondée par le dominicain Alain de la Roche en 1470. Sa promotion est une responsabilité spéciale de la famille dominicaine. Pour cette raison, tous ceux qui sont inscrits bénéficient des bienfaits spirituels de l’Ordre.

2. Le fait que saint Louis-Marie de Montfort ne se contenta pas d’appartenir à cette Confrérie, mais qu’il en fut un ardent propagateur, devrait être une inspiration pour les légionnaires. On possède encore le précieux document qui suit : “Nous, le Provincial de l’Ordre des Frères Prêcheurs, (Dominicains), certifions et déclarons que Louis-Marie Grignon de Montfort, frère de notre Tiers-Ordre, prêche partout avec beaucoup de zèle, d’édification et de fruit la Confrérie du Rosaire dans toutes les missions qu’il fait continuellement dans les villes et les campagnes.”

3. Pour en faire partie, il suffit de se faire inscrire dans le registre d’une église où la Confrérie du Rosaire est canoniquement érigée. Pour obtenir les nombreuses indulgences et les privilèges des membres, on doit réciter au moins une fois par semaine les quinze dizaines du rosaire, en méditant sur chacun des quinze mystères, aussi bien qu’on le peut. C’est saint Louis-Marie de Montfort qui disait que “la méditation est l’âme du Rosaire”.

L’obligation de réciter les quinze dizaines une fois par semaine ne lie pas sous peine de péché. Le chapelet quotidien ordinaire remplit grandement cette obligation. Le rosaire en entier n’a pas besoin d’être récité en une seule fois ; les dizaines peuvent être récitées une ou plusieurs à la fois, selon qu’il convient. Il n’y a ni réunion ni cotisations obligatoires.

4. Voici quelques-uns des avantages offerts aux confrères du Rosaire : (a) La protection spéciale de Notre Dame, Reine du Rosaire ; (b) une part à toute les bonnes œuvres et biens spirituels des membres de l'Ordre dominicain et de la Confrérie du Rosaire à travers le monde ; (c) après la mort, une part aux prières et suffrages offerts pour les défunts par les confrères vivants ; (d) une indulgence plénière le jour de l'inscription ainsi qu'aux fêtes de Noël, Pâques, l'Annonciation (Incarnation du Sauveur), l'Assomption, Notre Dame du Rosaire, l'Immaculée Conception, la Présentation de Notre Seigneur au Temple.

5. Outre les indulgences qu'il est possible de gagner en tant que membre de la Confrérie, une indulgence plénière est attachée à la récitation à la fois de cinq dizaines du chapelet, en méditant sur les mystères, soit dans une église ou un oratoire public, soit en famille, soit dans une communauté religieuse, soit lors de la réunion d'une association pieuse (ce qui inclut la Légion). Une indulgence partielle est attachée à la récitation du chapelet en toute autre circonstance.

6. Les conditions pour gagner une indulgence plénière sont :

(a) la confession sacramentelle – une seule confession peut satisfaire aussi pour l'obtention de plusieurs indulgences ;

(b) la sainte Communion – chaque fois qu'on désire gagner une indulgence plénière ;

(c) Aux intentions du Saint-Père – un Pater et un Ave, ou toute autre prière de son choix, satisfera à cette condition. On doit répéter les prières pour l'obtention de chaque indulgence plénière.

(d) être exempt de tout péché ou attachement au péché, même véniel.

“Le saint Rosaire est la plus belle fleur de notre Ordre. Que cette fleur vienne à se flétrir, et l'on verra en même temps pâlir et disparaître le charme et l'éclat de notre Institut. Qu'elle vienne, au contraire, à reflourir, et, tout aussitôt, elle attirera sur nous la rosée céleste, et, communiquant à notre tronc un arôme de grâce, elle lui fera produire, comme d'une racine de piété, des fruits de vertu et d'honneur.” (de Monroy, O.P.)

APPENDICE 8

L'ENSEIGNEMENT DE LA DOCTRINE CHRETIENNE

Dans certains pays, la Confrérie de la Doctrine Chrétienne a joué et joue encore un rôle important dans l'organisation de l'enseignement de la doctrine chrétienne. Beaucoup de légionnaires sont engagés dans le travail de la Confrérie et la Légion appuie pleinement leur travail.

En harmonie avec le Directoire Catéchétique Général (Sacrée Congrégation pour le Clergé 1971), il existe dans chaque diocèse un office catéchétique qui fait partie de la curie diocésaine. Par son moyen, l'évêque comme chef de la communauté et maître de la doctrine, dirige et modère toute l'activité catéchétique dans le diocèse.

Il est important de remarquer que l'enseignement de la doctrine chrétienne est pour tous les groupes d'âge et tous les niveaux d'éducation, comme le pape Jean-Paul II le fait observer. (CT 16)

“Je tiens à vous remercier au nom de toute l'Église, vous, catéchistes paroissiaux laïcs, hommes et femmes en plus grand nombre encore qui partout dans le monde vous êtes dévoués à l'éducation religieuse de nombreuses générations. Votre activité souvent humble et cachée, mais accomplie avec un zèle ardent et généreux, est une forme éminente d'apostolat laïc, particulièrement importante là où pour différentes raisons, les enfants et les jeunes ne reçoivent pas dans leur foyer une formation religieuse convenable.” (CT 66)

“Troisième leçon: la catéchèse a toujours été et restera une œuvre dont l'Église tout entière doit se sentir et se vouloir responsable. Mais les membres de l'Église ont des responsabilités distinctes, qui découlent de la mission de chacun. Les pasteurs en vertu même de leur charge, ont, à divers niveaux, la plus haute responsabilité pour la promotion, l'orientation, la coordination de la catéchèse. Le Pape, pour sa part, a une vive conscience de la responsabilité première qui lui incombe en ce domaine: il y trouve des motifs de préoccupation pastorale mais surtout une source de joie et d'espérance.” (CT 16)

APPENDICE 9

ASSOCIATION PIONNIERE DU SACRE CŒUR POUR L'ABSTINENCE TOTALE

(VOIR CHAPITRE 37)

(a) Lorsqu'un Centre pionnier accepte de s'attacher un *praesidium* dans le but de promouvoir le mouvement et de lui recruter des membres, le *praesidium*

sera pourvu de toute la papeterie nécessaire, de brochures, registres, certificats et emblèmes, pour l'aider à agir de manière autonome. Le paiement de ce matériel devra se faire par anticipation.

(b) Le recrutement pour l'Association pionnière et l'enrôlement dans celle-ci peuvent être traités comme tout autre travail approuvé d'un praesidium.

(c) La formule de demande pour l'adhésion à l'Association pionnière serait étudiée à la réunion *hebdomadaire* du praesidium, comme la chose se ferait dans un Centre pionnier à sa réunion *mensuelle*.

(d) N.B. Toute demande de renseignements au sujet de l'Association pionnière doit être adressée à : Central Director, Pioneer Total Abstinence Association, 27 Upper Sherrard Street, Dublin 1, Irlande.

APPENDICE 10

ÉTUDE DE LA FOI

Cette étude pourrait avantageusement être entreprise, sinon par tous les membres d'un praesidium, du moins par quelques-uns en plus de leur autre travail. Certains types de praesidia devraient l'entreprendre comme une chose toute naturelle, comme par exemple, les praesidia internes, ceux des jeunes, et ceux qui se spécialisent dans l'enseignement.

L'esprit intense de prière et le système de dévotion de la Légion assurent une admirable approche de cette étude, en écartant les possibilités désavantageuses qu'on y rencontre parfois. Les esprits suffisants et les prétentieux de leur savoir, qui voudraient s'y joindre pour déranger puis abandonner, seront repoussés par le système. Par ailleurs, le système gardera parmi ses membres ceux que la nouveauté rapidement dépassée de l'étude ne saurait retenir.

De plus, le succès de cette étude sera assuré par le fait qu'elle aura été entreprise dans un esprit d'union avec celle dont la recherche de la lumière était si humble, si simple, qu'elle forme le parfait modèle de sa poursuite : "Comment cela sera-t-il ?". (Lc 1: 34) Puis en elle survint Celui qui est la Divine Sagesse, l'Éternelle Vérité, la Véritable Lumière. Elle demeure la gardienne de ce trésor. Tous ceux qui veulent en tirer profit doivent venir à elle. À leur réunion hebdomadaire du praesidium, ces légionnaires verront se grouper autour de leur ravissante Mère, leurs mains enlacées aux siennes si pleines des trésors de la connaissance, objet de leur recherche.

Ainsi, le trait saillant du légionnaire est qu'il s'adonne à son travail d'étude sous l'angle de la dévotion plutôt que sous celui d'un exercice intellectuel. Une autre caractéristique consiste en ce que l'étude n'est pas basée sur un système de conférences ; en partie parce que ce système ne pourrait s'accommoder au système du praesidium ; mais surtout parce que la tendance humaine générale

en est une de relâche face à une situation où le travail est le fait d'une personne ou de quelques-uns seulement, comme dans le cas d'un conférencier. En outre, et en pratique une conférence est conçue selon le degré maximal de compréhension d'un nombre réduit d'auditeurs, et par conséquent elle présente des difficultés pour la plupart des auditeurs. Le résultat est que la matière du sujet n'est pas complètement comprise et, comme conséquence inévitable, est rapidement oubliée. La proportion de ceux qui écoutent une conférence de niveau élevé, dans une condition mentale favorable, tout en étant d'autre part complètement inerte, est quelque chose de remarquable.

Cependant dans le système légionnaire, le membre ne peut se relâcher. Chacun est appelé à rendre compte de son travail. Ceci assure, dans son cas – sur un palier différent bien sûr, mais avec autant d'intensité – l'effort et la responsabilité qui dans le système des conférences repose entièrement sur le conférencier. Le membre n'est pas uniquement un auditeur. Son état mental est actif, et non pas simplement réceptif. Il est définitivement au travail. Du même coup, on contrôle et on vérifie ses progrès.

Le légionnaire demeure assis pour faire son rapport. Son texte est devant lui. Les notes qu'il peut avoir prises sont à côté de lui. Rien dans la salle ne peut lui faire perdre confiance. Son rapport est écrit dans sa propre phraséologie, et exprime ses propres pensées et ses difficultés d'une façon simple et familière à tous. Certains pourraient faire des commentaires ou le questionner. Puis, il y aura le rapport suivant. On s'apercevra bientôt que la réunion progresse, non à la façon d'un moteur entraînant ses passagers en surface et à toute vitesse, mais plutôt comme la charrue et la herse qui pénètrent et triturent en profondeur. Quand le chapitre d'un livre aura été creusé et re-creusé par les rapports successifs des membres du praesidium, il sera certainement compris par tous, et par conséquent retenu.

Le travail d'étude ne faisant qu'un avec la besogne générale du praesidium, il est certain qu'il sera animé de l'esprit d'action de la Légion, qui pressera les membres à mettre leur savoir en pratique. À cette fin, les praesidia qui ont progressé dans leur travail d'étude, devraient penser à se charger de classes, de travail d'instruction, de guildes de recherches catholiques, et autres moyens d'irradier les connaissances spéciales que les membres ont acquises. À propos, il ne peuvent manquer de répandre dans la Légion un désir plus grand d'être bien renseignés en ce qui concerne la Foi. Le savoir acquis dans la Légion doit tendre à se répandre dans toute la population par le moyen des innombrables avenues du contact légionnaire. Ainsi, un pas en avant est fait vers "la disparition de la plus profonde disgrâce des nations catholiques, qu'est l'ignorance de la religion divine". (Pape Pie XI: Motu Proprio, 29 juin, 1923)

Le premier livre à étudier devrait être le manuel de la Légion. En effet, c'est le devoir essentiel du légionnaire. Car, à moins que le système de la Légion ne soit convenablement compris, il ne peut être appliqué avec succès au travail

d'étude ou à tout autre genre de travail. Tous considéreraient comme insensé de bâtir une maison sans s'assurer de ses fondations. Il serait également futile de chercher à construire l'édifice de l'étude sur les fondations du système légionnaire, sans assurer à ce dernier la solidité qui ne vient qu'avec sa parfaite connaissance.

Les branches d'étude qu'il serait plus profitable d'entreprendre sous la supervision du Directeur spirituel seraient : – le Dogme et l'Apologétique, la Sainte Écriture, les Sciences sociales, la Liturgie, l'Histoire de l'Église, la Théologie morale.

Une partie bien définie de la réunion – peut-être une partie du temps qui suit l'Allocutio – devrait être assignée à l'examen de ce travail. On doit apporter une attention particulière à cette partie de l'agenda, afin de procurer un ferme encadrement à cette section de la réunion, et ainsi assurer qu'elle ne se détériore pas en simple discussion décousue et sans suite.

À chaque réunion, une section du cours sera désignée pour une étude subséquente personnelle des membres. Ils s'y appliqueront intensément dans un haut degré de perfection et de dévotion légionnaires, car il pourrait s'infiltrer une tendance à dériver, sans s'en rendre compte vers une action accomplie avec négligence et indigne d'eux. Personne d'autre que les témoins célestes n'est là pour surveiller le résultat de l'étude qui se fait. De plus, le praesidium n'est pas une salle de classe ordinaire. Il est facile de produire un compte rendu passable, même quand l'étude s'est faite avec négligence.

À chaque réunion, les membres doivent présenter un rapport individuel sur le travail de la semaine. Dans leurs rapports, ils peuvent faire mention de toute difficulté rencontrée au cours de la lecture de la semaine. Cependant, on devrait dissuader les membres de mettre légèrement de l'avant des difficultés bénignes qui peuvent être résolues avec un peu d'effort additionnel de leur part.

Les efforts personnels de la part des membres devraient être encouragés autant que possible. Il faudra éviter que les discussions ne dérivent dans des voies inutiles et indésirables et que ne soient poursuivis les sujets trop profonds, fallacieux ou hors de propos. En toutes ces choses, le point d'appui du praesidium sera, sans doute, le Directeur spirituel.

On insiste sur le fait que l'obligation du travail de chaque membre ne peut être rempli que par l'accomplissement d'un travail actif hebdomadaire substantiel. L'étude ne peut pas, même en partie, satisfaire à cette obligation.

“Combien étroitement liées sont la pureté et la lumière ! Les âmes les plus pures sont celles à qui Dieu donne le plus de lumière. C'est pourquoi Notre Dame est de toutes les créatures, la plus illuminée. On a dit qu'elle illuminait les anges. Mais elle éclaire également les hommes, et l'Église se plaît à l'appeler le Siège de la Sagesse. Il s'ensuit que nos études, nos contemplations, notre vie entière, devraient graviter de plus en plus autour de cette Femme, la plus sainte de toutes les femmes, la Mère de la Lumière de la lumière – le Verbe fait chair. Car Dieu a revêtu du

soleil cette incomparable créature, et l'a désignée pour projeter la lumière de Jésus sur le monde entier, comme dans chaque âme qui s'ouvrira pour la recevoir." (Sauvé: Marie Intime)

APPENDICE 11

**SYNTHESE MARIALE PRESENTANT SOUS FORME SUCCINTE
LE MERVEILLEUX ROLE DE COOPERATION CONFIE A
MARIE DANS L'ENSEMBLE DE L'ECONOMIE DU SALUT.
SI ON LE DESIRE, CE TEXTE POURRA SERVIR D'ACTE
DE CONSECRATION COLLECTIF LORS DE L'ACIES,
OU EN D'AUTRES OCCASIONS
(AVEC OMISSION DU 1^{er} PARAGRAPHE)**

Notre Reine et notre Mère,

Les quelques instants passés devant votre étendard ne nous ont permis qu'une brève formule d'amour. Nous pouvons maintenant laisser parler notre cœur plus à loisir et faire de notre petit acte de consécration une plus complète profession de foi en vous.

Nous sommes conscients de notre immense devoir de reconnaissance envers vous. Vous nous avez donné Jésus, source de tout bien. Sans vous, nous serions encore plongés dans les ténèbres du monde déchu, sous l'ancienne sentence de mort. La divine Providence a bien voulu nous sauver de cet abîme de misère. Il lui a plu de se servir de vous pour accomplir ce dessein miséricordieux, vous confiant un rôle d'une grandeur incomparable. Tout en restant totalement dépendante du Rédempteur, vous êtes devenue son associée, aussi proche de lui qu'une créature pouvait l'être, rendue indispensable pour lui.

De toute éternité, vous étiez avec lui dans la pensée de la Très Sainte Trinité, partageant sa destinée. Annoncée en même temps que lui, dès la première prophétie, comme la Femme dont il devait naître. Unie à lui dans les prières de ceux qui attendaient sa venue. Unie à lui par la grâce de l'Immaculée Conception qui vous a merveilleusement rachetée. Associée à lui dans tous les mystères de sa carrière terrestre depuis le message de l'ange jusqu'à la croix. Établie avec lui dans la gloire par votre Assomption. Siégeant auprès de lui sur son trône et administrant avec lui le domaine de la grâce.

Seule parmi tous les humains, vous avez été pure et forte dans la foi et l'esprit pour devenir la Nouvelle Ève qui, avec le Nouvel Adam, alliez relever l'humanité déchue. Votre prière, déjà toute remplie de l'Esprit Saint, a attiré Jésus sur la terre. Vous l'avez conçu dans votre chair et dans votre volonté. Vous l'avez nourri de votre lait. Vous l'avez entouré de votre amour sans égal

et vous lui avez permis de grandir en âge, en force et en sagesse. Vous avez véritablement donné forme humaine à celui qui vous a créée. Et lorsque l'heure prévue pour l'offrande fut arrivée, vous avez librement donné l'Agneau divin pour qu'il accomplisse sa mission et le sacrifice de sa mort sur le Calvaire, endurant avec lui une plénitude de souffrance semblable à la sienne – de sorte que vous seriez morte avec lui si vous n'aviez été retenue sur terre pour entourer de votre sollicitude maternelle l'Église naissante.

Ayant donc été son aide inséparable dans l'accomplissement de la Rédemption, vous avez été tout autant avec lui, non moins nécessaire pour lui, dans la distribution du salut. Votre maternité s'est étendue pour recevoir tous ceux pour qui il est mort. Vous prodiguez vos soins maternels à l'humanité comme vous les avez prodigués à votre Fils, parce que nous sommes en lui. Chaque âme demeure confiée à votre patiente sollicitude jusqu'à ce qu'enfin vous la fassiez naître à la vie éternelle.

Comme il a été voulu pour compléter le plan du salut, que vous soyez un instrument à chaque étape de celui-ci, ainsi est-il requis que vous soyez incluse dans notre culte. Nous devons reconnaître ce que vous avez fait, et par notre foi, notre amour et notre service, tenter de vous témoigner notre reconnaissance.

Vous ayant exprimé la vaste étendue et la douceur de notre dette envers vous, que pouvons-nous dire de plus, si ce n'est de vous répéter de tout notre cœur: "Nous sommes tout à vous, notre Reine, notre Mère, et tout ce que nous avons vous appartient".

"C'est la première fois qu'un Concile œcuménique présente une synthèse si vaste de la doctrine catholique sur la place que Marie occupe dans le mystère du Christ et de l'Église. Mais cela correspond au but, fixé par le Concile, de manifester le visage de la Sainte Église. Car Marie est unie à l'Église de la manière la plus intime. Comme on l'a magnifiquement affirmé: 'Elle en est la plus grande part, la meilleure part, sa part spéciale, sa part de choix'. (Rupert de Apoc.)

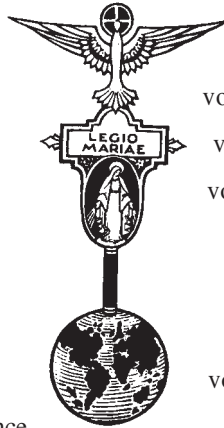
En vérité, la réalité de l'Église ne s'épuise pas dans sa structure hiérarchique, sa liturgie, ses sacrements, ses ordonnances juridiques. Son essence profonde, la source première de son efficacité sanctificatrice, sont à rechercher dans son union mystique avec le Christ; union que nous ne pouvons concevoir en faisant abstraction de celle qui est la Mère du Verbe incarné, et que Jésus Christ a voulu si intimement unie à lui pour l'accomplissement de notre salut. Voilà pourquoi c'est dans la vision de l'Église que doit s'insérer la contemplation aimante des merveilles que Dieu a opérées en sa Sainte Mère. Et la connaissance de la véritable doctrine catholique sur Marie constituera toujours une clé pour la compréhension exacte du mystère du Christ et de l'Église.

C'est donc pour sa gloire et pour notre réconfort que nous proclamons la Très Sainte Vierge Marie MÈRE DE L'ÉGLISE, c'est-à-dire de tout le peuple de Dieu, aussi bien des fidèles que des pasteurs." (Paul VI, Discours au Concile Vatican II)

(Cette citation ne fait pas partie de la Synthèse.)

En la suivant,
en l'invoquant,
pensant à elle,

soutenu par elle,
protégé par elle,
guidé par elle,
avec sa bienveillance,



vous ne vous égarez pas ;
vous ne désespérez pas ;
vous ne vous écartez pas
du droit chemin ;
vous ne tombez pas ;
vous ne craignez pas ;
vous ne vous lassez pas ;
vous parvenez au but.

(Saint Bernard)

“Per te, O Maria, resurrectionis nostrae tesseram certissimam
tenemus.”

“Par toi, ô Marie, nous avons la plus sûre garantie de notre
résurrection.”

(Saint Éphrem)

Index des Références bibliques

<p>La Genèse</p> <p>1:5 19</p> <p>1:28 188</p> <p>2:18 280</p> <p>3:15 28, 153, 280</p> <p>12:1 332</p> <p>L'Exode</p> <p>13:21 154</p> <p>20:12 61</p> <p>Le Livre de Josué</p> <p>5:14 146</p> <p>6:16-20 293</p> <p>Premier Livre de Samuel</p> <p>18:1 203</p> <p>Premier Livre des Chroniques</p> <p>29: 11 284</p> <p>Les Psaumes</p> <p>77 51</p> <p>116: 12 23</p> <p>126: 6 203</p> <p>Le Cantique des Cantiques</p> <p>6:10 17, 180</p> <p>L'Ecclésiastique (Sirac)</p> <p>4:12 127</p> <p>6:25-30 133</p> <p>24: 20 288</p> <p>32 253</p> <p>Isaïe</p> <p>5:4 22</p> <p>38: 1 127</p> <p>Daniel</p> <p>4:10, 20 148</p> <p>10:13 148</p> <p>L'Évangile selon saint Matthieu</p> <p>6:33 82</p> <p>7:21 283</p> <p>13:33 190, 309</p> <p>14:16-21 192</p> <p>16:18-19 151</p> <p>16:26 248</p>	<p>18 115</p> <p>18:3-5 248</p> <p>18:19-20 123</p> <p>18:20 134</p> <p>19:13-15 248</p> <p>20:6 218</p> <p>20:27 220</p> <p>20:28 177, 214</p> <p>22:37-39 207</p> <p>25: 40 58-59, 302</p> <p>26: 26 324-325</p> <p>26: 53 148-149</p> <p>27: 54 55, 346</p> <p>L'Évangile selon saint Marc</p> <p>1:2 202</p> <p>3:35 32</p> <p>5:30 135</p> <p>8:37 326</p> <p>10:14 248</p> <p>11:22-24 328</p> <p>12:30 44</p> <p>15:39 346</p> <p>16:15 314</p> <p>L'Évangile selon saint Luc</p> <p>1:27 17</p> <p>1:32 50</p> <p>1:34 354</p> <p>1:35 50</p> <p>1:38 29, 36, 115, 282</p> <p>1:45 115, 154</p> <p>1:48 61</p> <p>1:48-49 287</p> <p>2:19 115</p> <p>2:49 220</p> <p>2:51 115, 177, 225</p> <p>2:52 58</p> <p>2:52 234</p> <p>9:48 248</p> <p>9: 62 110</p> <p>10:1 203</p> <p>10:2 185</p> <p>14:21-23 195</p> <p>16:8 116</p> <p>21:3-4 123</p> <p>2:52 58</p> <p>24: 13-35 325</p>
--	---

L'Évangile selon saint Jean

1:7 202
 3:30-31 203
 6:1-14 48
 6:51-52 56-57
 6:52 324
 6: 60 324
 8:29 177
 9:25 325
 10:3 68
 12:24-25 37
 13:20 69
 13:35 334
 13:38 23
 15:5 75
 17:21 318, 323
 19:25 58
 19:26-27 29, 144, 153
 19:27 39

Les Actes des Apôtres

1:14 30, 264
 2:4 264
 2:10 69
 2:43 30
 5:41 290
 8:30-31 320
 9:4-5 59

Aux Romains

11:33 26
 12:1-2 22

Première aux Corinthiens

2:8 55
 9:22 212
 12:12 62
 12:21 62, 71
 12:25 61
 13:1-8 336
 13:13 334
 14:40 200

Deuxième aux Corinthiens

11:23-27 151-152
 11:27 22

Aux Galates

2:20 68, 210

Aux Éphésiens

1:4 76

1:22-23 59
 4:12 71
 4:13-15 60
 4:15-16 60
 4:16 91
 5:2 23
 5:23 60
 5:25-26 75
 5:27 343
 5:30 60
 6:11 21
 6:18 103

Aux Philippiens

1:29 64
 2:8 177
 2:12 63

Aux Colossiens

1:24 63

Première aux Thessaloniens

4:3 76

Première à Timothée

2:5-6 342
 2:6 199
 6:20 199

Deuxième à Timothée

2:3 38
 2:11-12 64
 4:7 23

Épître aux Hébreux

1:14 146
 6:6 289
 9:14 58

Première Épître de saint Pierre

2:4-10 66
 2:5 30, 214

Première Épître de saint Jean

4:15-21 60
 4:19-21 62
 5:4 26

Épître de saint Jude

4 86

Index des Documents du Magistère

Documents de Vatican II	
AA 2.....	91
AA 3.....	66
AA 4.....	21
AA 20.....	20
DV 12.....	211
GS 13.....	17
GS 40, 43.....	85
LG 10, 38.....	11
LG 34, 35.....	214
LG 39.....	75-76
LG 40, 42.....	210
LG 53, 65.....	313
LG 55.....	28
LG 56.....	132
LG 60, 61.....	12, 179
LG 62, 65.....	313
PO 6.....	70
SC 12.....	210-211
SC 48, 51, 56.....	54
Autres Documents du Magistère	
AAS 38 (1905), 401.....	261
AAS 72 (1980), 791.....	240
AD 3.....	198
AD 9.....	55
AN.....	299
CCC 89.....	213
CIC 224-231.....	344, 345
CL 9.....	67
CL 20.....	62
CL 27.....	71
CL 46.....	234
CL 47.....	248
CL 58.....	210
CT 16, 66.....	353
EI 20.....	250
EN 14.....	318
EN 71.....	239
FC 65.....	238
FC 86.....	240
JSE.....	31
MC 87.....	212
MC 110.....	152
MCult.t 17.....	55
MCult.t 18.....	121
MCult.t 20.....	58
MCult.t 35.....	313
MD 186, 187.....	211
MF 66.....	261
MN.....	264
PDV 59.....	234
RM 37 (b).....	259
RM 84.....	264
RMat 14.....	26
RMat 20.....	115
RMat 38.....	113
RMat 44.....	56
RMat 48.....	213
SM.....	29
UAD.....	301
UR 1.....	318

Index des références papales

<p>Benoît XV</p> <p style="padding-left: 20px;">Marie, co-rédemptrice 284</p> <p>Clément 1^{er}</p> <p style="padding-left: 20px;">La légion romaine et le Corps mystique 21-22</p> <p>Jean XXIII</p> <p style="padding-left: 20px;">La Légion 19, 134</p> <p style="padding-left: 20px;">Lettre à la Légion 339</p> <p style="padding-left: 20px;">Marie et les anges 147</p> <p>Jean-Paul II</p> <p style="padding-left: 20px;">Adresse à la Légion 11-12</p> <p style="padding-left: 20px;">Anges 146</p> <p style="padding-left: 20px;">Jeunesse évangélisant la jeunesse 82</p> <p style="padding-left: 20px;">St Michel archange 146</p> <p>Léon XIII</p> <p style="padding-left: 20px;">Chapelet 114</p> <p style="padding-left: 20px;">Conversions 319</p> <p style="padding-left: 20px;">Maternité de Marie 312</p> <p>Paul VI</p> <p style="padding-left: 20px;">Évangélisation 318</p> <p style="padding-left: 20px;">Chapelet 114</p> <p style="padding-left: 20px;">Concile Vatican II 358</p> <p style="padding-left: 20px;">Lettre à la Légion 340-341</p> <p style="padding-left: 20px;">Marie Mère de l'Église 358-359</p> <p style="padding-left: 20px;">Marie Mère de l'Unité 29, 358</p> <p style="padding-left: 20px;">Peregrinatio Pro Christo 332</p> <p style="padding-left: 20px;">Promesse légionnaire 88</p>	<p>Pie IX</p> <p style="padding-left: 20px;">Chapelet 152</p> <p style="padding-left: 20px;">Marie 26</p> <p>Saint Pie X</p> <p style="padding-left: 20px;">Apôtres laïcs 70</p> <p style="padding-left: 20px;">Chapelet 114-115-116</p> <p style="padding-left: 20px;">Directeur spirituel 217</p> <p style="padding-left: 20px;">Marie et la foi 198</p> <p style="padding-left: 20px;">Marie Médiatrice 349</p> <p style="padding-left: 20px;"> Crainte et Timidité 310</p> <p>Pie XI</p> <p style="padding-left: 20px;">Apôtres laïcs 69-70</p> <p style="padding-left: 20px;">“Chrétienté du demi-cercle” 207</p> <p style="padding-left: 20px;">Conversions 319</p> <p style="padding-left: 20px;">Directeur Spirituel 216</p> <p style="padding-left: 20px;">Étendard de la Légion 156</p> <p style="padding-left: 20px;">Eucharistie 56</p> <p style="padding-left: 20px;">Étude de la foi 355</p> <p style="padding-left: 20px;">Lettre à la Légion 337</p> <p style="padding-left: 20px;">Nom de la Légion 17</p> <p style="padding-left: 20px;">Prêtres et apostolat des laïcs 59, 72</p> <p style="padding-left: 20px;">Prudence, crainte et apostolat 201, 266</p> <p>Pie XII</p> <p style="padding-left: 20px;">Ange Gabriel et Marie 134</p> <p style="padding-left: 20px;">Apostolat de la Légion 66-67</p> <p style="padding-left: 20px;">Lettre à la Légion 338</p> <p style="padding-left: 20px;">Marie et la Rédemption 41</p> <p style="padding-left: 20px;">Promesse légionnaire 88</p>
---	---

Index des Auteurs et autres Personnes mentionnés

- A'Kempis, Thomas, 21, 35
Abraham, 121, 139, 143, 280, 317
Adam, Karl, 54
Albert le Grand, St, 114, 226, 287
Alphonse de Liguori, St, 141-142, 154, 180, 210
Ambroise, St, 150
Ange, Ange gardien, 147-149
Anselme, St, 256
Apoc. (Rupert de), 358
Aquin, Thomas d', St, 35, 115, 206, 287
Archimède, 104
Athanasie, St, 50, 73
Augustin, St, 19, 40, 65, 66, 79, 145, 213, 259, 303, 317
- Barat, Madeleine-Sophie, Ste, 194, 290
Benson, R.H., Mgr, 218, 289
Bernard, O.P., 120-121
Bernard, St, 28, 55, 61, 80, 166, 291, 361
Bernardin, St, 111, 114
Bérulle, 135
Blois (de), Louis, 111
Bolo, 347
Bonaventure, St, 34, 206
Borromée, Charles, St, 194
Borsi, Giosue, 306-307
Bosco, Jean, St, 253,
Bossuet, 196, 243, 332
Botticelli, 225
Boudon, 147
Bourke, Canice, O.F.M. Cap., 209
Bourne, Francis, Cardinal,
Brophy, P.J., Père, 279
Burke, Edmund, 119
Byron, 43
- Candide, St, 346
Catherine Labouré, Ste, 349-350
Chautard, Jean-Baptiste, 70
Chesterton, G.K., 303
Chrysostome (Jean), St, 32, 191, 199, 247-248, 260, 317
- Cicognani, A.G., Cardinal, 340-341
Civardi, 93, 218
Claude de la Colombière, St, 312
Clément, St, 21
Concilio (de), 215
Cousin, 48
Crawley-Bovey, Mateo, Père, 244
Creedon, Michael, Père, 76-77, 78, 242, 317
Cyprien, St, 97
Cyprien de Carthage, St, 316
Cyrille, St, 331-332
- Daniélou, S.J., 150
Dante, 34
David, 73, 203, 280
Doyle, William S.J., 113, 122, 263
Duff, Frank, 11, 15, 341-341
Duhamel, 207, 304
- Élie, 73
Élisabeth, Ste, 150, 202-203
Ephrem, St, 361
Erskine-Stuart, Janet, 308
Eudes, Jean, St, 63
Exupère, St, 346
Eymard, Pierre-Julien, St, 57, 226
- Faber, Frederick, Orat., 31, 301
Felder, 180-181
Ferrier, Vincent, St, 111
François d'Assise, St, 180-181, 303
François de Sales, St, 208, 215
François Xavier, St, 319, 332
- Gabriel, St Archange, 140, 146-147, 150
Gasperin (de), 311
Gavan-Duffy, Thomas, 198
Gemelli, O.F.M., 206
Gibieuf, 167
Goliath, 73
Gratry, 31, 102-103, 199, 227, 238, 305
Grégoire, St, 206
Grégoire de Naziance, St, 166

Grégoire le Thaumaturge, St, 291
Grou, S.J., 38-39
Guéranger, O.S.B., 184
Guynot, Chanoine,

Helmsing, Mgr, 218
Hettinger, 282

Ignace d'Antioche, St, 244,
Ignace de Loyola, St, 113, 176, 259, 326
Ildephonse, St, 27
Isaac, 317

Jacob, 317
Jaegher (de), 117, 201
Jean Baptiste, St, 140, 149-151, 202-203, 283
Jean Bosco, St, 253
Jean Chrysostome, St, 32, 191, 199, 247-248, 260, 317
Jean Eudes, 63
Jean l'Évangéliste, St, 29, 39, 139, 144, 150
Jean-Marie Vianney, St, 86-87
Joseph, St, 135, 139, 143-144, 145, 149
Jonathan, 203

La Colombière (Claude de), St, 312
La Taille (de), S.J., 262
Labouré, Catherine, Ste, 349-350
Lacordaire, O.P., 115
Lambe, Alponsus, 12
Laurentin, René, prêtre, 157, 343
Lecky, 72
Leen, C.S.Sp. Archevêque, 100
Léon, 73
Lépicié, 52
Lhoumeau, 111
Liguori, Alphonse de, St, 141-142, 154, 180, 210
Lord, Daniel, S.J., 122
Louis-Marie de Montfort, St, 31, 34, 37, 45-46, 52-53, 105, 107-108, 110-111, 132, 139, 144-145, 154, 157, 200, 213, 232, 347-349

Maistre (de), 321
Marianiste, 77, 79, 188, 203, 241
Marmion, Columba, O.S.B., Bienheureux, 177
Marie de Magdala, Ste, 317

Maurice, St, 346
McGrath, Aedan, S.S.C., 87-88
McQuaid, John Charles, Archevêque, 205
Mellett, James C.S.Sp., 117
Michel, St Archange, 140, 145-146, 147, 150
Moïse, 73, 280, 317
Monahan, 290
Monroy (de), O.P., 352
Montalembert, 332
Montfort (Louis-Marie de), St, 31, 34, 37, 45-46, 52-53, 105, 107-108, 110-111, 132, 139, 144-145, 154, 157, 200, 213, 232, 347-349
Montini, J.B., M^{gr}, 88
More, Thomas, St, 142
Mura, 61, 104, 349

Napoléon, 95
Neubert, 120
Newman, John Henry, Cardinal, 52, 67, 73, 85, 101, 134, 166, 172, 173, 174, 176, 196, 247, 255-256, 321
Nicodème, 305,

O'Carroll, Michael, C.S.Sp., 147, 149
O'Flynn, Thomas, C.M., 75, 85
O'Higgins, Brian, 83
O'Rahilly, Alfred, M^{gr}, 67, 113, 122, 190, 263
Origène, 151
Orsini, 123
Oxenham, John, 204
Ozanam, Frédéric, 44, 320

Pascal, Blaise, 324
Patrick, St, 142
Paul, St Apôtre, 21, 59, 60, 62-63, 67-68, 69, 102-103, 140, 151-152, 199, 212, 280, 289
Péguy, 207
Perroy, 203
Petitalot, 67, 79
Pie, Cardinal, 237
Pierre, St Apôtre, 21, 69, 140, 151, 280
Pierre d'Alcantara, St, 242
Pierre-Julien Eymard, St, 57, 226
Pizzardo, Cardinal, 69, 221
Plunkett, Joseph Mary, 377
Plus, Raoul, S.J., 189, 312

Quinn, Edel, Vénérable, 12, 306

Ramière, 155
Raphaël, St Archange, 147
Riberi, Cardinal, 68-69
Ripley, F.J. Chanoine, 70
Rupert de Apoc., 358

Sales (François de), St, 208, 215
Sauvé, 356-357
Sheed, F.J., 311-312
Sheen, Fulton, Évêque, 351
Salomon, 280
Suenens, L.J. Cardinal, 89, 143-144, 208,
268, 320

Tedeschini, Cardinal, 145
Tennyson, Alfred, 85, 177
Terrien, 261
Tesnière, 325
Thérèse d'Avila, Ste, 22, 242, 301

Thérèse de Lisieux, Ste, 197, 222, 224, 263,
291-292
Thomas d'Aquin, St, 35, 115, 206, 287
Thomas More, St, 142
Toher, Michael, prêtre, 15

Vassall-Phillips, 258
Verdier, Cardinal, 350
Vianney, Jean-Marie, St, 86-87
Vincent Ferrier, St, 111
Vloberg, 225
Vonier, O.S.B., 137, 287

Whittier, 13
Williams, Archevêque, 321
Wiseman, Cardinal, 323

Xavier, François, St, 319, 332

Index des sujets

- Absences, 90, 223
Abstinence (Pionnier Sacré-Cœur), 265, 353
Acies, 109, 178
Achever sa course, 23
Action, 35
Action symbolique, 292
Adjutoriens, 103
Admission de membres, 88
Affiliation de groupes, 13, 91
Aide matérielle, 171, 297
Allez, proclamez l'Évangile à toute la création, 314
Allocutio, 121, 219, 228, 356
Âmes, 30, 316
Ames approchées avec Marie, 279
Amour
 la plus grande des trois, 334
 secret de l'influence, 23, 86, 207, 287, 301, 306
Anges, Légion d'Anges de Marie, 147
Annonciation, 40, 64, 281, 285-286
Apostolat des Laïcs, 67-69,
Apostolat
 apostolat défini, 192, 301, 330
 fondé sur Marie, 26, 30, 32-49, 161, 192
 priorité, 188
 dans la paroisse, 71, 237
 dans la vie quotidienne, 81, 207
 de la Légion, 66
 sa grandeur, 66
 vague, peu de valeur, 301
Appendices, 337-359
Apprentissage (système), 73
Argent – quêtes d'argent, 263, 300
Assistance aux réunions, 78, 90, 116, 131, 196
Assistance des enfants à la messe, 248
Association des pionniers du Sacré-Cœur pour abstinence totale, 265, 353
Associations de jeunesse, 248
Attitude dans
 critique hostile, 306
 danger, 311
 travail, 296
 une institution, 304
Autel légionnaire, 18, 112, 270
Autorités ecclésiastiques et Légion, 18, 91, 158, 168, 174
Auxiliaires
 généralités, 96
 membres, 101-110,
 recrutement, formation, 243, 247, 262,
 visites, 223
Bénédictio du prêtre, 89, 123, 272
Bénédictio du Très Saint Sacrement, 179, 322
Besoins de chaque lieu, 265
Bibliothèque roulante, 254, 260
Bon ordre, racine de discipline, 126
But de la Légion, 19, 75, 80
Cadeaux aux membres, 309
Cadre des réunions,
 patriciens, 266
 praesidium, 112
Carnet, 200
Catéchisme – enseignement, 249, 353-354
Catena, 120, 139, 153, 200
Chapelet, 51, 102, 114-115, 138, 209-210, 351
Charité
 dans ses rangs, 165, 334
 de Marie, 153, 334
 envers autres associations, 335
 envers pasteurs de l'Église, 335
 la plus grande des trois, 334
 secret de l'influence, 23, 86, 207, 287, 301, 306
Code de Droit canonique (Extraits), 344
Collecte d'argent, 263, 300
Comitium, 161, 167
Communauté (au service de), 81-85
Complément du missionnaire, 328
Comptes rendus, 117, 119, 199, 220, 235
Concile Vatican II, 11, 12, 15, 206, 213, 239, 313
Concilium Legionis Mariae, 174
Confidentialité (importance), 116, 130, 199
Confirmation, Sacrement de, 66, 212, 344
Confrérie de la Doctrine chrétienne, 353
Confrérie de Marie, Reine des Coeurs, 347
Confrérie du Très Saint Rosaire, 351

- Congrès, 182
 Connaissances religieuses, 210, 249, 266, 353-354
 Consécration à Marie, 35, 45, 107, 178
 Consécration des foyers, 239
 Conseils légionnaires, 158
 Contact de foule, 257
 Contrôle du travail par le praesidium, 294
 Conversions, 257, 290, 314, 319, 323
 Coopération avec les autres, 335
 Corps administratifs de gouvernement, 158
 Corps mystique, 58, 134
 Couleurs de la Légion, 49
 Courage, héroïsme, 290, 340
 Co-visiteurs, 203
 Critique, 306
 Croix, 307
 Curia
 adultes, 167-172
 jeunes, 168

 Danger, 244, 310
 Découragement, 306, 308
 Défauts
 des légionnaires, 309
 Défunts, 110
 Degrés d'affiliation, 99
 Délaissés, classes abandonnées, 301
 Déroulement des réunions, 112
 Détermination, persévérance, 22, 25, 76, 245, 287
 Devoir et discipline, 25, 216
 Devoirs des légionnaires
 fondamentaux des légionnaires, 32-48, 116, 196, 218
 des légionnaires envers Marie, 32-48
 des membres, 116
 des officiers de praesidium, 216, 226
 Dévotion
 à Marie oblige à l'apostolat, 39
 des légionnaires, 25, 39, 45, 80
 fondement de l'apostolat de la Légion, 30
 Dévouement à la nation, 84
 Dieu et Marie, 26
 Diffusion de la littérature catholique, 259
 Dignité, apostolat de la Légion, 66, 185, 207, 209
 Diminution des membres, 110, 216

 Directeur spirituel, 93, 101, 158, 167, 173, 216
 Discipline,
 de la Légion, 24
 de la réunion, 126
 et Marie, 233
 Discretion inviolable, 130
 Dissolution, 158
 Distinctions,
 pas dans la Légion, 310, 334
 raciales, sociales, 84, 190, 310, 328
 Doctrine chrétienne (enseignement), 249, 255, 353
 Doctrine du Corps mystique du Christ, 58, 134
 Domicile, visites, 238, 297
 Donner Marie au monde, 32
 Douceur et bonté, 334

 Échec et succès, 77, 131, 308
 École non catholique ou d'état, 249
 Effort, 23, 25, 42, 73, 292, 326
 Église, 11, 17, 19, 20, 31, 52, 54, 58, 62, 66, 72, 76, 91, 103, 104, 143, 145, 146, 210, 212, 218, 256, 259, 261, 311, 314, 335, 338, 346
 Élection des officiers, 159, 161
 Employé de maison, 258
 Enseignement Doctrine Chrétienne, 249, 255
 Entreprise pour Dieu, 86, 236, 290
 Esclavage à Marie, 45, 108, 347
 Espérance,
 Esprit
 de foi, 20
 de la Légion, 20
 de Marie, 20
 de renoncement à soi-même, 22, 211, 221, 246
 Étendard, vexillum, 155
 Étude de
 de la Foi, 354, 357
 du manuel, 204
 Eucharistie
 et conversion, 323
 et légionnaire, 53, 56, 58, 212, 215, 261
 et Marie, 55
 Évangiles, lecture des, 211, 356
 Exploratio Dominicalis, 356
 Expulsion et suspension, 96
 Extension et recrutement, 185, 203, 326
 Fête annuelle, 180

Fête du praesidium, 181
 Feuille de travail, 113
 Fiat, 285
 Fidélité, 76, 77, 133, 142, 233
 Finances, 163, 226-227
 Foi
 de Marie, 20, 141, 154
 esprit de, 20, 24-25, 141
 étude de la, 354, 357
 Fonds, caisse, 263, 300
 Formation des membres, 73, 207, 216, 232
 Foyer mystique de Nazareth, 134
 Foyer pour enfants, 248
 Foyers (visites), 238, 297
 Fraternité, 166, 201, 202, 203, 334
 Fréquence
 réunions des conseils, 158
 réunions du praesidium, 79, 92, 125
 Fruits, idéal et action, 72

 Gens de la route et personnel des Forces armées, 258
 Gentillesse, 201, 233, 287
 Gouvernement de la Légion, 158-174
 Grades d'appartenance, 99
 Groupes psychologiques, Patriciens, 266
 Guides (scoutisme), 251

 Hardiesse, grande entreprise pour Dieu, 21-25, 86, 236, 290
 Harmonie, expression d'unité, 129, 163, 201, 207, 334
 Héroïsme et courage, 177, 245, 265, 311, 317
 Hôpitaux, hôpitaux psychiatriques, 241, 296
 Hostilité, 306
 Humilité, 35-39, 129, 234, 309
 Humilité de Marie, 20, 35-39

 Idéal et action, 72
 Incolae Mariae, 333
 Incroyants, 326, 328
 Index, 361ss
 Indiscrétions, 195, 294
 Indulgences, 350-351
 Influence est l'amour (le secret de l'), 301
 Institution, attitude, 304
 Instruction, 238, 249, 326, 353, 354
 Instruction permanente, 116

 Instrument de conversion, Sainte Eucharistie, 319
 Intensité de l'effort, service de Marie, 42
 Intentions de Marie, 61, 102, 107, 128
 Interventions, 164
 Intimité du travail, 117, 130, 195, 199, 296
 Intronisation du Sacré-Cœur dans les foyers, 239, 317
 Invariabilité du système de la Légion, 13, 76, 133, 176
 Invariabilité des prières, 109, 142, 232

 Jalousie, 202
 Jésus, (voir note à la fin du Sommaire), 7
 Jeunes
 curia, 95, 168
 formule pour les, 252
 membres, 88, 95, 168
 œuvres en faveur, 248
 praesidia, 88, 95, 228
 Joie, allégresse, 180, 181, 188
 Juifs, 84, 145
 Jugement, 305

 Laïcs, apostolat, 66-67
 Lecture spirituelle, 115, 211
 Légion
 angélique, 147
 apostolat, 68
 apostolat des laïcs, 67-69
 apostolat et Marie, 30, 35, 48, 84, 116, 161, 279
 dans la paroisse, 71-73, 237-241,
 origine, 17
 signifie Marie à l'œuvre, 132, 331
 Légion romaine, 17, 21, 49, 55, 155, 156, 166, 340
 Légionnaire
 loyauté, 151, 163, 165, 176
 ne doit pas s'ériger en juge, 305
 vocation chrétienne, 213
 Lettres des papes (et messages), 11, 12, 337, 341
 Levain dans la communauté, 81, 190, 301, 334
 Liberté d'expression, 131, 163
 Libre face à
 découragement, 23, 306, 308
 distinction, 83, 190, 310, 326, 334
 jalousie, 202

- politique, 300
- respect humain, timidité, 291, 310, 320
- Listes (membres), 88, 101, 110, 170, 223
- Littérature (diffusion) 259,
- Liturgie de l'Eucharistie, union avec Marie, 55
- Liturgie de la Parole, 54
- Liturgie des Heures, 100
- Loyauté, 163, 169, 176

- Magistère (documents du) abrégations, 9
- Magnificat, 120
- Maître et système d'apprentissage, 73
- Malades, infirmes, 239, 241
- Maladie, absence, 90, 121, 223
- Manière de
 - faire comptes rendus, 117, 129
 - réciter prières, 127
- Manuel, 121, 175, 204, 220, 355
- Marie
 - accès aux âmes, 279
 - aime, prends soin de son Fils, 303
 - charité, 334
 - courage, 25, 44
 - dans la pensée de Dieu, 279
 - dans les prophéties, 281
 - devoirs envers, 32
 - dévotion, 32, 39, 45
 - esprit, 20
 - et Dieu, 26
 - et l'apostolat légionnaire, 30, 35, 48, 84, 116, 161, 279
 - et la naissance de la Légion, 19
 - et la Sainte Eucharistie, 55, 57, 325
 - et la Sainte Messe, 53, 57
 - et la Sainte Trinité, 49, 52, 53, 357,
 - et le Corps mystique, 61, 63
 - et le Saint-Esprit, 51, 114, 152, 155, 284
 - et les anges, 147, 281
 - et les conversions, 31, 32, 280, 313, 315
 - et les Patriciens, 267
 - foi, 20, 140, 154
 - humilité, 35
 - Immaculée, 28
 - intentions, 62, 102, 111, 128
 - Médiatrice de toutes les grâces, 27, 33, 51, 64, 150, 153, 281
 - ménagère de Nazareth, 40, 134, 227
 - Mère de l'Église, 29, 359
 - Mère de l'Unité, 312
 - Notre Mère, 29
 - rôle essentiel, 28, 33, 285, 342
 - service, 42
 - tendresse, 288
- Matériel (secours), 171, 297
- Médaille de l'Immaculée Conception, Médaille miraculeuse, 18, 229, 349
- Méditation, 32, 100, 211
- Membres,
 - actifs, 88
 - admission, 68
 - adjutoriens, 103
 - autres, 99
 - auxiliaires, 101
 - défunts, 110
 - nouveaux 88, 223
 - obligations, 76
 - perfection, 77
 - prétoriens, 99
 - rapports (entre les), 201
- Ménagère de Nazareth, 40, 134, 227
- Messe
 - et légionnaire, 53, 56
 - quotidienne, Sainte Communion fréquente, 261
 - promotion, 248, 261, 326
- Méthodes, 82, 86
- Missions, 263, 328
- Militaires (personnel), 258
- Mortification, oubli de soi, 211
- Mots latins, 153
- Musulmans, 146

- Nazareth, 40, 134
- Nom et origine, 17
- Non-catholiques, 107, 229, 254, 297, 313, 318, 323
- Nouvel Adam, 41, 357
- Nouvelle Ève, 41, 357

- Obéissance, 124, 176
- Objet, 19, 75, 80
- Objectifs, 81
- Objections, 183-196
- Obligation primordiale, 78
- Obstacles, 196
- Œcuménisme, 318

Office divin, 100
 Office, prière de l'Église, 100, 103
 Officiers, 92-93, 95, 158, 216, 228
 Ordre, méthode, 76, 119, 133
 Origine, nom, 17, 49, 59, 71
 Organisation, 76
 Orthodoxes, 318

Papes (Lettres et messages), 11-12, 237-241
 Paroisse, 71-73, 237-241
 Participation à la réunion, 131, 164, 181, 196, 219
 Patience et douceur, 287
 Patriciens, 266-279
 prière, 277
 principes, 273
 réunion, 269
 Patronages, scouts, guides, 251
 Patrons de la Légion 'saints', 143-152
 Peregrinatio Pro Christo, 332
 Perfection des membres, 77,
 Persévérance, détermination, 23, 76, 131
 Personnel
 contact, 23, 35, 74, 194, 257, 320
 sainteté, 75, 213
 Personnel des Forces armées, 258
 Personnes aptes pour la Légion, 189
 Pionniers du Sacré-Cœur, 265
 Plan de la Légion, 75
 Points fondamentaux de l'apostolat de la Légion, 279
 Politique, 300
 Ponctualité, 113, 123
 Populations irréligieuses, 326
 Praesidium
 contrôle du travail, 119, 129, 199, 294
 de jeunes, 88, 96, 228
 déroulement, 112
 dissolution, 158
 exigeant une mention spéciale, 228
 généralités, 91
 "présence" de Marie, 132
 réunion 79, 112-123
 réunion générale annuelle, 180
 Président, 121, 159, 168, 169, 171, 219, 222
 Prétoriens, 99
 Prêtre et Légion, 69, 72, 194, 216, 218, 335
 Prier aussi bien que travailler, 209

Prières
 d'ouverture, 138
 de la Légion, 138-141
 doit faire corps avec réunion, 127
 invariable, 109, 128, 142, 232
 manière de réciter, 127
 pour défunts, 111
 pour intentions spéciales, 128
 réunion (de la), 138, 143
 Prisons, 244
 Problèmes, 83, 131
 Probation, 89-90, 110, 231
 Procès verbaux, 115, 221
 Proclamez l'évangile à toute la création, 314
 Promesse légionnaire
 Propagation de la dévotion à Marie, 31-32
 Propagation de la foi (société), 264
 Propagation de la littérature catholique, 259
 Propagation de tout ce qui est catholique, 312
 Puissances célestes, 147

Qualifications pour être membre, 88, 189, 334
 Quêtes d'argent, 263, 300
 Quête secrète, 122

Rapports
 écrits comptes rendus), 117-119, 199, 235
 entre co-visiteurs, 203
 entre membres, 201
 Rassemblements, 178
 Réalisation du travail, 116
 Recensement, paroisse, 240
 Réception, admission, 88, 223
 Récitation quotidienne, 117, 200
 Recherche de conversions, 319
 Recherche de soi, 309
 Recherchez toutes les âmes, 300
 Réconciliation (Sacrement de), 212
 Recrutement
 auxiliaires, 101, 262
 pour la Légion, 67, 185-188, 203
 pour les oeuvres paroissiales, 237
 Rédemption (dépend de Marie), 282
 Regia, 161, 172
 Régularité, 158
 Religieux, Frères et Sœurs, 93, 101, 103, 269
 Renoncement à soi-même, mortification, 211
 Respect

- humain, timidité, 290-291, 310, 319
- règles, 123, 139
- réunion, 123, 134
- Respectueux
 - esprit, 302
 - légionnaire, 238, 303
- Responsabilité, 67, 96, 162, 294
- Ressources, 226
- Résultat de l'effort, 328
- Retraites
 - pour légionnaires, 211
 - pour non-catholiques, 322
 - promotion, 264
- Réunion
 - absence, 90, 223
 - annuelle, 180
 - arrivée tardive, 126
 - assistance, 79, 92, 116, 131, 196
 - chaleur, éclairage, 125
 - comptes rendus, 117
 - confidentialité, 116, 130, 185
 - départ hâtif, 126
 - déroulement, 112, 123, 125
 - dévotions à l'église, 128
 - durée, 125
 - harmonie, unité, 129
 - hebdomadaire, 79,91
 - liberté d'expression, 131
 - membre, 123
 - modèle de régularité, 124
 - moment adéquat, 125
 - patriciens, 266
 - persévérance, 131
 - ponctualité, 113, 127
 - praesidium, 112
 - prières, 128, 138, 180
 - prières spéciales, 128
 - respect, 123, 134
 - temps convenable, 125
- Rosaire, 51, 102, 114-115, 138, 209, 351
- Rosaire (Confrérie), 114, 209, 351
- Sacré-Cœur Intronisation dans foyers, 239
- Sacrements, 212
- Saint Anges, 99, 147
- Saint-Esprit, 18, 49, 51, 60, 97-99, 152-153, 284
- Saint Gabriel, 146
- Saint Jean-Baptiste, 149
- Saint Jean l'Évangéliste, 144
- Saint Joseph, 143
- Saint Louis-Marie de Montfort, 144
- Saint Michel, 145
- Saint Paul, 151
- Saint Pierre, 151
- Saint Rosaire (Confrérie), 114, 209, 351
- Saint Sacrement, 261
- Sainte Communion, 56, 261
- Sainte Enfance, 263
- Sainte Enfance (association), 251
- Sainte Eucharistie
 - et conversion, 323
 - et Marie, 55
- Sainte Famille, 134, 143
- Sainte Messe, 53
- Sainte Trinité, 40, 49-53, 358
- Sainte Trinité et Marie, 49-53
- Sainteté, 19, 75, 210, 213, 231
- Saints Patrons de la Légion, 143-152
- Scapulaire brun, 302
- Scoutisme, 251
- Secours matériel, 171, 297
- Secret de l'influence est l'amour, 301
- Secrétaire, 82, 116, 159, 171, 224
- Séminaires (praesidia dans les), 234
- Senatus, 161, 173
- Service
 - légionnaire, 21-25, 116, 207
 - fondé sur Corps mystique, 58
- Servir le Christ, 302
- Sièges, 125
- Société de Saint-Vincent-de-Paul, 15, 222, 298
- Soin des membres, 106, 220, 262
- Soldats et marins, 258
- Sortie annuelle, 181
- Souffrance, 241
- Souffrance dans le Corps mystique, 63
- Structure, 76
- Substantiel, travail actif, 80, 116, 147, 209, 229, 235-236, 294-297
- Succès, une joie, 77, 131, 308
- Suggestions
 - travail, 237
 - travail pour jeunes, 229
- Suppression (conseil ou praesidium), 158
- Suspension, expulsion, 96
- Symbolique (action), 292

- Synthèse mariale, 357
- Système
 fidélité, 77, 133
 invariable, 133
- Système de maître et apprenti, 73
- Tableau de la Légion, 152
- Termes latins, 154
- Tessera, 154
- Testament suprême, 314
- Timidité, respect humain, 290, 291, 310, 319
- Toujours en service, 81, 207, 213-215
- Traits fondamentaux de la dévotion légionnaire, 25, 39, 45, 80
- Travail
 actif, substantiel, 80, 116, 197, 209, 229, 235-236, 294, 295-297
 auprès de misérables et délaissés, 244, 314, 316
 caractère intime, 117, 130, 199, 296
 compte rendu, 199
 contrôle, 119, 129, 199, 294
 déjà commencé, 80, 192
 et travail, 209
 feuille de travail, 113
 hebdomadaire, 197
 missions, 263
 pour la jeunesse, 248, 252
 pour les jeunes légionnaires, 229
 souci de tous, 129
 suggestions, 237
- Travail d'entreprise et de pionnier, 72, 236, 245, 290, 292
- Travail difficile, 22, 244
- Travail héroïque, 237
- Travail substantiel actif, 80, 116, 197, 229, 236, 294
- Travailleurs en équipe, 125
- Trésorier, 92, 117, 159, 225
- Tribun, 93
- Union étroite, 82
- Union missionnaire, 262
- Unité
 réunion, 129
 esprit, 30, 142, 165, 176, 310
- Vatican II (Concile), 11, 12, 15, 206, 213, 239, 313
- Vexillum, 49, 88, 112, 155, 157, 179
- Vice-président, 89, 92, 222
- Vie intérieure des légionnaires
 prière, 210
 sacrifice, 22, 211
- Virgo Praedicanda, 312
- Visites
 auxiliaires, 106, 262
 co-visiteurs, 237, 295
 esprit (des), 303
 foyers d'hébergement, 244
 hôpitaux, 241, 296
 légionnaires malades, 221
 maisons et foyers, 190, 238, 249, 295-297
 malades, infirmes, 238, 241-244
 praesidia, par la curia, 169
 prisons, 244
- Visites à deux, 295
- Vocation
 chrétienne du légionnaire, 213
 sacerdotales et religieuses, 72
- Voir, servir le Christ, 116, 302
- Vraie Dévouement à la Nation, 84
- Vraie Dévotion à Marie, 31, 45, 107, 347

NOTE:

Les références à notre bienheureux Seigneur n'ont pas été indexées. Car chaque mot de ce manuel est exprimé en pensant à lui, et par conséquent on devrait le trouver dans chacune de ses parties. En chaque lieu, en toute circonstance et en tout événement, le légionnaire devrait rencontrer Jésus et, non moins que le poète, pouvoir s'exclamer : "Je vois son sang sur la rose, et dans les étoiles la gloire de ses yeux."

Table des matières

Abréviations des Livres de la Bible	9
Abréviations des Documents du Magistère	10
Le Pape Jean-Paul II à la Légion de Marie	11
Note préliminaire	13
Frank Duff	15
Chapitre	
1. Nom et Origine	17
2. But	19
3. Esprit de la Légion	20
4. Le Service légionnaire	21
Il doit « revêtir l'armure de Dieu »	
Il doit être une hostie vivante...	
Il ne doit pas se dérober au labeur...	
Il doit suivre la voie de l'amour	
Il doit « achever sa course »	
5. Les Traits fondamentaux de la Dévotion légionnaire	
Dieu et Marie	25
Marie, Médiatrice de toutes les grâces	
Marie Immaculée	
Marie Notre Mère	
La dévotion de la Légion de Marie...	
Si seulement Marie était connue !	
Donner Marie au monde	
6. Les Devoirs des légionnaires envers Marie	32
Accroître sa dévotion mariale	
L'imitation de l'humilité de Marie...	
La véritable dévotion à Marie...	
Intensité de l'effort déployé au service de Marie	
La Vraie Dévotion à Marie de saint Louis-Marie de Montfort	
7. Le Légionnaire et la Sainte Trinité	49

À la seconde personne divine	
Marie et le Saint-Esprit	
Marie et Dieu le Père	
8. Le Légionnaire et l'Eucharistie	53
La Sainte Messe	
La liturgie de la Parole	
La liturgie de l'Eucharistie en union avec Marie	
L'Eucharistie, notre trésor	
9. Le Légionnaire et le Corps mystique du Christ	58
Le service légionnaire est basé sur cette doctrine	
Marie et le Corps mystique	
La souffrance dans le Corps mystique	
10. L'Apostolat de la Légion	66
Sa grandeur	
Un apostolat laïc essentiel	
La Légion et l'apostolat des laïcs	
Le prêtre et la Légion	
La Légion dans la paroisse	
Idéal et action	
Le système du maître et de l'apprenti	
11. Plan de la Légion de Marie	75
La sainteté personnelle	
Une organisation fortement structurée	
Perfection des membres	
L'obligation primordiale	
La réunion hebdomadaire du praesidium	
12. Les Buts extérieurs de la Légion	80
Le travail actuellement en cours	
L'objectif ultime et le plus élevé	
S'unir étroitement	
La grande aventure pour Dieu	
13. Conditions d'admission	88
14. Le Praesidium	91
15. La Promesse légionnaire	97
16. Autres Degrés d'affiliation	99
Les prétoriens	
Les membres auxiliaires	
Le premier degré : les auxiliaires	
Le degré supérieur : les adjutoriens	
Les deux degrés d'auxiliaires	
17. Les Âmes des légionnaires défunts	110
18. Déroulement de la réunion du praesidium	112
Le cadre de toutes les réunions	

Ponctualité à l'heure marquée	
La réunion s'ouvre	
La récitation de cinq dizaines de chapelet	
La lecture spirituelle	
Le procès-verbal	
L'instruction permanente	
Rapport du trésorier	
Les comptes rendus	
La Catena Legionis	
L'allocutio	
L'allocutio terminée	
La quête secrète	
Fin de la réunion	
19. La Réunion et le Membre	123
Respect de la réunion	
Le praesidium doit être digne de ce respect	
Le praesidium doit respecter les règlements	
Le praesidium doit être un modèle de régularité	
Chauffage et éclairage	
Les sièges	
Les praesidia doivent se réunir aux moments les plus convenables	
Durée de la réunion	
Durée insuffisante des réunions	
Arrivée tardive ou départ hâtif	
Le bon ordre, racine de la discipline	
Importance capitale de la ponctualité	
Manière de réciter les prières	
Les prières doivent faire corps avec la réunion	
Les exercices de piété et la réunion	
Prières spéciales à la réunion	
Le compte rendu s'oppose-t-il à l'humilité ?	
La concorde, expression de l'unité	
Le travail de chacun doit intéresser les autres	
La discrétion est d'une importance capitale	
Liberté d'expression	
La réunion, soutien de la persévérance des membres	
Le praesidium est une « Présence » de Marie	
20. Le Système invariable de la Légion	133
21. Le Foyer mystique de Nazareth	134
22. Les Prières de la Légion	138
Prières à réciter au début de la réunion	
La Catena Legionis	
La Prière de la Légion	

23. Les Prières sont invariables	142
24. Les Patrons de la Légion	143
Saint Joseph	
Saint Jean l'Évangéliste	
Saint Louis-Marie de Montfort	
Saint Michel, Archange	
Saint Gabriel, Archange	
Les puissances célestes, Légion d'anges de Marie	
Saint Jean-Baptiste	
Saint Pierre	
Saint Paul	
25. Tableau de la Legionis	152
26. La Tessera	154
27. Le Vexillum Legionis	155
L'Étendard de la Légion	
28. Gouvernement de la Légion	158
Pour tous les corps administratifs	
La Curia et le Comitium	
La Regia	
Le Senatus	
Le Concilium Legionis Mariae	
29. Fidélité légionnaire	176
30. Rassemblements	178
L'Acies	
La réunion générale annuelle	
La sortie annuelle	
La fête du Praesidium	
Les congrès	
31. Extension et recrutement	185
32. Objections à prévoir	189
« Nous n'avons pas besoin de la Légion ici »	
« Nous manquons de personnes aptes à devenir membres »	
« Les visites de la Légion déplairaient »	
« Les jeunes gens doivent travailler... »	
« La Légion n'est qu'une organisation entre tant d'autres... »	
« D'autres organisations font déjà les œuvres de la Légion... »	
« Il y a déjà trop d'organisations... »	
« Cette localité est trop petite... »	
« Certaines œuvres de la Légion consistent en des activités spirituelles... »	
« Je crains des indiscretions éventuelles... »	
« Des obstacles au début, il y en aura toujours »	
33. Devoirs Fondamentaux des légionnaires	196
Assistance régulière et ponctuelle	

Accomplissement du travail hebdomadaire	
Un compte rendu du travail accompli	
Une discrétion inviolable s'impose	
Chaque membre devrait avoir un carnet	
La récitation quotidienne de la Catena Legionis	
Les rapports entre les membres	
Les rapports entre co-visiteurs	
Recrutement de nouveaux membres	
Étude du Manuel	
Être toujours en un certain sens en état de service	
Le légionnaire doit prier aussi bien que travailler	
La vie intérieure des légionnaires	
Le légionnaire et la vocation chrétienne	
34. Devoirs des Officiers de praesidia	216
Le Directeur spirituel	
Le Président	
Le Vice-Président	
Le Secrétaire	
Le Trésorier	
35. Ressources	226
36. Praesidia qui nécessitent une mention spéciale	228
Praesidia de jeunes	
Praesidia dans les séminaires	
37. Suggestions concernant les travaux	236
Apostolat dans la paroisse	
Visite aux domiciles des personnes	
Intronisation du Sacré-Cœur dans les foyers	
Recensement de la paroisse	
Visite des hôpitaux	
Travail pour les plus misérables et les plus délaissés...	
Œuvres en faveur de la jeunesse	
La bibliothèque roulante	
Contact de foule	
Apostolat auprès des employés de maison	
Apostolat auprès du personnel des forces armées et des gens de la route	
Diffusion de la littérature catholique	
Promouvoir la pratique de la Messe quotidienne...	
Le recrutement et la formation des auxiliaires	
Le travail pour les missions	
Promotion des retraites	
Association pionnière du Sacré-Cœur pour l'abstinence totale	
Chaque localité a ses propres nécessités particulières	
38. Les Patriciens	266

Quelques principes patriciens

La prière des Patriciens

Ordre de la réunion

39. Directions fondamentales pour l'apostolat légionnaire 279

On a d'accès aux âmes que par Marie

Il faut user d'une patience et d'une douceur infinies...

Le courage légionnaire

L'action symbolique

Il faut faire du travail actif

Le Praesidium contrôle le travail

Les visites à deux : une sauvegarde de la discipline légionnaire

Il faut sauvegarder le caractère intime du travail légionnaire

Les visites de maison à maison sont à désirer

On ne distribue pas de secours matériels

Les quêtes d'argent

Pas de politique dans la Légion

Allez à la recherche de toutes les âmes...

Nul n'est trop dévoué ni trop bon pour être porté à un degré plus élevé

Un apostolat trop vague est de peu de valeur

Le secret de l'influence est l'amour

En chacun de ceux pour qui il travaille, le légionnaire voit et sert le Christ

A travers le légionnaire, Marie aime son Fils et en prend soin

Toutes les portes s'ouvrent au légionnaire humble et respectueux

Conduite à tenir dans une institution

Le légionnaire ne doit pas s'ériger en juge

Attitude en face de la critique hostile

On ne doit jamais de décourager

L'empreinte de la Croix est un signe d'espérance

Le succès est une joie, l'échec n'est qu'un succès remis

Conduite à tenir vis-à-vis des défauts des praesidia et des légionnaires

Nulle recherche de soi

Pas de cadeaux aux membres

Pas de distinction de classe dans la Légion

Le but doit être d'unir

Tôt ou tard les légionnaires doivent s'attaquer aux tâches les plus difficiles

L'attitude devant le danger

La Légion doit être à l'avant-garde des luttes de l'Église

Le légionnaire doit propager tout ce qui est catholique

Virgo Praedicanda : Il faut donner et faire connaître la Vierge...

40. « Allez, proclamez l'Évangile à toute la création » 314

Le testament suprême du Christ

La Légion doit s'adresser à chaque âme en particulier

La relation spéciale avec nos Églises sœurs de la tradition orthodoxe

La recherche des conversions à l'Église	
La Sainte Eucharistie comme instrument de conversion	
Les populations irréligieuses	
La Légion comme complément du missionnaire	
Peregrinatio Pro Christo	
Incolae Mariae	
Exploratio Dominicalis	
41. « La plus grande d'entre elles, c'est la Charité »	334
Appendices	
Appendice 1 : Lettres et Messages des Papes	337
Appendice 2 : Extraits de la Constitution dogmatique sur l'Église, <i>Lumen Gentium</i>, de Vatican II	342
Appendice 3 : Extraits du Code de Droit canonique sur les obligations et les droits des fidèles laïcs du Christ	344
Appendice 4 : La Légion Romaine	346
Appendice 5 : Confrérie de Marie, Reine des Cœurs	347
Appendice 6 : La Médaille de l'Immaculée Conception appelée la Médaille miraculeuse	349
Appendice 7 : La Confrérie du Très Saint Rosaire	351
Appendice 8 : L'enseignement de la doctrine chrétienne	353
Appendice 9 : Association pionnière du Sacré-Cœur pour l'abstinence totale	353
Appendice 10 : Étude de la foi	354
Appendice 11 : Synthèse mariale	357
La prière de saint Bernard	360
Index	
Index des Références bibliques	361
Index des Documents du Magistère	363
Index des références papales	364
Index des Auteurs et autres Personnes mentionnés	365
Index des sujets	368
Note des références à Notre-Seigneur	374
Table des matières	375
Poème de Joseph Mary Plunkett	382



RÉIMPRIMÉ SOUS LA SUPERVISION
DU SENATUS DE MONTRÉAL,
LE 7 NOVEMBRE 2011